

**HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE
DU PEUPLE ANGLAIS**

SOURCES CHRÉTIENNES

N° 490

281
B E J

BÈDE LE VÉNÉRABLE
**HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE
DU PEUPLE ANGLAIS**
(Historia ecclesiastica gentis Anglorum)

TOME II
(LIVRES III-III)

INTRODUCTION ET NOTES

par

André CRÉPIN
membre de l'Institut



TEXTE CRITIQUE

par

Michael LAPIDGE
Université de Cambridge

TRADUCTION

par

Pierre MONAT
et **Philippe ROBIN**
Université de Franche-Comté

Prix de l'Académie de Lyon :
« Fondation DE LANCEY – DE LA HANTY »

LES ÉDITIONS DU CERF, 29 Bd LATOUR-MAUBOURG, PARIS

2005

Cet ouvrage a été préparé avec le concours de l'Institut des « Sources Chrétiennes »
(UMR 5189 – Centre National de la Recherche Scientifique).

http://www.mom.fr/sources_chretiennes/

Le prix de la Fondation « DE LANCEY – DE LA HANTY » est attribué chaque année à un membre titulaire de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon qui a promu, d'une manière ou d'une autre, la connaissance de la Grande-Bretagne au bénéfice de l'amitié entre celle-ci et la France.

Le P. D. Bertrand en a bénéficié en 2005 pour avoir conduit l'édition aux Sources Chrétiennes de l'*Histoire ecclésiastique du peuple anglais* de BÈDE LE VÉNÉRABLE.

Imprimé en France

© Les Éditions du Cerf, 2005
<http://www.editionsducerf.fr>
ISBN 2-204-08012-8
ISSN 0750-1978

CONSPECTVS SIGLORVM

<i>L</i>	Saint-Pétersbourg (naguère Leningrad), Bibliothèque Nationale de Russie, <i>Q. v. I. 18</i> , VIII ^e s.
<i>M</i>	Cambridge, Bibliothèque de l'Université, <i>Kk. 5. 16</i> , dit manuscrit Moore, VIII ^e s.
<i>B</i>	Londres, British Library, <i>Cotton Tiberius A. XIV</i> , VIII ^e s.
<i>C</i>	Londres, British Library, <i>Cotton Tiberius C. II</i> , IX ^e s.
<i>Plummer</i>	C. Plummer, Oxford 1896.

* * *

~	transposuit
+	addidit/-derunt
/////	rasura tot litterarum
ac	ante correctionem
<i>codd.</i>	codicum consensus
<i>corr.</i>	correxit/-xerunt
<i>del.</i>	deleuit/-uerunt
<i>fort.</i>	fortasse
<i>legend.</i>	legendum
<i>om.</i>	omisit/-serunt
<i>pc</i>	post correctionem
<i>sl</i>	supra lineam
<i>suppl.</i>	(lacunam) suppleuit/-uerunt
<i>transp.</i>	transposuit/-erunt
<i>uid.</i>	uidetur

TEXTE ET TRADUCTION

<LIBER TERTIVS>

HAEC CONTINENTUR IN LIBRO TERTIO HISTORIAE ECCLESIASTICAE GENTIS ANGLORUM.

- I. *Vt primi successores Eduini regis et fidem suae gentis prodiderint et regnum porro Osuald Christianissimus rex utrumque restaurauerit.*
- 5 II. *Vt de ligno crucis, quod idem rex contra barbaros pugnaturus exexerat, inter innumera sanitatum miracula quidam a dolentis brachii sit languore curatus.*
- III. *Vt idem rex postulans de gente Scottorum antistitem acceperit Aidanum, eidemque in insula Lindisfarnensi sedem episcopatus donauerit.*
- 10 IIII. *Quando gens Pictorum fidem Christi perceperit.*
 - v. *De uita Aidani episcopi.*
 - VI. *De religione ac pietate miranda Osualdi regis.*
- VII. *Vt prouincia Occidentalium Saxonum uerbum Dei praedicante Birino susceperit; et de successoribus eius Agilbercto et Leutherio.*
- 15 VIII. *Vt rex Cantuariorum Earconberct idola destrui praeceperit, et de filia eius Earcongota et propinqua Aedilburga, sacratis Deo uirginibus.*

1 prodiderint : prodiderunt M || 3 restaurauerit : restaurauit M

LIVRE III

VOICI LE CONTENU DU LIVRE III DE L'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE DE LA NATION ANGLAISE.

- I. *Comment les premiers successeurs du roi Edwin ont trahi la foi de leur nation et comment par la suite, Oswald, roi très chrétien, a restauré l'une et l'autre.*
- II. *Comment, grâce au bois d'une croix érigée par le roi avant son combat contre les barbares, fut guérie, entre autres innombrables guérisons miraculeuses, une personne qui souffrait d'une douleur permanente au bras.*
- III. *Comment ce même roi, demandant un évêque issu de la nation des Scots, reçut Aidan et lui donna un siège épiscopal dans l'île de Lindisfarne.*
- IIII. *A quelle époque la nation des Pictes embrassa la foi au Christ.*
- V. *Vie de l'évêque Aidan.*
- VI. *La religion et la piété admirables du roi Oswald.*
- VII. *Comment la province des Saxons de l'Ouest reçut la parole de Dieu, par la prédication de Birinus; ses successeurs Agilbert et Leuthère.*
- VIII. *Comment le roi de Kent, Earconberht, ordonna de détruire les idoles; vie de sa fille Earcongota, et de sa parente, Æthelburg, vierges consacrées à Dieu.*

- 20 IX. *Vt in loco, in quo occisus est rex Osuald, crebra sanitatum miracula facta, utque ibi primo iumentum cuiusdam uiantis ac deinde puella sit paralytica curata.*
- X. *Vt puluis loci illius contra ignem ualuerit.*
- XI. *Vt super reliquias eius lux caelestis tota nocte steterit, et ut per eas sint daemoniaci curati.*
- 25 XII. *Vt ad tumbam eius sit puerulus a febre curatus.*
- XIII. *Vt in Hibernia sit quidam per reliquias eius a mortis articulo reuocatus.*
- XIII. *Vt defuncto Paulino Ithamar pro eo Hrofensis ecclesiae praesulatum susceperit; et de humilitate mirabili regis Osuini, qui ab Osuiu crudeli caede peremptus est.*
- 30 XV. *Vt episcopus Aidan nauis et tempestatem futuram praedixerit, et oleum sanctum quo hanc sedarent dederit.*
- XVI. *Vt idem ammotum ab hostibus urbi regiae ignem orando amouerit.*
- 35 XVII. *Vt apposta ecclesiae, cui idem accumbens obierat, ardente cetera domu, flammis absumi nequiuert; et de interna uita illius.*
- XVIII. *De uita uel morte religiosi regis Sigbercti.*
- XIX. *Vt Furseus apud Orientales Anglos monasterium fecerit, et de uisionibus uel sanctitate eius, cui etiam caro post mortem incorrupta testimonium perhibuerit.*
- 40 XX. *Vt, defuncto Honorio, pontificatu sit functus Deusdedit; et qui tempore illo Orientalium Anglorum, qui Hrofensis ecclesiae fuerint antisites.*
- XXI. *Vt prouincia Mediterraneorum Anglorum sub rege Peada Christiana sit facta.*
- 45 XXII. *Vt Orientales Saxones fidem, quam dudum abiecerant, sub rege Sigbercto praedicante Cedd receperint.*
- XXIII. *Vt idem episcopus Cedd locum monasterii construendi ab Oidilualdo rege accipiens orationibus et ieiuniis Domino consecrauerit, et de obitu ipsius.*
- 50

36 illius : eius M || 44 sub rege om. B || 46 abiecerant : abiecerunt M

- IX. *Comment, là où est mort le roi Oswald, se sont produites de fréquentes guérisons miraculeuses; et comment, en ce lieu, fut guérie d'abord la monture d'un voyageur, et ensuite une jeune paralytique.*
- X. *Comment un peu de terre prélevée en cet endroit fut efficace contre un incendie.*
- XI. *Comment une lumière céleste demeura toute une nuit fixée au-dessus des reliques d'Oswald, et comment, par elles, furent guéris des possédés du démon.*
- XII. *Comment, sur sa tombe, un jeune garçon fut guéri de la fièvre.*
- XIII. *Comment, en Irlande, un homme à l'article de la mort fut, grâce aux reliques d'Oswald, rappelé à la vie.*
- XIII. *Comment, après la mort de Paulinus, Ithamar reçut à sa place la prélature de l'Église de Rochester; humilité du roi Oswine, qui fut assassiné de cruelle manière par Oswiu.*
- XV. *Comment l'évêque Aidan prédit l'arrivée d'une tempête à des matelots, et leur donna de l'huile sainte pour l'apaiser.*
- XVI. *Comment, par ses prières, le même évêque détourna un incendie allumé par des ennemis pour détruire la ville royale.*
- XVII. *Comment un madrier de l'église, contre lequel il s'appuya en mourant, ne put être la proie des flammes, alors même que tout le bâtiment brûlait; sa vie intérieure.*
- XVIII. *Vie et mort du pieux roi Sigberht.*
- XX. *Comment Fursy installa un monastère chez les Anglais de l'Est; ses visions, sa sainteté, dont témoigna l'incorruptibilité de son corps après la mort.*
- XX. *Comment, après la mort d'Honorius, Deusdedit eut en charge le pontificat, et quels furent, à l'époque, les évêques des Anglais de l'Est et de l'Église de Rochester.*
- XXI. *Comment la province des Midlands est devenue chrétienne sous le roi Peada.*
- XXII. *Comment les Saxons de l'Est retrouvèrent, sous le roi Sigberht, grâce à la prédication de Cedd, la foi qu'ils avaient rejetée auparavant.*
- XXIII. *Comment ce même évêque Cedd reçut du roi Cethelwald une terre où construire un monastère qu'il consacra au Seigneur par ses prières et ses jeûnes; sa mort.*

- XXIII. *Vt prouincia Merciorum, occiso rege Penda, fidem Christi suscepit, et Osuiu pro adepta uictoria possessiones et territoria Deo ad construenda monasteria dederit.*
- 55 XXV. *Vt quaestio sit mota de tempore paschae aduersus eos qui de Scottia uenerant.*
- XXVI. *Vt Colman uictus domum redierit, et Tuda pro illo episcopatu sit functus, qualisque illis doctoribus fuerit habitus ecclesiae.*
- XXVII. *Vt Ecgberct, uir sanctus de natione Anglorum, monachicam in Hibernia uitam duxerit.*
- 60 XXVIII. *Vt defuncto Tuda Wilfrid in Gallia, Ceadda apud Occidentales Saxones in prouinciam Nordanhymbrorum sint ordinati episcopi.*
- XXIX. *Vt Vighard presbyter ordinandus in archiepiscopum Romam de Brittania sit missus; quem remissa mox scripta papae apostolici ibidem obisse narrauerint.*
- 65 XXX. *Vt Orientales Saxones tempore mortalitatis ad idolatriam reuersi, sed per instantiam Iarumanni episcopi mox sint ab errore correcti.*

EXPLICIUNT CAPITVLA ; INCIPIT IPSE LIBER.

I

<Vt primi successores Eduini regis et fidem suae gentis prodiderint et regnum porro Osuald Christianissimus rex utrumque restaurauerit>

1. At interfecto in pugna Eduino, suscepit pro illo regnum Deirorum, de qua prouincia ille generis prosapiam et primordia regni habuerat, filius patruis eius Aelfrici uocabulo Osric, qui ad praedicationem Paulini fidei erat sacramentis imbutus. Porro regnum Berniciorum (nam in has duas prouincias gens Nordanhymbrorum antiquitus diuisa erat) suscepit filius

61 occidentales : orientales M

1. La version vieil-anglaise réunit en un seul chapitre les ch. 1 et 2.

- XXIII. *Comment, après le meurtre du roi Penda, la province des Merciens adopta la foi chrétienne et comment, en remerciement pour sa victoire, Osuiu offrit à Dieu des biens et des terres pour la fondation de monastères.*
- XXV. *Comment fut soulevée la controverse sur la date de Pâques, contre ceux qui étaient venus de Scottie.*
- XXVI. *Comment Colman, après sa défaite, revint chez lui ; comment Tuda le remplaça dans la fonction épiscopale, et quelle était la situation de l'Église au temps de ces docteurs.*
- XXVII. *Comment Ecgberht, saint homme de la nation anglaise, mena la vie monastique en Irlande.*
- XXVIII. *Comment, après la mort de Tuda, furent ordonnés évêques, pour la seule province des Northumbriens, Wilfrid en Gaule, et Chad chez les Saxons de l'Ouest.*
- XXIX. *Comment le prêtre Wigheard fut envoyé de Bretagne à Rome pour y être ordonné archevêque ; comment une lettre du pape fit le récit de sa mort en cette ville.*
- XXX. *Comment les Saxons de l'Est, qui, au temps de l'épidémie mortelle, étaient revenus à l'idolâtrie, furent bientôt corrigés de leur erreur sous l'impulsion de leur évêque Jarulman.*

FIN DE LA LISTE DES CHAPITRES ; DÉBUT DU LIVRE III.

I¹

<Comment les premiers successeurs du roi Edwin ont trahi la foi de leur nation et comment par la suite, Oswald, roi très chrétien, a restauré l'une et l'autre>

1. Or, après la mort au combat d'Edwin, celui qui reçut à sa place le royaume des Déïrois, province dont celui-ci tenait l'origine de son lignage et les fondements de sa royauté, fut le fils de son oncle paternel Ælfric, nommé Osric, qui avait été instruit des mystères de la foi par la prédication de Paulinus. Quant au royaume des Berniciens – c'est entre ces deux provinces que la nation des Northumbriens, de toute antiquité,

Aedilfridi, qui de illa prouincia generis et regni originem duxerat, nomine Eanfrid. Siquidem tempore toto quo regnauit Eduini, filii praefati regis Aedilfridi, qui ante illum regnauerat, cum magna nobilium iuuentute apud Scottos siue Pictos exulabant, ibique ad doctrinam Scottorum cathecizati et baptismatis sunt gratia recreati. Qui ut mortuo rege inimico patriam sunt redire permissi, accepit primus eorum, quem diximus, Eanfrid regnum Berniciorum. Qui uterque rex, ut terreni regni infulus sortitus est, sacramenta regni caelestis, quibus initiatus erat, anathematizando prodidit, ac se priscis idolatriae sordibus polluendum perdendumque restituit.

2. Nec mora utrumque rex Brettonum Caedwalla impia manu sed iusta ultione peremit. Et primo quidem proxima aestate Osricum, dum se in oppido municipio temerarie obsedisset, erumpens subito cum suis omnibus imparatum cum toto exercitu deleuit. Dein cum anno integro prouincias Nordanhymbrorum non ut rex uictor possideret, sed quasi tyrannus saeuens disperderet ac tragica caede dilaceraret, tandem Eanfridum inconsulte ad se cum XII lectis militibus postulandae pacis gratia uenientem simili sorte damnauit.

I, 1, 11 et : ac L

I, 2, 9 simili : simile L

1. La distinction entre les deux provinces de *Deira* et de *Bernicia* semble ancienne. Leurs noms paraissent d'origine celtique. Leurs limites se sont déplacées au cours des ans, mais l'actuel comté de Durham a dû marquer une zone frontière entre les deux. L'idée d'une « nation » (*gens*) northumbrienne est plus tardive. BÈDE, *Chronica maiora* 531, considère Déirois et Berniciens comme deux *gentes* distinctes, mais, à la même époque, le moine de Whitby dans sa *Vita Gregorii* 12 parle de *gens nostra quae dicitur Humbrensiu*, « notre nation qu'on appelle celle des gens d'Humber ». ~ *Os-ric* : « divinité »-« puissant ».

avait été répartie¹ – il échut à un fils d'Æthelfrith qui avait tiré de cette province l'origine de son lignage et de son droit au royaume, et qui s'appelait Eanfrith. A la vérité, tout le temps où régna Edwin, les fils du roi susnommé, Æthelfrith, qui avait régné avant lui, vivaient en exil en compagnie d'un grand nombre de jeunes nobles chez les Scots ou les Pictes, et là ils furent catéchisés et régénérés par la grâce du baptême, dans la foi des Scots². Lorsque, après la mort du roi, leur ennemi, ils reçurent la permission de revenir dans leur patrie, le premier d'entre eux, que nous avons cité, Eanfrith, reçut le royaume des Berniciens. Mais l'un et l'autre roi, aussitôt obtenu le bandeau, signe du royaume terrestre, trahirent dans l'anathème les mystères du royaume céleste, auxquels ils avaient été initiés, et se livrèrent, pour leur déshonneur et leur perte, aux anciennes souillures de l'idolâtrie.

2. Sans tarder, le roi des Brittons, Cædwalla, les fit périr tous deux de sa main impie mais dans une juste vengeance. En premier lieu, l'été suivant³, ce fut Osric ; tandis que ce dernier l'assiégeait, de façon téméraire, dans un municipe fortifié⁴, Cædwalla fit une sortie soudaine avec tous les siens, le prit à l'improviste et le détruisit avec toute son armée. Ensuite, comme, depuis une année entière, il occupait les provinces des Northumbriens, non pas à la manière d'un roi victorieux, mais en les détruisant comme un tyran enragé et en les dépeçant dans un massacre terrible, et qu'enfin Eanfrith était venu imprudemment, avec douze soldats d'élite, pour demander la paix, Cædwalla lui fit subir le même sort.

2. Cf. III, 3.

3. 634.

4. Un *municipium* est une ville indigène reconnue par les Romains et jouissant de certains droits. Il s'agit ici probablement d'York. La traduction vieil-anglaise prend *municipium* pour un nom propre : *municep þære byrig* « la ville de Municep ».

10 Infaustus ille annus et omnibus bonis exosus usque hodie
 permanet, tam propter apostasiam regum Anglorum, qua se
 fidei sacramentis exuerant, quam propter uaesanam Brettonici
 regis tyrannidem. Vnde cunctis placuit regum tempora
 15 computantibus ut, ablata de medio regum perfidorum
 memoria, idem annus sequentis regis, id est Osualdi uiri Deo
 dilecti, regno assignaretur. Quo post occisionem fratris Eanfridi
 superueniente cum paruo exercitu, sed fide Christi munito,
 infandus Brettonum dux cum immensis illis copiis,
 quibus nihil resistere posse iactabat, interemtus est in loco,
 20 qui lingua Anglorum *Denisesburna*, id est « Riuus Denisi », uocatur.

II

*<Vt de ligno crucis, quod idem rex contra barbaros pugnaturus
 erexerat, inter innumera sanitatum miracula quidam a dolentis
 brachii sit languore curatus>*

1. Ostenditur autem usque hodie et in magna ueneratione
 habetur locus ille, ubi uenturus ad hanc pugnam Osuald
 signum sanctae crucis erexit, ac flexis genibus Deum
 deprecatus est, ut in tanta rerum necessitate suis cultoribus
 5 caelesti succurreret auxilio. Denique fertur quia facta citato
 opere cruce, ac fouea praeparata in qua statui deberet, ipse

1, 2, 12 uaesanam *LB^{pc}* : uaesaniam *MB^{ac}*
 II, 1, 3 deum : dominum *M*

1. L'effacement de règnes maudits est aussi mentionné en III, 9, 1.
 Les Romains effaçaient le nom des empereurs néfastes, et les Égyptiens
 avaient fait de même pour leurs « mauvais » pharaons.

2. Aujourd'hui Rowley Water, près d'Hexham.

Cette année reste maudite et exécrée de tous les gens de bien
 encore aujourd'hui, tant en raison de l'apostasie des rois des
 Anglais quand ils rejetèrent les mystères de la foi, que de la
 tyrannie forcenée du roi britton. Aussi, tous ceux qui
 établissent les comptes des rois décidèrent-ils qu'on sup-
 primerait toute mémoire des rois infidèles et que cette année
 serait désignée par le règne du roi suivant, Oswald, homme
 aimé de Dieu¹. C'est lui qui, après la mort de son frère
 Eanfrith, arrivant par surprise, avec une armée petite, mais
 forte de la foi du Christ, mit à mort le maudit chef des
 Brittons, accompagné de ses innombrables troupes
 auxquelles, clamait-il haut et fort, rien ne pouvait résister ; ce
 fut à l'endroit appelé *Denises-burn* dans la langue anglaise,
 c'est-à-dire « Rivière de Denis² ».

II

*<Comment, grâce au bois d'une croix érigée par le roi avant son
 combat contre les barbares, fut guérie, entre autres innombrables
 guérisons miraculeuses, une personne qui souffrait d'une douleur
 permanente au bras>*

1. On montre encore aujourd'hui et on tient en grande véné-
 ration le lieu où Oswald, partant pour ce combat, érigea le
 signe de la sainte Croix et, genoux fléchis, pria Dieu d'envoyer
 son aide céleste à ses fidèles qui étaient dans une situation si
 critique³. Ensuite, raconte-t-on, une croix fut faite rapidement,
 on prépara le trou où elle devait se dresser, et alors, dans la

3. Beaucoup de croix, en pierre, du haut Moyen Age subsistent en
 Irlande et dans le Nord des îles Britanniques. La vénération de la Croix
 est bien attestée : cf. le poème vieil-anglais appelé « The Dream of the
 Rood », « La vision de la Croix », copié dans le *Livre de Verceil* du X^e
 siècle (éd. G.P. Krapp, *ASPR* 2, 1932), dont certains vers font écho à des
 inscriptions runiques de la croix de pierre de Ruthwell, à l'extrême
 Sud-Ouest de l'Écosse actuelle, qui datent du VIII^e siècle.

fide feruens hanc arripuerit ac foueae imposuerit atque utraque manu erectam tenuerit, donec aggesto a militibus puluere terrae figeretur ; et hoc facto, elata in altum uoce
 10 cuncto exercitui proclamauerit : « Flectamus omnes genua, et Deum omnipotentem uiuum ac uerum in commune deprece-
 mur, ut nos ab hoste superbo ac feroce sua miseratione defendat ; scit enim ipse quia iusta pro salute gentis nostrae bella suscepimus. » Fecerunt omnes ut iusserat, et sic inci-
 15 piente diluculo in hostem progressi, iuxta meritum suae fidei uictoria potiti sunt. In cuius loco orationis innumerae uirtutes sanitatum noscuntur esse patratae, ad indicium uidelicet ac memoriam fidei regis. Nam et usque hodie multi de ipso ligno sacrosanctae crucis astulas excidere solent, quas cum
 20 in aquas miserint, eisque languentes homines aut pecudes potauerint siue asperserint, mox sanitati restituuntur.

2. Vocatur locus ille lingua Anglorum *Hefenfeld*, quod dici potest Latine « Caelestis Campus », quod certo utique praesagio futurorum antiquitus nomen accepit : significans nimirum quod ibidem caeleste erigendum tropeum, caelestis
 5 inchoanda uictoria, caelestia usque hodie forent miracula celebranda. Est autem locus iuxta murum illum ad aquilonem, quo Romani quondam ob arcendos barbarorum impetus totam a mari ad mare praecinxere Britanniam, ut supra docuimus. In quo uidelicet loco consuetudinem multo

II, 1, 7 foueae : fouea L || 8 tenuerit : teneret M || 11 deum : dominum M || 18 fidei om. M

1. Sur ce type de miracles, cf. Introduction, t. 1, p. 45.

2. *Heofen-feld* dans la version vieil-anglaise, qui ne croit pas nécessaire d'expliquer le composé *heaven + field*. Une tradition attestée au XVI^e siècle par l'érudit JOHN LELAND (*Itinerary in England and Wales*, éd. L. Toulmin Smith, Londres 1906-1910) l'identifie avec Halyden, aujourd'hui Hallington, à une douzaine de km au nord-est d'Hexham.

ferueur de sa foi, le roi s'en saisit, la planta dans le trou et la tint dressée, de ses deux mains, jusqu'à ce qu'elle soit fixée au sol par des soldats qui entassaient de la terre. Cela fait, il éleva la voix vers les hauteurs et adressa cette proclamation à toute son armée : « Fléchissons tous les genoux, et supplions tous ensemble le Dieu tout-puissant, vivant et vrai, de nous défendre, dans sa miséricorde, d'un ennemi orgueilleux et féroce ; car il sait bien lui-même que justes sont les guerres que nous avons entreprises pour le salut de notre nation. » Tous firent comme il l'avait ordonné et, partis contre l'ennemi à la pointe du jour, ils remportèrent la victoire que méritait leur foi. On sait que d'innombrables guérisons miraculeuses ont été accomplies à l'endroit où il fit cette prière, preuves et souvenirs, sans aucun doute, de la foi du roi. De fait, aujourd'hui encore, bien des gens recueillent des fragments du bois de cette sacro-sainte Croix ; ils les jettent dans de l'eau qu'ils donnent à boire à des hommes ou à des animaux malades, ou ils les en aspergent, et bientôt ceux-ci retrouvent la santé¹.

2. Le nom de ce lieu dans la langue des Anglais est *Heavenfield*², ce qui peut se traduire en latin *Caelestis Campus*, « Champ Céleste » : il avait reçu ce nom en des temps très anciens, pour annoncer de façon certaine ce qui allait se passer, signifiant certainement que là même devait se dresser un trophée céleste, qu'aurait lieu une victoire céleste, et que des miracles célestes s'y produiraient en grand nombre, jusqu'à aujourd'hui³. L'endroit juxte, au nord, le mur que les Romains édifièrent dans le passé d'une mer à l'autre pour arrêter les attaques des barbares et par lequel ils protégèrent la Bretagne ; nous en avons parlé plus haut⁴. C'est en ce lieu

3. Bède accorde de l'importance à la signification des noms propres : cf. Introduction, t. 1, p. 9.

4. I, 5 et 12.

10 iam tempore fecerant fratres Hagustaldensis ecclesiae, quae non longe abest, aduenientes omni anno pridie quam postea idem rex Osuald occisus est, uigilias pro salute animae eius facere, plurimaque psalmodum laude celebrata, uictimam pro eo mane sacrae oblationis offerre. Qui etiam crescente bona
 15 consuetudine, nuper ibidem ecclesia constructa, sacratiorum et cunctis honorabiliorem omnibus locum fecere. Nec immerito, quia nullum, ut comperimus, fidei Christianae signum, nulla ecclesia, nullum altare in tota Berniciorum gente erectum est, priusquam hoc sacrae crucis uexillum
 20 nouus militiae ductor, dictante fidei deuotione, contra hostem immanissimum pugnaturus statueret. Nec ab re est unum e pluribus, quae ad hanc crucem patrata sunt, uirtutis miraculum narrare.

3. Quidam de fratribus eiusdem Hagustaldensis ecclesiae, nomine Bothelm, qui nunc usque superest, ante paucos annos, dum incautius forte noctu in glacie incederet, repente corruens brachium contriuit, ac grauissima fracturae ipsius
 5 coepit molestia fatigari, ita ut ne ad os quidem adducere ipsum brachium ullatenus dolore arcente ualeret. Qui cum die quadam mane audiret unum de fratribus ad locum eiusdem sanctae crucis ascendere disposuisse, rogauit ut aliquam sibi partem de illo ligno uenerabili rediens adferret,
 10 credere se dicens quia per hoc, donante Domino, salutem posset consequi. Fecit ille ut rogatus est, et reuersus ad uesperam, sedentibus iam ad mensam fratribus, obtulit ei aliquid de ueteri musco, quo superficies ligni erat obsita. Qui

II, 2, 21 nec : nam M || 23 narrare : enarrare M

II, 3, 1 eiusdem om. M || 4 corruens : corruit M

1. Oswald fut tué le 5 août 642, cf. III, 9, 1, p. 58, n. 5.

2. Peut-être le Bothelm mentionné dans ÉTIENNE, *V. Wilfr.* 23. ~ L'évêché d'Hexham, créé par l'archevêque Théodore, eut pour titulaires Eata (III, 12, 3), Tunberht (III, 12, 3 fin), Eata de nouveau (III, 26, 4), Jean « de Beverley » (III, 21, 5 et V, 2, 1), Wilfrid (V, 3, 1), Acca (V, 20, 12).

aussi que les frères de l'Église d'Hexham qui est tout proche, avaient pris l'habitude depuis longtemps de se réunir chaque année, la veille du jour où fut tué le roi Oswald¹, de célébrer les vigiles pour le salut de son âme, d'y chanter laudes avec de nombreux psaumes, d'y offrir le matin pour lui la victime de la sainte Offrande. Cette heureuse coutume se développant, récemment ils y ont construit une église, rendant ainsi ce lieu plus sacré et plus honoré de tous. Et c'est à juste titre, parce que, d'après ce que nous en savons, aucun signe de la foi chrétienne, aucune église, aucun autel ne fut érigé dans toute la nation des Berniciens avant que cet étendard de la sainte Croix ne fût dressé par ce chef de guerre d'un genre nouveau qui, poussé par sa foi dévote, partait combattre l'ennemi le plus monstrueux. Ce n'est pas hors de propos que de raconter un des nombreux miracles qui se sont produits au contact de cette croix.

3. Un des frères de l'Église d'Hexham, appelé Bothelm, qui est toujours en vie², tomba il y a quelques années sur la glace, par manque d'attention, par hasard, en pleine nuit ; dans sa chute inopinée, il se brisa un bras et commença à souffrir très cruellement de cette fracture ; il lui était impossible d'atteindre sa bouche avec ce bras, tant la douleur l'en empêchait. Un matin, ayant appris qu'un des frères se disposait à monter au lieu où se trouvait la sainte croix, il lui demanda de lui rapporter en revenant un morceau de ce vénérable bois, certain, disait-il, qu'il lui permettrait, avec la grâce de Dieu, de recouvrer la santé. L'autre fit ce qui lui était demandé et à son retour, le soir, devant les frères déjà à table, il lui tendit un morceau de la vieille mousse qui recouvrait la surface du bois.

~ La principale église du monastère fondé par Wilfrid en 671-673, dédiée à s. André, était un impressionnant bâtiment, d'inspiration méditerranéenne (cf. *V. Wilfr.* 22), bâti avec des remplois de la ville romaine de Corstopitum, près de Corbridge. Sa crypte demeure ; elle ressemble à l'autre crypte bâtie par Wilfrid, à Ripon. Acca embellit encore l'église. L'évêché cesse d'être mentionné après 821.

cum sedens ad mensam non haberet ad manum, ubi oblatum
 15 sibi munus reponeret, misit hoc in sinum sibi, et dum iret
 cubitum, oblitus hoc alicubi deponere, permisit suo in sinu
 permanere. At medio noctis tempore, cum euigilaret, sensit
 nescio quid frigidi suo lateri adiacere, ammotaque manu
 20 requirere quid esset, ita sanum brachium manumque repperit,
 ac si nihil umquam tanti languoris habuissent.

III

<Vi idem rex postulans de gente Scottorum antistitem acceperit
 Aidanum, eidemque in insula Lindisfarnensi sedem episcopatus
 donauerit>

1. Idem ergo Osuald, mox ubi regnum suscepit, desiderans
 totam cui praeesse coepit gentem fidei Christianae gratia
 imbui, cuius experimenta permaxima in expugnandis barbaris
 iam ceperat, misit ad maiores natu Scottorum, inter quos
 5 exulans ipse baptismatis sacramenta cum his qui secum
 erant militibus consecutus erat, petens ut sibi mitteretur
 antistes, cuius doctrina ac ministerio gens quam regebat
 Anglorum dominicae fidei et dona disceret et susciperet
 sacramenta. Neque aliquanto tardius quod petiit impetrauit ;
 10 accepit namque pontificem Aidanum summae mansuetudinis
 et pietatis ac moderaminis uirum *habentemque zelum Dei*,
 quamuis *non plene secundum scientiam*^a. Namque diem paschae

II, 3, 16 hoc om. L || 19 requirere : requirens B || 20 habuissent : habuisset M

III, 1, 8 susciperet : susceperit M

a. Rm 10, 2

1. Ch. 2 du livre III dans la version vieil-anglaise.

2. *Aidan* vient de l'irlandais *Aedhan*, diminutif de *Aedh*. On ne sait d'*Aidan* que ce que rapporte Bède. Il était moine dans l'île d'Iona quand le roi Oswald l'appela pour reconverter la Northumbrie ravagée

Lui, à table, n'avait pas sous la main de quoi ranger l'objet
 qu'on lui offrait ; il le glissa dans sa bure, et, en allant se cou-
 cher, il oublia de le déposer quelque part et le laissa dans sa
 bure. Or au milieu de la nuit il se réveilla et sentit quelque
 chose de froid contre son flanc ; il avança la main pour savoir
 ce que c'était, et c'est alors qu'il se trouva avec un bras et une
 main en parfait état, comme si jamais ils n'avaient été cause
 d'une si grande douleur.

III¹

<Comment ce même roi, demandant un évêque issu de la nation des
 Scots, reçut Aidan et lui donna un siège épiscopal dans l'île de
 Lindisfarne>

1. Or Oswald, peu après avoir pris en charge le royaume,
 désirant que toute la nation dont il prenait la tête fût pénétrée
 de la grâce de la foi chrétienne, dont il venait d'éprouver les
 plus grands effets dans sa lutte décisive contre les barbares,
 envoya un message aux anciens des Scots, chez qui, au temps
 de son exil, il avait reçu le sacrement de baptême en
 compagnie des soldats qui l'accompagnaient ; il demandait
 qu'on lui envoyât un évêque pour que, par son enseignement
 et son ministère, la nation des Anglais, dont il était le roi,
 apprenne les dons de la foi dans le Seigneur, et reçoive les
 sacrements. Il obtint sans délai ce qu'il demanda : il reçut en
 effet comme évêque Aidan, homme dont la très grande bonté,
 la piété et la modération étaient remarquables, un homme
 ayant de l'ardeur pour Dieu, mais une ardeur manquant
 d'intelligence^{a2}. En effet, suivant la coutume de sa nation, dont

par Penda. Ordonné évêque probablement en 635, il établit son siège à l'île de Lindisfarne, selon l'habitude des moines celtes aimant les endroits retirés, comme les moines d'Égypte le « désert », mais aussi pour ne pas s'inscrire dans la tradition romaine de Paulinus dont le siège était à York. Après la mort de son ami le roi Oswald, il se lia d'amitié avec Oswine, roi de Déire (III, 14, 5-6). Il ne survécut que de 12 jours

dominicum more suae gentis, cuius saepius mentionem fecimus, a quarta decima luna usque ad uicesimam obseruare
 15 solebat. Hoc etenim ordine septentrionalis Scottorum prouincia et omnis natio Pictorum illo adhuc tempore pascha dominicum celebrabat, aestimans se in hac obseruantia sancti ac laude digni patris Anatolii scripta secutam. Quod
 20 an uerum sit, peritus quisque facillime cognoscit. Porro gentes Scottorum, quae in australibus Hiberniae insulae partibus morabantur, iamdudum ad ammonitionem apostolicae sedis antistitis pascha canonico ritu obseruare didicerunt.

2. Venienti igitur ad se episcopo, rex locum sedis episcopalis in insula Lindisfarnensi, ubi ipse petebat, tribuit, qui uidelicet locus accedente ac recedente reumate bis cotidie instar insulae maris circumluitur undis, bis renudato litore contiguus terrae redditur ; atque eius ammonitionibus humi-
 5 liter ac libenter in omnibus auscultans, ecclesiam Christi in regno suo multum diligenter aedificare ac dilatare curauit. Vbi pulcherrimo saepe spectaculo contigit, ut euangelizante

III, 1, 17 obseruantia : obseruatione M

à l'assassinat d'Oswine (651). Il fut enterré à Lindisfarne. Certains de ses miracles sont rapportés en III, 15-17. Colman, s'en retournant chez les Scots après le « synode de Whitby » (664), emporta une partie de ses reliques. Ce qui en resta suivit les pérégrinations du corps de s. Cuthbert pour arriver finalement à Durham, en 995.

1. II, 2, 1 ; 4, 1 ; 19, 1-3 ; cf. III, 25.

2. Anatolius d'Alexandrie, évêque de Laodicée, vers la fin du III^e siècle, auteur d'un traité sur la date de Pâques dont EUSÈBE (trad. Rufin), *HE VII*, 32, nous a conservé un court fragment. En réalité les Irlandais suivaient un autre comput, faussement attribué à Anatolius, et en usage à Rome jusqu'en 343.

3. En 631, les envoyés à Rome d'un synode d'Irlande du Sud purent constater une différence d'un mois entre leur date de Pâques et la date romaine. A leur retour, le synode adopta le nouveau comput.

4. *Insula Lindisfarnensis*, v.-a. *lindesfarena ea* « l'île des gens de Lindsey [= en relations avec le Lindsey, la région du Nord de Lincoln] », aujourd'hui

nous avons déjà parlé fort souvent¹, il célébrait la fête de la Pâque du Seigneur entre le quatorzième et le vingtième jour de la lune. C'était en effet d'après ce comput que la province septentrionale des Scots ainsi que toute la nation des Pictes célébraient, encore à cette époque, la Pâque du Seigneur, croyant suivre sur ce point d'observance les écrits d'un saint homme digne de louanges, le père Anatolius². Est-ce vrai ? Tout homme instruit n'a aucune difficulté à le savoir. En tout cas, les nations des Scots qui demeuraient dans les régions sud de l'Irlande ont appris depuis longtemps à célébrer Pâques selon le rite canonique, en suivant les recommandations du chef du siècle apostolique³.

2. Quand l'évêque arriva auprès de lui, le roi lui attribua, comme il le demandait, une terre pour le siège épiscopal sur l'île de Lindisfarne⁴ ; ce lieu, du fait de la marée montante et descendante, est deux fois par jour entouré des flots de la mer comme une île, et deux fois, quand le rivage est découvert, se trouve rattaché à la terre⁵ ; et le roi, suivant en tout ses recommandations, avec humilité et bonne volonté, travailla avec beaucoup de soin, pendant son règne, à édifier et à agrandir l'Église du Christ. Là se produisait souvent un spectacle merveilleux : quand l'évêque prêchait l'évangile,

appelée aussi *Holy Island*. ~ Aïdan, venant de l'île d'Iona, dut rechercher, comme tout moine celte, la solitude d'une île. Lindisfarne, en outre, n'est qu'à une douzaine de km au nord de Bamburgh, résidence du roi Oswald. Le monastère fondé par Aïdan fut dévasté par les Vikings en 793 – événement inattendu qui choqua la chrétienté. Les ruines que l'on voit aujourd'hui sont celles du monastère bénédictin établi en 1083. WALTER SCOTT en décrit « l'abbaye » dans son poème de *Marmion. A Tale of Flodden Field*, Édimbourg 1808.

5. Le phénomène de la marée a beaucoup intéressé Bède : cf. son *De temporum ratione* 29. ~ L'eau était omniprésente dans l'Angleterre du haut Moyen Âge. Les marais faisaient de certaines régions des « îles » : *Linds-ey, El-y*. La marée rendait intermittent l'accès à certaines rives : Lindisfarne, Maldon (glorieuse défaite de 991, cf. le poème vieil-anglais la célébrant, éd. E.V.K. Dobbie, *ASPR* 6, 1942).

antistite, qui Anglorum linguam perfecte non nouerat, ipse
 10 rex suis ducibus ac ministris interpres uerbi existeret caeles-
 tis, quia nimirum tam longo exilii sui tempore linguam
 Scottorum iam plene didicerat.

3. Exin coepere plures per dies de Scottorum regione uenire
 Britanniam atque illis Anglorum prouinciis, quibus regnauit
 Osuald, magna deuotione uerbum fidei praedicare et
 5 credentibus gratiam baptismi, quicumque sacerdotali erant
 gradu praediti, ministrare. Construebantur ergo ecclesiae per
 loca, confluebant ad audiendum uerbum populi gaudentes,
 donabantur munere regio possessiones et territoria ad
 instituenda monasteria, imbuebantur praeceptoribus Scottis
 10 paruuli Anglorum una cum maioribus studiis et obseruatione
 disciplinae regularis.

4. Nam monachi erant maxime, qui ad praedicandum
 uenerant. Monachus ipse episcopus Aidan, utpote de insula
 quae uocatur *Hii* destinatus, cuius monasterium in cunctis
 5 paene septentrionalium Scottorum et omnium Pictorum
 monasteriis non paruo tempore arcem tenebat, regendisque
 eorum populis praeerat. Quae uidelicet insula ad ius quidem
 Britanniae pertinet, non magno ab ea freto discreta, sed dona-
 tione Pictorum, qui illas Britanniae plagas incolunt,
 iam dudum monachis Scottorum tradita, eo quod illis praedi-
 10 cantibus fidem Christi perceperint.

III, 3, 2 regnauit : rex B

1. La petite île (5 km de long, 2 de large) se trouve à l'extrémité sud-ouest de l'île de Mull, elle-même à l'embouchure sud-ouest du Canal calédonien. *Iona* vient d'une mauvaise lecture de l'adjectif *ioua*, tiré de (*H*)*ii*, dans l'expression *iona insula* d'Adomnan, le biographe de s. Columba – erreur favorisée par le nom hébreu de s. Columba : *Iona* « colombe ». La version vieil-anglaise garde le nom latin, *Hii*. L'île forme l'une des pierres du gigantesque « guet » allant d'Irlande au pays des Pictes et des Scots. ~ Le monastère fondé par Columba a été plusieurs fois saccagé par les Vikings dans la première moitié du IX^e siècle. Les moines quittèrent l'île et repartirent s'installer en Irlande, à Kells. Du

comme il ne savait pas très bien la langue anglaise, c'était le roi en personne qui se faisait l'interprète de la parole de Dieu auprès de ses ducs et de ses officiers, car, au cours d'un si long temps d'exil, il avait bien appris la langue des Scots.

3. Alors, au fil des jours, des membres de plus en plus nombreux de la nation des Scots commencèrent à venir en Bretagne et dans les provinces des Anglais sur lesquelles régnait le roi Oswald ; ils leur prêchaient la parole de foi avec grande dévotion, et ceux qui étaient revêtus de la dignité sacerdotale administraient aux convertis la grâce du baptême. Alors il se construisit un peu partout des églises, des foules affluaient toutes joyeuses d'entendre la Parole, des propriétés étaient octroyées sur les biens royaux, ainsi que des terres pour y fonder des monastères, des précepteurs scots enseignaient les jeunes anglais qui, avec leurs aînés, se formaient aux études et à l'observation de la discipline monastique.

4. En effet, c'étaient surtout des moines qui étaient venus prêcher. L'évêque Aidan, lui-même, était un moine, envoyé de l'île appelée *Iona*¹, dont le monastère, il y a peu encore, avait la primauté sur tous les monastères des Scots du Nord et sur ceux de tous les Pictes, et disposait de la souveraineté sur leurs peuples. Certes, cette île relève bien du droit de la Bretagne, car elle est séparée d'elle par un bras de mer de peu d'importance, mais, à la suite d'une donation faite par les Pictes qui habitent ces côtes de la Bretagne, elle a été depuis longtemps confiée aux moines scots, et cela parce que c'est grâce à leur prédication qu'ils ont connu la foi au Christ.

monastère de s. Columba reste visible, surtout d'avion, le *vallum* rectangulaire comme celui de Cloncmannois en Irlande. Le cimetière d'Oran, l'un des disciples de Columba, a accueilli les dépouilles des anciens rois d'Écosse. Les trois croix monumentales, de s. Jean, de s. Matthieu et de s. Martin, datent des IX^e et X^e siècles.

III

<Quando gens Pictorum fidem Christi perceperit>

1. Siquidem anno incarnationis dominicae quingentesimo
sexagesimo quinto, quo tempore gubernaculum Romani
imperii post Iustinianum Iustinus minor accepit, uenit de
Hibernia presbyter et abbas habitu et uita monachi insignis,
5 nomine Columba, Britanniam praedicaturus uerbum Dei
prouinciis septentrionalium Pictorum, hoc est eis quae
arduis atque horrentibus montium iugis ab australibus
eorum sunt regionibus sequestratae. Namque ipsi australes
Picti, qui intra eosdem montes habent sedes, multo ante tem-
10 pore, ut perhibent, relicto errore idolatriae fidem ueritatis
acceperant, praedicante eis uerbum Nynia episcopo reueren-
tissimo et sanctissimo uiro de natione Brettonum, qui erat
Romae regulariter fidem et mysteria ueritatis edoctus ; cuius
sedem episcopatus, sancti Martini episcopi nomine et eccle-
15 sia insignem, ubi ipse etiam corpore una cum pluribus
sanctis requiescit, iam nunc Anglorum gens obtinet. Qui
locus, ad prouinciam Berniciorum pertinens, uulgo uocatur

III, 1, 3 iustinus : iustinianus M

1. Ch. absent dans la version vieil-anglaise.

2. Justinien fut empereur d'Occident de 527 à 565 ; Justin II, de 565 à 578. ~ Il faut rectifier la date d'arrivée de Columba. Slebténe, 15^e abbé d'Iona, mort en 767, la situe en 563 (manuscrit de Chartres [ms 98, c. 900] de l'*Historia Brittonum*).

3. Columba d'Iona, ou *Colum-cille* (« colombe d'église »), ne doit pas être confondu avec Coloman de Luxeuil, autre Irlandais (cf. II, 4, 2, t. 1, p. 306, n. 2). Nous avons une *Vita Colombae* par ADOMNAN, abbé d'Iona de 679 à 704 et descendant de l'un des oncles de Columba. Columba avait un tempérament fougueux et un zèle de fondateur. Ayant copié un livre des Évangiles et des psaumes et refusant de rendre sa copie au propriétaire du livre, il fut condamné par le roi suprême, Diarmait Mac Cerball : « A la vache son veau », dit le roi. Cette condamnation, jointe à un devoir de vendetta, aboutit à une bataille rangée qui

III¹

<A quelle époque la nation des Pictes embrassa la foi au Christ>

1. Dans la 565^e année de l'incarnation du Seigneur, à l'époque où, succédant à Justinien, Justin le Jeune reçut le gouvernement de l'empire romain², arriva d'Irlande un prêtre et abbé remarquable dans son comportement et sa vie de moine ; il s'appelait Columba³ et venait en Bretagne prêcher la parole de Dieu aux régions des Pictes du Nord, c'est-à-dire celles que des montagnes escarpées et des sommets abrupts séparent de leurs régions du Sud⁴. En effet, pour ce qui est des Pictes du Sud, qui résident en deçà de ces montagnes, il y avait longtemps, dit la tradition, qu'ils avaient laissé l'erreur de idolâtrie pour recevoir la vraie foi ; celui qui leur avait prêché la Parole était Ninian, évêque très respecté et très saint homme, issu de la nation des Brittons, qui avait appris à Rome, dans les règles, la foi et les mystères de la vérité ; son siège épiscopal, célèbre par le nom et l'église de l'évêque saint Martin, où son corps repose en compagnie de plusieurs saints, appartient encore maintenant à la nation anglaise. Ce lieu, qui fait partie de la province des Berniciens, est appelé communément *Candida Casa*, « Maison Blanche »,

donna la victoire à Columba – mais, risquant l'excommunication, Columba dut quitter l'Irlande et gagner au Christ autant d'âmes que de morts à la bataille. Cette légende réunit beaucoup d'éléments caractéristiques : la chasse aux manuscrits, le tempérament batailleur des Celtes, les lois de vendetta et l'autorité du roi de Tara, l'exil. Le culte de s. Columba se répandit très vite, et sa popularité le mêla aux prescriptions magiques vieil-anglaises : un cercle associant une prescription contre les abeilles (*Columcille/Columelle* ?) et une sphère dite de Pythagore ou d'Apulée aux chiffres de divination mais ici de conjuration, le tout défini comme *sancte Colum Cille circul*, figurent dans un manuscrit du milieu du XI^e siècle (Londres, British Library, *Cotton Vitellius E. xviii*, f. 15v ; cf. A. BERTHOIN-MATHIEU, *Prescriptions magiques anglaises du X^e au XII^e siècle*, 2 vol., AMAES 1996, t. 1, p. 206 et t. 2, p. 503-509).

4. La chaîne des monts Grampians.

« ad Candidam Casam », eo quod ibi ecclesiam de lapide, insolito Brettonibus more, fecerit.

2. Venit autem Britanniam Columba regnante Pictis Bridio filio Meilochon rege potentissimo, nono anno regni eius, gentemque illam uerbo et exemplo ad fidem Christi conuertit ; unde et praefatam insulam ab eis in possessionem monasterii faciendi accepit. Neque enim magna est, sed quasi familiarum quinque iuxta aestimationem Anglorum ; quam successores eius usque hodie tenent, ubi et ipse sepultus est, cum esset annorum LXXVII, post annos circiter XXX et duos ex quo ipse Britanniam praedicaturus adiit. Fecerat autem, priusquam Britanniam ueniret, monasterium nobile in Hibernia, quod a copia roborum *Dearmach* lingua Scottorum, hoc est « Campus Roborum », cognominatur. Ex quo utroque monasterio plurima exinde monasteria per discipulos eius et in Brittaniam et in Hibernia propagata sunt, in quibus omnibus idem monasterium insulanum, in quo ipse requiescit corpore, principatum teneret.

3. Habere autem solet ipsa insula rectorem semper abbatem presbyterum, cuius iuri et omnis prouincia et ipsi etiam episcopi ordine inusitato debeant esse subiecti, iuxta exemplum primi doctoris illius, qui non episcopus sed presbyter extitit et monachus ; de cuius uita et uerbis nonnulla a discipulis eius feruntur scripta haberi. Verum qualiscumque fuerit ipse, nos hoc de illo certum tenemus, quia reliquit successores magna continentia ac diuino amore regularique institutione insignes, in tempore quidem summae festiuitatis dubios circulos sequentes, utpote quibus longe ultra orbem

III, 3, 7 ipse : ipsi M || 8 magna continentia : magnae continentiae B

1. Saint Ninian vécut vers 400. ~ *Candida Casa* est *Whithorn* (« Blancalbe »), dans l'extrême Sud-Ouest de l'Écosse, face à l'île de Man. ~ Sur les matériaux de construction des Celtes, cf. II, 14, 1, t. 1, p. 370-371, n. 1.

2. Bruide, ou Bridéi, régna de 554 à 584.

3. Moderne Durrow. Le livre des Évangiles aux superbes illustrations

parce qu'il y a fait construire une église en pierre, pratique insolite chez les Brittons¹.

2. Columba vint donc en Bretagne quand les Pictes avaient comme roi Bruide, fils de Meilochon, roi très puissant, dans la neuvième année de son règne² ; il convertit cette nation à la foi du Christ, par la parole et par l'exemple ; cela explique qu'il a reçu d'eux, en toute propriété, l'île citée plus haut, pour y établir un monastère. De fait elle n'est pas grande, elle a une surface d'environ cinq manses, d'après le mode d'estimation des Anglais : ses successeurs l'occupent encore aujourd'hui ; lui-même y fut enterré, à l'âge de soixante-dix-sept ans, environ trente-deux ans après être arrivé en Bretagne pour y prêcher. Avant de venir en Bretagne, il avait fondé en Irlande un monastère célèbre, nommé, du fait de la présence abondante de chênes, *Dearmach* en langue scote, c'est-à-dire « Plaine des Chênes³ ». C'est à partir de ces deux monastères que ses disciples se sont répandus, implantant de très nombreux monastères en Bretagne et en Irlande : pour tous ces monastères, c'est celui qui est sur l'île, celui où repose son corps, qui devait détenir la primauté.

3. Et cette île continue toujours d'avoir, comme recteur, un abbé prêtre qui a juridiction sur toute la province et à qui même les évêques doivent être soumis – ordre hiérarchique inhabituel – à l'exemple de ce premier docteur qui n'était pas évêque, mais prêtre et moine ; sur sa vie et ses paroles, un certain nombre de détails sont, dit-on, conservés écrits par ses disciples. Mais ce qu'il fut lui-même, nous le savons avec certitude, du fait qu'il a laissé des successeurs connus pour grande abstinence, leur amour de Dieu et l'institution de règles : il est vrai que pour la date de la plus grande fête ils suivaient des cycles périodiques erronés, étant donné que du

appelé *Livre de Durrow* (Dublin, Trinity College Library, A. 4. 5 [57]), date des environs de 675 ; le colophon demande des prières pour le scribe Columba – copie du colophon de l'original ? (Columba est mort en 597).

positis nemo synodalia paschalis obseruantiae decreta porre-
 xerat, tantum ea, quae in propheticis euangelicis et
 apostolicis litteris discere poterant, pietatis et castitatis opera
 diligenter obseruantes. Permansit autem huiusmodi obser-
 15 uantia paschalis apud eos tempore non pauco, hoc est usque
 ad annum dominicae incarnationis DCCXV per annos CL.

4. At tunc, ueniente ad eos reuerentissimo et sanctissimo
 patre et sacerdote Ecgbercto de natione Anglorum, qui in
 Hibernia diutius exulauerat pro Christo, eratque et doctissi-
 mus in scripturis et longaeua uitae perfectione eximius,
 5 correcti sunt per eum et ad uerum canonicumque paschae
 diem translati; quem tamen et antea non semper in luna
 quarta decima cum Iudaeis, ut quidam rebantur, sed in die
 quidem dominica, alia tamen quam decebat ebdomada, cele-
 brabant. Sciebant enim, ut Christiani, resurrectionem
 10 dominicam, quae prima sabbati facta est, prima sabbati sem-
 per esse celebrandam; sed ut barbari et rustici, quando
 eadem prima sabbati, quae nunc dominica dies cognomina-
 tur, ueniret, minime didicerant. Verum quia gratia caritatis
 feruere non omiserunt, et huius quoque rei notitiam ad per-
 15 fectum percipere meruerunt, iuxta promissum apostoli
 dicentis, « *Et siquid aliter sapitis, et hoc quoque uobis Deus
 reuelabit*^a. » De quo plenius in sequentibus suo loco dicen-
 dum est.

III, 4, 3 et om. L || 4 longaeua : longae M || 6 diem om. M || 12 sabbati +
 ea M || 17 reuelabit : reuelauit B

a. Ph 3, 15

1. En V, 24, 1, Bède donne la date de 716.

2. Ecg-berht (« épée »-« brillant »), vécut de 639 à 729 ; il est passé par
 un monastère irlandais (III, 27) puis il s'est rendu à Iona (V, 22, 1-2).
 Bède lui applique, à lui seul, l'épithète de *sanctus* (V, 23, 2 ; 24, 1, à
 l'année 729).

fait de leur situation géographique, très excentrique, per-
 sonne ne leur avait transmis les décrets du synode pour
 l'observance de Pâques, et qu'ils se contentaient d'observer
 scrupuleusement les actes de piété et de chasteté qu'ils pou-
 vaient apprendre dans les écrits des Prophètes, des
 Évangiles, et des apôtres. Une telle manière d'observer
 Pâques dura encore assez longtemps chez eux, c'est-à-dire
 jusqu'à la sept cent quinzième année de l'incarnation du Sei-
 gneur, soit encore cent cinquante ans¹.

4. Alors arriva chez eux le très révérend et très saint père
 et prêtre, Ecgberht, de la nation des Anglais² : il s'était assez
 longtemps exilé en Irlande pour le Christ ; il était très versé
 dans les Écritures et remarquable pour sa persévérance dans
 la vie parfaite ; c'est lui qui corrigea leur erreur et les fit pas-
 ser à la date exacte et canonique de Pâques. D'ailleurs, même
 auparavant, ce n'était pas toujours le jour qui suit la quator-
 zième lune, comme le croyaient certains, qu'ils célébraient la
 fête à la même date que les Juifs, mais bien un dimanche ;
 c'était seulement une autre semaine que celle qui convenait.
 Ils savaient, en effet, comme chrétiens, que la résurrection du
 Seigneur, qui a eu lieu le premier jour de la semaine, devait
 être toujours célébrée le premier jour de la semaine ; mais, en
 hommes barbares et rustres, ils ne savaient pas du tout
 quand arrivait le premier jour de la semaine, qu'on appelle
 maintenant le dimanche. En vérité, parce qu'ils n'ont jamais
 négligé de vivre avec ferveur la grâce de la charité, ils ont
 mérité de parvenir aussi à la perfection dans la connaissance
 de ce point, comme l'a promis l'Apôtre qui disait : « *Si sur un
 point vous pensez différemment, là-dessus encore, Dieu vous
 éclairera*^a. » Mais, sur ce sujet, il me faudra en dire davantage
 par la suite, le moment venu³.

3. III, 25.

V

<De uita Aidani episcopi>

1. Ab hac ergo insula, ab horum collegio monachorum, ad prouinciam Anglorum instituendam in Christo missus est Aidan, accepto gradu episcopatus, quo tempore eidem monasterio Segeni abbas et presbyter praefuit. Vnde inter alia uiuendi documenta saluberrimum abstinentiae uel continentiae clericis exemplum reliquit; cuius doctrinam id maxime commendabat omnibus, quod non aliter quam uiuebat cum suis ipse docebat. Nihil enim huius mundi quaerere, nil amare curabat. Cuncta quae sibi a regibus uel diuitibus saeculi donabantur, mox pauperibus qui occurrerent erogare gaudebat. Discurrere per cuncta et urbana et rustica loca non equorum dorso sed pedum incessu uectus, nisi si maior forte necessitas compulisset, solebat; quatinus, ubicumque aliquos uel diuites uel pauperes incedens aspexisset, confestim ad hos diuertens uel ad fidei suscipiendae sacramentum, si infideles essent, inuitaret uel, si fideles, in ipsa eos fide confortaret, atque ad elemosynas operumque bonorum executionem et uerbis excitaret et factis.

1. III, 3 dans la version vieil-anglaise.

2. Seghine, devenu cinquième abbé d'Iona en 623. Cf. II, 19, 1, t. 1, p. 390, n. 3.

3. Aidan, Chad (III, 28, 6; cf. III, 3, 1) et Cuthbert (III, 25, 2) ne se déplacent généralement pas à cheval mais à pied, à l'imitation du Christ, qui n'utilisa qu'une fois une monture - un âne - et pour accomplir les prophéties (Mt 21, 1-5; etc.). ~ Sur le rôle du cheval dans la mythologie germanique: cf. II, 13, 4 (Coifi montant un étalon) et t. 1, p. 368-369, n. 2. Dans les exemples de la *Grammaire d'ÆLFRIC*, « le roi est à cheval, l'évêque enseigne » (éd. J. Zupitza, p. 10, l. 10-12). Le noble guerrier est fier de son cheval: si l'Anglais du haut Moyen Âge ne combat guère à cheval, il chasse à cheval, faucon au poing - ancêtre du chevalier. Le cheval, signe de mâle vigueur, peut être source et marque d'orgueil.

V¹

<Vie de l'évêque Aidan>

1. C'est donc de cette île et de cette communauté de moines qu'Aidan, après avoir été consacré évêque, fut envoyé dans la province des Anglais pour l'établir dans le Christ, à l'époque où Seghine, abbé et prêtre, était à la tête du monastère². Entre autres modèles de vie, il laissa aux clercs un exemple très salutaire d'abstinence et de continence: et ce qui recommandait le plus son enseignement à tous, c'est que ce qu'il vivait avec les siens n'était pas différent de ce qu'il enseignait. En effet, il ne se souciait nullement de rechercher quelque chose de ce monde, d'y aimer quelque chose. Tous les dons que lui faisaient les rois ou les riches de ce monde, il se faisait une joie de les distribuer aussitôt aux pauvres qui se trouvaient sur sa route. Il avait pour habitude de se déplacer partout, en ville et à la campagne, non pas à dos de cheval, mais simplement en allant à pied, sauf si une nécessité impérieuse l'y obligeait³; ainsi, partout où, sur sa route, où il apercevait des gens, riches ou pauvres, il se dirigeait aussitôt vers eux, s'il s'agissait d'infidèles, pour les inviter à entrer dans le mystère de la foi; s'il s'agissait de fidèles, pour les conforter dans la foi et, par ses paroles et ses actes, les inciter à l'aumône et à l'accomplissement de bonnes œuvres.

Le poète « CYNEWULF » du poème v.-a. sur sainte Hélène évoque sa propre jeunesse, « quand il voyait son destrier / mesurer les routes milliaires, courir avec fougue / rehaussé d'or. La joie s'est enfuie, / la superbe d'antan » (« Elene », éd. *The Vercelli Book*, ASPR 2, 1932, v. 1261b-1265). L'orgueil du cavalier est stigmatisé dans les *Psaumes* 19, 8-9; 32, 17; 75, 7. Cf. *Beowulf*, éd. Crépin, p. 493-496.

2. In tantum autem uita illius a nostri temporis segnitia distabat, ut omnes qui cum eo incedebant, siue adtonsi seu laici, meditari deberent, id est aut legendis scripturis aut psalmis descendis operam dare. Hoc erat cotidianum opus
 5 illius et omnium qui cum eo erant, ubicumque locorum deuenissent. Et si forte euenisset, quod tamen raro euenit, ut ad regis conuiuium uocaretur, intrabat cum uno clerico aut duobus et, ubi paululum reficiebatur, accelerauit ocius ad legendum cum suis siue ad orandum egredi. Cuius exemplis
 10 informati tempore illo religiosi quique uiri ac feminae consuetudinem fecerunt per totum annum, excepta remissione quinquagesimae paschalis, quarta et sexta sabbati ieiunium ad nonam usque horam protelare. Numquam diuitibus honoris siue timoris gratia, siqua deliquissent, reticebat, sed
 15 aspera illos inuentione corripiebat. Nullam potentibus saeculi pecuniam, excepta solum esca, siquos hospitio suscepisset, umquam dare solebat, sed ea potius, quae sibi a diuitibus donaria pecuniarum largiebantur, uel in usus pauperum, ut diximus, dispersebat, uel ad redemptionem eorum, qui iniuste
 20 fuerant uenditi, dispensabat. Denique multos, quos pretio dato redemerat, redemptos postmodum suos discipulos fecit, atque ad sacerdotalem usque gradum erudiendo atque instituendo prouexit.

3. Ferunt autem quia, cum de prouincia Scottorum rex Osuald postulasset antistitem, qui sibi suaeque genti uerbum fidei ministraret, missus fuerit primo alius austerioris animi

v, 2, 4 dare : dari L

1. BÈDE, dans sa *Lettre à Ecgberht*, évêque d'York, dénonce les fausses vocations religieuses, motivées par la couardise et la paresse (*Ad Ecgberhtum* 11-15, éd. Plummer, t. 1, p. 414-419).

2. Ces chrétiens jeûnaient donc le mercredi et le vendredi, jusqu'à trois heures de l'après-midi, sauf pendant la quinquagésime, de Pâques à la Pentecôte. Cf. GOUGAUD, *Dévotions*, p. 143-154.

2. Dans sa vie, il se différençiait tellement du laisser-aller de notre époque que tous ceux qui l'accompagnaient, tonsurés ou laïcs, devaient faire méditation, c'est-à-dire consacrer du temps à lire les Écritures ou à apprendre les psaumes¹. C'était son activité quotidienne, à lui, ainsi qu'à tous ceux qui l'accompagnaient, partout où ils allaient. Et si d'aventure, ce qui cependant arriva rarement, il était invité au repas chez un roi, il entra avec un clerc ou deux et, après avoir pris une légère collation, il se hâta de sortir pour faire une lecture avec les siens, ou pour prier. Formés à son exemple, tous les religieux de cette époque, hommes et femmes, prirent l'habitude, le quatrième et le sixième jour de la semaine, de prolonger le jeûne jusqu'à none, et cela pendant toute l'année, sauf pendant les cinquante jours après Pâques². Jamais il ne gardait le silence par respect ou par crainte des riches, si ceux-ci avaient commis une faute, mais il les corrigeait par de rudes admonestations. Il avait l'habitude de n'offrir aucun cadeau aux puissants de ce monde, si ce n'est de la nourriture à ceux à qui il offrait l'hospitalité ; au contraire, il distribuait les dons en argent qui lui venaient des riches pour le service des pauvres, comme nous l'avons dit, ou encore les dépensait pour le rachat de ceux qui avaient été vendus injustement. Par la suite, il s'attacha comme disciples beaucoup de ceux qu'il avait rachetés avec de l'argent, et, en les instruisant et en les formant, il les conduisit jusqu'au sacerdoce³.

3. On rapporte que, lorsque le roi Oswald avait demandé un évêque issu du pays des Scots pour lui apporter la parole de foi, à lui et à sa nation, on avait d'abord envoyé un homme

3. L'Église rachetait les esclaves et les formait à son service, comme le fit Grégoire avec les jeunes Dérois (II, 1, 11).

uir, qui, cum aliquandiu genti Anglorum praedicans nihil
 5 proficeret nec libenter a populo audiretur, redierit patriam
 atque in conuentu seniorum rettulerit, quia nihil prodesse
 docendo genti, ad quam missus erat, potuisset, eo quod
 essent homines indomabiles et durae ac barbarae mentis. At
 illi, ut perhibent, tractatum magnum in concilio, quid esset
 10 agendum, habere coeperunt, desiderantes quidem genti
 quam petebantur saluti esse, sed de non recepto quem miserant
 praedicatore dolentes. Tum ait Aidan (nam et ipse
 concilio intererat) ad eum de quo agebatur sacerdotem :
 « Videtur mihi, frater, quia durior iusto indoctis auditoribus
 15 fuisti, et non eis iuxta apostolicam disciplinam primo lac
 doctrinae^a mollioris porrexisti, donec paulatim enutriti uerbo
 Dei, ad capienda perfectiora et ad facienda sublimiora Dei
 praecepta sufficerent. » Quo audito omnium qui considebant
 ad ipsum ora et oculi conuersi, diligenter quid diceret discuti-
 20 tiebant, et ipsum esse dignum episcopatu, ipsum ad
 erudiendos incredulos et indoctos mitti debere decernunt,
 qui gratia discretionis, quae uirtutum mater est, ante omnia
 probabatur imbutus ; sicque illum ordinantes ad praedicandum
 miserunt. Qui ubi tempus accepit, sicut prius
 25 moderamine discretionis, ita postmodum et ceteris uirtutibus
 ornatus apparuit.

v, 3, 8 indomabiles B^{pc} : indomabilis LMB^{ac} || 14 indoctis : indoctoribus M || 23 probabatur : probatur M

a. cf. 1 Co 3, 2

1. Bède est un bon disciple de Grégoire le Grand : cf. la réponse du pape à la 9^e question d'Augustin (I, 27, 27). C'est cette vertu du discernement (*discretio*) qui amène Bède à dénoncer les fausses vocations religieuses (BÈDE, *Ad Ecgberhtum*, cf. *supra* p. 38, n. 1) et à suspendre son

assez austère, qui prêcha un certain temps à la nation des Anglais sans succès, sans être écouté d'une oreille favorable par le peuple ; il revint dans sa patrie et fit son rapport devant l'assemblée des anciens, disant qu'il n'avait pu obtenir aucun succès dans l'enseignement de la nation à laquelle il avait été envoyé, parce que c'étaient des hommes rebelles, à la mentalité barbare et dure. Et les anciens, à ce que l'on raconte, entamèrent un grand débat, en réunion plénière, sur la conduite à tenir : ils désiraient assurer le salut de la nation en cause, mais s'affligeaient de l'échec du prédicateur qu'ils avaient envoyé. C'est alors qu'Aïdan, qui participait lui aussi à la réunion, dit au prêtre en question : « A mon sens, frère, c'est parce que tu as été plus dur que de juste vis-à-vis d'auditeurs ignorants, et que tu ne leur as pas apporté d'abord, selon l'enseignement de l'Apôtre, le lait de la tendre doctrine^a, permettant que, progressivement nourris de la parole de Dieu, ils arrivent à la perfection et à la réalisation des commandements sublimes de Dieu. » Entendant cela, tous ceux qui siégeaient tournèrent leurs visages et leurs regards vers lui ; ils examinaient dans le détail ce qu'il disait et ils décident qu'il est bien digne de l'épiscopat, qu'il doit être envoyé pour enseigner les incrédules et les ignorants, car il a en lui plus que tout, à l'évidence, la grâce du discernement, qui est la mère des vertus¹ : aussi l'ordonnèrent-ils, et l'envoyèrent prêcher. Et lui, comme le montra la suite des événements, de même qu'auparavant il avait brillé par le discernement de sa conduite, il brilla ensuite aussi de toutes les autres vertus.

jugement sur la conduite des rois Sigeberht ou sur celle de Ceolwulf – si ce dernier point n'est pas dû au roi lui-même, cf. Introduction, t. 1, p. 15-16.

VI

<De religione ac pietate miranda Osualdi regis>

1. Huius igitur antistitis doctrina rex Osuald cum ea, cui praeerat, gente Anglorum institutus, non solum incognita progenitoribus suis regna caelorum sperare didicit, sed et regna terrarum plus quam ulli maiorum suorum ab eodem
5 uno Deo, qui fecit caelum et terram, consecutus est, denique omnes nationes et prouincias Britanniae, quae in quattuor linguas, id est Brettonum Pictorum Scottorum et Anglorum, diuisae sunt, in dicione accepit.

2. Quo regni culmine sublimatus, nihilominus (quod mirum dictu est) pauperibus et peregrinis semper humilis, benignus et largus fuit. Denique fertur quia tempore quodam, cum die sancto paschae cum praefato episcopo
5 consedisset ad prandium, positusque esset in mensa coram eo discus argenteus regalibus epulis refertus, et iamiamque essent manus ad panem benedicendum missuri, intrasse subito ministrum ipsius, cui suscipiendorum inopum erat cura delegata, et indicasse regi quia multitudo pauperum
10 undecumque adueniens maxima per plateas sederet, postulans aliquid elemosynae a rege. Qui mox dapes sibimet appositae deferri pauperibus, sed et discum confringi, atque eisdem minutatim diuidi praecepit. Quo uiso pontifex, qui assidebat, delectatus tali facto pietatis, apprehendit dextera
15 ram eius et ait : « Numquam inueterescat haec manus. » Quod et ita iuxta uotum benedictionis eius prouenit ; nam cum interfecto illo in pugna manus cum brachio a cetero essent

VI, 1, 2 gente : genti L

VI, 2, 9 quia : qui L || 17 in B : om. LM || a om. L

1. Ch. 4 du livre III de la version vieil-anglaise.

VI¹

<La religion et la piété admirables du roi Oswald>

1. Donc, par l'enseignement de cet évêque, le roi Oswald, qui était à la tête de la nation anglaise, fut formé en même temps qu'elle : il apprit à espérer le royaume des cieux, inconnu de ses ancêtres, et, de plus, il obtint du Dieu unique, qui fit le ciel et la terre, plus de royaumes terrestres qu'aucun de ses ancêtres ; il reçut finalement sous son autorité toutes les nations et provinces de la Bretagne, qui sont réparties en quatre groupes linguistiques, c'est-à-dire les Brittons, les Pictes, les Scots et les Anglais.

2. Et, après son élévation au faite de la dignité royale, il resta cependant – et c'est admirable à dire –, toujours humble, bienveillant et généreux vis-à-vis des pauvres et des étrangers². Ainsi, on rapporte qu'une fois où, pour le saint jour de Pâques, il s'était installé pour le repas avec l'évêque dont nous avons parlé, on avait déposé sur la table, devant lui, un plat d'argent rempli de mets royaux ; on allait avancer les mains pour la bénédiction du pain, quand entra soudain son officier chargé de la prise en charge des nécessiteux ; il indiqua au roi qu'une très grande foule de pauvres, venus de toutes parts, était réunie sur la place publique, demandant une aumône au roi. Aussitôt celui-ci demanda qu'on apporte aux pauvres les mets préparés pour lui ; il demanda aussi que l'on brise le plat et qu'on leur en distribue les morceaux. Voyant cela, l'évêque assis auprès de lui, se réjouissant d'un tel geste de piété, lui prit la main droite et dit : « Que jamais cette main ne vieillisse ! » Et tout se déroula conformément à ce souhait de bénédiction. En effet, quand il fut tué au combat,

2. Bède exalte l'humilité des rois Oswald (III, 3, 2 ; 6, 2 et 9, 2), Oswine (III, 14, 4) et Sigebert des Saxons de l'Est (III, 22, 3).

corpore resectae, contigit ut hactenus incorruptae perdurent. Denique in urbe regia, quae a regina quondam uocabulo
 20 Bebba cognominatur, loculo inclusae argenteo in ecclesia
 sancti Petri seruantur ac digno a cunctis honore uenerantur.

3. Huius industria regis Derorum et Berniciorum prouin-
 ciae, quae eatenus ab inuicem discordabant, in unam sunt
 pacem et uelut unum compaginatae in populum. Erat autem
 nepos Eduini regis ex sorore Acha, dignumque fuit ut tantus
 5 praecessor talem haberet de sua consanguinitate et religionis
 heredem et regni.

VII

<Vt prouincia Occidentalium Saxonum uerbum Dei praedicante
 Birino suscepit ; et de successoribus eius Agilbercto et Leutherio>

1. Eo tempore gens Occidentalium Saxonum, qui antiqui-
 tus Geuissae uocabantur, regnante Cynigislo fidem Christi
 suscepit, praedicante illis uerbum Birino episcopo, qui cum
 consilio papae Honorii uenerat Brittaniam, promittens qui-
 dem se illo praesente in intimis ultra Anglorum partibus,
 5 quo nullus doctor praecessisset, sanctae fidei semina esse
 sparsurum. Vnde et iussu eiusdem pontificis per Asterium
 Genuensem episcopum in episcopatus consecratus est gra-
 dum. Sed Brittaniam perueniens, ac primum Geuissorum gen-

VII, 1, 2 uocabantur : uocantur M

1. *Bebban-burg* en v.-a., moderne *Bamborough* ou *Bamburgh*. Cf. *Hist. Britt.* 63 : « Æthelfrith le Retors régna douze années sur la Bernicie et douze autres sur la Déire - en tout vingt-quatre ans de part et d'autre, et il donna Din Guarog à son épouse qui s'appelait Bebba et du nom de l'épouse la ville prit le sien : *Bebbanburh*. » (première moitié du IX^e siècle).

2. Acha, fille d'Ælle, fut la seconde épouse d'Æthelfrith, la première étant Bebba.

3. Bède tente de légitimer la prise de pouvoir violente d'Oswald, cf. II, 20, 1.

sa main ainsi que son bras furent séparés du reste du corps, et c'est un fait qu'ils demeurent encore aujourd'hui à l'abri de la destruction. Ils sont conservés dans la ville royale qui tire son nom de celui d'une reine d'autrefois, Bebba¹, et ils reposent dans un reliquaire d'argent, à l'église Saint-Pierre, et sont dignement vénérés par tous.

3. Grâce aux efforts de ce roi, les provinces des Déïrois et des Berniciens, jusque-là en désaccord, ont fait leur unité dans la paix et forment en quelque sorte un seul peuple. Il était le neveu du roi Edwin par Acha², sœur de celui-ci, et il était normal qu'un si grand prédécesseur eût un tel successeur de son sang, héritier de sa religion et de son royaume³.

VII⁴

<Comment la province des Saxons de l'Ouest reçut la parole de Dieu, par la prédication de Birinus ; ses successeurs Agilbert et Leuthère>

1. A cette époque, la nation des Saxons de l'Ouest, qui étaient appelés anciennement *Géwissois*, adopta la foi au Christ, sous le règne de Cynegisl⁵ ; celui qui leur prêcha la Parole était l'évêque Birinus, qui était venu en Bretagne avec l'accord du pape Honorius, en promettant que, par sa présence dans les régions les plus intérieures de Bretagne, où nul docteur de la foi n'était allé avant lui, il répandrait les semences de la sainte foi. C'est pourquoi, sur l'ordre de ce même pontife, il fut consacré et élevé à l'épiscopat par Astérius, évêque de Gênes⁶. Mais à son arrivée en Bretagne, rencontrant

4. Ch. 5 du livre III dans la version vieil-anglaise.

5. Cf. II, 5, 5, t. 1, p. 318, n. 1. ~ *Cyne-gisl* : « royal »-« otage (?) ».

6. Birinus, évêque missionnaire ; mentionné à nouveau III, 12, 1. ~ Astérius fut archevêque de Milan (de 630 à 640) mais il résidait à Gênes, loin des Lombards, ariens.

10 tem ingrediens, cum omnes ibidem paganissimos inueniret, utilius esse ratus est ibi potius uerbum praedicare quam ultra progrediens eos, quibus praedicare deberet, inquirere.

2. Itaque euangelizante illo in praefata prouincia, cum rex ipse cathecizatus fonte baptismi cum sua gente ablueretur, contigit tunc temporis sanctissimum ac uictoriosissimum regem Nordanhymbrorum Osualdum adfuisse, eumque de
5 lauacro exeuntem suscepisse, ac pulcherrimo prorsus et Deo digno consortio, cuius erat filiam accepturus in coniugem, ipsum prius secunda generatione Deo dedicatum sibi accepit
10 episcopalem; ubi factis dedicatisque ecclesiis, multisque ad Dominum pio eius labore populis aduocatis, migravit ad Dominum, sepultusque est in eadem ciuitate, et post annos multos, Haedde episcopatum agente, translatus inde in Ventam ciuitatem atque in ecclesia beatorum apostolorum Petri
15 et Pauli positus est.

VII, 2, 9 faciendam : faciendum M

1. Du nom de Cyneburg, d'après la *Vita s. Oswaldi* attribuée à SYMEON DE DURHAM (XII^e siècle).

2. *Dorcic*, v.-a. *Dorcot-cestre*, moderne *Dorchester*, se trouve sur une voie romaine à une dizaine de km au sud-sud-est d'Oxford. Le celtique *derk-* note ce qui est « visible, brillant »; cf. *Condorcet* dans la Drôme. *Dorchester* qui fut un temps siège épiscopal du Wessex et, plus tard, de la Mercie, a perdu de son importance; c'est aujourd'hui un gros bourg fier de ses ruines des XII^e et XIII^e siècles.

3. *Hæddi*, évêque de *Winchester* de 676 à 705. Sur son conseil, *Cædwalla* abdiqua et partit pour Rome. *Hæddi* fit venir les reliques de *Birinus* de *Dorchester-on-Thames* à *Winchester*. L'archevêque THÉODORE (mort en 690) lui adressa un court poème (*Cambridge, Corpus Christi College 320*):

*Te nunc, sancte speculator,
Verbi Dei digne dator,
Haeddi, pie praesul, precor,*

d'abord la nation des *Géwissois*, il ne trouva là que des païens endurcis et jugea plus utile d'y prêcher la Parole que de continuer sa route à la recherche de ceux auxquels il devait prêcher.

2. C'est pourquoi, pendant qu'il évangélisait ladite province et que le roi lui-même, après avoir été catéchisé, recevait les ablutions du baptême en compagnie de sa nation, il se trouva qu'à ce moment-là était présent le très saint et très victorieux roi des Northumbriens, *Oswald*, qui l'accueillit à sa sortie des fonts baptismaux; par une association plus que réussie et digne de Dieu, il prit tout d'abord pour filleul, une fois que celui-ci fut consacré à Dieu par sa seconde naissance, celui dont il allait prendre la fille¹ pour épouse. Et les deux rois firent don à cet évêque de la cité appelée *Dorchester*², pour qu'il y établisse son siège épiscopal; et lorsqu'il y eut bâti et consacré des églises, et que de nombreux peuples eurent été appelés au Seigneur par son pieux travail, alors il s'en alla vers le Seigneur et fut enseveli dans cette même cité; de nombreuses années plus tard, sous l'épiscopat de *Hæddi*³, on le transporta dans la cité de *Venta*⁴ et il fut déposé dans l'église des bienheureux apôtres Pierre et Paul.

*Pontificum ditum decor,
Pro me tuo peregrino
Preces funde Theodoro.*

« Toi donc, saint évêque, / digne agent de la Parole divine, / *Hæddi*, prêtre pieux, je te prie, / Toi le fleuron des pontifes bénis, / Pour moi ton pèlerin, / Dis maintes prières pour *Théodore*. » - Ces octosyllabes sont trochaïques: il est possible que d'autres poèmes de ce rythme, notamment le *Sancte sator suffragator*, soient de *Théodore* ou de son école (cf. *BISCHOFF - LAPIDGE, Biblical Commentaries*, p. 186-189).

4. *Venta ciuitas*, v.-a. *Winta-cestre*. Le nom des tribus celtes *Venta*, que l'on retrouve dans celui de la région galloise de *Gwent*, peut être de la même racine que le nom de *Vénus* et évoquer l'attrait (cf. gallois *gwen* « sourire », ou le nom de région galloise *Gwynedd*). ~ La translation du corps de *Birinus* marque la déchéance de *Dorchester* au profit de *Winchester*.

3. Defuncto autem et rege, successit in regnum filius eius
Coinualch, qui et fidem ac sacramenta regni caelestis susci-
pere rennuit, et non multo post etiam regni terrestri-
potentiam perdidit. Repudiata enim sorore Penda regis
5 Merciorum, quam duxerat, aliam accepit uxorem; ideoque
bello petitus ac regno priuatus ab illo, secessit ad regem
Orientalium Anglorum, cui nomen erat Anna, apud quem
triennio exulans fidem cognouit ac suscepit ueritatis. Nam et
ipse, apud quem exulabat, rex erat uir bonus, et bona ac
10 sancta sobole felix, ut in sequentibus docebimus.

4. Cum uero restitutus esset in regnum Coinualch, uenit in
prouinciam de Hibernia pontifex quidam nomine Agilberctus,
natione quidem Gallus sed tunc legendarum gratia
scripturarum in Hibernia non paruo tempore demoratus,
5 coniunxitque se regi, sponte ministerium praedicandi assu-
mens. Cuius eruditionem atque industriam uidens rex
rogauit eum accepta ibi sede episcopali suae gentis manere
pontificem; qui precibus eius aduens, multis annis eidem
genti sacerdotali iure praefuit. Tandem rex, qui Saxonum
10 tantum linguam nouerat, pertaesus barbarae loquellae,
subintroduxit^a in prouinciam alium suae linguae episcopum,

VII, 4, 2 hibernia : hibernica M || 7 gentis : genti M

a. cf. Ga 2, 4

1. Cen-wealth (« hardi »-« étranger »), régna de 641 (ou 643) à sa mort en 672, sauf pendant ses trois années d'exil (645-648). Il fut un ami de Benoît Biscop et d'Aldfrith, et le protecteur de Wilfrid.

2. Au chapitre suivant. Le roi d'Est-Anglie Anna, *filius Eni*, v.-a. *Eanes sunu*, eut quatre filles et une fille adoptive, toutes canonisées. L'aînée, Seaxburg, épousa Eorcenberht, roi de Kent, et devint abbesse de Faremoutiers (III, 17, 3). Æthelthryth épousa Ecgrith, roi de Northumbrie, puis devint abbesse d'Ely (III, 17). Æthelburg devint abbesse de Faremoutiers, comme sa sœur aînée (III, 8, 1). La quatrième fille, Wihthburg, est enterrée à Ely. La fille adoptive, Sæthryth, devint, elle aussi, abbesse de Faremoutiers (III, 8, 1).

3. *Agilberctus*, en v.-a. *Ægel-berht*, variante d'*Æthel-berht* – les sons mar-

3. Mais, à la mort du roi, son successeur à la tête du royaume fut son fils Cenweahl¹, qui refusa d'accepter la foi et de recevoir les sacrements du royaume céleste, et, peu après, perdit aussi le pouvoir en son royaume terrestre. En effet, il répudia la sœur de Penda, roi des Merciens, qu'il avait épousée, et il prit une autre épouse; par la suite, attaqué et privé de son royaume par ce roi, il se retira chez le roi des Anglais de l'Est, nommé Anna; il vécut auprès de lui trois ans un exil pendant lequel il connut et embrassa la vraie foi. De fait, le roi auprès duquel il était exilé était un homme de bien, et eut le bonheur d'avoir une bonne et sainte descendance, comme nous le montrerons par la suite².

4. Or comme Cenweahl avait retrouvé son royaume, arriva dans son pays un évêque venant d'Irlande, nommé Agilbert³; il était d'origine gauloise, mais il était resté longtemps en Irlande pour étudier les Écritures⁴; il s'attacha au roi, assumant de sa propre initiative la fonction de prêcher. Le roi, voyant son érudition et son activité, lui demanda d'accepter là un siège épiscopal et de demeurer comme évêque de sa nation; et lui, cédant aux prières, fut à la tête de sa nation, pendant de nombreuses années, en vertu de son droit épiscopal. Le roi, qui ne savait que la langue des Saxons, finit par se lasser de son parler barbare et introduisit subrepticement^a dans son pays un autre évêque, parlant sa

qués par <g> et par <th> se réduisant l'un et l'autre entre voyelles à un simple souffle et finissant par disparaître, d'où moderne *Albert*. ~ Aux indications données sur Agilbert dans le présent chapitre, ajoutons les suivantes. Agilbert était le neveu d'Adon, fondateur de Jouarre. Son long séjour en Irlande fut vraisemblablement dans le sud, favorable aux usages romains. Après son éviction de Wessex (663), il alla en Northumbrie et participa au « synode de Whitby » (664; III, 25). Devenu évêque de Paris (667 ou 668), il offrit l'hospitalité à l'archevêque Théodore en route vers Canterbury (III, 1, 4). Il mourut le 11 octobre 680 et fut enterré dans la magnifique crypte de Saint-Paul à Jouarre, qu'il avait probablement fait construire.

4. Cf. III, 27, 2.

uocabulo Vini, et ipsum in Gallia ordinatum ; diuidensque in duas parrochias prouinciam, huic in ciuitate Venta, quae a gente Saxonum *Vintancaestir* appellatur, sedem episcopatus
 15 tribuit. Vnde offensus grauitur Agilberctus, quod haec ipso inconsulto ageret rex, rediit Galliam, et accepto episcopatu Parisiacaе ciuitatis, ibidem *senex ac plenus dierum*^b obiit. Non multis autem annis post abscessum eius a Britania transac-
 20 tibus, pulsus est et Vini ab eodem rege de episcopatu, qui secedens ad regem Merciorum uocabulo Wulfheri, emit pre-
 tio ab eo sedem Lundoniae ciuitatis, eiusque episcopus usque ad uitae suae terminum mansit. Sicque prouincia Occidentalium Saxonum tempore non paucis absque prae-
 sule fuit.

5. Quo etiam tempore rex praefatus ipsius gentis, grauissimis regni sui damnis saepissime ab hostibus adflictus, tandem ad memoriam reduxit, quod eum pridem perfidia regno pulerit, fides agnita Christi in regnum
 5 reuocauerit, intellexitque quod etiam tunc destituta pontifice prouincia recte pariter diuino fuerit destituta praesidio. Misit ergo legatarios in Galliam ad Agilberctum, summissa illum satisfactione deprecans ad episcopatum suae gentis redire. At ille se excusans et uenire non posse contestans, quia
 10 episcopatu propriae ciuitatis ac parrochiae teneretur asstrictus, ne tamen obnixae petenti nil ferret auxilii, misit pro se illo presbyterum Leutherium nepotem suum, qui ei si uellet

VII, 4, 15 ipso haec ~ L || 19 est om. M

b. Jb 42, 16

1. La cause du départ d'Agilbert semble plus complexe. Certes l'obstacle linguistique était réel : Agilbert laissa Wilfrid parler à sa place au « synode de Whitby » pour cette raison (III, 25, 5). Il s'ajoutait cependant une raison politique : les conquêtes du mercien Wulfhere isolaient

langue : il s'appelait Wine et avait aussi été ordonné en Gaule ; le roi divisa son royaume en deux diocèses et attribua un siège épiscopal à ce nouvel évêque dans la cité de Venta, que le peuple des Saxons appelle *Winchester*¹. Dès lors, Agilbert, gravement offensé de ce que le roi avait agi sans le consulter, retourna en Gaule, accepta l'évêché de la cité de Paris et y mourut, *vieux et rassasié de jours*^b. Et quelques années après son départ de Bretagne, Wine fut à son tour chassé de son évêché par ce même roi ; se réfugiant auprès du roi des Merciens, nommé Wulfhere, il lui acheta le siège épiscopal de la cité de Londres et y termina sa vie comme évêque². C'est ainsi que la province des Saxons de l'Ouest fut un long temps sans prélat.

5. A cette époque aussi, le roi, cité plus haut, de cette nation, ayant subi dans son royaume de très fréquents et graves dommages causés par ses ennemis, se rappela enfin que c'était sa trahison de la foi qui l'avait, jadis, chassé du royaume, et que c'était la reconnaissance de la foi au Christ qui l'y avait ramené ; il comprit que la province, privée alors d'évêque, se trouvait également et à juste titre privée de protection divine. Il envoya donc des émissaires en Gaule, auprès d'Agilbert, faisant amende honorable et le suppliant de revenir à l'évêché de sa nation. Lui se refusa et affirma qu'il ne pouvait venir parce il était attaché personnellement à l'évêché de la cité et du diocèse ; cependant pour ne pas paraître refuser toute aide à l'insistance du demandeur, il envoya là pour le remplacer le prêtre Leuthère, son neveu, lequel serait

Dorchester du Wessex (III, 13). Le roi Cenweahl réinvita quelques années plus tard Agilbert et accepta son neveu Leuthère comme évêque (III, 7, 5).

2. L'achat d'un siège épiscopal n'avait rien de scandaleux en Gaule, d'où venait Wine. ~ Wulf-here (« loup »-« armée ») fut roi de Mercie de 658/659 à 674/675. Fils du païen Penda mais lui-même chrétien, il domina l'Angleterre du Sud (cf. III, 30).

ordinaretur episcopus, dicens quod ipse eum dignum esse episcopatu iudicaret. Quo honorifice a populo et a rege suscepto, rogauerunt Theodorum tunc archiepiscopum Doruuernensis ecclesiae ipsum sibi antistitem consecrari; qui consecratus in ipsa ciuitate multis annis episcopatum Geuissorum ex synodica sanctione solus sedulo moderamine gessit.

VIII

<Vt rex Cantuariorum Earconberct idola destrui praeceperit, et de filia eius Earcongota et propinqua Aedilburga, sacratis Deo uirginibus>

1. Anno dominicae incarnationis DCXL Eadbald rex Cantuariorum transiens ex hac uita Earconbercto filio regni gubernacula reliquit, quae ille suscepta XXIII annis et aliquot mensibus nobilissime tenuit. Hic primus regum Anglorum in toto regno suo idola relinqui ac destrui, simul et ieiunium quadraginta dierum obseruari principali auctoritate praecepit. Quae ne facile a quopiam posset contemni, in transgressores dignas et competentes punitiones proposuit. Cuius filia Earcongota, ut condigna parenti suboles, magnarum fuit uirgo uirtutum, seruiens Domino in monasterio quod in regione Francorum constructum est ab

1. Leuthère fut donc consacré évêque en 668 et il occupa le siège de Winchester de 669/670 à 676. L'expression *ex synodica sanctione* (v.-a. *æfter alles seonodes dome*) peut référer soit à une assemblée ecclésiastique, où figurent normalement des laïcs (cf. III, 26, 3), soit à un conseil royal, où figurent normalement des ecclésiastiques (cf. III, 22, 1). Leuthère joua un rôle important dans les débuts du monastère de Bath (cf. chartes de 675 et 680).

2. Ch. 6 du livre III dans la version vieil-anglaise.

3. Earcon-berht (« précieux »-« brillant ») régna de 640 au 14 juillet 664.

ordonné évêque pour le roi, s'il le voulait, disant que, pour sa part, il le jugeait digne de l'épiscopat. Celui-ci fut reçu avec honneur par le peuple et le roi, qui demandèrent à Théodore, alors archevêque de l'Église de Canterbury, de le consacrer comme leur évêque; il fut consacré dans cette cité et, pendant de nombreuses années, il fut seul, conformément à une décision synodale, à exercer l'épiscopat sur les Géwissois, et cela avec zèle et prudence¹.

VIII²

<Comment le roi des Kentois, Earconberht, ordonna de détruire les idoles; vie de sa fille Earcongota, et de sa parente, Æthelburg, vierges consacrées à Dieu>

1. En la 640^e année de l'incarnation du Seigneur, Eadbald, roi des Kentois, quitta cette vie et laissa les commandes du royaume à son fils Earconberht, qui les prit et les garda pendant vingt-quatre ans et quelques mois, de très noble façon³. Il fut le premier roi des Anglais à faire usage de son autorité princière pour ordonner que sur tout son royaume on délaisse les idoles, qu'on les détruise et également qu'on observe le jeûne de quarante jours⁴. Pour éviter que quiconque puisse facilement transgresser ces ordres, il établit, à l'encontre des transgresseurs, des punitions adaptées et appropriées. Sa fille Earcongota⁵, en digne descendante de son père, fut une vierge de grandes vertus, qui servit le Seigneur dans un monastère construit dans le pays des Francs par une

4. Jeûnes de quarante jours avant Pâques (notre carême), avant Noël, et après la Pentecôte. Cf. GOUGAUD, *Dévotions*, p. 143-154.

5. *Earcon-gota* « précieux »-« pleurs ». ~ D'après les *Acta Sanctorum* (7 déc.), Fara de Bourgogne aurait été consacrée dès son enfance par Colomban. Elle serait morte en 665. Le monastère qu'elle fonda en 617 porte son nom : Faremoutiers, dans la Brie, non loin de Meaux, en un lieu appelé *Eboriacum* (cf. *Eboracum* devenu York).

abbatissa nobilissima uocabulo Fara in loco qui dicitur in Brige. Nam eo tempore necdum multis in regione Anglorum monasteriis constructis, multi de Britannia monachicae conuersationis gratia Francorum uel Galliarum monasteria adire solebant, sed et filias suas eisdem erudiendas ac sponso caelesti copulandas mittebant, maxime in Brige et in Cale et in Andilegum monasterio ; inter quas erat Saethryd filia uxoris Annae regis Orientalium Anglorum, cuius supra meminimus, et filia naturalis eiusdem regis Aedilburg ; quae utraque cum esset peregrina, prae merito uirtutum eiusdem monasterii Brigensis est abbatissa constituta. Cuius regis filia maior Sexburg, uxor Earconbercti regis Cantuariorum, habuit filiam Earcongogam, de qua sumus dicturi.

2. Huius autem uirginis Deo dicatae multa quidem ab incolis loci illius solent opera uirtutum et signa miraculorum usque hodie narrari ; uerum nos de transitu tantum illius, quo caelestia regna petiit, aliquid breuiter dicere sufficiat. Imminente ergo die suae uocationis, coepit circuire in monasterio casulas infirmarum Christi famularum, earumque uel maxime quae uel aetate prouectae uel probitate erant morum insigniores. Quarum se omnium precibus humiliter commendans, obitum proxime suum, quem reuelatione didicerat, non celauit esse futurum.

3. Quam uidelicet reuelationem huiusmodi esse perhibebat : uidisse se albatorum cateruam hominum idem monasterium intrare, hosque a se interrogatos, quid quaerent aut quid ibi uellent, respondisse quod ob hoc illo fuerint

VIII, 2, 2 solent om. M
VIII, 3, 4 uellent ibi ~ L

1. Le monastère de Chelles, entre Meaux et Paris mais plus près de Paris, fut fondé en 653 par Clotilde, épouse de Clovis I^{er}, et relancé en 662 par s. Bathilde, esclave anglaise, épousée par Clovis II. ~ C'est aussi s. Clotilde qui fonda Les Andelys en amont de Rouen.

très noble abbesse du nom de Fara, en un lieu appelé *Brie*. En effet, à cette époque, il n'y avait pas beaucoup de monastères construits en pays anglais et beaucoup de gens quittaient la Bretagne pour mener la vie monastique et allaient dans les monastères francs ou ceux des Gaules. Ils y envoyaient aussi leurs filles faire des études et s'y unir à l'époux céleste, surtout en Brie, à Chelles et aux Andelys¹. Parmi celles-ci se trouvaient Sæthryth, fille de l'épouse d'Anna, roi des Anglais de l'Est, dont nous avons déjà parlé, ainsi que la propre fille de ce même roi, Æthelburg ; l'une et l'autre, bien qu'étrangères, furent nommées, en raison de leurs vertus, abbesses de ce même monastère de Brie. De ce roi, la fille aînée Seaxburg, épouse du roi des Kentois Earconberht, eut comme fille Earcongota, dont nous allons parler.

2. Les habitants du lieu racontent encore aujourd'hui nombre de manifestations merveilleuses et de signes miraculeux de cette vierge consacrée à Dieu. En vérité, pour nous, qu'il nous suffise de parler brièvement du passage par lequel elle accéda au royaume des cieux. Donc, à l'approche du jour où elle allait être appelée, elle se mit à faire le tour du monastère, visitant les cellules des servantes du Christ qui étaient malades, et surtout de celles qui étaient d'âge avancé ou remarquables par la droiture de leurs mœurs ; elle se recommandait humblement aux prières de toutes, sans cacher qu'était tout proche le jour de sa mort, qu'elle avait appris par une révélation.

3. Et, disait-elle, voici ce qu'avait été la révélation² : elle avait vu un groupe d'hommes vêtus de blanc entrer dans le monastère ; à ses questions sur ce qu'ils y cherchaient ou ce qu'ils voulaient, ils avaient répondu que leur mission était

2. Les saints sont avertis de leur mort imminente : cf. Introduction, t. 1, p. 43.

5 destinati, ut aureum illud nomisma quod eo de Cantia uenerat, secum assumerent. Ipsa autem nocte in cuius ultima parte, id est incipiente aurora, praesentis mundi tenebras transiens supernam migravit ad lucem, multi de fratribus eiusdem monasterii, qui aliis erant in aedibus, iam manifeste
 10 se concentus angelorum psallentium audisse referebant, sed et sonitum quasi plurimae multitudinis monasterium ingredientis ; unde mox egressi dinoscere quid esset, uiderunt lucem caelitus emissam fuisse permaximam, quae sanctam illam animam carnis uinculis absolutam ad aeterna
 15 patriae caelestis gaudia ducebat. Addunt et alia, quae ipsa nocte in monasterio eodem diuinitus fuerint ostensa miracula ; sed haec nos ad alia tendentes suis narrare permittimus. Sepultum est autem corpus uenerabile uirginis et sponsae Christi in ecclesia beati protomartyris Stephani ;
 20 placuitque post diem tertium, ut lapis quo monumentum tegebatur amoueretur, et altius ipso in loco reponeretur. Quod dum fieret, tantae fragrantia suauitatis ab imis ebulliuit, ut cunctis qui asstabant fratribus ac sororibus quasi opobalsami cellaria esse uiderentur aperta.

4. Sed et matertera eius, de qua diximus, Aedilburg et ipsa Deo dilectam perpetuae uirginitatis gloriam in magna corporis continentia seruauit ; quae cuius esset uirtutis magis post mortem claruit. Cum enim esset abbatissa, coepit facere in
 5 monasterio suo ecclesiam in honorem omnium apostolorum, in qua suum corpus sepeliri cupiebat. Sed cum opus idem ad medium ferme esset perductum, illa ne hoc perficeret morte praerepta est, et in ipso ecclesiae loco, ubi desiderabat, condita. Post cuius mortem, fratribus alia magis curantibus, inter-

VIII, 4, 2 dilectam : dilecta B || 3 seruauit : conseruauit M

1. Le monastère était donc un monastère double, comprenant moines et moniales dans des bâtiments séparés sauf pour l'église (cf. Introduction, t. 1, p. 25).

2. Sur l'odeur de sainteté, cf. Introduction, t. 1, p. 46.

d'emporter avec eux la célèbre pièce d'or qui provenait de Kent. En cette nuit justement, dans son ultime partie, c'est-à-dire à l'aurore, elle passa outre les ténèbres de ce monde, et s'en alla dans la lumière d'en haut : beaucoup de frères du monastère¹, qui se trouvaient dans d'autres bâtiments, rapportaient qu'ils avaient alors entendu, clairement, des chœurs d'anges qui chantaient des psaumes et un bruit comme celui d'une immense foule entrant dans le monastère ; rapidement sortis pour voir ce que c'était, ils virent une lumière, venue du ciel, prodigieuse, qui conduisait aux joies éternelles de la patrie céleste cette âme sainte, délivrée des liens de la chair. Ils ajoutent encore d'autres miracles d'origine divine qui se sont manifestés dans le monastère, cette même nuit ; mais puisque ce n'est pas notre propos, nous laissons leur récit à ceux du monastère et passons à autre chose. Le corps vénérable de la vierge et épouse du Christ fut enseveli dans l'église du bienheureux Étienne, le premier martyr ; on décida, le troisième jour, d'écarter la pierre qui recouvrait le caveau, pour la rehausser, juste au même endroit ; pendant cette opération, une odeur monta du fond comme par bouffée, d'une si grande suavité que, de l'avis de tous les frères et sœurs qui étaient là, c'était comme si on avait ouvert un coffret de baume².

4. Quant à sa tante maternelle, dont nous avons parlé, Æthelburg, elle conserva elle aussi la gloire chère à Dieu de la virginité perpétuelle, en imposant à son corps une sévère continence ; mais l'éclat de sa vertu brilla encore davantage après sa mort. En effet, au temps où elle était abbesse, elle commença à faire construire dans son monastère une église en l'honneur de tous les apôtres, où elle désirait que l'on ensevelît son corps. Mais comme l'ouvrage était à peu près à moitié terminé, la mort l'emporta, si bien qu'elle ne put l'achever, et elle fut déposée dans l'église, précisément où elle le désirait. Après sa mort, les frères furent absorbés par

10 *missum est hoc aedificium annis VII, quibus completis statuerunt ob nimietatem laboris huius structuram ecclesiae funditus relinquere, ossa uero abbatissae illo de loco eleuata in aliam ecclesiam, quae esset perfecta ac dedicata, transferre. Et aperientes sepulchrum eius, ita intemeratum corpus*
 15 *inuenerunt, ut a corruptione concupiscentiae carnalis erat immune; et ita denuo lotum atque aliis uestibus indutum transtulerunt illud in ecclesiam beati Stephani martyris. Cuius uidelicet natalis ibi solet in magna gloria celebrari die nonarum Iuliarum.*

IX

<Vt in loco, in quo occisus est rex Oswald, crebra sanitatum miracula facta, utque ibi primo iumentum cuiusdam uiantis ac deinde puella sit paralytica curata>

1. Regnauit autem Oswald Christianissimus rex Northumbrorum nouem annos, adnumerato etiam illo anno, quem et feralis impietas regis Brettonum et apostasia demens regum Anglorum detestabilem fecerat. Siquidem, ut
 5 *supra docuimus, unanimo omnium consensu firmatum est, ut nomen et memoria apostatarum de catalogo regum Christianorum prorsus aboleri deberet, neque aliquis regno eorum annus adnotari. Quo completo annorum curriculo occisus est, commisso graui proelio, ab eadem pagana gente pagano-*
 10 *que rege Merciorum, a quo et prodecessor eius Eduini peremptus fuerat, in loco qui lingua Anglorum nuncupatur Maserfelth, anno aetatis suae XXXVIII, die quinto mensis Augusti.*

1. Sur le corps de saints demeurant intact après leur mort, cf. Introduction, t. 1, p. 42-43 et p. 46.

2. 7 juillet.

3. Ch. 7 du livre III dans la version vieil-anglaise.

4. III, 1, 2, p. 18, n. 1.

5. Oswald (« divinité »-« pouvoir ») fut tué par Penda (déjà vainqueur d'Edwin, II, 20, 1) à Oswestry (= Oswald's tree « Croix d'Oswald »), près

d'autres soucis et l'on interrompit la construction pendant sept ans, après quoi on décida, devant la quantité de travail nécessaire, d'abandonner définitivement l'église en construction; mais on décida de relever les ossements de l'abbesse et de les transférer dans une autre église, terminée et dédiée. En ouvrant sa tombe, on trouva son corps tout autant épargné de la corruption qu'il avait été préservé de la souillure des concupiscences charnelles¹; on le lava de nouveau, on le revêtit d'autres vêtements, et il fut transféré dans l'église du bienheureux martyr Étienne; on a coutume de célébrer sa fête en grande pompe, le jour des nones de juillet².

IX³

<Comment, là où est mort le roi Oswald, se sont produites de fréquentes guérisons miraculeuses; et comment, en ce lieu, fut guérie d'abord la monture d'un voyageur, et ensuite une jeune paralytique>

1. Le règne d'Oswald, roi très chrétien des Northumbriens, dura neuf ans, si on y inclut l'année que rendirent maudite la sauvagerie impiété du roi des Brittons et la folle apostasie des rois des Anglais. De fait, comme nous l'avons expliqué plus haut⁴, il fut unanimement décidé que le nom et la mémoire des apostats devaient être supprimés du catalogue des rois chrétiens et qu'aucune année ne devait être assignée à leur règne. Lorsqu'il eut accompli le cours de ses années, il fut tué lors d'un rude combat qu'il avait engagé contre la même nation païenne et le même roi païen des Merciens, par qui son prédécesseur Edwin avait déjà été tué, à l'endroit qu'on appelle, en anglais, *Maserfeld*; c'était la trentehuitième année, le cinq août⁵.

de la frontière galloise, à 40 km au sud de Chester, le 5 août 642. ~ *Maserfeld*: le premier élément est difficile à interpréter; le manuscrit de la version vieil-anglaise du Corpus Christi College, Cambridge, a: *mæres-feld* « champ de la frontière ».

2. Cuius quanta fides in Deum, quae deuotio mentis fuerit, etiam post mortem uirtutum miraculis claruit. Namque in loco ubi pro patria dimicans a paganis interfectus est, usque hodie sanitates infirmorum et hominum et pecorum celebrari non desinunt. Vnde contigit ut puluerem ipsum, ubi corpus eius in terram corruit, multi auferentes et in aquam mittentes suis per haec infirmis multum commodi adferrent. Qui uidelicet mos adeo increbruit, ut paulatim ablata exinde terra fossam ad mensuram staturae uirilil altam reddiderit. Nec mirandum in loco mortis illius infirmos sanari, qui semper dum uiueret infirmis et pauperibus consulere, elemosynas dare, opem ferre non cessabat. Et multa quidem in loco illo uel de puluere loci illius facta uirtutum miracula narrantur; sed nos duo tantum, quae a maioribus audiuius, referre satis duximus.

3. Non multo post interfectionem eius exacto tempore, contigit ut quidam equo sedens iter iuxta locum ageret illum; cuius equus subito lassescere, consistere, caput in terram declinare, spumas ex ore demittere, et augescente dolore nimio in terram coepit ruere. Desiluit eques et stramine subtracto coepit expectare horam, qua aut melioratum reciperet iumentum aut relinqueret mortuum. At ipsum diu graui dolore uexatum, cum diuersas in partes se torqueret, repente uolutando deuenit in illud loci, ubi rex memorabilis occubuit.

IX, 2, 1 fides : uis M

IX, 3, 3 terram : terra M

1. Le culte de s. Oswald se répandit vite au loin. Cf. III, 13, 1. Le corps d'Oswald se trouua dispersé. Son crâne peut être celui qu'on a trouvé dans le cercueil de s. Cuthbert, en 1827. Ses mains et bras sont à Bam-borough. Le reste de son corps, d'abord à Bardney, dans le Lincoln-shire, fut transféré à Gloucester par Æthelflæd, fille du roi Alfred le Grand.

2. La grandeur de sa foi en Dieu, la dévotion de son esprit, furent clairement manifestées, après sa mort, par des miracles. En effet, à l'endroit où il a été tué par des païens, alors qu'il combattait pour sa patrie, ne cessent de se produire, jusqu'à aujourd'hui, des guérisons de malades, hommes et bêtes¹. De ce fait, il arriva que bien des gens, prenant de la poussière de l'endroit où son corps s'écrouta sur le sol, et en versant dans de l'eau, apportèrent bien du soulagement à leurs malades grâce à ce mélange². La coutume s'en est répandue au point que, à force d'emporter peu à peu de la terre, la fosse atteignit en profondeur la taille d'un homme debout. Il n'est pas étonnant que des malades retrouvent la santé à l'endroit de la mort de cet homme, qui, durant sa vie, ne cessait de s'occuper des malades et des pauvres, de leur donner l'aumône et de leur porter secours. Et, assurément, l'on raconte de nombreux miracles qui se sont produits soit en ce lieu, soit à partir de la poussière prélevée en ce lieu; pour nous, nous avons jugé suffisant de rapporter deux seulement de ces guérisons, que nous avons entendu conter par nos aînés³.

3. Peu de temps s'étant écoulé depuis sa mort brutale, il advint qu'un homme, à cheval, passa tout près de ce lieu; son cheval accusa une fatigue soudaine, s'arrêta, inclina la tête vers la terre, écuma, et, sous l'effet de la douleur qui augmentait, commença à rouler sur le sol. Le cavalier sauta à terre, lui enleva son équipement et se mit à attendre l'heure où il retrouverait son cheval en meilleure forme, ou le laisserait, mort. Voilà que le cheval, travaillé longtemps par une violente douleur, se tordait en changeant de place et finit, en se roulant, par venir à l'endroit précis où le célèbre roi avait

2. Cf. III, 2, 1.

3. Le chapitre suivant rapporte un autre miracle : l'épisode du cheval fourbu et de la jeune paralytique semblent être des ajouts.

10 Nec mora, quiescente dolore cessabat ab insanis membro-
rum motibus, et consueto equorum more quasi post
lassitudinem in diuersum latus uicissim sese uoluere, statim-
que exurgens quasi sanum per omnia uirecta herbarum
audiuis carpere coepit.

4. Quo ille uiso, ut uir sagacis ingenii, intellexit aliquid
mirae sanctitatis huic loco, quo equus est curatus, inesse, et
posito ibi signo non multo post ascendit equum atque ad hos-
pitium, quo proposuerat, accessit. Quo dum adueniret,
5 inuenit puellam ibi neptem patrisfamilias longo paralysis
morbo grauata; et cum familiares domus illius de acerba
puellae infirmitate ipso praesente quererentur, coepit dicere
ille de loco, ubi caballus suus esset curatus. Quid multa?
Imponentes eam carro, duxerunt ad locum, ibidemque depo-
10 suerunt. At illa posita in loco obdormiuit parumper; et ubi
euigilauit, sanata se ab illa corporis dissolutione sentiens,
postulata aqua ipsa lauit faciem, crines composuit, caput lin-
teo cooperuit, et cum his qui se adduxerant sana pedibus
incedendo reuersa est.

X

<Vt puluis loci illius contra ignem ualuerit>

1. Eodem tempore uenit alius quidam de natione Bretto-
num, ut ferunt, iter faciens iuxta ipsum locum, in quo
praefata erat pugna completa; et uidit unius loci spatium
cetero campo uiridius ac uenustius, coepitque sagaci animo
5 conicere, quod nulla esset alia causa insolitae illo in loco uiridi-
tatis, nisi quia ibidem sanctior cetero exercitu uir aliquis fuisset

IX, 4, 10 obdormiuit : obdormuit M

1. Le v.-a. suggère un grand pan d'étoffe plutôt qu'une coiffe : *and heo mid scytan biswcep*, « et elle s'enveloppa d'une étoffe de lin » (*scyte* a donné le moderne *sheet* « drap, linceul »).

2. Ch. 8 du livre III dans la version vieil-anglaise.

succombé. Aussitôt, la douleur s'apaisa, quitta ses membres malades qui cessaient de s'agiter follement, et, comme le font les chevaux, en se tournant de-ci de-là sur chacun de ses flancs, comme après un coup de fatigue, il se redressa d'un bond et se mit à brouter partout les jeunes herbes, avec plus beaucoup d'avidité, comme un animal en bonne santé.

4. A cette vue, l'homme, d'une intelligence astucieuse, comprit qu'une force miraculeuse et sainte s'attachait à l'endroit où le cheval avait été guéri; il y laissa une marque, puis sans tarder remonta sur son cheval et atteignit l'auberge où il s'était proposé de descendre : à son arrivée, il trouva là une jeune fille, la petite-fille du maître de maison, depuis longtemps accablée par une paralysie; les familiers de la maison se plaignirent, en sa présence, de la cruelle infirmité de la jeune fille : alors il se mit à parler du lieu où son cheval avait été guéri. Que dire de plus? La plaçant sur un chariot, ils la conduisirent à l'endroit indiqué et l'y déposèrent. Elle, posée à cet endroit, s'y endormit quelque temps; lorsqu'elle s'éveilla, elle se sentit guérie de son état de faiblesse physique, demanda de l'eau, se lava le visage, arrangea sa chevelure, couvrit sa tête d'un voile de lin¹ et revint, à pied, en bonne santé, en compagnie de ceux qui l'avaient amenée.

X²

<Comment un peu de terre prélevée en cet endroit fut efficace contre un incendie>

1. A la même époque, un autre homme issu de la nation des Brittons passa, raconte-t-on, chemin faisant, tout près du lieu où s'était déroulé le combat cité plus haut; il constata qu'une partie de l'endroit était plus verdoyant et plus plaisant que le reste du terrain; avec sagacité, il commença à supposer que la seule cause possible de la verdoyance inhabituelle de l'endroit ne pouvait être que le fait qu'un homme, dépassant en sainteté toute l'armée, se trouvait avoir été tué

interfectus. Tulit itaque de puluere terrae illius secum illigans in linteo, cogitans (quod futurum erat) quia ad medellam infirmantium idem puluis proficeret ; et pergens itinere suo
 10 peruenit ad uicum quendam uespere, intrauitque in domum in qua uicani caenantes epulabantur, et susceptus a dominis domus resedit et ipse cum eis ad conuiuium, appendens linteolum cum puluere, quem adtulerat, in una posta parietis.

2. Cumque diutius epulis atque ebrietati uacarent, accenso grandi igne in medio, contigit uolantibus in altum scintillis culmen domus, quod erat uirgis contextum ac foeno tectum, subitaneis flammis impleri. Quod cum repente conuiuiae terrore confusi conspicerent, fugerunt foras, nil ardenti domui et iamiamque periturae prodesse ualentes. Consumta ergo
 5 domu flammis, posta solummodo, in qua puluis ille inclusus pendeat, tuta ab ignibus et intacta remansit. Qua uisa uirtute mirati sunt ualde, et perquirentes subtilius inuenerunt,
 10 quia de illo loco assumtus erat puluis, ubi regis Osualdi sanguis fuerat effusus. Quibus patefactis ac diffamatis longe lateque miraculis, multi per dies locum frequentare illum et sanitatum ibi gratiam capere sibi suisque coeperunt.

XI

<Vt super reliquias eius lux caelestis tota nocte steterit, et ut per eas sint daemoniaci curati>

1. Inter quae nequaquam silentio praetereundum reor, quid uirtutis ac miraculi caelestis fuerit ostensum, cum ossa

x, 2, 7 solummodo : solummodum M

1. Sur la fréquence des incendies au haut Moyen Age, cf. Introduction, t. 1, p. 17.

2. Ch. 9 du livre III dans la version vieil-anglaise.

ici même. Aussi emporta-t-il de la terre de ce sol, la plaça dans une pochette de sa ceinture, pensant – et c'est ce qui allait se produire – que cette même terre pourrait servir pour soigner des malades. Continuant sa route, il arriva, le soir, dans un village et entra dans une maison où les habitants du village s'étaient réunis pour festoyer ; il fut accueilli par les maîtres de maison, se mit lui aussi à table avec eux, suspendit la ceinture, contenant la terre qu'il avait prise, à un montant du mur.

2. Après un long temps donné à la bonne chère et à la boisson, voici que le feu allumé au milieu de la salle produisit des flammèches qui s'envolèrent vers le plafond et enflammèrent soudain le toit de la maison, constitué d'un assemblage de branches que recouvrait du chaume¹. Voyant cela, tout à coup, les convives furent saisis de terreur, s'enfuirent dehors, incapables d'être utiles en quoi que ce soit à la maison en flamme, qui allait inévitablement disparaître rapidement. Or si la maison fut consumée par les flammes, le montant où était suspendue la fameuse poussière resta seul intact, protégé des flammes. A la vue du miracle, ce fut grand étonnement ; on chercha plus finement la raison et l'on trouva que la terre avait été prise à l'endroit où avait été répandu le sang du roi Oswald. Ces miracles ayant été révélés et racontés longuement au loin, il y eut de nombreuses personnes qui, au fil des jours, se mirent à fréquenter cet endroit et à obtenir la grâce de la guérison, pour eux et pour les leurs.

XI²

<Comment une lumière céleste demeura toute une nuit fixée au-dessus des reliques d'Oswald, et comment, par elles, furent guéris des possédés du démon>

1. Parmi les points qu'il ne faut pas passer sous silence, il y a, à mon sens, la manifestation d'un phénomène surnaturel,

eius inuenta atque ad ecclesiam, in qua nunc seruantur, translata sunt. Factum est autem hoc per industriam reginae

5 Merciorum Osthyrdæ, quæ erat filia fratris eius, id est Osuiu, qui post illum regni apicem tenebat, ut in sequentibus dicemus.

2. Est monasterium nobile in prouincia Lindissi, nomine *Beardaneu*, quod eadem regina cum uiro suo Aedilredo multum diligebat, uenerabatur, excolebat, in quo desiderabat honoranda patrum sui ossa recondere. Cumque uenisset carum, in quo eadem ossa ducebantur, incumbente uespera in monasterium præfatum, noluerunt ea, qui erant in monasterio, libenter excipere, quia etsi sanctum eum nouerant, tamen quia de alia prouincia ortus fuerat et super eos regnum acceperat, ueteranis eum odiis etiam mortuum insequerentur. Vnde factum est, ut ipsa nocte reliquiae allatae foris permanerent, tentorio tantum maiore supra carrum, in quo inerant, extenso. Sed miraculi caelestis ostensio, quam reuerenter eae suscipiendae a cunctis fidelibus essent, patefecit. Nam tota ea nocte columna lucis a carro illo ad caelum usque porrecta omnibus paene eiusdem Lindissae prouinciae locis conspicua stabat. Vnde mane facto fratres monasterii illius, qui pridie abnuerant, diligenter ipsi petere coeperunt, ut apud se eadem sanctae ac Deo dilectae reliquiae conderentur. Lota igitur ossa intulerunt in thecam, quam

xi, 2, 18 eadem : eadem *LMB*

1. Os-thryth (« nom de divinité »-« puissance »), nièce d'Oswald, épousa Æthelred qui succéda sur le trône de Mercie à son frère Wulfhere, en 675. En 697 elle fut assassinée (V, 24, 1), peut-être pour être restée trop northumbrienne en propageant le culte de s. Oswald. ~ Bède parlera d'Oswiu en III, 14, 1.

2. V.-a. *Beardan ea* « terrain bordé d'eau de Bearda [nom d'homme] » ; à moins de 20 km à l'est de Lincoln. Les moines de Bardney, en souvenir de l'épisode, laissèrent, dit-on, leur porte toujours ouverte si bien qu'à une personne oubliant de fermer sa porte, on lançait : « Tu reviens

un vrai miracle du ciel, lorsque ses ossements furent découverts et transférés dans l'église où on les conserve encore. Cela fut fait grâce à la volonté de la reine des Merciens, Osthyrth, la fille de son frère, c'est-à-dire Oswiu, qui détint après lui le sceptre royal, comme nous le dirons plus loin¹.

2. Il existe un monastère célèbre dans la province de Lindsey, appelé *Bardney*² ; la reine et son époux Æthelred lui vouaient une grande affection, un grand respect, le protégeaient, et c'est là qu'elle désirait déposer les ossements de son oncle, pour qu'ils y soient honorés. Lorsque le chariot qui servait au transport des ossements arriva au monastère en question à la tombée de la nuit, ceux du monastère refusèrent de leur faire bon accueil, car, même s'ils reconnaissaient sa sainteté, étant donné qu'il était né dans une autre province et avait reçu le pouvoir sur eux, ils le poursuivaient, jusque dans la mort, d'une haine persistante. Voilà pourquoi, cette nuit-là, les reliques qu'on transportait demeurèrent à l'extérieur ; on se contenta de déployer une assez grande tente sur le chariot qui les contenait. Mais une manifestation miraculeuse du ciel montra avec quel respect elles devaient être accueillies par tous les fidèles. En effet, pendant toute la nuit, une colonne lumineuse s'éleva du chariot jusqu'au ciel, visible presque partout dans la province de Lindsey³. Aussi, le matin venu, les frères du monastère, qui, la veille, avaient refusé, se mirent à demander avec insistance que soient inhumées chez eux ces reliques saintes et si chères à Dieu. Ils lavèrent donc les ossements, les placèrent dans le reliquaire

de Bardney ? » (Colgrave - Mynors, p. 242, n. 2). ~ Le roi de Mercie Æthelred lutta contre le Kent (III, 12, 2) et la Northumbrie (III, 19 ; 20, 1). Il assista au synode de Hatfield (V, 15, 2), fit ordonner évêque Offfor (III, 21, 5) et soutint Wilfrid (V, 19, 13). Il abdiqua en 704 pour se faire moine. Il mourut abbé en 716 (d'après la version vieil-anglaise d'*HE*) et fut enterré à Bardney. Son successeur Coenred alla à Rome se faire moine en 709 (V, 19, 1 et 24, 1).

3. Sur ce rayonnement, cf. Introduction, t. 1, p. 46.

20 in hoc praeparauerant, atque in ecclesia iuxta honorem congruum posuerunt, et ut regia uiri sancti persona memoriam haberet aeternam, uexillum eius super tumbam auro et purpura compositum apposuerunt, ipsamque aquam, in qua lauerant ossa, in angulo sacrarii fuderunt. Ex quo tempore
25 factum est, ut ipsa terra, quae lauacrum uenerabile suscepit, ad abigendos ex obsessis corporibus daemones gratiae salutaris haberet effectum.

3. Denique tempore sequente, cum praefata regina in eodem monasterio moraretur, uenit ad salutandam eam abbatissa quaedam uenerabilis, quae usque hodie superest, uocabulo Aedilhild, soror uirorum sanctorum Aedilui et
5 Alduini, quorum prior episcopus in Lindissi prouincia, secundus erat abbas in monasterio quod uocatur *Peartaneu*, a quo non longe et illa monasterium habebat. Cum ergo ueniens illo loqueretur cum regina, atque inter alia, sermone de Osualdo exorto, diceret quod et ipsa lucem nocte illa
10 supra reliquias eius ad caelum usque altam uidisset, adiecit regina quia de puluere pauimenti, in quo aqua lauacri illius effusa est, multi iam sanati essent infirmi. At illa petiit sibi portionem pulueris salutiferi dari, et accipiens illigatum panno condidit in capsella et rediit. Transacto autem tempore

XI, 2, 24 lauerant : lauerunt M

XI, 3, 8 ueniens om. M || 13 illigatum : illigatam M

1. V.-a. : *his segen se wæs mid golde and mid godwebbe gefrætwad*, « son enseigne qui était ornée d'or et de beau tissu ». Les enseignes d'or des rois jalonnent le poème de *Beowulf* : dans le bateau-tombeau du roi Scild, on met « une enseigne dorée haut au-dessus de la tête » (v. 47b-48a) ; le roi Hrothgar remet au prince Beowulf « une enseigne dorée en récompense de sa victoire » sur l'ogre Grendel (1021) ; dans le trésor accaparé par le dragon, le roi Beowulf (ou son jeune futur successeur Wiglaf) se saisit de « l'étendard, la plus éclatante des enseignes » (2776b-2777a). ~ Le roi de Mercie Offa enrichit encore le tombeau.

qu'ils avaient préparé à cet effet et les déposèrent dans l'église avec les honneurs requis ; et, voulant que la personne royale du saint homme jouisse d'un souvenir éternel, ils placèrent sur sa tombe son étendard tissé à la fois d'or et de pourpre¹ ; quant à l'eau avec laquelle ils avaient lavé les ossements, ils la versèrent dans un coin du sanctuaire². Depuis cette époque, la terre qui a recueilli l'eau vénérable s'est trouvée posséder la vertu salutaire de chasser les démons hors des corps qu'ils ont occupés.

3. Enfin, par la suite, comme ladite reine séjournait dans le monastère, voici que vint la saluer une abbessse vénérable, encore vivante aujourd'hui, nommée Æthelhild, sœur de deux saints hommes, Æthelwine et Ealdwine ; le premier était évêque dans la province de Lindsey, le second était abbé d'un monastère, appelé *Partney*³, non loin du monastère qu'elle dirigeait. Donc, arrivée là, elle s'entretenait avec la reine, et entre autres choses, la conversation porta sur Oswald et elle disait qu'elle aussi avait vu, en cette nuit, la lumière qui s'était levée sur les reliques du saint, montant là-haut jusqu'au ciel ; la reine ajouta que la poussière du pavement, sur lequel s'était répandue l'eau qui avait servi à le laver, avait déjà guéri de nombreux malades. Et elle demanda qu'on lui donne un peu de cette poussière salutaire ; elle en reçut, la mit dans un nouet, le plaça dans un coffret et prit le chemin du retour. Il se passa quelque temps et, alors qu'elle

Cf. son contemporain ALCUIN, *De sanct. Eubor.*, v. 388-90 :

Postea rex felix ornauerat Offa sepulchrum

Vt decus et specimen tumbae per saecula maneret,

Praemia pro modico sumpturus magna labore.

« Par la suite le roi béni de la fortune, Offa, avait orné le sépulcre / Afin que l'éclat et l'aspect du tombeau perdurent à jamais, / S'acquérant de grandes récompenses pour un effort modeste. »

2. *In angulo sacrarii* : v.-a. *in ænne ende þære cirican*, « à une extrémité de l'église ».

3. Cf. II, 16, 2, t. 1, p. 378-379, n. 2.

15 aliquanto, cum esset in suo monasterio, uenit illic quidam
 hospes qui solebat nocturnis saepius horis repente ab
 immundo spiritu grauissime uexari. Qui cum benigne sus-
 ceptus post caenam in lecto membra posuisset, subito a
 diabolo arreptus clamare, dentibus frendere, spumare et
 20 diuersis motibus coepit membra torquere ; cumque a nullo
 uel teneri uel ligari potuisset, cucurrit minister et pulsans ad
 ostium nuntiauit abbatissae. At illa aperiens ianuam monas-
 terii exiuit ipsa cum una sanctimonialium feminarum ad
 locum uirorum, et euocans presbyterum rogauit secum
 25 uenire ad patientem. Vbi cum uenientes uiderent multos
 adfuisse, qui uexatum tenere et motus eius insanos compri-
 mere conati nequaquam ualebant, dicebat presbyter
 exorcismos, et quaeque poterat pro sedando miseri furore
 agebat ; sed nec ipse, quamuis multum laborans, proficere
 30 aliquid ualebat. Cumque nil salutis furenti superesse uidere-
 tur, repente uenit in mentem abbatissae puluis ille praefatus,
 statimque iussit ire ministram, et capsellam in qua erat addu-
 cere. Et cum illa adferens, quae iussa est, intraret atrium
 domus, in cuius interioribus daemioniosus torquebatur, con-
 35 tincuit ille subito, et quasi in somnum laxatus deposuit caput,
 membra in quietem omnia composuit.

4. Conticuere omnes intentique ora tenebant quem res exi-
 tum haberet solliciti exspectantes. Et post aliquantum horae
 spatium resedit qui uexabatur, et grauiter suspirans, « Modo,
 inquit, sanum sapio ; recepi enim sensum animi mei. » At
 5 illi sedulo sciscitabantur, quomodo hoc contigisset. Qui ait :

XI, 3, 21 teneri : tenere *L*

XI, 4, 4 recepi : recipi *LM*

se trouvait dans son monastère, voici qu'arriva un hôte qui, depuis longtemps, était l'objet, la nuit, de brusques et violentes attaques d'un esprit impur. Après avoir été bien accueilli, lorsque, après le repas, il eut étendu ses membres dans un lit, il fut saisi brusquement par le diable : il se mit à crier, à grincer des dents, à écumer, à contorsionner ses membres en tous sens. Comme personne ne pouvait le tenir ou l'attacher, un serviteur accourut, frappa à la porte de l'abbesse et la mit au courant. Alors, ouvrant la porte du monastère, elle sortit en compagnie d'une des moniales et se dirigea vers le quartier des hommes ; elle appela un prêtre et lui demanda de l'accompagner auprès du patient¹. En arrivant, ils virent qu'un grand nombre de gens s'étaient rassemblés là, qui ne réussissaient ni à tenir le possédé, ni à arrêter ses mouvements insensés ; le prêtre récita les exorcismes et faisait tout son possible pour apaiser la folie furieuse du malheureux. Mais lui non plus, malgré tous ses efforts, n'obtenait aucun résultat. Il ne restait, semblait-il, plus de remède salutaire pour le dément, quand tout à coup, voici que l'abbesse pensa à cette fameuse poudre ; aussitôt elle envoya une servante chercher le coffret où elle se trouvait. Et à peine arrivait-elle, portant la poudre demandée, dans l'entrée du bâtiment à l'intérieur duquel le possédé était tourmenté, que tout à coup celui-ci se tut et, comme s'il avait trouvé l'apaisement d'un sommeil tranquille, laissa aller sa tête et disposa tous ses membres pour dormir.

4. Tous se turent, et, attentifs, tendaient leurs regards², guettant attentivement le dénouement de l'affaire. Au bout d'une heure environ, celui qui était tourmenté se mit sur son séant et, avec un profond soupir : « Maintenant, dit-il, je me sens guéri ; j'ai retrouvé mes sens. » Or ils cherchaient vivement à savoir comme la chose s'était produite. Et lui de dire :

1. Le monastère dont Æthelhild est abbessse est un monastère double ; cf. Introduction, t. 1, p. 25.

2. VIRGILE, *Aen.* II, v. 1.

« Mox ut uirgo haec cum capsella quam portabat appropinquavit atrio domus huius, discessere omnes qui me premebant spiritus maligni, et me relicto nusquam comparuerunt. » Tunc dedit ei abbatissa portiunculam de puluere illo, et sic data oratione a presbytero noctem illam quietissimam duxit, neque aliquid ex eo tempore nocturni timoris aut uexationis ab antiquo hoste pertulit.

XII

<Vt ad tumbam eius sit puerulus a febre curatus>

1. Sequente dehinc tempore fuit in eodem monasterio puerulus quidam, longo febrium incommodo grauiter uexatus. Qui cum die quadam sollicitus horam accessionis expectaret, ingressus ad eum quidam de fratribus, « Vis, inquit, mi nate, doceam te quomodo cureris ab huiusmodi molestia languoris ? Surge, ingredere ecclesiam, et accedens ad sepulchrum Osualdi ibi reside, et quietus manens adhere tumbae. Vide ne exeas inde nec de loco mouearis, donec hora recessionis febrium transierit. Tunc ipse intrabo, et educam te inde. » Fecit ut ille suaserat, sedentemque eum ad tumbam sancti infirmitas tangere nequaquam praesumsit ; quin in tantum timens aufugit, ut nec secunda die nec tertia neque umquam exinde eum auderet contingere. Quod ita esse gestum, qui referebat mihi frater inde adueniens adiecit, quod eo adhuc tempore quo mecum loquebatur, superesset in eodem monasterio iam iuuenis ille, in quo tunc puero factum erat hoc miraculum sanitatis^a. Nec mirandum preces regis illius

^x1, 4, 6 capsella : capsellae L

^{xii}1, 3 quadam : quodam M || 5 huiusmodi : huius M || 10 eum om. M

a. Ac 4, 22

1. Ch. 10 du livre III dans la version vieil-anglaise.

« Aussitôt que cette jeune fille s'est approchée de l'entrée de cette maison, avec le coffret qu'elle portait, tous les esprits malins qui m'assaillaient se sont dispersés et, après m'avoir lâché, ont complètement disparu. » Alors l'abbesse lui donna une pincée de la poussière, le prêtre offrit une prière, et il passa une nuit parfaitement calme ; depuis cette époque il n'eut plus à souffrir, en quoi que ce soit, de crainte nocturne ou de tourment causés par l'antique ennemi.

XII¹

<Comment, sur sa tombe, un jeune garçon fut guéri de la fièvre>

1. Plus tard, il y avait, dans ce même monastère, un jeune garçon tourmenté gravement par de longs accès de fièvre. Un jour qu'il attendait, dans l'inquiétude, l'heure de l'accès fébrile, un des frères vint vers lui : « Veux-tu, dit-il, mon enfant, que je te montre comment tu peux guérir de cette pénible maladie ? Lève-toi, entre dans l'église, va jusqu'au tombeau d'Oswald², installe-toi là et reste tranquillement appuyé contre la tombe. Ne t'en détache pas, ne bouge pas de là, jusqu'à ce que vienne l'heure de la tombée de la fièvre. Alors, je viendrai et je te ferai sortir. » Il fit comme l'autre lui avait conseillé, et, tandis qu'il était assis près de la tombe du saint, la maladie n'osa plus le toucher³ ; mieux encore, elle prit tellement peur qu'elle n'osa s'en prendre à lui, ni le lendemain, ni le troisième jour, ni jamais par la suite. Le frère, qui me rapportait que cela s'était ainsi passé, et qui venait de ce monastère, a ajouté que, encore à l'époque où il s'entretenait avec moi, vivait dans ce monastère, devenu alors jeune homme, l'enfant qui avait été guéri miraculeusement^a. Et il n'est

2. La version vieil-anglaise, ici et *infra*, précise : *se halga Oswald* « saint Oswald ». ~ GOUGAUD, *Dévotions*, p. 32, n. 3 (fin), signale le *modus orandi* d'Oswald comme un cas isolé.

3. Personnification de la maladie, comme de la fièvre de la belle-mère de Simon-Pierre en Lc 4, 39.

iam cum Domino regnantis multum ualere apud eum, qui temporalis regni quondam gubernacula tenens magis pro aeterno regno semper laborare ac deprecari solebat.

2. Denique ferunt, quia a tempore matutinae laudis saepius ad diem usque in orationibus persteterit, atque ob crebrum morem orandi siue gratias agendi Domino semper, ubicumque sedens, supinas super genua sua manus habere solitus sit. Vulgatum est autem, et in consuetudinem prouerbii uersum, quod etiam inter uerba orationis uitam finierit ; namque cum armis et hostibus circumseptus iamiamque uideret se esse perimendum, orauit pro animabus exercitus sui. Vnde dicunt in prouerbio : « Deus miserere animabus, dixit Oswald cadens in terram. »

3. Ossa igitur illius translata et condita sunt in monasterio, quo diximus. Porro caput et manus cum brachiis a corpore praecisas iussit rex, qui occiderat, in stipitibus suspendi. Quo post annum deueniens cum exercitu successor regni eius Osuiu abstulit ea, et caput quidem in cimiterio Lindisfarnensis ecclesiae, in regia uero ciuitate manus cum brachiis condidit.

XIII

<Vt in Hibernia sit quidam per reliquias eius a mortis articulo reuocatus>

1. Nec solum inlyti fama uiri Britanniae fines lustrauit uniuersos, sed etiam trans oceanum longe radios salutiferae

xii, 1, 19 quondam *om. M* || 20 regno *om. M*

xii, 2, 7 namque : *nam M*

xii, 3, 4 deueniens : *ueniens M*

xiii, 1, 2 radios : *radio M*

1. De matines (3 heures du matin) à l'aurore.

2. *Dicunt in prouerbio* : v.-a. *cwædon heo ... in gydde*, « on dit ... en style marqué... ».

3. Bamborough.

pas étonnant que les prières de ce roi, qui règne à présent avec le Seigneur, aient eu beaucoup d'influence sur lui, puisque c'était un homme qui, du temps où il tenait le pouvoir d'un royaume temporel, avait toujours travaillé et prié de préférence en vue du royaume éternel.

2. Enfin on dit que, depuis l'heure de la louange matinale, il restait souvent en oraison jusqu'au jour¹, et que, à cause de sa pratique continuelle de l'oraison ou de l'action de grâces au Seigneur, il avait pris l'habitude, partout où il s'asseyait, de tenir ses mains sur ses genoux, tournées vers le haut. On rapporte aussi, et c'est devenu un proverbe usuel, qu'il acheva même sa vie en articulant une prière. En effet, encerclé par des ennemis en arme, et voyant qu'arrivait le temps de la mort, il pria pour les âmes des gens de son armée. D'où l'expression : « Dieu, aie pitié des âmes, dit Oswald tombant à terre². »

3. Ses ossements ont été transférés et ensevelis dans le monastère dont nous avons parlé. Quant à sa tête et à ses mains, coupées du corps en même temps que les bras, selon les ordres du roi qui l'avait tué, elles furent suspendues à des pieux. L'année suivante, son successeur sur le trône, Oswiu, vint là avec son armée et les recueillit ; la tête, il l'ensevelit dans le cimetière de l'église de Lindisfarne, mais c'est dans la cité royale³ qu'il déposa les mains avec les bras.

XIII⁴

<Comment, en Irlande, un homme à l'article de la mort fut, grâce aux reliques d'Oswald, rappelé à la vie>

1. La renommée de cet homme illustre éclaira non seulement tout le territoire de la Bretagne, mais elle répandit encore le rayonnement de sa lumière de salut au-delà de l'Océan, au

4. Ch. 11 du livre III dans la version vieil-anglaise.

lucis spargens Germaniae simul et Hiberniae partes adtigit. Denique reuerentissimus antistes Acca solet referre quia
 5 cum Romam uadens apud sanctissimum Fresonum gentis
 archiepiscopum Vilbrordum cum suo antistite Wilfrido mora-
 retur, crebro eum audierit de mirandis, quae ad reliquias
 eiusdem reuerentissimi regis in illa prouincia gesta fuerint,
 narrare. Sed et in Hibernia cum presbyter adhuc peregrinam
 10 pro aeterna patria duceret uitam, rumorem sanctitatis illius
 in ea quoque insula longe lateque iam percrebuisse ferebat.
 E quibus unum, quod inter alia rettulit, miraculum praesenti
 nostrae historiae inserendum credidimus.

2. « Tempore, inquit, mortalitatis, quae Britanniam Hiber-
 niamque lata strage uastauit, percussus est eiusdem clade
 pestis inter alios scolasticus quidam de genere Scottorum,
 doctus quidem uir studio litterarum, sed erga curam perpe-
 5 tuae suae saluationis nihil omnino studii et industriae
 gerens. Qui cum se morti proximum uideret, timere coepit et
 pauere, ne mox mortuus ob merita scelerum ad inferni claus-
 tra raperetur, clamauitque me, cum essem in uicinia positus,
 et inter aegra tremens suspiria flebili uoce talia mecum
 10 querebatur : 'Vides, inquit, quia iamiamque crescente corpo-
 ris molestia ad articulum subeundae mortis compellor. Nec
 dubito me post mortem corporis statim ad perpetuam animae

XIII, 1, 9 in *om. M*

XIII, 2, 8 uicinia : uicina *M*

1. Acca, ami de Wilfrid et de Bède : cf. V, 20, 2, t. 3, note *ad loc.*

2. Willibrord, formé à Ripon par Wilfrid, « pérégrina » en Irlande puis en 690 partit, avec onze compagnons, évangéliser la Frise sur les traces de Wilfrid (V, 10, 1), et avec l'aide de Pépin II, duc des Francs. Le pape Sergius I^{er} lui donna le nom de Clément, le consacra archevêque, et fixa son archevêché à Utrecht. Willibrord fonda le monastère d'Echternach (au Luxembourg) ; il y fut enterré en 739. L'HE (V, 10-11), les *Vitae Cuthberti* en prose (*Vita* anonyme IV, 6 et *Vita* de BÈDE 44) racontent la guérison d'un moine de l'entourage de Willibrord venu rendre visite à ses confrères de Lindisfarne. ALCUIN écrivit une *Vita Willibrordi* en prose, puis en vers.

loin, et atteignit aussi bien les régions de la Germanie que celles de l'Irlande. Ainsi, le très révérend évêque Acca¹ rap-
 porte volontiers qu'au cours de son voyage à Rome, il s'arrêta
 chez le très saint Willibrord², archevêque de la nation fri-
 sonne, en compagnie de son évêque Wilfrid³, et l'entendit
 fréquemment raconter les miracles qui s'étaient passés
 auprès des reliques du très révérend roi, dans cette province.
 Mais en Irlande aussi, à l'époque où, simple prêtre, il faisait
 un pèlerinage pour témoigner de la patrie éternelle, le bruit
 de sa sainteté, disait-il, s'était également largement répandu
 sur toute l'étendue de l'île ; nous avons cru bon d'insérer
 dans notre *Histoire* l'un des miracles, qu'entre autres, il
 rapporta.

2. « A l'époque, dit-il, de l'épidémie mortelle qui causa
 d'immenses ravages en Bretagne et en Irlande, il y eut, parmi
 les autres victimes frappées par cette peste désastreuse, un
 savant d'origine scote, fort versé sans doute dans l'étude des
 lettres, mais qui ne se donnait aucun souci ni aucune peine
 pour assurer son salut éternel. Se voyant tout près de la mort,
 il se mit à craindre et à s'effrayer à l'idée que, sitôt mort, il
 serait emporté dans les geôles de l'enfer, pour prix de ses
 crimes ; il m'appela en criant – j'étais installé dans le voisi-
 nage – et tout en tremblant et soupirant comme un malade,
 d'une voix larmoyante, il se plaignit à moi : 'Tu vois, dit-il,
 que l'aggravation incessante de la maladie me pousse à
 l'article de la mort. Je ne doute pas qu'après la mort de mon

3. Wilfrid, né vers 633 d'une famille noble, se fit moine à Lindisfarne. Il alla à Rome. Il participa au « synode de Whitby » en 664 (III, 25). Évêque d'York, deux fois déposé, il retourna deux fois à Rome plaider sa cause. Chemin faisant, en 678 et en 703, il évangélisa les Frisons (V, 19, 8). La rencontre avec Willibrord se place lors de ce dernier voyage. Elle ne figure pas dans la *Vita Wilfridi* d'ÉTIENNE DE RIPON.

mortem rapiendum ac infernalibus subdendum esse tormentis, quia tempore non pauco inter studia diuinae lectionis
 15 uitiorum potius implicamentis quam diuinis solebam seruire mandatis. Inest autem animo, si mihi pietas superna aliqua uiuendi spatia donauerit, uitiosos mores corrigere atque ad imperium diuinae uoluntatis totam ex integro mentem uitamque transferre. Verum noui non hoc esse meriti mei, ut
 20 indutias uiuendi uel accipiam uel me accepturum esse confidam, nisi forte misero mihi et indigno uenia, per auxilium eorum qui illi fideliter seruierunt, propitiari dignatus fuerit. Audiuimus autem, et fama creberrima, quia fuerit in gente uestra rex mirandae sanctitatis, uocabulo Oswald, cuius
 25 excellentia fidei et uirtutis etiam post mortem uirtutum frequentium operatione claruerit; precorque, si aliquid reliquiarum illius penes te habes, adferas mihi, si forte mihi Dominus per eius meritum misereri uoluerit.' At ego respondi: 'Habeo quidem de ligno, in quo caput eius occisi a
 30 paganis infixum est, et, si firmo corde credideris, potest diuina pietas per tanti meritum uiri et huius uitae spatia longiora concedere et ingressu te uitae perennis dignum reddere.' Nec moratus ille integram se in hoc habere fidem respondebat.

3. Tum benedixi aquam, et astulam roboris praefati immittens obtuli aegro potandum. Nec mora, melius habere coepit, et conualescens ab infirmitate multo deinceps tempore uixit, totoque ad Deum corde et opere conuersus,
 5 omnibus, ubicumque perueniebat, clementiam pii conditoris et fidelis eius famuli gloriam praedicabat. »

corps je serai emporté aussitôt vers la mort éternelle de l'âme et que je serai soumis aux tourments infernaux, car, tout en passant beaucoup de temps à l'étude de la sainte lecture, je me soumettais plutôt aux liens inextricables des vices qu'aux injonctions divines. Mais j'ai l'intention, si la divine compassion me donne quelque temps à vivre, de corriger ma conduite coupable et d'amener au service de la volonté divine ma pensée et ma vie tout entières. En vérité, je sais bien que je ne peux attendre de mon mérite d'obtenir un délai de vie ni d'espérer l'obtenir, à moins que le Seigneur ne daigne accorder sa pitié, par l'intercession de ceux qui l'ont fidèlement servi, au misérable que je suis, indigne du pardon. Nous avons appris – et c'est un bruit très répandu – qu'il y a eu dans votre nation un roi d'une admirable sainteté, nommé Oswald, dont l'excellence de la foi et de la vertu s'est manifestée, même après sa mort, dans de fréquents miracles : je t'en prie, si tu as en ta possession quelques reliques de lui, apporte-les-moi, pour le cas où le Seigneur voudrait bien avoir pitié de moi grâce à ses mérites.' Et moi j'ai répondu : 'Oui, j'ai du bois sur lequel sa tête a été clouée par les païens après sa mort ; si tu crois d'un cœur ferme, la divine compassion peut, grâce aux mérites de ce si grand homme, te concéder un plus long temps dans cette vie et te rendre digne d'entrer dans la vie qui n'a pas de fin.' Sans hésiter, il répondit qu'il avait là-dessus une foi totale.

3. Alors j'ai béni de l'eau et, en y jetant une écharde dudit bois de chêne¹, je l'ai offerte à boire au malade. Aussitôt il se sentit mieux, guérit de sa maladie et vécut longtemps par la suite ; converti à Dieu, de tout son cœur et de toutes ses forces, partout où il allait, il prêchait à tous la clémence du saint Créateur et la gloire de son fidèle serviteur. »

XIII, 2, 32 ingressu B : ingressum LM

1. Pratique décrite dans III, 2, 1 ; cf. Introduction, t. 1, p. 45.

XIII

<Vt defuncto Paulino Ithamar pro eo Hrofensis ecclesiae praesulatum susceperit ; et de humilitate mirabili regis Osuini, qui ab Osuiu crudeli caede peremptus est>

1. Translato ergo ad caelestia regna Osualdo, suscepit regni terrestres sedem pro eo frater eius Osuiu, iuuenis XXX circiter annorum, et per annos XXVIII laboriosissime tenuit, impugnatus uidelicet et ab ea, quae fratrem eius occiderat, 5 pagana gente Merciorum et a filio quoque suo Alhfrido necnon et a fratrue, id est fratris sui qui ante eum regnauit filio, Oidilualdo.

2. Cuius anno secundo, hoc est ab incarnatione dominica anno DCXLIII, reuerentissimus pater Paulinus, quondam quidem Eburacensis sed tunc Hrofensis episcopus ciuitatis, transiuit ad Dominum sexto iduum Octobrium die ; qui X et 5 VIII annos, menses duos, dies XXI episcopatum tenuit, sepultusque est in secretario beati apostoli Andreae, quod rex Aedilberct a fundamentis in eadem Hrofi ciuitate construxit. In cuius locum Honorius archiepiscopus ordinauit Ithamar, oriundum quidem de gente Cantuariorum sed uita et eruditione antecessoribus suis aequandum. 10

3. Habuit autem Osuiu primis regni sui temporibus consortem regiae dignitatis, uocabulo Osuini, de stirpe regis Eduini, hoc est filium Osrici, de quo supra rettulimus, uirum eximia pietatis et religionis, qui prouinciae Derorum septem annis in

XIII, 2, 6 quod B : quam LM

1. Ch. 12 du livre III dans la version vieil-anglaise.

2. Oswiu, v.-a. *Osweo* (« divinité »-« image (?) »), régna sur la Bernicie à partir de 642, sur toute la Northumbrie à partir de 651. Il mourut en 670. Il eut à résister aux attaques du roi Mercien Penda (victoire de la Winwæd en 655 : III, 24). ~ Son fils Alh-frith (« temple »-« paix ») fut roi secondaire de Déire, 655 (?) - 664 ; il épousa une fille de Penda (III, 21, 1). Alhfrith prit position contre son père Oswiu au « synode de Whitby »

XIII¹

<Comment, après la mort de Paulinus, Ithamar reçut à sa place la prélatrice de l'Église de Rochester ; humilité du roi Oswine, qui fut assassiné de cruelle manière par Oswiu>

1. Donc, après le passage d'Oswald au royaume céleste, celui qui reçut, pour lui succéder, le trône de son royaume terrestre fut son frère, Oswiu, homme encore jeune, d'environ trente ans ; pendant vingt-huit ans, il tint fort difficilement le royaume, attaqué qu'il était par la nation païenne des Merciens qui avait tué son frère, et par son propre fils Alhfrith, ainsi que par son neveu, Æthelwald, fils de son frère qui avait régné avant lui².

2. La seconde année de son règne, c'est-à-dire, depuis l'incarnation du Seigneur, la six cent quarante-quatrième, le très révérend père Paulinus, autrefois évêque de la cité d'York, mais pour lors évêque de Rochester, passa auprès du Seigneur, le sixième jour des ides d'octobre³ : il avait été évêque dix-neuf ans, deux mois, vingt et un jours ; il fut enseveli dans la chapelle du bienheureux apôtre André, entièrement construite par le roi Æthelberht dans cette même cité de Rochester⁴. Pour le remplacer, l'archevêque Honorius ordonna Ithamar, qui, bien que né dans la nation des Kentois, fut l'égal de ses prédécesseurs pour le mode de vie et l'érudition⁵.

3. Au début de son règne, Oswiu partagea la dignité royale avec un nommé Oswine, du lignage du roi Edwin, c'est-à-dire fils d'Osric, mentionné plus haut⁶ ; c'était un homme d'une piété et d'une dévotion hors de pair ; il resta sept ans à la tête

(III, 25). ~ Æthelwald, fils d'Oswald, régna sur la Déire jusqu'à la bataille de la Winwæd (III, 24).

3. 10 octobre 644.

4. Cf. II, 3, 1.

5. On ne sait rien d'autre d'Ithamar, premier évêque autochtone.

6. III, 1, 1-2.

5 maxima omnium rerum adfluentia, et ipse amabilis omnibus, praefuit. Sed nec cum eo ille qui ceteram Transhumbranae gentis partem ab aquilone, id est Berniciorum prouinciam, regebat, habere pacem potuit ; quin potius, ingrauescentibus causis dissensionum, miserrima hunc caede peremit. Siquidem congregato contra inuicem exercitu, cum uideret se Osuini cum illo, qui plures habebat auxiliarios, non posse bello conflagere, ratus est utilius tunc demissa intentione bellandi seruare se ad tempora meliora. Remisit ergo exercitum quem congregauerat, ac singulos domum redire praecepit a
10 loco qui uocatur *Wilfaresdun*, id est « Mons Wilfari », et est a uico Cataractone x ferme milibus passuum contra solstitialem occasum secretus ; diuertitque ipse cum uno tantum milite sibi fidissimo, nomine Tondheri, celandus in domum comitis Hunualdi, quem etiam ipsum sibi amicissimum autu-
20 mabat. Sed (heu pro dolor !) longe aliter erat ; nam ab eodem comite proditum eum Osuii cum praefato ipsius milite per praefectum suum Aediluinum detestanda omnibus morte interfecit. Quod factum est die tertia decima kalendarum Septembrium, anno regni eius nono, in loco qui dicitur *in*

de la province des Déïrois, dans l'abondance de tous les biens et l'affection de tous. Mais il ne put avoir la paix avec Oswiu, qui gouvernait le reste de la nation northumbrienne, au nord, c'est-à-dire la province des Berniciens ; pire, les causes de dissensions s'aggravèrent et Oswiu le tua de façon pitoyable. De fait, chacun réunit une grande armée contre l'autre ; Oswine, voyant qu'il lui était impossible de livrer bataille à Oswiu qui avait davantage de troupes, jugea plus utile d'abandonner ses projets de bataille et de se réserver pour des temps meilleurs. Il licencia donc l'armée qu'il avait réunie et ordonna à chacun de retourner chez soi, depuis le lieu que l'on appelle *Wilfaresdun*, c'est-à-dire « Colline de Wilfar », à une dizaine de milles environ du village de Catterick¹, à l'opposé du coucher du soleil au solstice ; lui-même s'en retourna en compagnie d'un seul compagnon, le plus fidèle qu'il avait, nommé Tondher, et il alla se cacher dans la demeure du comte Hunwald qu'il croyait son meilleur ami. Mais hélas ! malheureusement, c'était tout le contraire ! Il fut livré par le comte, et Oswiu le fit tuer, avec son compagnon cité plus haut, par son bailli Æthelwine, dans une mort abominable aux yeux de tous². Cela se passa le treizième jour avant les calendes de septembre, la neuvième

XIII, 3, 16 passuum : passum L || 16-17 solstitialem : solem stitiale
M

1. Catterick, à 60 km au nord-ouest d'York (cf. II, 14, 3, t. 1, p. 372, n. 2). ~ Wilfares-dun n'a pas été identifié avec certitude.

2. La version vieil-anglaise donne le nom anglais des fonctions des acteurs : *þa gecerde he mid ane his þegne, þe he him getreowestne tealde, þæs noma wæs Tondhere, to Hunwaldes ham his gesides, þæt he þær wolde deagol beon, þone he him ær þone holdestan gefefde. Ac hit feorr on odre wisan wæs. Forþon se ilca gesið þurh Ædelwine his gerefan mid þy foresprecanan his þegne hine þær ameldedon*, « Alors il rebroussa chemin avec un seul compagnon de sa suite, qu'il estimait le plus loyal, du nom de Tondhere, jusqu'à la demeure d'Hunwald son comte pour s'y cacher, Hunwald qu'il avait cru le plus fidèle. Mais ce fut bien différent, car ce comte, aidé d'Æthelwine son shérif, ainsi que le compagnon mentionné, là le trahirent » (p. 194, l. 18-23). Un *þegn* (miles ici, *minister* un peu plus loin)

fait partie de la suite du chef : il aide son chef, à l'assemblée, de ses conseils et, à la bataille, de son bras. *Thane* suivi d'un nom de lieu a pris la valeur d'un titre : les sorcières accueillent Macbeth des titres qu'il va successivement recevoir du roi Duncan : *Hail to thee, thane of Glamis ... Hail to thee, thane of Cawdor ... All hail, Macbeth ! that shalt be king hereafter* (SHAKESPEARE, *Macbeth* I, 3). *Gesið* (comes) est étymologiquement le compagnon (ge-) de route, d'expédition (sið). *Ge-refa* (praefectus) a donné *reeve* et en composition *scir-gerefa* (shire + reeve), *sheriff*. ~ La trahison était le pire des crimes dans la société germanique fondée sur la « parole donnée », pour reprendre l'expression de L. MASSIGNON à propos de l'Islam (*Parole Donnée*, Paris 1962). Même condamnation chez Israël : Judas, le plus grand criminel.

25 *Getlingum* ; ubi postmodum castigandi huius facinoris gratia monasterium constructum est, in quo pro utriusque regis, et occisi uidelicet et eius qui occidere iussit, animae redemptione cotidie Domino preces offerri deberent.

4. Erat autem rex Osuini et aspectu uenustus et statura sublimis et adfatu iucundus et moribus ciuilibus et manu omnibus, id est nobilibus simul atque ignobilibus, largus ; unde contigit ut ob regiam eius et animi et uultus et meritorum
5 dignitatem ab omnibus diligeretur, et undique ad eius ministerium de cunctis prope prouinciis uiri etiam nobilissimi concurrerent. Cuius inter ceteras uirtutis et modestiae et, ut ita dicam, specialis benedictionis glorias etiam maxima fuisse fertur humilitas, ut uno probare sat erit exemplo.

5. Donauerat equum optimum antistiti Aidano, in quo ille, quamuis ambulare solitus, uel amnium fluentia transire uel si alia quaelibet necessitas insisteret, uiam peragere posset. Cui cum paruo interiecto tempore pauper quidam occurreret ele-
5 mosynam petens, desiliens ille praecepit equum, ita ut erat stratus regaliter, pauperi dari ; erat enim multum misericors et cultor pauperum ac uelut pater miserorum. Hoc cum regi esset relatum, dicebat episcopo, cum forte ingressuri essent ad prandium : « Quid uoluisti, domine antistes, equum
10 regium, quem te conueniebat proprium habere, pauperi dare ? Numquid non habuimus equos uiliores plurimos, uel alias species quae ad pauperum dona sufficerent, quamuis illum eis equum non dares, quem tibi specialiter possidentem elegi ? » Cui statim episcopus, « Quid loqueris, inquit,

XIII, 5, 3 peragere : peragere M

1. 20 août 651. ~ Lat. in *Getlicum*, correspondant au v.-a. in *gett-ing-um*, datif pluriel, « chez les gens de Gête », d'où moderne *Gilling*, à 10 km au nord-ouest de Catterick. ~ Oswiu fonda le monastère sur les instances de son épouse Eanflæd, parente d'Oswine (III, 24, 4).

2. Sur le cheval, marque d'orgueil repoussée par les saints, cf. III, 5, 1, p. 36, n. 3.

année de son règne, au lieu dit *Gilling* ; c'est là que par la suite, en expiation de ce crime, on construisit un monastère, où l'on devait offrir chaque jour des prières au Seigneur pour la rédemption de l'âme des deux rois, celui qui fut tué, bien sûr, et celui qui ordonna le meurtre¹.

4. Le roi Oswine avait bel aspect, haute taille, parler agréable et mœurs affables, il avait la main généreuse pour tous, nobles ou gens du commun ; cela entraîna qu'il était aimé de tous pour la dignité royale de son caractère, de ses traits et de ses mérites ; de partout, de presque toutes les provinces, des hommes même de très haute noblesse accouraient se mettre à son service. Et au milieu de toutes les marques de gloire dues à sa vertu, à sa modestie, et, pour ainsi dire, à sa bénédiction spéciale, on rapporte qu'il eut une très grande humilité : un exemple suffira à le prouver.

5. Il avait fait don à l'évêque Aidan d'un splendide cheval, sur lequel celui-ci, bien qu'il eût coutume d'aller à pied, devait pouvoir soit traverser les cours d'eau, soit, si de quelque façon le besoin s'en faisait sentir, poursuivre son chemin. Quelque temps plus tard, un pauvre se trouva sur son chemin, demandant l'aumône ; sautant à terre, il ordonna de donner au pauvre le cheval, tel qu'il était, royalement harnaché : c'est qu'il était très accessible à la pitié, vénérait les pauvres, et était comme un père pour les miséreux². L'affaire fut rapportée au roi qui, s'adressant à l'évêque, un jour où ils allaient manger ensemble, lui dit : « Pourquoi as-tu voulu, Seigneur évêque, donner à un pauvre un cheval de roi, qu'il te convenait de posséder pour ton propre usage ? N'avons-nous pas de multiples chevaux de moindre valeur ou d'autres biens, qui suffiraient comme dons pour les pauvres, sans leur donner ce cheval, que j'ai choisi spécialement pour que tu le possèdes ? » Aussitôt l'évêque répliqua : « Que dis-tu, ô roi ? Est-ce que tu aimes

15 rex ? Num tibi carior est ille filius equae quam ille filius
 Dei ? » Quibus dictis intrabant ad prandendum. Et episcopus
 quidem residebat in suo loco ; porro rex (uenerat enim de
 uenatu) coepit consistens ad focum calefieri cum ministris^a,
 et repente inter calefaciendum recordans uerbum quod dix-
 20 rat illi antistes, discinxit se gladio suo et dedit illum ministro,
 festinusque accedens ante pedes episcopi corruit, postulans
 ut sibi placatus esset, quia « numquam, inquit, deinceps ali-
 quid loquar de hoc aut iudicabo quid uel quantum de pecunia
 nostra filiis Dei tribuas. »

6. Quod uidens episcopus, multum pertimuit, ac statim
 exurgens leuauit eum, promittens se multum illi esse placatum,
 dummodo ille residens ad epulas tristitiam deponeret.
 Dumque rex, iubente ac postulante episcopo, laetitiam reci-
 5 peret, coepit econtra episcopus tristis usque ad lacrimarum
 profusionem effici. Quem dum presbyter suus lingua patria,
 quam rex et domestici eius non nouerant, quare lacrimaretur
 interrogasset, « Scio, inquit, quia non multo tempore uictu-
 rus est rex ; numquam enim ante haec uidi humilem regem.
 10 Vnde animaduerto illum citius ex hac uita rapiendum ; non
 enim digna est haec gens talem habere rectorem. » Nec multo
 post dira antistitis praesagia tristi regis funere, de quo supra
 diximus, impleta sunt. Sed et ipse antistes Aidan non plus
 quam XII post occisionem regis, quem amabat, die, id est pri-
 15 die kalendas Septembres, de saeculo ablatu perpetua
 laborum suorum a Domino praemia recepit.

XIII, 5, 15 num : numquid M
 XIII, 6, 12 antistitis : antistis B

a. cf. Jn 18, 18

davantage le fils d'une jument que ce fils de Dieu ? » Sur ces
 paroles ils entrèrent pour manger. Et l'évêque se tenait à sa
 place. Le roi – il revenait de chasse – se plaça d'abord auprès
 du foyer pour se chauffer avec ses officiers^a ; et soudain,
 alors qu'il se chauffait, il se souvint de la parole que lui avait
 dite l'évêque ; il se défit de son épée, la donna à un officier et
 alla se jeter aux pieds de l'évêque, lui demandant de lui
 pardonner : « Jamais plus je ne dirai quoi que ce soit là-des-
 sus ni ne porterai de jugement sur l'objet ou sur la quantité
 de notre argent que tu distribues aux fils de Dieu. »

6. Voyant cela, l'évêque entra dans une grande crainte, et
 se redressant, le fit se relever, l'assurant qu'il était bien
 réconcilié avec lui s'il se mettait à table, abandonnant sa tris-
 tesse. Tandis que le roi, sur l'ordre et à la prière de l'évêque,
 retrouvait la joie, l'évêque, au contraire, devint triste jusqu'à
 verser des larmes. Un de ses prêtres l'interrogea sur la raison
 de ses larmes, dans la langue de leur nation, qu'ignoraient le
 roi et ses familiers : « Je sais, dit-il, qu'il ne vivra pas long-
 temps, ce roi ; jamais auparavant je n'ai vu de roi humble.
 J'en conclus que celui-ci doit bientôt être arraché à cette vie,
 car cette nation n'est pas digne d'avoir pareil guide. » Peu
 après, les funestes présages de l'évêque se réalisèrent par la
 triste mort du roi dont nous avons parlé. Quant à l'évêque
 Aidan, pas plus de douze jours après la mort du roi qu'il
 aimait, c'est-à-dire la veille des kalendes de septembre¹, il fut
 enlevé au siècle et reçut du Seigneur les récompenses éter-
 nelles de ses peines.

1. 31 août 651.

XV

<Vt episcopus Aidan nautis et tempestatem futuram praedixerat, et oleum sanctum quo hanc sedarent dederit>

1. Qui cuius meriti fuerit, etiam miraculorum signis internus arbiter edocuit, e quibus tria memoriae causa ponere satis sit. Presbyter quidam nomine Vtta, multae grauitatis ac ueritatis uir, et ob id omnibus etiam ipsis principibus saeculi honorabilis, cum mitteretur Cantiam ob adducendam inde coniugem regi Osuio, filiam uidelicet Eduini regis Eanflædam, quae occiso patre illuc fuerat adducta, qui terrestri quidem itinere illo uenire sed nauigio cum uirgine redire disponebat, accessit ad episcopum Aidanum, obsecrans eum pro se suisque, qui tantum iter erant aggressuri, Domino supplicare. Qui benedicens illos ac Domino commendans, dedit etiam oleum sanctificatum, « Scio, inquit, quia, ubi nauem ascenderitis, tempestas uobis et uentus contrarius superueniet ; sed tu memento ut hoc oleum, quod tibi do, mittas in mare, et statim quiescentibus uentis serenitas maris uos laeta prosequetur, ac cupito itinere domum remittet. »

2. Quae cuncta, ut praedixerat antistes, ex ordine completa sunt ; et quidem imprimis furentibus undis pelagi temtabant nautae anchoris in mare missis nauem retinere, neque hoc agentes aliquid proficiebant. Cumque uerrentibus undique et implere incipientibus nauem fluctibus, mortem sibi omnes imminere et iamiamque adesse uiderent, tandem presbyter reminiscens uerba antistitis assumpta ampulla misit

1. Ch. 13 du livre III dans la version vieil-anglaise.

2. *Internus arbiter* : cf. *internus iudex* dans GRÉGOIRE LE GRAND, *Reg. past., Mor. in lob, passim*.

3. Futur abbé de Gateshead, cf. III, 21, 2.

4. Cf. II, 9 et 20. ~ Ean-flæd (« fontaine (?) »-« pureté »), fille du roi Edwin, née en 626 et vierge consacrée (II, 9, 6). Réfugiée dans le Kent (II, 20, 3). Oswiu l'épousa, en seconde nocces, vers 643. Elle fonda le

XV¹

<Comment l'évêque Aidan prédit l'arrivée d'une tempête à des matelots, et leur donna de l'huile sainte pour l'apaiser>

1. Son mérite, en effet, le Juge des cœurs² le montra bien par des miracles : qu'il suffise, pour mémoire, d'en exposer trois. Un prêtre, du nom d'Utta³, homme de grand sérieux et de grande loyauté, et pour cela honoré même de tous, même des princes de ce monde, fut envoyé dans le Kent pour en ramener une épouse au roi Oswiu, Eanflæd, fille du roi Edwin, qui, à la mort de son père avait été emmenée là-bas⁴ ; il se disposait à aller là-bas par voie de terre, mais à en revenir avec la jeune fille, par mer ; il se rendit donc auprès de l'évêque Aidan, le priant de supplier le Seigneur, pour lui et les siens qui allaient entreprendre un si grand voyage. Et lui, les bénissant et les recommandant au Seigneur, lui donna, en outre, de l'huile consacrée : « Je sais, dit-il, que, dès que vous aurez embarqué, surviendront une tempête et un vent contraire : alors, souviens-toi de jeter sur la mer de cette huile que je te donne ; aussitôt les vents se calmeront, une mer sereine vous accompagnera dans la joie et vous fera revenir chez vous par le chemin désiré. »

2. Tout se déroula de bout en bout comme l'avait prédit l'évêque ; tout d'abord les flots marins étaient en fureur, les matelots tentaient de stabiliser le navire en lançant des ancres dans la mer, mais malgré cela ils n'obtenaient aucun résultat ; les vagues balayaient tout, en tout lieu, et commençaient à emplir le navire, tous voyaient la mort les menacer, déjà présente ; c'est alors enfin que le prêtre se rappelant les paroles de l'évêque, prit l'ampoule d'huile et la jeta dans la

monastère de Gilling (III, 24, 4). Le pape Vitalien lui donna une croix d'or (III, 29, 5). Elle devint co-abbesse de Streañæshalch (Whitby) avec sa fille Ælf-flæd (III, 24, 2 fin). Elle y est enterrée (III, 24, 3).

de oleo in pontum, et statim, ut praedictum erat, suo quieuit
 a feruore. Sicque factum est ut uir Dei et per prophetiae spi-
 10 ritum tempestatem praedixerit futuram, et per uirtutem
 eiusdem spiritus hanc exortam, quamuis corporaliter absens,
 sopiuerit. Cuius ordinem miraculi non quilibet dubius relator
 sed fidelissimus mihi nostrae ecclesiae presbyter, Cynimund
 uocabulo, narrauit, qui se hoc ab ipso Vtta presbytero, in quo
 15 et per quem completum est, audisse perhibebat.

XVI

<Vt idem ammotum ab hostibus urbi regiae ignem orando amouerit>

1. Aliud eiusdem patris memorabile miraculum ferunt
 multi, qui nosse potuerunt. Nam tempore episcopatus eius
 hostilis Merciorum exercitus Penda duce Nordanhymbrorum
 regiones impia clade longe lateque deuastans peruenit ad
 5 urbem usque regiam, quae ex Bebbae quondam reginae uoca-
 bulo cognominatur, eamque, quia neque armis neque
 obsidione capere poterat, flammis absumere conatus est ;
 discissisque uiculis quos in uicinia urbis inuenit, aduexit illo
 plurimam congeriem trabium tignorū parietum uirgeorum
 10 et tecti faenei, et his urbem in magna altitudine circumdedit
 a parte, qua terrae est contigua, et dum uentum oportunum
 cerneret, illato igne comburere urbem nisus est.

XVI, 1, 8 uicinia : uicina M || 12 nisus : misus M

1. C'est-à-dire des monastères de Wearmouth et de Jarrow.

2. *Cyne-mund* (« royal »-« protection »). Un Cynimund, moine de Lindisfarne, est mentionné dans BÉDE, *V. Cuthberti* en prose.

mer, et aussitôt, comme il avait été prédit, la mer se calma de
 son agitation bouillonnante. Ainsi vit-on l'homme de Dieu
 prédire la tempête grâce à son esprit de prophétie, et, grâce à
 la puissance de ce même esprit, l'apaiser une fois levée, sans
 être physiquement présent. Le déroulement de ce miracle, ce
 n'est pas n'importe quelle personne peu crédible qui me le
 rapporta, mais un homme très digne de foi, à mon sens, un
 prêtre de notre Église¹, nommé Cynemund², qui disait l'avoir
 entendu de la bouche même du prêtre Utta, pour qui et par
 qui il avait été accompli.

XVI³

<Comment, par ses prières, le même évêque détourna un incendie
 allumé par des ennemis pour détruire la ville royale>

1. Il est un autre miracle, mémorable, du même père, que
 rapportent beaucoup de gens, qui ont pu en avoir connais-
 sance. Au temps de son épiscopat, une armée ennemie de
 Merciens, sous la conduite de Penda, dévastait en long et en
 large les terres des Northumbriens, les dépeuplant par un
 massacre sans pitié ; elle parvint jusqu'à la ville royale, appe-
 lée d'après le nom d'une reine d'autrefois, Bebb⁴ ; parce
 qu'elle ne pouvait la prendre ni par un assaut ni par un siège,
 elle tenta de la détruire par les flammes. Après avoir détruit
 les villages qu'elle trouva aux alentours, elle charroya un très
 gros tas de poutres, de solives, de lattes arrachées aux murs,
 de chaume arraché aux toits, et en entoura la ville sur une
 grande hauteur, du côté où elle était contiguë à la terre ;
 voyant le vent favorable, elle y mit le feu, pour tenter d'incen-
 dier la ville.

3. Les chapitres 16-20 du livre III n'en forment qu'un dans la version
 vieil-anglaise : III, 14.

4. Il s'agit de *Bebbanburg* (Bamborough) : cf. III, 6, 2.

2. Quo tempore reuerentissimus antistes Aidan in insula Farne, quae duobus ferme milibus passuum ab urbe procul abest, morabatur. Illo enim saepius secretae orationis et silentii causa secedere consuerat; denique usque hodie
 5 locum sedis illius solitariae in eadem insula solent ostendere. Qui cum uentis ferentibus globos ignis ac fumum supra muros urbis exaltari conspiceret, fertur eleuatis ad caelum oculis manibusque cum lacrimis dixisse: «Vide, Domine, quanta mala facit Penda.» Quo dicto statim mutati ab urbe
 10 uenti in eos, qui accenderant, flammaram incendia retorserunt, ita ut aliquot laesi, omnes territi, impugnare ultra urbem cessarent, quam diuinitus iuari cognouerant.

XVII

<Vt apposta ecclesiae, cui idem accumbens obierat, ardente cetera domu, flammis absumi nequiuert; et de interna uita illius>

1. Hunc cum dies mortis egredi e corpore cogeret, completis annis episcopatus sui XVII, erat in uilla regia non longe ab urbe, de qua praefati sumus. In hac enim habens ecclesiam et cubiculum, saepius ibidem diuerti ac manere atque inde ad
 5 praedicandum circumquaque exire consueuerat; quod ipsum et in aliis uillis regis facere solebat, utpote nil propriae possessionis excepta ecclesia sua et adiacentibus agellis habens. Tetenderunt ergo ei aegrotanti tentorium ad occidentalem ecclesiae partem, ita ut ipsum tentorium parieti

XVI, 2, 6 globos : globus L

XVII, 1, 2 XVII : XVI M || erat om. M || 6 regis : regis M

1. L'archipel de Farne (du v.-a. *fearn* > moderne *fern* « fougère » ?) compte plus d'une vingtaine d'îlots, aujourd'hui réserve d'oiseaux. Le plus rapproché des côtes et le moins exigu est Inner Farne : c'est là qu'Aïdan puis Cuthbert (III, 25, 1) et bien d'autres anachorètes à leur exemple s'installèrent.

2. A ce moment-là, le très révérend évêque Aïdan séjournait dans l'île de Farne, qui est distante d'environ deux mille pas¹. C'est là, en effet, qu'il avait l'habitude de faire retraite pour y prier à l'écart et en silence. De fait, encore aujourd'hui, on montre dans cette île l'endroit solitaire où il s'installait. Quand il vit, dit-on, des boules de feu, portées par les vents, ainsi que de la fumée dépassant les murs de la ville, les yeux et les mains levés vers le ciel, il dit en pleurant : «Vois, Seigneur, quels malheurs cause Penda.» A cette parole, les vents aussitôt se détournèrent de la ville et retournèrent les violences des flammes contre ceux qui les avaient allumées, si bien que quelques-uns furent blessés, que tous furent terrifiés, et qu'ils cessèrent d'attaquer une ville qu'ils savaient divinement protégée.

XVII²

<Comment un madrier de l'église, contre lequel il s'appuya en mourant, ne put être la proie des flammes, alors même que tout le bâtiment brûlait; sa vie intérieure>

1. Lorsque le jour de sa mort le contraignit à quitter son corps, après ses dix-sept années d'épiscopat, il était dans un domaine royal, non loin de la ville dont nous venons de parler. En effet, il disposait là d'une église et d'une cellule où il avait pris l'habitude de se retirer et de séjourner, assez souvent, avant d'en sortir pour prêcher à l'entour; il avait coutume de faire de même dans les autres domaines du roi, parce qu'il ne possédait rien en propre à l'exception de son église et des parcelles de terrain adjacentes. Donc on tendit une tente, pour l'évêque, qui était tombé malade, du côté occidental de l'église, de telle sorte que la tente en question

2. Cf. III, 16, p. 91, n. 3.

10 haereret ecclesiae ; unde factum est, ut acclinis destinae,
 quae extrinsecus ecclesiae pro munimine erat apposita, spiri-
 tum uitae exhalaret ultimum. Obiit autem septimo decimo
 episcopatus sui anno, pridie kalendarum Septembrium.
 Cuius corpus mox inde translatum ad insulam Lindisfarnen-
 sium, atque in cymiterio fratrum sepultum est. At interiecto
 15 tempore aliquanto, cum fabricata esset ibi basilica maior
 atque in honorem beatissimi apostolorum principis dedicata,
 illo ossa eius translata atque ad dexteram altaris iuxta uene-
 rationem tanto pontifice dignam condita sunt.

2. Successit uero ei in episcopatum Finan, et ipse illo ab Hii
 Scottorum insula ac monasterio destinatus, ac tempore non
 pauco in episcopatu permansit. Contigit autem post aliquot
 annos, ut Penda Merciorum rex, cum hostili exercitu haec in
 5 loca perueniens, cum cuncta quae poterat ferro flammaque
 perderet, uicus quoque ille, in quo antistes obiit, una cum
 ecclesia memorata flammis absumeretur. Sed mirum in
 modum sola illa destina, cui incumbens obiit, ab ignibus
 circum cuncta uorantibus absumi non potuit. Quo clarescente
 10 miraculo, mox ibidem ecclesia restaurata, et haec eadem
 destina in munimentum est parietis, ut ante fuerat, forinsecus
 apposita. Rursumque peracto tempore aliquanto, euenit per
 culpam incuriae uicum eundem et ipsam pariter ecclesiam
 ignibus consumi. Sed ne tunc quidem eandem tangere flamma
 15 destinam ualebat, et cum magno utique miraculo ipsa eius
 foramina ingrediens, quibus aedificio erat adfixa, perederet,
 ipsam tamen ledere nullatenus sinebatur. Vnde tertio
 aedificata ibi ecclesia, destinam illam non, ut antea, deforis in

xvii, 2, 6 ille *om.* M || 18 ecclesia : ecclesiam L

1. 31 août 651.

2. Cf. III, 25, 1.

3. Colman, en quittant Lindisfarne, en emporta une partie, cf. III, 26, 2.

fût attachée au mur de l'église. C'est appuyé contre un
 madrier incliné qui, de l'extérieur, soutenait l'église, qu'il
 rendit le dernier soupir. Et il mourut, la dix-septième année
 de son épiscopat, la veille des calendes de septembre¹. Son
 corps, par la suite, fut transféré sur l'île de Lindisfarne et
 enseveli dans le cimetière des frères. Mais quelque temps
 après, alors qu'on avait fait là une plus grande basilique²,
 dédiée en l'honneur du bienheureux prince des apôtres,
 ses ossements³ y furent transférés et déposés à la droite de
 l'autel, comme il sied pour honorer un si grand évêque.

2. Son successeur à l'épiscopat fut Finan⁴, qui, lui aussi,
 était envoyé là depuis Iona, île et monastère des Scots et qui
 occupa assez longuement l'épiscopat. Or, quelques années
 plus tard, il advint que Penda, roi des Merciens, vint en ces
 lieux, avec une armée ennemie, cherchant à tout détruire par
 le fer et le feu, et le village où l'évêque était mort, ainsi que
 l'église mentionnée, furent aussi incendiés. Mais – cela tient
 du miracle – seul le madrier contre lequel il s'adossa pour
 mourir ne put être la proie des flammes qui dévoraient tout à
 l'entour. Devant l'éclat du miracle, l'église fut bientôt restau-
 rée sur le même emplacement, et le même madrier retrouva
 sa place à l'extérieur, comme soutien du mur. Une deuxième
 fois, quelque temps après, il arriva, par incurie, que ce même
 village, ainsi que l'église, furent consumés par le feu⁵. Mais,
 pas même alors, la flamme n'eut la force de toucher le
 madrier : et, alors qu'elle attaquait et dévorait les chevilles qui
 le fixaient au bâtiment, par grand miracle, il ne lui était pas
 possible d'entamer le madrier. C'est ce qui explique qu'une
 troisième fois l'église fut reconstruite là, mais ils ne placèrent

4. Finan, bâtisseur de l'église de Lindisfarne mentionnée *supra*. Sur Iona, cf. III, 3, 4.

5. Sur la fréquence des incendies, cf. II, 7, 2, t. 1, p. 324, n. 1.

fulcimentum domus apposuerunt, sed intro ipsam ecclesiam
 20 in memoriam miraculi posuerunt, ubi intrantes genuflectere
 ac misericordiae caelesti supplicare deberent. Constatque
 multos ex eo tempore gratiam sanitatis in eodem loco
 consecutos ; quin etiam astulis ex ipsa destina excisis et in
 aquam missis, plures sibi suisque languorum remedia
 25 conquisiere.

3. Scripsi autem haec de persona et operibus uiri praefati,
 nequaquam in eo laudans aut eligens hoc, quod de
 obseruatione paschae minus perfecte sapiebat ; immo hoc
 multum detestans, sicut in libro quem de temporibus compo-
 5 sui manifestissime probaui ; sed quasi uerax historicus
 simpliciter ea, quae de illo siue per illum sunt gesta,
 describens et quae laude sunt digna in eius actibus laudans,
 atque ad utilitatem legentium memoriae commendans :
 studium uidelicet pacis et caritatis, continentiae et
 10 humilitatis ; animum irae et auaritiae uictorem, superbiae
 simul et uanae gloriae contemptorem ; industriam faciendi
 simul et docendi mandata caelestia ; sollertiam lectionis et
 uigiliarum ; auctoritatem sacerdote dignam redarguendi
 superbos ac potentes ; pariter et infirmos consolandi ac
 15 pauperes recreandi uel defendendi clementiam.

4. Qui, ut breuiter multa comprehendam, quantum ab eis
 qui illum nouere didicimus, nil ex omnibus, quae in
 euangelicis siue apostolicis siue propheticis litteris facienda
 cognouerat, praetermittere, sed cuncta pro suis uiribus
 5 operibus explere curabat. Haec in praefato antistite multum

XVII, 2, 24 aquam : aqua B

XVII, 3, 2 aut : uel M

XVII, 4, 3 siue¹ : uel M

1. Cf. Introduction, t. 1, p. 45.

pas le madrier, comme auparavant, en contrefort de la construction, mais à l'intérieur même de l'église, pour rappeler le miracle : ceux qui entraient devaient fléchir le genou et supplier la miséricorde divine. Et c'est un fait qu'il y a beaucoup de gens qui, depuis lors, ont obtenu en ce lieu la grâce d'une guérison ; de plus encore, des échardes de ce madrier furent découpées et jetées dans l'eau, et un grand nombre de gens y trouvèrent remède à la maladie, pour eux et pour les leurs¹.

3. En fait, j'ai écrit ces lignes sur la personnalité et les œuvres de l'homme en question sans aucunement louer ni mettre en valeur son manque de jugement sur l'observance de Pâques, mais bien au contraire en blâmant vivement sa position, comme je l'ai montré très clairement dans le livre que j'ai composé sur la chronologie² ; mais, en historien soucieux de véracité, j'ai simplement décrit les faits dont il fut l'objet ou l'auteur, et j'ai loué ce qui, dans ses actes, est digne d'éloge, en confiant à la mémoire ce qui peut être utile aux lecteurs : sa passion pour la paix, la charité, l'abstinence et l'humilité ; un esprit vainqueur de la colère, de la cupidité, méprisant l'orgueil aussi bien que la vaine gloire ; son activité pour accomplir et enseigner les commandements célestes, son application à l'office divin et aux vigiles, son autorité digne d'un évêque pour confondre superbes et puissants, comme sa douceur pour consoler les malades, revigorer les pauvres ou les défendre.

4. Cet homme, pour faire bref sur tant de points – autant que nous avons pu l'apprendre de ceux qui l'ont connu –, avait à cœur de ne rien laisser de côté de tout ce qu'il avait appris sur ce qu'il faut faire, dans les textes évangéliques, apostoliques ou prophétiques, mais de tout accomplir dans ses œuvres, dans la mesure de ses forces. Tout cela, chez l'évêque en ques-

2. *De temporum ratione*. ~ Sur la date de Pâques, cf. Introduction, t. 1, p. 19-21.

complector et amo, quia nimirum haec Deo placuisse non ambigo. Quod autem pascha non suo tempore obseruabat, uel canonicum eius tempus ignorans uel suae gentis auctoritate ne agnitum sequeretur deuictus, non approbo nec laudo.

10 In quo tamen hoc approbo, quia in celebratione sui paschae non aliud corde tenebat, uenerabatur et praedicabat quam quod nos, id est, redemptionem generis humani per passionem resurrectionem ascensionem in caelos *mediatoris Dei et hominum hominis Iesu Christi*^a. Vnde et hanc non, ut quidam

15 falso opinantur, quarta decima luna in qualibet feria cum Iudaeis sed die dominica semper agebat a luna quarta decima usque ad uicesimam, propter fidem uidelicet dominicae resurrectionis, quam una sabbati factam, propterque spem nostrae resurrectionis, quam eadem una sabbati, quae nunc

20 dominica dies dicitur, ueraciter futuram cum sancta ecclesia credebat.

XVIII

<De uita uel morte religiosi regis Sigbercti>

1. His temporibus regno Orientalium Anglorum post Eorpwaldum Redualdi successorem Sigberct frater eius praefuit, homo bonus ac religiosus, qui dudum in Gallia, dum inimicitias Redualdi fugiens exularet, lauacrum baptismi

5 percepit, et patriam reuersus, ubi regno potitus est, mox ea, quae in Galliis bene disposita uidit, imitari cupiens instituit scholam, in qua pueri litteris erudirentur, iuuante se episcopo

xvii, 4, 12 redemptionem : redemptionis M

xviii, 1, 6 galliis : gallis LMB

a. 1 Tm 2, 5

1. Vers 630-631, cf. II, 15. ~ *Sige-berht* : « victoire »-« brillant ».

tion, je l'entoure de grande affection, car je ne doute absolument pas que cela a plu à Dieu. Quant au fait qu'il ne célébrait pas la fête de Pâques à la bonne époque, soit parce qu'il ignorait le calendrier canonique, soit parce qu'il s'est soumis à l'autorité de sa nation pour refuser de suivre une règle qu'il connaissait, je ne l'approuve ni ne le loue. En lui pourtant, j'approuve ceci : dans sa célébration de Pâques, il avait à cœur, vénérât et prêchait la même vérité que nous, c'est-à-dire, la rédemption du genre humain par la passion, la résurrection, l'ascension dans les cieux du *médiateur entre Dieu et les hommes, de l'homme Jésus-Christ*^a. La Pâque, il ne la faisait pas, comme certains le croient à tort, le quatorzième jour de la lune, quel que soit le jour de la semaine, en même temps que les Juifs, mais toujours le dimanche tombant entre le quatorzième et le vingtième jour de la lune, à cause de sa foi en la résurrection du Seigneur, qu'il croyait avoir eu lieu le premier jour après le sabbat, et à cause de son espérance en notre résurrection, qu'il croyait avec raison et en accord avec la sainte Église, devoir se produire elle aussi le jour qui suit le sabbat, c'est-à-dire celui qu'on appelle maintenant le dimanche.

XVIII

<Vie et mort du pieux roi Sigeberht>

1. A cette époque¹, après Earpwald qui succéda à Rædwald pour le royaume des Anglais de l'Est, ce fut son frère qui eut le pouvoir, un homme bon et pieux, Sigeberht ; précédemment en Gaule, exilé, fuyant la haine de Rædwald, il reçut le sacrement du baptême, puis, revenu dans sa patrie, où lui échut le pouvoir royal, il désira bientôt imiter ce qu'il avait vu de bien dans les Gaules et il fonda une école, dans laquelle les enfants pourraient étudier les lettres, avec l'aide

Felice, quem de Cantia acceperat, eis que pedagogos ac magistros iuxta morem Cantuariorum praebente.

2. Tantumque rex ille caelestis regni amator factus est, ut ad ultimum, relictis regni negotiis et cognato suo Ecgrico commendatis, qui et antea partem eiusdem regni tenebat, intraret monasterium, quod sibi fecerat, atque accepta ton-
 5 sura pro aeterno magis regno militare curaret. Quod dum multo tempore faceret, contigit gentem Merciorum duce rege Penda aduersus Orientales Anglos in bellum procedere, qui dum se inferiores in bello hostibus conspicerent, rogauerunt Sigberctum ad confirmandum militem secum uenire in proe-
 10 lium. Illo nolente ac contradicente, inuitum monasterio eruentes duxerunt in certamen, sperantes minus animos militum trepidare, minus praesente duce quondam strenuissimo et eximio posse fugam meditari. Sed ipse professionis suae non immemor, dum opimo esset uallatus exercitu, non
 15 nisi uirgam tantum habere in manu uoluit; occisusque est una cum rege Ecgrico, et cunctus eorum insistentibus paganis caesus siue dispersus exercitus.

3. Successor autem regni illorum factus est Anna filius Eni de regio genere, uir optimus atque optimaie genitor sobolis, de quibus in sequentibus suo tempore dicendum est, qui et ipse postea ab eodem pagano Merciorum duce, a quo et pro-
 5 decessores eius, occisus est.

XVIII, 2, 4 intraret : intrauit M || 17 dispersus + est B
 XVIII, 3, 1 illorum : eorum M

1. Cf. II, 15, 2. *Pedagogos ac magistros* : la version vieil-anglaise traduit *magistras ond lare*, « maîtres et enseignement » (p. 208, l. 12) mais elle avait rendu *pueri par cneohas ond geonge*, « adolescents et jeunes gens ». ÆLFRIC, vers l'an mil, traduit *paedagogus par cildra hyrde*, « pasteur des jeunes » (*Grammaire*, p. 304, l. 12). Le *magister* est plus spécialisé : il est, par exemple, maître de chant (*HE* II, 20, 5 ; III, 2, 2).

2. Les sortes de vice-royautés ou délégations de royauté se pratiquaient en Angleterre du haut Moyen Âge. Deux siècles après Sigberht et Ecgric, les rois d'un Wessex fort agrandi vers l'est confient à leur

de l'évêque Félix qui, venu du Kent, leur procura des pédagogues et des maîtres formés selon l'usage des Kentois¹.

2. Ce roi se prit d'un tel amour pour le royaume des cieux qu'il abandonna finalement les affaires de son royaume, les confia à son parent Ecgric, qui déjà auparavant détenait une partie du royaume², entra au monastère qu'il avait fondé pour lui-même³, reçut la tonsure et s'occupa de combattre pour le royaume éternel. Il s'y appliquait depuis longtemps, quand il arriva que la nation des Merciens, sous la conduite du roi Penda, fit la guerre aux Anglais de l'Est ; ceux-ci se voyant militairement inférieurs à leurs ennemis, demandèrent à Sigberht de venir avec eux au combat pour encourager les soldats. Mais il ne voulait pas et leur tenait tête : alors, malgré lui, ils le tirèrent du monastère et le conduisirent au combat, espérant que les soldats auraient moins peur et songeraient moins à fuir en présence de leur ancien chef, si énergique et si remarquable. Mais lui, qui n'oubliait pas ses vœux, même entouré d'une armée bien équipée, ne voulut avoir en main qu'une baguette de bois ; il fut tué en même temps que le roi Ecgric, et l'armée entière, sous la pression des païens, fut massacrée ou mise en déroute.

3. Leur successeur à la tête du royaume fut Anna⁴, fils d'Ean, de souche royale, homme remarquable et fondateur d'une remarquable descendance dont il faudra parler plus loin en son temps ; à son tour, il fut tué ensuite par le même païen, chef des Merciens, déjà meurtrier de ses prédécesseurs.

fils la royauté du Kent. Dans le poème de *Beowulf*, le roi Hygelac récompense son neveu Beowulf en lui donnant pouvoir sur une partie du royaume, tout en conservant l'autorité suprême (v. 2195-2199).

3. Le lieu s'appelait en v.-a. *æt Bæderices wirde* « l'enclos de Beaduric ». Le monastère prit au x^e siècle le nom du roi tué en 870 par les Scandinaves, s. Edmond - d'où *Sancte Eadmundes Byrig, St Edmondsbury* et finalement *Bury St Edmunds*. ~ Sur les rois se faisant moines, cf. Introduction, t. I, p. 48.

4. Sur Anna, cf. III, 7, 3, p. 48, n. 2.

XIX

<Vt Furseus apud Orientales Anglos monasterium fecerit, et de uisionibus uel sanctitate eius, cui etiam caro post mortem incorrupta testimonium perhibuerit>

1. Verum dum adhuc Sigberct regni infulas teneret, superuenit de Hibernia uir sanctus nomine Furseus, uerbo et actibus clarus sed et egregiis insignis uirtutibus, cupiens pro Domino, ubicumque sibi oportunum inueniret, peregrinam
5 ducere uitam. Qui cum ad prouinciam Orientalium peruenisset Anglorum, susceptus est honorifice a rege praefato, et solitum sibi opus euangelizandi exsequens, multos et exemplo uirtutis et incitamento sermonis uel incredulos ad Christum conuertit uel iam credentes amplius in fide atque
10 amore Christi confirmauit.

2. Vbi quadam infirmitate corporis arreptus, angelica meruit uisione perfrui, in qua ammonitus est coepto uerbi ministerio sedulus insistere, uigiliisque consuetis et orationibus indefessus incumbere, eo quod certus sibi exitus
5 sed incerta eiusdem exitus esset hora futura, dicente Domino : « *Vigilate itaque, quia nescitis diem neque horam*^a. » Qua uisione confirmatus, curauit locum monasterii, quem a praefato rege Sigbercto acceperat, uelocissime construere ac regularibus instituere disciplinis. Erat autem monasterium
10 siluarum et maris uicinitate amoenum, constructum in castro

XIX, 1, 3 egregiis : egregius M

a. Mt 25, 13

1. Comme le signale Bède lui-même, son ch. résume la *Vita* de s. Fursy, et en retient surtout les visions de l'au-delà.

2. Les moines irlandais aspiraient à tout quitter, même leur pays natal, pour l'amour de Dieu, par esprit de dépouillement et de pénitence. (Souvent aussi, ils sont forcés par les circonstances : ainsi, Columba dut se réfugier à Iona pour échapper à la justice.) Cette pratique

XIX¹

<Comment Fursy installa un monastère chez les Anglais de l'Est ; ses visions, sa sainteté, dont témoigna l'incorruptibilité de son corps après la mort>

1. Or, tandis que Sigberht portait encore le bandeau royal, arriva d'Irlande un saint homme, nommé Fursy, célèbre par sa parole et ses actes, mais surtout remarquable par ses vertus extraordinaires, désirant, partout où cela lui serait possible, mener, à la gloire du Seigneur, une vie de pèlerin². Il arriva dans la province des Anglais de l'Est, fut accueilli avec honneur par le roi déjà cité, et poursuivant son habituel travail d'évangélisation, il parvint, par l'exemple de sa vertu et l'incitation de sa parole, à convertir des incroyants ou à confirmer dans la foi et l'amour du Christ des gens qui croyaient déjà³.

2. Un jour qu'il était tombé malade, il fut jugé digne de bénéficier d'une apparition d'anges au cours de laquelle il se vit encourager à continuer, sans relâche, le ministère de la Parole commencé, et à poursuivre, sans se lasser, les veilles et les prières dont il avait l'habitude. Cela, parce que si sa mort était certaine, l'heure de cette mort était incertaine, comme le dit le Seigneur : « *Veillez donc, car vous ne savez ni le jour ni l'heure*^a. » Réconforté par cette apparition, il s'occupa de faire construire très rapidement un monastère sur un terrain qu'il avait reçu dudit roi, Sigberht, et de l'organiser selon la discipline d'une règle. Et c'était un monastère qu'agrémentait le voisinage de la forêt et de la mer, il était construit sur l'emplacement d'un camp, qu'on appelle en anglais

se rencontrait aussi chez les Anglais (Benoît Biscop, le prêtre Ecgberht) ; cf. III, 27, 2, p. 168, n. 3. Ces exilés volontaires devenaient souvent des missionnaires. Cf. GOUGAUD, *Chrétientés*, ch. 5.

3. Il est vraisemblable que Fursy fut sollicité par le roi Sigberht comme un peu plus tard Aidan par le roi Oswald : cf. III, 3, 1.

quodam quod lingua Anglorum *Cnobheresburg*, id est « Vrbs Cnobheri », uocatur ; quod deinde rex prouinciae illius Anna ac nobiles quique augustioribus aedificiis ac donariis adornarunt.

3. Erat autem uir iste de nobilissimo genere Scottorum, sed longe animo quam carne nobilior. Ab ipso tempore pueritiae suae curam non modicam lectionibus sacris simul et monasticis exhibebat disciplinis et, quod maxime sanctos
5 decet, cuncta quae agenda didicerat sollicitus agere curabat. Quid multa ? Procedente tempore et ipse sibi monasterium, in quo liberius caelestibus studiis uacaret, construxit ; ubi correptus infirmitate, sicut libellus de uita eius conscriptus
10 sufficienter edocet, raptus est e corpore, et a uespera usque ad galli cantum corpore exutus, angelicorum agminum et aspectus intueri et laudes beatas meruit audire. Referre autem erat solitus, quod aperte eos inter alia resonare audiret : « *Ibunt sancti de uirtute in uirtutem*^b », et iterum « *Videbitur Deus deorum in Sion*^c. » Qui reductus in corpore, et
15 die tertia rursus eductus, uidit non solum maiora beatorum

b. Ps 83, 8a (LXX)

c. Ps 83, 8b (LXX)

1. *Cnob-heres-burg* (*Cnoferes burg* dans la version vieil-anglaise), aujourd'hui Burgh Castle près de Yearmouth. Les moines s'installaient souvent dans les ruines d'anciennes garnisons romaines, notamment les forts qui ponctuaient le *litus Saxonicum* : ainsi Cedd à Bradwell-on-Sea (III, 22, 2, p. 124, n. 2) et Bassa à Reculver (V, 8, 3, t. 3, note *ad loc.*). Ils trouvaient une enceinte toute construite, et des pierres à remployer. Le monastère fondé par Fursy était vraiment *monasterium amoenum*, « un beau monastère », héritant de structures romaines, voisinant une forêt (bois de construction et de chauffage, baies et fruits) et la mer (voie de communication, réserve de poissons).

2. Cf. II, 1, 2, t. 1, p. 271, n. 5.

3. Le développement suivant (§ 3-6) donne l'impression d'une insertion, après laquelle Bède reprend le fil biographique (§ 7). Bède a tenu à insérer les visions de l'au-delà, de Fursy comme de Drythelm (V, 12), pour inciter ses lecteurs ou auditeurs à la repentance : c'est aussi le pro-

Cnobheresburg, c'est-à-dire « Ville de Cnobhere¹ » ; par la suite, le roi de ce pays, Anna, et tous les nobles l'embellirent de constructions plus imposantes et lui firent des dons.

3. C'était un homme de la plus haute noblesse scote, mais sa noblesse de cœur l'emportait de loin sur celle du sang². Dès le temps de son enfance, il montrait beaucoup d'application pour l'étude des livres saints et la pratique de la discipline monastique et, ce qui signale particulièrement la sainteté, il appliquait scrupuleusement tout ce qu'il avait appris comme préceptes. Que dire de plus³ ? Le temps passa et il se fit construire pour lui-même un monastère où il pourrait plus librement se consacrer aux études sacrées : c'est là que, tombé malade, il fut arraché à son corps, comme un opuscule écrit sur sa vie le montre suffisamment ; du soir jusqu'au chant du coq il fut dépouillé de son corps et il eut la faveur de voir des troupes d'anges et d'entendre leurs bienheureuses louanges. Et il avait l'habitude de rapporter ce qu'il leur avait clairement entendu chanter, entre autres : « Les saints iront de vertu en vertu^b », et aussi « On verra le Dieu des dieux à Sion^{c4}. » Reconduit dans son corps et à nouveau tiré hors de ce corps, le troisième jour, il a vu non seulement les grandes démonstrations de joie des bienheureux, mais

pos de son poème latin *De die iudicii* (traduit en v.-a., éd. E.V.K. Dobbie, *ASPR* 6, 1942). Le récit des visions de Fursy doit beaucoup à l'*Apocalypse de Paul* (présentée et trad. par C.-C. et R. Kappler, dans *Écrits apocryphes chrétiens, Bibliothèque de la Pléiade* 442, Paris 1997, p. 775-826). Une traduction anglaise du milieu du XI^e s. est conservée dans le manuscrit *Junius 85* de la Bodléienne à Oxford (*The Old English 'Vision of St. Paul'*, éd. A. diPaolo Healey, *Speculum anniversary monographs* 2, Cambridge [Mass.] 1978).

4. *Sion*. La version vieil-anglaise cite le latin puis traduit en donnant l'interprétation du nom propre : *bið gesegen haligra God in wlite sceawunge*, « sera vu le Dieu des saints en brillante Vision » (p. 212, l. 10). Le verset est souvent cité par Bède dans ses autres œuvres mais avec le verbe *ambulabunt* de la version « romaine » alors que *ibunt* appartient au psautier « gallican ». Le verset sera repris au XX^e siècle dans le célèbre gospel « When the Saints are marching in ».

gaudia sed et maxima malignorum spirituum certamina, qui crebris accusationibus improbi iter illi caeleste intercludere contendebant, nec tamen, protegentibus eum angelis, quicquam proficiebant. De quibus omnibus siqui plenius scire uult, id est, quanta fraudis sollertia daemones et actus eius et uerba superflua et ipsas etiam cogitationes quasi in libro descriptas replicauerint, quae ab angelis sanctis, quae a uiris iustis sibi inter angelos apparentibus laeta uel tristia cognouerit, legat ipsum de quo dixi libellum uitae eius, et multum ex illo, ut reor, profectus spiritualis accipiet.

4. In quibus tamen unum est, quod et nos in hac historia ponere multis commodum duximus. Cum ergo in altum esset elatus, iussus est ab angelis, qui eum ducebant, respicere in mundum. At ille oculos in inferiora deflectens, uidit quasi uallem tenebrosam subtus se in imo positam, uidit et quattuor ignes in aere non multo ab inuicem spatio distantes. Et interrogans angelos, qui essent hi ignes, audiuit hos esse ignes qui mundum succedentes essent consumturi : unum mendacii, cum hoc quod in baptismo abrenuntiare nos Satanae et omnibus operibus eius promissimus minime implemus ; alterum cupiditatis, cum mundi diuitias amori caelestium praeponimus ; tertium dissensionis, cum animos proximorum etiam in superuacuis rebus offendere non formidamus ; quartum impietatis, cum infirmiores spoliare et eis fraudem facere pro nihilo ducimus. Crescentes uero paulatim ignes usque ad inuicem sese extenderunt, atque in immensam adunati sunt flammam ; cumque appropinquassent, pertimescens ille dicit angelo : « Domine, ecce ignis mihi appropinquat. » At ille, « Quod non incendisti, inquit, non

XIX, 3, 22 replicauerint : replicauerunt M

XIX, 4, 14 quartum B : quartus LM

encore les très grands assauts des esprits malins, qui, malhonnêtement, par le biais d'accusations répétées, cherchaient à lui fermer la route du ciel ; cependant, comme les anges le protégeaient, ceux-ci n'obtenaient aucun succès. Si l'on veut en savoir plus sur tous ces points, c'est-à-dire, l'habileté frauduleuse avec laquelle les démons déroulèrent une liste de ses actes et de ses paroles futiles, et même de ses pensées, comme si elles avaient été écrites dans un livre, ce qu'il a appris d'heureux ou de malheureux par les saints anges et par des justes qui lui apparurent parmi les anges, qu'on lise la biographie dont j'ai parlé et l'on en tirera, je pense, un grand profit spirituel.

4. Parmi ces faits, cependant, il en est un que nous pensons utile pour beaucoup d'insérer dans cette *Histoire*. Comme il était élevé au ciel, les anges qui le conduisaient lui ordonnèrent de regarder derrière lui, vers le monde. Abaisant ses regards vers le bas, il vit une sorte de vallée ténébreuse, juste au-dessous de lui, et il vit aussi dans l'espace quatre feux, à peu de distance l'un de l'autre. Et, interrogeant les anges pour savoir ce qu'étaient ces feux, il les entendit dire que ces feux étaient ceux qui, enflammant le monde, le consumeraient. Le premier c'est celui du mensonge, quand nous ne remplissons pas du tout la promesse, faite à notre baptême, de renoncer à Satan et à ses œuvres ; le second c'est celui de la cupidité, quand nous faisons passer les biens du monde avant l'amour des biens du ciel ; le troisième c'est celui de la discorde, quand nous ne craignons pas de heurter les sentiments de nos proches, même dans des affaires sans importance ; le quatrième, c'est celui de la dureté du cœur, quand nous jugeons sans importance de spolier les plus faibles et de les tromper. Puis les feux, se développant peu à peu, s'étendirent jusqu'à se toucher et fusionnèrent alors en une immense flamme. Comme ils s'approchaient, Fursy dit en tremblant à l'ange : « Seigneur, voici que le feu s'approche de moi. » Et lui de dire : « Ce que

20 ardebit in te^d; nam etsi terribilis iste ac grandis esse rogus uidetur, tamen iuxta merita operum singulos examinat, quia uniuscuiusque cupiditas in hoc igni ardebit^e. Sicut enim quis ardet in corpore per illicitam uoluptatem, ita solutus corpore ardebit per debitam poenam. » Tunc uidit unum de tribus
25 angelis, qui sibi in tota utraque uisione ductores adfuerunt, praecedentem ignes flammae diuidere, et duos ab utroque latere circumuolantes ab ignium se periculo defendere. Vidit autem et daemones per ignem uolantes incendia bellorum contra iustos struere.

5 Sequuntur aduersus ipsum accusationes malignorum, defensiones spirituum bonorum, copiosior caelestium agminum uisio; sed et uirorum de sua natione sanctorum, quos olim sacerdotii gradu non ignobilliter potitos fama iam uulgante compererat, a quibus non pauca, quae uel ipsi uel omnibus qui audire uellent multum salubria essent, audiuit. Qui cum uerba finissent et cum angelicis spiritibus ipsi quoque ad caelos redirent, remanserunt cum beato Furseo tres angeli, de quibus diximus, qui eum ad corpus referrent.
10 Cumque praefato igni maximo appropriarent, diuisit quidem angelus, sicut prius, ignem flammae. Sed uir Dei ubi ad patefactam usque inter flammam ianuam peruenit, arripientes immundi spiritus unum de eis, quos in ignibus torrebant, iactauerunt in eum, et contingentes humerum maxillamque eius
15 incenderunt; cognouitque hominem, et quia uestimentum eius morientis acceperit, ad memoriam reduxit. Quem angelus sanctus statim apprehendens in ignem reiecit; dicebatque hostis malignus: « Nolite repellere quem ante sus-

xix, 4, 23 uoluptatem: uoluntatem M

xix, 5, 3 natione: natio M || 11-12 patefactam: patefactum M

d. cf. Is 43, 2

e. cf. 1 Co 3, 13-15

tu n'as pas allumé ne brûlera pas en toi^d?; même si ce foyer apparaît terrible et grand, il n'éprouve chacun qu'en rapport avec le mérite de ses actions; car c'est la cupidité de chacun qui brûlera dans ce feu. En effet, de même qu'on brûle dans son corps sous l'effet du plaisir illicite, de même, délivré de son corps, on brûlera sous l'effet du châtement mérité^e. » Alors il vit un des trois anges qui lui avaient servi de guides dans ses deux visions passer devant et diviser les feux de la flamme, et les deux autres, volant de chaque côté, le défendre du danger des feux. Il vit aussi les démons voler dans le feu et attiser des incendies hostiles contre des justes.

5. Suivent des accusations contre lui portées par les esprits malins, des plaidoyers des esprits du bien, et une apparition plus détaillée des troupes d'anges. Mais aussi lui apparurent de saints hommes de sa nation, dont il avait entendu dire autrefois par la renommée qu'ils avaient fort noblement illustré leur dignité de prêtre; il les entendit exprimer de nombreuses paroles qui seraient salutaires pour lui comme pour tous ceux qui voudraient les entendre. Alors qu'ils finissaient de parler et retournaient aux cieux avec les esprits angéliques, restèrent les trois anges dont j'ai parlé, avec le bienheureux Fursy, pour le ramener dans son corps. Alors qu'ils approchaient de l'immense brasier susdit, l'ange, comme précédemment, divisa la flamme. Mais quand l'homme de Dieu parvint au passage ouvert à travers la flamme, les esprits immondes saisirent un de ceux qu'ils brûlaient dans le feu, et le jetèrent contre lui: ils atteignirent son épaule et sa mâchoire, et les brûlèrent; il reconnut l'homme et il lui revint en mémoire qu'il avait reçu de lui un vêtement quand celui-ci était mourant. Le saint ange, aussitôt, le saisit et le rejeta dans le feu. Or l'ennemi, le Malin, disait: « Ne repoussez pas celui que vous avez accueilli: car, de même que

cepistis ; nam sicut bona eius peccatoris suscepistis, ita et de
 20 poenis eius participes esse debetis. » Contradicens angelus,
 « Non, inquit, propter auaritiam, sed propter saluandam eius
 animam suscepit » ; cessauitque ignis. Et conuersus ad eum
 angelus, « Quod incendisti, inquit, hoc arsit in te. Si enim
 huius uiri in peccatis suis mortui pecuniam non accepisses,
 25 nec poena eius in te arderet. » Et plura locutus, quid erga
 salutem eorum qui ad mortem poeniterent esset agendum,
 salubri sermone docuit. Qui postmodum in corpore restitu-
 tus, omni uitae suae tempore signum incendii, quod in anima
 pertulit, uisibile cunctis in humero maxillaque portauit,
 30 mirumque in modum quid anima in occulto passa sit, caro
 palam praemonstrabat. Curabat autem semper, sicut et antea
 facere consueuerat, omnibus opus uirtutum et exemplis osten-
 dere et praedicare sermonibus. Ordinem autem uisionum
 suarum illis solummodo, qui propter desiderium compunc-
 35 tionis interrogabant, exponere uolebat.

6. Superest adhuc frater quidam senior monasterii nostri,
 qui narrare solet dixisse sibi quendam multum ueracem ac
 religiosum hominem, quod ipsum Furseyum uiderit in prouin-
 cia Orientalium Anglorum, illasque uisiones ex ipsius ore
 5 audierit, adiciens quia tempus hiemis fuerit acerrimum et
 glacie constrictum, cum sedens in tenui ueste uir ita inter
 dicendum propter magnitudinem memorati timoris uel
 suauitatis quasi in mediae aetatis caumate sudauerit.

7. Cum ergo, ut ad superiora redeamus, multis annis in
 Scottia uerbum Dei omnibus adnuntians tumultus irruen-
 tium turbarum non facile ferret, relictis omnibus quae habere
 uidebatur, ab ipsa quoque insula patria discessit, et paucis
 5 cum fratribus per Brettones in prouinciam Anglorum deuenit,

XIX, 5, 20 debetis : debeatis M

XIX, 6, 1 quidam : quidem M

vous avez accueilli les biens de ce pécheur, de même vous
 devez participer à son châtement. » L'ange s'y opposa :
 « Non, dit-il, ce n'est pas par cupidité, mais pour le salut du
 mourant qu'il l'a accueilli. » Et le feu se calma. L'ange, se
 tournant vers Fursy, lui dit : « Ce que tu as allumé, c'est cela
 qui a brûlé en toi. Si tu n'avais pas accepté d'argent de cet
 homme qui est mort dans ses péchés, son châtement ne brû-
 lerait pas en toi. » Et ajoutant d'autres paroles, il lui montra
 par ses propos salutaires ce qu'il fallait faire pour le salut de
 ceux qui se repentent à l'approche de la mort. Et lui, rendu
 peu après à son corps, porta, pendant tout le temps de sa vie,
 bien visible pour tous, sur son épaule et sur sa mâchoire, la
 marque du feu qu'il avait enduré en son âme. Et, d'une
 manière étonnante, sa chair montrait visiblement ce que son
 âme avait enduré en secret. Il avait toujours à cœur, comme
 aussi il l'avait fait précédemment, de montrer à tous, par ses
 exemples, et de prêcher, dans ses sermons, la manière
 d'accomplir les vertus. Mais il n'acceptait d'exposer le dérou-
 lement de ses visions qu'à ceux qui le lui demandaient par
 désir de pénitence.

6. Encore aujourd'hui il reste un frère, assez âgé, dans
 notre monastère, qui raconte volontiers ce qu'il tient d'un
 témoin véridique et pieux : celui-ci a vu Fursy en personne
 dans la province des Anglais de l'Est, et il a entendu le récit
 de ses visions de sa propre bouche ; il ajoutait que c'était par
 un temps d'hiver très rigoureux, de gel très fort et que pour-
 tant notre homme, assis et vêtu légèrement, transpirait en
 parlant, au souvenir de la grande frayeur et du grand bon-
 heur vécus, comme en pleine canicule.

7. Donc, pour revenir à nos premiers propos, après avoir
 annoncé à tous la parole de Dieu pendant de nombreuses
 années, en Scottie, et, ne supportant plus guère le tumulte
 des foules qui se précipitaient vers lui, il abandonna tout ce
 qu'il paraissait posséder et quitta même cette île, sa patrie ;
 avec quelques frères il traversa la Bretagne et parvint dans la

ibique praedicans uerbum, ut diximus, monasterium nobile construxit. Quibus rite gestis, cupiens se ab omnibus saeculi huius et ipsius quoque monasterii negotiis alienare, reliquit monasterii et animarum curam fratri suo Fullano, et presbyteris Gobbano et Dicullo, et ipse ab omnibus mundi rebus liber in anchoretica conuersatione uitam finire disposuit. Habuit alterum fratrem uocabulo Vitanum, qui de monasterii probatione diuturna ad heremiticam peruenerat uitam. Hunc ergo solus petens, annum totum cum eo in continentia et orationibus, in cotidianis manuum uixit laboribus.

8. Dein turbatam incursione gentilium prouinciam uidens, et monasteriis quoque periculum imminere praeuidens, dimissis ordinate omnibus nauigauit Galliam, ibique a rege Francorum Hloduio uel patricio Ercunualdo honorifice susceptus, monasterium construxit in loco *Latineaco* nominato, ac non multo post infirmitate correptus diem clausit ultimum.

9. Cuius corpus idem Ercunualdus patricius accipiens, seruauit in porticu quodam ecclesiae, quam in uilla sua, cui nomen est *Perrona*, faciebat, donec ipsa ecclesia dedicaretur. Quod dum post dies XXVII esset factum, et corpus ipsum de porticu ablatum prope altare esset recondendum, inuentum est ita illesum ac si eadem hora de hac luce fuisset egressus.

XIX, 7, 11 anchoretica : anchorita M

XIX, 9, 2 quodam LMB : quadam C

1. Par son groupement syntaxique Bède distingue, d'une part, Foillan – qui était évêque – et, d'autre part, Goban et Dicul, prêtres. A moins qu'il ne mette simplement à part Foillan comme frère de Fursy.

2. Vraisemblablement des Merciens du roi Penda.

3. V.-a. : *from Hlōdwīæ Froncna cyninge ond Erconwalde his aldormen*. ~ Clovis II, fils de Dagobert I^{er} (ami du roi Edwin : cf. II, 20, 3, t. 1, p. 400, n. 1), né en 637, régna de 638/639 à sa mort en 656/657. Le maire du palais, Erchinoald (ou Eorcenwold), gouvernait le royaume. Le jeune Clovis II épousa une esclave anglaise d'Erchinoald, la future sainte Bathilde, fondatrice de l'abbaye de Corbie.

province des Anglais, où, tout en prêchant la Parole, comme nous l'avons dit, il construisit un célèbre monastère. Une fois tout cela accompli selon les règles, il désira se séparer de toutes les affaires du monde, y compris de celles du monastère, et il laissa le soin du monastère et des âmes à son frère Foillan et aux prêtres Goban et Dicul¹ ; quant à lui, libéré de toutes les affaires du monde, il se disposa à finir sa vie en anachorète. Il avait un autre frère, du nom d'Ultan, qui, après avoir longtemps fait ses preuves au monastère, en était venu à vivre en ermite. Donc il le rejoignit, seul, et vécut avec lui toute une année, dans le jeûne, la prière et le travail quotidien de ses mains.

8. Ensuite, voyant le pays plongé dans les troubles du fait d'une invasion des païens², et prévoyant que le danger menaçait aussi les monastères, il abandonna tout, en bon ordre, et fit voile vers la Gaule ; accueilli avec honneur par Clovis, roi des Francs, et par le patrice Eorcenwold³, il construisit un monastère au lieu dit *Lagny* et, peu après, tomba malade et vécut son dernier jour.

9. Ce même patrice, Eorcenwold, recueillit son corps et le déposa dans une chapelle de l'église qu'il construisait dans son domaine, dont le nom est *Péronne*, jusqu'à ce que l'église fût dédiée⁴. Cela se fit vingt-sept jours plus tard ; le corps fut retiré de la chapelle et devait être enseveli près de l'autel ; or, on le trouva aussi peu putréfié que s'il venait, dans l'heure, de quitter notre lumière. Quatre ans plus tard, alors

4. L'église d'Erchinoald à Péronne fut consacrée par s. Éloi, évêque de Noyon, et s. Aubert, évêque de Cambrai. Les miracles de s. Fursy firent de Péronne un centre de pèlerinages et un point de ralliement des *peregrini scotti*. L'abbé du monastère ne cessa d'être un Irlandais jusqu'en 774 et peut-être jusqu'à la destruction du monastère par les Vikings en 880. Péronne devint *Peronna Scottorum* et la porte jouxtant le monastère prit le nom de « Porte de [Grande-]Bretagne. »

Sed et post annos quattuor constructa domuncula cultiore
receptui corporis eiusdem ad orientem altaris, adhuc sine
macula corruptionis inuentum, ibidem digno cum honore
10 translatum est, ubi merita illius multis saepe constat Deo
operante claruisse uirtutibus. Haec et de corporis eius incor-
ruptione breuiter adtigimus, ut quanta esset uiri sublimitas,
legentibus notius existeret. Quae cuncta in libello eius suffi-
cientius, sed et de aliis commilitonibus ipsius, quisque
15 legerit, inueniet.

XX

*<Vt defuncto Honorio, pontificatu sit functus Deusdedit ;
et qui tempore illo Orientalium Anglorum, qui Hrofensis ecclesiae
fuerint antistites>*

1. Interea, defuncto Felice Orientalium Anglorum epis-
copo post X et VII annos accepti episcopatus, Honorius loco
eius ordinauit Thomam diaconum eius de prouincia
Gyruiorum ; et hoc post quinque annos sui episcopatus de
5 hac uita subtracto, Berctgislum cognomine Bonifatium de
prouincia Cantuariorum loco eius substituit.

2. Et ipse quoque Honorius, postquam metas sui cursus
impleuit, ex hac luce migravit anno ab incarnatione Domini
DCLIII, pridie kalendarum Octobrium ; et cessante episcopatu
per annum et sex menses, electus est archiepiscopus
5 cathedrae Doruuernensis sextus Deusdedit de gente Occi-
dentalium Saxonum, quem ordinaturus uenit illuc Ithamar,

XIX, 9, 11 claruisse : duruisse L || et om. M || 12 adtigimus : attingimus
M || 15 legerit + librum B

XX, 1, 5 subtracto : protracto M

1. Châsse, dit-on, ciselée par s. Éloi.

2. Le chapitre est, dans la version vieil-anglaise, rattaché au long
ch. 14 du livre III.

qu'on construisait, à l'est de l'autel, une châsse plus digne
pour recevoir le corps¹, on le trouva toujours sans aucune
tache de corruption, et il y fut transféré avec des honneurs
dignes de lui. Là, ses mérites, on peut le constater, se sont
souvent manifestés avec éclat, dans de nombreux miracles
accomplis par l'action divine. Nous avons brièvement traité
de ces mérites et du fait que son corps échappa à la corrup-
tion, pour qu'apparaisse bien clairement à nos lecteurs la
sublime grandeur de cet homme. Tout cela, quiconque lira
l'opuscule qui lui est consacré le trouvera plus longuement
décrit, comme aussi ce qu'il en est de ses compagnons de
combat.

XX²

*<Comment, après la mort d'Honorius, Deusdédit eut en charge le
pontificat, et quels furent, à l'époque, les évêques des Anglais de
l'Est et de l'Église de Rochester³>*

1. Cependant Félix, l'évêque des Anglais de l'Est, mourut,
dix-sept ans après avoir reçu l'épiscopat ; Honorius ordonna,
à sa place, son diacre Thomas, de la province des Gyrwois⁴ ;
lorsque celui-ci quitta cette vie après cinq années d'épis-
copat, Honorius mit à sa place Berhtgils, surnommé Boniface,
originaire de la province des Kentois.

2. Honorius lui-même, après avoir parcouru toutes les
étapes de sa vie, quitta notre lumière dans la six cent
cinquante troisième année de l'incarnation du Seigneur, la
veille des calendes d'octobre ; le siège épiscopal resta vacant
un an et six mois, puis fut élu, comme sixième archevêque de
la cathédrale de Canterbury, Deusdédit, de la nation des
Saxons de l'Ouest ; Ithamar, évêque de l'Église de Rochester y

3. Dans sa sécheresse digne d'annales ecclésiastiques, ce ch. 20 mon-
tre l'unité cosmopolite de l'Église de la nation anglaise.

4. La province des Gyrwois (v.-a. *Gyrwa mægd*) se trouve dans la par-
tie occidentale, marécageuse, d'Est-Anglie, autour d'Ely : « the Fens ».

antistes ecclesiae Hrofensis. Ordinatus est autem die septimo kalendarum Aprilium, et rexit ecclesiam annos VIII, menses IIII et duos dies ; et ipse, defuncto Ithamar, consecrauit pro eo Damianum, qui de genere Australium Saxonum erat oriundus.

XXI

<Vt prouincia Mediterraneorum Anglorum sub rege Peada Christiana sit facta>

1. His temporibus *Middilengli*, id est Mediterranei Angli, sub principe Peada filio Pendan regis fidem et sacramenta ueritatis perceperunt. Qui cum esset iuuenis optimus, ac
5 regis nomine ac persona dignissimus, praelatus est a patre regno gentis illius, uenitque ad regem Nordanhymbrorum Osuii, postulans filiam eius Alhfledam sibi coniugem dari. Neque aliter quod petebat impetrare potuit, nisi fidem Christi ac baptismum cum gente cui praeerat acciperet. At ille,
10 audita praedicatione ueritatis et promissione regni caelestis speque resurrectionis ac futurae immortalitatis, libenter se Christianum fieri uelle confessus est, etiamsi uirginem non acciperet, persuasus maxime ad percipiendam fidem a filio regis Osuii, nomine Alhfrido, qui erat cognatus et amicus
15 eius, habens sororem ipsius coniugem, uocabulo Cyniburgam, filiam Pendan regis.

XXI, 1, 12 acciperet : acceperit M

1. Félix mourut vers 647, Honorius le 30 septembre 653. Thomas est le deuxième évêque autochtone après Ithamar. Déusdédit, qui mourut le 14 juillet 664, aurait été consacré évêque le 7^e jour des calendes d'avril mais ce jour (26 mars 655) tombe le Jeudi saint – mieux vaut préférer le calcul donné par Bède lui-même et faire remonter le début de son épiscopat au 12 mars. Bède a pu confondre cette date avec celle de

vint l'ordonner. Il fut ordonné le septième jour des calendes d'avril, et dirigea l'Église neuf ans, quatre mois et deux jours ; lui-même, après la mort d'Ithamar, consacra pour le remplacer, Damian, originaire de la nation des Saxons du Sud¹.

XXI²

<Comment la province des Midlands est devenue chrétienne sous le roi Peada>

1. A cette époque, les *Middilengli*, c'est-à-dire les Anglais des Midlands, reçurent la foi et les sacrements de la Vérité, sous le prince Peada, fils du roi Penda. Étant donné que c'était un jeune homme de très haute valeur et particulièrement digne du nom et de la fonction de roi, il fut choisi par son père pour régner sur cette nation ; et il vint trouver le roi des Northumbriens, Oswiu, lui demandant de lui donner en mariage sa fille Alhfled³. Il ne put obtenir ce qu'il demandait sans recevoir la foi du Christ et le baptême, lui et la nation à la tête de laquelle il se trouvait. Alors, après avoir entendu la prédication de la Vérité, devant la promesse du royaume des cieux, l'espoir de la résurrection et de l'immortalité à venir, il proclama qu'il acceptait volontiers de devenir chrétien, même s'il ne recevait pas la main de la jeune fille ; il avait été surtout convaincu de recevoir la foi par le fils du roi Oswiu, nommé Alhfrith, son parent et ami, puisqu'il avait pour épouse sa sœur, Cyneburg, fille du roi Penda.

la consécration de Théodore, successeur de Déusdédit (26 mars 668, cf. III, 1). ~ Sur Ithamar : cf. III, 14, 2, p. 81, n. 5.

2. Ch. 15 du livre III dans la version vieil-anglaise.

3. Peada recevra d'Oswiu le royaume des Merciens du Sud et il sera assassiné sur l'ordre d'Alhfled, son épouse : cf. III, 24, 5.

2. Baptizatus est ergo a Finano episcopo cum omnibus, qui secum uenerant, comitibus ac militibus eorumque famulis uniuersis in uico regis illustri, qui uocatur « ad Murum », et acceptis quattuor presbyteris, qui ad docendam baptizandamque gentem illius et eruditione et uita uidebantur idonei, multo cum gaudio reuersus est. Erant autem presbyteri Cedd et Adda et Betti et Diuma, quorum ultimus natione Scottus, ceteri fuere de Anglis. Adda autem erat frater Vitan presbyteri illustris et abbatis monasterii, quod uocatur « ad Caprae Caput », cuius supra meminimus. Venientes ergo in prouinciam memorati sacerdotes cum principe praedicabant uerbum, et libenter auditi sunt, multique cotidie et nobilium et infimorum, abrenuntiata sorde idolatriae, fidei sunt fonte abluti.

3. Nec prohibuit Penda rex, quin etiam in sua, hoc est Merciorum, natione uerbum, siqui uellent audire, praedicaretur. Quin potius odio habebat et despiciebat eos, quos fide Christi imbutos opera fidei non habere deprehendit, dicens contemnendos esse eos et miseros, qui Deo suo, in quem crederent, oboedire contemnerent. Coepta sunt haec biennio ante mortem Penda regis. Ipso autem occiso, cum Osuiu rex Christianus regnum eius acciperet, ut in sequentibus dicemus, factus est Diuma (unus ex praefatis quattuor sacerdotibus) episcopus Mediterraneorum Anglorum, simul et Merciorum, ordinatus a Finano episcopo. Paucitas enim

xxi, 2, 13 infimorum : infirmorum M

1. Le baptême se fit en 653 (V, 24, 1), à Walton (v.-a. *tun* « habitat ») ou Wallbottle (-*botl* « résidence ») à quelques km de Newcastle, près du Mur d'Hadrien. Le lieu est mentionné à nouveau au ch. suivant (III, 22, 1).

2. Sur Cedd, cf. le ch. suivant. ~ Diuma est mentionné à nouveau au ch. 24. ~ Après la mort de Chad, Théodore convoqua un synode à Hertford en 672 ou 673, qui reconnut la faiblesse du nombre d'évêchés. On n'en comptait que sept : Canterbury, Rochester, Londres, Dunwich, Winchester, Lichfield et York.

2. Il fut donc baptisé par l'évêque Finan, en compagnie de tous les comtes et officiers qui étaient venus avec lui, ainsi que tous leurs serviteurs, dans la célèbre résidence du roi, appelée « Près-du-Mur¹ », et, ayant pris avec lui quatre prêtres qui par leur science et leur vie paraissaient aptes à enseigner et baptiser cette nation, il revint chez lui, tout joyeux. Les prêtres étaient Cedd, Adda, Betti et Diuma ; le dernier était de nationalité scote, les autres étaient des Anglais². Adda était le frère d'Utta, prêtre illustre et abbé du monastère appelé *Gateshead*, dont nous avons parlé plus haut³. Donc les prêtres susnommés vinrent avec le prince dans son pays, et ils y prêchaient la Parole ; on les écouta volontiers et chaque jour une foule de gens, nobles ou de basse extraction, renoncèrent à la souillure de l'idolâtrie et furent lavés dans la fontaine de la foi.

3. Le roi Penda n'empêcha pas que l'on prêche la Parole à qui voulait l'entendre, jusque dans sa propre nation, celle des Merciens. Mieux même, il avait haine et mépris pour ceux dont il découvrait que, imprégnés de la foi chrétienne, ils n'accomplissaient pas les œuvres de foi, et il disait qu'étaient méprisables et misérables ceux qui méprisaient d'obéir au Dieu auquel ils croyaient. Tout cela commença deux ans avant la mort du roi Penda. Après son assassinat, quand Oswiu, le roi chrétien, reçut son royaume, de la manière que nous dirons par la suite⁴, Diuma, l'un des quatre prêtres cités plus haut, fut ordonné par l'évêque Finan, comme évêque des Anglais des Midlands ainsi que des Merciens. En effet, le

3. III, 15. ~ *Ad Caprae Caput*, v.-a. *æt Ræge-heafde* (*ræge*, moderne *roe* « chevreuil »), aujourd'hui *Gateshead*, jouxtant Newcastle : « Butte au chevreuil ».

4. III, 24.

sacerdotum cogebat unum antistitem duobus populis praefici. Qui cum pauco sub tempore non paucam Domino plebem adquisisset, defunctus est apud Mediterraneos
 15 Anglos in regione quae uocatur in *Feppingum*. Suscepitque pro illo episcopatum Ceollach, et ipse de natione Scottorum, qui non multo post, relicto episcopatu, reuersus est ad insulam Hii, ubi plurimorum caput et arcem Scotti habuere coenobiorum ; succedente illi in episcopatum Trumheri, uiro
 20 religioso et monachica uita instituto, natione quidem Anglorum sed a Scottis ordinato episcopo. Quod temporibus Wulfheri regis, de quo in sequentibus dicemus, factum est.

XXII

<Vt Orientales Saxones fidem, quam dudum abiecerant, sub rege Sigbercto praedicante Ceddo receperint>

1. Eo tempore etiam Orientales Saxones fidem, quam olim expulso Mellito antistite abiecerant, instantia regis Osuii receperunt. Erat enim rex eiusdem gentis Sigberct, qui post Sigberctum cognomento Paruum regnauit, amicus eiusdem
 5 Osuii regis, qui cum frequenter ad eum in prouinciam Nordanhymbrorum ueniret, solebat eum hortari ad intellegendum deos esse non posse, qui hominum manibus facti essent ; dei creandi materiam lignum uel lapidem esse non posse, quorum recisurae uel igni absumerentur uel in uasa
 10 quaelibet humani usus formarentur uel certe dispectui habita foras proicerentur et pedibus conculcata in terram uerterentur^a. Deum potius intellegendum maiestate incom-

XXI, 3, 14 est + autem M || 15 suscepitque : suscepit M

a. cf. Is 44, 9-16

1. Cf. III, 3 et 4.

petit nombre de prêtres obligeait à placer un seul évêque à la tête des deux peuples. Et lui, peu de temps après, ayant attiré beaucoup de gens au Seigneur, mourut chez les Anglais des Midlands, dans une région appelée les *Feppings* ; ce fut Ceollach qui lui succéda à l'épiscopat ; il était lui aussi de la nation des Scots ; mais bien vite, après avoir abandonné l'épiscopat, il revint dans l'île d'Iona, où les Scots avaient la maison mère de la plupart de leurs communautés¹ : lui succéda à l'épiscopat Trumhere, homme pieux et formé à la vie monastique, issu de la nation des Anglais et pourtant ordonné évêque par les Scots. Cela se passa au temps du roi Wulfhere, dont nous parlerons par la suite².

XXII³

<Comment les Saxons de l'Est retrouvèrent, sous le roi Sigberht, grâce à la prédication de Cedd, la foi qu'ils avaient rejetée auparavant>

1. A cette époque aussi, les Saxons de l'Est retrouvèrent sur les instances du roi Oswiu, la foi qu'ils avaient autrefois rejetée, lors de l'expulsion de l'évêque Mellitus⁴. En effet, le roi de cette nation était Sigberht, qui régna après Sigberht surnommé le Petit, et qui était aussi un ami du roi Oswiu, lequel, venant fréquemment le voir dans la province des Northumbriens, avait coutume de l'exhorter à bien comprendre que ne pouvaient être dieux des êtres faits de main d'hommes ; le bois et la pierre ne pouvaient être des matériaux pour fabriquer un dieu, car leurs restes peuvent être détruits par le feu, ou peuvent prendre la forme de récipients à l'usage des hommes, ou encore, par mépris, être jetés dehors, foulés aux pieds, et rendus à la terre^a. Mieux valait

2. III, 24, 5. ~ Wulfhere régna de 658/659 à 674/675 ; cf. III, 7, 4, p. 51, n. 2.

3. Ch. 16 du livre III dans la version vieil-anglaise.

4. Cf. II, 5, 4-5.

prehensibilem, humanis oculis inuisibilem, omnipotentem, aeternum, qui caelum et terram et humanum genus creasset, 15 regeret et *iudicaturus esset orbem in aequitate*^b, cuius sedes aeterna non in uili et caduco metallo sed in caelis esset credenda ; meritoque intellegendum quia omnes, qui uoluntatem eius a quo creati sunt discerent et facerent, aeterna ab illo praemia essent percepturi. Haec et huiusmodi multa cum 20 rex Osuii regi Sigbercto amicali et quasi fraterno consilio saepe inculcaret, tandem iuuante amicorum consensu credidit, et facto cum suis consilio cum exhortatione, fauentibus cunctis et aduentibus fidei, baptizatus est cum eis a Finano episcopo in uilla regia, cuius supra meminimus, quae cognominatur « ad Murum ». Est enim iuxta murum, quo olim 25 Romani Britanniam insulam praecinxere, XII milibus passuum a mari orientali secreta.

2. Igitur rex Sigberct aeterni regni iam ciuis effectus, temporalis sui regni sedem repetiit, postulans ab Osuii rege, ut aliquos sibi doctores daret, qui gentem suam ad fidem Christi conuerterent ac fonte salutari abluerent. At ille mit- 5 tens ad prouinciam Mediterraneorum Anglorum clamauit ad se uirum Dei Cedd, et dato illi socio altero quodam presbytero, misit praedicare uerbum genti Orientalium Saxonum. Vbi cum omnia perambulantes multam Domino ecclesiam congregassent, contigit tempore quodam eundem Cedd redire

xxii, 1, 24 quae : qui M || 25 est — murum om. B

xxii, 2, 2 repetiit B : repetit L petiit M || 9 quodam : quodam M
om. L || eundem om. B

b. Ps 9, 9 ; Ps 95 (96), 13

1. III, 21, 2, p. 118, n. 1.

2. Cedd [t]éd, frère de Chad, Cælin et Cynebill (III, 23, 4). Il fut formé à Lindisfarne (III, 23, 2-4), accompagna avec trois autres prêtres le roi Peada, converti, dans son royaume des Midlands (III, 21, 2) puis fut envoyé par Finan chez les Saxons de l'Est. Il fonda en Essex deux

comprendre que Dieu est d'une majesté insaisissable, invisible aux yeux des hommes, tout-puissant, éternel, que c'est lui qui a créé le ciel, la terre et le genre humain, qu'il dirige le monde et viendra le juger en toute équité^b ; que sa demeure éternelle doit être située non dans un matériau vil et périssable, mais dans les cieux ; et qu'avec raison l'on doit comprendre que tous ceux qu'il a créés et qui apprennent et font la volonté de celui qui les a créés, vont recevoir des récompenses éternelles. Ce sont ces vérités et beaucoup d'autres semblables que le roi Oswiu inculquait au roi Sigberht, lui donnant de fréquents conseils sur le mode amical et même fraternel ; ce dernier finit par croire, poussé par l'accord de ses amis, tint conseil avec les siens en les encourageant, et tous se montrèrent favorables à la foi et y adhérèrent ; il se fit baptiser avec eux par l'évêque Finan, dans la propriété royale citée plus haut¹ et appelée « Près-du-Mur ». En effet, elle jouxte le mur par lequel les Romains fortifièrent autrefois l'île de Bretagne, et elle est à douze milles de la mer de l'Est.

2. Donc le roi Sigberht, devenu désormais citoyen du royaume éternel, regagna le siège de son royaume temporel et demanda au roi Oswiu de lui donner quelques docteurs, chargés de convertir sa nation à la foi du Christ et de la purifier dans la fontaine du salut. Or celui-ci envoya chercher dans la province des Anglais des Midlands un homme de Dieu, Cedd², et, lui ayant donné un autre prêtre pour l'accompagner, il l'envoya prêcher la Parole à la nation des Saxons de l'Est. Et là, en passant partout, ils avaient réuni une grande Église pour le Seigneur : alors il advint que ce même

monastères (III, 22, 2 et *infra* p. 124, n. 2) et dans sa Northumbrie natale celui de Lastingham (III, 23, 1-2). Il servit d'interprète aux Celtes au « synode de Whitby » (III, 25, 4) mais il adopta la date romaine de Pâques (III, 26, 1). Il mourut à Lastingham en 664 (III, 23, 3).

10 domum, ac peruenire ad ecclesiam Lindisfaronensem propter colloquium Finani episcopi. Qui ubi prosperatum ei opus euangelii comperiit, fecit eum episcopum in gentem Orientium Saxonum, uocatis ad se in ministerium ordinationis aliis duobus episcopis. Qui accepto gradu episcopatus rediit ad
 15 prouinciam, et maiore auctoritate coeptum opus explens fecit per loca ecclesias, presbyteros et diaconos ordinauit, qui se in uerbo fidei et ministerio baptizandi adiuuarent, maxime in ciuitate quae lingua Saxonum *Ythancaestir* appellatur, sed et in illa quae *Tilaburg* cognominatur ; quorum prior locus est
 20 in ripa Pentae amnis, secundus in ripa Tamensis. In quibus, collecto examine famulorum Christi, disciplinam uitae regularis, in quantum rudes adhuc capere poterant, custodiri docuit.

3. Cumque tempore non pauco in praefata prouincia, gaudente rege, congaudente uniuerso populo, uitae caelestis institutio cotidianum sumeret augmentum, contigit ipsum regem instigante omnium bonorum inimico, propinquorum
 5 suorum manu interfici. Erant autem duo germani fratres, qui hoc facinus patrarunt ; qui cum interrogarentur, quare hoc facerent, nil aliud respondere potuerunt, nisi ob hoc se iratos fuisse et inimicos regi, quod ille nimium suis parcere soleret inimicis, et factas ab eis iniurias mox obsecrantibus placida
 10 mente dimitteret. Talis erat culpa regis, pro qua occideretur, quod euangelica praecepta deuoto corde seruaret. In qua tamen

xxii, 3, 8 soleret : solet M

1. Sur Finan, cf. III, 17, 2.

2. V.-a. *Yðan ceaster* « Redoute d'Ytha », l'*Othona* des Romains, aujourd'hui Bradwell-on-Sea, au sud de Colchester (près de Maldon rendu célèbre par la glorieuse défaite de Byrhtnoth en 991). L'église St Peter-on-the-Wall montre des vestiges des VII^e et VIII^e siècles et un plan semblable à celui des églises de Canterbury. Pour les monastères bâtis sur d'anciens forts romains, cf. III, 19, 2 et p. 104, n. 1. ~ La Penta (v.-a. *Pante*) est aujourd'hui appelée Blackwater. ~ *Tilbury* (v.-a. *Tilaburgh*) fait face à Gravesend, en aval de Londres.

Cedd revint chez lui et alla jusqu'à l'Église de Lindisfarne, pour s'entretenir avec l'évêque Finan¹. Lorsque ce dernier découvrit la réussite de son travail évangélique, il en fit l'évêque de la nation des Saxons de l'Est après avoir convoqué deux autres évêques pour lui conférer l'ordination. Et lui, élevé à la dignité épiscopale, revint dans sa province et compléta l'œuvre commencée en jouissant d'une plus grande autorité : il fit bâtir partout des églises, ordonna des prêtres et des diacres qui l'aideraient dans l'enseignement de la foi et l'administration du baptême, surtout dans la cité appelée dans la langue des Saxons *Ythancaestir*, et aussi dans celle qui est nommée *Tilbury* ; la première est située sur la rive de la Penta, la seconde sur la rive de la Tamise². Il y rassembla un essaim de serviteurs du Christ et leur enseigna à observer la discipline de la vie régulière, dans la mesure où ces gens encore bien rudes pouvaient s'y plier.

3. Et, pendant longtemps, dans ladite province, à la grande joie du roi et de tout le peuple, l'institution de la vie céleste se développait chaque jour, mais voici qu'à l'instigation de l'ennemi de tous les gens de bien le roi fut assassiné de la main de ses proches. Il s'agissait de deux frères germains, qui accomplirent le forfait ; interrogés sur les raisons de leur acte, ils purent seulement répondre qu'ils avaient été irrités et étaient devenus des ennemis du roi parce qu'il avait l'habitude de trop épargner ses ennemis et que, dès qu'ils le suppliaient pour les injustices commises à son égard, il leur pardonnait sereinement³. La faute du roi, cause de son assassinat, fut donc qu'il observait, d'un cœur pieux, les préceptes

3. Le partage du butin était l'un des ressorts de l'économie et de la politique du haut Moyen Âge. Le prestige du chef en dépendait : cf. l'anecdote du vase de Soissons, et l'importance de ce thème dans la poésie héroïque (*Beowulf*).

eius morte innoxia, iuxta praedictum uiri Dei, uera est eius culpa punita. Habuerat enim unus ex his, qui eum occiderunt, comitibus illicitum coniugium; quod cum episcopus
 15 prohibere et corrigere non posset, excommunicauit eum atque omnibus, qui se audire uellent, praecepit, ne domum eius intrarent neque de cibis illius acciperent. Contempsit autem rex praeceptum, et rogatus a comite intrauit epulaturus domum eius. Qui cum abisset, obuiauit ei antistes; at rex
 20 intuens eum, mox tremefactus desiluit equo ceciditque ante pedes eius, ueniam reatus postulans. Nam et episcopus pariter desiluit (sederat enim et ipse in equo). Iratus autem tetigit regem iacentem uirga, quam tenebat manu, et pontificali auctoritate protestatus, « Dico tibi, inquit, quia noluisti te
 25 continere a domo perditum et damnatum illius, tu in ipsa domo mori habes. » Sed credendum est, quia talis mors uiri religiosi non solum talem culpam diluerit, sed etiam meritum eius auxerit, quia nimirum ob causam pietatis, quia propter obseruantiam mandatorum Christi contigit.

4. Successit autem Sigbercto in regnum Suidhelm, filius Sexbaldi, qui baptizatus est ab ipso Cedde in prouincia Orientalium Anglorum, in uico regio qui dicitur *Rendlaesham*, id est « Mansio Rendili »; suscepitque eum ascendentem de
 5 fonte sancto Aediluald rex ipsius gentis Orientalium Anglorum, frater Anna regis eorundem.

XXII, 3, 21 reatus + sui B

1. Le mariage était probablement entre parents trop proches aux yeux de l'Église (cf. I, 27, 11-13). ~ Sur l'importance du partage de la nourriture, cf. II, 4, 2, t. 1, p. 306-307, n. 3.

2. Bède est visiblement embarrassé par l'opposition entre éthique chrétienne et réalisme politique. La solution pourrait se trouver dans la vertu de discernement, *discretio*, si importante chez Grégoire le Grand, cf. III, 5, 3, p. 40, n. 1.

évangéliques. Pourtant cette mort, de ce point de vue imméritée, fut, selon une prédiction de l'homme de Dieu, la punition d'une faute réelle. En effet, l'un des comtes qui l'assassinèrent avait contracté un mariage illicite, et comme l'évêque ne pouvait ni l'empêcher d'agir ainsi ni le corriger, il l'excommunia, prescrivit à tous ceux qui voudraient l'entendre de refuser d'entrer chez lui et d'accepter de lui de la nourriture¹. Mais le roi ne tint pas compte de l'interdiction, et invité par le comte, il entra pour manger chez lui; comme il en sortait, l'évêque se trouva sur sa route. Le roi, alors, l'apercevant, se mit à trembler, sauta à bas de son cheval, tomba à ses pieds et lui demanda pardon pour sa faute. L'évêque, lui aussi, sauta à bas de sa monture – car il était lui aussi à cheval. En colère, il toucha le roi, qui était à terre, avec le bâton qu'il avait à la main, et, avec son autorité de pontife, il proclama : « Je te le dis, dit-il, puisque tu n'as pas voulu te tenir à l'écart de la demeure de cet homme qui est perdu et damné, c'est dans cette maison que tu mourras. » Mais il faut croire que pareille mort d'un homme pieux a non seulement dissipé sa faute mais a aussi augmenté son mérite, car il est certain qu'il a connu la mort à cause de sa piété, à cause de son observance des commandements du Christ².

4. Succéda à Sigeberht, sur le trône, Swith-helm, fils de Seaxbald, qui fut baptisé par ce même Cedd dans la province des Anglais de l'Est, dans la résidence royale qu'on appelle *Rendlesham*, c'est-à-dire « Domaine de Rendil » : il fut accueilli à sa remontée des fonts baptismaux par Æthelwald, roi de cette nation des Anglais de l'Est, et frère d'Anna leur roi³.

3. Non loin de Sutton Hoo (à l'est d'Ipswich), cimetière séculaire, illustré par les tombeaux-bateaux dont le plus somptueux (début du VII^e siècle) est peut-être le cénotaphe de Rædwald. ~ Sur Anna, cf. III, 7, 3, p. 48, n. 2.

XXIII

<Vt idem episcopus Cedd locum monasterii construendi ab Oidilualdo rege accipiens orationibus et ieiuniis Domino consecraverit, et de obitu ipsius>

1. Solebat autem idem uir Domini, cum apud Orientales Saxones episcopatus officio fungeretur, saepius etiam suam, id est Nordanhymbrorum, prouinciam exhortandi gratia reuisere. Quem cum Oidiluald, filius Osualdi regis, qui in
5 Derorum partibus regnum habebat, uirum sanctum et sapientem probumque moribus uideret, postulauit eum possessionem terrae aliquam a se ad construendum monasterium accipere, in quo ipse rex et frequentius ad deprecandum Dominum uerbumque audiendum aduenire,
10 et defunctus sepeliri deberet. Nam et se ipsum fideliter credidit multum iuuari eorum orationibus cotidianis, qui illo in loco Domino seruirent. Habuerat autem idem rex secum fratrem germanum eiusdem episcopi, uocabulo Cælin, uirum aequè Deo deuotum, qui ipsi ac familiae ipsius
15 uerbum et sacramenta fidei (erat enim presbyter) ministrare solebat, per cuius notitiam maxime ad diligendum noscendumque episcopum peruenit. Fauens ergo uotis regis antistes elegit sibi locum monasterii construendi in montibus arduis ac remotis, in quibus latronum magis latibula ac lustra
20 ferarum quam habitacula fuisse uidebantur hominum ; ut, iuxta prophetiam Isaïae, « *In cubilibus, in quibus prius dracones habitabant, oriretur uiror calami et iunci*^a », id est fructus bonorum operum ibi nascerentur, ubi prius uel bestiae commorari uel homines bestialiter uiuere consueuerant.

XXIII, 1, 6 postulauit : postulauitque M || 10 sepeliri : sepelire L

a. Is 35, 7

1. Ch. 17 du livre III dans la version vieil-anglaise.

2. Cet Æthelwald (différent d'Æthelwald, roi d'Est-Anglie du ch. précédent) a été mentionné à III, 14, 1 comme adversaire d'Oswiu : il resta neutre à la bataille de la Winwæd (III, 24, 2).

XXIII¹

<Comment ce même évêque Cedd reçut du roi Æthelwald une terre où construire un monastère qu'il consacra au Seigneur par ses prières et ses jeûnes ; sa mort>

1. Ce même homme du Seigneur, à l'époque où il remplissait son office d'évêque auprès des Saxons de l'Est, avait l'habitude assez fréquente de revenir visiter sa propre province, c'est-à-dire, celle des Northumbriens, pour y prêcher ; et Æthelwald, fils du roi Oswald², qui détenait la royauté sur les terres des Déïrois, voyant ce saint homme, ce sage à la vie honnête, lui demanda d'accepter de lui la possession de quelque terre pour y construire un monastère, où lui-même, le roi, pourrait venir assez fréquemment pour prier le Seigneur et entendre la Parole, et où il devrait être enseveli après sa mort. En effet, il croyait avec foi qu'il serait fortement aidé par les prières quotidiennes de gens qui seraient au service du Seigneur en ce lieu. Et ce même roi avait eu chez lui un frère germain de ce même évêque, nommé Cælin, homme tout aussi dévoué à Dieu, qui avait l'habitude d'administrer la parole et les sacrements de foi à lui et à sa famille – c'était, en effet, un prêtre ; c'est par lui surtout que le roi apprit à connaître et à aimer l'évêque. Donc, accédant au désir du roi, l'évêque choisit un lieu pour s'y faire construire un monastère, dans des montagnes escarpées et retirées, où, visiblement, il y avait plus de caches pour des voleurs et de tanières pour des bêtes sauvages que de lieux d'habitation pour des hommes : ainsi, conformément à la prophétie d'Isaïe, « *C'est dans les antres, où habitaient auparavant des dragons, qu'apparaîtrait la verdure du roseau et du jonc*^a », c'est-à-dire, que naîtraient les fruits des bonnes œuvres là où, auparavant, rôdaient habituellement des bêtes et là où des hommes vivaient comme des bêtes³.

3. Les moines allaient vivre au « désert » et ils en délogeaient les créatures malfaisantes – fauves et démons. D'où l'œuvre civilisatrice du monachisme.

2. Studens autem uir Domini acceptum monasterii locum primo precibus ac ieiuniis a pristina flagitiorum sorde purgare, et sic in eo monasterii fundamenta iacere, postulauit a rege, ut sibi totum Quadragesimae tempus, quod instabat, facultatem ac licentiam ibidem orationis causa demorandi concederet. Quibus diebus cunctis, excepta dominica, ieiunium ad uesperam usque iuxta morem protelans, ne tunc quidem nisi panis permodicum et unum ouum gallinacium cum paruo lacte aqua mixto percipiebat. Dicebat enim hanc esse consuetudinem eorum, a quibus normam disciplinae regularis didicerat, ut accepta nuper loca ad faciendum monasterium uel ecclesiam prius orationibus ac ieiuniis Domino consecrent. Cumque X dies Quadragesimae restarent, uenit qui clamaret eum ad regem. At ille, ne opus religiosum negotiorum regalium causa intermitteretur, petiit presbyterum suum Cynibillum, qui etiam frater germanus erat ipsius, pia coepta complere. Cui cum ille libenter adquiesceret, expleto studio ieiuniorum et orationis, fecit ibi monasterium, quod nunc *Laestingaeu* uocatur, et religiosis moribus iuxta ritus Lindisfarnensium, ubi educatus erat, instituit.

3. Qui cum annis multis et in praefata prouincia episcopatum amministraret et huius quoque monasterii statutis propositis curam gereret, casu contigit ut ad ipsum monasterium tempore mortalitatis adueniens, tactus ibidem infirmitate corporis obiret. Qui primo quidem foris sepultus

1. Les moines de Lindisfarne. ~ Sur ces jeûnes extrêmes, cf. GOU-GAUD, *Dévotions*, p. 147.

2. V.-a. *Læstinga ea* « l'île des gens de Læsta » ; à 75 km au sud-sud-ouest de Whitby, à l'amorce des landes du Yorkshire (« Yorkshire Moors ») semi-montagneuses.

3. Le pays des Saxons de l'Est, l'Essex.

2. Dans son zèle, l'homme de Dieu s'appliqua d'abord, par ses prières et ses jeûnes, à purifier de l'ancienne saleté de ses turpitudes le lieu qu'il avait reçu pour le monastère, et à asseoir ainsi les fondations du monastère, puis il demanda au roi de lui concéder la faculté et le pouvoir d'y demeurer pour y prier tout le temps du carême qui approchait. Tous ces jours, dimanche excepté, il prolongeait son jeûne jusqu'au soir, selon l'usage, et il ne prenait alors qu'un peu de pain, un œuf de poule accompagné d'un peu de lait mélangé à de l'eau. Il disait, en effet, que telle était l'habitude de ceux chez qui il avait appris la règle de la discipline régulière¹ : consacrer d'abord au Seigneur par des jeûnes et des prières les lieux qu'on venait de recevoir pour y faire un monastère ou une église. Il ne restait plus que dix jours de carême, quand vint quelqu'un qui le convoqua auprès du roi. Mais lui, ne voulant pas que l'œuvre religieuse fût interrompue pour des affaires royales, demanda à son prêtre, Cynebill, qui était aussi son frère germain, d'achever la pieuse entreprise. Ce dernier acquiesça volontiers à cette demande, et, une fois accomplie la pratique des jeûnes et de la prière, il construisit le monastère, que l'on appelle à présent *Lastingham*² et le dota d'institutions religieuses, conformes au rite de Lindisfarne, où il avait été formé.

3. Il administrait l'évêché depuis de longues années dans ladite province³ et il gérait aussi ce monastère par les prieurs qu'il avait mis en place⁴, quand le hasard fit qu'il vint en ce monastère en temps d'épidémie mortelle, et qu'il y mourut, victime de la maladie⁵. Dans un premier temps, bien sûr, il

4. *Statutis praepositis* : v.-a. *ond þær prafost ond caldormon gesette*, « et il avait placé prieur et supérieur » (p. 232, l. 17-18), cf. I, 23, 2, t. 1, p. 195, n. 5.

5. L'épidémie de 664 ; mais Cedd mourut après le « synode de Whitby » de cette même année.

est ; tempore autem procedente, in eodem monasterio ecclesia est in honorem beatae Dei genetricis de lapide facta, et in illa corpus ipsius ad dexteram altaris reconditum.

4. Dedit autem episcopus regendum post se monasterium fratri suo Ceadda, qui postea episcopus factus est, ut in sequentibus dicemus. Quattuor siquidem hi, quos diximus, germani fratres, Cedd et Cynibill et Caelin et Ceadda, quod
5 raro inuenitur, omnes sacerdotes Domini fuere praeclari, et duo ex eis etiam summi sacerdotii gradu functi sunt. Cum ergo episcopum defunctum ac sepultum in prouincia Nordanhymbrorum audirent fratres, qui in monasterio eius erant
10 in prouincia Orientalium Saxonum, uenerunt illo de suo monasterio homines circiter xxx, cupientes ad corpus sui patris aut uiuere, si sic Deo placeret, aut morientes ibi sepeliri. Qui libenter a suis fratribus et commilitonibus suscepti, omnes ibidem superueniente praefatae pestilentiae clade defuncti sunt, excepto uno puerulo, quem orationibus patris
15 sui a morte constat esse seruatum. Nam cum multo post haec tempore uiueret, et scripturis legendis operam daret, tandem didicit se aqua baptismatis non esse regeneratum, et mox fonte lauacri salutaris ablutus, etiam postmodum ad ordinem presbyterii promotus est, multisque in ecclesia utilis fuit. De
20 quo dubitandum non crediderim, quin intercessionibus, ut dixi, sui patris, ad cuius corpus dilectionis ipsius gratia uenerat, sit ab articulo mortis retentus, ut et ipse sic mortem euaderet aeternam et aliis quoque fratribus ministerium uitae ac salutis docendo exhiberet.

XXIII, 4, 3 hi : hii L || 8 monasterio : monasteria L

1. Les abbés de monastères de type celte se succédaient dans la même famille. ~ Chad, disciple d'Aidan, succéda à son frère Cedd à la tête de Lasingham. Il fut un moment évêque d'York en remplacement de Wilfrid (III, 28), puis évêque de Lichfield (III, 24, 5, p. 142, n. 4 ; cf. III, 3, 1-2). Il mourut en 672, victime, lui aussi, de la peste (III, 3, 4-7).

2. III, 28, 2.

fut enseveli à l'extérieur ; mais, plus tard, on fit une église de pierre dans ce monastère, en l'honneur de la bienheureuse mère de Dieu, et c'est là que son corps fut à nouveau enterré, à droite de l'autel.

4. L'évêque confia la direction du monastère, après lui, à son frère Chad¹, qui par la suite devint évêque, comme nous le dirons plus loin². Ils furent ainsi quatre frères germains, que nous avons nommés – Cedd, Cynebill, Caelin et Chad –, et tous – fait peu banal – furent de remarquables prêtres du Seigneur, et deux d'entre eux, même, remplirent la plus haute fonction sacerdotale. Apprenant donc la mort de l'évêque et son ensevelissement dans la province des Northumbriens, les frères qui étaient dans son monastère de la province des Anglais de l'Est³, vinrent là, depuis leur monastère, au nombre de trente environ, désirant soit vivre, si Dieu le voulait, près du corps de leur père, soit, s'ils mouraient, être ensevelis auprès de lui ; ils furent bien accueillis par leurs frères et compagnons de lutte, et tous moururent là lorsque revint l'épidémie de peste déjà évoquée, à l'exception d'un seul, tout jeune : on s'accorde à dire qu'il eut la vie sauve grâce aux prières de son père spirituel. Il vécut encore longtemps après ces événements, et se consacra à l'étude de l'Écriture, mais il finit par apprendre qu'il n'avait pas été régénéré par l'eau du baptême ; il fut bien vite lavé dans la fontaine du salut, et même, par la suite, il fut promu à la prêtrise et fut utile à beaucoup de membres de l'Église. A son sujet, je crois qu'il n'y a aucun doute que c'est grâce à l'intercession, je l'ai déjà dit, de son père, près duquel il était venu par amour profond, qu'il avait survécu à l'article de la mort, si bien qu'il put échapper aussi à la mort éternelle et, par son enseignement, offrir aux autres frères son ministère de vie et de salut.

3. Bradwell ou Tilbury ; cf. III, 22, 2, p. 124, n. 2.

XXIII

<Vt prouincia Merciorum, occiso rege Penda, fidem Christi susceperit, et Osuii pro adepta uictoria possessiones et territoria Deo ad construenda monasteria dederit>

1. His temporibus rex Osuii, cum acerbas atque intolerabiles pateretur irruptiones saepe dicti regis Merciorum, qui fratrem eius occiderat, ad ultimum necessitate cogente promisit se ei innumera et maiora quam credi potest ornamenta
 5 regia uel donaria in pretium pacis largiturum, dummodo ille domum rediret et prouincias regni eius usque ad internicionem uastare desineret. Cumque rex perfidus nullatenus precibus illius assensum praeberet, qui totam eius gentem a
 10 impietate barbarica posset eripi ; uotoque se obligans, « Si paganus, inquit, nescit accipere nostra donaria, offeramus ei, qui nouit, Domino Deo nostro. » Vouit ergo quia, si uictor
 15 offerret^a, simul et XII possessiones praediorum ad construenda monasteria donaret ; et sic cum paucissimo exercitu se certamini dedit.

2. Denique fertur, quia tricies maiorem pagani habuerint exercitum ; siquidem ipsi XXX legiones ducibus nobilissimis instructas in bello habuere, quibus Osuii rex cum Alhfrido filio parparuum, ut dixi, habens exercitum, sed Christo duce

XXIII, 1, 12 accipere : accepere M || 14 existeret : exstiterit B

a. cf. Jg 11, 30-38

XXIII¹

<Comment, après le meurtre du roi Penda, la province des Merciens adopta la foi chrétienne et comment, en remerciement pour sa victoire, Oswiu offrit à Dieu des biens et des terres pour la fondation de monastères>

1. A cette époque, le roi Oswiu était en butte à de violentes et intolérables incursions de la part du roi des Merciens, dont il a été souvent question, qui avait tué son frère ; réduit à la dernière nécessité, Oswiu promit de lui donner, pour prix de la paix, d'innombrables cadeaux et trésors ayant plus de valeur qu'il n'est possible de le croire, à l'unique condition qu'il rentrât chez lui et cessât de dévaster jusqu'à la ruine totale les provinces de son royaume. Le roi sans foi n'accorda aucune réponse positive à ses demandes, car il avait décidé de détruire et d'exterminer cette nation toute entière, du plus petit jusqu'au plus grand ; alors Oswiu rechercha l'aide de la bonté divine, pour pouvoir être arraché à l'impiété du barbare, et il se lia par un vœu : « Si le païen, dit-il, ne sait pas recevoir nos dons, offrons-les à celui qui le sait, le Seigneur, notre Dieu. » Aussi fit-il le vœu, au cas où il serait vainqueur, d'offrir sa fille au Seigneur comme vierge consacrée^a, et en même temps de donner douze domaines en biens-fonds pour la construction de monastères : et c'est dans ces conditions qu'avec une armée minuscule il accepta le combat.

2. On rapporte que les païens avaient une armée trois fois plus grande. Et, de fait, ceux-ci alignèrent dans la bataille trente légions sous l'ordre des plus nobles des chefs et c'est contre elles que marcha le roi Oswiu, en compagnie de son fils Alhfrith : il avait, je l'ai dit, une toute petite armée mais il mettait sa confiance dans le Christ comme chef. En effet, son

1. Ch. 18 du livre III dans la version vieil-anglaise.

5 confisus occurrit. Nam alius filius eius Ecgfrid eo tempore in
 prouincia Merciorum apud reginam Cynuise obses
 tenebatur ; filius autem Osualdi regis Oidiluald, qui eis auxi-
 lio esse debuerat, in parte erat aduersariorum, eisdemque
 10 quamuis ipso tempore pugnandi sese pugnae subtraxerat,
 euentumque discriminis tuto in loco expectabat. Inito ergo
 certamine fugati sunt et caesi pagani, duces regii xxx, qui ad
 auxilium uenerant, paene omnes interfecti ; in quibus Aedil-
 heri, frater Anna regis Orientalium Anglorum, qui post eum
 15 regnauit, auctor ipse belli, perditis militibus siue auxiliis inter-
 emtus. Et quia prope fluuium Vinued pugnatum est, qui tunc
 prae inundantia pluuiarum late alueum suum, immo omnes
 ripas suas transierat, contigit ut multo plures aqua fugientes
 quam bellantes perderet ensis.

3. Tum rex Osuiu, iuxta quod Domino uouerat, pro collata
 sibi uictoria gratias Deo referens dedit filiam suam Aelffle-
 dam, quae uixdum unius anni aetatem impleuerat, perpetua

xxiiii, 2, 18 transierat : transierit M

1. Ecg-frith (« épée »-« paix »), roi de Northumbrie de 670 à sa mort à la bataille de Nechtansmere, en 685 (III, 24, 1, p. 354, n. 1) -- bataille qu'il eut tort d'entreprendre contre les Irlandais innocents. Et pourtant, roi très pieux, il fut présent aux synodes d'Hertford (en 673 : III, 16, 1) et d'Hatfield (en 684 : III, 15, 2), il appuya le programme de l'archevêque Théodore de créer de nouveaux diocèses (Abercorn, Hexham, Lindsey) et Théodore offrit ses bons offices comme intermédiaire entre lui et Æthelred de Mercie (III, 19). Ecgfrith se montra bienfaiteur des monastères de Wearmouth-Jarrow (III, 16, 1), protecteur de Cuthbert (cf. III, 25, 1), mais devint hostile à Wilfrid, peut-être à cause de la division des diocèses, peut-être à cause de son épouse-vierge, Æthelthryth (III, 17, 1). Cf. aussi III, 5, 1, p. 224, n. 1.

2. Dans la version vieil-anglaise, Æthelwald « combattit et lutta contre son pays et contre son oncle », *feahþ ond wonn wið his edle ond wið his fædran* (p. 236, l. 9).

autre fils, Ecgfrith¹, était, à cette époque, retenu comme otage, dans la province des Merciens, auprès de la reine Cynewise. Quant au fils du roi Oswald, Æthelwald, qui aurait dû leur venir en aide, il était du parti des ennemis et se conduisait comme leur véritable guide dans leur combat contre sa patrie et son oncle ; même si, à l'heure même des opérations, il s'était soustrait au combat, et attendait, en lieu sûr, l'issue finale de l'engagement². Or dès le début du combat, les païens furent mis en fuite et massacrés, les trente chefs de race royale, qui étaient venus en renfort, furent presque tous tués ; et parmi eux il y avait Æthelhere, frère du roi des Anglais de l'Est, Anna, à qui il succéda sur le trône ; quant à l'instigateur de la guerre, il fut assassiné après avoir perdu compagnons et alliés³. La bataille eut lieu près de la Winwæd⁴, qui, alors, par suite de pluies torrentielles, avait débordé de son lit et même partout franchi ses rives : et, de ce fait, l'eau causa la perte de beaucoup plus de gens en fuite, que l'épée ne tua de combattants.

3. Alors le roi Oswiu, conformément au vœu fait au Seigneur, offrit en remerciement à Dieu, pour la victoire qu'il avait obtenue, sa fille Ælflæd, qui avait tout juste atteint l'âge d'un an, pour qu'elle fût à perpétuité vierge consacrée⁵ ;

3. Le passage peut recevoir deux interprétations, l'une rattachant *auctor belli* à Æthelhere, « déclencheur de la bataille », l'autre rattachant la désignation à Penda « fauteur de guerre ». Le v.-a. confirme la deuxième interprétation, à condition de changer la ponctuation de Miller, et de lire : *Se wæs orðfruma þæs gefeohtes, þone mon slog...* « celui qui fut le déclencheur de la bataille, on le tua... » (p. 236, l. 14).

4. La Winwæd n'est pas identifiée avec certitude : peut-être la Went, petit affluent de la Don, elle-même affluent de l'Ouse dont l'embouchure s'unit à celle de la Trent pour former l'estuaire de l'Humber.

5. Ælf-flæd (vers 654-714), sœur d'Osthryth qu'épousa Æthelred roi de Mercie, succéda à Hild comme abbesse du monastère de Streanæshalch (Whitby), qu'elle gouverna conjointement avec sa mère Eanflæd (III, 24, 2).

ei uirginitate consecrandam ; donatis insuper XII posses-
 5 siunculis terrarum, in quibus ablato studio militiae terrestres
 ad exercendam militiam caelestem supplicandumque pro
 pace gentis eius aeterna deuotioni sedulae monachorum
 locus facultasque suppeteret. E quibus uidelicet posses-
 10 sionibus sex in prouincia Derorum, sex in Berniciorum
 dedit. Singulae uero possessiones X erant familiarum, id est
 simul omnes CXX. Intrauit autem praefata regis Osuii filia
 Deo dicanda monasterium, quod nuncupatur *Heruteu*, id est
 « Insula Cerui », cui tunc Hild abbatissa praefuit. Quae post
 biennium comparata possessione X familiarum in loco, qui
 15 dicitur *Streanaeshalch*, ibi monasterium construxit ; in quo
 memorata regis filia primo discipula uitae regularis, deinde
 etiam magistra extitit, donec completo unde LX annorum
 numero, ad complexum et nuptias sponsi caelestis uirgo
 beata intraret. In quo monasterio et ipsa et pater eius Osuii
 20 et mater eius Eanfled et pater matris eius Eduini et multi alii
 nobiles in ecclesia sancti apostoli Petri sepulti sunt. Hoc
 autem bellum rex Osuii in regione Loidis tertio decimo regni
 sui anno, septima decima die kalendarum Decembrium, cum
 magna utriusque populi utilitate confecit. Nam et suam gentem

xxiii, 3, 12 dicanda : dedicanda M

1. La version vieil-anglaise donne une traduction technique (en termes de la fin du IX^e siècle) : *Onð eac swilce þa twelf boclond him gefreode eordlices comphades onð eordlicre herenisse to bigongen þone heofonlican comphad onð to munucstowum gesette*, « Et pareillement pour lui [= Dieu] il exempta ces douze terres octroyées des contraintes temporelles – contribution militaire et dépendance vassalique, à charge de contribuer à la milice céleste –, et il les érigea en domaines monastiques » (p. 236, l. 23).

2. Hilda, v.-a. *Hild*, 615?-668, fille de Hereric, lui-même neveu du roi Edwin. Son abbatiat à Streanæshalch fut illustré par le « synode de Whitby » en 664 (III, 25) et par le poète Cædmon (III, 22).

3. Les noms v.-a. de *Heorot-ea* « Ile au(x) Cerf(s) » et *Streanæs-halch* « Caverne du Trésor » font songer au palais royal et à l'ancre du dragon

furent données, de plus, douze parcelles de terre où la pieuse ardeur des moines trouverait espace et moyens suffisants pour s'exercer, dégagés des soucis de la milice terrestre, à militer spirituellement et à prier pour que la nation jouît d'une paix éternelle¹. Il donna six de ces parcelles dans la province des Déirois, six dans celle des Berniciens. Chaque domaine était de dix manses, ce qui, en tout, fait cent vingt. Et la fille, déjà citée, du roi Oswiu entra pour sa consécration à Dieu au monastère qu'on appelle *Heruteu*, c'est-à-dire « Île-au-Cerf », qui avait alors à sa tête l'abbesse Hild². Celle-ci, deux ans plus tard, ayant acquis une terre de dix manses, au lieu dit *Streanæshalch*³, y construisit un monastère ; et en ce lieu, ladite fille du roi étudia d'abord en disciple de la vie régulière, puis elle fut aussi maîtresse, jusqu'au moment où, ayant atteint la soixantaine, elle partit, vierge bienheureuse, pour s'unir par le mariage à l'époux céleste. C'est dans ce monastère qu'elle-même, son père Oswiu, sa mère Eanfled, son grand-père maternel Edwin et beaucoup d'autres nobles personnes furent ensevelis, dans l'église du saint apôtre Pierre. Et cette guerre fut conduite à terme par le roi Oswiu dans la région de Leeds, la treizième année de son règne, le dix-septième jour des calendes de décembre⁴ et elle fut d'une grande utilité pour les deux peuples. En effet, il libéra sa propre

dans le poème *Beowulf* : le roi danois Hrothgar fait construire un palais altier aux pignons surmontés de cornes de cerf, symboles de puissance royale, et il lui donne le nom de Heorot ; le dragon veille sur un trésor enfoui dans un sépulcre souterrain. BEDE note (III, 25, 4) que *Streanæshalch* a été interprété « Baie du Fanal » – *halch/health* signifiant, en effet, « creux » et *streon* pouvant évoquer l'éclat de l'or d'où une lumière. Les érudits modernes proposent diverses interprétations de cette explication : allusion à un ancien amer romain ? à une vision d'Eanfled, rêvant d'un collier brillant sur son sein (= sa fille s. Hild) ? – *Heruteu* : aujourd'hui Hartlepool. ~ *Streanæshalch* : aujourd'hui Whitby (nom attesté vers 1100, dû aux envahisseurs scandinaves) – encore qu'on ait proposé aussi Strensall, à une demi-douzaine de km au nord d'York.

4. 15 novembre 655.

25 ab hostili paganorum depopulatione liberavit, et ipsam gentem Merciorum finitimarumque prouinciarum, desecto capite perfido, ad fidei Christianae gratiam conuertit.

4. Primus autem in prouincia Merciorum, simul et Lindisfarorum ac Mediterraneorum Anglorum, factus est episcopus Diuma, ut supra diximus, qui apud Mediterraneos Anglos defunctus ac sepultus est; secundus Cellach, qui
5 relicto episcopatus officio uiuens ad Scottiam rediit, uterque de genere Scottorum; tertius Trumheri, de natione quidem Anglorum, sed edoctus et ordinatus a Scottis, qui erat abbas in monasterio quod dicitur in *Getlingum*. Ipse est locus ubi occisus est rex Osuini, ut supra meminimus. Nam regina
10 Eanflæd propinqua illius ob castigationem necis eius iniustae postulauit a rege Osuio, ut donaret ibi locum monasterio construendo praefato Dei famulo Trumherae, quia propinquus et ipse erat regis occisi; in quo uidelicet monasterio orationes assiduae pro utriusque regis, id est et
15 occisi et eius qui occidere iussit, salute aeterna fierent. Idem autem rex Osuii tribus annis post occisionem Penda regis Merciorum genti necnon et ceteris australium prouinciarum populis praefuit; qui etiam gentem Pictorum maxima ex parte regno Anglorum subiecit.

5. Quo tempore donauit praefato Peada filio regis Penda, eo quod esset cognatus suus, regnum Australium Merciorum, qui sunt, ut dicunt, familiarum quinque milium, discreti

xxiii, 4, 2 lindisfarorum : lindisfarnorum L || 11 ibi : illi M || 12 construendo : construendi M

1. Allusion à la mort de Penda, tué (cf. *supra* 24, 2, p. 137, n. 3) ou noyé. La défaite de Penda et de ses alliés brittons va éloigner le pays de Galles du reste de l'île.

2. III, 21, 3.

3. La démission de Ceollach s'explique probablement par la guerre d'indépendance contre la Northumbrie en 658.

nation des menées hostiles des païens et convertit également à la grâce de la foi chrétienne la nation des Merciens et des provinces limitrophes, après en avoir coupé la tête impie¹.

4. Et le premier à devenir évêque dans la province des Merciens et, en même temps, dans les provinces de Lindsey et des Anglais des Midlands fut Diuma, comme nous l'avons dit plus haut²; il décéda dans les Midlands et y fut enseveli; le second fut Ceollach, qui démissionna de sa fonction épiscopale³ et revint vivre en Scottie; tous deux étaient d'origine scote. Le troisième fut Trumhere, qui, sans doute était issu de la nation des Anglais, mais devait sa culture et son ordination aux Scots: il était abbé du monastère appelé *Gilling*. C'est là précisément que fut assassiné le roi Oswine, comme nous l'avons rappelé plus haut⁴. En effet, la reine Eanflæd qui lui était apparentée⁵, pour expier l'injustice de sa mort violente, avait demandé au roi Oswiu de donner, ici, un terrain pour la construction d'un monastère, et de le donner à Trumhere, ce serviteur de Dieu, parce qu'il était, lui aussi, apparenté au roi assassiné: dans ce monastère auraient lieu des prières perpétuelles pour le salut éternel des deux rois, c'est-à-dire, le roi assassiné et celui qui donna l'ordre de l'exécuter. Ce même roi Oswiu fut, pendant trois ans, après la mort du roi Penda, à la tête de la nation des Merciens, et aussi des autres peuples des provinces du Sud; de plus, c'est lui qui a soumis la plus grande partie de la nation des Pictes au pouvoir royal des Anglais.

5. A cette époque, il donna à Peada, déjà cité, fils du roi Penda, et cela parce qu'il était son parent, le royaume des Merciens du Sud, qui couvre, à ce que l'on dit, cinq mille manses,

4. III, 14, 3.

5. La reine Eanflæd était fille d'Edwin; Edwin, neveu d'Ælfric; Ælfric, grand-père d'Oswine.

fluuiu Treanta ab Aquilonaribus Mercis, quorum terra est
 5 familiarum VII milium. Sed idem Peada proximo uere mul-
 tum nefarie peremtus est, proditione, ut dicunt, coniugis
 suae in ipso tempore festi paschalis. Completis autem tribus
 annis post interfectionem Pendan regis, rebellarunt aduersus
 regem Osuiu duces gentis Merciorum, Immin et Eafa et Ead-
 10 berct, leuato in regem Vulphere filio eiusdem Pendan
 adulescente, quem occultum seruauerant, et eiectis principi-
 bus regis non proprii fines suos fortiter simul et libertatem
 receperunt ; sicque cum suo rege liberi, Christo uero regi pro
 sempiterno in caelis regno seruire gaudebant. Praefuit autem
 15 rex idem genti Merciorum annis X et VII, habuitque primum
 episcopum Trumheri, de quo supra diximus, secundum Iaru-
 man, tertium Ceaddan, quartum Vynfridum. Omnes hi per
 ordinem sibimet succedentes sub rege Vulphere gentis Mer-
 ciorum episcopatu sunt functi.

XXV

<Vt quaestio sit mota de tempore paschae
 aduersus eos qui de Scottia uenerant>

1. Interea Aidano episcopo de hac uita sublato, Finan pro
 illo gradum episcopatus a Scottis ordinatus ac missus
 acceperat. Qui in insula Lindisfarnensi fecit ecclesiam
 episcopali sedi congruam, quam tamen more Scottorum non
 5 de lapide sed de robore secto totam composuit atque
 harundine textit ; quam tempore sequente reuerentissimus

xxiii, 5, 17 hi : hii M

xxv, 1, 1 hac : ac L

1. Cf. III, 21, 1, p. 117, n. 3.

2. Bien que l'indépendance des Merciens se réalisât contre la Nor-
 thumbrie, Bède l'exalte car leur roi, Wulphere, est chrétien.

3. III, 21, 3.

4. Épiscopats de Trumhere : 659-662 ; Jaruman : 662-667 ; Chad : 669-
 672 ; Winfrith : 672-675 (?).

et qui est séparé par la rivière Trent des Merciens du Nord,
 dont le territoire est de sept mille manses. Mais ce même
 Peada fut victime, au printemps suivant, d'un abominable
 assassinat, à la suite, dit-on, de la trahison de sa femme au
 moment même de la fête de Pâques¹. Trois ans après la mort
 du roi Penda, les chefs de la nation mercienne, Immin, Eafa
 et Eadberht, se révoltèrent contre le roi Oswiu ; ayant élevé à
 la dignité royale le jeune Wulphere, fils de Penda, qu'ils
 avaient tenu caché, ils chassèrent les grands officiers d'un roi
 qui n'était pas des leurs et recouvrèrent vaillamment à la fois
 leurs territoires et leur liberté ; ainsi, avec leur propre roi,
 devenus libres, ils se réjouirent d'être au service du vrai roi,
 le Christ, en vue du royaume éternel, dans les cieux². Le roi
 Wulphere régna dix-sept ans sur la nation des Merciens. Il eut
 pour premier évêque Trumhere, dont nous avons déjà
 parlé³ ; pour deuxième évêque, Jaruman ; pour troisième,
 Chad ; pour quatrième, Winfrith⁴. Tous ceux-ci occupèrent
 successivement le siège épiscopal de la nation des Merciens
 sous le règne de Wulphere.

XXV⁵

<Comment fut soulevée la controverse sur la date de Pâques,
 contre ceux qui étaient venus de Scottie>

1. Cependant, l'évêque Aidan ayant quitté cette vie, Finan,
 ordonné et envoyé en mission par les Scots lui avait succédé
 dans l'épiscopat ; dans l'île de Lindisfarne, il fit construire
 une église convenable pour un siège épiscopal ; toutefois celle-
 ci, selon l'usage des Scots, ne fut pas faite de pierres, mais
 tout entière composée de l'assemblage de troncs de chênes,
 et couverte de jonc ; par la suite, le très révérend archevêque

5. Les chapitres 25-26 du livre III sont absents dans la version vieil-
 anglaise. Cf. Introduction, t. 1, p. 68-69.

archiepiscopus Theodorus in honore beati apostoli Petri
 dedicauit. Sed et episcopus loci ipsius Eadberct ablata harun-
 dine plumbi lamminis eam totam, hoc est et tectum et ipsos
 10 quoque parietes eius, cooperire curauit.

2. His temporibus quaestio facta est frequens et magna de
 obseruatione paschae, confirmantibus eis qui de Cantia uel
 de Galliis aduenerant, quod Scotti dominicum paschae diem
 contra uniuersalis ecclesiae morem celebrarent. Erat in his
 5 acerrimus ueri paschae defensor nomine Ronan, natione qui-
 dem Scottus, sed in Galliae uel Italiae partibus regulam
 ecclesiasticae ueritatis edoctus. Qui cum Finano confligens
 multos quidem correxerat uel ad sollertiores ueritatis inquisi-
 tionem accendit, nequaquam tamen Finanum emendare
 10 potuit; quin potius, quod esset homo ferocis animi, acerbio-
 rem castigando et apertum ueritatis aduersarium reddidit.
 Obseruabat autem Iacob diaconus quondam, ut supra docui-
 mus, uenerabilis archiepiscopi Paulini, uerum et catholicum
 pascha cum omnibus, quos ad correctiorem uiam erudire
 15 poterat. Obseruabat et regina Eanflaed cum suis, iuxta quod
 in Cantia fieri uiderat, habens secum de Cantia presbyterum
 catholicae obseruationis, nomine Romanum. Vnde nonnum-
 quam contigisse fertur illis temporibus, ut bis in anno uno
 pascha celebraretur, et cum rex pascha dominicum solutis
 20 ieiuniis faceret, tum regina cum suis persistens adhuc in
 ieiunio, diem palmarum celebraret. Haec autem dissonantia

xxv, 2, 7 ecclesiasticae : ecclesticae M

1. Sur les matériaux de construction chez les Celtes et les Germains, cf. II, 14, 1, t. 1, p. 370-371, n. 1. Théodore a pu visiter Lindisfarne lors de la réorganisation des évêchés anglais (III, 12). ~ Ead-berht (« prospérité »-« brillant ») encouragea la vénération de s. Cuthbert et de ses reliques (III, 28, 1).

2. La caractéristique peut s'appliquer à Ronan ou/et à Finan. La fougue des Celtes est proverbiale.

Théodore la dédicâça en l'honneur du bienheureux apôtre Pierre. Mais un autre évêque du lieu, Eadberht, fit enlever le jonc, et la fit soigneusement recouvrir de feuilles de plomb, toit et murs également¹.

2. A cette époque, il y eut une longue et importante controverse sur l'observance de Pâques, ceux qui étaient originaires de Kent ou des Gaules soutenant que les Scots célébraient le dimanche de Pâques contrairement à l'usage de l'Église universelle. Il y avait parmi eux un défenseur particulièrement ardent de la vraie fête de Pâques, du nom de Ronan; il était certes d'origine scote, mais avait été formé à la règle de la vérité de l'Église, en Gaule ou en Italie. Il entra en conflit avec Finan, redressa certes l'erreur de beaucoup de gens, ou les incita à une recherche plus attentive de la vérité; cependant il lui fut tout à fait impossible d'amender Finan; au contraire, comme celui-ci était d'un naturel fougueux², il le rendit plus acharné en essayant de le corriger et en fit un adversaire déclaré de la vérité. Or Jacques, qui avait été auparavant, comme nous l'avons indiqué plus haut³, diacre du vénérable archevêque Paulinus, observait la vraie fête de Pâques catholique, en compagnie de tous ceux qu'il avait pu conduire sur une voie plus droite. L'observait aussi la reine Eanflaed, avec les siens, selon ce qu'elle avait vu se passer dans le Kent; elle avait avec elle un prêtre du Kent, d'observance catholique, appelé Romanus. Cela explique qu'il n'était pas rare, dit-on⁴, à l'époque, que la fête de Pâques fût célébrée deux fois en une même année, et que, au moment où le roi célébrait Pâques après avoir rompu le jeûne, la reine, avec les siens, continuant encore à jeûner, célébraît le jour des Rameaux. Pareille

3. II, 16, 2 (cf. t. 1, p. 379, n. 3) et 20, 5.

4. Bède ne garantit pas l'exactitude, fort douteuse, de ces deux célébrations.

paschalis obseruantiae uiuente Aidano patienter ab omnibus tolerabatur, qui patenter intellexerant quia etsi pascha contra morem eorum qui ipsum miserant facere non potuit, opera
 25 tamen fidei pietatis et dilectionis iuxta morem omnibus sanctis consuetum diligenter exsequi curauit. Vnde ab omnibus, etiam his qui de pascha aliter sentiebant, merito diligebatur, nec solum a mediocribus uerum ab ipsis quoque episcopis, Honorio Cantuariorum et Felice Orientalium Anglorum,
 30 uenerationi habitus est.

3. Defuncto autem Finano, qui post illum fuit, cum Colmanus in episcopatum succederet, et ipse missus a Scottia, grauior de obseruatione paschae necnon et de aliis ecclesiasticae uitae disciplinis controuersia nata est. Vnde merito
 5 mouit haec quaestio sensus et corda multorum, timentium ne forte accepto Christianitatis uocabulo *in uacuum currerent aut cucurrissent*^a. Peruenit et ad ipsas principum aures, Osui uidelicet regis et filii eius Alhfridi, quia nimirum Osui a Scottis edoctus ac baptizatus, illorum etiam lingua optime
 10 imbutus, nil melius quam quod illi docuissent autumabat ; porro Alhfrid magistrum habens eruditionis Christianae Wilfridum uirum doctissimum (nam et Romam prius propter doctrinam ecclesiasticam adierat, et apud Dalfinum archiepiscopum Galliarum Lugduni multum temporis egerat, a quo
 15 etiam tonsurae ecclesiasticae coronam susceperat), huius doctrinam omnibus Scottorum traditionibus iure praeferendam sciebat. Vnde ei etiam donauerat monasterium XL familiarum

xxv, 3, 4 merito *om. M*

a. Ga 2, 2

1. Colman fut moine à Iona, puis évêque de Lindisfarne (661-664). Il retourna en Scottie après son échec au « synode de Whitby », cf. III, 26, 1.

2. Entre autres, la forme de tonsure. Cf. Introduction, t. 1, p. 21-22.

différence dans l'observance pascale, du vivant d'Aïdan, était supportée avec patience par tous : on avait bien compris que, même s'il ne pouvait pas célébrer Pâques contre l'usage de ceux qui l'avaient envoyé, il s'adonnait scrupuleusement aux œuvres de foi, de piété et de charité, selon l'usage habituel de tous les saints. Cela explique qu'il était aimé de tous, à juste titre, même par ceux qui pensaient autrement que lui sur la date de Pâques ; il fut tenu en vénération non seulement par les gens simples, mais encore par des évêques eux-mêmes, Honorius, évêque des Kentois, Félix, évêque des Anglais de l'Est.

3. Mais à la mort de Finan, qui avait succédé à Aïdan, Colman lui succéda dans l'épiscopat¹ ; il était envoyé lui aussi par la Scottie ; c'est alors que la controverse se fit plus sérieuse sur l'observance de Pâques et aussi sur d'autres points de discipline ecclésiastique². Et alors cette question troubla, non sans raison, l'esprit et le cœur de beaucoup de gens qui craignaient, après avoir reçu le nom de chrétiens, *de courir ou d'avoir couru en vain*^a. Cela parvint aussi aux oreilles des princes, c'est-à-dire du roi Oswiu et de son fils Alhfrith ; or Oswiu, formé par les Scots et baptisé par eux, avait une excellente connaissance de leur langue et pensait qu'il n'y avait rien de mieux que leur doctrine. Quant à Alhfrith, il avait comme maître de doctrine chrétienne Wilfrid, un grand savant – en effet, celui-ci était allé à Rome d'abord pour étudier la doctrine de l'Église, puis il avait passé beaucoup de temps à Lyon auprès de Dalfinus, archevêque des Gaules, de qui il avait imité la tonsure ecclésiastique en couronne³ – et il savait que son enseignement devait, à juste titre, être préféré à toutes les traditions des Scots. Cela explique qu'il lui avait fait don d'un monastère de quarante manses, au lieu dit

3. La tonsure en forme de couronne, contrastant avec la tonsure des moines celtes. ~ Dalfinus, autrement connu sous le nom d'Annemundus, est à nouveau mentionné en V, 19, 4-5 d'après ÉTIENNE, *V. Wilfr.* 4.

in loco qui dicitur *in Hrypum* ; quem uidelicet locum paulo ante eis qui Scottos sequebantur in possessionem monasterii dederat, sed quia illi postmodum data sibi optione magis loco 20 cedere quam suam mutare consuetudinem uolebant, dedit eum illi, qui dignam loco et doctrinam haberet et uitam. Venerat eo tempore Agilberctus Occidentalium Saxonum episcopus, cuius supra meminimus, amicus Alhfridi regis et 25 Vilfridi abbatis, ad prouinciam Nordanhymbrorum, et apud eos aliquandiu demorabatur. Qui etiam Vilfridum rogatu Alhfridi in praefato suo monasterio presbyterum fecit ; habebat autem secum ipse presbyterum nomine Agathonem.

4. Mota ergo ibi quaestione de pascha uel tonsura uel aliis rebus ecclesiasticis, dispositum est ut in monasterio, quod dicitur *Streanaeshalch*, quod interpretatur « Sinus Fari », cui tunc Hild abbatissa Deo deuota femina praefuit, synodus 5 fieri, et haec quaestio terminari deberet. Veneruntque illo reges ambo, pater scilicet et filius ; episcopi Colman cum clericis suis de Scottia, Agilberctus cum Agathone et Vilfrido presbyteris. Iacobus et Romanus in horum parte erant, Hild abbatissa cum suis in parte Scottorum ; in qua erat etiam 10 uenerabilis episcopus Cedd, iamdudum ordinatus a Scottis, ut supra docuimus, qui et interpres in eo concilio uigilantissimus utriusque partis extitit.

5. Primusque rex Osuii, praemissa praefatione – quod oporteret eos qui uni Deo seruirent unam uiuendi regulam tenere, nec discrepare in celebratione sacramentorum caeles-

1. Sur Wilfrid, cf. III, 13, 1, p. 77, n. 3. ~ *Ripon* tire son nom du nom des Hrypois, que l'on trouve aussi dans *Repton*. Ripon est située à 35 km au nord-ouest d'York, sur un éperon dominant l'Ure, affluent de l'Ouse. L'évêché de Ripon (681-686) ne fut rétabli qu'en 1836 par les Anglicans. La crypte construite par Wilfrid existe encore. Le corps de Wilfrid, enterré à Ripon (III, 19, 14) fut ensuite transféré à Canterbury.

2. III, 7, 4-5.

3. Sur *Streanæs-halch*, cf. III, 24, 3, p. 138, n. 3. ~ L'appellation « synode

*Ripon*¹ ; c'est cette même terre qu'il avait donnée, peu auparavant, à ceux qui suivaient les Scots, à titre de possession pour un monastère, mais étant donné que ceux-ci, après avoir eu le choix, avaient préféré quitter le lieu plutôt que changer leurs usages, il le donna à celui qu'il jugeait présenter une doctrine et une vie dignes du lieu. A cette époque était arrivé dans la province des Northumbriens Agilbert, évêque des Saxons de l'Ouest, dont nous avons parlé plus haut², ami du roi Alhfrith et de l'abbé Wilfrid, et il resta quelque temps avec eux. A la demande d'Alhfrith, il ordonna prêtre Wilfrid, dans ce monastère qui était le sien. Il avait aussi avec lui un prêtre nommé Agathon.

4. Donc quand fut soulevée, en ce lieu, la question de Pâques, de la tonsure, ou d'autres problèmes ecclésiastiques, on décida que, dans le monastère appelé *Streanæshalch* – ce qui se traduit par « Baie du Fanal » –, dirigé alors par l'abbesse Hild, femme dévouée à Dieu, se tiendrait un synode et que la question y serait tranchée³. Y vinrent les deux rois, le père et le fils ; comme évêques, il y avait Colman accompagné de ses clercs de Scottie, Agilbert accompagné des prêtres Agathon et Wilfrid. Jacques et Romanus étaient de leur parti ; l'abbesse Hild, avec les siens, dans le parti des Scots, où il y avait aussi le vénérable évêque Cedd, ordonné jadis par les Scots, comme nous l'avons rapporté plus haut⁴, et qui se montra un interprète particulièrement attentif pour chacune des deux parties.

5. Et le premier, le roi Oswiu, dit, en guise de préambule, qu'il fallait que ceux qui servaient un Dieu unique s'en tiennent à une unique règle de vie, et que ne devaient pas s'opposer bruyamment sur la célébration des sacrements célestes, ceux

de Whitby » est doublement incorrecte : il s'agit non pas d'un synode réunissant toute l'Église d'Angleterre mais d'un *concilium mixtum* rassemblant clercs et princes. Et le nom de *Whitby* (scandinave) est un anachronisme.

4. III, 22, 2.

tium, qui unum omnes in caelis regnum expectarent ; in-
 5 rendum potius quae esset uerior traditio, et hanc ab omnibus
 communiter esse sequendam – iussit primo dicere episco-
 pum suum Colmanum, qui esset ritus et unde originem
 ducens ille quem ipse sequeretur. Tum Colmanus, « Pascha,
 inquit, hoc, quod agere soleo, a maioribus meis accepi, qui
 10 me huc episcopum miserunt ; quod omnes patres nostri, uiri
 Deo dilecti, eodem modo celebrasse noscuntur. Quod ne cui
 contemnendum et reprobandum esse uideatur, ipsum est
 quod beatus euangelista Iohannes, discipulus specialiter
 Domino dilectus, cum omnibus quibus praeerat ecclesiis
 15 celebrasse legitur. » Quo haec et his similia dicente, iussit rex
 et Agilbertum proferre in medium morem suae obseruatio-
 nis, unde initium haberet uel qua hunc auctoritate sequeretur.
 Respondit Agilberctus : « Loquatur, obsecro, uice mea discipu-
 lus meus Wilfrid presbyter, quia unum ambo sapimus cum
 20 ceteris qui hic assident ecclesiasticae traditionis cultoribus ; et
 ille melius ac manifestius ipsa lingua Anglorum, quam ego per
 interpretem, potest explanare quae sentimus. » Tum Wilfrid,
 iubente rege ut diceret, ita exorsus est. « Pascha quod facimus,
 inquit, uidimus Romae, ubi beati apostoli Petrus et Paulus
 25 uixere, docuere, passi sunt et sepulti, ab omnibus celebrari ;
 hoc in Italia, hoc in Gallia, quas discendi uel orandi studio per-
 transiuimus, ab omnibus agi conspeximus ; hoc Africam
 Asiam Aegyptum Greciam et omnem orbem, quacumque
 30 uno ac non diuerso temporis ordine geri comperimus, praeter

xxv, 5, 8 tum : tunc LB || 9 hoc om. M

1. Sur la question de la date de la fête de Pâques, cf. Introduction, t. 1, p. 19-21.

qui espéraient un unique royaume dans les cieus ; il fallait
 plutôt rechercher quelle était la tradition la plus authentique
 et faire un devoir pour tous de la suivre d'un commun
 accord¹. Il engagea tout d'abord son évêque, Colman, à dire
 quel était le rite qu'il suivait personnellement, et quelle était
 son origine. Alors Colman dit : « La fête de Pâques, celle que
 j'ai l'habitude de célébrer, je l'ai reçue de mes supérieurs qui
 m'ont envoyé en mission, ici, comme évêque, et on sait que
 tous nos pères, hommes chers au cœur de Dieu, l'ont
 célébrée de la même manière. Et personne, semble-t-il, ne
 doit la dédaigner et la critiquer, car c'est précisément celle
 que le bienheureux évangéliste Jean, le disciple
 particulièrement aimé du Seigneur, a célébré, lit-on, en
 accord avec toutes les Églises qu'il présida. » Quand il eut dit
 cela et d'autres propos semblables, le roi engagea aussi
 Agilbert à exposer en public l'usage qu'il observait, d'où elle
 tenait son origine, ou d'après quelle autorité il le suivait.
 Agilbert répondit : « Permets, je t'en prie, que mon disciple,
 le prêtre Wilfrid, parle à ma place, parce que tous deux, nous
 avons la même doctrine que tous les autres tenants de la
 tradition de l'Église qui siègent ici ; et lui peut mieux et plus
 clairement expliquer directement en anglais, que moi, qui
 passe par un interprète, ce que nous pensons. » Alors
 Wilfrid, invité par le roi à prendre la parole, commença ainsi
 son discours : « La Pâque que nous faisons, c'est celle que
 nous avons vu célébrer par tous, à Rome, où les bienheureux
 apôtres Pierre et Paul ont vécu, enseigné, ont souffert et ont
 été ensevelis ; c'est celle que nous avons vu pratiquer par
 tous, et en Italie, et en Gaule, que nous avons parcourues par
 désir d'améliorer notre science et notre prière ; c'est celle que
 nous savons être pratiquée en Afrique, en Asie, en Égypte, en
 Grèce, dans le monde entier, partout où a été répandue
 l'Église du Christ, dans les diverses nations parlant des
 langues diverses, où elle est célébrée en même temps et non
 pas à des dates diverses, à l'exception seulement de ceux-ci,

hos tantum et obstinationis eorum complices, Pictos dico et Bretones, cum quibus de duabus ultimis oceani insulis, et his non totis, contra totum orbem stulto labore pugnans. »

6. Cui haec dicenti respondit Colmanus : « Mirum quare stultum appellare uelitis laborem nostrum, in quo tanti apostoli, qui super pectus Domini recumbere dignus fuit, exempla sectamur, cum ipsum sapientissime uixisse omnis mundus nouerit. » At Vilfridus, « Absit, inquit, ut Iohannem stultitiae reprehendamus, cum scita legis Mosaicae iuxta litteram seruaret, iudaizante adhuc in multis ecclesia, nec subito ualentibus apostolis omnem legis obseruantiam, quae a Deo instituta est, abdicare, quomodo simulacra, quae a daemonibus inuenta sunt, repudiare omnes, qui ad fidem ueniunt, necesse est ; uidelicet ne scandalum facerent eis qui inter gentes erant Iudaeis. Hinc est enim quod Paulus Timotheum circumcidit^b, quod hostias in Templo immolauit, quod cum Aquila et Priscilla caput Chorinti totondit^c, ad nihil uidelicet utile, nisi ad scandalum uitandum Iudaeorum ; hinc quod eidem Paulo Iacobus ait : *'Vides, frater, quot milia sunt in Iudaeis qui crediderunt, et omnes hi aemulatores sunt legis^d.*' Nec tamen hodie clarescente per mundum euangelio necesse est, immo nec licitum, fidelibus uel circumcidi uel hostias Deo uictimarum offerre carnalium. Itaque Iohannes secundum legis consuetudinem quarta decima die mensis primi ad uesperam incipiebat celebrationem festi paschalis, nil curans utrum haec sabbato an alia qualibet feria proueniret.

7. At uero Petrus cum Romae praedicaret, memor quia Dominus prima sabbati resurrexit a mortuis ac mundo spem resurrectionis contulit, ita pascha faciendum intellexit, ut secun-

et de leurs complices dans la même obstination, je parle des Pictes et des Brittons, qui, depuis les deux plus lointaines îles de l'Océan – et même pas dans leur totalité –, s'opposent à toute la terre, dans une folle ardeur. »

6. Colman répondit à ses paroles : « Il est étonnant que vous veuillez appeler folle, l'ardeur que nous mettons à suivre l'exemple de ce si grand apôtre qui fut digne de reposer sa tête sur la poitrine du Seigneur ; d'autant que le monde entier sait qu'il a mené la vie d'un très grand sage. » Alors Wilfrid dit : « Loin de nous l'idée d'accuser Jean de folie, pour avoir observé à la lettre les préceptes de la loi de Moïse, dès lors que l'Église, à cette époque, suivait encore la tradition juive dans de nombreux domaines, que les apôtres n'avaient pas la force de rejeter brusquement et totalement l'observance de la Loi instituée par Dieu, de la même manière que tous ceux qui viennent à la foi doivent répudier les idoles, inventées par les démons : il s'agissait de ne pas scandaliser les Juifs qui vivaient au milieu des Gentils. Cela explique que Paul fit circoncire Timothée^b, qu'il fit immoler des victimes dans le Temple, qu'en compagnie d'Aquila et de Priscille, il se fit raser la tête^c, à Corinthe, ce qui ne servait à rien d'autre qu'à éviter de scandaliser les Juifs. Cela explique que Jacques dit encore à ce même Paul : *'Tu vois, frère, combien il y a de milliers de Juifs qui ont cru, et tous ceux-ci observent jalousement la Loi^d.*' Mais aujourd'hui que l'Évangile rayonne par le monde, il n'est plus nécessaire, mieux même, il n'est pas permis aux fidèles de se faire circoncire, d'offrir à Dieu la chair des victimes. Ainsi Jean, suivant la coutume de la Loi, commençait la célébration de la fête de Pâques le quatorzième jour du premier mois, au soir, sans se soucier de savoir si elle avait lieu un jour de sabbat ou quelqu'autre jour.

7. En revanche Pierre, prêchant à Rome, se souvenant que le Seigneur était ressuscité des morts et avait apporté au monde l'espérance de la résurrection le lendemain d'un jour de sabbat, comprit qu'il fallait célébrer Pâques en suivant l'usage et

b. cf. Ac 16, 3 c. cf. Ac 18, 18 d. Ac 21, 20

dum consuetudinem ac praecepta legis quartam decimam
 5 lunam primi mensis, aequae sicut Iohannes, orientem ad uesperam semper expectaret; et hac exorta si dominica dies, quae tunc prima sabbati uocabatur, erat mane uentura, in ipsa uespera pascha dominicum celebrare incipiebat, quomodo et nos omnes hodie facere solemus. Sin autem
 10 dominica non proximo mane post lunam quartam decimam, sed sexta decima aut septima decima aut alia qualibet luna usque ad uicesimam primam esset uentura, expectabat eam, et praecedente sabbato uespere sacrosancta paschae sollemnia inchoabat; sicque fiebat, ut dominica paschae dies non
 15 nisi a quinta decima luna usque ad uicesimam primam seruaretur. Neque haec euangelica et apostolica traditio legem soluit, sed potius adimplet, in qua obseruandum pascha a quarta decima luna primi mensis ad uesperam usque ad uicesimam primam lunam eiusdem mensis ad uesperam
 20 praeceptum est; in quam obseruantiam imitandam omnes beati Iohannis successores in Asia post obitum eius, et omnis per orbem ecclesia conuersa est. Et hoc esse uerum pascha, hoc solum fidelibus celebrandum, Niceno concilio non statutum nouiter sed confirmatum est, ut ecclesiastica docet
 25 historia.

8. Vnde constat uos, Colmane, neque Iohannis, ut autumatis, exempla sectari neque Petri, cuius traditioni scientes contradicitis, neque legi neque euangelio in obseruatione uestri paschae congruere. Iohannes enim, ad legis Mosaicae
 5 decreta tempus paschale custodiens, nil de prima sabbati curabat; quod uos non facitis, qui non nisi prima sabbati pascha celebratis. Petrus a quinta decima luna usque ad uice-

xxv, 7, 9 omnes om. M || 12 eam : eum M

1. *Ecclesiastica ... historia* : soit l'histoire de l'Église en général, ou l'*Histoire ecclésiastique* d'EUSÈBE, traduite par Rufin. Thomas Stapleton (1565) traduit « as the ecclesiasticall history witnesseth » mais renvoie, dans la marge, à « Ruffinus / lib. 10.c. 6 » (p. 105r).

les prescriptions de la Loi et, tout comme Jean, toujours attendre le quatorzième jour du premier mois, le lever vespéral de la lune : et une fois celle-ci levée, si c'était un dimanche – jour qui était alors appelé lendemain du sabbat – qui allait survenir le matin, alors c'était ce soir précisément qu'il commençait à célébrer la Pâque du Seigneur, comme nous aussi nous avons tous l'habitude de le faire aujourd'hui. Toutefois si le dimanche ne survenait pas le matin suivant le quatorzième jour de la lune, mais le seizième jour ou le dix-septième, ou un autre jour quelconque, jusqu'au vingt et unième, il l'attendait, et, le soir du sabbat qui le précédait, il commençait les solennités consacrées à Pâques ; ainsi il arrivait que le dimanche de Pâques fût célébré entre le quinzième et le vingt et unième jour. Et cette tradition évangélique et apostolique n'abroge pas la Loi, mais la complète plutôt : il y est prescrit de célébrer Pâques entre le quatorzième jour du premier mois, au soir, et le vingt et unième jour du même mois, au soir ; c'est cette observance qu'imitèrent tous les successeurs du bienheureux Jean, en Asie, après sa mort et c'est à cette observance que s'arrêta l'Église universelle. Qu'il s'agissait là de la vraie fête de Pâques et de la seule que doivent célébrer les fidèles, le concile de Nicée ne l'a pas établi comme nouveau, mais confirmé, comme le montre l'*Histoire Ecclésiastique*¹.

8. Il est donc établi que vous, Colman, ne suivez pas l'exemple de Jean, comme vous le soutenez, ni celui de Pierre, dont vous contredisez, sciemment, la tradition, et que vous n'êtes d'accord ni avec la Loi ni avec l'Évangile dans l'observance de votre Pâques. En effet, Jean respecta la date de Pâques selon les décrets de la loi de Moïse, sans se préoccuper de savoir si c'était le lendemain du sabbat ; et cela vous ne le faites pas, vous qui ne célébrez Pâques qu'un lendemain de sabbat. Pierre célébrait le dimanche de Pâques entre

simam primam diem paschae dominicum celebrabat ; quod uos non facitis, qui a quarta decima usque ad uicesimam
 10 lunam diem dominicum paschae obseruatis, ita ut tertia decima luna ad uesperam saepius pascha incipiatis ; cuius neque lex ullam fecit mentionem, neque auctor ac dator euangelii Dominus in ea, sed in quarta decima, uel uetus pascha manducauit ad uesperam uel noui testamenti
 15 sacramenta in commemorationem suae passionis ecclesiae celebranda tradidit. Itemque lunam uicesimam primam, quam lex maxime celebrandam commendauit, a celebratione uestri paschae funditus eliminatis. Sicque, ut dixi, in celebratione summae festiuitatis neque Iohanni neque Petro neque
 20 legi neque euangelio concordatis. »

9. His contra Colmanus, « Numquid, ait, Anatolius, uir sanctus et in praefata historia ecclesiastica multum laudatus, legi uel euangelio contraria sapuit, qui a quarta decima usque ad uicesimam pascha celebrandum scripsit ? Numquid reuerentissimum patrem nostrum Columbam et successores eius, uiros Deo dilectos, qui eodem modo pascha fecerunt, diuinis paginis contraria sapuisse uel egisse credendum est ? Cum plurimi fuerint in eis, quorum sanctitati caelestia signa et uirtutum quae fecerunt miracula testimonium praebuerunt ;
 5 quos ipse sanctos esse non dubitans, semper eorum uitam, mores et disciplinam sequi non desisto. »

10. At Vilfridus, « Constat, inquit, Anatolium uirum sanctissimum, doctissimum ac laude esse dignissimum ; sed quid uobis cum illo, cum nec eius decreta seruuetis ? Ille enim in pascha suo regulam utique ueritatis sequens, circulum X et
 5 VIII annorum posuit, quem uos aut ignoratis aut agnitum et a

xxv, 9, 7 contraria : contra B

1. Cf. III, 3, 1, p. 26, n. 2.

le quinzième jour et le vingt et unième ; et cela vous ne le faites pas, vous qui célébrez un dimanche, entre le quatorzième jour et le vingtième, de sorte qu'il arrive que vous commenciez assez souvent Pâques le treizième jour au soir, pratique dont ne fait aucune mention la Loi ; et ce n'est pas non plus ce jour, mais le quatorzième que le Seigneur, qui a fait et donné l'Évangile, mangea l'ancienne Pâque, au soir, et confia à l'Église le devoir de célébrer le sacrement de la Nouvelle Alliance pour commémorer sa passion. En outre, s'agissant du vingt et unième jour, que la Loi recommanda tout particulièrement pour la célébration, vous, vous l'éliminez totalement dans la célébration de votre fête de Pâques. C'est ainsi que, comme je l'ai dit, dans la célébration de la plus grande fête, vous n'êtes d'accord ni avec Jean, ni avec Pierre, ni avec la Loi, ni avec l'Évangile. »

9. Colman répliqua à ces paroles : « Est-ce que, dit-il, Anatolius¹, ce saint homme, qui est fort loué dans l'*Histoire ecclésiastique* que tu as citée, avait une pensée contraire à la Loi et à l'Évangile, lui qui a écrit que l'on devait célébrer Pâques entre le quatorzième et le vingtième jour ? Est-ce qu'il faut croire que le très révérend Columba, notre père, et ses successeurs, hommes aimés de Dieu, qui fêtèrent Pâques de la même manière, ont pensé ou agi contrairement aux pages de la divine Écriture, alors que très nombreux furent parmi eux les gens dont la sainteté fut attestée par des signes célestes et par les miracles qu'ils ont faits ? moi, je ne doute pas qu'ils soient des saints et je me refuse à jamais abandonner leur genre de vie, leurs coutumes, leur discipline. »

10. A son tour, Wilfrid dit : « C'est un fait établi qu'Anatolius est un très grand saint, un très grand savant et un homme particulièrement digne d'éloge ; mais qu'avez-vous de commun avec lui, puisque vous n'observez même pas ses principes ? En effet, suivant, pour ses Pâques, une règle parfaitement exacte, il a défini un cycle de dix-neuf ans, que vous ignorez, ou que, tout en le connaissant, puisqu'il est

tota Christi ecclesia custoditum pro nihilo contemnit. Ille sic in pascha dominico quartam decimam lunam computauit, ut hanc eadem ipsa die more Aegyptiorum quintam decimam lunam ad uesperam esse fateretur. Sic item uicesimam die
 10 dominico paschae adnotauit, ut hanc declinata eadem die esse uicesimam primam crederet. Cuius regulam distinctionis uos ignorasse probat, quod aliquoties pascha manifestissime ante plenilunium, id est in tertia decima luna, facitis. De patre autem uestro Columba et sequacibus eius,
 15 quorum sanctitatem uos imitari, et regulam ac praecepta caelestibus signis confirmata sequi perhibetis, possem respondere, quia multis in iudicio dicentibus Domino, quod *in nomine eius prophetauerint et daemonia eiecerint et uirtutes multas fecerint*^e, responsurus sit Dominus, quia numquam
 20 eos nouerit. Sed absit, ut hoc de patribus uestris dicam, quia iustius multo est de incognitis bonum credere quam malum. Vnde et illos Dei famulos ac Deo dilectos esse non nego, qui simplicitate rustica sed intentione pia Deum dilexerunt. Neque illis multum obesse reor talem paschae obseruantiam,
 25 quamdiu nullus aduenerat, qui eis instituti perfectioris decreta, quae sequerentur, ostenderet; quos utique credo, siqui tunc ad eos catholicus calculator adueniret, sic eius monita fuisse secuturos, quomodo ea quae nouerant ac didicerant Dei mandata probantur fuisse secuti. Tu autem et
 30 socii tui, si audita decreta sedis apostolicae, immo uniuersalis ecclesiae, et haec litteris sacris confirmata sequi contemnit, absque ulla dubietate peccatis. Etsi enim patres tui sancti fuerunt, numquid uniuersali, quae per orbem est,

XXV, 10, 6 tota : toto M || 18 eiecerint : iecerint M || 24 obesse : esse B || 27 sic : sicque M || 32 dubietate : dubitatione M

e. Mt 7, 22-23

conservé par toute l'Église du Christ, vous tenez pour rien et vous méprisez. Il compte comme possible, pour fêter le dimanche de Pâques, le quatorzième jour de la lune, en reconnaissant que, selon le compte des Égyptiens, le quinzième jour commence ce soir-là. De même, il mit dans son compte, pour le dimanche de Pâques, le vingtième jour, admettant que celui-ci, à la tombée du jour, était le vingt et unième jour. Ce qui prouve que vous n'avez pas compris la raison des distinctions qu'il apportées, c'est que parfois, vous faites Pâques très clairement avant la pleine lune, c'est-à-dire, le treizième jour. A propos de Columba, votre père, et de ceux qui le suivent, dont vous affirmez imiter la sainteté et suivre la règle et les préceptes, confirmés par des signes du ciel, je pourrais répondre que, le jour du Jugement, beaucoup diront au Seigneur que c'est *en son nom* qu'ils ont *prophétisé*, qu'ils ont *chassé les démons et fait beaucoup de miracles*^e, et que le Seigneur répondra qu'il ne les a jamais connus. Mais loin de moi la volonté de parler ainsi de vos pères; il est en effet beaucoup plus juste, s'agissant de gens qu'on ne connaît pas, de croire le bien plutôt que le mal. Je ne nie pas qu'ils aient été des serviteurs de Dieu et ne sont pas aimés de Dieu, eux qui ont aimé Dieu avec une simplicité rustique, mais une pieuse intention. Et je ne pense pas qu'une telle observance de Pâques leur ait causé bien du tort, aussi longtemps que personne de l'étranger n'était venu leur montrer les principes à suivre, provenant d'un système plus parfait; je crois bien que, si un spécialiste catholique du comput était venu chez eux, ils auraient suivi ses avis, tout comme ils ont, de toute évidence, suivi les commandements de Dieu, qu'ils avaient connus et appris. Mais toi et tes compagnons, si, après les avoir entendus, vous refusez avec mépris de vous conformer aux décrets du Siège apostolique, ou plutôt de l'Église universelle, qui sont confirmés par l'Écriture, vous êtes sans aucun doute en état de péché. En effet, même si tes pères ont été des saints, faut-il préférer à l'Église universelle

35 ecclesiae Christi eorum est paucitas uno de angulo extremae
 insulae praefenda? Et si sanctus erat ac potens uirtutibus
 ille Columba uester, immo et noster si Christi erat, num prae-
 ferri potuit beatissimo apostolorum principi, cui Dominus
 ait: *'Tu es Petrus, et super hanc petram aedificabo ecclesiam*
 40 *meam, et portae inferi non praeualebunt aduersus eam, et tibi dabo*
claves regni caelorum¹?' »

11. Haec perorante Wilfrido, dixit rex: « Verene, Colmane,
 haec illi Petro dicta sunt a Domino? » Qui ait: « Vere, rex. »
 At ille, « Habetis, inquit, uos proferre aliquid tantae potesta-
 tis uestro Columbae datum? » At ille ait: « Nihil. » Rursum
 5 rex, « Si utrique uestrum, inquit, in hoc sine ulla controuersia
 consentiunt, quod haec principaliter Petro dicta, et ei claves
 regni caelorum sint dati a Domino? » Responderunt
 « etiam » utriusque. At ille ita conclusit: « Et ego uobis dico,
 quia hic est ostiarius ille, cui ego contradicere nolo; sed, in
 quantum noui uel ualeo, huius cupio in omnibus oboedire
 10 statutis, ne forte me adueniente ad fores regni caelorum non
 sit qui reserat, auerso illo qui claves tenere probatur. » Haec
 dicente rege, fauerunt assidentes quique siue asstantes maio-
 res una cum mediocribus, et abdicata minus perfecta
 institutione, ad ea quae meliora cognouerant sese transferre
 15 festinabant.

XXVI

<Vt Colman uictus domum redierit, et Tuda pro illo episcopatu sit
 functus, qualisque illis doctoribus fuerit habitus ecclesiae>

1. Finitoque conflictu ac soluta contione, Agilbertus domum
 rediit. Colman uidens spretam suam doctrinam sectamque esse

f. Mt 16, 18-19

1. Les manuscrits portent *dati* au lieu de *datae*, comme si *claves* était
 considéré comme masculin.

2. Ch. absent dans la version vieil-anglaise.

3. En Gaule: cf. III, 7, 4.

du Christ, qui est sur toute la terre, un tout petit nombre de
 gens, qui vit dans un coin d'une île du bout du monde? Et
 même si votre Columba – ou plutôt le nôtre, s'il appartenait
 au Christ – était saint et puissant par ses miracles, pourrait-
 on le préférer au bienheureux prince des apôtres, à qui le Sei-
 gneur dit: *'Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et*
les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle, et je te donnerai
 11 *les clefs du royaume des cieux¹?'* »

11. Quand Wilfrid eut terminé, le roi dit: « Est-il vrai, Col-
 man, que telles furent les paroles dites à Pierre par le
 Seigneur? » Et lui de dire: « C'est vrai, roi. » Alors le roi:
 « Êtes-vous en mesure de présenter un signe d'un aussi
 grand pouvoir accordé à votre Columba? » Et lui de dire:
 « Aucunement. » De nouveau, le roi: « Êtes-vous tous deux
 d'accord sur ce point, sans controverse, que cela a été dit à
 Pierre en premier et que c'est à lui que les clefs du royaume
 des cieux ont été données¹ par le Seigneur? » Ils répondirent
 l'un et l'autre: « Oui, certainement. » Alors le roi conclut:
 « Moi, je vous dis que c'est lui le portier, et je ne veux pas
 m'opposer à lui; et, dans la mesure de ce que je sais et de ce
 que je peux, je désire obéir à tous ses ordres, de peur qu'à
 mon arrivée aux portes du royaume des cieux, il n'y ait per-
 sonne qui m'ouvre, si celui-là se détourne, qui, de toute
 évidence, détient les clefs. » Le roi parla ainsi; il obtint
 l'accord de tous ceux qui étaient là, assis ou debout, aussi
 bien nobles que gens de médiocre condition; et, abandon-
 nant un système imparfait, on se hâta de passer à ce qu'on
 avait reconnu être meilleur.

XXVI²

<Comment Colman, après sa défaite, revint chez lui; comment Tuda
 le remplaça dans la fonction épiscopale, et quelle était la situation de
 l'Église au temps de ces docteurs>

1. Une fois l'affrontement terminé et l'assemblée dissoute,
 Agilbert revint chez lui³. Colman, voyant sa doctrine rejetée

dispectam, assumtis his qui se sequi uoluerunt, id est qui pascha catholicum et tonsuram coronae (nam et de hoc
 5 quaestio non minima erat) recipere nolebant, Scottiam regressus est, tractaturus cum suis quid de his facere deberet. Cedd, relictis Scottorum uestigiis, ad suam sedem rediit, utpote agnita obseruatione catholici paschae. Facta est autem
 10 haec quaestio anno dominicae incarnationis DCLXIII, qui fuit annus Osuii regis uicesimus secundus, episcopatus autem Scottorum, quam gesserunt in prouincia Anglorum, annus tricesimus ; siquidem Aidan decem et septem annis, Finan decem, Colman tribus episcopatum tenuere.

2. Reuerso autem patriam Colmano, suscepit pro illo pontificatum Nordanhymbrorum famulus Christi Tuda, qui erat apud Scottos austrinos eruditus atque ordinatus episcopus, habens iuxta morem prouinciae illius coronam tonsurae
 5 ecclesiasticae, et catholicam temporis paschalis regulam obseruans, uir quidem bonus ac religiosus, sed permodico tempore ecclesiam regens. Venerat autem de Scottia, tenente adhuc pontificatum Colmano, et diligenter ea quae ad fidem ac ueritatem pertinent et uerbo cunctos docebat et opere.
 10 Porro fratribus qui in Lindisfarnensi ecclesia, Scottis abeuntibus, remanere maluerunt, praepositus est abbatis iure uir reuerentissimus ac mansuetissimus Eata, qui erat abbas in

1. Sur la date de Pâques, sur la tonsure, cf. Introduction, t. 1, p. 19-22.

2. Nos manuscrits donnent *quam* au lieu de *quem*, qu'on attendrait après l'antécédent masculin *episcopatus*.

3. Tuda mourut de la peste, cette même année 664, cf. III, 27, 1.

4. Eata, l'un des douze jeunes Anglais formés par Aidan, devint moine puis abbé de Melrose (à 40 km au sud-est d'Édimbourg), où il eut parmi ses moines le jeune Cuthbert. Après une brève participation à la fondation de Ripon, Eata devint abbé de Lindisfarne après le départ de Colman, avec Cuthbert pour prieur. Puis, quand le diocèse de Northumbrie fut divisé, il devint évêque d'Hexham et de Lindisfarne (678-

et son école de pensée méprisée, prit avec lui ceux qui voulurent le suivre, c'est-à-dire ceux qui refusaient la Pâque catholique et la tonsure en couronne – en effet, sur ce point aussi, il y avait un important débat¹ –, et revint en Scottie pour débattre avec les siens de ce qu'il devait faire à ce propos. Cedd ne suivit pas les traces des Scots et revint à son siège épiscopal, puisqu'il avait reconnu l'observance catholique de la fête de Pâques. Ce débat eut lieu en la six cent soixante-quatrième année de la naissance du Seigneur, qui correspondait à la vingt-deuxième année du règne d'Oswiu, mais la trentième année de l'épiscopat que² les Scots exercèrent dans la province des Anglais ; de fait, Aidan occupa l'épiscopat dix-sept ans, Finan dix, Colman trois.

2. Colman, revenu dans sa patrie, fut remplacé comme évêque des Northumbriens par le serviteur du Christ Tuda, qui avait été formé chez les Scots du Sud et y avait été ordonné évêque : il avait, suivant l'usage de cette province, une tonsure ecclésiastique en forme de couronne et observait la règle catholique pour le temps de Pâques : homme sans aucun doute bon et pieux, mais qui dirigea l'Église très peu de temps³. Il était venu de Scottie tandis que Colman occupait encore le siège épiscopal ; il mettait son ardeur à enseigner à tous, par la parole et l'action, ce qui concerne la foi et la vérité. De plus, à la tête des frères qui préférèrent rester dans l'Église de Lindisfarne, après le départ des Scots, on plaça, avec droit d'abbé, un homme très vénérable et d'une très grande mansuétude, Eata⁴, qui était abbé du monastère

681). Quand le diocèse de Bernicie fut, à son tour, divisé, il laissa Hexham à Tunberht (III, 12) et conserva Lindisfarne (681-685), qu'il abandonna à Cuthbert quand, Tunberht étant mort, il retourna à Hexham où il mourut, probablement en 686. Cette carrière en allées et venues prouve qu'Eata était « accommodant », *mansuetissimus* (cf. aussi HE III, 12, 3 ; 25, 1 et 26 ; BÉDE, V. *Cuthberti* en prose 7).

monasterio quod uocatur *Mailros*. Quod aiunt Colmanum abiturum petisse et impetrasse a rege Osuiu, eo quod esset
 15 idem Eata unus de XII pueris Aidani, quos primo episcopatus sui tempore de natione Anglorum erudiendos in Christo accepit. Multum namque eundem episcopum Colmanum rex pro insita illi prudentia diligebat. Ipse est Eata, qui non multo post eidem ecclesiae Lindisfarnensi episcopus factus est.
 20 Abiens autem domum Colman assumsit secum partem ossuum reuerentissimi patris Aidani ; partem uero in ecclesia cui praeerat reliquit, et in secretario eius condi praecepit.

3. Quantae autem parsimoniae, cuius continentiae fuerit ipse cum prodecessoribus suis, testabatur etiam locus ille quem regebant, ubi abeuntibus eis excepta ecclesia paucissimae domus repertae sunt, hoc est illae solummodo sine
 5 quibus conuersatio ciuilis esse nullatenus poterat. Nil pecuniarum absque pecoribus habebant ; siquid enim pecuniae a diuitibus accipiebant, mox pauperibus dabant. Nam neque ad susceptionem potentium saeculi uel pecunias colligi uel domus praeuideri necesse fuit, qui numquam ad ecclesiam
 10 nisi orationis tantum et audiendi uerbi Dei causa ueniebant. Rex ipse, cum oportunitas exegisset, cum quinque tantum aut sex ministris ueniebat, et expleta in ecclesia oratione discedebat. Quodsi forte eos ibi refici contingeret, simplici tantum et cotidiano fratrum cibo contenti nil ultra quaerebant. Tota enim fuit tunc sollicitudo doctoribus illis Deo
 15 seruiendi, non saeculo ; tota cura cordis excolendi, non uentris.

4. Vnde et in magna erat ueneratione tempore illo religionis habitus, ita ut, ubicumque clericus aliqui aut monachus adueniret, gaudenter ab omnibus tamquam Dei famulus exciperetur. Etiam si in itinere pergens inueniretur, accurrebant,

xxvi, 2, 13 uocatur : dicitur M

xxvi, 3, 9 qui : quia M || 11-12 rex — ueniebat om. B

xxvi, 4, 1 erat om. M

nommé *Melrose*. On dit que Colman, sur le point de partir, avait demandé au roi Oswiu, et obtenu cette installation, parce qu'Eata était l'un des douze jeunes garçons qu'Aïdan, aux premiers temps de son épiscopat, avait reçus de la nation anglaise pour les former dans le Christ. Et de fait, le roi avait une grande affection pour l'évêque Colman, en raison de sa sagesse innée. Et c'est précisément Eata qui, peu de temps après, devint évêque de cette Église de Lindisfarne. A son départ chez lui, Colman emporta une partie des ossements du très révérend père Aïdan, mais en laissa une partie dans l'église qu'il avait présidée, et demanda qu'ils soient enterrés dans sa sacristie.

3. La frugalité et l'abstinence qu'il pratiqua, tout comme ses prédécesseurs, se voient encore là où ils ont commandé : à leur départ, on ne trouva que de très rares bâtiments, à l'exception de l'église, simplement ceux sans lesquels il est impossible de mener une vie communautaire. Ils n'avaient pas d'argent, seulement du bétail ; et, de fait, quand ils recevaient de l'argent de riches personnages, ils le donnaient bien vite aux pauvres. En effet, il n'était pas nécessaire d'accumuler de l'argent ni de prévoir des logements pour recevoir les puissants de ce monde, qui ne venaient jamais à l'église que pour prier et entendre la parole de Dieu. Le roi lui-même, si l'occasion s'en présentait, venait, accompagné de cinq ou six officiers seulement, et, une fois terminée la prière dans l'église, il s'en allait. Si, par hasard, il leur arrivait de s'y restaurer, ils se contentaient de la nourriture simple et quotidienne des frères, et ne demandaient rien de plus. De fait, tout le souci de ces docteurs d'alors était le service de Dieu, non celui du siècle ; tout leur soin était mis à soigner le cœur et non le ventre.

4. Cela explique qu'on vénérât grandement, à cette époque, l'état religieux : ainsi, lorsqu'un clerc ou un moine arrivait quelque part, il était accueilli par tous dans la joie, comme un serviteur de Dieu. Et même, si on le rencontrait sur

5 et flexo ceruice uel manu signari uel ore illius se benedici gaudebant ; uerbis quoque horum exhortatoriis diligenter auditum praebebant. Sed et diebus dominicis ad ecclesiam siue ad monasteria certatim, non reficiendi corporis sed audiendi sermonis Dei gratia, confluebant, et si quis sacerdotum in uicum forte deueniret, mox congregati in unum uicani uerbum uitae ab illo expetere curabant. Nam neque alia ipsis sacerdotibus aut clericis uicos adeundi, quam praedicandi baptizandi infirmos uisitandi et, ut breuiter dicam, animas curandi causa fuit ; qui in tantum erant ab omni auaritiae 15 peste castigati, ut nemo territoria ac possessiones ad construenda monasteria, nisi a potestatibus saeculi coactus acciperet. Quae consuetudo per omnia aliquanto post haec tempore in ecclesiis Nordanhymbrorum seruata est. Sed de his satis dictum.

XXVII

<Vt Ecgberct, uir sanctus de natione Anglorum, monachicam in Hibernia uitam duxerit>

1. Eodem autem anno dominicae incarnationis DCLXIII, facta erat eclipsis solis die tertio mensis Maii, hora circiter decima diei, quo etiam anno subita pestilentiae lues, depopulatis prius australibus Britanniae plagis, Nordanhymbrorum 5 quoque prouinciam corripuens atque acerba clade diutus longe

xxvi, 4, 10 uicani : uicini L || 16 potestatibus : potentibus M
xxvii, 1, 3 pestilentiae : pestilentia M

1. Nous maintenons le texte *flexo* des mss, qui semblent considérer *ceruice* comme un masculin.

2. Le serviteur de Dieu, d'après Bède, pratique l'ascèse et manifeste un zèle pastoral. Les modèles en sont Aidan (III, 5), Cedd (III, 22, 2-23), Cuthbert (III, 25). Bède rappelle les exigences de cet idéal dans sa *Lettre à Ecgberht*. Il le voit menacé : les contemporains ne cherchent, en

la route, on accourait près de lui, et, la tête inclinée¹, on était tout joyeux de recevoir un signe de sa main ou une bénédiction de sa bouche ; on offrait aussi une oreille attentive à leurs paroles d'exhortation. Et, les dimanches, on se pressait en nombre à l'église ou au monastère, non pour restaurer son corps, mais pour entendre la parole de Dieu ; et si un prêtre, par hasard, arrivait dans un village, rapidement les villageois formaient un rassemblement, soucieux d'obtenir de lui la parole de vie. En effet, prêtres et clercs n'avaient d'autre motif de venir dans les villages que de prêcher, baptiser, visiter les malades, bref, soigner les âmes. Ils se gardaient tellement de la peste de la cupidité, que personne n'acceptait de territoires ni de possessions pour la construction de monastères, sauf à être contraint par les puissants de ce monde. Ce comportement fut conservé en toutes choses, quelque temps après cette époque, dans les Églises des Northumbriens². Mais assez parlé sur ce sujet.

XXVII³

<Comment Ecgberht, saint homme de la nation anglaise, mena la vie monastique en Irlande>

1. La même année, la 664^e de l'incarnation du Seigneur, il y eut une éclipse de soleil, le troisième jour de mai, vers la dixième heure du jour⁴ : cette année-là aussi, il y eut une soudaine épidémie de peste, qui ravagea d'abord les régions sud de la Bretagne et s'attaqua aussi à la province des Northumbriens ; et elle sévit assez longtemps, absolument

entrant dans les ordres, qu'à échapper à leurs devoirs temporels et à vivre confortablement ; les évêques négligent de visiter leur peuple et ne songent qu'à s'enrichir (BÈDE, *Ad Ecgberhtum* 11-15, cf. III, 5, 2, p. 38, n. 1).

3. Ch. 19 du livre III dans la version vieil-anglaise.

4. C'est-à-dire vers nos 16 heures. L'éclipse eut lieu en réalité le 1^{er} et non le 3 mai.

lateque desaeuiens, magnam hominum multitudinem strauit. Qua plaga praefatus Domini sacerdos Tuda raptus est de mundo, et in monasterio, quod uocatur *Paegnalaech*, honorifice sepultus. Haec autem plaga Hiberniam quoque
10 insulam pari clade premebat.

2. Erant ibidem eo tempore multi nobilium simul et mediocrium de gente Anglorum, qui tempore Finani et Colmani episcoporum, relicta insula patria, uel diuinae lectionis uel continentioris uitae gratia illo secesserant. Et quidam quidem
5 mox se monasticae conuersationi fideliter mancipauerunt ; alii magis circueundo per cellas magistrorum lectioni operam dare gaudebant. Quos omnes Scotti libentissime suscipientes, uictum eis cotidianum sine pretio, libros quoque ad legendum et magisterium gratuitum praebere curabant.

3. Erant inter hos duo iuuenes magnae indolis de nobilibus Anglorum, Aedilhun et Ecgberct, quorum prior frater fuit Aediluiui, uiri aeque Deo dilecti, qui et ipse aeuo sequente Hiberniam gratia legendi adiit ; et bene instructus patriam
5 rediit, atque episcopus in prouincia Lindissi factus multo ecclesiam tempore nobilissime rexit. Hi ergo cum essent in monasterio, quod lingua Scottorum *Rathmelsigi* appellatur, et omnes socii ipsorum uel mortalitate de saeculo rapti uel per alia essent loca dispersi, correpti sunt ambo morbo eiusdem
10 mortalitatis et grauissime adfficti. E quibus Ecgberct, sicut

XXVII, 1, 8 uocatur : dicitur *M*

XXVII, 3, 1 duo : duos *M*

1. La peste emporta aussi Cedd (III, 23, 3) et peut-être Damian (III, 2, 3).

2. *Pægnalæch* n'a pas été localisé (*-læch* peut désigner un terrain cultivable, d'où moderne *-ley*, ou un cours d'eau, moderne *Leake*).

3. Parmi les *peregrini pro Deo*, les exilés volontaires anglais pour l'amour de Dieu (cf. III, 19, 1, p. 102, n. 2), Bède cite Willibrord (III, 13, 1), Tuda (III, 26, 2), Ecgberht, Æthelhun et Æthelwine (le présent ch.), Chad et Higbald (III, 3, 3 et 6), Wihtberht (V, 9, 4), les deux Hewald (V, 10, 2-3), Tilmon (V, 10, 4), et Hæmgils (V, 12, 7). L'Irlande, par sa sainteté

partout, provoquant un cruel désastre ; elle faucha une immense multitude de gens. Lors de cette catastrophe, le prêtre du Seigneur, Tuda, cité plus haut, fut arraché à ce monde¹, et reçut les honneurs de la sépulture dans le monastère appelé *Pægnalæch*². Et le mal s'en prenait à l'île d'Irlande aussi, causant un même désastre.

2. Il y avait là, à cette époque, bien des nobles, et aussi de simples gens de la nation anglaise qui, au temps des évêques Finan et Colman, avaient abandonné l'île, leur patrie, et s'étaient retirés là pour y étudier les textes sacrés ou mener une vie plus austère³. Et certains se soumirent bientôt fidèlement à la vie monastique, tandis que d'autres trouvaient leur bonheur à aller dans les cellules des maîtres pour se consacrer à l'étude : les Scots les acceptaient très volontiers et s'empressaient de leur fournir leur nourriture, sans rien leur faire payer, ainsi que des livres et un enseignement gratuit.

3. Il y avait parmi eux deux jeunes gens fort doués, de nobles familles anglaises, Æthelhun et Ecgberht ; le premier était frère d'Æthelwine, homme également cher à Dieu, qui vint lui aussi, plus tard, en Irlande, pour étudier, puis regagna sa patrie, doté d'une solide instruction, devint évêque dans la province de Lindsey, où il dirigea l'Église, fort longtemps et très noblement⁴. Or, comme ils étaient dans le monastère qu'on appelle dans la langue des Scots *Rathmelsigi*⁵, et que tous leurs compagnons avaient été arrachés à la vie par l'épidémie mortelle, ou encore s'étaient dispersés en d'autres lieux, tous deux furent atteints par cette même maladie mortelle, et furent très gravement frappés. Or Ecgberht, comme me le rapporta un prêtre digne de

et sa science, attirait les étrangers, Anglais ou Gaulois (tel Agilbert : III, 7, 4). La venue de Théodore inversa le courant.

4. Sur Ecgberht, cf. III, 4, 4, p. 34, n. 2 ; sur Æthelwine, cf. III, 11, 3 et III, 12, 3.

5. Cluain Melsige / Clonmesh, dans le comté de Carlow, au sud-ouest de Dublin.

mihi referebat quidam ueracissimus et uenerandae canitie presbyter, qui se haec ab ipso audisse perhibebat, cum se aestimaret esse moriturum, egressus est tempore matutino de cubiculo, in quo infirmi quiescebant, et residens solus in
 15 loco oportuno coepit sedulus cogitare de actibus suis, et compunctus memoria peccatorum suorum faciem lacrimis abluabat, atque intimo ex corde Deum precabatur, ne adhuc mori deberet, priusquam uel praeteritas neglegentias, quas in pueritia siue infantia commiserat, perfectius ex tempore
 20 castigaret, uel in bonis se operibus habundantius exerceret. Vouit etiam uotum, quia adeo peregrinus uiuere uellet, ut numquam in insulam in qua natus est, id est Britanniam, rediret ; quia praeter sollemnem canonici temporis psalmodiam, si non ualetudo corporis obsisteret, cotidie psalterium
 25 totum in memoriam diuinae laudis decantaret ; quia in omni septimana diem cum nocte ieiunus transiret.

4. Cumque finitis lacrimis, precibus et uotis domum rediret, inuenit sodalem dormientem, et ipse quoque lectulum conscendens coepit in quietem membra laxare ; et cum paululum quiesceret, expergefactus sodalis respexit eum, et ait :
 5 « O frater Ecgbercte, o quid fecisti ? Sperabam quia pariter ad uitam aeternam intraremus ; uerumtamen scito, quia quae postulasti accipies. » Didicerat enim per uisionem et quid ille petisset, et quia petita impetrasset. Quid multa ? Ipse Aedilhun proxima nocte defunctus est ; at uero Ecgberct decussa
 10 molestia aegritudinis conualuit, ac multo postea tempore uiuens, acceptumque sacerdotii gradum condignis ornans actibus, post multa uirtutum bona, ut ipse desiderabat, nuper, id est anno dominicae incarnationis DCCXXVIII, cum esset ipse annorum XC migravit ad regna caelestia. Duxit
 15 autem uitam in magna humilitatis mansuetudinis continentiae simplicitatis et iustitiae perfectione.

la plus grande confiance, vénérable vieillard chenu, et qui affirmait l'avoir entendu de sa propre bouche, estimait qu'il allait mourir ; il sortit, tôt le matin, de la chambre où reposaient les malades, et, s'asseyant, seul, en un lieu tranquille, il se mit à réfléchir sérieusement à sa conduite passée ; brisé par le souvenir de ses péchés, il avait le visage inondé de larmes ; il pria Dieu du fond du cœur pour ne pas avoir à mourir avant d'avoir le temps de mieux se corriger des négligences du passé, commises dans sa jeunesse et son enfance, et de s'adonner plus généreusement aux bonnes œuvres. Il fit encore le vœu de mener une vie de pèlerin sans jamais revenir dans l'île de sa naissance, c'est-à-dire, la Bretagne ; en plus des psaumes de l'ordinaire des heures canoniques, il chanterait chaque jour la totalité du psautier pour ne pas oublier la louange de Dieu, si son état physique ne l'en empêchait pas ; chaque semaine encore, il passerait un jour et une nuit dans le jeûne.

4. En revenant chez lui, ayant fini de pleurer, de prier, de faire des vœux, il trouva son camarade endormi ; lui-même grimpa sur son lit et se mit à se détendre les membres pour dormir. Il commençait à trouver le repos quand son compagnon s'éveilla, tourna ses regards vers lui et dit : « Frère Ecgberht, qu'as-tu fait ? J'espérais que nous entrerions ensemble dans la vie éternelle. En vérité, sache que tu auras ce que tu as demandé. » Il avait en effet appris, dans une vision, l'objet de la demande d'Ecgberht et la satisfaction de cette demande. Qu'ajouter ? Æthelhun, lui, mourut la nuit suivante ; quant à Ecgberht, libéré de l'étreinte de la maladie, il retrouva la santé et vécut encore longtemps après ; il illustra la charge sacerdotale qu'il avait reçue en la rehaussant par des actes qui en étaient dignes et, après beaucoup de vertueuses actions, comme il le désirait, il gagna récemment le royaume des cieux, en l'année sept cent vingt-neuf de l'incarnation du Seigneur ; il avait quatre-vingt-dix ans. Il mena, dans une grande perfection, une vie d'humilité, de bonté, de sobriété, de simplicité et de justice.

5. Vnde et genti suae et illis in quibus exulabat nationibus Scottorum siue Pictorum, et exemplo uiuendi et instantia docendi et auctoritate corripiendi et pietate largiendi de his, quae a diuitibus acceperat, multum profuit. Addidit autem
 5 uotis quae diximus, ut semper in Quadragesima non plus quam semel in die reficeret, non aliud quam panem ac lac tenuissimum, et hoc cum mensura gustaret; quod uidelicet lac pridie nouum in fiala ponere solebat, et post noctem ablata superficie crassiore, ipse residuum cum modico, ut
 10 diximus, pane bibebat. Cuius modum continentiae etiam XL diebus ante natale Domini totidem quoque post peracta sollemnia pentecostes, hoc est Quinquagesimae, semper obseruare curabat.

XXVIII

<Vt defuncto Tuda Wilfrid in Gallia, Ceadda apud Occidentales Saxones in prouinciam Nordanhymbrorum sint ordinati episcopi>

1. Interea rex Alhfrid misit Wilfridum presbyterum ad regem Galliarum, qui eum sibi suisque consecrari faceret episcopum. At ille misit eum ordinandum ad Agilbertum, de quo supra diximus, qui relicta Brittania Parisiacae ciuitatis
 5 factus erat episcopus; et consecratus est magno cum honore ab ipso, conuenientibus plurimis episcopis in uico regio, qui uocatur *in Compendio*. Quo adhuc in transmarinis partibus propter ordinationem demorante, imitatus industriam filii rex Osuii misit Cantiam uirum sanctum, modestum moribus, scripturarum lectione sufficienter instructum et ea quae
 10 in scripturis agenda didicerat operibus sollerter exsequentem, qui Eburacensis ecclesiae ordinaretur episcopus.

XXVII, 5, 2 et¹ om. M

1. Clotaire III, roi de Neustrie de 657 à sa mort en 673, fils de Clovis II de Bathilde. ~ Sur Wilfrid, cf. III, 13, 1, p. 77, n. 3.

2. III, 7, 4-5; 25, 3-5; 26, 1.

5. Aussi apporta-t-il beaucoup à sa nation et aux peuples chez lesquels il vécut en exil, Scots et Pictes, par l'exemple de sa vie, sa persévérance à enseigner, son autorité dans la critique et sa droiture dans la répartition des largesses qu'il recevait des riches. Et il ajouta encore aux vœux dont nous avons parlé celui de ne jamais prendre pendant le carême plus d'un repas par jour et seulement du pain et du lait très allégé, et encore, de n'y goûter que de façon très modérée; le lait frais de la veille, il avait l'habitude de le laisser reposer dans une coupe, et, la nuit terminée, il enlevait la couche superficielle de crème, et buvait le reste avec un peu de pain, comme nous l'avons dit. Il veillait à toujours observer cette méthode d'abstinence également pendant les quarante jours avant Noël, et la même durée après la fin de la solennité de la Pentecôte, c'est-à-dire le cinquantième jour après Pâques.

XXVIII

<Comment, après la mort de Tuda, furent ordonnés évêques, pour la seule province des Northumbriens, Wilfrid en Gaule, et Chad chez les Saxons de l'Ouest >

1. Pendant ce temps, le roi Aldfrith envoya le prêtre Wilfrid auprès du roi des Gaules¹, pour qu'il le fit consacrer évêque pour lui et les siens. Et il l'envoya, pour cette ordination, auprès d'Agilbert, dont nous avons déjà parlé²: celui-ci avait quitté la Bretagne et était devenu évêque de la cité de Paris; Wilfrid y fut consacré, en grande pompe, par celui-ci, assisté de très nombreux évêques venus dans le domaine royal appelé *Compiègne*. Tandis qu'il se trouvait encore sur le continent pour son ordination, le roi Oswiu, imitant le dynamisme de son fils, envoya dans le Kent un saint homme, qui menait une vie discrète, était solidement formé à la lecture des Écritures et appliquait scrupuleusement dans ses œuvres les leçons reçues dans les Écritures, afin qu'il soit ordonné évêque d'York.

2. Erat autem presbyter uocabulo Ceadda, frater reuerentissimi antistitis Ceedi, cuius saepius meminimus, et abbas monasterii illius, quod uocatur *Laestingaeu*. Misitque cum eo rex presbyterum suum uocabulo Eadhaedum, qui postea regnante Ecgfrido Hrypensis ecclesiae praesul factus est. Verum illi Cantiam peruenientes, inuenerunt archiepiscopum Deusdedit iam migrasse de saeculo, et necdum alium pro eo constitutum fuisse pontificem. Vnde diuerterunt ad prouinciam Occidentalium Saxonum, ubi erat Vini episcopus ; et ab illo est uir praefatus consecratus antistes, assumtis in societatem ordinationis duobus de Brettonum gente episcopis, qui dominicum paschae diem, ut saepius dictum est, secus morem canonicum a quarta decima usque ad uicesimam lunam celebrant. Non enim erat tunc ullus, excepto illo Vine, in tota Britannia canonice ordinatus episcopus.

3. Consecratus ergo in episcopum Ceadda, maximam mox coepit ecclesasticae ueritati et castitati curam impendere, humilitati continentiae lectioni operam dare, oppida rura casas uicos castella propter euangelizandum non equitando sed apostolorum more pedibus incedendo peragrare. Erat enim de discipulis Aidani, eisdemque actibus ac moribus iuxta exemplum eius ac fratris sui Ceedi suos instituere curauit auditores. Veniens quoque Britanniam Wilfrid iam episcopus factus et ipse perplura catholicae obseruationis moderamina ecclesiis Anglorum sua doctrina contulit. Vnde

2. C'était un prêtre nommé Chad, frère du très révérend évêque Cedd, dont nous avons fait mention assez souvent¹, et abbé du monastère appelé *Lastingham*. Le roi envoya avec lui son chapelain, nommé Eadhæd, qui par la suite, sous le règne d'Ecgfrith, fut placé à la tête de l'Église de Ripon². Mais, quand ils parvinrent dans le Kent, ils découvrirent que l'archevêque Déusdédit avait alors quitté ce siècle et que personne d'autre n'avait encore été installé à sa place. C'est pourquoi ils se déroutèrent vers la province des Saxons de l'Ouest, où Wine était évêque ; et c'est par lui que Chad fut consacré évêque³ : furent associés à l'ordination deux évêques issus de la nation des Brittons, qui célébraient le dimanche de Pâques contre la coutume catholique, nous l'avons dit déjà plusieurs fois, entre le quatorzième et le vingtième jour de la lune. C'est qu'alors, à l'exception de ce Wine, il n'y avait pas d'évêque ordonné canoniquement dans toute la Bretagne⁴.

3. Donc, Chad, une fois consacré évêque, se mit sans tarder à respecter au mieux l'orthodoxie et la chasteté ecclésiastiques, à pratiquer assidûment l'humilité, la modération et la sainte lecture, à parcourir les places fortes, campagnes, chaumières, villages et châteaux pour y prêcher l'Évangile, en allant non pas à cheval, mais, suivant la coutume des apôtres, à pied⁵. En effet, il était un des disciples d'Aïdan, et veilla à former ceux qui l'écoutaient par des actes et une conduite dont avaient donné l'exemple celui-ci et son frère Cedd. Revenant également en Bretagne, Wilfrid, une fois évêque, apporta lui aussi aux Églises des Anglais, par son enseignement, de très nombreuses directives pour observer la tradition catholique. Cela entraîna que, comme chaque jour

1. Sur Chad, cf. III, 23-24 et III, 2-3 ; sur Cedd, cf. III, 21-23 ; 25-26.

2. Eadhæd devint évêque de Ripon quand son siège de Lindsey fut repris par les Merciens (III, 12, 3).

3. En 664. ~ Sur Wine, cf. III, 7, 4.

4. Bède semble oublier Boniface (Berhtgils), évêque de Dunwich, consacré par Honorius (III, 20, 1) -- mais sa remarque annonce le § 1 du ch. suivant.

5. Cf. III, 5, 1, p. 36, n. 3 ; III, 3, 1.

factum est ut, crescente per dies institutione catholica, Scotti omnes, qui inter Anglos morabantur, aut his manus darent aut suam redirent ad patriam.

XXIX

<Vt Vighard presbyter ordinandus in archiepiscopum Romam de Britannia sit missus ; quem remissa mox scripta papae apostolici ibidem obisse narrauerint>

1. His temporibus reges Anglorum nobilissimi, Osuiu prouinciae Nordanhymbrorum et Ecgberct Cantuariorum, habito inter se consilio quid de statu ecclesiae Anglorum esset agendum (intellexerat enim ueraciter Osuiu, quamuis
5 educatus a Scottis, quia Romana esset catholica et apostolica ecclesia), assumerunt cum electione et consensu sanctae ecclesiae gentis Anglorum uirum bonum et aptum episcopatu, presbyterum nomine Vighardum de clero Deusdedit episcopi, et hunc antistitem ordinandum Romam miserunt,
10 quatinus accepto ipse gradu archiepiscopatus catholicos per omnem Britanniam ecclesiis Anglorum ordinare posset antistites. Verum Vighard Romam perueniens, priusquam consecrari in episcopatum posset, morte praereptus est ; et huiusmodi litterae regi Osuiu Britanniam remissae :

2. « Domino excellenti filio Osuiu regi Saxonum Vitalianus episcopus seruus seruorum Dei.

Desiderabiles litteras excellentiae uestrae suscepimus, quas relegentes cognouimus eius piissimam deuotionem
5 feruentissimumque amorem, quem habet propter beatam uitam, et quia dextera Domini protegente ad ueram et aposto-

se développait l'institution catholique, tous les Scots qui demeuraient chez les Anglais, ou bien s'avouèrent vaincus, ou bien revinrent dans leur patrie.

XXIX¹

<Comment le prêtre Wigheard fut envoyé de Bretagne à Rome pour y être ordonné archevêque ; comment une lettre du pape apostolique relata sa mort en cette ville>

1. En ces temps, les très illustres rois des Anglais, Oswiu de la province des Northumbriens et Ecgberht de celle des Kentois², tinrent conseil pour déterminer ce qu'il fallait faire au sujet de la situation de l'Église anglaise – car Oswiu avait compris avec juste raison, malgré son éducation par les Scots, que l'Église catholique et apostolique était celle de Rome ; ils choisirent, selon l'élection et l'accord unanime de la sainte Église de la nation anglaise, un homme bon et apte à l'épiscopat, un prêtre du nom de Wigheard, du clergé de l'évêque Deusdedit, et l'envoyèrent à Rome pour y recevoir l'ordination épiscopale ; une fois qu'il aurait accédé au rang d'archevêque, il pourrait ordonner des évêques catholiques dans toute la Bretagne pour diriger les Églises des Anglais. Mais à peine parvenu à Rome, avant d'être consacré évêque, il fut enlevé par la mort³, et la lettre que voici fut envoyée au roi Oswiu, en Bretagne :

2. « Vitalien⁴, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, au très excellent Seigneur Oswiu, notre fils, roi des Saxons.

Nous avons bien reçu la lettre si aimable de Votre Excellence ; à sa lecture, nous avons reconnu sa très pieuse dévotion, et le très fervent amour qu'elle a pour la vie bienheureuse ; nous avons aussi compris que, sous la protection de la main de Dieu, elle s'est convertie à la vraie foi

1. Ch. 21 dans la version vieil-anglaise.

2. Oswiu, roi de Bernicie dès 642 et de Déïre en 651, mourut en 670 ; Ecgberht I^{er} régna sur le Kent de 664 à sa mort en 673.

3. Victime de la peste : III, 1, 1.

4. Vitalien fut pape de 657 à 672.

licam fidem sit conuersus, sperans ut sicut in sua gente regnat, ita et cum Christo de futuro corregnare. Benedicta igitur gens, quae talem sapientissimum et Dei cultorem
 10 promeruit habere regem, quia non solum ipse Dei cultor extitit sed etiam omnes subiectos suos meditatur die ac nocte ad fidem catholicam atque apostolicam pro suae animae redemptione conuerti. Quis enim audiens haec suauiam non laetetur? Quis non exultet et gaudeat in his piis operibus? Quia et
 15 gens uestra Christo omnipotenti Deo credidit secundum diuinorum prophetarum uoces, sicut scriptum est in Esaïa : *'In die illa radix Iesse, qui stat in signum populorum, ipsum gentes deprecabuntur'*^a, et iterum : *'Audite insulae, et attendite populi de longe'*^b ; et post paululum, *'Parum, inquit, est, ut mihi sis seruus ad suscitandas tribus Iacob et feces Israel conuertendas. Dedi te in lucem gentium, ut sis salus mea usque ad extremum terrae'*^c ; et rursus : *'Reges uidebunt, et consurgent principes, et adorabunt'*^d ; et post pusillum : *'Dedi te in foedus populi, ut suscitares terram, et possideres hereditates dissipatas, et diceres his*
 20 *qui uincti sunt, Exite, et his qui in tenebris, Reuelamini'*^e ; et rursus : *'Ego Dominus uocaui te in iustitia, et apprehendi manum tuam, et seruaui, et dedi te in foedus populi, in lucem gentium, ut aperires oculos caecorum, et educeres de conclusione uinctum, de domo carceris sedentes in tenebris'*^f.

3. Ecce, excellentissime fili, quam luce clarius est non solum de uobis sed etiam de omnibus prophetatum gentibus, quod sint crediturae in Christo omnium conditore. Quamobrem oportet uestram celsitudinem, utpote membrum existens Christi, in omnibus piam regulam sequi perenniter principis apostolorum, siue in pascha celebrandum siue in

XXIX, 2, 18 et¹ om. M

a. Is 11, 10 b. Is 49, 1 c. Is 49, 6 d. Is 49, 7 e. Is 49, 8-9
 f. Is 42, 6-7

apostolique, dans son espoir de partager le royaume du Christ dans l'avenir, comme elle règne maintenant sur sa nation. Bienheureuse donc la nation qui a mérité d'avoir pour roi un homme aussi plein de sagesse et un pareil serviteur de Dieu ! Non seulement, en effet, il s'est montré lui-même un serviteur de Dieu, mais encore il travaille jour et nuit à convertir tous ses sujets à la foi catholique et apostolique, pour le rachat de leur âme. Qui donc, apprenant ces plaisantes nouvelles, ne serait pas dans l'allégresse ? Qui donc n'exulterait ni ne serait dans la joie, à voir ces œuvres pieuses ? Car votre nation aussi a cru au Christ, Dieu tout-puissant, conformément aux paroles des prophètes divins, comme il est écrit dans Esaïe : *'En ce jour, la racine de Jessé, qui se dresse comme un étendard pour les peuples, les nations la supplieront'*^a. Et encore : *'Écoutez, vous les îles, soyez attentifs, peuples lointains'*^b. Et, un peu plus loin : *'Il ne suffit pas, dit-il, que tu sois mon serviteur pour soulever les tribus de Jacob et convertir la lie d'Israël. Je t'ai donné comme lumière des nations, pour que tu sois mon salut jusqu'aux extrémités de la terre'*^c. Et encore : *'Les rois verront, les princes se lèveront et ils adoreront'*^d. Et un peu après : *'Je t'ai donné comme gage d'alliance avec ce peuple, pour que tu éveilles la terre et que tu prennes possession des héritages dissipés, pour que tu dises à ceux qui sont dans les chaînes : Levez-vous ; et à ceux qui sont dans les ténèbres : Déchirez vos voiles'*^e. Et encore : *'Moi, le Seigneur, je t'ai convoqué en justice, j'ai pris ta main et je t'ai sauvé ; et je t'ai donné comme alliance pour le peuple, lumière pour les nations, pour que tu ouvres les yeux des aveugles, que tu arraches à ses liens l'homme enchaîné, à leur prison ceux qui sont assis dans les ténèbres'*^f.

3. Voilà, très excellent fils, qu'il a été prophétisé de façon plus claire que le jour, que non seulement vous, mais aussi toutes les nations, alliez croire au Christ créateur de tous les êtres. C'est pourquoi, il faut que Votre Altesse, en membre vivant du Christ, suive en tout et toujours la pieuse règle du prince des apôtres, à la fois pour la célébration de Pâques et

omnibus quae tradiderunt sancti apostoli Petrus et Paulus, qui ut duo luminaria caeli illuminant mundum, sic doctrina eorum corda hominum cotidie illustrat credentium. »

4. Et post nonnulla, quibus de celebrando per orbem totum uno uero pascha loquitur :

5. « Hominem denique, inquit, docibilem et in omnibus ornatum antistitem, secundum uestrorum scriptorum tenorem, minime ualuimus nunc repperire pro longinquitate itineris. Profecto enim dum huiusmodi apta reppertaque persona fuerit, eum instructum ad uestram dirigemus patriam, ut ipse et uiua uoce et per diuina oracula omnem inimici zizaniam ex omni uestra insula cum diuino nutu eradicet. Munuscula a uestra celsitudine beato principi apostolorum directa pro aeterna eius memoria suscepimus, gratiasque ei
10 agimus ac pro eius incolumitate iugiter Deum deprecamur cum Christi clero. Itaque qui haec obtulit munera, de hac subtractus est luce, situsque ad limina apostolorum : pro quo ualde sumus contristati, cum hic esset defunctus. Verumtamen gerulis harum nostrarum litterarum uestris missis, et
15 beneficia sanctorum, hoc est reliquias beatorum apostolorum Petri et Pauli et sanctorum martyrum Laurentii, Iohannis et Pauli, et Gregorii atque Pancratii eis fecimus dari, uestrae excellentiae profecto omnes contradendas. Nam et coniugi uestrae, nostrae spiritali filiae, direximus per praefatos
20 gerulos crucem clauem auream habentem de sacratissimis uinculis beatorum Petri et Pauli apostolorum : de cuius pio studio cognoscentes, tantum cuncta sedes apostolica una nobiscum laetatur, quantum eius pia opera coram Deo flagrant et uernant.

XXIX, 5, 9 ei om. M || 13 cum : cur LM (B deest) || 14 et om. M

g. cf. Mt 13, 24-30

aussi pour tout ce qu'ont transmis les saints apôtres, Pierre et Paul, qui, de même que les deux luminaires célestes éclairent le monde, font, par leur doctrine, briller chaque jour le cœur des croyants. »

4. Et, après quelques mots sur la célébration, par le monde entier, de la seule vraie fête de Pâques :

5. « Enfin, il nous a été tout à fait impossible de trouver pour l'instant, compte tenu de la distance, un homme qui puisse être votre évêque, plein de sciences et doué de toutes les qualités, selon la teneur de vos écrits. Naturellement, dès que nous aurons trouvé une personne ayant ces aptitudes, nous l'enverrons dans votre pays, pour que, par sa voix et par les écrits divins, il éradique complètement de votre île, avec l'accord de Dieu, toute la zizanie semée par l'Ennemi. Nous avons bien reçu les gentils présents que Votre Altesse a envoyés au bienheureux prince des apôtres, en éternel souvenir ; nous lui en rendons grâce, et prions sans cesse Dieu, avec le clergé du Christ, pour sa conservation. De fait, celui qui a apporté ces présents a été enlevé à la lumière et son corps a trouvé place auprès des apôtres : nous sommes profondément attristé qu'il soit mort ici. Par ailleurs, nous avons fait donner également aux messagers porteurs de la lettre que nous vous envoyons, des cadeaux des saints, c'est-à-dire, des reliques des bienheureux apôtres Pierre et Paul, et des saints martyrs Laurent, Jean et Paul, Grégoire et Pancrace, et nous voulons que toutes, elles soient transmises à Votre Excellence. A votre épouse aussi, notre fille spirituelle, nous avons envoyé par ces mêmes messagers, une croix qui porte une clé d'or, provenant des très saintes chaînes des bienheureux apôtres Pierre et Paul ; connaissant sa piété passionnée, tout le Siège apostolique se réjouit avec nous tout autant de sentir combien ses œuvres pieuses abondent en fleurs et senteurs devant Dieu.

6. Festinet igitur, quaesumus, uestra celsitudo, ut optamus, totam suam insulam Deo Christo dicare. Profecto enim habet protectorem, humani generis redemptorem Dominum nostrum Iesum Christum, qui ei cuncta prospera impertiet, uti nouum Christi populum coaceruet, catholicam ibi et apostolicam constituens fidem. Scriptum est enim : *'Quaerite primum regnum Dei et iustitiam eius, et haec omnia adicientur uobis^h.*' Nimirum enim quaerit et impetrabit, et ei omnes suae insulae, ut optamus, subdentur. Paterno itaque adfectu salutantes uestram excellentiam, diuinam precamur iugiter clementiam, quae uos uestrosque omnes in omnibus bonis operibus auxiliari dignetur, ut cum Christo in futuro regnetis saeculo. Incolumem excellentiam uestram gratia superna custodiat. »

7. Quis sane pro Vighardo reppertus ac dedicatus sit antistes, libro sequente oportunius dicetur.

XXX

<Vt Orientales Saxones tempore mortalitatis ad idolatriam reuersi, sed per instantiam Iarumanni episcopi mox sint ab errore correcti>

1. Eodem tempore prouinciae Orientalium Saxonum post Suidhelmum, de quo supra diximus, praefuere reges Sigheri et Sebbi, quamuis ipsi regi Merciorum Wulphaerae subiecti. Quae uidelicet prouincia cum praefatae mortalitatis clade premeretur, Sigheri cum sua parte populi, relictis Christianae

xxix, 6, 8 impetrabit : impetrauit M
xxx, 1, 2 praefuere : profuere M

h. Mt 6, 33

1. III, 1. ~ Il s'agit de Théodore.
2. Ch. 22 dans la version vieil-anglaise.

6. Donc, que Votre Altesse se hâte, nous l'en prions, de consacrer toute son île au Christ Dieu, c'est là notre souhait. Car nous sommes assuré qu'elle a, comme protecteur, le rédempteur du genre humain, notre Seigneur Jésus-Christ, qui lui donnera plein succès pour assembler un nouveau peuple du Christ, et établir là-bas la foi catholique et apostolique. En effet il est écrit : *'Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera donné par surcroît^h.*' Il est vrai que Votre Altesse cherche et qu'elle obtiendra, comme nous le souhaitons, que tous les habitants de son île se soumettent à elle. Aussi, avec une affection de père, nous saluons Votre Excellence, et prions sans cesse la clémence divine qu'elle veuille bien venir en aide, à vous et à tous les vôtres, dans toutes vos bonnes œuvres, pour que vous régniez avec le Christ dans le siècle à venir. Que la grâce d'en haut garde Votre Excellence à l'abri de tout mal. »

7. Il sera mieux à sa place dans le livre suivant de dire qui a été trouvé et consacré comme évêque pour remplacer Wigheard¹.

XXX²

<Comment les Saxons de l'Est, qui, au temps de l'épidémie mortelle, étaient revenus à l'idolâtrie, furent bientôt corrigés de leur erreur sous l'impulsion de leur évêque Jarulman>

1. A cette même époque, la province des Saxons de l'Est était dirigée, après Swith-helm, dont nous avons parlé plus haut³, par les rois Sigehere et Sebbi, d'ailleurs eux-mêmes soumis à Wulphaera, roi des Merciens⁴. Et, comme cette province était dévastée par l'épidémie dont il a été question, Sigehere, avec le peuple qui lui était imparti, délaissa les sacre-

3. III, 22, 4.
4. Cf. III, 7, 4.

fidei sacramentis, ad apostasiam conuersus est. Nam et ipse rex et plurimi de plebe siue optimatibus, diligentes hanc uitam et futuram non quaerentes, siue etiam non esse credentes, coeperunt fana, quae derelicta erant, restaurare, et
 10 adorare simulacra, quasi per haec possent a mortalitate defendi. Porro socius eius et coheres regni eiusdem Sebbi magna fidem perceptam cum suis omnibus deuotione seruauit, magna, ut in sequentibus dicemus, uitam fidelem felicitate compleuit.

2. Quod ubi rex Vulfheri comperit, fidem uidelicet prouinciae ex parte profanatam, misit ad corrigendum errorem reuocandamque ad fidem ueritatis prouinciam Iaruman episcopum, qui successor erat Trumheri. Qui multa agens sollertia, iuxta quod mihi presbyter, qui comes itineris illi et
 5 cooperatores uerbi extiterat, referebat (erat enim religiosus et bonus uir), longe lateque omnia peruagatus, et populum et regem praefatum ad uiam iustitiae^a reduxit ; adeo ut relictis siue destructis fanis arisque quas fecerant, aperirent eccle-
 10 sias, ac nomen Christi, cui contradixerant, confiteri gauderent, magis cum fide resurrectionis in illo mori quam in perfidiae sordibus inter idola uiuere cupientes. Quibus ita gestis, et ipsi sacerdotes doctoresque eorum domum rediere laetantes.

EXPLICIT LIBER TERTIVS.

a. cf. 2 P 2, 21

1. III, 6, 1 et surtout III, 11.

2. Cf. III, 24, 5 et III, 3, 1.

ments de la foi chrétienne et apostasia. En effet, le roi lui-même et la très grande majorité de son peuple et de ses nobles s'intéressaient exclusivement à la vie d'ici-bas, sans s'inquiéter de la vie à venir, ou bien même n'étaient pas croyants : ils se mirent à restaurer les temples qui avaient été abandonnés, et à adorer les idoles, croyant qu'ils pourraient par ce moyen être protégés de l'épidémie mortelle. J'ajoute que son associé et son cohéritier du pouvoir royal, Sebbi, conserva, dévotement avec tous les siens, la foi reçue, et, comme nous le dirons par la suite¹, mena à son terme, dans le bonheur, une vie conforme à la foi.

2. Lorsque le roi Wulfhere comprit ce qui se passait, c'est-à-dire qu'une partie de la province avait rejeté la foi, il envoya, pour corriger l'erreur et ramener la province à la vraie foi, l'évêque Jaruman², successeur de Trumhere. Celui-ci fit preuve de beaucoup d'habileté, comme me le rapporta le prêtre qui fut son compagnon de route et collabora à son enseignement (c'était un homme pieux et bon) : il parcourut le pays en long et en large et ramena ce peuple et ce roi dans la voie de la justice^a, à tel point qu'ils abandonnèrent ou détruisirent les sanctuaires et les autels qu'ils avaient faits, ouvrirent des églises, confessèrent dans la joie le nom du Christ qu'ils avaient renié, préférant mourir en croyant qu'ils ressusciteraient en lui plutôt que de vivre au milieu des idoles dans l'ordure du parjure. Une fois ce résultat obtenu, prêtres et prédicateurs revinrent chez eux, et ils étaient dans l'allégresse.

FIN DU LIVRE III.

<LIBER QUARTVS>

INCIPIIT LIBER QUARTUS. LEGE FELIX.

HAEC CONTINENTUR IN LIBRO QUARTO HISTORIAE ECCLE-
SIASTICAE GENTIS ANGLORUM.

- I. *Vt defuncto Deusdedit Vighard ad suscipiendum episcopatum Romam sit missus; sed illo ibidem defuncto Theodorus archiepiscopus ordinatus et cum Hadriano abbate sit Britanniam missus.*
- 5 II. *Vt Theodoro cuncta peragrante, Anglorum ecclesiae cum catholica ueritate litterarum quoque sanctarum coeperint studiis imbui; et ut Putta pro Damiano Hrofensis ecclesiae sit factus antistes.*
- 10 III. *Vt Ceadda, de quo supra dictum est, prouinciae Merciorum sit episcopus datus, et de uita et obitu et sepultura eius.*
- III. *Vt Colman episcopus relicta Britannia duo monasteria in Scottia, unum Scottis, alterum Anglis quos secum adduxerat, fecerit.*
- V. *De morte Osuii et Ecgbercti regum, et de synodo facta ad locum Herutforda, cui praesidebat archiepiscopus Theodorus.*
- 15 VI. *Vt deposito Vynfrido Sexuulf episcopatum eius acceperit, et Earconwald Orientalibus Saxonibus sit episcopus datus.*

3 ordinatus : ordinatur M || 16 eius om. M || 17 episcopus sit ~ M

LIVRE III

COMMENCEMENT DU LIVRE III. HEUREUSE LECTURE.

VOICI LE CONTENU DU LIVRE III DE L'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE
DU PEUPLE ANGLAIS.

- I. *Comment, après la mort de Déusdédit, Wigheard fut envoyé à Rome pour y recevoir l'épiscopat; et comment, après qu'il eut trouvé la mort là-bas, Théodore fut ordonné archevêque et envoyé en Bretagne avec l'abbé Hadrien.*
- II. *Comment, pendant que Théodore parcourait tout le pays, les Églises des Anglais commencèrent à s'imprégner, en même temps que de la vérité catholique, de la connaissance des saintes Écritures; et comment Putta fut fait évêque de l'Église de Rochester, à la place de Damian.*
- III. *Comment Chad, dont il a été question plus haut, fut donné comme évêque à la province des Merciens; sa vie, sa mort et sa sépulture.*
- III. *Comment l'évêque Colman, ayant quitté la Bretagne, bâtit deux monastères en Scottie, l'un pour les Scots, l'autre pour les Anglais qu'il avait amenés avec lui.*
- V. *Mort des rois Osuii et Ecgberht; le synode réuni à Hertfort, que présidait l'archevêque Théodore.*
- VI. *Comment, après la déposition de Winfrith, Sexuulf reçut sa charge d'évêque, et comment Earconwald fut donné comme évêque aux Saxons de l'Est.*

- VII. *Vt in monasterio Bericinensi, ubi corpora sanctimonialium feminarum poni deberent, caelesti sit luce monstratum.*
- 20 VIII. *Vt in eodem monasterio puerulus moriens uirginem, quae se erat secutura, clamauerit; utque alia de corpore egressura iam particulam futurae lucis aspexerit.*
- IX. *Quae sint ostensa caelitus signa, cum et ipsa mater congregationis illius e mundo transiret.*
- 25 X. *Vt ad cymiterium eiusdem monasterii orans caeca lucem receperit.*
- XI. *Vt rex eiusdem prouinciae Sebbi in monachica uitam conuersatione finierit.*
- XII. *Vt episcopatum Occidentalium Saxonum pro Leutherio*
30 *Haeddi, episcopatum Hrofensis ecclesiae pro Putta Cuichelm et pro ipso Gebmund acceperit; et qui tunc Nordanhymbrorum fuerint episcopi.*
- XIII. *Vt Wilfrid episcopus prouinciam Australium Saxonum ad Christum conuerterit.*
- 35 XIII. *Vt Vecta insula Christianos incolas susceperit, cuius regii duo pueri statim post acceptum baptisma sint interemti.*
- XV. *De synodo facta in campo Haetfelda praesidente archiepiscopo Theodoro.*
- XVI. *De Iohanne cantatore sedis apostolicae, qui propter*
40 *docendum Britanniam uenerit.*
- XVII. *Vt Aedilthryd regina uirgo perpetua permanserit, cuius nec corpus in monumento corrumpi potuerit.*
- XVIII. *Hymnus de illa.*
- XIX. *Vt Theodorus episcopus inter Ecgfridum et Aedilredum reges*
45 *pacem fecerit.*
- XX. *Vt uincula cuiusdam captiui, cum pro eo missae cantarentur, soluta sint.*
- XXI. *De uita et obitu Hildae abbatissae.*

- VII. *Comment, dans le monastère de Barking, l'emplacement où devaient être enterrés les corps des religieuses fut désigné par une lumière céleste.*
- VIII. *Comment, dans le même monastère, un petit enfant, mourant, appela par son nom une vierge qui devait le suivre; et comment une autre, qui s'apprêtait à quitter son corps, aperçut déjà une parcelle de la lumière future.*
- IX. *Quels signes venus du ciel se manifestèrent lorsque la mère de cette communauté, à son tour, quitta ce monde.*
- X. *Comment une femme aveugle, qui priait dans le cimetière de ce même monastère, recouvra la vue.*
- XI. *Comment Sebbi, roi de cette même province, acheva sa vie dans l'état monastique.*
- XII. *Comment Hæddi succéda à Leuthère dans la charge d'évêque des Saxons de l'Ouest, Cwich-helm à Putta, pour l'Eglise de Rochester, puis Gefmund à ce même Cwich-helm; et qui furent alors les évêques des Northumbriens.*
- XIII. *Comment l'évêque Wilfrid convertit au Christ la province des Saxons du Sud.*
- XIII. *Comment l'île de Wight reçut des habitants chrétiens; et comment les deux fils du roi de cette île furent tués aussitôt après avoir reçu le baptême.*
- XV. *Synode tenu dans la plaine d'Hatfield sous la présidence de l'archevêque Théodore.*
- XVI. *Jean, chantre du siège apostolique, qui vint en Bretagne pour y enseigner.*
- XVII. *Comment la reine Æthelthryth demeura vierge à jamais, et comment son corps, dans la tombe, ne put être touché par la corruption.*
- XVIII. *Hymne en son honneur.*
- XIX. *Comment l'évêque Théodore fit la paix entre les rois Ecgrith et Æthelred.*
- XX. *Comment les liens d'un prisonnier se défaisaient pendant qu'on chantait des messes à son intention.*
- XXI. *Vie et mort de l'abbesse Hild.*

- 50 XXII. *Quod in monasterio eius fuerit frater, cui donum canendi sit diuinitus concessum.*
- XXIII. *Qualis uisio cuidam uiro Dei apparuerit, priusquam monasterium Coludanae urbis esset incendio consumtum.*
- XXIII. *De morte Ecgfridi et Hlothéri regum.*
- 55 XXV. *Vt uir Domini Cudberct sit episcopus factus, utque in monachica adhuc uita positus uixerit uel docuerit.*
- XXVI. *Vt idem in uita anachoretica et fontem de arente terra orando produxerit, et segetem de labore manuum ultra tempus serendi acceperit.*
- 60 XXVII. *Vt idem iam episcopus obitum suum proxime futurum Hereberchto anachoritae praedixerit.*
- XXVIII. *Vt corpus illius post XI annos sepulturae sit corruptionis immune repperit, nec multo post successor episcopatus eius de mundo transierit.*
- XXIX. *Vt quidam ad tumbam eius sit a paralyti sanatus.*
- 65 XXX. *Vt alter ad reliquias eius nuper fuerit ab oculi languore curatus.*

INCIPIIT IPSE LIBER.

I

<Vt defuncto Deusdedit Vighard ad suscipiendum episcopatum Romam sit missus ; sed illo ibidem defuncto Theodorus archiepiscopus ordinatus et cum Hadriano abbate sit Britanniam missus>

1. Anno memorato praefatae eclipsis et mox sequentis pestilentiae, quo et Colman episcopus unanimes catholicorum intentione superatus ad suos reuersus est, Deusdedit sextus ecclesiae Doruuernensis episcopus obiit pridie iduum 5 Iuliarum ; sed et Earconberct rex Cantuariorum eodem mense

61 corruptionis sit ~ M || 64 sit om. M
I, 1, 1 sequentis : subsequenti M

1. En cette année 664 eurent donc lieu éclipse et peste (III, 27, 1), le départ de Colman (III, 26, 1), la mort de Deusdédit (14 juillet), etc.

- XXII. Dans son monastère, il y avait un frère à qui le don du chant avait été donné de façon divine.
- XXIII. Quelle vision apparut à un homme de Dieu, avant même que le monastère de Coldingham ne fût détruit par un incendie.
- XXIII. Mort des rois Ecgfrith et Hloth-here.
- XXV. Comment Cuthbert, homme de Dieu, a été fait évêque ; et comment il vécut et enseigna pendant qu'il menait la vie monastique.
- XXVI. Comment, dans sa vie d'anachorète, il fit, par sa prière, jaillir une source d'un sol aride, et comment, en dehors de la saison, il récolta une moisson grâce au travail de ses mains.
- XXVII. Comment ce même évêque prédit, dans un entretien avec l'anachorète Herbert, que sa mort allait bientôt arriver.
- XXVIII. Comment le corps de Cuthbert fut retrouvé, onze ans après son inhumation, intact de toute corruption, et comment, peu après, son successeur à l'épiscopat passa de ce monde.
- XXIX. Comment, sur sa tombe, un homme fut guéri de la paralysie.
- XXX. Comment un autre homme a récemment été guéri, auprès des reliques de Cuthbert, d'une maladie des yeux.

COMMENCEMENT DU LIVRE.

I

<Comment, après la mort de Deusdédit, Wigheard fut envoyé à Rome pour y recevoir l'épiscopat ; et comment, après qu'il eut trouvé la mort là-bas, Théodore fut ordonné archevêque et envoyé en Bretagne avec l'abbé Hadrien>

1. En l'année mentionnée, celle de l'éclipse dont j'ai parlé et de l'épidémie qui la suivit immédiatement, au cours de laquelle, en outre, l'évêque Colman, vaincu par l'accord unanime des catholiques, retourna chez les siens, Deusdédit, sixième évêque de l'Église de Canterbury, mourut la veille des ides de juillet¹ ; et par ailleurs Earconberht, roi des Kentois,

ac die defunctus Ecgbercto filio sedem regni reliquit, quam ille susceptam per nouem annos tenuit. Tunc cessante non pauco tempore episcopatu, missus est Romam ab ipso simul et a rege Nordanhymbrorum Osuio, ut in praecedente libro
 10 paucis diximus, Vighard presbyter, uir in ecclesiasticis disciplinis doctissimus de genere Anglorum, petentibus hunc ecclesiae Anglorum archiepiscopum ordinari, missis pariter apostolico papae donariis et aureis atque argenteis uasis non
 15 paucis. Qui ubi Romam peruenit, cuius sedi apostolicae tempore illo Vitalianus praeerat, postquam itineris sui causam praefato papae apostolico patefecit, non multo post et ipse et omnes paene qui cum eo aduenerant socii pestilentia superueniente deleti sunt.

2. At apostolicus papa habito de his consilio quaesiuit sedulus, quem ecclesiis Anglorum archiepiscopum mitteret. Erat autem in monasterio Nisidano, quod est non longe a Neapoli Campaniae, abbas Hadrianus, uir natione Afir sacris
 5 litteris diligenter imbutus, monasterialibus simul et ecclesiasticis disciplinis institutus, Graecae pariter et Latinae linguae peritissimus. Hunc ad se accitum papa iussit episcopatu accepto Britanniam uenire. Qui indignum se tanto
 10 magis ad suscipiendum episcopatum et eruditio conueniret

I, 1, 9 in *om. M* || 16 non + ex *M*

I, 2, 3 nisidano : hiridano *LMB* niridano *Plummer* || 5-6 ecclesiasticis : ecclesiasticae *M*

1. La carrière de l'abbé Hadrien avant son arrivée en Grande-Bretagne peut être reconstituée d'après les commentaires bibliques de l'école que l'archevêque Théodore et lui fondèrent à Canterbury (cf. BISCHOFF - LAPIDGE, *Biblical Commentaries*, p. 82-132). Né vers 635, probablement en Cyrénaïque, il fuit l'invasion arabe et se réfugia à Naples, l'avant-poste de l'empire byzantin, où l'on parlait grec et latin. Il y devint l'abbé d'un des nombreux monastères, celui-ci situé sur l'île de Nisida. L'empereur Constant II passa une partie de l'année 663 à Naples, rendit visite au pape Vitalien à Rome : Hadrien a dû alors se faire

mort le même mois et le même jour, laissa à son fils Ecgberht le trône royal, que celui-ci reçut et conserva pendant neuf ans. Alors, comme le siège épiscopal était vacant depuis un assez long temps, ce même roi, ainsi que le roi des Northumbriens, Oswiu, envoyèrent conjointement à Rome, comme nous l'avons dit brièvement dans le livre précédent, le prêtre Wigheard, un homme très versé dans les sciences ecclésiastiques et qui était d'origine anglaise, en demandant qu'il fût ordonné archevêque de l'Église des Anglais ; et, en même temps, ils envoyèrent des présents au pape apostolique, ainsi qu'un assez grand nombre de coupes d'or et d'argent. Lorsqu'il arriva à Rome, dont le siège apostolique était à l'époque occupé par Vitalien, et une fois qu'il eut expliqué à ce pape apostolique la raison de son voyage, il fut emporté peu de temps après, avec presque tous les compagnons qui étaient venus avec lui, par une peste qui venait de se déclarer.

2. Alors le pape apostolique, ayant là-dessus tenu conseil, chercha avec soin qui envoyer comme archevêque aux Églises des Anglais. Or il y avait, au monastère de Nisida, qui n'est pas loin de Naples, en Campanie, l'abbé Hadrien¹, d'origine africaine, solidement imprégné des écrits sacrés, formé aux disciplines monastiques et ecclésiastiques, excellent connaisseur aussi bien du grec que du latin. Après l'avoir fait venir, le pape lui ordonna d'accepter la charge d'évêque et d'aller en Bretagne. Mais lui, répondant qu'il était indigne d'un si grand honneur, dit qu'il pouvait présenter quelqu'un d'autre, dont la science aussi bien que l'âge conviendraient

apprécier des deux - d'où ses ambassades ultérieures au nom de Constant II, d'où l'offre, par le pape, du siège de Canterbury. Hadrien arriva en Angleterre après Théodore, vraisemblablement en 670. Il prit en charge le monastère de Saints-Pierre-et-Paul de Canterbury qu'il garda jusqu'à sa mort en 709 ou 710. ~ Il ne nous reste que des échos de ses activités : dans les commentaires bibliques, dans la commémoration de saints d'Italie du Sud.

et aetas ; cumque monachum quendam de uicino uirginum monasterio nomine Andream pontifici offerret, hic ab omnibus qui nouere dignus episcopatu iudicatus est. Verum pondus corporeae infirmitatis ne episcopus fieri posset obstitit, et rursus Hadrianus ad suscipiendum episcopatum actus est ; qui petens indutias, si forte alium qui episcopus ordinaretur ex tempore posset inuenire.

3. Erat ipso tempore Romae monachus Hadriano notus nomine Theodorus, *natus Tarso Ciliciae*^a, uir et saeculari et diuina litteratura et Graece instructus et Latine, probus moribus

a. Ac 22, 3

1. Théodore (602-690) joua un rôle fondamental dans l'organisation et la spiritualité de l'Église en Angleterre, rôle que nous expose Bède. Sa vie avant sa désignation comme archevêque de Canterbury (667) peut être reconstituée d'après les mêmes indices (commentaires bibliques et culte de saints particuliers) que pour Hadrien (cf. la note précédente). Sa ville natale est Tarse, aujourd'hui Göllü Kule dans le Sud-Est de la Turquie, près de cette aisselle méditerranéenne que forme le golfe d'Alexandrette, encadré symétriquement par Tarse et Antioche, l'une et l'autre villes un peu en retrait du rivage. Tarse était une ville de passage importante : Antoine y fit la connaissance de Cléopâtre, Paul en fut citoyen. Théodore dut étudier à Antioche, qui est voisine et dont il appliqua l'exégèse, attachée à l'explication littérale, plutôt qu'au sens allégorique comme Alexandrie. Il fut aussi influencé par l'exégèse syrienne (celle d'Éphrem, mort en 373). Dans ses commentaires bibliques, Théodore mentionne la taille des pastèques d'Édesse - l'Édesse chrétienne à laquelle le futur cardinal Lavigerie consacra sa thèse, en 1850. Théodore a aussi des remarques sur les Perses. Or la Syrie fut envahie par les Perses en 613, par les Arabes en 637. Théodore dut fuir les uns ou les autres. Il se réfugia à Constantinople où il élargit le domaine de ses études en suivant les conférences d'Étienne d'Alexandrie. Il vint ensuite à Rome. Les réfugiés de Syrie affluaient en Italie du Sud et ils fournirent de nombreux papes de 642 à 671. Théodore fut probablement un membre du monastère grec de Saint-Anastasia (martyr des Perses en 628). Cette communauté mit au point les décrets du concile de Latran de 649, condamnant la doctrine du monothélisme selon laquelle les deux natures du Christ, d'homme et de Dieu, partageraient une seule volonté - compromis imaginé en 619 par le patriarche

mieux pour recevoir la charge épiscopale. Et, quand il eut présenté au pontife un moine nommé André, venu d'un monastère de religieuses tout proche, ce dernier fut jugé digne de l'épiscopat par tous ceux qui le connaissaient. Mais une lourde infirmité physique empêcha qu'il pût devenir évêque. Et, à nouveau, Hadrien fut poussé à accepter l'épiscopat ; mais il demanda un délai, au cas où il pourrait trouver rapidement quelqu'un qui pût être ordonné évêque aussitôt.

3. Il y avait à Rome, à cette même époque, un moine que connaissait Hadrien, nommé Théodore¹, né à Tarse en Cilicie^a, un homme qui connaissait les lettres profanes et divines, en

de Constantinople pour concilier partisans de la double nature du Christ et monophysites. L'empereur d'Orient avait opté pour le monothélisme et, face aux envahisseurs musulmans, veillait à l'unité doctrinale de son empire. Le pape Martin fut, en 651, emmené à Constantinople, condamné pour haute trahison, exilé en Crimée où il mourut en 655 ; le théologien Maxime le Confesseur subit le même sort, emmené de Rome à Constantinople, torturé, exilé au fin fond oriental de la mer Noire où il mourut en 662. La crise ne fut définitivement dénouée que par le sixième concile œcuménique (680-681), convoqué à Constantinople par Constantin IV avec l'accord du pape ; le concile condamna le monothélisme. Arrivé en Angleterre, à l'âge de 67 ans, Théodore mit une belle énergie à réorganiser l'Église : élever son niveau intellectuel (*HE* III, 2), veiller à sa discipline (droit canon, pénitentiel : cf. HADDAN - STUBBS, *Councils*, t. 3, p. 173-204), s'assurer de l'efficacité des évêchés (qu'ils fussent pourvus ; qu'ils fussent de taille raisonnable, d'où le conflit avec Wilfrid ; et unanimes dans l'orthodoxie, d'où des synodes réguliers). Nous conservons de THÉODORE, outre des échos de son enseignement dans commentaires et gloses : un poème latin adressé à Hæddi, évêque de Winchester ; une *Passio s. Anastasii* traduite du grec ; un *Laterculus Malalianus*, « petit lingot extrait de la *Chronique* de Jean Malalas [mort en 578] », commentant la vie du Christ (éd. J.B. Stevenson, *CSASE* 14, 1995). Les liens entre Théodore et la Northumbrie furent étroits. Son guide de Rome à Canterbury fut Benoît Biscop. Théodore visita Lindisfarne, réconcilia les rois de Northumbrie et de Mercie. Les disciples de Théodore (Albinus, Aldhelm, Offfor) entretenirent des relations avec la Northumbrie. ~ Cf. M. LAPIDGE, *Archbishop Theodore*, *CSASE* 11, 1995.

et aetate uenerandus, id est annos habens aetatis LX et VI.
 5 Hunc offerens Hadrianus pontifici, ut episcopus ordinaretur
 obtinuit, his tamen condicionibus interpositis, ut ipse eum
 perduceret Britanniam, eo quod iam bis partes Galliarum
 diuersis ex causis adisset, et ob id maiorem huius itineris
 10 peragendi notitiam haberet, sufficiensque esset in posses-
 sione hominum priorum; et ut ei doctrinae cooperato-
 existens diligenter adtenderet, ne quid ille contrarium ueri-
 tati fidei Graecorum more in ecclesiam cui praeeset
 introduceret. Qui subdiaconus ordinatus quattuor expec-
 15 posset; habuerat enim tonsuram more orientalium sancti
 apostoli Pauli. Qui ordinatus est a Vitaliano papa anno domi-
 nicae incarnationis DCLXVIII sub die VII kalendarum
 Aprilium, dominica, et ita una cum Hadriano VI kalendas
 Iunias Britanniam missus est. Qui cum pariter per mare ad
 20 Massiliam, ac deinde per terram Arhelas peruenissent, et tra-
 didissent Iohanni archiepiscopo ciuitatis illius scripta
 commendaticia Vitaliani pontificis, retenti sunt ab eo, quous-
 que Ebrinus maior domus regiae copiam pergerendi quoquo
 uellent tribuit eis.

1, 3, 10 priorum : propiorum L || ut et ~ L

1. Grecs et Romains divergeaient plus ou moins. Certains Grecs, comme Maxime le Confesseur, étaient aux côtés du pape, contre le monothélisme que proclamaient l'Empereur à Constantinople et beaucoup d'autres Grecs. Des différences liturgiques, une tonsure différente pouvaient apparaître comme des marques d'indépendance et même de séparatisme.

2. Respectivement dimanche 26 mars 668 et 27 mai 668. Bède passe sous silence le rôle de Benoît Biscop. Dans son *Hist. abb.* 3, BÈDE note que le pape demande aussi à Benoît d'accompagner Théodore en Angleterre, comme guide et interprète. Et à la fin de ce chapitre III, 1, Bède escamote de même les deux années de Benoît comme abbé de Saint-

grec comme en latin; droit dans sa conduite, et vénérable par son âge, car il avait soixante-six ans. Hadrien, le présentant au pape, obtint qu'il fût ordonné évêque, aux conditions suivantes toutefois: Hadrien le conduirait lui-même en Bretagne, puisque, pour divers motifs, il avait déjà traversé deux fois les territoires des Gaules, et que, pour cette raison, il avait une fort bonne connaissance de l'itinéraire à emprunter et qu'il disposait, en quantité suffisante, de gens à son service; d'autre part, il l'assisterait pour l'enseignement, veillant soigneusement à ce que celui-ci n'allât pas, à l'exemple des Grecs, introduire quelque chose de contraire à la vérité de la foi dans l'Église qu'il dirigerait¹. Ordonné sous-diacre, Théodore attendit quatre mois, jusqu'à ce que sa chevelure eût assez poussé pour qu'il pût recevoir la tonsure en couronne; car il avait jusqu'alors, à la manière des Orientaux, la tonsure du saint apôtre Paul. Il fut ordonné par le pape Vitalien, l'an 668 de l'incarnation du Seigneur, le septième jour des calendes d'avril, un dimanche. Et il fut ainsi envoyé en Bretagne avec Hadrien, le sixième jour des calendes de juin². Arrivés ensemble par mer à Marseille, puis, par terre, à Arles, ils remirent à Jean, archevêque de cette ville, la lettre de recommandation du pape Vitalien et ils furent retenus par lui jusqu'à ce que le maire du palais, Ebroïn, leur eût accordé la permission d'aller où ils voulaient³.

Pierre de Canterbury, après son retour avec Théodore et en attendant Hadrien (cf. *Hist. abb.* 3). Bède, en bon metteur en scène, concentre ici toute notre attention exclusivement sur Théodore et Hadrien.

3. Le titre de Jean était « métropolitain » d'Arles (658-675), le terme d'archevêque n'étant alors qu'exceptionnellement employé. ~ Ebroïn, maire du palais (= chef du gouvernement) de Neustrie, avait succédé à Erchinoald (Eorcenwold), le bénéficiaire des reliques de s. Fursy (cf. III, 19, 8-9). Plus tard il joignit la Bourgogne à la Neustrie. Il mourut assassiné en 681. ~ La version vieil-anglaise traduit *maior domus regiae* par *sealdorman*.

4. Qua accepta Theodorus profectus est ad Agilberctum Parisiorum episcopum, de quo superius diximus, et ab eo benigne susceptus et multo tempore habitus est ; Hadrianus perrexit primum ad Emme Senonum et postea ad Faronem
 5 Meldorum episcopos, et bene sub eis diutius fuit : coegerat enim eos imminens hiems ut ubicumque potuissent quieti manerent. Quod cum nuntii certi narrassent regi Ecgbercto, esse scilicet episcopum quem petierant a Romano antistite in regno Francorum, misit illo continuo Raedfridum praefectum suum ad adducendum eum. Quo cum uenisset, assumpsit
 10 Theodorum cum Ebrini licentia et perduxit eum ad portum, cui nomen est *Quentauc*, ubi fatigatus infirmitate aliquantis-per moratus est et, cum conualescere coepisset, nauigauit Britanniam. Hadrianum autem Ebrinus retinuit, quoniam
 15 suspicabatur eum habere aliquam legationem imperatoris ad Britanniae reges aduersus regnum, cuius tunc ipse maximam curam gerebat. Sed cum nihil tale illum habere uel habuisse

I, 4, 5 coegerat : cogerat M || 12 ubi : ibi M

1. III, 28, 1 et p. 172, n. 2.

2. Emme, évêque de Sens de 658 à 675 ; Faron, évêque de Meaux, de 626 à 672 (v.-a. *to Emme Senorum ... to Pharaonem Mælda hiscopum* [p. 256, l. 14-15] : noms de peuples, au pluriel). Faron, d'une famille noble et pieuse (sa sœur Fara fut abbesse de Faremoutiers, cf. HE III, 8, 1) vécut d'abord dans l'entourage des princes. Puis son épouse et lui décidèrent d'entrer en religion. Faron devint évêque de Meaux. Il accueillait volontiers *peregrini* venus des îles Britanniques : ainsi le celté s. Fiacre. Il participa au second concile de Soissons (657). Il est enterré dans un monastère fondé par lui aux portes de Meaux. Sa *Vita* fut écrite par son successeur Hildegar.

3. *Raedfridus praefectus suus*, v.-a. *Redfrid his gerefan*. ~ *Quentauc*, v.-a. *Cwæntwic* « Canche »-« agglomération » ; la Canche est un fleuve côtier qui se jette dans la mer aujourd'hui entre Étapes et Le Touquet, jadis entre Étapes et Montreuil-sur-Mer. *Quentavic* et Boulogne étaient les têtes de pont continentales vers la Grande-Bretagne.

4. Une fois celle-ci reçue, Théodore se rendit auprès d'Agilbert, évêque de Paris, dont nous avons parlé plus haut¹ ; accueilli chez lui avec bienveillance, il y demeura longtemps. Hadrien alla d'abord chez Emme, évêque de Sens, puis chez Faron, évêque de Meaux, et il fit chez eux un agréable séjour d'assez longue durée ; en effet, l'arrivée de l'hiver les avait contraints de s'arrêter pour se reposer là où ils avaient pu². Or, comme des messagers sûrs avaient rapporté au roi Ecgberht que l'évêque qu'on avait demandé au pontife romain se trouvait dans le royaume des Francs, celui-ci envoya aussitôt là-bas son préfet Rædfrith pour qu'il le conduisît jusqu'à lui. Une fois arrivé, celui-ci prit Théodore en charge, avec la permission d'Ebroïn, et le conduisit au port nommé *Quentavic*³ ; là, fatigué par la maladie, Théodore demeura quelque temps ; et quand il eut commencé à reprendre des forces, il fit voile vers la Bretagne. Mais Ebroïn retint Hadrien, car il le soupçonnait de porter aux rois de Bretagne quelque message de l'Empereur dirigé contre le royaume dont il prenait lui-même le plus grand soin⁴. Mais,

4. *Retinuit*. Le v.-a. précise : *Ebrinus se ealdorman genom Adrianum þone abbud ond on fæstene hæfde*, « Le duc Ebroïn se saisit de l'abbé Hadrien et le retint en lieu sûr » (p. 256, l. 25-26). Cet épisode, digne d'un roman d'espionnage, peut s'expliquer par le tiers absent : Ebroïn, Hadrien et ... le Lombard. L'Italie était, à l'intérieur, aux mains des Lombards mais les grands ports, grâce à la flotte byzantine, restaient à l'Empereur. Les Lombards se divisaient entre partisans du roi exilé Pectarit et partisans de l'usurpateur Grimoald. L'empereur Constant II essaya de profiter de cette dissension. Il débarqua en Italie du Sud en 663 mais il ne put battre les Lombards. A Naples, à Rome, il put apprécier l'aide de l'abbé Hadrien. Il lui confia une mission en Gaule, peut-être afin de créer un deuxième front contre Grimoald. Celui-ci avait noué une alliance avec l'Austrasie. La Neustrie avait, en conséquence, accueilli Pectarit, en 663, et même essayé, vainement, d'envahir l'Italie. La Neustrie semble alors s'être détournée de Pectarit puisque celui-ci, en 671, songeait à gagner l'Angleterre, quand Grimoald mourut. Pectarit retrouva son trône

ueraciter comperisset, absolut eum et post Theodorum ire permisit. Qui statim ut ad illum uenit, dedit ei monasterium
 20 beati Petri apostoli, ubi archiepiscopi Cantiae sepeliri, ut praefatus sum, solent. Praecepit enim Theodoro abeunti domnus apostolicus, ut in diocesi sua prouideret et daret ei locum, in quo cum suis apte degere potuisset.

II

<Vt Theodoro cuncta peragrante, Anglorum ecclesiae cum catholica ueritate litterarum quoque sanctorum coeperint studiis imbui ; et ut Putta pro Damiano Hrofensis ecclesiae sit factus antistes>

1. Peruenit autem Theodorus ad ecclesiam suam secundo postquam consecratus est anno sub die sexta kalendarum Iuniarum, dominica, et fecit in ea annos XX et unum, menses tres, dies XXVI. Moxque peragrata insula tota, quaquauersum
 5 Anglorum gentes morabantur (nam et libentissime ab omnibus suscipiebatur atque audiebatur), rectum uiuendi ordinem, ritum celebrandi paschae canonicum per omnia comitante et cooperante Hadriano disseminabat ; isque primus erat in archiepiscopis, cui omnis Anglorum ecclesia manus dare
 10 sentiret. Et quia litteris sacris simul et saecularibus, ut diximus, abundanter ambo erant instructi, congregata discipulorum caterua scientiae salutaris cotidie flumina irrigandis

I, 4, 19 ei om. M

II, 1, 11 erant om. B

(PAUL DIACRE, *Hist. Longobardorum* V, 33). Les soupçons d'Ebroïn à l'égard d'Hadrien, en 668, venaient probablement du sentiment d'être la victime d'une coalition entre Empereur, Anglais et Pectarit. Ebroïn a pu relâcher Hadrien après avoir appris la mort de l'empereur Constant II, assassiné à Syracuse le 15 septembre 668.

1. II, 3, 2.

2. Cf. les termes d'un privilège accordé par le pape Adéodat à l'abbé Hadrien : *abbas ab apostolica sede ordinatus atque destinatus* (HADDAN – STUBBS, *Councils*, t. 3, p. 123). ~ Charles Plummer, en bon chanoine anglican, note que *prouideret* est « un terme de mauvais augure en ce qui

quand il se fut rendu compte avec certitude que celui-ci n'avait pas, n'avait jamais eu de mission de ce genre, il le laissa aller et lui permit de suivre Théodore. Et, quand il l'eut rejoint, celui-ci lui donna le monastère du bienheureux apôtre Pierre, où, comme je l'ai dit plus haut¹, les archevêques de Kent sont habituellement ensevelis. Car le seigneur apostolique avait ordonné à Théodore, lors de son départ, de prévoir, dans son diocèse, et de donner à Hadrien un domaine où il pût vivre commodément avec les siens².

II

<Comment, pendant que Théodore parcourait tout le pays, les Églises des Anglais commencèrent à s'imprégner, en même temps que de la vérité catholique, de la connaissance des saintes Écritures ; et comment Putta fut fait évêque de l'Église de Rochester, à la place de Damian>

1. Théodore rejoignit donc son Église dans la deuxième année qui suivit sa consécration, le sixième jour des calendes de juin, qui était un dimanche ; et il y passa vingt et un ans, trois mois et vingt-six jours³. Et bien vite, en parcourant toute l'île, partout où étaient installés des peuples d'Anglais – car il était accueilli et écouté très volontiers par tous –, accompagné et aidé en tout par Hadrien, il propageait partout la droite règle de vie et le rite canonique de la célébration pascale. Il était le premier des archevêques à qui toute l'Église des Anglais acceptait de se soumettre. Et puisque, comme nous l'avons dit, ils étaient tous deux solidement formés en sciences sacrées comme en sciences profanes, après avoir rassemblé un groupe de disciples, ils répandaient chaque jour les flots de leur

concerne l'influence papale sur les nominations ecclésiastiques » (Plummer, t. 2, p. 205 ; cf. le verbe *prouide* et les citations, dans *The Oxford English Dictionary*, § 6).

3. Théodore arriva donc à Canterbury le 27 mai 669. Il mourut le 19 septembre 690.

eorum cordibus emanabant, ita ut etiam metricae artis, astronomiae et arithmeticae ecclesiasticae disciplinam inter
 15 sacrorum apicum uolumina suis auditoribus contradarent. Indicio est quod usque hodie supersunt de eorum discipulis, qui Latinam Graecamque linguam aeque ut propriam in qua nati sunt norunt. Neque umquam prorsus, ex quo Britanniam petierunt Angli, feliciora fuere tempora, dum et fortissimos
 20 Christianosque habentes reges cunctis barbaris nationibus essent terrori, et omnium uota ad nuper audita caelestis regni gaudia penderent, et quicumque lectionibus sacris cuperent erudiri, haberent in promptu magistros qui docerent.

2. Sed et sonos cantandi in ecclesia, quos eatenus in Cantia tantum nouerant, ab hoc tempore per omnes Anglorum ecclesias discere coeperunt ; primusque, excepto Iacobo de quo supra diximus, cantandi magister Nordanhymbrorum
 5 ecclesiis Aeddi cognomento Stephanus fuit, inuitatus de Cantia a reuerentissimo uiro Wilfrido, qui primus inter episcopos qui de Anglorum gente essent catholicum uiuendi morem ecclesiis Anglorum tradere didicit.

1. L'importance de cette « école » de Théodore et d'Hadrien est attestée par la qualité de ses « produits » – échos de leurs cours et carrière de leurs disciples. Nous ont été ainsi transmis des commentaires de la Bible et des Pères (cf. BISCHOFF – LAPIDGE, *Biblical Commentaries*), des notes conservées sous formes de gloses (une vingtaine de glossaires dont le principal est aujourd'hui à Leyde (éd. J.H. Hessels, 1906), et les écrits de Théodore lui-même (cf. III, 1, 3, p. 194, n. 1). Nous avons le nom de certains disciples, et les œuvres de l'un deux. Albinus, successeur d'Hadrien au monastère de Canterbury (HE V, 20, 1), et Tobias, évêque de Rochester (V, 8, 3) avaient appris le grec ; Jean de Beverley fut un saint évêque (V, 2, 1, t. 3, note *ad loc.*) et Oftfor, évêque de Worcester, un co-produit du monastère de Hild (III, 21, 5). Le plus connu d'entre eux est Aldhelm : cf. V, 18, 2, t. 3, note *ad loc.* Bède, à Jarrow, enseigne les mêmes disciplines que Théodore et Hadrien à Canterbury – moins le grec. Par les disciples de ses disciples l'héritage passa à l'école d'York, que décrit ALCUIN dans son poème *De sanct. Eubor.*

science salutaire, pour irriguer leurs cœurs ; et, de la sorte, ils transmettaient même à leurs auditeurs, en puisant dans les volumes des écrits sacrés, un enseignement de métrique, d'astronomie et de comput ecclésiastique. La preuve en est qu'aujourd'hui encore vivent certains de leurs disciples qui connaissent le latin et le grec tout aussi bien que leur langue naturelle¹. Et jamais, depuis la venue des Anglais en Bretagne, il n'y eut d'époque plus heureuse, puisque d'une part, avec leurs rois chrétiens très courageux, ils inspiraient la terreur aux nations barbares, et que, d'autre part, tous appelaient de leurs vœux les joies du céleste royaume dont ils venaient d'entendre parler, et qu'enfin tous ceux qui désiraient se former aux écrits sacrés avaient à leur disposition des maîtres capables de les instruire.

2. En outre, à partir de ce moment, le chant d'église qui, jusqu'alors, n'était connu que dans le Kent, commença à être appris dans toutes les Églises des Anglais ; et, si l'on excepte Jacques, dont nous avons parlé plus haut², le premier maître de chant des Églises des Northumbriens fut Étienne, surnommé Eddi, qui fut invité à venir du Kent par le très révérend Wilfrid, le premier qui, parmi les évêques issus de la nation anglaise, fit enseigner aux Églises des Anglais la manière catholique de vivre³.

2. II, 16, 2, ainsi que II, 20, 6 et III, 25, 2 et 4.

3. Cet « Étienne surnommé Eddi » est souvent considéré, à tort, comme l'EDDIVS STEPHANVS (ÉTIENNE DE RIPON) auteur d'une *Vita s. Wilfridi* (cf. V, 19, 2, t. 3, note *ad loc.*) : ils sont de générations différentes. ~ La référence à Wilfrid comme le premier évêque anglais « à enseigner aux Églises des Anglais la manière catholique de vivre » est obscure. Il ne peut s'agir du premier évêque en communion avec Rome – ce serait oublier Ithamar consacré en 644, Thomas (647 ou 648), Boniface (652 ou 653), Déusdédit (655), Damian (vers 655). Est-ce plutôt une allusion à la vigueur de Wilfrid pour substituer d'authentiques bénédictins aux moines d'usage celte ? pour imposer les usages romains au « synode de Whitby » (III, 25), à ses confrères de l'épiscopat (III, 28, 6), à ses moines de Ripon ?

3. Itaque Theodorus perlustrans uniuersa ordinabat locis oportunitis episcopos, et ea quae minus perfecta repperit his quoque iuuantibus corrigebat. In quibus et Ceadda episcopum cum argueret non fuisse rite consecratum, respondens
 5 ipse uoce humillima, « Si me, inquit, nosti episcopatum non rite suscepisse, libenter ab officio discedo, quippe qui neque me umquam hoc esse dignum arbitrabar, sed oboedientiae causa iussus subire hoc quamuis indignus consensi. » At ille
 10 audiens humilitatem responsi eius, dixit non eum episcopatum dimittere debere, sed ipse ordinationem eius denuo catholica ratione consummavit. Eo autem tempore quo defuncto Deusdedit Doruuernensi ecclesiae episcopus quae-
 rebatur ordinabatur mittebatur, Wilfrid quoque de Britannia Galliam ordinandus est missus, et quoniam ante Theodorum
 15 rediit, ipse etiam in Cantia presbyteros et diaconos, usque dum archiepiscopus ad sedem suam perueniret, ordinabat. At ipse ueniens mox in ciuitate Hrofi, ubi defuncto Damiano episcopatus iam diu cessauerat, ordinauit uirum magis eccle-
 siasticis disciplinis institutum et uitae simplicitate
 20 contentum quam in saeculi rebus strenuum, cui nomen erat Putta, maxime autem modulandi in ecclesia more Romanorum, quem a discipulis beati papae Gregorii didicerat, peritum.

II, 3, 5 ipse : ipsi B || 6 suscepisse : suscipisse L || 9-10 non eum episcopatum dixit ~ M || 13 brittania + in B

1. ÉTIENNE, *V. Wilfr.* 15, précise que Théodore consacra Chad « lui conférant tous les ordres l'un après l'autre ». Sur Chad, cf. le ch. suivant (III, 3), ainsi que III, 23, 4, p. 132, n. 1.

2. Wilfrid fut ordonné à Compiègne (III, 28, 1). De retour en Angleterre en 666, il trouva le siège d'York occupé par Chad ; Théodore l'y réinstalla en 669. Cf. III, 13, 1, p. 77, n. 3 et *infra* III, 12, 3 - 13, 1.

3. Ainsi Théodore, parcourant tout le pays, ordonnait des évêques là où il le jugeait opportun, et il corrigeait, avec leur aide, tout ce qu'il trouvait éloigné de la perfection. En particulier, comme il reprochait à l'évêque Chad de n'avoir pas été consacré selon le rite, celui-ci répondit d'une voix très humble : « Si tu penses que je n'ai pas reçu l'épiscopat selon le rite, j'abandonne bien volontiers cette charge, moi qui, d'ailleurs, n'ai jamais pensé en être digne, mais qui, après en avoir reçu l'ordre, ai accepté par obéissance de l'assumer, malgré mon indignité. » Alors Théodore, entendant cette humble réponse, dit qu'il ne devait pas abandonner l'épiscopat, et il compléta même son ordination selon le rite catholique¹. A cette époque où, après la mort de Deusdedit, on recherchait, on ordonnait et on envoyait un évêque pour l'Église de Canterbury, Wilfrid fut aussi envoyé de Bretagne en Gaule pour y être ordonné². Et, parce qu'il était revenu avant Théodore, il ordonna aussi des prêtres et des diacres dans le Kent, jusqu'au jour où l'archevêque rejoignit son siège. Ce dernier vint bientôt dans la ville de Rochester, où, après la mort de Damian, il n'y avait plus d'évêque depuis longtemps : il ordonna un homme plus formé aux disciplines ecclésiastiques et plus habitué à une vie toute simple que rompu aux affaires du siècle, dont le nom était Putta ; celui-ci était surtout très habile à psalmodier à l'église selon l'usage romain, qu'il avait appris de disciples du bienheureux pape Grégoire³.

3. Putta demeura évêque de Rochester jusqu'au sac de la ville par le roi des Merciens, Æthelred, en 676 (III, 12, 2).

III

<Vt Ceadda, de quo supra dictum est, prouinciae Merciorum sit episcopus datus, et de uita et obitu et sepultura eius>

1. Eo tempore prouinciae Merciorum rex Wulfheri praefuit, qui cum mortuo Jarumanno sibi quoque suisque a Theodoro episcopum dari peteret, non eis nouum uoluit ordinare episcopum, sed postulauit a rege Osuio ut illis episcopus
 5 Ceadda daretur, qui tunc in monasterio suo quod est in Laestingae quietam uitam agebat, Wilfrido amministrante episcopatum Eboracensis ecclesiae necnon et omnium Nordanhymbrorum sed et Pictorum, quousque rex Osuii imperium protendere poterat. Et quia moris erat eidem reuerentissimo antistiti opus euangelii magis ambulando per loca
 10 quam equitando perficere, iussit eum Theodorus, ubicumque longius iter instaret, equitare, multumque renitentem studio et amore pii laboris ipse eum manu sua leuauit in equum, quia nimirum sanctum esse uirum comperiit atque equo
 15 uehi, quo esset necesse, compulit. Susceptum itaque episcopatum gentis Merciorum simul et Lindisfarorum Ceadda iuxta exempla patrum antiquorum in magna uitae perfectione amministrare curauit; cui etiam rex Wulfheri donauit terram L familiarum ad construendum monasterium in loco
 20 qui dicitur *ad Baruae*, id est « ad Nemus », in prouincia Lindissi, in quo usque hodie instituta ab ipso regularis uitae uestigia permanent.

1. Sur Wulfhere, cf. III, 7, 4, p. 51, n. 2 et sur Jaruman, III, 24, 5, p. 142, n. 4. Jaruman mourut en 667.

2. Cf. III, 5, 1, p. 36, n. 3.

III

<Comment Chad, dont il a été question plus haut, fut donné comme évêque à la province des Merciens : sa vie, sa mort et sa sépulture>

1. A cette époque, il y avait à la tête de la province des Merciens le roi Wulfhere, qui, après la mort de Jaruman¹, demanda à Théodore de lui donner aussi un évêque, à lui et aux siens; celui-ci ne voulut pas ordonner pour eux un nouvel évêque, mais demanda au roi Oswiu que leur fût donné l'évêque Chad, qui, pour lors, menait une vie retirée dans son monastère, qui se trouvait à Lastingham, au moment où Wilfrid assurait la charge d'évêque de l'Église d'York, ainsi que de celle de tous les Northumbriens et aussi de celle des Pictes, partout où pouvait s'exercer le pouvoir du roi Oswiu. Et, parce que ce très révérend évêque avait coutume de procéder à l'annonce de l'Évangile en parcourant le pays plutôt à pied qu'à cheval, Théodore lui ordonna d'aller à cheval lorsqu'il devait faire une route un peu longue; et comme celui-ci résistait, à cause de son attachement et de son amour pour cette pieuse pratique, il le mit de sa propre main sur un cheval, car il avait compris que c'était un très saint homme, et il l'obligea à aller à cheval là où c'était nécessaire². Ayant donc reçu la charge d'évêque des Merciens et de Lindsey, Chad, suivant les exemples des anciens Pères, s'appliqua à s'en acquitter par une grande perfection de vie. Le roi Wulfhere lui donna par ailleurs une terre de cinquante manses, afin qu'il y construise un monastère, au lieu dit *Barrow*, c'est-à-dire « Sous-le-Bois », dans la province de Lindsey, où l'on trouve encore de nos jours les restes de la vie monastique qu'il y a mise en place³.

3. Familia « manse » : cf. I, 25, 1, t. 1, p. 199, n. 3. ~ *Ad Baruae*, v.-a. *æt Bearwe* (datif de *bearu* « bois »), aujourd'hui *Barrow-upon-Humber* dans le Lincolnshire.

2. Habuit autem sedem episcopalem in loco qui uocatur *Licidfelth*, in quo et defunctus ac sepultus est, ubi usque hodie sequentium quoque prouinciae illius episcoporum sedes est. Fecerat uero sibi mansionem non longe ab ecclesia
 5 remotiorem, in qua secretius cum paucis, id est septem siue octo, fratribus, quoties a labore et ministerio uerbi uacabat, orare ac legere solebat. Qui cum in illa prouincia duobus annis ac dimidio ecclesiam gloriosissime rexisset, adfuit
 10 superno dispensante iudicio tempus, de quo loquitur Ecclesiastes, quia « *Tempus mittendi lapides et tempus colligendi*^a. » Superuenit namque clades diuinitus missa, quae per mortem carnis uiuos ecclesiae lapides de terrenis sedibus ad aedificium caeleste^b transferret. Cumque plurimis de ecclesia eiusdem reuerentissimi antistitis de carne subtractis *ueniret*
 15 *hora ipsius, ut transiret ex hoc mundo ad Dominum*^c, contigit die quadam ut in praefata mansione forte ipse cum uno tantum fratre, cui uocabulum erat Ouini, commoraretur, ceteris eius sociis pro causa oportuna ad ecclesiam reuersis. Erat autem idem Ouini monachus magni meriti et pura intentione supernae retributionis mundum derelinquens, dignusque per
 20 omnia cui Dominus specialiter sua reuelaret arcana, dignus cui fidem narranti audientes accommodarent. Venerat enim cum regina Aedilthyde de prouincia Orientalium Anglorum, eratque primus ministrorum et princeps domus eius.

a. Qo 3, 5 b. cf. 1 P 2, 5 ; Ep 2, 21 ; 2 Co 5, 1 c. Jn 13, 1

1. *Lichfield* < v.-a. *Licced-feld*. *Licced* représente le brittonique *Letoceton* (cf. gallois *llwyd* « gris » et *coed* « bois ») ; on y a ajouté le v.-a. *feld* « terrain dégagé ».

2. On a rapproché de cette métaphore l'existence des fragments d'une croix de pierre, jadis à Haddenham, village voisin, aujourd'hui dans la cathédrale d'Ely, portant l'inscription VICEM TVAM OVINO / DA DEVS ET REQVIE / AMEN (Ouinus = Owine). ~ O-wine : a « toujours » ou *coh* « cheval » - *wine* « ami bienfaiteur ».

3. *Æthel-thryth* (« noble »-« gloire »), l'une des saintes filles du roi d'Est-Anglie, Anna. Bien que mariée deux fois - la seconde fois au roi de

2. Son siège épiscopal se trouvait au lieu dit *Lichfield*¹, où il mourut et fut enseveli, et où, de nos jours encore, se trouve le siège des évêques de cette province qui lui ont succédé. Il s'était fait construire une maison légèrement à l'écart de l'église ; c'est là que, en privé, avec un petit nombre de frères, sept ou huit, il avait accoutumé de prier et de lire, à chaque fois qu'il n'avait ni à travailler ni à prêcher. Quand il eut magnifiquement dirigé l'Église de cette province pendant deux ans et demi, voici qu'advint, fixé par une décision du jugement d'en haut, le temps dont parle l'*Écclésiaste* : « *Il est un temps pour lancer des pierres, il est un temps pour les assembler*^a. » Survint, en effet, un fléau envoyé du ciel, qui, par la mort de la chair, faisait passer les pierres vives de l'Église de leurs demeures terrestres au temple du ciel^b. Et, après qu'un grand nombre de fidèles de l'Église du très révérend évêque eurent été arrachés à la chair, *arriva aussi pour lui l'heure de passer de ce monde au Seigneur*^c ; un beau jour, il se trouva dans la maison dont nous avons parlé, seul avec un de ses frères, dont le nom était Owine, tous ses autres compagnons étant retournés à l'Église parce que le moment l'exigeait. Or ce même Owine était un moine de grande vertu, qui abandonnait le monde dans la pure espérance du bonheur de la récompense d'en haut, méritant en tout point que le Seigneur lui révélât particulièrement ses secrets, méritant que tous ceux qui l'entendaient lui fissent confiance². Il était venu de la province des Anglais de l'Est, avec la reine *Æthelthryth*³, et il était le premier de ses serviteurs et le chef de sa maison.

Northumbrie, *Ecgrith* - elle resta vierge. *Ecgrith* insistant sur la consommation de leur mariage, elle le quitta pour devenir moniale à Coldingham. Elle fonda ensuite un « monastère double » (de moines, de moniales) à Ely. Elle mourut en 679 ou 680. Bède résume sa vie au ch. III, 19. ~ Son nom latinisé *Etheldreda*, a donné l'anglais *Audrey*, d'où l'adjectif *tawdry* « clinquant ». En effet on vendait à Ely, dont *Audrey* était devenue la sainte patronne, de la dentelle, *Saint Audrey's lace*, en souvenir des colliers qui causèrent la tumeur de la sainte. Cette dentelle devait être du même goût que certains des souvenirs de Lisieux ou de Lourdes.

3. Qui cum crescente fidei feruore saeculo abrenuntiare disponeret, non hoc segniter fecit, sed adeo se mundi rebus exuit, ut relictis omnibus quae habebat, simplici tantum habitu indutus et securim atque asciam in manu ferens, ueniret ad monasterium eiusdem reuerentissimi patris, quod uocatur *Laestingaeu*. Non enim ad otium, ut quidam, sed ad laborem se monasterium intrare signabat. Quod ipsum etiam facto monstrauit; nam quo minus sufficiebat meditationi scripturarum, eo amplius operi manuum studium impendebat. Denique cum episcopo in praefata mansione pro suae reuerentia deuotionis inter fratres habitus, cum illi intus lectioni uacabant, ipse foris quae opus esse uidebantur operabatur. Qui cum die quadam tale aliquid foris ageret, digressis ad ecclesiam sociis, ut dicere coeperam, et episcopus solus in oratorio loci lectioni uel orationi operam daret, audiuit repente, ut postea referebat, uocem suauissimam cantantium atque laetantium de caelo ad terras usque descendere; quam uidelicet uocem ab euroaustro, id est ab alto brumalis exortus, primo se audisse dicebat, ac deinde paulatim eam sibi appropriare, donec ad tectum usque oratorii, in quo erat episcopus, perueniret, quod ingressa totum impleuit atque in gyro circumdedit. At ille, dum sollicitus in ea quae audiebat animum intenderet, audiuit denuo, transacto quasi dimidiae horae spatio, ascendere de tecto eiusdem oratorii idem laetitiae canticum, et ipsa qua uenerat uia ad caelos usque cum ineffabili dulcedine reuerti. Qui cum aliquantulum horae quasi adtonitus maneret et, quid haec essent,

III, 3, 9 eo + quod L || 13 operabatur : operabantur L || ageret : agere L || 24 eiusdem : eius L

1. Bède insiste sur le devoir des moines de travailler. Dans sa *V. Cuthberti* en prose 16 et 19, il montre la vie laborieuse de l'ermite sur l'île de Farne et à Lindisfarne. Dans sa *Lettre à Egberht*, il condamne les pseudo-monastères, refuges de lâcheté et de paresse.

3. Et le jour où, comme la ferveur de sa foi s'était accrue, il avait décidé de renoncer au siècle, il ne le fit pas à moitié : mais il se dépouilla si bien des choses de ce monde qu'il abandonna tout ce qu'il avait et que, revêtu d'un habit tout simple, portant une hache et un marteau, il vint au monastère de ce très révérend père, que l'on appelle *Lastingham*. Il signifiait ainsi que ce n'était pas pour se reposer, comme le font certains, mais pour travailler, qu'il entrait au monastère¹. Et il le montra aussi dans sa conduite, car, moins il se montrait apte à la méditation des Écritures, plus il se consacrait au travail manuel. Accueilli finalement par l'évêque au nombre des frères dans ladite maison, eu égard à sa dévotion, lorsque ceux-ci, à l'intérieur, s'appliquaient à l'étude, lui, il faisait à l'extérieur les choses qui paraissaient nécessaires. Un jour où il se livrait dehors à un travail de ce genre, et où ses compagnons étaient partis à l'église – j'avais commencé à le dire –, alors que l'évêque, seul dans son oratoire, s'adonnait à la lecture ou à la prière, il entendit soudain – comme il le rapporta plus tard – une voix très douce descendant du ciel vers la terre, celle de gens qui chantaient et se réjouissaient; il disait qu'il avait d'abord entendu ce chant venir du sud-est, c'est-à-dire du point où se lève le soleil d'hiver, et qu'ensuite elle s'était approchée de lui petit à petit, jusqu'à parvenir au-dessus du toit de l'oratoire où se trouvait l'évêque : elle y pénétra, le remplit totalement et se diffusa tout autour. Et pendant que, dans son trouble, il était très attentif à ce qu'il entendait, voici qu'après un délai d'environ une demi-heure, il entendit à nouveau le même chant de joie s'élever du toit de l'oratoire et, avec une ineffable douceur, retourner jusqu'aux cieux par le chemin qu'il avait pris pour venir. Il était resté un petit moment comme frappé de la foudre, et se demandait avec curiosité ce que cela

sollerti animo scrutaretur, aperuit episcopus fenestram oratorii et sonitum manu faciens, ut saepius consueuerat, siqui
 30 foris esset, ad se intrare praecepit. Introiuit ille concitus, cui dixit antistes : « Vade cito ad ecclesiam, et hos septem fratres huc uenire facito ; tu quoque simul adesto. »

4. Qui cum uenissent, primo ammonuit eos ut uirtutem dilectionis et pacis ad inuicem et ad omnes fideles seruarent ; instituta quoque disciplinae regularis, quae uel ab ipso didicissent et in ipso uidissent, uel in patrum praecedentium
 5 factis siue dictis inuenissent, indefessa instantia sequerentur. Deinde subiunxit diem sui obitus iam proxime instare. « Namque hospes, inquit, ille amabilis, qui fratres nostros uisitare solebat, ad me quoque hodie uenire meque de saeculo euocare dignatus est. Propter quod reuertentes ad
 10 ecclesiam dicite fratribus, ut et meum exitum Domino precibus commendent et suum quoque exitum, cuius hora incerta est, uigiliis orationibus bonis operibus praeuenire meminerint. » Cumque haec et huiusmodi plura loqueretur, atque illi percepta eius benedictione iam multum tristes exissent,
 15 rediit ipse solus, qui carmen caeleste audierat, et prosternens se in terram, « Obsecro, inquit, pater, licet aliquid interrogare ? » « Interroga, inquit, quod uis. » At ille, « Obsecro, inquit, dicas, quod erat canticum illud laetantium quod audiui, uenientium de caelis super oratorium hoc et
 20 post tempus redeuntium ad caelos ? » Respondit ille : « Si uocem carminis audisti et caelestes superuenire coetus cognouisti, praecipio tibi in nomine Domini, ne hoc cuiquam ante meum obitum dicas. Re uera autem angelorum fuere spiritus, qui me ad caelestia, quae semper amabam ac deside-

III, 4, 12 operibus : operibusque L

1. Soit Cedd qui, après sa mort, semble être devenu le protecteur de la communauté de Lastingham, comme Ecgberht le sera pour Iona (V, 22) ; soit, plutôt, l'ange de la mort qui a déjà emporté, par la peste, tant de frères.

pouvait bien être, quand l'évêque ouvrit la fenêtre de l'oratoire et, faisant un petit bruit avec sa main, comme il le faisait d'habitude si quelqu'un était à la porte, il lui demanda d'entrer. Celui-ci entra immédiatement et l'évêque lui dit : « Va vite à l'église, et fais venir ici les sept frères qui sont là-bas ; et toi, viens aussi avec eux. »

4. Quand ils furent arrivés, il leur recommanda d'abord de pratiquer les vertus de charité et de paix, entre eux et envers tous les fidèles ; puis de suivre avec une constance infatigable les règles de la discipline régulière, qu'ils avaient apprises de lui et avaient vues en lui, ou qu'ils avaient découvertes dans les actes ou les paroles des Pères qui l'avaient précédé. Puis il ajouta que le jour de sa mort était désormais très proche : « En effet, dit-il, notre hôte si aimable¹, qui avait l'habitude de rendre visite à nos frères, a daigné venir aujourd'hui jusqu'à moi et me rappeler de ce monde. Retournez donc à l'église et dites à nos frères de recommander ma mort au Seigneur dans leurs prières et de penser à préparer aussi leur propre mort, dont l'heure est inconnue, par des veilles, des prières et de bonnes œuvres. » Quand il eut dit cela, et d'autres paroles du même genre, et que ceux-ci, après avoir reçu sa bénédiction, s'en furent retourné tout tristes, celui qui avait entendu le chant céleste revint tout seul et, se prosternant sur le sol, dit : « S'il te plaît, Père, m'est-il permis de poser une question ? — Demande, lui dit-il, ce que tu veux. » Et lui : « Je te prie de me dire, dit-il, ce qu'était ce chant que j'ai entendu, chant de gens joyeux venus du ciel au-dessus de cet oratoire et qui, après un moment, sont repartis vers les cieux. » Il répondit : « Si tu as entendu le son de ce chant et si tu as vu venir les bataillons célestes, je t'ordonne, au nom du Seigneur, de ne le dire à personne avant ma mort². C'était, en fait, les esprits angéliques qui sont

2. Recommandation fréquente dans les Vies de saints - par exemple Wilfrid après sa vision à Meaux (V, 19, 12), probablement à l'imitation du Christ (cf. Mt 9, 30, etc.) mais aussi par humilité et prudence.

25 rabam, praemia uocare uenerunt, et post dies septem se redi-
turos ac me secum adducturos esse promiserunt. » Quod
quidem ita ut dictum ei erat opere completum est. Nam con-
festim languore corporis tactus est, et hoc per dies
30 quam obitum suum dominici corporis et sanguinis
perceptione muniuit, soluta ab ergastulo corporis anima
sancta ducentibus, ut credi fas est, angelis comitibus aeterna
gaudia petiuit.

5. Non autem mirum, si diem mortis uel potius diem
Domini laetus aspexit^d, quem semper, usque dum ueniret,
sollicitus expectare curauit. Namque inter plura continentiae
humilitatis doctrinae orationum uoluntariae paupertatis et
5 ceterarum uirtutum merita, in tantum erat timori Domini
subditus, in tantum nouissimorum suorum in omnibus ope-
ribus suis memor ut, sicut mihi frater quidam de his qui me
in scripturis erudiebant, et erat in monasterio ac magisterio
illius educatus, uocabulo Trumberct, referre solebat, si forte
10 legente eo uel aliud quid agente repente flatus uenti maior
assurgeret, continuo misericordiam Domini inuocaret et eam
generi humano propitiari rogaret. Si autem uiolentior aura
insisteret, iam clauso codice procideret in faciem atque
obnixius orationi incumberet. At si procella fortior aut nim-
15 bus perurgeret, uel etiam corusci ac tonitrua terras et aera
terrarent, tunc ueniens ad ecclesiam sollicitus orationibus ac
psalmis, donec serenitas aeris rediret, fixa mente uacaret.
Cumque interrogaretur a suis, quare hoc faceret, respondebat :
« Non legistis quia, *'intonuit de caelo Dominus et altissimus dedit*
20 *uocem suam. Misit sagittas suas et dissipauit eos, fulgora multipli-*

III, 5, 13 procideret : procederet M || 15 etiam : et L || 20 suas om. B

d. cf. Jn 8, 56

venus m'inviter aux récompenses célestes que j'aimais et
désirais depuis toujours ; et ils ont promis de revenir dans
sept jours et de m'emmener avec eux¹. » Et tout cela se réalisa
en fait comme il lui avait été dit. En effet, il fut aussitôt atteint
de langueur et son état s'aggrava de jour en jour ; le septième
jour, comme cela lui avait été promis, après avoir pris force
pour son départ en recevant le corps et le sang du Seigneur,
une fois son âme sainte délivrée de la prison du corps,
accompagné par les anges – comme il est juste de le croire –,
il gagna les joies éternelles.

5. Et il ne faut pas s'étonner qu'il ait vu arriver avec joie le
jour de sa mort, ou plutôt le jour du Seigneur^d, qu'il avait tou-
jours attendu avec vigilance jusqu'à ce qu'il vînt. Car, parmi
ses nombreux mérites, continence, humilité, science, prière,
pauvreté volontaire et autres vertus, il avait celui d'être telle-
ment soumis à la crainte du Seigneur, de garder tellement
dans toutes ses activités le souvenir de ses fins dernières,
que, comme me le disait souvent un des frères qui m'ont
enseigné les Écritures, qui s'appelait Trumberht et qui avait
été formé dans son monastère et sous sa direction, si,
lorsqu'il lisait ou faisait quelque chose d'autre, un souffle de
vent un peu fort s'élevait, il invoquait aussitôt la miséricorde
du Seigneur et le priait d'avoir pitié du genre humain. Et si le
vent se faisait plus violent, il fermait son livre et s'étendait
face contre terre et s'appliquait plus fermement à sa prière.
Et si une tempête plus forte ou une masse de nuages mena-
çait, ou si les éclairs et le tonnerre semaient la crainte sur terre
et dans les airs, alors il venait à l'église, tout soucieux, et,
l'esprit concentré, se consacrait aux prières et aux psaumes,
jusqu'à ce que le ciel redevînt serein. Et quand les siens lui
demandaient pourquoi il faisait cela, il répondait : « N'avez-
vous pas lu : *'Le Seigneur a tonné du haut du ciel et le Très-Haut a*
fait entendre sa voix. Il a envoyé ses traits et a dispersé les hommes,

1. Les saints personnages sont souvent avertis de leur mort plus ou
moins proche : cf. Introduction, t. 1, p. 43.

cauit et conturbauit eos^{e'} ? Mouet enim aera Dominus, uentos excitat, iaculatur fulgora, de caelo intonat, ut terrigenas ad timendum se suscitet, ut corda eorum in memoriam futuri iudicii reuocet, ut superbiam eorum dissipet et conturbet
 25 audaciam, reducto ad mentem tremendo illo tempore, quando ipse caelis ac terris ardentibus uenturus est *in nubibus, in potestate magna et maiestate*^l, ad iudicandos uiuos et mortuos. Propter quod, inquit, oportet nos ammonitioni eius caelesti debito cum timore et amore respondere ut, quoties
 30 aere commoto manum quasi ad feriendum minitans exserit nec adhuc tamen percutit, mox imploremus eius misericordiam et, discussis penetrabilibus cordis nostri atque expurgatis uitiorum rudibus, solliciti ne umquam percuti mereamur agamus. »

6. Conuenit autem reuelationi et relationi praefati fratris de obitu huius antistitis etiam sermo reuerentissimi patris Ecgbercti, de quo supra diximus, qui dudum cum eodem Ceadda adulescente et ipse adulescens in Hibernia
 5 monachicam in orationibus et continentia et meditatione diuinarum scripturarum uitam sedulus agebat. Sed illo postmodum patriam reuerso, ipse peregrinus pro Domino usque ad finem uitae permansit. Cum ergo ueniret ad eum longo post tempore gratia uisitationis de Brittaniam uir sanctissimus
 10 et continentissimus uocabulo Hygbald, qui erat abbas in provincia Lindissi, et, ut sanctos decebat, de uita priorum patrum sermonem facerent atque hanc aemulari gauderent, interuenit mentio reuerentissimi antistitis Ceadda, dixitque Ecgberct : « Scio hominem in hac insula adhuc in carne manen-

III, 5, 24 iudicii : iudici M || 30 exserit : exerit LMB

III, 6, 11 ut et ~ LM

e. Ps 17, 14-15 (LXX) f. Lc 21, 27

il a multiplié les coups de sa foudre et il les a chassés^{e'}. Le Seigneur agit les airs, excite les vents, lance les éclairs et tonne du haut du ciel pour inciter les habitants de la terre à le craindre, pour rappeler leur cœur à la pensée du jugement futur, pour dissiper leur orgueil et troubler leur audace, en ramenant à l'esprit le temps redoutable où, lorsque les cieus et la terre seront brûlants, il viendra *sur les nuées, dans une grande puissance et une grande majesté*^l, pour juger les vivants et les morts. C'est pourquoi, disait-il, il nous faut répondre à son avertissement céleste, avec la crainte et l'amour que nous lui devons : ainsi chaque fois que, en ébranlant les airs, il élève sa main en menaçant comme pour frapper, mais qu'il n'a pas encore donné de coups, implorons vite sa miséricorde, et, après avoir nettoyé le fond de notre cœur, et évacué les déblais de nos vices, vivons avec le souci de ne pas mériter d'être jamais frappés. »

6. La révélation et la relation dudit frère sur la mort de cet évêque concordent avec une parole du très révérend père Ecgberht, dont nous avons parlé plus haut¹, qui, auparavant, avec ce même Chad encore jeune, et tout jeune lui aussi, avait vécu avec application la vie monastique en Irlande, dans les prières, l'abstinence et la méditation des divines Écritures. Mais lorsque Chad, plus tard, fut revenu dans sa patrie, il se fit lui-même pèlerin pour le Seigneur et le resta jusqu'à la fin de sa vie. Comme, longtemps après, il avait reçu la visite d'un homme très saint et très chaste, venant de Bretagne, appelé Hygbald, et qui était abbé dans la province de Lindsey, et que, comme il convenait à de saintes gens, ils s'entretenaient de la vie des pères d'autrefois et se réjouissaient de la prendre pour modèle, il fut fait mention du très révérend évêque Chad, et Ecgberht dit : « Je connais dans cette île un homme encore vivant et qui, au moment où ce saint

1. III, 27, 3-4.

15 tem qui, cum uir ille de mundo transiret, uidit animam Ceddi
fratris ipsius cum agmine angelorum descendere de caelo, et
assumta secum anima eius ad caelestia regna redire. » Quod
utrum de se an de alio aliquo diceret, nobis manet incertum,
dum tamen hoc, quod tantus uir dixit, quia uerum sit, esse
20 non possit incertum.

7. Obiit autem Ceadda sexto die nonarum Martiarum, et
sepultus est primo quidem iuxta ecclesiam sanctae Mariae,
sed postmodum constructa ibidem ecclesia beatissimi apos-
tolorum principis Petri, in eandem sunt eius ossa translata.
5 In quo utroque loco ad indicium uirtutis illius solent crebra
sanitatum miracula operari. Denique nuper freneticus qui-
dam, dum per cuncta errando discurreret, deuenit ibi
uespere, nescientibus siue non curantibus loci custodibus, et
ibi tota nocte requiescens, mane sanato sensu egressus
10 mirantibus et gaudentibus cunctis, quid ibi sanitatis Domino
largiente consequeretur, ostendit. Est autem locus idem
sepulchri tumba lignea in modum domunculi facta cooper-
tus, habente foramen in pariete, per quod solent hi qui causa
deuotionis illo adueniunt manum suam immittere ac partem
15 pulueris inde assumere ; quam cum in aquas miserint atque
has infirmantibus iumentis siue hominibus gustandas dede-
runt, mox infirmitatis ablata molestia cupitae sospitatis
gaudia redibunt.

1. Sur la vision par des tiers de la montée du ciel d'une âme sainte, cf. Introduction, t. 1, p. 44. ~ Ecgberht, par humilité, raconte ce qui lui est arrivé en l'attribuant à un autre – ainsi, parfois, Cuthbert, cf. BÈDE, V. *Cuthberti* en prose 7 (éd. Colgrave, p. 178), avec la référence à 2 Co 12, 2.

2. Chad mourut donc le 2 mars 672. ~ L'église Saint-Pierre occupait le même site que l'actuelle cathédrale Sainte-Marie-et-Saint-Chad (XIII^e-XIV^e siècles). ~ C'était l'usage de retirer, après quelques années, les ossements d'un saint de son tombeau initial pour les transporter (*translatio*) et les placer dans une sépulture au-dessus du sol (*eleuatio*). Ainsi pour Æthelthryth (III, 17, 3) et Cuthbert (III, 28, 1).

homme passa du monde, vit l'âme de son propre frère Cedd lui-même descendre du ciel avec une troupe d'anges et, après avoir pris son âme avec lui, retourner vers les royaumes célestes. » Le disait-il à propos de lui-même ou à propos d'un autre, nous ne le savons pas clairement ; mais ce qu'a dit une telle personne, on ne peut mettre en doute que ce soit la vérité¹.

7. Chad mourut le sixième jour des nones de mars, et il fut d'abord enseveli près de l'église Sainte-Marie ; mais par la suite, lorsqu'on eut construit à cet endroit l'église de Pierre, bienheureux prince des apôtres, ses ossements y furent transportés². En ces deux lieux, pour manifester sa vertu, se produisent habituellement de multiples guérisons miraculeuses. Ainsi, récemment, un dément qui courait partout, au hasard, arriva un soir en ce lieu, à l'insu des gardiens ou sans qu'ils prissent garde à lui ; il reposa là toute la nuit, et, au matin, s'en alla, l'esprit guéri, au milieu de la joie et de l'admiration de tous, montrant ce que, de la bonté divine, on pouvait obtenir en ce lieu pour sa santé. L'emplacement de sa tombe est recouvert d'un édicule de bois ressemblant à une maison³, avec, dans la paroi, une ouverture dans laquelle ceux qui viennent ici par dévotion ont coutume de passer la main et d'y prendre une petite quantité de poussière : une fois qu'ils l'auront mise dans l'eau et donnée à boire aux animaux ou aux hommes malades, ceux-ci, délivrés du poids de leur maladie, retrouveront les joies de la santé espérée⁴.

3. Le cercueil de s. Chad a la forme, courante, d'une châsse. Il est naturel que la demeure des morts ressemble à celle des vivants, ou que celle d'un saint (par exemple d'un Patriarche, V, 17, 2) ait la forme d'une église.

4. Sur ces mixtures miraculeuses, cf. Introduction, t. 1, p. 45.

8. In cuius locum ordinavit Theodorus Vynfridum, uirum bonum ac modestum, qui sicut prodecessores eius, prouincii Merciorum et Mediterraneorum Anglorum et Lindisfarorum episcopatus officio praeesset, in quibus cunctis Vulfheri, qui adhuc supererat, sceptrum regni tenebat. Erat autem Vynfrid de clero eius, cui ipse successerat, antistitis, et diaconatus officio sub eo non paucis tempore fungebatur.

III

<Vt Colman episcopus relicta Britannia duo monasteria in Scottia, unum Scottis, alterum Anglis quos secum adduxerat, fecerit>

1. Interea Colmanus, qui de Scottia erat episcopus, relinquens Britanniam tulit secum omnes quos in Lindisfarnensium insula congregauerat Scottos, sed et de gente Anglorum uiros circiter XXX, qui utriusque monachicae conuersationis erant studiis imbuti. Et relictis in ecclesia sua fratribus aliquot, primo uenit ad insulam Hii, unde erat ad praedicandum uerbum Anglorum genti destinatus; deinde secessit ad insulam quandam paruam, quae ad occidentalem plagam ab Hibernia procul secreta sermone Scottico *Inishboufinde*, id est « Insula Vitulae Albae », nuncupatur. In hanc ergo perueniens construxit monasterium, et monachos inibi, quos de utraque natione collectos adduxerat, collocauit. Qui cum inuicem concordare non possent, eo quod Scotti tempore aestatis, quo fruges erant colligendae, relicto monasterio per nota sibi loca dispersi uagarentur, at uero hieme succedente redirent et his quae Angli praeparauerant communiter uti desiderarent, quaesiuit Colmanus huic dis-

III, 8, 5 sceptrum : septrum M || 6-7 antistitis : antistis B

III, 1, 10 hanc : hac M

1. Cf. III, 24, 5.

8. A sa place, Théodore ordonna Winfrith¹, homme bon et modeste qui, comme ses prédécesseurs, devait remplir la fonction d'évêque pour les provinces des Merciens, des Anglais des Midlands et de Lindsey : dans toutes ces régions, Wulfhere, qui vivait encore, tenait le sceptre de la royauté. Winfrith appartenait au clergé de l'évêque auquel il avait succédé, et, depuis un temps assez considérable, remplissait, sous sa responsabilité, la fonction de diacre.

III

<Comment l'évêque Colman, ayant quitté la Bretagne, bâtit deux monastères en Scottie, l'un pour les Scots, l'autre pour les Anglais qu'il avait amenés avec lui>

1. Pendant ce temps, Colman, qui était évêque de Scottie, quittant la Bretagne, emmena avec lui tous les Scots qu'il avait rassemblés dans l'île de Lindisfarne, et, en outre, une trentaine d'hommes de la nation anglaise, les uns comme les autres rompus aux exigences de la vie monastique. Ayant laissé quelques frères dans son Église, il alla d'abord dans l'île d'Iona, d'où il avait été envoyé pour prêcher la Parole à la nation anglaise; puis il se retira dans une petite île qui se trouve au large de l'Irlande sur la côte ouest, appelée *Inishbofin* en langue scote, c'est-à-dire « Île de la Génisse Blanche² ». Arrivé là, il construisit un monastère et y installa les moines qu'il avait amenés, recrutés dans les deux nations. Mais ceux-ci ne pouvaient s'accorder entre eux, parce que les Scots, en été, au moment où il fallait faire les récoltes, quittaient le monastère et se dispersaient partout dans les lieux qu'ils connaissaient, mais, une fois l'hiver revenu, ils revenaient et désiraient profiter en commun de ce que les Anglais avaient préparé : Colman chercha un remède à ces querelles,

2. Sur la sécession de Colman, cf. III, 26, 1. ~ Inishbofin se trouve à une dizaine de km au large des côtes extrême-occidentales du Connaught.

sensioni remedium, et circuiens omnia prope uel longe inuenit locum in Hibernia insula aptum monasterio construendo, qui lingua Scottorum *Mag Eo* nominatur; emitque partem eius non grandem ad constituendum ibi monasterium a comite ad cuius possessionem pertinebat, ea condicione addita, ut pro ipso etiam, qui eis locum commo-
daret, consistentes ibi monachi Domino preces offerrent.

2. Et constructo statim monasterio, iuuante etiam comite ac uicinis omnibus, Anglos ibidem locauit, relictis in praefata insula Scottis. Quod uidelicet monasterium usque hodie ab Anglis tenetur incolis. Ipsum namque est quod nunc grande
5 de modico effectum *Muigeo* consuete uocatur, et conuersis iam dudum ad meliora instituta omnibus egregium examen continet monachorum, qui de prouincia Anglorum ibidem collecti ad exemplum uenerabilium patrum sub regula et abbate canonico in magna continentia et sinceritate proprio
10 labore manuum uiuant.

V

<De morte Osuii et Ecgbercti regum, et de synodo facta ad locum Herutforda, cui praesidebat archiepiscopus Theodorus>

1. Anno dominicae incarnationis DCLXX, qui est annus secundus ex quo Britanniam uenit Theodorus, Osuii rex Northanhymbrorum pressus est infirmitate, qua et mortuus est
5 anno aetatis suae LVIII. Qui in tantum eo tempore tenebatur amore Romanae et apostolicae institutionis ut, si ab infirmitate saluaretur, etiam Romam uenire ibique ad loca sancta uitam

III, 1, 22 comite + .i. endae de progenie prioris endi Lst

1. L'île de Mayo (*Mag Eo* au § 1, *Muigeo* au § 2) a donné son nom au comté.

et, prospectant dans les alentours et au loin, trouva un emplacement sur l'île d'Irlande, qui se prêtait à la construction d'un monastère et s'appelle, dans la langue des Scots, *Mayo*¹; pour y construire un monastère, il en acheta une partie, pas très étendue, au comte qui en avait la possession : on ajouta une clause spécifiant que les moines qui seraient installés là offriraient à Dieu des prières pour celui qui leur avait procuré le terrain.

2. Aussitôt que le monastère fut construit, avec l'aide du comte et de tous les voisins, il y installa les Anglais, en laissant les Scots dans l'autre île. Et ce monastère est encore occupé de nos jours par des Anglais : de petit qu'il était, il est maintenant devenu grand et on l'appelle généralement *Mayo*; comme tous, depuis longtemps, y ont adopté de meilleures règles², il contient une remarquable communauté de moines, qui, venus là depuis la province des Anglais, suivent l'exemple des vénérables Pères, et vivent selon la règle, soumis à un abbé régulier, dans une grande continence et une ferveur sincère, grâce au travail de leurs mains.

V

<Mort des rois Osuii et Ecgberht; le synode réuni à Hertfort, que présidait l'archevêque Théodore>

1. En la 670^e année de l'incarnation du Seigneur, seconde année après l'arrivée de Théodore en Bretagne, Osuii, roi des Northumbriens, fut frappé d'une maladie dont il mourut en la cinquante-huitième année de sa vie. Il était, à cette époque, tellement rempli d'amour pour l'institution romaine et apostolique qu'il se disposait même, au cas où il serait guéri de sa maladie, à aller à Rome et à y finir sa vie sur les lieux saints :

2. C'est-à-dire plus conformes aux usages romains.

finire disponeret, Vilfridumque episcopum ducem sibi itineris fieri promissa non parua pecuniarum donatione rogaret. Qui defunctus die xv kalendarum Martiarum Ecgfridum filium regni heredem reliquit. Cuius anno regni tertio Theodorus cogit concilium episcoporum una cum eis, qui canonica patrum statuta et diligenter et nossent, magistris ecclesiae pluribus. Quibus pariter congregatis, diligenter ea quae unitati pacis ecclesiasticae congruerent eo quo pontificem decebat animo coepit obseruanda docere. Cuius synodicae actionis huiusmodi textus est :

2. « In nomine Domini Dei et saluatoris nostri Iesu Christi. Regnante in perpetuum ac gubernante suam ecclesiam eodem Domino Iesu Christo, placuit conuenire nos iuxta morem canonum uenerabilium, tractaturos de necessariis ecclesiae negotiis. Conuenimus autem die uicesimo quarto mensis Septembrii, indictione prima, in loco qui dicitur *Herutford*, ego quidem Theodorus, quamuis indignus ab apostolica sede destinatus Doruuernensis ecclesiae episcopus, et consacerdos ac frater noster reuerentissimus Bisi, Orientium Anglorum episcopus, quibus etiam frater et consacerdos

v, 2, 6 septembrii LB : septembri M septembris Plummer

1. Cette référence à une aide monnayée, si on lui ajoute une autre semblable à propos d'Ecgrith (III, 17, 1), pourrait ternir l'image de Wilfrid, mais ici le roi meurt – le 15 février 670 – avant la réalisation de son projet, et dans le second cas, c'est Wilfrid lui-même qui rapporte le fait à Bède pour souligner la vertu de la chaste épouse d'Ecgrith. ~ Ecgrith est le deuxième fils et successeur d'Oswiu sur le trône de Northumbrie. Il épousa la vierge Æthelthryth (III, 17, 1) et, en secondes noces, Iurminburg. Probablement encouragé par cette dernière, il exila Wilfrid (ÉTIENNE, V. *Wilfr.* 24). Après la défaite et la mort d'Ecgrith, Iurminburg se fit religieuse (BÈDE, V. *Cuthberti* en prose 28). Ecgrith eut pour successeur son demi-frère Aldfrith.

et il demanda à l'évêque Wilfrid d'être son guide, en promettant de lui donner une somme d'argent assez importante¹. Il mourut le quinzième jour des calendes de mars, laissant son fils, Ecgrith, hériter du royaume. La troisième année du règne de celui-ci, Théodore réunit un concile des évêques, avec aussi un grand nombre des maîtres de l'Église, ceux qui aimaient et connaissaient les règles canoniques des Pères². Une fois ceux-ci réunis, il commença, dans l'esprit qui devait être celui d'un évêque, à leur enseigner à observer avec soin tout ce qui concourait à l'unité et à la paix de l'Église. Voici le texte des actes de ce synode :

2. « Au nom du Seigneur Dieu et de notre Sauveur Jésus-Christ. Alors que notre Seigneur Jésus-Christ règne à jamais et gouverne son Église, nous avons décidé de nous rassembler, selon l'usage des vénérables canons, pour traiter des affaires fondamentales de l'Église. Nous nous sommes rassemblés le vingt-quatrième jour de septembre, indiction première, au lieu dit *Hertford*³ : moi, Théodore, qui, malgré mon indignité, ai été donné comme évêque par le Siège apostolique à l'Église de Canterbury ; notre frère et confrère dans le sacerdoce, le très révérend Bisi, évêque des Anglais de l'Est ; était à nos côtés, par l'intermédiaire de ses légats, notre

2. La version vieil-anglaise traduit : *þæs cyningas rices þy þriddan geare Theodor biscop gesomnade biscopas gemot ond seonod ætgædere mid monung magistram cirican, ða de regollican gesetenesse haligra fædra ge lufedon ge cudon*, « La troisième année du règne de ce roi, l'évêque Théodore convoqua assemblée et synode des évêques en même temps que maints spécialistes de l'Église qui aimaient et connaissaient les décrets canoniques des saints Pères » (p. 276, l. 3-5). ~ Les décrets de ce premier synode de l'Église en Angleterre ne sont connus que par le texte reproduit par Bède. Ils sont de même forme que ceux des synodes romains (sauf pour la référence au *notarius* § 4). Selon ÉTIENNE, V. *Wilfr.* 15, Théodore possédait une collection de décrétales – d'où, peut-être, les références fin § 2 et début § 3.

3. Hertford (v.-a. *Heorot-ford* « gué du/des cerf(s) ») est à une trentaine de km au nord de Londres.

noster Vilfrid, Nordanhymbrorum gentis episcopus, per proprios legatarios adfuit. Adfuerunt et fratres ac consacerdotes nostri Putta episcopus castelli Cantuariorum quod dicitur *Hrofaescaestir*, Leutherius episcopus Occidentalium Saxo-
 15 num, Vynfrid episcopus prouinciae Merciorum. Cumque in unum conuenientes iuxta ordinem quique suum resedissemus, 'Rogo, inquam, dilectissimi fratres, propter timorem et amorem redemptoris nostri, ut in commune omnes pro nostra fide tractemus, ut, quaeque decreta ac definita sunt a sanctis
 20 ac probabilibus patribus, incorrupte ab omnibus nobis seruentur.' Haec et alia quamplura, quae ad caritatem pertinebant unitatemque ecclesiae conseruandam, prosecutus sum. Cumque explessem praelocutionem, interrogauimus unumquemque eorum per ordinem, si consentirent ea quae a
 25 patribus canonice sunt antiquitus decreta custodire. Ad quod omnes consacerdotes nostri respondentes dixerunt: 'Optime omnibus placet, quaeque definierunt sanctorum canones patrum, nos quoque omnes alacri animo libentissime seruare.'

3. Quibus statim protuli eundem librum canonum, et ex eodem libro X capitula, quae per loca notaueram quia maxime nobis necessaria sciebam, illis coram ostendi, et ut haec diligentius ab omnibus susciperentur rogavi.

5 Primum capitulum: 'Vt sanctum diem paschae in commune omnes seruemus dominica post quartam decimam lunam mensis primi.'

Secundum: 'Vt nullus episcoporum parrochiam alterius inuadat, sed contentus sit gubernatione creditae sibi plebis.'

10 Tertium: 'Vt, quaeque monasteria Deo consecrata sunt, nulli episcoporum liceat ea in aliquo inquietare nec quicquam de eorum rebus uiolenter abstrahere.'

frère et confrère dans le sacerdoce Wilfrid, évêque de la nation des Northumbriens. Étaient présents aussi nos frères et confrères dans le sacerdoce Putta, évêque de la ville des Kentois appelée *Rochester*, Leuthère, évêque des Saxons de l'Ouest, Winfrith, évêque de la province des Merciens. Et une fois que, après nous être rassemblés, nous eûmes occupé chacun notre place, selon notre rang, je déclarai: 'Je vous demande, frères très chers, au nom de notre crainte et de notre amour pour notre Rédempteur, que nous traitions toute chose en commun dans l'intérêt de notre foi, afin que tout ce qui a été décidé et déterminé par nos Pères saints et qui méritent d'être suivis soit observé par nous tous sans être déformé.' J'ai poursuivi sur ce point et sur bien d'autres, qui concernaient le maintien de la charité et de l'unité dans l'Église. Et lorsque j'eus terminé mon discours d'introduction, j'ai demandé à chacun d'eux, par ordre de préséance, s'ils acceptaient de conserver ce qui avait été décidé autrefois par nos Pères de façon canonique. A quoi tous nos frères dans le sacerdoce répondirent en disant: 'Nous sommes tous pleinement d'accord pour observer très volontiers et avec vigilance tout ce qu'ont défini les canons des saints Pères.'

3. Aussitôt je leur ai présenté à tous le livre des canons et je leur ai présenté dix articles que j'avais relevés en divers passages, parce que je savais que c'étaient pour nous les plus fondamentaux, et j'ai demandé que ceux-ci soient acceptés par tous avec beaucoup d'exactitude.

Premier article: 'Que nous fêtions tous ensemble le saint jour de Pâques, le dimanche après la quatorzième lune du premier mois.'

Deuxième article: 'Qu'aucun des évêques n'empiète sur le diocèse d'un autre, mais que chacun se contente de gouverner le peuple qui lui a été confié.'

Troisième article: 'Une fois qu'un monastère, quel qu'il soit, a été consacré à Dieu, qu'il ne soit permis à aucun évêque de s'en prendre à lui en quoi que ce soit ou de lui arracher un de ses biens par la violence.'

15 Quartum : 'Vt ipsi monachi non migrent de loco ad locum, hoc est de monasterio ad monasterium, nisi per dimissionem proprii abbatis, sed in ea permaneant ob obedientia quam tempore suae conuersionis promiserunt.'

20 Quintum : 'Vt nullus clericorum relinquens proprium episcopum passim quolibet discurrat, neque alicubi ueniens absque commendaticii litteris sui praesulis suscipiatur. Quod si semel susceptus noluerit inuitatus redire, et susceptor et is qui susceptus est excommunicationi subiacebit.'

25 Sextum : 'Vt episcopi atque clerici peregrini contenti sint hospitalitatis munere oblato, nullique eorum liceat ullum officium sacerdotale absque permissu episcopi, in cuius parochia esse cognoscitur, agere.'

Septimum : 'Vt bis in anno synodus congregetur.' Sed quia diuersae causae impediunt, placuit omnibus in commune, ut kalendis Augustis in loco qui appellatur *Clofaeshooh* semel in anno congregemur.

30 Octauum : 'Vt nullus episcoporum se praeferat alteri per ambitionem, sed omnes agnoscant tempus et ordinem consecrationis suae.'

35 Nonum capitulum in commune tractatum est : 'Vt plures episcopi crescente numero fidelium auerentur', sed de hac re ad praesens siluimus.

Decimum capitulum pro coniugiis : 'Vt nulli liceat nisi legitimum habere conubium ; nullus incestum faciat ; nullus

Quatrième article : 'Que les moines ne s'en aillent pas d'un endroit à un autre, c'est-à-dire de monastère en monastère, sauf s'ils sont envoyés en mission par leur propre abbé ; mais qu'ils demeurent dans l'obéissance qu'ils ont promise au moment de leur profession.'

Cinquième article : 'Qu'aucun clerc n'abandonne son évêque pour s'en aller divaguer de ci de là à son gré ; et que nul ne soit accueilli quelque part sans lettre de recommandation de son évêque. Et si, une fois qu'il a été reçu, il ne veut pas rentrer quand on l'y incite, celui qui reçoit et celui qui est reçu seront soumis à l'excommunication.'

Sixième article : 'Que les évêques et les clercs en voyage se contentent de l'hospitalité qui leur est offerte ; et qu'il ne soit permis à aucun d'entre eux de remplir une fonction sacerdotale sans la permission de l'évêque dans le diocèse duquel ils savent se trouver.'

Septième article : 'Qu'un synode soit réuni deux fois par an.' Mais, parce que diverses raisons l'empêchent, nous avons tous décidé, à l'unanimité, que nous nous réunirions une fois par an, aux calendes d'août, au lieu dit *Clofes-ho*¹.

Huitième article : 'Qu'aucun des évêques ne se place avant un autre par ambition ; mais que tous respectent la date et l'ordre de leur consécration.'

Le neuvième article fut l'objet d'une discussion en général : 'Que le nombre des évêques soit augmenté à mesure qu'augmente le nombre des fidèles.' Mais sur ce sujet, nous n'avons, pour cette fois, pas pris de décision².

Dixième article pour les mariages : 'Qu'il ne soit permis à personne de contracter une union autre que légitime. Que nul ne commette d'inceste ; que nul n'abandonne son épouse,

v, 3, 31-32 consecrationis : congregationis M

1. Donc le 1^{er} août de chaque année. ~ Clofes-ho (*cleofan* > *cleave* « tailler » - *ho* « butte » [cf. Sutton Hoo], « fendue par une faille ») : lieu non identifié mais probablement en Mercie, puisque les rois de Mercie assistèrent aux réunions. Les synodes de Clofes-ho attestés vont de 747 à 825.

2. Rome, et Bède à sa suite, réservent le sacrement de confirmation à l'évêque (cf. BÈDE, *V. Cuthberti* en prose, *Ad Ecghertum, In Act.*), d'où la nécessité d'adapter la taille des diocèses au nombre des baptisés à confirmer.

coniugem propriam nisi, ut sanctum euangelium docet, fornicationis causa relinquat. Quod si quisquam propriam
 40 expulerit coniugem legitimo sibi matrimonio coniunctam, si Christianus esse recte uoluerit, nulli alteri copuletur, sed ita permaneat, aut propriae reconcilietur coniugi.'

4. His itaque capitulis in commune tractatis ac definitis, ut nullum deinceps ab aliquo nostrum oriatur contentionis scandalum, aut alia pro aliis diuulgarentur, placuit ut, quaeque definita sunt, unusquisque nostrum manus propriae
 5 subscriptione confirmaret.

Quam sententiam definitionis nostrae Titillo notario scribendam dictaui.

Actum in mense et indictione supra scripta.

10 Quisquis igitur contra hanc sententiam, iuxta decreta canonum nostra etiam consensione ac subscriptione manus nostrae confirmatam, quoquo modo uenire eamque infringere temptauerit, nouerit se ab omni officio sacerdotali et nostra societate separatam. Diuina nos gratia in unitate sanctae suae ecclesiae uiuentes custodiat incolumes. »

5. Facta est autem haec synodus anno ab incarnatione Domini DCLXXIII, quo anno rex Cantuariorum Ecgberct mense Iulio obierat, succedente in regnum fratre Hlothere, quod ipse annos XI et menses VII tenuit. Bisi autem episcopus
 5 Orientalium Anglorum, qui in praefata synodo fuisse perhibetur, ipse erat successor Bonifatii, cuius supra meminimus, uir multae sanctitatis et religionis ; nam Bonifatio post X et VII episcopatus sui annos defuncto, episcopus ipse pro eo,

v, 3, 40 expulerit : expulit B

v, 4, 6 titillo : titulo B || 11 quoquo : quo L

1. La version vieil-anglaise fait de ce § 5 un chapitre autonome : III, 6.

sauf, comme l'enseigne le saint Évangile, pour cause de fornication. Si quelqu'un a chassé sa propre épouse, unie à lui par un mariage légitime, et s'il veut rester bon chrétien, qu'il ne s'unisse à aucune autre, mais qu'il demeure ainsi, ou qu'il se réconcilie avec sa propre épouse.'

4. Une fois ces articles discutés et définis en commun, afin que, par la suite, aucun d'entre nous ne provoque quelque scandale par une remise en question et pour qu'il n'y ait pas de décisions publiées à la place des autres, nous avons décidé que chacun d'entre nous confirmerait, par une souscription de sa propre main, ce qui avait été défini en commun.

Et j'ai dicté à Titillus, secrétaire, pour qu'il le transcrive, le texte de notre déclaration.

Fait le mois susdit, indiction susdite.

Si quelqu'un essaie d'aller, de quelque façon que ce soit, contre cette décision établie selon les prescriptions des canons, et confirmée par notre accord et la souscription de notre main, ou tente de la briser, qu'il sache qu'il est écarté de toute fonction sacerdotale et de tout lien avec nous. Que la grâce divine nous garde de tout mal, vivants et saufs dans l'unité de sa sainte Église. »

5¹. Ce synode eut lieu en la 673^e année de l'incarnation du Seigneur² ; cette année-là, Ecgberht, roi des Kentois, était mort au mois de juillet, et son frère Hloth-here lui succéda à la tête du royaume, qu'il conserva onze ans et sept mois. Bisi, évêque des Anglais de l'Est, dont on a dit qu'il s'était trouvé au dit synode, homme de grande sainteté et de grande piété, fut le successeur de Boniface, dont nous avons parlé plus haut³. Boniface étant mort après avoir accompli dix-sept années

2. En réalité 672, le décalage provenant sans doute de l'emploi d'un tableau de correspondances entre date d'indiction (cf. début du § 2) et année de l'Incarnation.

3. III, 20, 1.

Theodoro ordinante, factus est. Quo adhuc superstite sed
 10 grauisima infirmitate ab amministrando episcopatu prohi-
 bito, duo sunt pro illo, Aecci et Baduini, electi et consecrati
 episcopi ; ex quo usque hodie prouincia illa duos habere solet
 episcopos.

VI

<Vt deposito Vynfrido Sexuulf episcopatum eius acceperit, et
 Earconuald Orientalibus Saxonibus sit episcopus datus>

1. Non multo post haec elapso tempore, offensus a
 Vynfrido Merciorum episcopo per meritum cuiusdam in-
 oboedientiae, Theodorus archiepiscopus deposuit eum de
 episcopatu post annos accepti episcopatus non multos, et in
 5 loco eius ordinauit episcopum Sexuulfum, qui erat
 constructor et abbas monasterii quod dicitur *Medeshamstedi*
 in regione Gyruiorum. Depositus uero Vynfrid rediit ad
 monasterium suum, quod dicitur *ad Baruae*, ibique in optima
 uitam conuersatione finiuit.

2. Tum etiam Orientalibus Saxonibus, quibus eo tempore
 praefuerunt Sebbi et Sighere quorum supra meminimus, Ear-
 conualdum constituit episcopum in ciuitate Lundonia. Cuius

VI, 2, 3 cuius : cui M

1. Æcici occupa le siège de Dunwich, dans le Suffolk, unique siège
 d'Est-Anglie à l'origine ; Badwine, celui d'Elmham, dans le Norfolk,
 siège nouvellement créé. L'église de Dunwich (45 km au nord
 d'Ipswich) a disparu sous les flots, mais il reste des ruines de celle
 d'Elmham à l'ouest de Norwich. La division en deux évêchés dura
 jusqu'aux invasions scandinaves de la fin du IX^e siècle. Elmham resta
 siège épiscopal jusqu'en 1072. Le siège fut alors transféré à Thetford
 puis, vers 1094, à Norwich.

2. Ch. 7 dans la version vieil-anglaise : cf. III, 5, 5, p. 230, n. 1.

3. Winfrith a pu se rebeller contre un projet de division de son dio-
 cèse. D'après ÉTIENNE, V. *Wilfr.* 25, Winfrith serait allé sur le Continent,
 Ébroin l'aurait alors confondu avec Wilfrid – à cause de l'homonymie

d'épiscopat, celui-ci devint évêque à sa place, après avoir été
 ordonné par Théodore. Alors qu'il était encore vivant, mais
 qu'une très grave maladie l'empêchait de remplir ses fonc-
 tions d'évêque, deux clercs, Æcici et Badwine, avaient été
 choisis pour le remplacer et avaient été consacrés évêques ;
 c'est pourquoi, depuis ce moment-là et encore aujourd'hui,
 cette province a habituellement deux évêques¹.

VI²

<Comment, après la déposition de Winfrith, Seaxwulf reçut sa
 charge d'évêque, et comment Earconwald fut donné comme évêque
 aux Saxons de l'Est>

1. Peu de temps après ces événements, l'archevêque Théo-
 dore, offensé par Winfrith, évêque des Merciens, qui s'était
 rendu coupable d'un acte de désobéissance, le déposa de sa
 charge d'évêque, peu d'années après qu'il eut reçu cette
 charge³ ; et, à sa place, il ordonna comme évêque Seaxwulf,
 qui était le fondateur et l'abbé du monastère appelé
*Medeshamstede*⁴ dans la région des Gyrwois. Une fois déposé,
 Winfrith revint à son monastère, appelé *Barrow*, et finit là sa
 vie dans les meilleures dispositions.

2. A cette époque aussi, pour les Saxons de l'Est qui
 avaient pour lors à leur tête Sebbi et Sighere, dont nous
 avons parlé plus haut⁵, il établit Earconwald comme évêque,
 dans la cité de Londres⁶ ; la vie et la conduite de cet homme

presque complète (Win-/Wil-frid) – et maltraité. Il est possible que
 Winfrith ait été alors en route vers Rome pour se plaindre de Théodore,
 tout comme Wilfrid.

4. *Medes Ham-stede* « lieu-foyer de Mede », à une quarantaine de km
 au nord-ouest d'Ely, prit le nom, au X^e siècle, de v.-a. *Burh*, latin *Burchus*,
 « cité », puis au XIII^e siècle, l'abbaye étant dédiée à s. Pierre, *Peterbo-
 rough*.

5. III, 30, 1.

6. Earconwald (*Erkenwald* en moyen-anglais et *Archambaud* en fran-
 çais), évêque de Londres de 675 à sa mort, en 693. Dans le préambule à

uidelicet uiri et in episcopatu et ante episcopatum uita et
 5 conuersatio fertur fuisse sanctissima, sicut etiam nunc caelestium signa uirtutum indicio sunt. Etenim usque hodie feretrum eius caballarium, quo infirmus uehi solebat, seruatum a discipulis eius multos febricitantes uel alio quolibet
 10 incommodo fessos sanare non desistit. Non solum autem subpositi eidem feretro uel appositae curantur aegroti, sed et astulae de illo abscissae atque ad infirmos allatae citam illis solent adferre medellam.

3. Hic sane, priusquam episcopus factus esset, duo praeclara monasteria, unum sibi alterum sorori suae Aedilburgae, construxerat, quod utrumque regularibus disciplinis optime instituerat : sibi quidem in regione Sudergeona iuxta fluuium
 5 Tamensem in loco qui uocatur *Cerotaes Ei*, id est « Ceroti Insula », sorori autem in Orientalium Saxonum prouincia in loco qui nuncupatur in *Berecingum*, in quo ipsa Deo deuotarum mater ac nutrix posset existere feminarum. Quae suscepto monasterii regimine condignam se in omnibus episcopo fratre et ipsa recte uiuendo et subiectis regulariter ac
 10 pie consulendo praeiuit, ut etiam caelestia indicio fuere miracula.

VI, 3, 10 ac : et M

ses lois, Ine, roi de Wessex (688-726), le désigne comme « mon évêque », ce qui semble indiquer que Londres et l'Essex reconnaissent la suzeraineté du roi de Wessex. Earconwald avait auparavant fondé les monastères de Barking et de Chertsey. Il réconcilia Wilfrid et Théodore. Vie et miracles firent la matière d'un texte latin à l'occasion de la *translatio* de ses reliques conservées dans la cathédrale Saint-Paul de Londres (1148). Un poème allitéré des environs de 1400 raconte que ses larmes baptisèrent le corps d'un juge, mort païen mais vertueux. ~ Sur le miracle mentionné par Bède, cf. Introduction, t. 1, p. 45.

pendant son épiscopat et avant son épiscopat furent, dit-on, très saintes, comme encore maintenant des signes miraculeux du ciel en portent témoignage. Jusqu'à ce jour, en effet, la litière portée par des chevaux sur laquelle il se déplaçait habituellement quand il était malade, conservée par ses disciples, ne cesse pas de guérir beaucoup de gens qui ont de la fièvre ou sont affligés d'un autre mal. Et non seulement sont guéris les malades placés sous cette litière ou à côté d'elle, mais encore les morceaux qu'on y a pris et qu'on a apportés auprès des malades leur apportent habituellement une prompte guérison.

3. Celui-ci, avant de devenir évêque, avait fait construire deux célèbres monastères, l'un pour lui, l'autre pour sa sœur Æthelburg, et les avait très bien organisés l'un et l'autre, selon les règles monastiques ; le sien se trouvait dans le Surrey, au bord de la Tamise, au lieu dit *Chertsey*, c'est-à-dire « Terre-de-Cérot » ; celui de sa sœur était dans la province des Saxons de l'Est, en un lieu dit *Barking*¹, où elle pourrait être la mère et la nourrice des femmes vouées à Dieu. Celle-ci, ayant reçu la direction du monastère, se montra digne en toutes choses de son frère évêque, vivant elle-même dans la droiture et veillant régulièrement et pieusement sur celles qui lui étaient soumises, comme des miracles célestes en ont également témoigné.

1. Surrey < v.-a. *Sudrigna land* « Terre des habitants du district sud (*Suder-ge*) ». ~ Chertsey < v.-a. *Ceorles eig* « Terre de Cerotus [nom celtique] », *eig* désignant une terre entourée d'eau, qui peut être la mer (*Orkney* « les Orcades »), une rivière ou des marécages (le cas ici). ~ Barking < v.-a. in *Berecingum* « chez les gens de Beric [nom germanique] », à l'est de Londres, maintenant rattrapé par la capitale. ~ L'archéologie a montré l'activité du monastère double, notamment en tissage et travail du verre.

VII

<Vt in monasterio Bericinensi, ubi corpora sanctimonialium
feminarum poni deberent, caelesti sit luce monstratum>

1. In hoc etenim monasterio plura uirtutum sunt signa
patrata, quae et ad memoriam aedificationemque sequen-
tium ab his qui nouere descripta habentur a multis ; e quibus
et nos aliqua historiae nostrae ecclesiasticae inserere curauimus.
5 Cum tempestas saepe dictae cladis late cuncta
depopulans etiam partem monasterii huius illam, qua uiri
tenebantur, inuasisset, et passim cotidie raperentur ad Domi-
num, sollicita mater congregationis, qua hora etiam eam
monasterii partem, qua ancillarum Dei caterua a uirorum
10 erat secreta contubernio, eadem plaga tangeret, crebrius in
conuentu sororum perquirere coepit, quo loci in monasterio
corpora sua poni et cymiterium fieri uellent, cum eas eodem
quo ceteros exterminio raptari e mundo contingeret. Cum-
que nil certi responsi tametsi saepius inquirens a sororibus
15 accepisset, accepit ipsa cum omnibus certissimum supernae
prouisionis responsum.

2. Cum enim nocte quadam, expletis matutinae laudis
psalmodiis, egressae de oratorio famulae Christi ad sepulchra
fratrum, qui eas ex hac luce praecesserant, solitas Domino

vii, 1, 2 et om. B || 4-5 curauimus : curabimus L || 5 dictae : dicta M

1. Ch. 8 dans la version vieil-anglaise : cf. III, 5, 1, p. 230, n. 1. ~ Dans les ch. 7-10, Bède rapporte des miracles extraits d'un *libellus* aujourd'hui perdu (III, 10, 2 début, et 11, 1 début). Bède emploie le terme de *libellus* pour la *Vita* de s. Fursy (III, 19, 3) : il s'agirait donc d'une *Vie* de s. Æthelburg. ~ Sur ces miracles, cf. Introduction, t. 1, p. 46.

2. Peut-être l'épidémie de 664 mentionnée en III, 27, 1.

3. Barking était donc un monastère double. Sur ce genre de monastère, cf. Introduction, t. 1, p. 25.

4. L'office de matines se disait avant l'aurore, si bien qu'il a fini par

VII¹

<Comment, dans le monastère de Barking, l'emplacement où
devaient être enterrés les corps des religieuses fut désigné par une
lumière céleste>

1. De fait, dans ce monastère, d'assez nombreux signes
miraculeux se manifestèrent, qui, pour le souvenir et l'édifi-
cation des gens à venir, sont conservés, écrits, par beaucoup
de ceux qui en ont eu connaissance. Nous avons eu soin,
nous aussi, d'en insérer quelques-uns dans notre *Histoire
ecclésiastique*. Comme le tourbillon de l'épidémie dont nous
avons souvent parlé² s'étendait, dévastant tout, et s'attaquait
aussi à la partie du monastère où se trouvaient les hommes³,
et que chaque jour certains étaient emportés vers le Seigneur,
la mère de la communauté, prévoyant avec anxiété le
moment où cette même plaie toucherait la partie du monas-
tère dans laquelle le groupe des servantes de Dieu se trouvait
à l'écart de la compagnie des hommes, demanda à plusieurs
reprises à l'assemblée des sœurs dans quelle partie du
monastère elles voulaient que fussent déposés leurs corps et
que fût fait un cimetière lorsqu'il leur arriverait d'être enle-
vées du monde par ce même mal qui emportait tous les
autres. Et comme, bien qu'elle eût répété sa question à plu-
sieurs reprises, elle n'avait reçu des sœurs aucune réponse
nette, elle reçut, en même temps que les autres, une réponse
tout à fait nette de la providence d'en haut.

2. Comme en effet, une nuit, après avoir chanté les psaumes
de laudes à matines⁴, les servantes du Christ, sorties de
l'oratoire, chantaient au Seigneur les actions de grâces habi-
tuelles auprès du tombeau des frères qui les avaient précédées

fusionner avec celui de nocturnes. Les participants pouvaient aller se recoucher, ou continuer à prier comme font les deux moines mentionnés à la fin de ce chapitre, ou Oswald (III, 12, 2) ou encore Æthelthryth (III, 19, 2).

laudes decantarent, ecce subito lux emissa caelitus, *ueluti lin-*
 5 *teum magnum*^a uenit super omnes, tantoque eas stupore
 percudit, ut etiam canticum quod canebant tremefactae inter-
 mitterent. Ipse autem splendor emissae lucis, in cuius
 comparatione sol meridianus uideri posset obscurus, non
 10 multo post illo eleuatus de loco in meridianam monasterii
 <partem>, hoc est ad occidentem oratorii, secessit, ibique ali-
 quandiu remoratus et ea loca operiens, sic uidentibus cunctis
 ad caeli se alta subduxit, ut nulli esset dubium quin ipsa lux,
 quae animas famularum Christi esset ductura uel susceptura
 15 in caelis, etiam corporibus earum locum in quo requietura et
 diem resurrectionis essent expectatura monstraret. Cuius
 radius lucis tantus extitit, ut quidam de fratribus senior, qui
 ipsa hora in oratorio eorum cum alio iuniore positus fuerat,
 referret mane quod ingressi per rimas ostiorum uel fenestra-
 20 rum radii lucis omnem diurni luminis uiderentur superare
 fulgorem.

VIII

VIII. <Vt in eodem monasterio puerulus moriens uirginem, quae se
 erat secutura, clamauerit; utque alia de corpore egressura iam
 particulam futurae lucis aspexerit>

1. Erat in eodem monasterio puer trium circiter non amplius
 annorum, Aesica nomine, qui propter infantilem adhuc aeta-
 tem in uirginum Deo dedicatarum solebat cella nutriri ibique

VII, 2, 5 uenit *om.* L || 9 meridianam : meridianum B || 10 partem C : *om.*
 LMB

a. Ac 10, 11

1. Les fenêtres n'avaient pas de vitres. Benoît Biscop a dû recruter ses
 maîtres-verriers sur le Continent (cf. Introduction, t. 1, p. 24 et *infra* III,
 16, p. 284, n. 4). Notre passage semble indiquer que les fenêtres étaient
 fermées par des volets de bois semblables aux battants de portes, mais

en quittant cette lumière, voici que brusquement une lumière
 envoyée du ciel descendit sur elles toutes à la manière d'un
grand voile^a, et les frappa d'une si grande frayeur que, toutes
 tremblantes, elles interrompirent même le cantique qu'elles
 étaient en train de chanter. L'éclat de la lumière ainsi
 envoyée, en comparaison de laquelle le soleil de midi pour-
 rait sembler obscur, s'éleva peu de temps après au-dessus de
 ce lieu et s'en alla vers la partie méridionale du monastère,
 c'est-à-dire à l'ouest de l'oratoire; s'étant arrêtée là un petit
 moment en recouvrant cet emplacement, elle s'éleva ensuite,
 sous les regards de tous, vers les hauteurs du ciel: si bien que
 nul ne douta que cette lumière, qui, plus tard, conduirait les
 âmes des servantes du Christ ou les accueillerait dans les
 cieux, montrait également, pour leurs corps, la place où ceux-
 ci se reposeraient et attendraient le jour de la résurrection. Et
 ce rayon de lumière fut si intense qu'un frère plus âgé, qui se
 trouvait à cette même heure dans l'oratoire des moines, avec
 un frère plus jeune, rapporta, le matin, que les rayons de
 lumière qui étaient entrés par les interstices des portes et des
 fenêtres¹ donnaient l'impression de surpasser totalement
 l'éclat de la lumière du jour.

VIII²

<Comment, dans le même monastère, un petit enfant, mourant,
 appela par son nom une vierge qui devait le suivre; et comment une
 autre, qui s'apprêtait à quitter son corps, aperçut déjà une parcelle de
 la lumière future>

1. Il y avait, dans ce même monastère, un petit enfant d'à
 peu près trois ans, pas plus, nommé Aesica, qui, parce qu'il
 était encore tout jeune, prenait habituellement sa nourriture
 dans la cellule des vierges consacrées à Dieu et y étudiait ses

le traducteur v.-a. comprend: «à travers les fentes des portes et à travers-
 les fenêtres» – donc des fenêtres sans obstruction.

2. Ch. 9 dans la version vieil-anglaise: cf. III, 5, p. 230, n. 1.

meditari. Hic praefata pestilentia tactus, ubi ad extrema
 5 peruenit, clamauit tertio unam de consecratis Christo uirgini-
 bus, proprio eam nomine quasi praesentem alloquens,
 « Eadgyd, Eadgyd, Eadgyd », et sic terminans temporalem
 uitam intrauit aeternam. At uirgo illa, quam moriens uoca-
 bat, mox in loco quo erat eadem adtacta infirmitate, ipso, quo
 10 uocitata est, die de hac luce subtracta et illum, qui se uocauit,
 ad regnum caeleste secuta est.

2. Item quaedam ex eisdem ancillis Dei, cum praefato
 tacta morbo atque ad extrema esset perducta, coepit subito
 circa mediam noctem clamare his quae sibi ministrabant,
 petens ut lucernam, quae inibi accensa erat, extinguerent.
 5 Quod cum frequenti uoce repeteret, nec tamen ei aliquis
 obtemperaret, ad extremum intulit : « Scio quod me haec
 insana mente loqui arbitramini. Sed iam nunc non ita esse
 cognoscite ; nam uere dico uobis, quia domum hanc tanta
 luce impletam esse perspicio, ut uestra illa lucerna mihi
 10 omnimodis esse uideatur obscura. » Et cum ne adhuc quidem
 talia loquenti quisquam responderet uel assensum praerberet,
 iterum dixit : « Accendite ergo lucernam illam, quamdiu uul-
 tis. At tamen scitote quia non est mea ; nam lux incipiente
 aurora mihi aduentura est. » Coepitque narrare quia appa-
 15 ruerit sibi quidam uir Dei, qui eodem anno fuerat defunctus,
 dicens quod adueniente diluculo perennem esset exitura ad
 lucem. Cuius ueritas uisionis cita circa exortum diei puellae
 morte probata est.

VIII, 1, 10 uocitata : uocata M

VIII, 2, 1 praefato : praefata M || 2 tacta : tacto M || 13 nam + mea LB

1. Dans ce monastère, les vierges consacrées semblent avoir un loge-
 ment distinct de celui des veuves. ~ Notons aussi la présence dans les
 monastères de nombreux enfants, confiés par leurs proches. Ainsi
 Bède, à l'âge de sept ans (V, 24, 2).

2. III, 7, 1 et p. 236, n. 2, qui suggère l'année 664.

3. V.-a. *Ead-gyð*, « prospérité »-« soin (*gehdu*) » ou « combat (*gyð*) »,
 d'où moderne *Edith*.

leçons¹. Frappé par la peste dont j'ai parlé², lorsqu'il arriva à
 sa dernière extrémité, il appela par trois fois l'une des vierges
 consacrées au Christ, comme si elle était présente, en la dési-
 gnant par son propre nom : « Eadgyth ! Eadgyth !
 Eadgyth³ ! » Achevant ainsi sa vie temporelle⁴, il entra dans
 la vie éternelle. Quant à la vierge qu'il avait appelée en mou-
 rant, elle fut, bientôt après, à l'endroit où elle se trouvait,
 frappée de la même maladie, arrachée à la lumière de ce
 monde le jour même où elle fut appelée, et elle suivit dans le
 royaume céleste celui qui l'avait appelée.

2⁵. De même, une autre de ces mêmes servantes de Dieu,
 touchée de cette même maladie et arrivée à la dernière extré-
 mité, se mit brusquement, en pleine nuit, à appeler celles qui
 la soignaient, leur demandant d'éteindre la lampe qui avait
 été allumée là. Comme elle répétait souvent sa demande et
 que pourtant nulle ne lui obéissait, elle finit par dire : « Je sais
 que vous pensez que j'ai perdu la tête pour parler ainsi ; mais
 sachez bien qu'il n'en est rien ; car je vous affirme en vérité
 que je vois cette demeure remplie d'une si grande lumière,
 que votre lampe là-bas me paraît tout à fait obscure. » Et
 comme, même quand elle disait de telles paroles, personne
 ne lui répondait ou ne lui obéissait, elle dit alors : « Laissez
 donc cette lampe allumée aussi longtemps que vous le
 voulez ; sachez cependant que ce n'est pas la mienne : en
 effet, c'est au commencement de l'aurore que ma lumière
 s'approchera de moi. » Et elle se mit à raconter que lui était
 apparu un homme de Dieu, qui était mort cette même année,
 et qu'il lui avait dit qu'à l'arrivée du petit jour, elle s'en irait
 vers la lumière éternelle. Et l'authenticité de cette apparition
 fut rapidement démontrée par la mort de la jeune fille, au
 lever du jour.

4. *Temporalem uitam* contraste ici avec *aeternam* ; le vieil-anglais a :
hwil-wend-lice liif, « vie qui ne dure qu'un temps ».

5. La version vieil-anglaise fait de ce § un ch. autonome : III, 10.

IX

<Quae sint ostensa caelitus signa, cum et ipsa mater congregationis illius e mundo transiret>

1. Cum autem et ipsa mater pia Deo deuotae congregationis Aedilburga esset rapienda de mundo, apparuit uisio miranda cuidam de sororibus, cui nomen erat Torctgyd, quae multis iam annis in eodem monasterio commorata et ipsa
5 semper in omni humilitate ac sinceritate Deo seruire satagebat^a, et adiutrix disciplinae regularis eidem matri existere minores docendo uel castigando curabat. Cuius ut « uirtus, iuxta apostolum, in infirmitate perficeretur^b », tacta est repente grauissimo corporis morbo, et per annos nouem pia
10 redemptoris nostri prouisione multum fatigata, uidelicet ut, quicquid in ea uitii sordidantis inter uirtutes per ignorantiam uel incuriam resedisset, totum hoc caminus diutinae tribulationis excoqueret.

2. Haec ergo quadam nocte incipiente crepusculo, egressa de cubiculo quo manebat, uidit manifeste quasi corpus hominis, quod esset sole clarius, sindone inuolutum in sublime ferri, elatum uidelicet de domo in qua sorores pausare solebant.
5 Cumque diligentius intueretur, quo trahente leuaretur sursum haec quam contemplabatur species corporis gloriosi,

IX, 2, 6 sursum : rursum B

a. cf. Ac 20, 19 b. 2 Co 12, 9

1. Ch. 11 dans la version vieil-anglaise (cf. III, 5, p. 230, n. 1 et III, 8, note précédente), qui s'arrête à la fin du § 3.

2. *Torctgyd*, v.-a. *Torht-gyð* (« splendeur »-« soin »).

3. Le v.-a. transforme le binôme en tricolon : *in ealre eadmodnesse ond in hluttornisse ond in clænnessa*, « en toute humilité, clarté, pureté » (p. 286, l. 32).

IX¹

<Quels signes venus du ciel se manifestèrent lorsque la mère de cette communauté, à son tour, quitta ce monde>

1. Au moment où Æthelburg, la pieuse mère de cette communauté dévouée à Dieu, allait à son tour être arrachée à ce monde, une vision merveilleuse apparut à l'une des sœurs, dont le nom était Torhtgyth². Celle-ci vivait depuis de nombreuses années dans ce même monastère et s'appliquait sans cesse à servir Dieu en toute humilité et en toute sincérité^{a,3}, et elle avait soin d'être, pour cette même mère, un soutien de la discipline régulière, en instruisant et en corrigeant les plus jeunes⁴. Et pour que « sa force fût, selon le mot de l'Apôtre, rendue parfaite par sa faiblesse^b », elle fut brusquement frappée, dans son corps, d'une très grave maladie, et, pendant neuf ans, fort éprouvée par la pieuse providence de notre Rédempteur : ainsi, toute trace de péché et de souillure qui aurait pu, par ignorance ou par négligence, rester en elle au milieu de ses vertus, il la ferait complètement brûler dans le creuset de cette longue épreuve.

2. Or donc, une nuit où, à la venue de l'aube⁵, elle était sortie de la cellule où elle demeurait, elle vit nettement une sorte de corps humain, plus brillant que le soleil, enveloppé d'un linceul, s'élever dans les airs, s'envolant manifestement de la maison où les sœurs avaient l'habitude de se reposer. Et comme elle regardait plus attentivement pour voir ce qui entraînait vers le haut cette espèce de corps glorieux qu'elle

4. Le v.-a. développe : *ond þa geongran lærde ond clænnsade ge mid lare ge mid lifes bysenc*, « et les plus jeunes elle enseignait et purifiait [= redressait] et par l'enseignement et par l'exemple vécu » (p. 288, l. 2-3).

5. *Incipiente crepusculo* : il ne s'agit pas du crépuscule du soir mais de celui du matin. Le v.-a. traduit *þa hit dagian ongon*, « lorsqu'il commençait à faire jour » (p. 288, l. 9-10). En III, 7, 2, c'est à l'aube que les moniales voient une nappe lumineuse leur indiquer leur lieu de sépulture.

uidit quasi funibus auro clarioribus in superna tolleretur, donec caelis patentibus introducta amplius ab illa uideri non potuit. Nec dubium remansit cogitanti de uisione, quin aliquis de illa congregazione citius esset moriturus, cuius anima
 10 per bona quae fecisset opera quasi per funes aureos leuanda esset ad caelos. Quod re uera ita contigit; nam non multis interpositis diebus, Deo dilecta mater congregationis ipsius ergastulo carnis educta est. Cuius talem fuisse constat uitam,
 15 ut nemo qui eam nouerit dubitare debeat, quin ei exeunti de hac uita caelestis patriae patuerit ingressus.

3. In eodem quoque monasterio quaedam erat femina sanctimonialis, et ad saeculi huius dignitatem nobilis et in amore futuri saeculi nobilior, quae ita multis iam annis omni corporis fuerat officio destituta, ut ne unum quidem mouere
 5 ipsa membrum ualeret. Haec ubi corpus abbatissae uenerabilis in ecclesiam delatum, donec sepulturae daretur, cognouit, postulauit se illo adferri et in modum orantium ad illud acclinari. Quod dum fieret, quasi uiuentem allocuta rogauit, ut apud misericordiam pii conditoris impetraret, se a tantis tam-
 10 que diutinis cruciatibus absolui. Nec multo tardius exaudita est; nam post dies XII et ipsa educta ex carne temporales afflictiones aeterna mercede mutauit.

4. Cum uero praefata Christi famula Torctgyd tres adhuc annos post obitum dominae in hac uita teneretur, in tantum ea quam praediximus infirmitate decocta est, ut uix ossibus hereret; ad ultimum, cum *tempus iam resolutionis eius*
 5 *instaret*^c, non solum membrorum ceterorum sed et linguae

IX, 2, 7 uidit + quod M

IX, 3, 5 membrum : membrorum B (fort. recte)

c. cf. 2 Tm 4, 6

1. La version vieil-anglaise fait de ce § 4 un ch. autonome : III, 12.

2. VIRGILE, Buc. III, v. 102.

contemplait, elle vit que celui-ci était enlevé vers les hauteurs par des sortes de cordes plus brillantes que l'or, jusqu'au moment où, ayant pénétré dans les cieux ouverts, il échappa à sa vue. Et, en méditant sur cette vision, elle ne douta pas un instant que quelqu'un de la communauté allait bientôt mourir, dont l'âme allait être enlevée vers les cieux par les bonnes œuvres qu'elle avait accomplies, comme si c'était des cordes d'or. Et c'est exactement ce qui se produisit; en effet, quelques jours seulement s'étant écoulés, la mère de cette communauté, chère à Dieu, fut arrachée à sa prison de chair. Et il est certain que sa vie a été telle que nul de ceux qui l'ont connue ne doit douter que, quand elle est sortie de cette vie, l'entrée de la céleste patrie s'est ouverte pour elle.

3. Dans ce même monastère, il y avait aussi une sainte moniale, noble par la dignité de son rang en ce monde, et plus noble encore par son amour du monde à venir; depuis déjà de nombreuses années, elle était privée de tout l'usage de son corps, si bien qu'elle n'avait pas la force de remuer fût-ce un seul membre. Dès qu'elle eut appris que le corps de la vénérable abbesse avait été apporté à l'église en attendant d'être enseveli, elle demanda à être transportée là-bas et à y être penchée sur lui à la manière des orants. Pendant que cela se faisait, elle lui demanda, comme si elle parlait à quelqu'un de vivant, d'obtenir de la miséricorde du pieux Sauveur qu'elle soit délivrée de tourments si lourds et si longs. Et, peu de temps après, elle fut exaucée: en effet, douze jours plus tard, enlevée elle aussi à la chair, elle échangea ses épreuves temporelles contre la récompense éternelle.

4¹. Ladite servante du Christ, Torhtgyth, resta encore trois ans dans cette vie après la mort de sa maîtresse, dévorée pendant tout ce temps par la maladie que nous avons évoquée plus haut, si bien que sa vie était à peine attachée à ses os²; et à la fin, au moment où arriva le moment de sa délivrance^c, c'est non seulement le mouvement des membres, mais encore

motu caruit. Quod dum tribus diebus ac totidem noctibus ageretur, subito uisione spiritali recreata os et oculos aperuit, aspectansque in caelum sic ad eam, quam intuebatur, uisionem coepit loqui : « Gratus mihi est multum aduentus
 10 tuus, et bene uenisti. » Et hoc dicto parumper reticuit, quasi responsum eius, quem uidebat et cui loquebatur, expectans. Rursumque, quasi leuiter indignata, subiunxit : « Nequaquam hoc laeta ferre queo. » Rursumque modicum silens, tertio dixit : « Si nullatenus hodie fieri potest, obsecro, ne sit
 15 longum spatium in medio. » Dixit et, sicut antea, parum silens ita sermonem conclusit : « Si omnimodis ita definitum est, neque hanc sententiam licet immutari, obsecro, ne amplius quam haec solummodo proxima nox intersit. » Quibus dictis, interrogata a circumsedentibus, cum quo
 20 loqueretur, « Cum carissima, inquit, mea matre Aedilburga. » Ex quo intellexere, quod ipsa ei tempus suae transmigrationis proximum nuntiare uenisset. Nam et ita, ut rogabat, transacta una die et nocte soluta carnis simul et infirmitatis uinculis ad aeternae gaudia salutis intrauit.

X

<Vt ad cymiterium eiusdem monasterii orans caeca lucem receperit>

1. Successit autem Aedilburgae in officium abbatissae deuota Deo famula nomine Hildilid, multisque annis, id est usque ad ultimam senectutem, eidem monasterio strenuissime

IX, 4, 21 ei : et M

X, 1, 1 aedilburgae : aedilburgi LM aedilburge B || officium : officio M

1. A ce ch. correspond le ch. III, 13 de la version vieil-anglaise.

2. Hilde-lith (« bataille »-« boisson, coupe ») : ALDHELM lui dédia son *De uirginitate* en prose et BONIFACE, dans une de ses lettres (*Epist.* 10), décrit la vision d'un moine de Much Wenlock (à mi-distance de Wolverhampton et du pays de Galles) que lui a rapportée l'abbesse Hildelith.

celui de la langue qui lui fit défaut. Comme cela durait depuis trois jours et autant de nuits, brusquement, revigorée par une vision spirituelle, elle ouvrit les yeux et la bouche ; regardant vers le ciel, elle se mit à parler à la vision qu'elle apercevait : « Ton arrivée m'est très agréable, et tu es bienvenue. » Cela dit, elle se tut un petit moment, comme si elle attendait la réponse de la personne qu'elle voyait et à qui elle parlait ; puis, comme si elle était quelque peu fâchée, elle enchaîna : « Je ne peux absolument pas supporter cela dans la joie. » A nouveau un court silence, et, pour la troisième fois, elle dit : « Si cela ne peut absolument pas se faire aujourd'hui, je t'en prie, qu'il ne s'écoule pas, dans l'intervalle, un long délai. » Elle s'arrêta de parler puis, comme auparavant, après un bref silence, elle acheva cette conversation : « Si cela est décidé une fois pour toutes, et s'il n'est pas possible de changer cette décision, je te supplie que le délai ne s'étende pas au-delà de la nuit qui vient. » Quand elle eut dit cela, ceux qui l'entouraient lui demandèrent avec qui elle parlait : « Avec ma chère Æthelburg, ma mère très chère », répondit-elle. Ils en conclurent que celle-ci était venue en personne lui annoncer le moment très proche de son passage. De fait, comme elle le demandait, quand un jour et une nuit se furent écoulés, délivrée à la fois des entraves de la chair et de la maladie, elle entra dans les joies du salut éternel.

X¹

<Comment une femme aveugle, qui priait dans le cimetière de ce même monastère, recouvra la vue>

1. A Æthelburg succéda, pour remplir la fonction d'abbesse, une dévote servante de Dieu, appelée Hildelith² ; et, pendant de nombreuses années, c'est-à-dire jusqu'à sa plus extrême vieillesse, elle dirigea ce monastère avec la plus grande énergie,

et in obseruantia disciplinae regularis et in earum quae ad
 5 communes usus pertinent rerum prouidentia praefuit. Cui
 cum propter angustiam loci, in quo monasterium construc-
 tum est, placuisset ut ossa famulorum famularumque
 Christi, quae ibidem fuerant tumulata, tollerentur et transfer-
 rentur omnia in ecclesiam beatae Dei genetricis unoque
 10 conderentur in loco, quoties ibi claritas luminis caelestis,
 quanta saepe fragrantia mirandi apparuerit odoris, quae alia
 sint signa ostensa, in ipso libro de quo haec excerpimus
 quisque legerit inueniet.

2. Sane nullatenus praetereundum arbitror miraculum
 sanitatis, quod ad ipsum cymiterium Deo dicatae congrega-
 tionis factum idem libellus refert. Erat quippe in proximo
 comes quidam, cuius uxor ingruente oculis caligine subita
 5 tantum per dies eadem molestia crebrescente grauata est, ut
 ne minimam quidem lucis alicuius posset particulam uidere.
 Cui, dum aliquandiu caecitatis huius nocte clausa maneret,
 repente uenit in mentem quia, si ad monasterium delata uir-
 ginum sanctimonialium ad reliquias sanctorum peteret,
 10 perditam posset recipere lucem. Nec distulit, quin continuo
 quod mente conceperat expleret. Perducta namque a puellis
 suis ad monasterium, quia in proximo erat, ubi fidem suae
 sanationis integram se habere professa est, introducta est ad
 cymiterium et, cum ibidem diutius flexis genibus oraret,
 15 nihilo tardius meruit exaudiri. Nam exurgens ab oratione,
 priusquam exiret de loco, petitae lucis gratiam recepit, et
 quae famularum manibus adducta fuerat, ipsa libero pedum
 incessu domum laeta reuersa est ; quasi ad hoc solummodo
 lucem amitteret temporalem, ut quanta sanctos Christi lux in
 20 caelis, quae gratia uirtutis possideret, sua sanatione
 demonstraret.

x, 1, 4 et^l om. M

x, 2, 6 minimam : minimum M

dans l'observance de la discipline régulière, et dans une
 attention prévoyante à tout ce qui touche la vie commune. A
 cause de l'exiguïté du terrain sur lequel le monastère était
 construit, elle avait décidé que les ossements des serviteurs
 et des servantes du Christ ensevelis en ce lieu seraient rele-
 vés et tous transférés dans l'église de la bienheureuse mère
 de Dieu pour y être ensevelis en un seul lieu : combien de fois
 la clarté d'une lumière céleste, quelle quantité d'émanations
 d'odeurs admirables s'y manifestèrent, quels autres signes y
 apparurent, chacun pourra le découvrir en lisant le livre d'où
 nous avons tiré tout cela.

2. Mais je pense qu'on ne peut absolument pas passer sous
 silence la merveilleuse guérison qui, selon ce même livre, se
 produisit dans ce même cimetière de la communauté consa-
 crée à Dieu. Il y avait, dans les environs, un comte dont
 l'épouse avait eu les yeux brusquement recouverts d'un épais
 brouillard, et dont l'infirmité s'était aggravée de jour en jour,
 si bien qu'elle ne pouvait pas voir la moindre parcelle de
 lumière. Comme elle se trouvait depuis un certain temps pri-
 sonnière dans la nuit de cette cécité, il lui vint tout à coup à
 l'esprit que, si elle se faisait emmener au monastère des vier-
 ges moniales et se rendait auprès des reliques des saints, elle
 pourrait retrouver la vue qu'elle avait perdue. Et elle n'atten-
 dit pas davantage pour accomplir tout de suite ce qu'elle
 avait conçu en son esprit. Conduite par ses suivantes au
 monastère où elle avait affirmé qu'elle était absolument cer-
 taine d'obtenir sa guérison – celui-ci était tout proche –, elle
 fut introduite dans le cimetière. Et, quand elle eut prié là un
 certain temps, les genoux fléchis, elle ne tarda pas à obtenir
 d'être exaucée. En effet, quand elle se fut relevée, après sa
 prière, avant de sortir de ce lieu, elle reçut la grâce de la
 lumière qu'elle avait demandée : et elle, qui était venue con-
 duite par les mains de ses servantes, repartit chez elle toute
 joyeuse, guidant seule et librement la marche de ses pieds ;
 comme si elle avait perdu cette lumière temporelle simple-
 ment pour montrer, par sa guérison, quelle lumière et quelle
 grâce de vertu entourent les saints du Christ dans les cieux.

XI

<Vt rex eiusdem prouinciae Sebbi
in monachica uitam conuersatione finierit>

1. Eo tempore praeerat regno Orientalium Saxonum, ut idem etiam libellus docet, uir multum Deo deuotus nomine Sebbi, cuius supra meminimus. Erat enim religiosus actibus, crebris precibus, piis elemosynarum fructibus plurimum
5 intentus, uitam priuatam et monachicam cunctis regni diuitiis et honoribus praeferens; quam et olim iam, si non obstinatus coniugis animus diuortium negaret, relicto regno subisset. Vnde multis uisum et saepe dictum est, quia talis animi uirum episcopum magis quam regem ordinari deceret.
10 Cumque annos XXX in regno miles regni caelestis exegisset, correptus est corporis infirmitate permaxima, qua et mortuus est, ammonuitque coniugem ut uel tunc diuino se seruitio pariter mancipient, cum amplius pariter mundum amplecti, uel potius mundo seruire, non possent. Quod dum
15 aegre impetraret ab ea, uenit ad antistitem Lundoniae ciuitatis, uocabulo Valdheri, qui Earconualdo successerat, et per eius benedictionem habitum religionis, quem diu desiderabat, accepit. Adtulit autem eidem et summam pecuniae non paruam pauperibus erogandam, nil omnimodis sibi reseruans, sed pauper spiritu magis propter regnum caelorum
20 manere desiderans.

XI, 1, 8 multis : multum M

1. Ch. 14 dans la version vieil-anglaise.

2. III, 30, 1 et III, 6, 1.

3. *Ordinari* : Bède accorde-t-il le même sens, liturgique, au sacre du roi qu'à l'ordination de l'évêque ? Le v.-a. distingue nettement les deux états : *ponon moncgum wæs gesewen ond oft cwæden hætte swelces modes wer ma gedæfonade beon to biscope gehalgad þonne cyning wære*, « aussi beaucoup de gens disaient et répétaient qu'un homme d'un tel caractère était plus fait pour être ordonné à l'épiscopat [littéralement : « à évêque »] que pour être roi [nominatif] » (p. 294, l. 10-12).

XI¹

<Comment Sebbi, roi de cette même province,
acheva sa vie dans l'état monastique>

1. A cette époque, se trouvait à la tête du royaume des Saxons de l'Est, comme l'indique ce même ouvrage, un homme plein de dévotion envers Dieu, nommé Sebbi, dont nous avons fait mention plus haut². Il était, en effet, très assidu aux exercices religieux, aux prières fréquentes et aux pieuses générosités de l'aumône ; il préférait la vie privée et monastique à toutes les richesses et à tous les honneurs de la royauté. Il aurait bien embrassé cette vie depuis longtemps et abandonné son pouvoir royal, si son épouse n'avait pas refusé obstinément de se séparer de lui. C'est pourquoi il semblait à beaucoup, et on le disait souvent, qu'un homme d'une telle nature aurait dû être ordonné évêque plutôt que roi³. Et quand ce soldat du royaume céleste eut passé trente ans à la tête du royaume, il fut atteint dans son corps d'une très grave maladie – celle dont il mourut –, et il avertit sa femme qu'il leur fallait, ensemble, se donner au service divin, puisqu'ils ne pouvaient plus, ensemble, embrasser le monde, ou plutôt être ses esclaves. Quand il eut obtenu son accord, avec difficulté⁴, il vint trouver l'évêque de la cité de Londres, nommé Waldhere⁵, qui avait succédé à Earconwald ; et, après avoir été béni par lui, il reçut l'habit de l'état religieux qu'il désirait depuis longtemps. Il lui apporta également une somme d'argent non négligeable à distribuer aux pauvres, ne conservant absolument rien pour lui, mais désirant rester pauvre en esprit en vue du royaume des cieux⁶.

4. Le v.-a. met l'épouse hors de cause : *þa he þæt þa for his untrymnesse uneaðe þurhteah...*, « lorsqu'il eut achevé cet arrangement avec difficulté à cause de sa maladie, ... » (p. 294, l. 17).

5. *Wald-here* : « puissance »-« bataille ».

6. Cf. la Règle de s. Benoît : *Res ... aut erogat prius pauperibus aut ... conferat monasterio, nihil sibi reservans ex omnibus* (BENOÎT, Reg. 58).

2. Qui cum, ingrauescente praefata aegritudine, diem sibi mortis imminere sensisset, timere coepit homo animi regalis, ne ad mortem ueniens tanto adfectus dolore aliquid indignum suae personae uel ore proferret uel aliorum motu
 5 gereret membrorum. Vnde accito ad se praefato urbis Lundo-
 niae, in qua tunc ipse manebat, episcopo, rogauit ne plures
 eo moriente quam ipse episcopus et duo sui ministri ades-
 sent. Quod dum episcopus libentissime se facturum
 promitteret, non multo post idem uir Dei, cum membra
 10 sopori dedisset, uidit uisionem consolatoriam, quae omnem
 ei anxietatem memoratae sollicitudinis auferret, insuper et
 qua die esset hanc uitam terminaturus ostenderet. Vidit
 enim, ut post ipse referebat, tres ad se uenisse uiros claro
 indutos habitu. Quorum unus residens ante lectulum eius,
 15 stantibus his qui secum aduenerant comitibus et interrogan-
 tibus de statu eius, quem languentem uisitare uenerant, dixit
 quod anima eius et sine ullo dolore et cum magno lucis splen-
 dore esset egressura de corpore ; sed et tertium exinde diem,
 quo esset moriturus, insinuauit. Quod ita utrumque, ut ex
 20 uisione didicit, completum est ; nam die dehinc tertio, com-
 pleta hora nona, subito quasi leuiter obdormiens sine ullo
 sensu doloris emisit spiritum.

3. Cuius corpori tumulando praeparauerant sarcophagum lapideum ; sed cum huic corpus imponere coepissent, inue-
 nerunt hoc mensura palmi longius esse sarcophago. Dolantes
 ergo lapidem in quantum ualebant, addiderunt longitudini
 5 sarcophagi quasi duorum mensuram digitorum. Sed nec sic
 quidem corpus capiebat ; unde facta difficultate tumulandi,

XI, 2, 9 cum : dum M

XI, 3, 3 mensura : mensurae LMB || 5 nec : ne LB

1. Sur ce genre de vision, cf. Introduction, t. 1, p. 43-44.

2. Probablement un sarcophage romain remployé. Un peu plus loin, on songe non pas à en fabriquer un autre, mais à en chercher un autre.

2. Et, comme sa maladie s'aggravait et qu'il sentait appro-
 cher le jour de sa mort, cet homme d'âme royale se mit à
 craindre que, en approchant de sa mort, il n'en arrive, sous le
 coup d'une si grande douleur, soit à proférer quelque parole
 soit à faire quelque geste indignes de sa personne. C'est
 pourquoi, ayant fait venir auprès de lui le susdit évêque de la
 ville de Londres, dans laquelle il résidait alors, il lui demanda
 que, au moment de sa mort, ne fussent présents que lui,
 l'évêque et deux de ses ministres. L'évêque ayant promis
 qu'il le ferait très volontiers, voici que, peu de temps après,
 ce même homme de Dieu, s'étant abandonné au sommeil,
 eut une vision réconfortante qui devait lui enlever toute
 anxiété née du souci que nous avons dit, et lui révéler, en
 plus, quel jour il allait finir sa vie. Il vit, en effet, comme il le
 rapportait lui-même plus tard, trois hommes s'approcher de
 lui, vêtus d'habits resplendissants. L'un d'eux, assis à la tête
 de son lit, alors que les compagnons qui étaient venus avec
 lui restaient debout et l'interrogeaient sur l'état du malade
 qu'ils étaient venus visiter, dit que l'âme de celui-ci allait sor-
 tir de son corps, sans aucune douleur et dans un grand éclat
 de lumière ; et il fit comprendre que celui-ci mourrait le troi-
 sième jour après le jour présent. Et l'une et l'autre chose
 s'accomplit comme la vision le lui avait appris ; de fait, le
 troisième jour qui suivit, une fois passée la neuvième heure,
 tout à coup, comme s'il s'endormait insensiblement, il rendit
 son esprit sans éprouver aucune douleur¹.

3. Pour ensevelir son corps, on avait préparé un sarco-
 phage de pierre ; mais quand on entreprit d'y placer le corps,
 on trouva que celui-ci était plus long d'une paume que le
 sarcophage². Taillant la pierre comme ils le pouvaient, ils
 ajoutèrent à la longueur du sarcophage à peu près deux
 doigts. Mais, même ainsi, il ne contenait pas le corps. Comme

HADDAN - STUBBS, *Councils*, t. 1, p. 39 et t. 2, p. xxii, signalent de tels remplois.

cogitabant aut aliud quaerere loculum, aut ipsum corpus, si possent, in genibus inflectendo breuiare, donec ipso loculo caperetur. Sed mira res et non nisi caelitus facta, ne aliquid horum fieri deberet, prohibuit. Nam subito asstante episcopo et filio regis eiusdem ac monachi Sighardo, qui post illum cum fratre Suefredo regnauit, et turba hominum non modica inuentum est sarcofagum illud congruae longitudinis ad mensuram corporis, adeo ut a parte capitis etiam ceruical
 10 posset interponi, a parte uero pedum mensura quattuor digitorum in sarcofago corpus excederet. Conditus est autem in ecclesia beati doctoris gentium, cuius edoctus monitis caelestia sperare didicerat.

XII

<Vt episcopatum Occidentalium Saxonum pro Leutherio Haeddi, episcopatum Hrofensis ecclesiae pro Putta Cwichelm et pro ipso Gebmund acceperit ; et qui tunc Nordanhymbrorum fuerint episcopi>

1. Quartus Occidentalium Saxonum antistes Leutherius fuit ; siquidem primus Birinus, secundus Agilberctus, tertius extitit Vini. Cumque mortuus esset Coinualch, quo regnante idem Leutherius episcopus factus est, acceperunt subreguli
 5 regnum gentis, et diuisum inter se tenuerunt annis circiter X ; ipsisque regnantibus defunctus est ille, et episcopatu functus Haeddi pro eo consecratus a Theodoro in ciuitate Lundonia. Cuius episcopatus tempore deuictis atque amotis subregulis, Caedwalla suscepit imperium et, cum duobus annis hoc
 10 tenuisset, tandem superni regni amore compunctus reliquit,

1. La version vieil-anglaise fait de 12, 1 un ch. autonome : III, 15.

il était dès lors difficile de l'ensevelir, ils pensaient soit à rechercher un autre cercueil soit à raccourcir le corps, s'ils le pouvaient, en lui pliant les genoux de façon à le faire tenir dans le cercueil. Mais une chose étonnante, et qui ne pouvait venir que du ciel, empêcha que l'on fit l'un ou l'autre : en effet, brusquement, en présence de l'évêque et de Sigheard, le fils de ce roi moine, qui régna après lui avec son frère Swæfred, et d'une grande foule de gens, le sarcophage se trouva être d'une longueur adaptée à la taille du corps, tant et si bien que, du côté de la tête, on put mettre un oreiller, et que, du côté des pieds, la place qui restait dans le sarcophage excédait encore quatre doigts. Il fut enseveli dans l'église du bienheureux docteur des nations, dont les enseignements lui avaient appris à espérer les biens célestes.

XII¹

<Comment Hæddi succéda à Leuthère dans la charge d'évêque des Saxons de l'Ouest, Cwich-helm à Putta, pour l'Eglise de Rochester, puis Gefmund à ce même Cwich-helm ; et qui furent alors les évêques des Northumbriens>

1. Le quatrième évêque des Saxons de l'Ouest fut Leuthère : le premier avait été Birinus, le deuxième Agilbert, le troisième Winer². Après la mort de Cenweahl, sous le règne duquel Leuthère devint évêque, des roitelets gouvernèrent le royaume, et le tinrent partagé entre eux environ dix ans ; c'est sous leur règne que mourut cet évêque, et que Hæddi reprit sa charge : il fut consacré par Théodore, dans la cité de Londres. Pendant qu'il était évêque, les roitelets furent vaincus et chassés, et Cædwalla prit le pouvoir ; et, quand il l'eut conservé deux ans, il finit par l'abandonner, saisi d'amour pour le royaume d'en haut, alors que le même

2. Pour chacun de ces personnages, cf. respectivement : III, 7, 1 et p. 45, n. 6 (Birinus), III, 7, 4, p. 48, n. 3 (Agilbert), III, 7, 4 et 28, 2 (Wine) et III, 7, 5, p. 52, n. 1 (Leuthère).

eodem adhuc praesule ecclesiam gubernante, ac Romam abiens ibi uitam finiuit, ut in sequentibus latius dicendum est.

2. Anno autem dominicae incarnationis DCLXXVI, cum Aedilred rex Merciorum, adducto maligno exercitu, Cantiam uastaret et ecclesias ac monasteria sine respectu pietatis uel diuini timoris fedaret, ciuitatem quoque Hrofi, in qua erat
5 Putta episcopus, quamuis eo tempore absens, communi clade absumsit. Quod ille ubi comperiit, ecclesiam uidelicet suam rebus ablatis omnibus depopulatam, diuertit ad Sexuulfum Merciorum antistitem, et accepta ab eo possessione ecclesiae cuiusdam et agelli non grandis, ibidem in
10 pace uitam finiuit, nil omnino de restaurando episcopatu suo agens (quia, sicut et supra diximus, magis in ecclesiasticis quam in mundanis rebus erat industrius) sed in illa solum ecclesia Deo seruiens et, ubicumque rogabatur, ad docenda ecclesiae carmina diuertens. Pro quo Theodorus in ciuitate
15 Hrofi Cuichelmum consecrauit episcopum. Sed illo post non multum temporis prae inopia rerum ab episcopatu decedente atque ad alia loca secedente, Gebmundum pro eo substituit antistitem.

3. Anno dominicae incarnationis DCLXXVIII, qui est annus imperii regis Ecgfridi octauus, apparuit mense Augusto stella quae dicitur cometa, et tribus mensibus permanens matutinis horis oriebatur, excelsam radiantis flammae quasi
5 columnam praefrens. Quo etiam anno orta inter ipsum regem Ecgfridum et reuerentissimum antistitem Wilfridum

xii, 2, 10 restaurando : restaurato M || 11 et om. M || 15 non om. M

1. V, 7. Cædwalla eut un règne court (685-688) mais victorieux contre les rois ses inférieurs (*subreguli*, que le v.-a. traduit *aldormen*) – jusqu'à la révolte du Kent en 687. Converti par Wilfrid, il enrichit l'Église. Il abdiqua pour aller à Rome : il y fut baptisé, et il y mourut le 20 avril 689.

2. La fin du ch. (§ 2-3), forme dans la version vieil-anglaise un ch. autonome : III, 16.

prélat gouvernait l'Église ; et, partant à Rome, il y termina sa vie, comme on le dira plus longuement dans la suite¹.

2². La 676^e année de l'incarnation du Seigneur, alors qu'Æthelred³, roi des Merciens, dévastait le Kent où il avait amené une cruelle armée, et qu'il profanait églises et monastères sans se soucier de piété ni de crainte de Dieu, il détruisit, dans ce désastre général, la cité de Rochester, dont l'évêque était Putta ; mais celui-ci était alors absent. Quand ce dernier apprit cela, c'est-à-dire que son église avait été pillée et dépouillée de tout, il s'en alla auprès de Seaxwulf, évêque des Merciens, et, ayant reçu de lui la propriété d'une église et d'un domaine pas trop étendu, il y finit sa vie en paix, sans s'occuper en quoi que ce soit de retrouver sa charge d'évêque – en fait, comme nous l'avons dit plus haut⁴, il était plus appliqué aux affaires religieuses qu'à celles du monde –, se contentant au contraire de servir Dieu dans cette église, ne la quittant que pour enseigner les hymnes de l'Église là où on le demandait. A sa place, Théodore consacra Cwich-helm comme évêque de la cité de Rochester. Mais ce dernier, au bout de peu de temps, faute de ressources, abandonna sa charge d'évêque et s'en alla ailleurs, et Théodore mit à sa place l'évêque Gefmund⁵.

3. La 678^e année de l'incarnation du Seigneur, huitième année du règne du roi Ecgfrith, apparut, au mois d'août, un astre qu'on appelle une comète, et celle-ci resta là pendant trois mois, se levant aux heures matinales, et faisant jaillir d'elle-même une sorte d'immense colonne de lumière radieuse. Et, cette année-là, comme une dispute s'était élevée entre le roi Ecgfrith et le très révérend évêque Wilfrid, ce même

3. Cf. III, 11, 2, p. 66, n. 2.

4. III, 2, 3.

5. *Cwic-helm* (« vivant »-« casque »), prononcé ['kwik'helm]. ~ *Gefmund* (« don »-« protection »), ['jef'mund]. ~ Sur le nom de *Rochester*, cf. II, 3, 1, t. 1, p. 300, n. 2.

dissensione, pulsus est idem antistes a sede sui episcopatus, et duo in locum eius substituti episcopi, qui Nordanhymbro-
 rum genti praessent : Bosa uidelicet, qui Derorum, et Eata,
 10 qui Berniciorum prouinciam gubernaret, hic in ciuitate Ebo-
 raci, ille in Hagustaldensi siue in Lindisfarnensi ecclesia
 cathedram habens episcopalem, ambo de monachorum colle-
 gio in episcopatus gradum assciti. Cum quibus et Eadhaed in
 15 prouinciam Lindisfarorum, quam nuperrime rex Ecgfrid
 superato in bello et fugato Vulfhere obtinuerat, ordinatur
 episcopus. Et hunc primum eadem prouincia proprium accep-
 tit praesulem, secundum Aediluini, tertium Eadgarum,
 quartum Cyniberctum quem in praesenti habet. Habebat
 enim ante Eadhaedum antistitem Sexuulfum, qui etiam Mer-
 20 ciorum et Mediterraneorum Anglorum simul episcopus fuit ;
 unde et expulsus de Lindissi in illarum prouinciarum regi-
 mine permansit. Ordinati sunt autem Eadhaed, Bosa et Eata
 Eboraci ab archiepiscopo Theodoro ; qui etiam post tres abs-
 cessionis Wilfridi annos horum numero duos addidit
 25 antistites : Tunberctum ad ecclesiam Hagustaldensem, rema-
 nente Eata ad Lindisfarnensem, et Trumuini ad prouinciam
 Pictorum, quae tunc temporis Anglorum erat imperio
 subiecta. Eadhaedum de Lindissi reuersum, eo quod
 Aedilred prouinciam recepisset, Hrypensi ecclesiae
 30 praefecit.

1. Bède, pour dater la comète, suit le *Liber pontificalis*, mais elle apparut en fait d'août à octobre 676. Sans y insister, Bède semble lui associer la dissension entre Ecgfrith et Wilfrid. L'ASC signale en 678 : comète et éviction de Wilfrid ; 729 : comète et mort d'Ecgerht (cf. HE V, 23, 2) ; 892 : comète ; 975 : comète et, l'année suivante, famine et désordres ; 1066 : comète (18 avril) et conquête de l'Angleterre par Guillaume (14 octobre).

2. Bosa avait été le disciple de l'abbesse Hild à Streatonshalch (III, 21, 5) et il fut le maître d'Acca, ami et collègue de Bède. Bosa laissa York à Wilfrid en 686, et y revint en 691 ou 692 quand Wilfrid fut à nouveau chassé, cette fois par Aldfrith. Bosa mourut en 706. ~ Sur Eata, cf. III, 26, 2, p. 162, n. 4. ~ Sur Eadhæd, cf. III, 28, 2, p. 174, n. 2.

évêque fut chassé de son siège épiscopal, et deux évêques furent installés à sa place pour être à la tête du peuple des Northumbriens¹ : il s'agissait de Bosa, qui gouvernerait la province des Déirois, et d'Eata, qui gouvernerait celle des Berniciens, le premier ayant son siège épiscopal dans la cité d'York, l'autre soit à Hexham, soit en l'église de Lindisfarne ; tous deux avaient été appelés dans une communauté de moines pour devenir évêques. Et, en même temps qu'eux, Eadhæd fut ordonné évêque pour la province de Lindsey, dont le roi Ecgfrith venait justement de s'emparer, après avoir défait à la guerre et mis en fuite le roi Wulfhere². Et ce fut le premier prélat que cette province eut en propre ; le second fut Æthelwine, le troisième Eadgar, le quatrième Cyneberht, qu'elle a encore maintenant. En effet, avant Eadhæd, elle avait comme évêque Seaxwulf, qui était en même temps l'évêque des Merciens et celui des Anglais des Midlands ; c'est pourquoi, une fois chassé de Lindsey, il demeura à la tête de ces provinces. Eadhæd, Bosa et Eata furent ordonnés à York par l'archevêque Théodore ; et celui-ci, trois ans après l'expulsion de Wilfrid, ajouta à leur nombre deux évêques, Tunberht pour l'Église d'Hexham, alors qu'Eata demeurait à Lindisfarne, et Trumwine pour la province des Pictes, qui se trouvait pour lors soumise à la domination des Anglais³. Eadhæd étant revenu de Lindsey, parce qu'Æthelred avait repris la province, Théodore le mit à la tête de l'Église de Ripon.

3. Tun-berht (« domaine »-« brillant »), apparenté à Ceolfrid de Jarrow, fut abbé de Gilling (à une quarantaine de km au sud-sud-ouest de Durham). Il rejoignit Wilfrid à Ripon. Trois ans après sa nomination à Hexham, il fut déposé par Théodore (III, 26, 4). ~ Le monastère d'Hexham, à quelque 35 km à l'ouest de Newcastle, fondé par Wilfrid en 671-673, dominait la Tyne de ses hauts bâtiments. Il en reste la crypte, avec emploi de pierres romaines, sur le modèle de celle de Ripon. L'évêché d'Hexham semble disparaître après 821. ~ Trum-wine (« solide »-« ami

XIII

<Vt Wilfrid episcopus prouinciam Australium Saxonum
ad Christum conuerterit>

1. Pulsus autem ab episcopatu suo Wilfrid et multa diu loca
peruagatus Romam adiit, Brittaniam rediit. Et si propter
inimicitias memorati regis in patria siue parrochia sua recipi
non potuit, non tamen ab euangelizandi potuit ministerio
5 cohiberi; siquidem diuertens ad prouinciam Australium
Saxonum, quae post Cantuarios ad austrum et ad
occidentem usque ad Occidentales Saxones pertingit, habens
terram familiarum VII milium, et eo adhuc tempore paganis
cultibus seruiebat, huic uerbum fidei et lauacrum salutis
10 ministrabat. Erat autem rex gentis ipsius Aedilualch non
multo ante baptizatus in prouincia Merciorum, praesente ac
suggerente rege Vulphere, a quo etiam egressus de fonte loco
filii susceptus est; in cuius signum adoptionis duas illi
prouincias donauit, Vectam uidelicet insulam et Meanuaro-
15 rum prouinciam in gente Occidentalium Saxonum. Itaque
episcopus concedente, immo multum gaudente rege, primos
prouinciae duces ac milites sacrosancto fonte abluebat; uerum

XIII, 1, 1 pulsus + est B

protecteur») accompagnera le roi Ecgfrith pour supplier Cuthbert d'accepter l'épiscopat (III, 26, 3). Après la défaite d'Ecgfrith à Nechtansmere en 685, Trumwine sera obligé de quitter Abercorn et de se replier à Streanæshalch (III, 24, 2).

1. Chapitre III, 17 de la version vieil-anglaise qui n'a pas les § 5-10 mais qui, en revanche, englobe le bref ch. 15.

2. Sources de Bède : ÉTIENNE, *V. Wilfr.*; informations données par le monastère de Selsey, et par Daniel évêque des West-Saxons.

3. Bède omet le tableau de Wilfrid échouant en 666 sur la côte du Sussex païen et échappant à des pillards et à leur grand-prêtre (ÉTIENNE, *V. Wilfr.* 13).

XIII¹

<Comment l'évêque Wilfrid convertit au Christ la province des
Saxons du Sud?>

1. Chassé de son siège épiscopal, Wilfrid erra longtemps en de nombreux lieux, s'en alla à Rome et revint en Bretagne. Et si, à cause de ses différends avec ledit roi, il ne put se retrouver ni dans son diocèse ni dans sa patrie, on ne put toutefois l'empêcher d'accomplir le ministère de l'évangélisation : ainsi, parti pour la province des Saxons du Sud³, qui, au-delà des Kentois, s'étend vers le sud et l'ouest jusque près des Saxons de l'Ouest, couvre une superficie de sept mille manses, et était encore, en ce temps-là, l'esclave des cultes païens, il mettait à leur disposition la parole de foi et le baptême du salut. Le roi de ce peuple était Æthelwath⁴, qui avait été baptisé peu auparavant dans la province des Merciens, en présence et avec l'encouragement du roi Wulfhere par qui, au sortir de la fontaine baptismale, il fut reconnu comme fils : et, en signe de cette adoption, celui-ci lui fit don de deux provinces, l'île de Wight et la province des habitants de Meon, située chez les Saxons de l'Ouest⁵. C'est pourquoi l'évêque, avec l'accord, ou plutôt à la grande joie du roi, baptisa dans la fontaine sacro-sainte les principaux chefs du pays

4. L'épouse d'Æthelwath venait d'un pays dépendant de la Mercie. Wilfrid concourt d'autant plus à la christianisation du Sussex qu'Æthelwath est l'allié de Wulfhere, ennemi d'Ecgfrith de Northumbrie. Les ennemis de nos ennemis sont nos amis.

5. L'île de Wight, en gallois *Ynys Wyth*, a un nom celtique, peut-être évoquant l'idée de « soulevée » au-dessus de la mer (cf. latin *uectis* « levier », anglais *weight* « poids »). ~ Le nom de *Meon* est aujourd'hui celui d'un fleuve côtier du Hampshire ; il est lui aussi celtique et peut-être le même que celui du Main, affluent du Rhin. ~ Dans l'équilibre des forces, les Merciens avaient avantage à favoriser les Saxons du Sud contre ceux de l'Ouest ; et les Saxons du Sud préféraient le leadership mercien, lointain, plutôt que celui des West-Saxons, proches voisins.

presbyteri Eappa et Padda et Burghelm et Oiddi ceteram plebem uel tunc uel tempore sequente baptizabant. Porro regina, nomine Eabae, in sua, id est Huicciorum prouincia, fuerat baptizata. Erat autem filia Eanfridi fratris Eanheri, qui ambo cum suo populo Christiani fuere. Ceterum tota prouincia Australium Saxonum diuini nominis et fidei erat ignara.

2. Erat autem ibi monachus quidam de natione Scottorum, uocabulo Dicul, habens monasteriolum permodicum in loco qui uocatur *Bosanhamm*, siluis et mari circumdatum, et in eo fratres quinque siue sex in humili et paupere uita Domino famulantes. Sed prouincialium nullus eorum uel uitam aemulari uel praedicationem curabat audire.

3. Euangelizans autem genti episcopus Wilfrid non solum eam ab erumna perpetuae damnationis uerum et a clade infanda temporalis interitus eripuit. Siquidem tribus annis ante aduentum eius in prouinciam nulla illis in locis pluuiā ceciderat, unde et fames acerbissima plebem inuadens impia nece prostrauit. Denique ferunt quia saepe XL simul aut L homines inedia macerati procederent ad praecipitium aliquod siue ripam maris, et iunctis misere manibus pariter omnes aut ruina perituri aut fluctibus absorbendi deciderent. Verum ipsa die quo baptisma fidei gens suscepit illa, descendit pluuiā serena sed copiosa, refluuit terra, rediit uiridantibus aruis annus laetus et frugifer. Sicque abiecta

XIII, 2, 3 mari : mare M

1. Sur les Hwiccois, cf. II, 2, 1, t. 1, p. 288-289, n. 3. ~ Æbbe (*Eaba*, en v.-a.) était probablement une princesse hwiccoise qui avait épousé Æthelwalh, roi de Sussex, et retourna vraisemblablement dans sa patrie quand Cædwalla tua son époux, en 685. Bède ne nous dit rien sur les débuts du christianisme chez les Anglo-Saxons de la vallée de la Severn. SIMS-WILLIAMS, *Religion and Literature in Western England, 600-800*, p. 75-86, avance prudemment l'hypothèse que le silence de Bède tient à son absence de sources, du fait que la christianisation initiale des Hwiccois serait due à des missionnaires venus des royaumes voisins,

ainsi que leurs soldats ; et les prêtres Eappa, Padda, Burghelm et Eddi baptisèrent le reste du peuple, sur le moment ou dans le temps qui suivit. Par ailleurs la reine, nommée Æbbe, avait été baptisée dans sa province, celle des Hwiccois : c'était la fille d'Eanfrith, frère d'Eanhere, qui étaient tous deux chrétiens ainsi que leur peuple¹. Quant au reste de la province des Saxons du Sud, elle était dans l'ignorance du nom divin et de la foi.

2. Or il y avait là un moine de la nation des Scots, nommé Dicul, qui occupait un tout petit monastère au lieu dit *Bosham*, entouré par les forêts et la mer, et où cinq ou six frères servaient le Seigneur dans une vie humble et pauvre². Mais aucun des habitants de la province ne se souciait d'imiter leur vie ou d'écouter leur prédication.

3. En évangélisant cette nation, l'évêque Wilfrid l'arracha non seulement au malheur de la damnation perpétuelle, mais encore à l'épouvantable désastre de la mort temporelle. De fait, au cours des trois années qui avaient précédé sa venue dans la province, il n'était pas tombé de pluie dans le pays, et c'est pourquoi une famine atroce s'était abattue sur le peuple et l'avait soumis à une destruction impitoyable. On raconte même que, souvent, quarante ou cinquante hommes à la fois, épuisés par la faim, s'avançaient jusqu'au bord d'un précipice ou du rivage de la mer, et, se tenant par la main, dans leur misère, se précipitaient pour périr tous ensemble dans leur chute ou être engloutis par les flots. Mais, le jour même où cette nation reçut le baptême de la foi, la pluie se mit à tomber, tranquille mais abondante, la terre reflourit, les champs reverdirent et il y eut une année d'abondance et de

brittoniques, ce que confirmerait l'absence, dès le VII^e siècle, de tombes « païennes » avec mobilier accompagnant le défunt.

2. Ce Dicul reste autrement inconnu. ~ En revanche le nom de *Bosham* (20 km à l'est de Portsmouth) a été immortalisé par la Tapisserie de Bayeux où l'on voit Harold s'y agenouiller au seuil de l'église avant de s'embarquer (et de tomber aux mains de Guy de Ponthieu).

prisca superstitione, exsufflata idolatria, *cor* omnium et *caro* omnium *exultauerunt in Deum uiuum*^a, intellegentes eum, qui uerus est Deus, et interioribus se bonis et exterioribus caelesti gratia ditasse. Nam et antistes, cum uenisset in prouinciam tantamque ibi famis poenam uideret, docuit eos piscando uictum quaerere. Namque mare et flumina eorum piscibus abundabant, sed piscandi peritia genti nulla nisi ad anguillas tantum inerat. Collectis ergo undecumque retibus anguillaribus, homines antistitis miserunt in mare, et diuina se iuuante gratia mox cepere pisces diuersi generis trecentos. Quibus trifariam diuisis, centum pauperibus dederunt, centum his a quibus retia acceperant, centum in suos usus habebant. Quo beneficio multum antistes *cor* omnium in suum conuertit amorem, et libentius eo praedicante caelestia sperare coeperunt, cuius ministerio temporalia bona sumserunt.

4. Quo tempore rex Aedilualch donauit reuerentissimo antistiti Wilfrido terram LXXXVII familiarum, ubi suos homines, qui exules uagabantur, recipere posset, uocabulo *Selaeseu*, quod dicitur Latine « Insula Vituli Marini ». Est enim locus undique mari circumdatus praeter ab occidente, unde habet ingressum amplitudinis quasi iactus fundae ; qua-

xiii, 3, 22 cepere : coepere LMB || 25 antistes : antistitis M

a. Ps 83, 3

1. L'épisode fait songer aux pêches miraculeuses de l'Évangile (Lc 5, 4-6 et Jn 21, 4-11). Bède a pu s'inspirer d'un épisode présent chez ÉTIENNE, V. *Wilfr.* 26, mais qui se passe en Frise. Au miracle de la pluie, Bède ajoute la supériorité technologique de Wilfrid – ce qui cadre bien avec une certaine idée de la supériorité « romaine » chez Wilfrid. La division en parts rappelle le conseil de Grégoire le Grand, en réponse à la 1^{re} question d'Augustin (*HE* I, 27, 3). Quant à l'association des biens spirituels et des biens temporels, c'est un thème fréquent des exégètes tirant une politique de l'Écriture sainte, et c'est le fondement idéologique de la politique du roi Alfred (r. 871-899).

prospérité. Quand ils eurent ainsi rejeté l'ancienne superstition et chassé au loin l'idolâtrie, leur *cœur* et leur *corps* à tous *exultèrent de joie dans le Dieu vivant*^a, comprenant que c'était lui, le vrai Dieu, qui, par sa grâce céleste, les avait comblés de bienfaits intérieurs et extérieurs. Et quand l'évêque vint dans la province et vit que la famine était si désastreuse, il leur apprit à trouver leur nourriture en pêchant. En effet, la mer et leurs rivières regorgeaient de poissons ; mais cette nation ne savait absolument pas pratiquer la pêche, sauf pour les anguilles. Après avoir donc rassemblé de partout des filets à anguilles, les hommes de l'évêque les lancèrent dans la mer, et, avec l'aide de la grâce divine, ils eurent bientôt pris trois cents poissons de diverses espèces. Ils en firent trois lots, en donnèrent cent aux pauvres, cent à ceux qui leur avaient fourni les filets, et en gardèrent cent pour leur propre usage. Par ce bienfait, l'évêque amena encore davantage le cœur de tous à l'aimer, et ils commençaient à espérer plus facilement les biens du ciel, puisqu'ils recevaient la prédication d'un homme dont l'aide leur avait apporté les biens temporels¹.

4. A cette époque, le roi Æthelwalh fit don au très révérend évêque Wilfrid d'une terre de quatre-vingt sept manses, où celui-ci pourrait accueillir ceux de ses gens qui vivaient en exil : l'endroit s'appelait *Selsey*, ce qui signifie « Île-au-Phoque² ». Ce lieu est, en effet, entouré par la mer de tous les côtés, sauf à l'ouest, d'où on a accès par un passage de la lar-

2. V.-a. *Syles-ea*, *syles* génitif de *seolh* > moderne *seal* « phoque » : « Île-au-Phoque ». *Selsey* est à une quinzaine de km au sud de Chichester (où Guillaume le Conquérant transféra le siège épiscopal). Le monastère de *Selsey* a disparu, submergé : des vestiges apparaissent encore à marée basse au XVI^e siècle. ~ Dans la phrase suivante, Bède est heureux de glisser un peu de son peu de grec – en réalité *χερσόνησος* *kherso-nêsos* (« continent »-« île » : « péninsule »), qu'on retrouve dans les toponymes Chersonèse Taurique (aujourd'hui la Crimée) et Ch. de Thrace (presqu'île de Gallipoli).

lis locus a Latinis *paeninsula*, a Graecis solet *cherronesos* uocari. Hunc ergo locum cum accepisset episcopus Wilfrid, fundauit ibi monasterium ac regulari uita instituit, maxime
 10 ex his quos secum adduxerat fratribus ; quod usque hodie successores eius tenere noscuntur. Nam ipse illis in partibus annos quinque, hoc est usque ad mortem Ecgfridi regis, merito omnibus honorabilis officium episcopatus et uerbo
 15 exercebat et opere. Et quoniam illis rex cum praefata loci possessione omnes quae ibidem erant facultates cum agris et hominibus donauit, omnes fide Christi institutos unda baptismatis abluuit, inter quos seruos et ancillas ducentos
 20 quinquaginta ; quos omnes ut baptizando a seruitute daemónica saluauit, etiam libertate donando humanae iugo seruitutis absoluit.

XIII

<Vt Vecta insula Christianos incolas suscepit, cuius regii duo pueri statim post acceptum baptismata sint interemti>

1. In quo tunc monasterio nonnulla caelestis gratiae dona specialiter ostensa fuisse perhibentur, utpote ubi nuper expulsa diaboli tyrannide Christus iam regnare coeperat. E quibus unum, quod mihi reuerentissimus antistes Acca sae-
 5 pius referre et a fidelissimis eiusdem monasterii fratribus sibi relatum asserere solebat, memoriae mandare commodum duximus.

XIII, 4, 15 quae C : qui LM (B deest) || 19 saluauit : saluabit LB

1. De 681 à 686. Wilfrid passa neuf mois, après Pâques 680, en prison chez Ecgfrith (ÉTIENNE, *V. Wilfr.* 33-38). Il ne rentra en Northumbrie que la seconde année du règne d'Aldfrith (*HE V*, 19, 6).

2. Ch. III, 16 dans les éditions précédentes, ch. 18 dans la version vieil-anglaise.

geur d'un jet de fronde : un tel lieu est habituellement appelé par les Latins *peninsula*, et par les Grecs *cherronêsos*. Donc, ayant reçu ce terrain, l'évêque Wilfrid y fonda un monastère, mit en place une règle de vie, s'appuyant surtout sur les frères qu'il avait amenés avec lui : et l'on sait que ses successeurs l'ont occupé jusqu'à ce jour. Et lui, pendant cinq ans, c'est-à-dire jusqu'à la mort du roi Ecgfrith¹, continua, justement honoré par tous, à remplir dans cette région sa tâche d'évêque, par la parole et par l'action. Et parce que le roi, en même temps que la possession dudit lieu, leur avait donné toutes les richesses qui s'y trouvaient, en terres et en hommes, il instruisit ceux-ci dans la foi du Christ et les purifia dans l'eau du baptême ; parmi ceux-ci, deux cent cinquante serfs, hommes et femmes : et lorsque, en les baptisant, il les sauva de l'asservissement au démon, il les délivra aussi, en leur donnant la liberté, du joug de l'esclavage humain.

XIII²

<Comment l'île de Wight reçut des habitants chrétiens ; et comment les deux fils du roi de cette île furent tués aussitôt après avoir reçu le baptême>

1³. On rapporte qu'alors, dans ce monastère, un certain nombre de bienfaits de la grâce céleste se manifestèrent spécialement, puisque, en ce lieu, après la récente expulsion de la tyrannie du diable, le Christ avait commencé à régner. Parmi eux, il en est un que le très révérend évêque Acca aimait évoquer souvent devant moi, en affirmant qu'il lui avait été rapporté par les frères, très dignes de foi, de ce monastère, et j'ai pensé qu'il était normal de le transmettre à la postérité.

3. Les § 5-10 ne se trouvent pas dans la famille de mss c (et ils ne figurent pas dans la version vieil-anglaise). Les éditions imprimées en font un chapitre autonome : III, 14. Cf. le tableau de concordance donné en

2. Eodem ferme tempore quo ipsa prouincia nomen Christi susceperat, multas Britanniae prouincias mortalitas saeua corripiebat. Quae cum praefatum quoque monasterium, cui tunc regendo religiosissimus Christi sacerdos uocabulo Eappa praefuit, nutu diuinae dispensationis adtingeret, multique, siue de his qui cum antistite illo uenerant siue de illis qui de eadem prouincia Saxonum nuper ad fidem fuerant uocati, passim de hac uita raperentur, uisum est fratribus triduanum ieiunium agere et diuinam suppliciter obsecrare clementiam, ut misericordiam sibi dignaretur impendere, et siue periclitantes hoc morbo a praesenti morte liberaret seu raptos e mundo a perpetua animae damnatione seruaret.

3. Erat tunc temporis in eodem monasterio puerulus quidam de natione Saxonum, nuper uocatus ad fidem, qui eadem tactus infirmitate non pauco tempore recubans in lectulo iacebat. Cum ergo secunda memorati ieiunii ac supplicationum dies ageretur, contigit forte ipsum puerum hora ferme secunda diei in loco in quo aeger iacebat solum inueniri ; cui diuina dispositione subito beatissimi apostolorum principes dignati sunt apparere. Erat enim puer multum simplicis ac mansueti animi, sinceraque deuotione sacramenta fidei quae susceperat seruans. Salutantes ergo illum uerbis piissimis apostoli dicebant : « Noli timere, fili, mortem, pro qua sollicitus es ; nos enim te hodierna die ad caelestia sumus regna perducturi. Sed primum expectare habes, donec missae celebrentur, ac uiatico dominici corporis ac sanguinis accepto, sic infirmitate simul et morte absolutus ad aeterna in caelis gaudia subleueris. Clama ergo

XIII, 2, 12 perpetua : perpetuo MB

annexe p. 413-414 ~ Stapleton (1565) a dû savourer ce ch. (p. 127v-129r) illustrant des points de doctrine condamnés par la Réforme : miracles, efficacité du jeûne, intercession des saints, messes à la mémoire des saints.

2. A peu près à l'époque où cette même province avait accueilli le nom du Christ, une cruelle épidémie ravageait de nombreuses provinces de Bretagne. Et celle-ci, avec la permission de la volonté divine, atteignit ledit monastère, à la tête duquel se trouvait alors un très pieux prêtre du Christ appelé Eappa ; et un grand nombre de moines, soit de ceux qui étaient venus là avec cet évêque, soit de ceux qui, originaires de cette province des Saxons, avaient été récemment appelés à la foi, se trouvaient arrachés à cette vie ; les frères jugèrent bon d'observer un jeûne de trois jours et de supplier humblement la clémence de Dieu, afin qu'il daignât leur accorder sa miséricorde et qu'il délivrât de la mort immédiate ceux que la maladie mettait en danger, ou qu'il protégeât de la damnation éternelle l'âme de ceux qui étaient enlevés à ce monde.

3. Or, il y avait alors dans ce monastère un petit enfant de la race des Saxons, récemment appelé à la foi, et qui, touché par cette maladie, était déjà depuis assez longtemps alité, gisant sur sa couche. Et quand vint le deuxième jour dudit jeûne et des supplications, il arriva que l'enfant se trouva seul, à peu près à la deuxième heure du jour, à l'endroit où, malade, il était couché ; et, par la volonté divine, voici que soudain les bienheureux princes des apôtres daignèrent lui apparaître. C'était, en effet, un enfant à l'âme toute simple et pleine de douceur, gardant avec une sincère dévotion les engagements de la foi qu'il avait reçue. Le saluant avec de très pieuses paroles, les apôtres lui dirent : « N'aie pas peur, fils, de la mort qui te tient en souci ; en effet, nous, aujourd'hui, nous allons te conduire dans le royaume céleste. Mais il te faut d'abord attendre que les messes soient célébrées : une fois reçu le viatique du corps et du sang du Seigneur, libéré à la fois de ta maladie et de la mort, tu seras emporté vers les joies éternelles des cieux. Appelle donc auprès

ad te presbyterum Eappan, et dicito illi quia Dominus exaudiuit preces uestras, et deuotionem ac ieiunia propitius aspexit; neque aliquis de hoc monasterio siue adiacentibus
 20 ei possessiunculis hac clade ultra moriturus est, sed omnes qui alicubi de uestris hac aegritudine laborant, resurrecturi a languore, pristina sunt sospitate recuperandi, praeter te solum, qui hodierna es die liberandus a morte et ad uisionem Domini Christi, cui fideliter seruisti, perducendus in caelum.
 25 Quod diuina uobis <misericordia> per intercessionem religiosi ac Deo dilecti regis Osualdi, qui quondam genti Nordanhymbrorum et regni temporalis auctoritate et Christianae pietatis, quae ad regnum perenne ducit, deuotione sublimiter praefuit, conferre dignata est.

4. Hac etenim die idem rex ab infidelibus in bello corporaliter extinctus, mox ad sempiterna animarum gaudia assumptus in caelum et electorum est sociatus agminibus. Quaeant in suis codicibus, in quibus defunctorum est adnota
 5 tata depositio, et inuenient illum hac, ut diximus, die raptum esse de saeculo. Celebrent ergo missas per cuncta monasterii oratoria huius, siue pro gratiarum actione exaudita suae deprecationis siue etiam in memoriam praefati regis Osualdi qui quondam ipsorum genti praeerat. Ideoque pro eis quasi
 10 pro suae gentis aduenis supplex orabat ad Dominum; et cunctis conuenientibus ad ecclesiam fratribus communicent omnes sacrificiis caelestibus, et ita soluto ieiunio corpus quoque suis reficiant alimentis. »

XIII, 3, 19 siue : sibi LM || 24 perducendus : perducendis L || 25 misericordia M^{2sl} : om. LM gratia B^{2sl}

1. Latin *possessiunculis*. Le suffixe en *-ul-* peut être un diminutif (cf. *puerulus* au début de ce §) mais simplement aussi un intensif : une charte mentionne une *terrula* de dix manses.

de toi le prêtre Eappa, et dis-lui que le Seigneur a entendu vos prières et regardé favorablement votre dévotion et vos jeûnes : plus personne de ce monastère, ni des possessions qui l'entourent¹, ne mourra dorénavant de ce fléau ; et même, tous ceux d'entre vous qui souffrent encore de cette maladie se relèveront de leur faiblesse, retrouveront leur santé d'autrefois, à l'exception de toi seul, qui, aujourd'hui, seras libéré par la mort et conduit au ciel, pour contempler le Christ que tu as fidèlement servi. La divine miséricorde a daigné vous accorder cela grâce à l'intercession d'Oswald, roi pieux et cher à Dieu, qui a été autrefois le noble chef de la nation des Northumbriens, aussi bien par l'autorité temporelle de son pouvoir royal que par celle de la piété chrétienne qui conduit au royaume éternel.

4. Car c'est en ce jour que ce même roi, dont le corps fut massacré à la guerre par les infidèles, s'est trouvé emporté au ciel vers les joies éternelles de l'âme, et associé à la troupe des élus. Qu'on cherche dans les registres où est noté l'ensevelissement des défunts², et on trouvera que c'est en ce jour, comme nous l'avons dit, qu'il a été arraché à ce siècle. Que les frères célèbrent donc des messes dans tous les oratoires de ce monastère, soit pour rendre grâce de ce que leurs supplications ont été exaucées, soit aussi en mémoire dudit roi Oswald qui était autrefois à la tête de leur nation, et qui, pour cette raison, adressait prière et supplications au Seigneur, aussi bien pour eux que pour ceux qui étaient étrangers à sa race. Que tous les frères se rassemblent dans l'église, qu'ils participent tous aux sacrifices célestes et que, rompant le jeûne, ils restaurent aussi leur corps en s'alimentant. »

2. Un des plus anciens de ces obituaires conservés est celui de s. Willibrord, qui passait pour être annoté de sa main (BNF, lat. 10837).

5. Quae cum omnia uocato ad se presbytero puer uerba narrasset, interrogauit eum sollicitus, quales essent habitu uel specie uiri qui sibi apparuissent. Respondit : « Praeclari omnino habitus, et uultus erant laetissimi ac pulcherrimi, 5 quales numquam ante uideram, neque aliquos hominum tanti decoris ac uenustatis esse posse credebam. Vnus quidem adtonsus erat ut clericus, alius barbam habebat prolixam, dicebantque quod unus eorum Petrus, alius uocaretur Paulus, et ipsi essent ministri Domini et saluatoris 10 nostri Iesu Christi ad tuitionem nostri monasterii missi ab ipso de caelis. » Credidit ergo uerbis pueri presbyter, ac statim egressus requisiiuit in annale suo et inuenit eadem ipsa die Osualdum regem fuisse peremtum ; uocatisque fratribus parari prandium, missas fieri atque omnes communicare 15 more solito praecepit, simul et infirmanti puero de eodem sacrificio dominicae oblationis particulam deferri mandauit.

6. Quibus ita gestis, non multo post eadem ipsa die puer defunctus est, suaque morte probauit uera fuisse uerba, quae ab apostolis Christi audierat. Sed et hoc eius uerbis testimonium perhibuit, quod nemo praeter ipsum tempore illo ex 5 eodem est monasterio raptus de mundo. Ex qua nimirum uisione multi, qui haec audire potuerunt, et ad exorandam in aduersis diuinam clementiam et ad salutaria ieiuniorum remedia subeunda sunt mirabiliter accensi ; et ex eo tempore non solum in eodem monasterio sed et in plerisque locis aliis 10 coepit annuatim eiusdem regis ac militis Christi natalicius dies missarum celebratione uenerari.

XIII, 5, 11 ac : at M

XIII, 6, 6 ad B² : om. LM || 7 et om. LMB

1. L'allusion à la tonsure de s. Pierre n'est pas sans importance (cf. Introduction, t. I, p. 21-22). Quant à la barbe de s. Paul, elle suggère son vénérable savoir. Dans la double rangée des douze apôtres, parallèle à celle des cinq archanges ornant le cercueil-reliquaire de s. Cuthbert, datant de 698, tous les apôtres sont identiques sauf les deux

5. Quand l'enfant, après avoir appelé le prêtre, lui eut raconté tout cela, celui-ci lui demanda avec précision quel était l'aspect et le visage des hommes qui lui étaient apparus. Il répondit : « Leurs habits étaient tout resplendissants, leurs visages étaient très joyeux et très beaux, comme je n'ai jamais vu personne jusque-là : je ne croyais pas que pussent exister des hommes ayant pareil éclat et pareille beauté. L'un était tondu comme un clerc, et l'autre avait une barbe abondante¹ ; et ils disaient que l'un d'eux s'appelait Pierre et l'autre Paul, qu'ils étaient les serviteurs de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, envoyés des cieux par lui, pour la protection de notre monastère. » Le prêtre crut alors aux paroles de l'enfant, sortit aussitôt et rechercha dans ses annales, et il trouva que c'était bien ce jour-là que le roi Oswald avait été tué ; ayant appelé les frères, il leur ordonna de préparer un repas, de célébrer des messes et de tous communier, selon l'usage ; et, en même temps, il ordonna que l'on apportât à l'enfant malade, prise sur ce même sacrifice, une parcelle de l'oblation du Seigneur.

6. Quand tout cela fut accompli, peu de temps après, ce même jour, l'enfant mourut et prouva par sa mort la véracité des paroles qu'il avait entendues des apôtres du Christ. Mais ce qui rendit davantage témoignage à ses paroles, c'est que, sauf lui, personne dans ce monastère ne fut, à cette époque, arraché à ce monde. A la suite de cette vision, beaucoup de ceux qui avaient pu entendre cela furent miraculeusement poussés à implorer la clémence divine dans l'adversité et à recourir aux salutaires remèdes du jeûne ; et, à partir de ce moment, non seulement dans ce monastère, mais encore en de très nombreux autres lieux, on commença à fêter chaque année, par la célébration de messes, le jour de la naissance au ciel de ce roi et de ce soldat du Christ.

« princes » : Pierre tonsuré (et les clés du ciel à la main droite) et Paul, crâne chauve et longue barbe (cf. BATTISCOMBE, *Relics*, p. 266, n° 4 et pl. après la p. 306). ~ Cf. III, 28, 1, p. 375, n. 5.

7. Interea superueniens cum exercitu Caedualla, iuuenis strenuissimus de regio genere Geuissorum, cum exularet a patria sua, interfecit regem Aedilualch, ac prouinciam illam saeua caede ac depopulatione adtriuuit ; sed mox expulsus est a ducibus regis Bercthuno et Andhuno, qui deinceps regnum prouinciae tenuerunt. Quorum prior postea ab eodem Caedualla, cum esset rex Geuissorum, occisus est, et prouincia grauiore seruitio subacta. Sed et Ini, qui post Caeduallan regnauit, simili prouinciam illam adflictione plurimo annorum tempore mancipauit. Quare factum est, ut toto illo tempore episcopum proprium habere nequiret, sed reuocato domum Wilfrido primo suo antistite, ipsi episcopo Geuissorum, id est Occidentalium Saxonum, qui essent in Venta ciuitate, subiacerent.

8. Postquam ergo Caedualla regno potitus est Geuissorum, cepit et insulam Vectam, quae eatenus erat tota idolatriae dedita, ac stragica caede omnes indigenas exterminare ac suae prouinciae homines pro his substituere contendit, uoto se obligans quamuis necdum regeneratus, ut ferunt, in Christo

XIII, 7, 2 genere om. M || 5 regis : regis M

1. Ce § 7 fait corps avec les § 1-6 dans les plus anciens mss, mais les mss germaniques l'ont séparé et en ont fait un chapitre à part entière, d'où le ch. 15 des éditions imprimées.

2. Les Géwissois sont les West-Saxons : cf. II, 5, 5, t. 1, p. 318, n. 1. ~ Sur Cædwalla : III, 12, 1, p. 256, n. 1.

3. Ine, roi de Wessex (688-726), consolida son royaume par la force, la diplomatie – il épousa la sœur du roi northumbrien Aldfrith – et surtout l'administration : lois que maintiendra Alfred le Grand, création des *shires* « comtés » et des *ealdormen* remplaçant les *subreguli*, appui donné à l'Église (institution de la dîme, fondation de l'abbaye de Wimborne), protection du commerce (premières monnaies west-saxonnes, facilités de circulation, création de Southampton). En 726, comme son prédécesseur Cædwalla, Ine abdiqua pour aller finir ses jours à Rome (V, 7, 3) ; il y mourut (cf. ASSER, *De rebus gestis Ælfredi* 1). L'entrée de l'ASC à l'année 718 donne le nom de son frère et de ses sœurs : « A cette

71. A cette même époque, arrivant avec son armée, Cædwalla, jeune homme très énergique de la famille royale des Géwissois, exilé de sa propre patrie, tua le roi Æthelwalh et dévasta cruellement cette province par le meurtre et le pillage ; mais il fut bientôt chassé par les officiers du roi, Berhthun et Andhun, qui régnèrent ensuite sur la province. Le premier d'entre eux fut tué plus tard par ce même Cædwalla, devenu roi des Géwissois², et la province fut soumise à une servitude encore plus rude. Puis Ine³, qui régna après Cædwalla, maintint cette province dans ce même état déplorable pendant un grand nombre d'années. C'est pourquoi, pendant toute cette époque, elle ne put avoir un évêque à elle ; mais une fois que Wilfrid, son premier pontife, eut été rappelé chez lui, ils se trouvèrent soumis à l'évêque des Géwissois, c'est-à-dire celui des Saxons de l'Ouest, qui siégeait⁴ dans la cité de Venta.

8. Après qu'il se fut emparé du royaume des Géwissois, Cædwalla s'empara aussi de l'île de Wight, qui, jusque-là, était complètement esclave de l'idolâtrie ; et, par un massacre systématique, il entreprit d'exterminer tous les indigènes pour mettre à leur place des gens de sa province, en s'engageant par un vœu, bien qu'il n'eût pas encore été, dit-on, régénéré dans le Christ, à donner à Dieu, au cas où il pourrait

date Ingild trépassa, frère d'Ine. Il eut pour sœurs Cwenburg et Cuthburg. Cette dernière fonda le monastère de Wimborne. Elle fut donnée en mariage au roi des Northumbriens Aldfrith mais, l'un et l'autre vivants, ils se séparèrent. » Il est fort probable que Cuthburg fut moniale à Barking (sur Barking, cf. III, 6, 3, p. 235, n. 1). D'après le témoignage tardif (c. 1230) de ROGER DE WENDOVER (*Flores Historiarum* I, 214-216), Ine aurait fondé la *schola Saxonum*, contingent d'Anglo-Saxons servant dans la milice pontificale ; cette *schola*, logée sur le Vatican, devint un centre d'accueil pour les visiteurs anglais. Elle disparut en 1204.

4. Le pluriel du latin *essent* peut être causé par les pluriels contigus *geuissorum, occidentalium Saxonum* ou/et par un sens collectif donné à *episcopo*, « les évêques successifs ».

quia, si cepisset insulam, quartam partem eius simul et
 praedae Domino daret. Quod ita soluit, ut hanc Wilfrido
 episcopo, qui tunc forte de gente sua superueniens aderat,
 utendam pro Domino offerret. Est autem mensura eiusdem
 10 insulae iuxta aestimationem Anglorum mille ducentarum
 familiarum; unde data est episcopo possessio terrae
 trecentarum familiarum. At ipse partem quam accepit
 commendauit cuidam de clericis suis, cui nomen Bernuini, et
 erat filius sororis eius, dans illi presbyterum nomine Hiddila,
 15 qui omnibus qui saluari uellent uerbum ac lauacrum uitae
 ministraret.

9. Vbi silentio praetereundum non esse reor, quod in pri-
 mitias eorum, qui de eadem insula credendo saluati sunt,
 duo regii pueri, fratres uidelicet Arualdi regis insulae, spe-
 ciali sunt Dei gratia coronati. Siquidem imminentibus
 5 insulae hostibus fuga lapsi sunt de insula et in proximam
 lutorum prouinciam translati, ubi cum delati in locum qui
 uocatur « ad Lapidem » occulendos se a facie regis uictoris
 credidissent, proditi sunt atque occidi iussi. Quod cum
 audisset abbas quidam et presbyter uocabulo Cyniberct,
 10 habens non longe ab inde monasterium in loco qui uocatur
Hreutford, id est « Vadum Harundinis », uenit ad regem, qui
 tunc eisdem in partibus occultus curabatur a uulneribus quae
 ei inflictas fuerant proelianti in insula Vecta, postulauitque ab
 eo ut, si necesse esset pueros interfici, prius eos liceret fidei
 15 Christianae sacramentis imbui. Concessit rex, et ipse instructos

XIII, 8, 6 quartam : et praedam B

XIII, 9, 14 interfici : interfeci M || eos om. M

1. *Bern-wine* : « guerrier »-« ami bienfaiteur ». ~ Bède ne condamne pas le népotisme de Wilfrid, même si le clerc qui bénéficie de cette « commende » (*commendauit*) n'a pas reçu les ordres majeurs et a donc besoin d'un prêtre pour enseigner et baptiser.

prendre l'île, le quart de celle-ci, ainsi que le quart de son butin. Et il s'en acquitta si bien qu'il offrit cette part à l'évêque Wilfrid, qui, de retour de sa province, se trouvait être là, pour qu'il l'utilisât au service du Seigneur. La surface de cette île, selon l'estimation anglaise, est de douze cents manses : là-dessus, fut donnée à l'évêque la propriété d'une terre de trois cents manses. Celui-ci confia la part qu'il reçut à l'un de ses clercs nommé Bernwine, qui était le fils de sa sœur, et il lui donna un prêtre appelé Hiddila, chargé d'apporter la parole et le sacrement de la vie à tous ceux qui voulaient être sauvés¹.

9. Ici, je pense qu'il ne faut pas passer sous silence le fait que, parmi les tout premiers de ceux qui, sur cette île, ont été sauvés par la foi, deux enfants royaux, les frères d'Arwald, roi de l'île, furent couronnés d'une grâce spéciale de Dieu. De fait, alors que les ennemis menaçaient l'île, ils s'échappèrent, s'enfuirent de l'île et furent emmenés dans la province voisine des Jutes ; là, conduits au lieu dit « La Roche² », où ils avaient cru pouvoir échapper aux regards du roi victorieux, ils furent trahis et leur exécution fut ordonnée. Ayant appris cela, un certain Cyneberht, abbé et prêtre, qui possédait non loin de là un monastère au lieu dit *Hreutford*, c'est-à-dire « Gué des Roseaux³ », vint trouver le roi qui, pour lors, caché dans ces mêmes lieux, faisait soigner les blessures qui lui avaient été faites pendant qu'il combattait dans l'île de Wight : et il lui demanda que, s'il était nécessaire que les enfants fussent mis à mort, il fût d'abord permis de les instruire des mystères de la foi chrétienne. Le roi l'accorda, et

2. Probablement Stone Farm, qui tire son nom d'une pierre marquant l'endroit où l'on peut s'embarquer du Hampshire pour l'île de Wight.

3. V.-a. *hreod* > moderne *reed* « roseau ». Le nom moderne de Redbridge (5 km à l'ouest de Southampton) est attesté dès le x^e siècle (*Hreod-brycg*).

eos uerbo ueritatis ac fonte saluatoris ablutos de ingressu regni aeterni certos reddidit. Moxque illi instante carnifice mortem laeti subiere temporalem, per quam se ad uitam animae perpetuam non dubitabant esse transituros. Hoc ergo ordine, postquam omnes Britanniarum prouinciae fidem Christi susceperant, suscepit et insula Vecta, in quam tamen ob erumnam externae subiectionis nemo gradum ministerii ac sedis episcopalis ante Danihelem, qui nunc Occidentali-um Saxonum est episcopus, accepit.

10. Sita est autem haec insula contra medium Australium Saxonum et Geissorum, interposito pelago latitudinis trium milium, quod uocatur *Solente*. In quo uidelicet pelago bini aestus oceani, qui circum Britanniam ex infinito oceano septentrionali erumpunt, sibimet inuicem cotidie compugnantes occurrunt ultra ostium fluminis Homelea, quod per terras Iutorum quae ad regionem Geissorum pertinent praefatum pelagus intrat, finitoque conflictu in oceanum refusi unde uenerant redeunt.

XV

<De synodo facta in campo Haetfelda
praesidente archiepiscopo Theodoro>

1. His temporibus audiens Theodorus fidem ecclesiae Constantinopoli per heresim Eutychetis multum esse turbatam, et ecclesias Anglorum quibus praeerat ab huiusmodi labe immunes perdurare desiderans, collecto uenerabili-um sacerdotum doctorumque plurimorum coetu, cuius essent fidei singuli sedulus inquirebat, omniumque unanimem

XIII, 9, 16 fonte *om. M* || ablutos : absolutos *M* || 22 ob : ab *M*
XIII, 10, 8-9 finitoque – redeunt *om. L*
XV, 1, 5 doctorumque : doctorum *M*

1. *Solent*, nom celtique à l'étymologie obscure.

l'abbé, les ayant instruits de la parole de vérité et purifiés à la fontaine du Sauveur, leur donna la certitude d'entrer dans le royaume éternel. Et ceux-ci, à l'arrivée du bourreau, accueillirent avec joie la mort temporelle grâce à laquelle ils étaient assurés de parvenir à la vie éternelle de l'âme. C'est de cette façon que, après que toutes les provinces de Bretagne eurent accueilli la foi du Christ, celle-ci fut aussi accueillie par l'île de Wight, dans laquelle cependant, à cause du malheur de la domination étrangère, personne n'eut accès à un ministère ou à un siège épiscopal avant Daniel, qui est maintenant l'évêque des Saxons de l'Ouest.

10. Cette île se trouve en face de la région située entre les Saxons du Sud et les Géwissois, séparée d'elle par une mer de trois milles de largeur appelée *Solent*¹ : dans cette mer se rencontrent deux courants océaniques qui, venant de l'Océan sans fin du nord, s'affrontent chaque jour l'un l'autre autour de la Bretagne, au-delà de l'embouchure de l'Hamble, fleuve qui, passant par les terres des Jutes, voisines du pays des Géwissois, se jette dans cette mer ; une fois terminé leur affrontement, ils sont repoussés et retournent dans l'Océan d'où ils étaient venus.

XV²

<Synode tenu dans la plaine d'Hatfield
sous la présidence de l'archevêque Théodore>

1. A cette époque, Théodore, apprenant que la foi de l'Église avait été fort troublée à Constantinople par l'hérésie d'Eutychès, et désirant que les Églises des Anglais, à la tête desquelles il se trouvait, demeurent à l'abri de pareille souillure, après avoir réuni une assemblée de vénérables prêtres et de docteurs en grand nombre, demanda soigneuse-

2. Ch. III, 17 dans les éditions précédentes, ch. 19 dans la version vieil-anglaise.

in fide catholica repperit consensum, et hunc synodalibus litteris ad instructionem memoriamque sequentium commendare curauit.

2. Quarum uidelicet litterarum istud exordium est : « In nomine Domini nostri Iesu Christi saluatoris. Imperantibus dominis piissimis nostris Ecgfrido rege Humbronensium, anno decimo regni eius sub die xv kalendas Octobres, indicatione octaua, et Aedilredo rege Mercinensium, anno sexto regni eius, et Alduulfo rege Estranglorum anno septimo decimo regni eius, et Hlothario rege Cantuariorum, regni eius anno septimo ; praesidente Theodoro gratia Dei archiepiscopo Britanniae insulae et ciuitatis Doruernis ; una cum
10 eo sedentibus ceteris episcopis Britanniae insulae uiribus uenerabilibus ; praepositis sacrosanctis euangelis, in loco qui Saxonico uocabulo *Haethfelth* nominatur, pariter tractantes fidem rectam et orthodoxam exposuimus, sicut Dominus noster Iesus Christus incarnatus tradidit discipulis suis, qui
15 praesentialiter uiderunt et audierunt sermones eius, atque sanctorum patrum tradidit symbolum et generaliter omnes sancti et uniuersales synodi et omnis probabiliu[m] catholicae ecclesiae doctorum chorus. Hos itaque sequentes nos pie atque orthodoxe iuxta diuinitus inspiratam doctrinam eorum
20 professi credimus consonanter et confitemur secundum sanctos patres proprie et ueraciter patrem et filium et spiritum

xv, 1, 7 repperit : reppererit L

1. Pour préparer le concile œcuménique de Constantinople en 680-681, le pape Agathon suscita des synodes pour s'assurer de l'unanimité condamnant le monothélisme (cf. III, 16, 3). Le monothélisme était un malheureux compromis pour rallier les partisans d'une seule nature, divine, du Christ, les monophysites dont Eutychès (378 ?-454 ?) fut le porte-parole condamné par le concile de Chalcédoine (451).

ment à chacun quelle était sa foi, et constata un accord unanime de tous dans la foi catholique¹. Et il prit soin de confier cet accord à une lettre synodale, pour l'instruction et le souvenir de la postérité.

2. Voici le début de cette lettre : « Au nom de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, sous le règne de nos pieux maîtres : Ecgfrith, roi des Northumbriens, en la dixième année de son règne, le quinzième jour des calendes d'octobre, indication huit² ; Æthelred, roi des Merciens, en la sixième année de son règne ; Eadwulf, roi des Anglais de l'Est, la dix-septième année de son règne ; Leuthère, roi des Kentois, en la septième année de son règne ; sous la présidence de Théodore, par la grâce de Dieu archevêque de l'île de Bretagne et de la cité de Canterbury, avec qui siégeaient tous les évêques de l'île de Bretagne, personnages vénérables, en présence des saints Évangiles, dans le lieu appelé, en langue saxonne, *Hatfield*³, nous avons tenu conseil ensemble et présenté la foi droite et orthodoxe, comme notre Seigneur Jésus-Christ, incarné, l'a transmise à ses disciples, qui l'ont vu en personne et ont entendu ses paroles, et comme l'ont transmise le symbole des saints Pères, et, de façon générale, tous les synodes saints et universels, et tout le chœur des docteurs reconnus de l'Église catholique. En les suivant de façon pieuse et orthodoxe, ayant fait une profession de foi selon leur doctrine divinement inspirée, nous partageons leur foi et nous confessons, suivant les saints Pères, au sens propre et en vérité, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, Trinité consubstantielle

2. Le 17 septembre 679 ou 680.

3. Le nom est composé de deux synonymes : *heath* « lande » et *field* « plaine ». Deux identifications possibles : Hatfield à 5 km à l'ouest de Hertford au nord de Londres, et Hatfield à une quarantaine de km au sud d'York (près de Doncaster).

sanctum trinitatem in unitate consubstantiali et unitatem in trinitate, hoc est unum Deum in tribus subsistentiis uel personis consubstantialibus aequalis gloriae et honoris. »

3. Et post multa huiusmodi, quae ad rectae fidei confessionem pertinebant, haec quoque sancta synodus suis litteris addit : « Suscipimus sanctas et uniuersales quinque synodos beatorum et Deo acceptabilium patrum, id est, qui in Nicaea
5 congregati fuerunt CCCX et VIII contra Arrium impiissimum et eiusdem dogmata, et in Constantinopoli CL contra uaesaniam Macedonii et Eudoxii et eorum dogmata, et in Efeso primo ducentorum contra nequissimum Nestorium et eiusdem dogmata, et in Calcedone sexcentorum et XXX contra Eutychem et
10 Nestorium et eorum dogmata, et iterum in Constantinopoli quinto congregati sunt concilio in tempore Iustiniani minoris contra Theodorum et Theodoretum et Iba epistulas et eorum dogmata contra Cyrillum. »

4. Et paulo post : « Et synodum quae facta est in urbe Roma in tempore Martini papae beatissimi, indictione octaua, imperante Constantino piissimo anno nono, suscipimus. Et glorificamus Dominum nostrum Iesum, sicut isti
5 glorificauerunt, nihil addentes uel subtrahentes, et anathematizamus corde et ore quos anathematizarunt, et quos susceperunt suscipimus, glorificantes Deum patrem sine initio, et filium eius unigenitum ex patre generatum ante saecula, et spiritum sanctum procedentem ex patre et filio

xv, 2, 23 subsistentiis : subsistentis M

xv, 3, 3 suscipimus : suscepimus M

xv, 4, 3-4 suscipimus : suscepimus M || 7 suscipimus : suscepimus M

1. Ces cinq conciles œcuméniques sont : Nicée (325) contre l'arianisme (cf. I, 8, 2, t. 1, p. 143, n. 4) ; Constantinople (381) de nouveau contre l'arianisme ; Éphèse (431) contre Nestorius qui sépare les deux natures du Christ au point de contester la réalité de ses souffrances ; Chalcédoine (451) contre le monophysisme ; Constantinople (553 donc sous le règne de Justinien I^{er}, empereur de 527 à 565, et non pas de *Justinianus minor*,

dans l'Unité, et Unité dans une Trinité, c'est-à-dire un seul Dieu en trois hypostases ou personnes consubstantielles, égales dans la gloire et l'honneur. »

3. Et, après un long développement de ce genre touchant à la confession de la vraie foi, le saint synode ajouta à sa lettre ce qui suit : « Nous reconnaissons les cinq synodes saints et universels des Pères bienheureux et agréables à Dieu : c'est-à-dire ceux qui se réunirent, à Nicée au nombre de 318 contre Arius l'impie et contre ses dogmes ; à Constantinople, au nombre de 150 contre la folie de Macédonius et d'Eudoxius et contre leurs théories ; et à Éphèse, une première fois au nombre de 200, contre le criminel Nestorius et ses dogmes ; et en Chalcédoine, au nombre de 630, contre Eutychès et Nestorius et leurs dogmes ; et à nouveau à Constantinople, ils se sont rassemblés dans un cinquième concile, à l'époque de Justinien le Jeune, contre Théodore et les *Lettres* et les dogmes de Théodoret et d'Ibas dirigés contre Cyrille¹. »

4. Et, un peu plus loin : « Et nous reconnaissons aussi le synode qui s'est tenu dans la ville de Rome, à l'époque du très bienheureux pape Martin, indiction huit, la neuvième année du règne de Constantin². Et nous glorifions notre Seigneur Jésus comme ils l'ont glorifié, sans rien ajouter ni retrancher, et nous jetons l'anathème, de cœur et de bouche, sur ceux sur qui ils l'ont jeté ; et nous accueillons ceux qu'ils ont accueillis, glorifiant Dieu le Père qui n'a pas de commencement, et son Fils unique, engendré par le Père avant les siècles, et l'Esprit saint, qui procède d'indicible façon du Père

685-711) contre des nestoriens ou supposés tels, morts depuis longtemps : Théodore, évêque de Mopsueste, mort en 428 ; Théodoret, évêque de Syrie, et Ibas, évêque d'Édesse, l'un et l'autre morts en 457. ~ Le monothélisme sera à nouveau condamné par le sixième concile œcuménique, celui de Constantinople en 680-681.

2. Premier concile de Latran (649), qui entraîna la condamnation du pape Martin I^{er} sur ordre de Constant II, *alias* Constantin IV. Cf. III, 1, 3, p. 194, n. 1.

10 inenarrabiliter, sicut praedicauerunt hi, quos memorauimus supra, sancti apostoli et prophetae et doctores. Et nos omnes subscribimus, qui cum Theodoro archiepiscopo fidem catholicam exposuimus. »

XVI

<De Iohanne cantatore sedis apostolicae,
qui propter docendum Britanniam uenerit>

1. Intererat huic synodo pariterque catholicae fidei decreta firmabat uir uenerabilis Iohannes, archicantator ecclesiae sancti apostoli Petri et abbas monasterii beati Martini, qui nuper uenerat a Roma per iussionem papae Agathonis, duce
5 reuerentissimo abbate Biscopo cognomine Benedicto, cuius supra meminimus. Cum enim idem Benedictus construxisset

xv, 4, 12 subscribimus : subscripsimus M

1. Théodore et son compatriote Maxime le Confesseur, bien que tous deux d'origine grecque, adhèrent à la doctrine que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils. On sait que le *filioque*, apparu en Espagne dès le milieu du VI^e siècle et ajouté par Charlemagne au « symbole de Nicée », sera, avec une certaine conception de la primauté du pape, la cause de la rupture, en 1054, entre Église d'Orient et Église romaine.

2. Ch. III, 18 dans les éditions précédentes, 20 dans la version vieil-anglaise.

3. Petit monastère voisin et dépendant de Saint-Pierre de Rome. L'archichantre Jean arriva au monastère de Wearmouth la même année (680) que le jeune Bède.

4. *Cuius supra meminimus* : la proposition est absente des mss de la famille c et de la version vieil-anglaise ; Bède n'a pas encore mentionné le nom de Benoît Biscop dans l'*HE*. Le fondateur du monastère de Wearmouth et Jarrow occupe cependant une large part de son *Hist. abb.*, et toute une homélie (« Homelia S. Benedicti Biscopi », dans *Hom. euang.*, éd. Hurst, CCL 122, I, 13). ~ Biscop (Biscop Baducing, cf. ÉTIENNE, V. *Wilfr.* 3) est né en 628 d'une noble famille anglaise. Jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans, il est au service du roi Oswiu. Il quitte alors famille et patrie pour aller à Rome, « Rome étant, du fait des grands apôtres du Christ [= Pierre et Paul], la tête éminente de l'Église entière » (*Hom.*, p. 91, l. 103-107). A son passage dans le Kent, il reçoit

et du Fils, comme l'ont prêché ceux que nous avons évoqués plus haut, les saints apôtres, les prophètes et les docteurs¹. Et nous tous, qui avons présenté la foi catholique, avec l'archevêque Théodore, nous avons tous souscrit. »

XVI²

<Jean, chantre du siège apostolique, qui vint en Bretagne
pour y enseigner>

1. Participait à ce synode, confirmant également les articles de la foi catholique, un personnage vénérable, Jean, archichantre de l'église du saint apôtre Pierre et abbé du monastère du bienheureux Martin³, qui était venu tout récemment de Rome sur l'ordre du pape Agathon, sous le patronage du très révérend abbé Biscop, surnommé Benoît, que nous avons cité plus haut⁴. Ce même Benoît, après avoir

pour compagnon Wilfrid, mais celui-ci s'attardera à Lyon (*HE* V, 19, 4). Il effectue une seconde visite à Rome, qu'il quitte au bout de quelques mois pour l'île de Lérins où, devenu moine, sous le nom de Benoît, il reste deux ans (*Hist. abb.* 2). Il retourne à Rome, où le pape lui demande de cesser son exil par amour du Christ (*Hom.*) afin d'accompagner Théodore en Angleterre au printemps 669. Biscop dirige pendant deux ans le monastère Saint-Pierre de Canterbury en attendant l'abbé Hadrien (*Hist. abb.* 3). En 671, il repart pour Rome – troisième voyage. Après avoir songé à s'établir dans le Wessex, il retourne dans sa Northumbrie où le roi Ecgrith lui accorde un terrain de soixante-dix « manses », où bâtir un monastère. Benoît Biscop fonde alors (673-674) le monastère Saint-Pierre de Wearmouth, aujourd'hui Monkwearmouth (*Hist. abb.* 4). Il va en Gaule, chez son ami l'abbé Torht-helm (précise l'*Hist. abb.* anonyme 7), chercher des maçons et il y envoie des émissaires chercher des verriers (*Hist. abb.* 5). Il quitte pour la quatrième fois la Grande-Bretagne pour Rome accompagné de Ceolfrith. Ils rapportent livres, reliques, les usages liturgiques de Rome (ramenant l'archichantre Jean), une lettre papale assurant l'immunité de son monastère, des peintures de la Vierge et des douze apôtres pour la nef de son église, des scènes de l'Histoire sainte pour son mur sud et de l'Apocalypse pour le mur nord (*Hist. abb.* 6). ~ En 681/682, le roi Ecgrith

monasterium Britanniae in honorem beatissimi apostolorum principis iuxta ostium fluminis Viuri, uenit Romam cum cooperatore ac socio eiusdem operis Ceolfrido, qui post ipsum
 10 eiusdem monasterii abbas fuit, quod et ante saepius facere

donne à Benoît un autre terrain, de quarante « manses », à Jarrow pour qu'il y fonde un monastère en l'honneur de s. Paul, indissolublement lié à Saint-Pierre de Wearmouth. A cause de ses absences, Benoît Biscop nomme Eosterwine abbé de Saint-Pierre de Wearmouth, Ceolfrith abbé de Saint-Paul de Jarrow (*Hist. abb.* 7). Pour la cinquième fois, Benoît quitte la Grande-Bretagne pour Rome et en rapporte encore livres et peintures, notamment une suite typologique pour Saint-Paul de Jarrow où, à des scènes de l'Ancien Testament, répondent des épisodes du Nouveau (*Hist. abb.* 9). De retour à Wearmouth il constate les ravages de la peste : Eosterwine est l'une des victimes (*Hist. abb.* 10). Trois années durant, la paralysie envahit Benoît (*Hist. abb.* 11). Sigefrith, successeur d'Eosterwine, agonise lui aussi sur un lit voisin. Benoît nomme Ceolfrith abbé des deux monastères (*Hist. abb.* 13), puis meurt, le 12 janvier 690 (*Hist. abb.* 14 ; 689 d'après *Hist. abb.* anonyme 17). ~ Bède, dans son homélie, exalte le renoncement au monde de Benoît Biscop, pour suivre le Christ (cf. Mt 19, 27-29). Renonçant à fonder une famille charnelle, il a reçu la récompense d'avoir des disciples. Il leur a donné une Règle, non pas selon son caprice mais issue de la Tradition, récoltée dans dix-sept monastères, aimait à préciser Benoît (*Hist. abb.* 11 ; *Hist. abb.* anonyme 6). Ses voyages et leur moisson permettent maintenant à ses moines de n'avoir pas à quitter leur monastère. Et Benoît Biscop, conclut Bède, a ajouté à ses mérites celui du martyr en endurant les souffrances d'une longue vieillesse. ~ Sur « le désir du martyr et le quasi-martyr », cf. GOUGAUD, *Dévotions*, p. 200-219.

1. Le nom de la Wear est celtique, **visur-*, c'est aussi celui de la Weser qui traverse Brême et se jette dans la mer du Nord. ~ Il s'agit de Monkwearmouth (« moine »-« Wear »-« embouchure » : « embouchure de la Wear aux moines »), aujourd'hui un faubourg industriel de Sunderland, sur la rive nord du fleuve. ~ De l'église de Benoît Biscop il reste le porche occidental où fut enterré l'abbé Eosterwine (*Hist. abb.* 20), porche plus tard surmonté d'une tour. Quelques vestiges de sculptures suggèrent un édifice soigné. On a retrouvé, comme à Jarrow, des débris de verre coloré. Les murs des bâtiments monastiques étaient plâtrés. Le monastère eut probablement à souffrir des Vikings. Il fut incendié en 1070 par le roi scot Malcolm.

2. La vie de Ceolfrith nous est surtout connue par l'*Historia abbatum* anonyme. Ceolfrith était de noble famille. Né en 642 (*Hist. abb.* anonyme

construit un monastère en Bretagne, en l'honneur du bienheureux prince des apôtres, près de l'estuaire de la Wear¹, partit pour Rome avec le compagnon qu'il avait associé à cette entreprise, Ceolfrith, qui fut après lui abbé de ce monastère² ; c'est un voyage qu'il avait fait souvent aupara-

32), il quitta le monde à la veille de ses 18 ans en se faisant moine à Gilling. Le monastère avait eu à sa tête le frère de Ceolfrith, Cynefrith. Celui-ci en avait laissé la charge à leur parent Tunberht - futur évêque d'Hexham (*HE* III, 12) - afin d'aller en Irlande vivre en ascète (*Hist. abb.* anonyme, § 2). Ceolfrith suivit Tunberht à Ripon, à l'appel de Wilfrid. Il y fut ordonné prêtre à vingt-sept ans. Il compléta sa formation par un stage dans le Kent et en Est-Anglie (§ 3-4). Benoît Biscop l'appela pour l'aider dans sa fondation de Wearmouth (§ 5-8). Ceolfrith accompagna Biscop à Rome, d'où ils ramenèrent Jean l'archichanteur (§ 9-10). Ceolfrith dirigea la construction de Saint-Paul de Jarrow (§ 11-12). La peste faucha beaucoup de moines. A Jarrow ne restaient pour dire les offices que « l'abbé Ceolfrith et un petit garçon qu'il avait nourri et instruit et qui, prêtre aujourd'hui dans ce même monastère, fait à bon droit connaître, par la plume ou la parole, à tous ceux qui le souhaitent, l'admirable activité de Ceolfrith » (§ 14). Bien que BÈDE, dans son *Hist. abb.* 17-19, omette l'anecdote, ou plutôt parce que Bède l'omet, on peut supposer que ce petit garçon, c'est Bède lui-même. Biscop, grabataire, nomma Ceolfrith abbé de Wearmouth et de Jarrow (*Hist. abb.* anonyme, § 16). Excellent abbé, Ceolfrith obtint du pape Sergius une lettre privilégiant l'ensemble Wearmouth-Jarrow. Les deux monastères comptaient 600 moines et occupaient près de 150 « manses » (§ 33). Ceolfrith eut de savants débats avec Naïton, roi des Pictes, avec Adomnan (*HE* V, 21). Il fut le maître de Bède (*V*, 24, 2). Il acquit des vases sacrés, enrichit la bibliothèque. « Il fit copier trois bibles : il en déposa deux dans ses églises, une par monastère, afin que tous ceux qui voudraient lire un chapitre de l'un et l'autre Testaments eussent vite fait de trouver ce qu'ils cherchaient ; la troisième, il décida de l'offrir à Pierre, prince des apôtres, quand il irait à Rome » (*Hist. abb.* anonyme, § 20). Hwætberht est élu abbé pour le remplacer (§ 29). Parti de Wearmouth le 4 juin 716, Ceolfrith débarqua en Gaule le 12 août, où il fut bien accueilli par Chilpéric II. Il arriva à Langres le 25 septembre. Il y mourut le jour même, de vieillesse et de maladie (§ 32-36). Certains de ses compagnons retournèrent à Wearmouth-Jarrow, les autres achevinèrent lettres et présents jusqu'à Rome, notamment la troisième bible (§ 37). Celle-ci est à présent le *codex Amiatinus*, à la Bibliothèque de Florence.

consueuerat, atque honorifice a beatae memoriae papa Agathone susceptus est; petiitque et accepit ab eo, in munimentum libertatis monasterii quod fecerat, epistulam priuilegii ex auctoritate apostolica firmatam iuxta quod Ecgfridum regem uoluisse ac licentiam dedisse nouerat, quo concedente et possessionem terrae largiente ipsum monasterium fecerat.

2. Accepit et praefatum Iohannem abbatem Britanniam perducendum, quatinus in monasterio suo cursum canendi annum, sicut ad sanctum Petrum Romae agebatur, edoceret; egitque abba Iohannes ut iussionem acceperat pontificis, et ordinem uidelicet ritumque canendi ac legendi uiua uoce praefati monasterii cantores edocendo, et ea quae totius anni circulus in celebratione dierum festorum poscebat etiam litteris mandando, quae hactenus in eodem monasterio seruata et a multis iam sunt circumquaque transscripta. Non solum autem idem Iohannes ipsius monasterii fratres docebat, uerum de omnibus paene eiusdem prouinciae monasteriis ad audiendum eum, qui cantandi erant periti, confluebant. Sed et ipsum per loca in quibus doceret multi inuitare curabant.

3. Ipse autem excepto cantandi uel legendi munere et aliud in mandatis ab apostolico papa acceperat, ut cuius esset fidei Anglorum ecclesia diligenter edisceret Romamque rediens referret. Nam et synodum beati papae Martini centum quinque episcoporum consessu non multo ante Romae celebratam, contra eos maxime qui unam in Christo operationem

xvi, 3, 5 consessu : consensu M

1. Cette lettre ne nous est pas conservée, mais elle devait ressembler à celles qu'obtinent l'abbé Hadrien pour Saint-Pierre de Canterbury et l'évêque Wilfrid pour Ripon, qui, elles, ont subsisté : liberté d'élire l'abbé,

vant, et il fut reçu avec honneur par le pape Agathon de bienheureuse mémoire; il lui demanda et obtint de lui, comme garantie de l'indépendance du monastère qu'il avait fondé, une lettre de privilège confirmée par l'autorité apostolique, et cela, il le savait, selon la volonté et avec la permission du roi Ecgrith qui lui avait concédé et accordé la possession de la terre où il avait fondé le monastère¹.

2. Benoît obtint aussi d'em mener avec lui en Bretagne ledit abbé Jean, afin qu'il enseignât dans son monastère le cycle annuel du chant tel qu'il se pratiquait à Saint-Pierre de Rome; et l'abbé Jean le fit, selon l'ordre qu'il avait reçu du pontife, d'une part en enseignant aux chantres dudit monastère la règle et la manière de chanter et de lire à haute voix, d'autre part en confiant aussi à des écrits ce qu'exigeait le cycle d'une année complète pour la célébration des jours de fêtes: et tout cela a été conservé dans ce même monastère et a été recopié de tous côtés par beaucoup de gens. Et ce même Jean enseignait non seulement aux frères de ce seul monastère, mais, de presque tous les monastères de cette province accouraient pour l'entendre des gens qui pratiquaient l'art du chant. Et, en outre, beaucoup avaient à cœur de l'inviter dans des lieux où il pût enseigner.

3. Pour lui, en dehors de cette responsabilité du chant et de la lecture, il en avait reçu une autre, confiée par le pape apostolique, celle de chercher soigneusement à savoir quelle était la foi de l'Église des Anglais, et de faire un rapport en rentrant à Rome. Car, en venant, il avait apporté les décisions du synode du bienheureux pape Martin, qui s'était tenu à Rome peu auparavant, avec l'accord de cent cinq évêques, et s'en prenait surtout à ceux qui affirmaient qu'il n'y avait qu'une

jouissance totale des biens et revenus, recours au pape en cas de litige sauf pour les affaires de discipline ou de sacrements relevant de l'évêque.

et uoluntatem praedicabant, secum ueniens adtulit, atque in praefato religiosissimi abbatis Benedicti monasterio transcribendam commodauit. Tales namque eo tempore fidem
 10 Constantinopolitanae ecclesiae multum conturbauerant ; sed Domino donante proditi iam tunc et uicti sunt. Vnde uolens Agatho papa, sicut in aliis prouinciis, ita etiam in Brittaniam
 15 Brittaniam destinato iniunxit. Quamobrem collecta pro hoc in Brittaniam synodo quam diximus, inuenta est in omnibus fides inuiolata catholica, datumque illi exemplar eius Romam perferendum.

4. Verum ille patriam reuertens non multo postquam oceanum transiit arreptus infirmitate ac defunctus est, corpusque eius ab amicis propter amorem sancti Martini, cuius monasterio praeerat, Toronis delatum atque honorifice sepultum
 5 est. Nam et benigno ecclesiae illius hospitio, cum Brittaniam iret, exceptus est rogatusque multum a fratribus, ut Romam reuertens illo itinere ueniret atque ad eam diuerteret ecclesiam ; denique ibidem adiutores itineris et iniuncti operis accepit. Qui etsi in itinere defunctus est, nihilominus
 10 exemplum catholicae fidei Anglorum Romam perlatum est, atque ab apostolico papa omnibusque qui audire uel legere gratantissime susceptum.

XVI, 4, 4 sepultum : sepultus M || 7 reuertens : deuertens M

1. Saint Martin est enterré à Tours. Son culte était si bien implanté en Angleterre que les Lois du roi Ine (688-726) donnent la date de la Saint-

seule force opératoire et une seule volonté dans le Christ : et il les avait données à copier dans ledit monastère du très religieux abbé Benoît. Car, à cette époque, les gens de cette espèce avaient beaucoup perturbé la foi de l'Église de Constantinople ; mais, par un bienfait du Seigneur, ils furent alors démasqués et vaincus. C'est pourquoi le pape Agathon, voulant apprendre quelle était, en Bretagne, comme dans les autres provinces, la situation de l'Église et dans quelle mesure elle était restée pure des contagions hérétiques, confia cette tâche au très révérend abbé Jean, qu'il avait envoyé en Bretagne. C'est pourquoi, une fois que, à cette fin, fut rassemblée en Bretagne le synode dont nous avons parlé, on constata que, chez tous, la foi catholique était restée intacte : et on lui donna un exemplaire à emporter à Rome.

4. Mais celui-ci, en rentrant dans sa patrie, fut, peu après avoir franchi l'Océan, saisi par la maladie et mourut : et son corps fut transporté à Tours par ses amis, à cause de sa dévotion pour saint Martin, dont il avait dirigé le monastère, et, là, il fut enseveli avec honneur¹. En effet, lorsqu'il se rendait en Bretagne, cette Église lui avait accordé une hospitalité bienveillante, et les frères lui avaient instamment demandé de repasser par le même chemin en retournant à Rome, et de faire le détour par cette Église, et finalement, il avait trouvé là des gens pour l'aider à continuer son chemin et son entreprise. Bien qu'il fût mort en chemin, une copie de la profession de foi catholique des Anglais n'en fut pas moins emportée à Rome et fut accueillie avec la plus grande reconnaissance par le pape apostolique, et tous ceux qui l'entendirent ou la lurent.

Martin comme limite pour s'acquitter de ce qu'on doit à l'Église (ch. 3). Bède mentionne deux églises dédiées à s. Martin : l'une à Canterbury (HE I, 26, 1) – encore visible aujourd'hui –, l'autre étant la *Candida Casa* de s. Ninian (III, 4, 1).

XVII

<Vt Aedilthryd regina uirgo perpetua permanserit, cuius nec corpus
in monumento corrumpi potuerit>

1. Accepit autem rex Ecgfrid coniugem nomine
Aedilthrydam, filiam Anna regis Orientalium Anglorum,
cuius saepius mentionem fecimus, uiri bene religiosi ac per
omnia mente et opere egregii ; quam et alter ante illum uir
5 habuerat uxorem, princeps uidelicet Australium Gyruiorum
uocabulo Tondberct. Sed illo post modicum temporis, ex quo
eam accepit, defuncto, data est regi praefato. Cuius consortio
cum XII annis uteretur, perpetua tamen mansit uirginitatis
integritate gloriosa, sicut mihimet sciscitanti, cum hoc an ita
10 esset quibusdam uenisset in dubium, beatae memoriae Vil-
frid episcopus referebat, dicens se testem integritatis eius
esse certissimum, adeo ut Ecgfridus promiserit se ei terras ac
pecunias multas esse donaturum, si reginae posset persua-
dere eius uti conubio, quia sciebat illam nullum uirorum plus
15 illo diligere. Nec diffidendum est nostra etiam aetate fieri
potuisse, quod aeuo praecedente aliquoties factum fideles
historiae narrant, donante uno eodemque Domino^a, qui se
nobiscum usque in finem saeculi^b manere pollicetur. Nam
etiam signum diuini miraculi, quo eiusdem feminae sepulta
20 caro corrumpi non potuit, indicio est quia a uirili contactu
incorrupta durauerit.

XVII, 1, 20 uirili : uiri M

a. Ac 19, 11-12 b. Mt 28, 20

1. Ch. III, 19 dans les éditions précédentes, ch. 21 dans la version
vieil-anglaise.

XVII¹

<Comment la reine Æthelthryth demeura vierge à jamais, et
comment son corps, dans la tombe, ne put être touché par la
corruption>

1. Le roi Ecgfrith prit une épouse nommée Æthelthryth,
fille d'Anna, roi des Anglais de l'Est², que nous avons sou-
vent cité, un homme fort religieux et remarquable en tout par
son esprit et son activité : elle avait été auparavant l'épouse
d'un autre homme, le prince des Gyrwois du Sud³, nommé
Tondberht. Mais, comme il était mort peu de temps après
l'avoir épousée, elle fut donnée au roi susdit. Celui-ci l'eut
comme épouse pendant douze ans, mais celle-ci conserva
sans fin la gloire d'une virginité intacte ; et, comme j'avais
posé là-dessus une question, certains ayant mis en doute
qu'il en fût ainsi, l'évêque Wilfrid, d'heureuse mémoire,
m'avait répondu en disant qu'il pouvait lui-même attester de
façon absolument certaine cette virginité : la preuve en était
qu'Ecgfrith avait promis de lui donner une grande quantité
de terres et d'argent s'il pouvait persuader la reine de s'unir
à lui, car il savait que celle-ci ne chérissait aucun homme plus
que lui. Et il n'y a pas de raison de douter qu'ait pu se pro-
duire aussi à notre époque ce qui, selon des récits de grande
foi, s'est quelquefois produit à l'époque précédente, par un
don de ce même Seigneur unique^a qui promet de rester *avec
nous jusqu'à la fin des temps*^b. En outre, le signe miraculeux et
divin qui fit que la chair de cette femme, une fois ensevelie,
ne fut pas touchée par la corruption, est une preuve qu'elle
n'avait pas non plus été corrompue par le contact avec un
homme.

2. Sur Æthelthryth, sujet de ce ch. et du suivant, cf. III, 3, 2, p. 208,
n. 3, et sur son père le roi Anna, III, 7, 3, p. 48, n. 2.

3. Sur le peu que l'on sait des Gyrwois, cf. III, 20, 1. Le v.-a. traduit
princeps par aldormon.

2. Quae multum diu regem postulans, ut saeculi curas relinquere atque in monasterio tantum uero regi Christo seruire permitteretur, ubi uix aliquando impetravit, intrauit monasterium Aebbae abbatissae, quae erat amita regis Ecgrifridi, positum in loco quem *Coludi Urbem* nominant, accepto uelamine sanctimonialis habitus a praefato antistite Vilfrido. Post annum uero ipsa facta est abbatissa in regione quae uocatur *Elge*, ubi constructo monasterio uirginum Deo deuotarum perplurium mater uirgo et exemplis uitae caelestis esse coepit et monitis. De qua ferunt quia, ex quo monasterium petiit, nunquam lineis sed solum laneis uestimentis uti uoluerit, raroque in calidis balneis praeter imminentibus sollemnibus maioribus, uerbi gratia paschae pentecostes epiphaniae, lauari uoluerit, et tunc nouissima omnium, lotis prius suo suarumque ministrarum obsequio ceteris quae ibi essent famulis Christi; raro praeter maiora sollemnia uel artiore necessitatem plus quam semel per diem manducauerit; semper, si non infirmitas grauior prohibuisset, ex tempore matutinae synaxeos usque ad ortum diei in ecclesia precibus intenta persteterit. Sunt etiam qui dicant, quia per prophetiae spiritum et pestilentiam, qua ipsa esset

1. On se rappelle la difficulté pour le roi Sebbi de se séparer de son épouse : III, 11, 1. Dans *In Marcum*, BÈDE interdit le remariage tant que l'un des époux est vivant, mais d'après ÉTIENNE, *V. Wilfr.* 24, le roi Ecgrifrid se remaria avec Iurmenburg avant la mort d'Æthelthryth. ~ Colddingham (v.-a. *Coludes-burg*), sur la côte, à 30 km au nord de Lindisfarne; non loin le promontoire, St Abb's Head, perpétue le nom d'Æbba, sœur des rois Oswald et Oswiu et morte en 683. Sur l'incendie, en 686, du monastère double qui s'y élevait entre mer et *uallum* romain, cf. III, 23.

2. Comme il est dit au § 6, *Ely* ['i:li] vient du v.-a. *æl* (moderne *eel*) « anguille » – *ge* (cf. allemand *gau*) « région ». Le second élément a été réinterprété en *eg* « île », parce que le lieu est marécageux. Stapleton écrit tantôt *Ely* (p. 133r) tantôt *Eelye* (p. 133v). « The Isle of Ely » désigne une partie de *the Fen district* « la région des marais ». Ely est aujourd'hui célèbre pour sa cathédrale, des XI^e-XV^e siècles. L'ASC date la fondation d'Ely de 673.

2. Elle fut longtemps à demander au roi la permission d'abandonner le souci du siècle et de se mettre, dans un monastère, au seul service du Christ, le véritable roi; aussitôt qu'elle l'eut obtenue, et après avoir reçu dudit évêque Wilfrid le voile de l'habit religieux, elle entra au monastère de l'abbesse Æbba, tante maternelle du roi Ecgrifrid, qui se trouvait à l'endroit que l'on appelle *Coldingham*¹. Au bout d'un an, elle devint à son tour abbesse dans la région appelée *Ely*²; là, après avoir construit un monastère, elle commença à être la mère virginale de nombreuses vierges consacrées à Dieu, par les exemples d'une sainte vie, comme par ses conseils. On raconte à son sujet que, depuis le jour où elle entra au monastère, elle ne voulut plus jamais porter des vêtements de lin, mais simplement de laine; et elle acceptait rarement de se laver dans des bains chauds, sauf à l'approche des solennités majeures comme Pâques, la Pentecôte, l'Épiphanie, et elle le faisait la dernière de toutes, après avoir lavé elle-même et avec l'aide de ses suivantes toutes celles qui étaient là au service du Christ³; il arriva rarement, sauf pour les fêtes majeures ou si la nécessité était pressante, qu'elle mangeât plus d'une fois par jour; tous les jours, si aucune maladie un peu grave ne l'en empêchait, elle restait en prières à l'église depuis le moment de la synaxe du matin jusqu'au coucher du soleil. Certains disent même que, grâce à son esprit de prophétie, elle prédit l'épidémie qui la ferait

3. La fête de l'Épiphanie, manifestation de la divinité incarnée aux Mages d'Orient (Mt 2, 1-12), correspondait en Orient à celle de la Nativité, à Noël, en Occident. *L'obsequium* d'Æthelthryth est le *mandatum* « commandement » nouveau du Christ, d'amour fraternel (Jn 13, 34), symbolisé par le « lavement des pieds ». La version vieil-anglaise des trois fêtes de Pâques, Pentecôte, Épiphanie donne *æt Eastran ond æt Pentecosten ond þy twelftan dege ofer Geochol*, « ... et au douzième jour après Yule [= Noël] » (p. 318, l. 17-18): l'Épiphanie n'a pas de nom spécifique (cf. la pièce de Shakespeare, *Twelfth Night* que l'on traduit « La Nuit des Rois »); Stapleton (p. 133) traduit: « Easter, whitsontyde, or twelfetyde ».

moritura, praedixerit, et numerum quoque eorum qui de suo monasterio hac essent de mundo rapiendi palam cunctis praesentibus intimauerit. Rapta est autem ad Dominum in medio suorum post annos septem ex quo abbatissae gradum susceperat, et aequae, ut ipsa iusserat, non alibi quam in medio eorum iuxta ordinem quo transierat ligneo in locello sepulta.

3. Cui successit in ministerium abbatissae soror eius Sexburg, quam habuerat in coniugem Earconberct rex Cantuariorum. Et cum sedecim annis esset sepulta, placuit eidem abbatissae leuari ossa eius et in locello nouo posita in ecclesiam transferri; iussitque quosdam e fratribus quaerere lapidem, de quo locellum in hoc facere possent. Qui ascensa nauis (ipsa enim regio Elge undique est aquis ac paludibus circumdata, neque lapides maiores habet) uenerunt ad ciuitatulam quandam desolatam non procul inde sitam, quae lingua Anglorum *Grantacaestir* uocatur, et mox inuenerunt iuxta muros ciuitatis locellum de marmore albo pulcherrime factum, operculo quoque similis lapidis aptissime tectum. Vnde intellegentes a Domino suum iter esse prosperatum, gratias agentes rettulerunt ad monasterium.

elle-même mourir, et que, en présence de tous, elle annonça devant tous le nombre de gens de son monastère que celle-ci arracherait au monde. C'est au milieu des siens qu'elle fut emportée vers le Seigneur, sept ans après avoir reçu le titre d'abbesse¹ : et, comme elle l'avait ordonné elle-même, c'est également au milieu des siens, à la place déterminée par le moment de sa mort, qu'elle fut ensevelie dans un cercueil de bois.

3. Dans sa fonction d'abbesse, lui succéda sa sœur Seaxburg, qui avait été l'épouse d'Earconberht, roi des Kentois². Seize ans après qu'elle eut été ensevelie, cette même abbesse décida de faire relever ses ossements et de les mettre dans un nouveau cercueil pour les transférer dans l'église ; et elle ordonna à quelques-uns des frères de rechercher une pierre dans laquelle on pût faire un sarcophage. Ceux-ci, embarqués sur un bateau – car toute la région d'Ely est entourée de tous côtés par des cours d'eau et des marais et ne possède pas d'assez grandes pierres –, arrivèrent à une petite cité désolée, située non loin de là et qui s'appelle, dans la langue des Anglais, *Cambridge*³ ; et bientôt ils trouvèrent près des murs de la cité un sarcophage de marbre blanc de très belle facture, parfaitement recouvert par un couvercle fait de la même pierre. Comprenant alors que leur expédition avait été favorisée par Dieu, ils retournèrent au monastère en rendant grâce.

xvii, 3, 6 quo : qua M

1. En 679 (selon l'ASC, comptant peut-être à partir de sa prise d'habit) ou 680 (en comptant à partir de la fondation d'Ely).

2. Sur Seaxburg et Earconberht, cf. III, 8, 1.

3. *Granta-caestir* « camp sur [la rivière] Granta » : Cambridge. Dans le *Domesday Book* – inventaire de 1086 – le nom est *Grentebrige* « pont sur Granta ». Le changement de *gr-* en *c-* est attesté pour la première fois dans l'*Inquisitio Eliensis* (« Enquête d'Ely », 1086) où le nom est *Cantebri-gie*. A partir du nom de *Cambridge* on a refait le nom de la rivière : on l'a

appelée la *Cam*. ~ Le village de Grantchester, à 3 km au sud-sud-ouest de Cambridge, s'appelle *Granteseta* dans le *Domesday Book* ; son nom de *Grantchester* n'apparaît qu'au xvii^e siècle. ~ Sur le remploi de sarcophages en pierre, cf. le miracle du roi Sebbi, III, 11, 3 ; sur la *translatio* et l'*eleuatio* des corps saints, cf. III, 3, 7, p. 218, n. 2 et III, 27, 3. On enterrait le jour même du décès. La fête du saint est celle de sa naissance au ciel en même temps que celle de sa *depositio* : cf. le *Martyrologe* de BÉDE.

4. Cumque corpus sacrae uirginis ac sponsae Christi aperto sepulchro esset prolatum in lucem, ita incorruptum inuentum est, ac si eodem die fuisset defuncta siue humo condita, sicut et praefatus antistes Wilfrid et multi alii qui nouere testantur ; sed certiori notitia medicus Cynifrid, qui et morienti illi et eleuatae de tumulo adfuit, qui referre erat solitus quod illa infirmata habuerit tumorem maximum sub maxilla. « Iusseruntque me, inquit, incidere tumorem illum, ut efflueret noxius umor qui inerat. Quod dum facerem, uidebatur illa per biduum aliquanto leuius habere, ita ut multi putarent quia sanari posset a languore. Tertia autem die prioribus aggrauata doloribus et rapta confestim de mundo, dolorem omnem ac mortem perpetua salute ac uita mutauit. Cumque post tot annos eleuanda essent ossa de sepulchro, et extento desuper papilione omnis congregatio, hinc fratrum inde sororum, psallens circumstaret, ipsa autem abbatissa intus cum paucis ossa elatura et dilutura intrasset, repente audiuius abbatissam intus clara uoce proclamare : 'Sit gloria nomini Domini.' Nec multo post clamauerunt me intus, reserato ostio papilionis, uidique eleuatum de tumulo et positum in lectulo corpus sacrae Deo uirginis quasi dormientis simile. Sed et discooperto uultus indumento monstrauerunt mihi etiam uulnus incisurae, quod feceram, curatum, ita ut mirum in modum pro aperto et hiante uulnere, cum quo sepulta erat, tenuissima tunc cicatricis

1. Il est fait trois mentions de médecins dans l'*HE* : ici, à propos de Cynefrith, et suite aux guérisons miraculeuses de Jean de Beverley (V, 2, 4-5 et V, 6, 3) ; dans ces derniers cas, il peut s'agir du même médecin. Ces médecins semblent être des laïcs. La médecine anglaise du haut Moyen Age était, pour l'époque, d'un bon niveau. Cf. L. CAMERON, *Anglo-Saxon Medicine*, CSASE 7, 1993.

2. L'usage de tentes était fréquent. Cuthbert s'en servait lors de ses tournées pastorales, cf. *V. Cuthberti* anonyme 4 (éd. Colgrave, p. 118), BÈDE, *V. Cuthberti* en prose 32 (*ibid.*, p. 258). Dans l'*HE* une tente abrite malades (Herebald tombé de cheval V, 6, 2 ; Aïdan III, 17, 1) ou morts (Oswald III, 11, 2 ; de même Wilfrid, cf. ÉTIENNE, *V. Wilfr.* 65).

4. Quand, après l'ouverture du tombeau, le corps de la vierge sacrée, épouse du Christ, fut ramené au jour, on ne le trouva pas plus décomposé que si elle était morte ou avait été confiée à la terre en ce même jour, comme l'attestent le susdit évêque Wilfrid et beaucoup d'autres qui en eurent connaissance. Mais Cynefrith, un médecin¹, en avait encore meilleure connaissance, lui qui assista à sa mort et à son exhumation : et il racontait volontiers que celle-ci, quand elle était malade, avait une très grosse tumeur sous la mâchoire. « Et on m'ordonna, dit-il, d'inciser cette tumeur, pour que s'écoulât l'humeur nocive qui s'y trouvait ; quand je l'eus fait, il sembla, pendant deux jours, qu'elle se portait un peu mieux, si bien que beaucoup pensaient qu'elle pourrait être guérie de sa maladie. Mais le troisième jour, elle fut à nouveau accablée par ses anciennes douleurs et, arrachée aussitôt à ce monde, elle échangea toute douleur et toute mort contre le salut et la vie éternelle. Et lorsque, après tant d'années, il fallut relever ses ossements de son tombeau, une fois qu'on eut dressé, au-dessus, une petite tente², alors que toute la communauté l'entourait en psalmodiant, les frères d'un côté, les sœurs de l'autre, et que l'abbesse, de son côté, était entrée à l'intérieur avec quelques personnes pour relever et nettoyer les ossements, nous entendîmes brusquement l'abbesse s'écrier, à l'intérieur, d'une voix retentissante : 'Gloire au nom du Seigneur !' Et, peu après, on m'appela à l'intérieur, après avoir ouvert la porte du petit pavillon : et je vis, sorti de la tombe et placé sur un lit, le corps de la vierge consacrée à Dieu, semblable à celui de quelqu'un qui dort. Puis, après avoir dégagé le voile de son visage, ils me montrèrent aussi la plaie de l'incision que j'avais faite, complètement guérie, si bien que, de façon merveilleuse, à la place de la blessure ouverte et béante avec laquelle elle avait été ensevelie, on voyait alors des traces infimes de cicatrices. Quant aux

uestigia parerent. Sed et linteamina omnia, quibus inuolutum erat corpus, integra apparuerunt et ita noua, ut ipso die uiderentur castis eius membris esse circumdata. »

5. Ferunt autem quia, cum praefato tumore ac dolore maxillae siue colli premeretur, multum delectata sit hoc genere infirmitatis, ac solita dicere : « Scio certissime quia merito in collo pondus languoris porto, in quo iuuenulam
5 me memini superuacua moniliorum pondera portare ; et credo quod ideo me superna pietas dolore colli uoluit grauari, ut sic absoluar reatu superuacuae leuitatis, dum mihi nunc pro auro et margaretis de collo rubor tumoris ardorque
10 promineat. » Contigit autem tactu indumentorum eorundem et daemonia ab obsessis effugata corporibus et infirmitates alias aliquoties esse curatas. Sed et loculum, in quo primo
15 sepulta est, nonnullis oculos dolentibus saluti fuisse perhibent, qui cum suum caput eidem loculo apponentes orassent, mox doloris siue caliginis incommodum ab oculis
20 amouerent. Lauerunt igitur uirgines corpus, et nouis indutum uestibus intulerunt in ecclesiam, atque in eo quod allatum erat sarcophago posuerunt, ubi usque hodie in magna ueneratione habetur. Mirum uero in modum ita aptum corpori uirginis sarcophagum inuentum est, ac si ei specialiter
20 praeparatum fuisset, et locus quoque capitis seorsum fabricatus ad mensuram capitis illius aptissime figuratus apparuit.

6. Est autem Elge in prouincia Orientalium Anglorum regio familiarum circiter sexcentarum, in similitudinem insulae uel paludibus, ut diximus, circumdata uel aquis, unde et

vêtements dont on avait enveloppé le corps, tous se révélèrent intacts et si neufs qu'on avait l'impression qu'ils avaient été placés le jour même autour de ses chastes membres. »

5. On rapporte d'ailleurs que, lorsqu'elle était accablée par ladite tumeur et la douleur de la mâchoire ou du cou, elle se réjouissait beaucoup de cette sorte de maladie et avait l'habitude de dire : « Je sais de façon certaine que c'est pour une bonne raison que je porte le poids de la maladie à mon cou, auquel je me souviens avoir porté, jeune fille, le poids inutile de mes colliers ; et je crois que, si la bonté d'en haut a voulu que je fusse alourdie par cette maladie du cou, c'est pour qu'ainsi je sois absoute de l'accusation de vanité superflue, du fait que maintenant, au lieu d'or et de perles, ce qui apparaît à mon cou, c'est la rougeur et la brûlure de cette tumeur. » Il est arrivé d'ailleurs que, par le toucher de ces mêmes vêtements, des démons furent chassés des corps qu'ils occupaient, et que d'autres maladies de toutes sortes furent guéries. Le cercueil dans lequel elle avait été ensevelie la première fois fut, affirme-t-on, à l'origine de la guérison d'un grand nombre de gens qui souffraient des yeux et qui, en priant avec la tête appuyée contre ce cercueil, avaient éloigné de leurs yeux la douleur ou le brouillard qui les incommodait. Les vierges lavèrent donc le corps et, après l'avoir habillé de vêtements neufs, le transportèrent dans l'église et le placèrent dans le sarcophage qu'on y avait déposé, où, de nos jours encore, il est l'objet d'une grande vénération. De façon merveilleuse, le sarcophage se trouva très exactement à la taille du corps de la vierge, comme s'il avait été préparé spécialement pour elle ; quant au support fabriqué pour la tête, il se révéla très exactement à la dimension de sa tête.

6. Ely est une région située dans la province des Anglais de l'Est, couvrant une surface d'environ six cents manses ; elle ressemble à une île, entourée qu'elle est, comme nous l'avons

a copia anguillarum, quae in eisdem paludibus capiuntur,
 5 nomen accepit ; ubi monasterium habere desideravit memo-
 rata Christi famula, quoniam de prouincia eorundem
 Orientalium Anglorum ipsa, ut praefati sumus, carnis origi-
 nem duxerat.

XVIII

<Hymnus de illa>

1. Videtur oportunum huic historiae etiam hymnum
 uirginitatis inserere, quem ante annos plurimos in laudem ac
 praeconium eiusdem reginae ac sponsae Christi, et ideo
 ueraciter reginae quia sponsae Christi, elegiaco metro com-
 5 posuimus, et imitari morem sacrae scripturae, cuius historiae
 carmina plurima indita et haec metro ac uersibus constat
 esse composita.

1. Ch. 20 dans les éditions précédentes, omis dans la version vieil-
 anglaise.

2. Le poème est composé en distiques élégiaques, c'est-à-dire d'un
 hexamètre suivi de pentamètre. BÈDE, *De arte metrica* I, 10 : [*Metrum dac-
 tylicum exametrum et metrum pentametrum*] *ubi iuncta fuerint, elegiacum
 carmen uocatur. Elegios namque miseros appellat philosophi, et huius modu-
 latio carminis miserorum querimoniae congruit, ubi prior uersus exameter,
 sequens est pentameter. Quo genere metri ferunt canticum Deuteronomii apud
 Hebreos, sed et psalmos cxviii et cxliiii esse scriptos* (éd. Kendall, CCL 123
 A, p. 110 : « Quand hexamètre et pentamètre sont associés, le poème est
 appelé élégiaque. Les vers élégiaques, les savants les appellent ici mal-
 heureux, et la mélodie de ce genre de poème s'accorde bien à la plainte
 des malheureux quand le premier vers est hexamètre, le suivant penta-
 mètre. C'est dans ce type métrique qu'ont été écrits, dit-on, le cantique

dit, de marais ou de cours d'eau, et c'est de l'abondance des
 anguilles que l'on pêche dans ces marais qu'elle tire son
 nom. C'est là que ladite servante du Christ désira avoir un
 monastère, parce que c'est dans la province de ces mêmes
 Anglais de l'Est que, comme nous l'avons dit plus haut, sa
 chair avait reçu naissance.

XVIII¹

<Hymne en son honneur>

1. Il me paraît bienvenu d'insérer aussi dans cette *Histoire*
 un hymne à la virginité que, il y a déjà plusieurs années, nous
 avons composé en vers élégiaques² pour louer et célébrer
 celle qui fut à la fois reine et épouse du Christ, et véritable-
 ment reine parce qu'épouse du Christ ; nous imitons ainsi
 l'usage de l'Écriture sainte, dans les récits de laquelle on
 constate que sont intercalés de très nombreux cantiques, et
 qu'ils sont écrits en vers et selon un mètre donné.

du *Deutéronome* chez les Hébreux [Cantique de Moïse, Dt 32, 1-43] et
 aussi les *Psaumes* 118 et 144 ». Le poème en l'honneur d'Æthelthryth
 est un poème alphabétique comme les psaumes cités : le premier disti-
 que commence par A, le second par B, etc. U en latin représente à la
 fois [u], [v] et [w]. X dans *Xriste* reflète le χ du grec. ~ Le poème est épa-
 naleptique, c'est-à-dire que le quatrième hémistiche du distique répète
 le premier : *Alma Deus trinitas ... alma Deus trinitas*. BÈDE traite de l'épa-
 nalepse dans *De schematibus et tropis* I, 7. ~ Le poème, répétant la teneur
 du ch. précédent, appartient, en ce sens, au genre de l'*opus geminatum* :
 ouvrage en prose et ouvrage en vers sur, le même sujet. ~ ALCUIN men-
 tionne l'hymne de Bède dans son *De sanct. Eubor.* (aux vers 780-781) et il
 l'envoie à Arno, archevêque de Salzbourg (ALCUIN, *Epist.*, MGH ECA 4/
 2, éd. E. Dümmler, 1895, n° 259, p. 417).

2. Alma Deus trinitas, quae saecula cuncta gubernas,
 adnue iam coeptis, alma Deus trinitas.
 Bella Maro resonet ; nos pacis dona canamus,
 munera nos Christi, bella Maro resonet.
 5 Carmina casta mihi, fedae non raptus Helenae ;
 luxus erit lubricis, carmina casta mihi.
 Dona superna loquar, miserae non proelia Troiae ;
 terra quibus gaudet, dona superna loquar.
 En Deus altus adit uenerandae uirginis aluum,
 10 liberet ut homines, en Deus altus adit.
 Femina uirgo parit mundi deuota parentem,
 porta Maria Dei femina uirgo parit.
 Gaudet amica cohors de uirgine matre tonantis ;
 uirginitate micans gaudet amica cohors.
 15 Huius honor genuit casto de germine plures,
 uirgineos flores huius honor genuit :
 Ignibus usta feris uirgo non cessit Agathe,
 Eulalia et perfert ignibus usta feris.
 Kasta feras superat mentis pro culmine Tecla,
 20 Eufemia sacras kasta feras superat,
 Laeta ridet gladios ferro robustior Agnes,
 Caecilia infestos laeta ridet gladios.

xviii, 2, 3 pacis : paucis *LB* || 20 sacras *LM^{acB}* : sacra *M^{pc}*

1. Ouverture traditionnelle de poésie chrétienne.

2. Approuve, ô Dieu, Trinité féconde, qui gouvernes tous les
 [siècles,
 Approuve mon entreprise, ô Dieu, Trinité féconde.
 Batailles, que Virgile chante ! pour nous, chantons les dons de
 [la paix
 Chantons, nous, les bienfaits du Christ ; batailles, que
 [Virgile chante !
 Chastes sont mes vers : ce n'est pas l'enlèvement d'Hélène la
 [scandaleuse.
 Aux impudiques la luxure ! Chastes sont mes vers.
 Dons d'en haut, c'est vous que je dirai, et non les combats de
 [Troie la malheureuse ;
 De ces dons, la terre se réjouit : dons d'en haut, c'est vous
 [que je dirai ¹.
 Et voici que le Dieu des hauteurs s'approche du sein de la
 [Vierge vénérable,
 Pour délivrer les hommes, et voici que le Dieu des hauteurs
 [s'approche.
 Femme vierge, elle enfante, dans sa piété, le père du monde,
 Marie, porte de Dieu, femme vierge, elle enfante.
 Gaiement, la troupe de ses amis se réjouit de ce que la Vierge
 [est mère du maître du tonnerre ;
 Illuminée de sa virginité, gaiement la troupe de ses amis se
 [réjouit.
 Honneur à elle qui a engendré des foules par sa pure
 [descendance ;
 Ce sont fleurs virginales que son honneur a engendrées.
 Incendiée de feux féroces, la vierge Agathe ne succombe pas,
 Et Eulalie résiste, incendiée de feux féroces.
 Chaste, elle domine les bêtes féroces, Thècle, du sommet de
 [son âme ;
 Quant à Euphémia, chaste, elle domine les fauves sacrés.
 Lumineuse, elle se rit des épées, Agnès plus forte que le fer ;
 Cécile, des menaçantes épées se rit, lumineuse.

Multus in orbe uiget per sobria corda triumphus,
 sobrietatis amor multus in orbe uiget.
 Nostra quoque egregia iam tempora uirgo beault ;
 Aedilthryda nitet nostra quoque egregia.
 5 Orta patre eximio, regali et stemmate clara,
 nobilior Domino est, orta patre eximio.
 Percipit inde decus reginae et sceptrum sub astris ;
 plus super astra manens percipit inde decus.
 Quid petis, alma, uirum, sponso iam dedita summo ?
 10 sponsus adest Christus ; quid petis, alma, uirum ?
 Regis ut aetherei matrem iam, credo, sequaris,
 tu quoque sis mater regis ut aetherei.
 Sponsa dicata Deo bis sex regnauerat annis,
 inque monasterio est sponsa dicata Deo,
 15 Tota sacrata polo celsis ubi floruit actis
 reddidit atque animam tota sacrata polo.
 Virginis alma caro est tumulata bis octo Nouembres,
 nec putet in tumulo uirginis alma caro.
 Xriste, tui est operis quia uestis et ipsa sepulchro
 20 inuiolata nitet ; Xriste, tui est operis.
 Ydros et ater abit sacrae pro uestis honore ;
 morbi diffugiunt, ydros et ater abit.
 Zelus in hoste furit, quondam qui uicerat Euam ;

1. L'Anglaise Æthelthryth est ainsi insérée dans le cortège, la litanie des vierges de l'Église universelle. ALDHELM les cite toutes, à l'exception d'Euphémie, dans ses ouvrages *De uirginitate*, en prose et en vers. Plummer suggère de lire *Eugenia* à la place d'*Euphemia*.

2. 17 octobre 679.

3. Le serpent, c'est-à-dire le diable.

Moult florissant est dans le monde son triomphe grâce aux
 [cœurs réservés ;
 L'amour de la réserve est moult florissant dans le monde.
 Notre merveilleuse vierge aussi a illustré notre temps,
 Elle est lumière aussi Æthelthryth, notre merveilleuse
 [vierge¹.
 O toi, née d'un illustre père et brillante par sa race royale
 Plus noble encore pour le Seigneur, ô toi, née d'un illustre
 [père.
 Puis elle a reçu la gloire d'une reine et le sceptre sous les
 [astres,
 Siégeant au-dessus des astres, puis elle a reçu la gloire.
 Que demandes-tu un mari, ô sainte déjà donnée à l'époux
 [suprême ?
 Voici que ton époux est là, le Christ, que demandes-tu un
 [mari, ô sainte ?
 Rêvant de suivre la mère du roi des cieux, je le crois maintenant,
 Te voilà devenue aussi mère du roi des cieux.
 Soumise et consacrée à Dieu, elle avait régné deux fois six ans,
 Puis, dans le monastère, elle fut soumise, épouse consacrée,
 [à Dieu.
 Toute consacrée au ciel lorsqu'elle brilla par ses nobles actions
 Elle rendit son âme, toute consacrée au ciel.
 Virginal, son corps saint fut enseveli le 16^e jour des calendes
 [de novembre²
 Et il ne se décompose pas dans la tombe, virginal, son corps
 [saint.
 Christ, c'est par ton opération qu'elle-même et son vêtement,
 [dans la tombe,
 Restent éclatants et sans souillure : Christ, c'est par ton
 [opération.
 Hyde sombre, le serpent s'en va, par crainte de l'habit sacré,
 Les maladies s'enfuient, hydre sombre le serpent s'en va³.
 Zélée, la jalousie fait rage chez l'ennemi qui autrefois avait
 [vaincu Ève

uirgo triumphat ouans, zelus in hoste furit.

3. Aspice, nupta Deo, quae sit tibi gloria terris ;

quae maneat caelis aspice, nupta Deo.

Munera laeta capis, festiuis fulgida taedis ;

ecce uenit sponsus, munera laeta capis.

5 Et noua dulcisono modularis carmina plectro,

sponsa hymno exultas et noua dulcisono.

Nullus ab altithroni comitatu segregat Agni,

quam adfectu tulerat nullus ab altithroni.

XIX

<Vt Theodorus episcopus inter Ecgfridum et Aedilredum reges
pacem fecerit>

1. Anno regni Ecgfridi nono, conserto graui proelio inter ipsum et Aedilredum regem Merciorum iuxta fluuium Treanta, occisus est Aelfuini frater regis Ecgfridi, iuuenis circiter X et VIII annorum, utrique prouinciae multum amabilis.

5 Nam et sororem eius, quae dicebatur Osthryd, rex Aedilred habebat uxorem.

2. Cumque materies belli acrioris et inimicitiae longioris inter reges populosque feroces uideretur exorta, Theodorus Deo dilectus antistes, diuino functus auxilio, salutifera exhortatione coeptum tanti periculi funditus extinguit
5 incendium ; adeo ut, pacatis alterutrum regibus ac populis, nullius anima hominis pro interfecto regis fratre sed debita

xviii, 3, 1 tibi om. M

1. Ch. 21 dans les éditions précédentes, 22 dans la version vieil-anglaise.

2. 679.

3. Ælfwine est, au début du ch. suivant et dans ÉTIENNE, V. *Wilfr.* 17 et 24 (éd. Colgrave, p. 37 et p. 51), qualifié de roi : il était probablement roi secondaire de Déire, subordonné à Ecgfrith.

La vierge triomphe dans une ovation, zélée, la jalousie fait
[rage chez l'ennemi.

3. Admire, épouse de Dieu, quelle est ta gloire sur la terre ;

Quelle gloire te reste dans les cieus : admire, épouse de
[Dieu.

Merveilleux sont les présents que tu reçois, illuminée par des
[torches de fête ;

Voici que vient l'époux : merveilleux sont les présents que
[tu reçois.

Et sur la harpe harmonieuse, tu modules des chants nouveaux
Et tu exultes de chanter cet hymne, épouse nouvelle, sur la
[harpe harmonieuse.

Nul n'ose séparer de la compagnie de l'Agneau élevé sur le
[trône

Celle que nul n'avait séparée de son affection pour celui qui
[est élevé sur le trône.

XIX¹

<Comment l'évêque Théodore fit la paix entre les rois Ecgfrith et
Æthelred>

1. La neuvième année du règne d'Ecgfrith², une bataille acharnée s'étant engagée entre lui et Æthelred, roi des Merciens, sur le bord de la Trent, y fut tué Ælfwine³, frère du roi Ecgfrith, jeune homme d'environ dix-huit ans, fort aimé dans chacune des deux provinces. En effet, le roi Æthelred avait pour épouse la sœur de ce dernier, qui s'appelait Osthryth.

2. Comme il semblait dès lors qu'il y eût matière à une guerre acharnée et à une longue inimitié entre des rois et des peuples féroces, Théodore, l'évêque aimé de Dieu, avec l'aide du secours divin, éteignit complètement, par une salutaire exhortation, l'incendie si dangereux qui commençait : il obtint que, une fois apaisés rois et peuples de part et d'autre, aucune vie humaine ne serait donnée en compensation de la mort du frère du roi, mais seulement une

solummodo multa pecuniae regi ultori daretur. Cuius foedera pacis multo exinde tempore inter eosdem reges eorumque regna durarunt.

XX

<Vt uincola cuiusdam captiui, cum pro eo missae cantarentur, soluta sint>

1. In praefato autem proelio, quo occisus est rex Aelfuini, memorabile quiddam factum esse constat, quod nequaquam silentio praetereundum arbitror, sed multorum salutem, si referatur, fore proficuum. Occisus est ibi inter alios de militia
5 eius iuuenis uocabulo Imma; qui cum die illo et nocte sequenti inter cadauera occisorum similis mortuo iaceret, tandem recepto spiritu reuixit, ac residens sua uulnera, prout potuit, ipse alligauit; dein modicum requietus leuauit se et coepit abire, sicubi amicos, qui sui curam agerent, posset
10 inuenire. Quod dum faceret, inuentus est et captus a uiris hostilis exercitus et ad dominum ipsorum, comitem uidelicet Aedilredi regis, adductus. A quo interrogatus qui esset, timuit se militem fuisse confiteri; rusticum se potius et pauperem atque uxoreo uincolo colligatum fuisse respondit, et
15 propter uictum militibus adferendum in expeditionem se cum

xx, 1, 1 quo : qua M

1. Le *wer-gild* « versement [pour un] homme » est une institution germanique, attestée dans les lois anglaises dès Æthelberht. Le tarif variait suivant le statut social de la victime et le tort infligé, et il était payé, le cas échéant, à la victime, à la famille (si meurtre) ou/et au roi. Le tarif et les modalités variaient aussi selon les royaumes et les époques. Les rois essayèrent de substituer le plus possible le *wergild* au devoir de vendetta qui entraînait une spirale de violence sans fin. Cf. « Wergeld » à l'index de LIEBERMANN (*Die Gesetze der Angelsachsen*, t. 2, p. 241 et 731-734).

forte somme d'argent versée au roi qui avait été outragé¹. Et les stipulations de cette paix subsistèrent ensuite longtemps entre ces deux rois et leurs royaumes.

XX²

<Comment les liens d'un prisonnier se défaisaient pendant qu'on chantait des messes à son intention>

1. Lors du combat susdit, au cours duquel fut tué le roi Ælfwine, il se produisit, c'est un fait établi, un événement mémorable qui, à mon avis, ne doit absolument pas être passé sous silence, mais sera profitable au salut de beaucoup, si on le rapporte. Parmi beaucoup d'autres hommes de l'armée de ce roi³, était tombé au combat un jeune homme nommé Imma qui, laissé pour mort ce jour-là et la nuit suivante au milieu des cadavres des victimes, finit par recouvrer ses esprits et retrouva la vie; se relevant, il banda lui-même ses blessures comme il put; puis, s'étant un peu reposé, il se leva et commença à aller voir s'il trouverait quelque part des amis qui prendraient soin de lui. Pendant qu'il faisait cela, il fut découvert et capturé par les soldats de l'armée ennemie, et il fut amené à leur chef, comte du roi Æthelred⁴. Quand il lui fut demandé qui il était, il eut peur de révéler qu'il était soldat; il répondit donc plutôt qu'il était paysan, pauvre, et attaché par les liens du mariage⁵; et il affirma que c'était pour apporter du ravitaillement aux soldats qu'il était venu en

2. Ch. 22 dans les éditions précédentes, ch. 23 dans la version vieil-anglaise.

3. *De militia [regis]* : v.-a. *cyninges begn* « un suivant du roi ».

4. *Comitem* : v.-a. *gesiid* « qui accompagne (*ge-*) dans son/ses expédition(s) (*sid*) ».

5. Imma se dit marié pour éviter d'être marié de force à une esclave.

sui similibus uenisse testatus est. At ille suscipiens eum curam uulneribus egit, et ubi sanescere coepit, noctu eum ne aufugeret uinciri praecepit. Nec tamen uinciri potuit; nam mox, ut abiere qui uincierant, eadem eius sunt uincula
20 soluta.

2. Habebat enim germanum fratrem, cui nomen erat Tunna, presbyterum et abbatem monasterii in ciuitate quae hactenus ab eius nomine *Tunnacaestir* cognominatur. Qui cum eum in pugna peremtum audiret, uenit quaerere, si forte
5 corpus eius inuenire posset; inuentumque alium illi per omnia simillimum, putauit ipsum esse; quem ad monasterium suum deferens honorifice sepeliuit, et pro absolutione animae eius saepius missas facere curauit. Quarum celebra-
10 tione factum est quod dixi, ut nullus eum posset uincire, quin continuo solueretur. Interea comes qui eum tenebat mirari et interrogare coepit, quare ligari non posset, an forte litteras solutorias, de qualibus fabulae ferunt, apud se haberet, propter quas ligari non posset. At ille respondit nil se talium
15 artium nosse: « Sed habeo fratrem, inquit, presbyterum in mea prouincia, et scio quia ille me interfectum putans pro me missas crebras facit; etsi nunc in alia uita essem, ibi anima mea per intercessionem eius solueretur a poenis. » Dumque

xx, 1, 19 uincierant *LB*^{ac}: uincerant *MB*^{ac} (*recte* uinxerant)

1. Le motif des entraves qui se dénouent est fort répandu. Dans *Ac* 12, 7 un ange libère Pierre prisonnier d'Hérode: « et les chaînes lui tombèrent des mains ». Dans GRÉGOIRE LE GRAND, *Dial.* IV, 59 (*SC* 265, p. 169), les chaînes d'un prisonnier se desserrent chaque fois que sa femme offrait une messe à son intention.

2. Non identifié. Les composés en *tun* sont nombreux et souvent viennent de *tun* « enclos ».

3. *Litteras solutorias*. Le v.-a., qui emploie des binômes pour traduire un seul lexème, donne *hwæder he ða alysendlecan rune cude ond þa stafas mid him awritenen hæfde*, « s'il connaissait le(s) secret(s) qui délivrent(nt) et

expédition avec ses camarades. Alors celui-ci l'accueillit et fit soigner ses blessures; et, quand il commença à retrouver la santé, pour éviter qu'il ne se sauvât pendant la nuit, il ordonna de l'attacher. Cependant, on ne put l'attacher: car, dès que ceux qui l'avaient attaché s'en allèrent, ses liens se défirent¹.

2. C'est qu'il avait un frère germain, dont le nom était Tunna, prêtre et abbé d'un monastère dans une cité qui, encore maintenant, porte un nom dérivé du sien, *Tunnacæstir*². Celui-ci, comme il avait entendu dire que son frère était mort dans la bataille, vint voir si par hasard il pouvait retrouver son corps, et, en ayant trouvé un autre qui lui ressemblait en tous points, il pensa que c'était lui; il le ramena à son monastère, le fit ensevelir avec honneur et veilla à ce que de nombreuses messes fussent célébrées pour obtenir l'absolution pour son âme. A cause de ces célébrations, se produisit ce que j'ai dit, c'est-à-dire que nul ne pouvait l'attacher sans qu'il ne fût aussitôt délivré. Alors, le comte qui le retenait s'étonna et commença à lui demander pourquoi on ne pouvait l'attacher: est-ce qu'il avait sur lui de ces écrits libérateurs³ dont parlent les légendes, et à cause desquels on ne pouvait le lier. Mais celui-ci répondit qu'il ne connaissait aucun des artifices de cette espèce. « Toutefois j'ai un frère, dit-il, qui est prêtre dans ma province, et je sais que, me croyant mort, il célèbre pour moi de fréquentes messes: et si, pour le moment, j'étais dans l'autre vie, là-bas mon âme serait libérée des peines par ses intercessions. » Et,

s'il avait ces lettres écrites avec lui » (p. 328, l. 6-7). Rien ne prouve qu'il s'agit de runes. ÆLFRIC, aux environs de l'an mil, emprunte à Bède l'histoire d'Imma, non sans confusion, et il y voit, lui, des runes: *hæder he ðurh drycraeft odde þurh runstafum his bendas tobræce*, « s'il brisait ses liens par sorcellerie ou au moyen de runes » (*Cath. Hom. Second series* 21, éd. M. Godden, p. 204, l. 159-160; pour un état de la question, cf. M. GODDEN, *Ælfric's Catholic Homilies. Introduction, Commentary and Glossary*, p. 544).

aliquanto tempore apud comitem teneretur, animaduertunt, qui eum diligentius considerabant, ex uultu et habitu et sermonibus eius, quia non erat de paupere uulgo, ut dixerat, sed de nobilibus. Tunc secreto aduocans eum comes, interrogauit eum intentius unde esset, promittens se nihil ei mali facturum pro eo, si simpliciter sibi quis fuisset proderet. Quod dum ille faceret, ministrum se regis fuisse manifestans, respondit: « Et ego per singula tua responsa cognoueram, quia rusticus non eras: et nunc dignus quidem es morte, quia omnes fratres et cognati mei in illa sunt pugna interemti. Nec te tamen occidam, ne fidem mei promissi praeuaricer. »

3. Vt ergo conualuit, uendit eum Lundoniam Freso cuidam; sed nec ab illo nec cum illuc duceretur ullatinus potuit alligari. Verum cum alia atque alia uinculorum ei genera hostes imponerent, cumque uidisset, qui emerat, uinculis eum non potuisse cohiberi, donauit ei facultatem sese redimendi, si posset. A tertia autem hora, quando missae fieri solebant, saepissime uincula soluebantur. At ille dato iureiurando ut rediret, uel pecuniam illi pro se mitteret, uenit Cantiam ad regem Hlothari, qui erat filius sororis Aedilthyrae reginae, de qua supra dictum est, quia et ipse quondam eiusdem reginae minister fuerat; petiitque et accepit ab eo pretium suae redemptionis, ac suo domino pro se, ut promiserat, misit.

xx, 2, 23 factutum L^{re}: futurum L^{re}MB

xx, 3, 1 conualuit: praeualuit L || 2 nec² om. M || 11 petiitque: petit-que L

1. Allusion au devoir de vengeance.

quand on l'eut gardé un certain temps chez le comte, on s'aperçut, en l'examinant avec un peu plus d'attention, d'après son visage, son allure et ses paroles, qu'il n'appartenait pas au pauvre peuple, comme il l'avait dit, mais à la noblesse. Alors le comte le fit venir en particulier et lui demanda avec plus d'insistance qui il était, en lui promettant de ne lui faire aucun mal s'il lui révélait tout simplement qui il était. Et quand celui-ci le fit, indiquant qu'il était au service du roi, il lui répondit: « Pour moi, j'avais bien reconnu, à chacune de tes réponses, que tu n'étais pas un paysan; et maintenant, tu mérites la mort, car tous mes frères et parents ont été tués dans cette bataille¹; cependant, je ne te tuera pas, pour ne pas transgresser la parole que je t'ai donnée. »

3. Quand celui-ci eut retrouvé la santé, il le vendit, à Londres, à un Frison²; mais, celui-ci non plus, en l'emmenant, ne put pas davantage l'enchaîner. Et comme ses ennemis lui imposaient toutes sortes de liens différents, celui qui l'avait acheté, quand il vit qu'il n'avait pas pu le retenir par des liens, lui donna la possibilité de se racheter, s'il en avait les moyens. Or c'est à partir de la troisième heure, lorsque, généralement, les messes étaient célébrées, que le plus souvent, ses liens se défaisaient. Celui-ci, ayant juré soit de revenir soit de lui envoyer de l'argent à sa place, alla dans le Kent, trouver le roi Lothaire, fils de la sœur de la reine Æthelthryth, dont il a été question plus haut³, car il avait aussi été autrefois au service de cette reine: il demanda et il obtint de lui le montant de sa rançon et, comme il l'avait promis, il l'envoya, à sa place, à son maître.

2. Intéressante association de Londres – port très actif – et de Frisons – qui dominèrent le commerce maritime jusqu'au IX^e siècle. S. LEBECQ, *Marchands et navigateurs frisons du haut Moyen Âge*, 2 vol., Lille 1983, donne un corpus des sources écrites.

3. Seaxburg: cf. III, 8, 1 et III, 7, 3, p. 48, n. 2.

4. Qui post haec patriam reuersus atque ad suum fratrem perueniens, replicauit ex ordine cuncta, quae sibi aduersa, quaeue in aduersis solacia prouenissent; cognouitque referente eo illis maxime temporibus sua fuisse uincula soluta, quibus pro se missarum fuerant celebrata sollemnia. Sed et alia, quae periclitanti ei commoda contigissent et prospera, per intercessionem fraternam et oblationem hostiae salutaris caelitus sibi fuisse donata intellexit. Multique, haec a praefato uiro audientes, accensi sunt in fide ac deuotione pietatis ad orandum uel ad elemosynas faciendas uel ad offerendas Deo uictimas sacrae oblationis pro ereptione suorum, qui de saeculo migrauerant; intellexerunt enim, quia sacrificium salutare ad redemptionem ualeret et animae et corporis sempiternam.

5. Hanc mihi historiam etiam quidam eorum, qui ab ipso uiro in quo facta est audiere, narrarunt; unde eam quia liquido comperi, indubitanter historiae nostrae ecclesiasticae inserendam credidi.

XXI

<De uita et obitu Hildae abbatissae>

1. Anno post hunc sequente, hoc est anno dominicae incarnationis DCLXXX, religiosissima Christi famula Hild, abbatissa monasterii quod dicitur *Streanaeshalch*, ut supra retulimus, post multa quae fecit in terris opera caelestia, ad percipienda praemia uitae caelestis de terris ablata transiuit

1. Stapleton (p. 136v-137) a plaisir à noter en manchette : [§ 2] « An example for the confirmation of purgatory », « The sacrifice of the Masse propitiatory ». Plummer (t. 1, p. lxvi, n. 8 et t. 2, p. 234), en bon chanoine anglican, se contente de noter que Bède réserve le Purgatoire aux seuls coupables de péchés *véniels*.

2. Ch. 23 dans les éditions précédentes, ch. 24 dans la version vieill-anglaise.

4. Revenu ensuite dans sa patrie et arrivant auprès de son frère, il raconta la succession de tous ses malheurs et ce qui l'avait réconforté dans ses malheurs : et il se rendit compte, d'après ce que son frère lui dit, que ses liens s'étaient défaits précisément aux moments où on avait célébré pour lui des messes solennelles. Il comprit également que les autres secours et les autres chances dont il avait bénéficié dans son malheur lui avaient été accordés par le ciel grâce à l'intercession de son frère et grâce à l'offrande de l'hostie salubre. Et beaucoup de gens, entendant cela de la bouche de cet homme, furent enflammés par la foi et la dévotion de la piété, poussés à prier, à faire l'aumône ou à offrir au Seigneur les oblations du sacrifice sacré, pour le rachat de ceux des leurs qui avaient quitté le siècle : ils comprirent, en effet, que ce sacrifice salubre était efficace pour la rédemption éternelle et de l'âme et du corps¹.

5. Cette histoire m'a été racontée par des gens qui l'avaient entendue de la bouche de l'homme à qui cela était arrivé ; c'est pourquoi, du fait que je l'ai apprise de façon certaine, j'ai cru que je devais, sans aucune hésitation, l'insérer dans notre *Histoire ecclésiastique*.

XXI²

<Vie et mort de l'abbesse Hild³>

1. L'année suivante, c'est-à-dire la 680^e de l'incarnation du Seigneur, la très pieuse servante du Christ, Hild, abbesse du monastère appelé *Streanaeshalch* – comme nous l'avons rapporté plus haut⁴ –, après avoir accompli sur terre beaucoup d'œuvres célestes, fut enlevée à cette terre et s'en alla pour

3. Les deux chapitres III, 21-22 sont consacrés à l'abbatit de la princesse Hild.

4. III, 24, 3.

die xv kalendarum Decembrium, cum esset annorum LXVI ; quibus aequa partione diuisis, XXXIII primos in saeculari habitu nobilissime conuersata compleuit, et totidem sequentes nobilius in monachica uita Domino consecrauit. Nam et
 10 nobilis natu erat, hoc est filia nepotis Eduini regis, uocabulo Heririci ; cum quo etiam rege ad praedicationem beatae memoriae Paulini primi Nordanhymbrorum episcopi fidem et sacramenta Christi suscepit, atque haec, usquedum ad eius uisionem peruenire meruit, intemerata seruauit.

2. Quae cum relicto habitu saeculari illi soli seruire decreuisset, secessit ad prouinciam Orientalium Anglorum (erat namque propinqua regis illius), desiderans exinde, si
 5 quo modo posset, derelicta patria et omnibus quaecumque habuerat Galliam peruenire, atque in monasterio Cale peregrinam pro Domino uitam ducere, quo facilius perpetuam in caelis patriam posset mereri. Nam et in eodem monasterio
 10 soror ipsius Heresuid, mater Alduulfi regis Orientalium Anglorum, regularibus subdita disciplinis ipso tempore coronam expectabat aeternam. Cuius aemulata exemplum, et ipsa proposito peregrinandi annum totum in praefata prouincia retenta est ; deinde ab Aidano episcopo patriam reuocata, accepit locum unius familiae ad septentrionalem
 15 plagam Viuri fluminis, ubi aequo anno uno monachicam cum perpaucis sociis uitam agebat.

1. 17 novembre 680.

2. Le texte des mss est fautif : il faut sans doute lire *partitione* au lieu de *partione*.

3. En 647.

recevoir les récompenses de la vie céleste le 15^e jour des calendes de décembre¹, âgée de soixante-six ans. Ces années avaient été partagées en deux parties² égales : elle passa les trente-trois premières à vivre très noblement dans le siècle, puis, de façon plus noble encore, elle en consacra autant au Seigneur dans la vie monastique. Car elle était de noble naissance, puisqu'elle était fille du neveu du roi Edwin, nommé Hereric ; et c'est en même temps que ce roi, en suivant la prédication de Paulinus, d'heureuse mémoire, premier évêque des Northumbriens, qu'elle reçut la foi et les sacrements du Christ ; elle les conserva intacts jusqu'au moment où elle mérita de parvenir à la contemplation du Christ.

2. Lorsque, après avoir quitté la vie du siècle, elle décida de se consacrer au seul service du Christ³, elle se retira dans la province des Anglais de l'Est, car elle était apparentée au roi de cette région ; elle désirait, en partant de là, si elle le pouvait, abandonner sa patrie et tout ce qu'elle avait pour se rendre en Gaule et mener, pour le Seigneur, une vie d'étrangère dans le monastère de Chelles⁴, afin de mériter ainsi plus facilement une patrie éternelle dans les cieux. Car c'est dans ce même monastère que sa sœur Hereswith, mère d'Aldwulf, roi des Anglais de l'Est⁵, s'était soumise à la discipline de la règle et attendait, à cette même époque, la couronne éternelle. Voulant imiter son exemple, et se proposant de partir, elle aussi, en pèlerinage, elle demeura une année entière retenue dans ladite province. Puis, rappelée dans sa patrie par l'évêque Aidan, elle reçut une terre d'une manse sur la berge nord de la rivière Wear où, pendant un an également, elle mena une vie monastique avec un tout petit nombre de compagnes.

4. Sur Chelles, cf. III, 8, 1, p. 54, n. 1.

5. Sur Aldwulf, cf. II, 15, 1.

3. Post haec facta est abbatissa in monasterio, quod uocatur *Heruteu*; quod uidelicet monasterium factum erat non multo ante a religiosa Christi famula Heiu, quae prima feminarum fertur in prouincia Nordanhymbrorum propositum uestemque sanctimonialis habitus, consecrante Aidano episcopo, suscepisse. Sed illa post non multum tempus facti monasterii secessit ad ciuitatem Calcariam, quae a gente Anglorum *Kaelcacaestir* appellatur, ibique sibi mansionem instituit. Praelata autem regimini monasterii illius famula Christi Hild, mox hoc regulari uita per omnia, prout a doctis uiris discere poterat, ordinare curabat. Nam et episcopus Aidan et quique nouerant eam religiosi, pro insita ei sapientia et amore diuini famulatus, sedulo eam uisitare, obnixè amare, diligenter erudire solebant.

4. Cum ergo aliquot annos huic monasterio regularis uitae institutioni multum intenta praesesset, contigit eam suscipere etiam construendum siue ordinandum monasterium in loco qui uocatur *Streanaeshalch*; quod opus sibi iniunctum non segniter impleuit. Nam eisdem, quibus prius monasterium, etiam hoc disciplinis uitae regularis instituit, et quidem multam ibi quoque iustitiae pietatis et castimoniae ceterarumque uirtutum, sed maxime pacis et caritatis custodiam docuit; ita ut in exemplum primitiuae ecclesiae nullus ibi diues, nullus esset egens, omnibus essent *omnia communia*^a, cum nihil cuiusquam esse uideretur proprium. Tantaem autem erat ipsa prudentiae, ut non solum mediocres quique in necessitatibus

XI, 4, 6-7 multam : multa B

a. Ac 2, 44 ; 4, 32

1. *Heruteu* > *Hartlepool* : cf. III, 24, 3, p. 138, n. 3.

2. *Kælca-cæstir* : peut-être Kelk (Great / Little Kelk) dans le Yorkshire oriental (v.-a. *calc* > *chalk* « craie ») ou bien Tadcaster à 15 km au sud-ouest d'York (confusion graphique de t et de c, ou dissimilation phonique). Le village de Healaugh, voisin de Tadcaster, ne tire pas son nom de *Heiu* mais de l'adjectif *heah* (> *high*) : « haute clairière ».

3. Après cela, elle fut faite abbesse dans le monastère appelé *Heruteu*¹ : ce monastère avait été fondé peu auparavant par une pieuse servante du Christ, Heiu, qui, dit-on, avait été la première femme de la province des Northumbriens à embrasser l'état de religieuse et à recevoir l'habit, en étant consacrée par l'évêque Aidan. Mais, peu de temps après la fondation du monastère, celle-ci s'en était allée dans la cité de Calcaria, qui est appelée *Kælca-cæstir* par les gens de la nation anglaise, et elle se bâtit là une maison². Placée à la tête de ce monastère, Hild, la servante du Christ, veillait à y faire mener en tout une vie selon la règle, comme elle avait pu l'apprendre d'hommes savants : en effet, l'évêque Aidan ainsi que les religieux qui la connaissaient avaient coutume, à cause de la sagesse qui était en elle et de son attachement au service divin, de lui rendre visite assidûment, de lui témoigner leur affection et de l'instruire avec soin.

4. Lorsque donc elle eut été pendant quelques années à la tête de ce monastère, très attentive à y mettre en place la vie régulière, elle fut alors chargée de construire et d'organiser un monastère au lieu dit *Streanæshalch*. Quand on lui eut confié cette tâche, elle l'accomplit avec énergie. En effet, elle mit en place ce monastère selon les mêmes règles de vie régulière que le précédent : elle enseigna là aussi à pratiquer avec beaucoup de soin la justice, la piété, la chasteté et les autres vertus, mais surtout la paix et la charité : si bien que, à l'exemple de l'Église primitive, il n'y avait là nul riche, nul pauvre, tout était *commun*^a à tous, puisque rien n'était considéré comme la propriété de quiconque³. Elle était elle-même d'une si grande sagesse que non seulement les gens ordinaires et ceux qui étaient au nombre de ses amis, mais aussi

3. La communauté des biens dans l'Église primitive à Jérusalem est fort appréciée de Bède : cf. III, 25, 4 ; *Ad Ecgberhtum* 16-17 ; etc.

suis sed etiam reges ac principes nonnumquam ab ea consili-
 15 scripturarum suos uacare subditos, tantum operibus iustitiae
 se exercere faciebat, ut facillime uiderentur ibidem qui eccle-
 siasticum gradum, hoc est altaris officium, apte subirent
 plurimi posse repperiri.

5 5. Denique quinque ex eodem monasterio postea
 episcopos uidimus, et hos omnes singularis meriti ac
 sanctitatis uiros, quorum haec sunt nomina : Bosa Aetla
 Oftfor Iohannes et Vilfrid. De primo supra diximus, quod
 5 Eboraci fuerit consecratus antistes ; de secundo breuiter
 intimandum, quod in episcopatum Dorciccaestrae fuerit
 ordinatus ; de ultimis infra dicendum est, quod eorum
 primus Hagustaldensis, secundus Eboracensis ecclesiae sit
 10 ordinatus episcopus. De medio nunc dicamus quia, cum in
 utroque Hildae abbatissae monasterio lectioni et obserua-
 tioni scripturarum operam dedisset, tandem perfectiora
 desiderans uenit Cantiam ad archiepiscopum beatae
 recordationis Theodorum. Vbi postquam aliquandiu
 15 lectionibus sacris uacauit, etiam Romam adire curauit, quod
 eo tempore magnae uirtutis aestimabatur ; et inde cum rediens

xxi, 4, 16 qui + et M

1. Bosa : III, 12, 3. ~ Aetla : évêque de Dorchester sur la Tamise, à une douzaine de km au sud d'Oxford (plutôt que Dorchester dans le Dorset). ~ Oft-for (« souvent »-« voyage ») : la suite de ce § 5 lui est consacré. ~ Jean de Beverley : évêque d'Hexham ; Bède rapporte ses miracles en V, 2-6 (cf. V, 2, 1, t. 3, note *ad loc.*). ~ Ce Wilfrid ne doit pas être confondu avec le bouillant s. Wilfrid : aussi l'ASC (à l'année 744) l'appelle-t-elle *Wilferð se iunga* « le jeune » et les historiens modernes, Wilfrid II. Il remplaça Jean de Beverley vieillissant, comme évêque d'York (714 ?), démissionna ou fut déposé en 732 (V, 6, 4) et mourut à Ripon en 745 ou 746. ALCUIN le mentionne élogieusement dans son *De sanct. Ebor.* (aux vers 1215-1246).

les rois et les princes, venaient souvent, pour leurs affaires, lui demander des conseils, et en obtenaient. Elle faisait en sorte que ceux qui lui étaient confiés consacrent tellement de temps à la lecture des Écritures, tellement de temps à des œuvres de justice, qu'il semblait que l'on pouvait très facilement trouver là un très grand nombre de gens capables d'occuper de façon convenable une fonction d'Église, c'est-à-dire le service de l'autel.

5. Par la suite, nous avons vu cinq évêques issus de ce monastère, et c'étaient tous des hommes d'un mérite et d'une sainteté remarquables ; voici leurs noms : Bosa, Aetla, Oftfor, Jean et Wilfrid¹. Du premier, nous avons dit plus haut qu'il avait été consacré évêque d'York ; du second, on peut indiquer brièvement qu'il a été élevé à l'évêché de Dorchester ; des deux derniers, nous dirons plus tard que le premier d'entre eux fut nommé évêque de l'Église d'Hexham, le second évêque de celle d'York. Parlons maintenant de celui qui est au milieu de cette liste, parce que, lorsqu'il se fut consacré à la lecture et à la mise en pratique des Écritures dans chacun des deux monastères de l'abbesse Hild, il désira enfin des activités d'un ordre plus élevé et vint dans le Kent, auprès de l'archevêque Théodore, de bienheureuse mémoire. Après s'être consacré à quelque temps aux études sacrées, il prit encore le soin d'aller à Rome, ce qui, à cette époque, passait pour un signe de grand mérite² ; puis, revenu de Rome et

2. Le pèlerinage à Rome était aussi fréquent que fatigant et même dangereux. Benoît Biscop y alla cinq ou six fois, Ceolfrith mourut en route. Les rois aimaient finir leur carrière en abdiquant pour aller y finir leurs jours : ainsi Cædwalla (V, 7). Tout peut être perverti, et les protestants – et Plummer parmi eux (cf. son commentaire à V, 7) – eurent beau jeu de reprendre les critiques lancées contre les pèlerinages. Plummer cite THÉODULF, évêque d'Orléans (788-821) : *Non uia, credo, pedum, sed morum ducit ad astra*, « Ce n'est pas, je pense, les pieds mais les mœurs qui mènent au Ciel » (éd. Dümmler, MGH PLAC 1, n° 67, p. 557).

Brittaniam adisset, diuertit ad prouinciam Huiccorum, cui tunc rex Osric praefuit, ibique uerbum fidei praedicans, simul et exemplum uiuendi sese uidentibus atque audientibus exhibens, multo tempore mansit. Quo tempore antistes
 20 prouinciae illius, uocabulo Bosel, tanta erat corporis infirmitate depressus, ut officium episcopatus per se implere non posset. Propter quod omnium iudicio praefatus uir in episcopatum pro eo electus, ac iubente Aedilredo rege per
 25 Wilfridum beatae memoriae antistitem, qui tunc temporis Mediterraneorum Anglorum episcopatum gerebat, ordinatus est, pro eo quod archiepiscopus Theodorus iam defunctus erat, et necdum alius pro eo ordinatus episcopus. In quam uidelicet prouinciam paulo ante, hoc est ante praefatum uirum Dei Boselum, uir strenuissimus ac doctissimus atque
 30 excellentis ingenii uocabulo Tatfrid de eiusdem abbatissae monasterio electus est antistes ; sed, priusquam ordinari posset, morte immatura praereptus est.

6. Non solum ergo praefata Christi ancilla et abbatissa Hild, quam omnes qui nouerant ob insigne pietatis et gratiae « matrem » uocare consueuerant, in suo monasterio uitae exemplo praesentibus extitit, sed etiam plurimis longius
 5 manentibus, ad quos felix industriae ac uirtutis eius rumor peruenit, occasionem salutis et correctionis ministravit. Oportebat namque impleri somnium, quod mater eius Bregusuid in infantia eius uidit. Quae cum uir eius Hereric exularet sub rege Brettonum Cerdice, ubi ut ueneno periit, uidit per
 10 somnium, quasi subito sublatum eum quaesierit cum omni diligentia, nullumque eius uspiam uestigium apparuerit. Verum cum sollertissime illum quaesierit, extimplo se reppe-

xxi, 5, 29 dei om. M || ac : et M

xxi, 6, 4 longius : longe M

1. Sans doute Ceretic, roi d'Elmet, mort en 616. ~ Le responsable de l'empoisonnement d'Hereric fut probablement Æthelfrith à la poursuite d'Edwin (II, 12, 2).

ayant regagné la Bretagne, il gagna la province des Hwiccois, dont le roi était alors Osric ; et il resta là longtemps, prêchant la parole de foi, tout en donnant un modèle de vie à ceux qui le voyaient et l'entendaient. A cette époque, l'évêque de cette province, appelé Bosel, était affligé d'une si grande faiblesse physique qu'il ne pouvait remplir seul sa charge d'évêque : c'est pourquoi, avec l'accord de tous, c'est cet Oftfor qui fut choisi comme évêque à sa place, et, sur l'ordre du roi Æthelred, fut ordonné par l'évêque Wilfrid, de bienheureuse mémoire, qui, à cette époque, remplissait les fonctions d'évêque des Anglais des Midlands ; et cela parce que l'évêque Théodore était déjà mort et qu'aucun autre évêque n'avait encore été ordonné à sa place. Dans cette même province, peu auparavant, c'est-à-dire avant ledit Bosel, un homme de Dieu, homme très énergique et très savant et d'une nature remarquable, appelé Tatfrith, issu du monastère de cette même abbessse, fut nommé évêque ; mais, avant de pouvoir être ordonné, il fut emporté par une mort prématurée.

6. Quant à ladite servante du Seigneur et abbessse Hild, que tous ceux qui la connaissaient avaient accoutumé d'appeler « Mère » à cause de sa piété et de sa sainteté remarquables, elle ne fut pas seulement un modèle de vie pour ceux qui se trouvaient dans son monastère : elle offrit en outre à beaucoup de gens qui demeuraient fort loin, et auxquels parvint l'heureuse renommée de son activité et de sa vertu, une occasion de salut et de conversion. Il fallait, en effet, que se réalisât un songe que sa mère, Breguswith, avait eu quand celle-ci était encore enfant. Comme son époux Hereric était en exil chez Cerdic, le roi des Brittons, où il mourut empoisonné¹, elle eut l'impression, dans un songe, qu'après l'avoir perdu brusquement, elle l'avait recherché dans la plus grande agitation, sans nulle part retrouver sa trace. Mais, après l'avoir recherché avec le plus grand soin, elle

rire sub ueste sua monile pretiosissimum, quod, dum adtentius consideraret, tanti fulgore luminis refulgere uidebatur, ut omnes Britanniae fines illius gratia splendoris impleret. Quod nimirum somnium ueraciter in filia eius, de qua loquimur, expletum est, cuius uita non sibi solummodo sed multis bene uiuere uolentibus exempla operum lucis praebuit.

7. Verum illa cum multis annis huic monasterio praeesset, placuit pio prouisorio salutis nostrae sanctam eius animam longa etiam infirmitate carnis examinari, ut iuxta exemplum apostoli, « uirtus eius in infirmitate perficeretur^b ». Percussa etenim febribus acri coepit ardore fatigari, et per sex continuos annos eadem molestia laborare non cessabat ; in quo toto tempore numquam ipsa uel conditori suo gratias agere uel commissum sibi gregem et publice et priuatim docere praetermittebat. Nam suo praedocta exemplo monebat omnes, et in salute accepta corporis Domino obtemperanter seruiendum, et in aduersis rerum siue infirmitatibus membrorum fideliter Domino esse gratias semper agendas. Septimo ergo suae infirmitatis anno, conuerso ad interanea dolore, ad diem peruenit ultimum, et circa galli cantum, percepto uiatico sacrosanctae communionis, cum accersitis ancillis Christi, quae erant in eodem monasterio, de seruanda eas inuicem, immo cum omnibus pace euangelica ammoneret, inter uerba exhortationis laeta mortem uidit ; immo, ut uerbis Domini loquar, « de morte transiuit ad uitam^c ».

xxi, 7, 15 accersitis : arcessitis M

b. 2 Co 12, 9 c. Jn 5, 24

1. *Percussa* : le terme reflète la théorie selon laquelle les fièvres, les douleurs sont des flèches lancées par les démons. La version vieil-anglaise est plus abstraite : *þa wæs heo gestonden mid hefigre untrymnesse lichoman*, « elle fut alors atteinte d'une lourde infirmité du corps » (p. 338, l. 13-14).

2. La version vieil-anglaise précise que la communion est administrée sous les deux espèces : *heo onfeng wegneste þære swiðe halgan gemænsun-*

avait trouvé brusquement, sous ses propres vêtements, un collier très précieux : pendant qu'elle le regardait avec attention, il semblait briller d'un éclat si lumineux qu'il emplissait de sa clarté toutes les terres de la Bretagne. Et ce songe se réalisa véritablement en sa fille, dont nous parlons : sa vie, en effet, offrit des modèles d'œuvres de lumière, non seulement à sa mère, mais encore à beaucoup de gens qui voulaient vivre dans le bien.

7. Alors que celle-ci était depuis de nombreuses années à la tête de son monastère, le pieux Ordonnateur de notre salut décida de mettre sa sainte âme à l'épreuve par une longue maladie de sa chair, pour que, à l'exemple de l'Apôtre, « sa force fût rendue parfaite par sa faiblesse^b ». Frappée par les fièvres¹, elle fut d'abord consumée par un feu violent, et, pendant six années de suite, elle ne cessa pas de souffrir du même mal ; pendant tout ce temps, jamais elle ne négligea de rendre grâce à son Créateur ou d'enseigner, publiquement et en privé, le troupeau qui lui avait été confié. Tirant leçon de son propre exemple, elle expliquait à tous que, lorsqu'on avait un corps en bonne santé, il fallait servir le Seigneur avec fidélité, et que, dans les épreuves ou les infirmités, il fallait toujours, avec confiance, rendre grâce au Seigneur. La septième année de sa maladie, lorsque le mal eut gagné l'intérieur, elle parvint à son dernier jour, et, au moment du chant du coq, après avoir reçu le viatique de la sainte communion², alors que, après avoir fait venir les servantes du Christ qui étaient dans le même monastère, elle leur enseignait à garder entre elles, ou plutôt avec tous, la paix de l'Évangile, au milieu de son exhortation, toute joyeuse, elle connut la mort, ou plutôt, pour parler avec les mots du Seigneur, elle « passa de la mort à la vie^c ».

nesse Cristes lichoman ond his blode, « elle reçut le viatique de la très sainte communion au corps du Christ et à son sang » (p. 338, l. 24-25).

8. Qua uidelicet nocte Dominus omnipotens obitum ipsius in alio longius posito monasterio, quod ipsa eodem anno construxerat, et appellatur *Hacanos*, manifesta uisione reuelare dignatus est. Erat in ipso monasterio quaedam sanctimonialis femina, nomine Begu, quae xxx et amplius annos dedicata Domino uirginitate in monachica conuersione seruiebat. Haec tunc in dormitorio sororum pausans, audiuit subito in aere notum campanae sonum, quo ad orationes excitari uel conuocari solebant, cum quis eorum de saeculo fuisset euocatus ; apertisque, ut sibi uidebatur, oculis aspexit, detecto domus culmine, fusam desuper lucem omnia repleuisse. Cui uidelicet luci dum sollicita intenderet, uidit animam praefatae Dei famulae in ipsa luce, comitantibus ac ducentibus angelis, ad caelum ferri.

9. Cumque somno excussa uideret ceteras pausantes circa se sorores, intellexit uel in somnio uel in uisione mentis ostensum sibi esse quod uiderat. Statimque exurgens, nimio timore perterrita, cucurrit ad uirginem, quae tunc monasterio abbatissae uice praefuit, cui nomen erat Frigyd, fletuque ac lacrimis multum perfusa ac suspiria longa trahens, nuntiauit matrem illarum omnium Hild abbatissam iam migrasse de saeculo, et se aspectante cum luce immensa, ducibus angelis, ad aeternae limina lucis et supernorum consortia ciuium ascendisse. Quod cum illa audisset, suscitauit cunctas sorores, et in ecclesiam conuocatas orationibus ac psalmis pro anima matris operam dare monuit. Quod cum residuo noctis tempore diligenter agerent, uenerunt primo diluculo fratres, qui eius obitum nuntiarent, a loco ubi defuncta est. At illae

xxi, 8, 11 lucem : luce M

1. *Haca-nos* (« crochet »-« promontoire », cf. le cap Blanc-Nez) : « cap en forme de croc » ; aujourd'hui Hackness, non loin à l'ouest de Scarborough.

2. Sur ce genre de vision, cf. Introduction, t. 1, p. 43-44.

8. Cette nuit-là, le Seigneur tout-puissant daigna annoncer sa mort, par une claire vision, dans un autre monastère situé assez loin de là, qu'elle avait construit en cette même année et qui s'appelle *Hackness*¹. Il y avait dans ce monastère une religieuse, nommée Begu, qui s'était donnée au Seigneur dans la virginité depuis plus de trente ans et qui le servait dans l'état monastique. Celle-ci, qui se reposait alors dans le dortoir des sœurs, entendit brusquement dans l'air le bruit familier de la cloche par laquelle elles étaient habituellement réveillées ou appelées à la prière lorsque l'un des leurs avait été appelé hors de ce siècle. Et après avoir, à ce qu'il lui sembla, ouvert les yeux, elle vit que le toit de la maison s'était ouvert et qu'une lumière venue d'en haut s'était répandue partout ; et comme elle observait attentivement cette lumière, elle vit, dans cette même lumière, l'âme de la susdite servante de Dieu, accompagnée et conduite par les anges, être emportée vers le ciel².

9. Lorsque, sortie de ce songe, elle vit autour d'elle les autres sœurs qui se reposaient, elle comprit que c'était soit dans un songe soit dans une vision que lui avait été présenté ce qu'elle avait vu. Se levant aussitôt, en proie à une immense frayeur, elle courut auprès de la religieuse qui remplissait alors la fonction d'abbesse à la tête du monastère, et qui s'appelait Frigyth ; après s'être répandue en sanglots et en larmes, en poussant de nombreux soupirs, elle lui annonça que leur mère à toutes, l'abbesse Hild, venait de quitter le siècle et que, sous ses yeux, entourée d'une immense lumière, sous la conduite des anges, elle était montée vers les portes de la divine lumière et le séjour des habitants d'en haut. Quand elle eut entendu cela, Frigyth réveilla toutes les sœurs, les fit venir à l'église et leur ordonna de se mettre à réciter psaumes et oraisons pour l'âme de leur mère. Quand elles l'eurent fait de tout cœur, pendant tout le reste de la nuit, voici qu'arrivèrent, au petit jour, des frères chargés d'annoncer sa mort, venant du lieu où elle était morte.

15 respondentes dixerunt se prius eadem cognouisse ; et cum
exponerent per ordinem, quomodo haec uel quando didicis-
sent, inuentum est eadem hora transitum eius illis ostensum
esse per uisionem, qua illam referebant exisse de mundo.
Pulchraque rerum concordia procuratum est diuinitus ut
20 cum illi exitum eius de hac uita uiderent, tunc isti introitum
eius in perpetuam animarum uitam cognoscerent. Distant
autem inter se monasteria haec XIII ferme milibus passuum.

10. Ferunt autem quod eadem nocte in ipso quoque
monasterio, ubi praefata Dei famula obiit, cuidam uirginum
Deo deuotarum, quae illam immenso amore diligebat, obitus
illius in uisione apparuerit ; quae animam eius cum angelis
5 ad caelum ire conspexerit, atque hoc ipsa, qua factum est,
hora his, quae secum erant, famulis Christi manifeste
narrauerit, easque ad orandum pro anima eius, etiam
priusquam cetera congregatio eius obitum cognouisset,
excitauerit. Quod ita fuisse factum mox congregationi mane
10 facto innotuit. Erat enim haec ipsa hora cum aliis nonnullis
Christi ancillis in extremis monasterii locis seorsum posita,
ubi nuper uenientes ad conuersionem feminae solebant
probari, donec regulariter institutae in societatem congrega-
tionis susciperentur.

XXII

*<Quod in monasterio eius fuerit frater, cui donum canendi
sit diuinitus concessum>*

1. In huius monasterio abbatissae fuit frater quidam
diuina gratia specialiter insignis, quia carmina religioni et
pietati apta facere solebat, ita ut, quicquid ex diuinis litteris

1. Ce § 10 ne figure pas dans la version vieil-anglaise.

2. Ch. 24 dans les éditions précédentes, 25 dans la version vieil-anglaise.

Mais elles leur dirent qu'elles l'avaient déjà apprise ; et, lorsqu'elles expliquèrent exactement quand et comment elles l'avaient apprise, on s'aperçut que son départ leur avait été révélé par la vision exactement à l'heure où les messagers disaient qu'elle avait quitté ce monde. De façon divine, par une heureuse harmonie, il arriva que, au moment où les uns assistaient à sa sortie de la vie, les autres avaient connaissance de son entrée dans la vie éternelle des âmes. Or ces monastères sont éloignés d'à peu près treize mille pas.

10¹. On raconte aussi que, cette même nuit, précisément dans le monastère où mourut notre servante de Dieu, sa mort fut montrée dans une vision à l'une des vierges consacrées qui l'aimait d'un immense amour : celle-ci vit son âme s'en aller vers le ciel en compagnie des anges, et, à l'heure même où cela se produisit, elle le raconta clairement aux servantes du Christ qui étaient avec elle, et les encouragea à prier pour son âme avant même que tout le reste de la communauté eût appris cette mort. Et c'est au matin que la communauté apprit que cela s'était ainsi produit. Car, à cette même heure, cette religieuse s'était trouvée, avec d'autres servantes du Christ, dans une partie retirée du monastère où l'on mettait habituellement à l'épreuve les femmes qui venaient pour changer de vie, jusqu'à ce qu'elles fussent pleinement formées et accueillies dans la communauté.

XXII²

*<Dans son monastère, il y avait un frère à qui le don du chant
avait été donné de façon divine>*

1. Dans le monastère de cette abbesse, il y avait un frère tout à fait remarquable par une grâce divine : il avait, en effet, l'habitude de composer des cantiques adaptés à la dévotion et à la piété, si bien que, tout ce qu'il apprenait des lettres divines

per interpretes disceret, hoc ipse post pusillum uerbis poeti-
 5 cis maxima suauitate et compunctione compositis in sua, id
 est Anglorum, lingua proferret. Cuius carminibus multorum
 saepe animi ad contentum saeculi et appetitum sunt uitae
 caelestis accensi. Et quidem et alii post illum in gente Anglo-
 10 rum religiosa poemata facere temtabant, sed nullus eum
 aequiperare potuit. Namque ipse *non ab hominibus neque per
 hominem*^a institutus canendi artem didicit, sed diuinitus
 adiutus gratis canendi donum accepit. Vnde nil umquam
 friuoli et superuacui poematis facere potuit, sed ea tantum-
 15 modo, quae ad religionem pertinent, religiosam eius linguam
 decebant. Siquidem in habitu saeculari usque ad tempora
 prouectoris aetatis constitutus, nil carminum aliquando
 didicerat. Vnde nonnumquam in conuiuio, cum esset laeti-
 tiae causa decretum ut omnes per ordinem cantare deberent,
 20 ille ubi appropinquare sibi citharam cernebat, surgebat a
 media caena et egressus ad suam domum repedabat.

2. Quod dum tempore quodam faceret, et relicta domu
 coniuuii egressus esset ad stabula iumentorum, quorum ei
 custodia nocte illa erat delegata, ibique hora competenti
 membra dedisset sopori, asstitit ei quidam per somnium, eum-

XXII, 2, 2 coniuuii : coniuui M || 4 asstitit + enim M

a. Ga 1, 1

1. Bède insiste sur la source divine du don de poésie brusquement manifesté chez Cædmon. Il souligne l'enchaînement de causes et d'effets tout spirituels. La pureté du cœur et des lèvres du gardien de bétail qui l'empêchait de prendre part aux tours de chants vraisemblablement païens et paillards lui a attiré la grâce divine de pouvoir composer des poèmes religieux dont la beauté suscite et nourrit la foi. ~ Le miracle poétique consiste en la christianisation de la technique formulaire païenne : l'éloge du « seigneur des guerriers », *eorla dryctin*, devient la louange du

par ceux qui étaient chargés de les traduire, il le proclamait à son tour, peu de temps après, en termes poétiques remplis de douceur et d'émotion, dans sa propre langue, c'est-à-dire celle des Anglais. Par ses cantiques, un grand nombre d'âmes ont souvent été enflammées pour le mépris du siècle et le désir de la vie céleste. Certes, après lui, d'autres, dans la nation anglaise, ont essayé de composer des poèmes religieux, mais nul ne put l'égalier¹. Lui, en effet, ce n'était pas *par des hommes, ni grâce à une formation transmise par un homme*^a, qu'il avait appris l'art du chant : mais c'est soutenu gratuitement par l'aide divine qu'il avait reçu ce don du chant. De ce fait, il ne put jamais composer de poème frivole ou léger, mais seuls les sujets qui touchent à la religion convenaient à son langage religieux. En effet, aussi longtemps qu'il était resté dans la condition séculière, jusqu'à un âge assez avancé, il n'avait jamais appris de chants : si bien que parfois, au cours d'un festin, lorsque, sous l'effet de l'allégresse, il avait été décidé que tous devraient chanter à tour de rôle, lorsqu'il voyait la harpe s'approcher de lui, il quittait le repas, sortait et rentrait chez lui².

2. Or, un jour où il s'était conduit ainsi, et où, après être sorti de la maison du banquet, il était reparti vers les étables des bêtes dont la garde lui avait été confiée pour cette nuit-là, et que là, le moment venu, il s'était abandonné au sommeil, voici qu'un homme, en songe³, se tint près de lui, le salua et,

« Seigneur éternel », *eci dryctin*. Bède insiste sur la sincérité de la dévotion, allant jusqu'à l'intolérance, de Cædmon. L'avant-dernière phrase du chapitre boucle l'ensemble (pourant divisé en deux parties) en raccourcissant les ultimes paroles du moine à son hymne initiale.

2. Latin *cithara*, v.-a. *hearpe*. La forme des harpes-lyres du haut Moyen Âge pose problème : la harpe-lyre trouvée à Sutton Hoo a été reconstruite deux fois, sous forme triangulaire puis rectangulaire. Cf. *Beowulf*, éd. Crépin, t. 1, p. 382 et 384.

3. Sur la vision de Cædmon, cf. Introduction, t. 1, p. 43-44.

- 5 que salutans ac suo appellans nomine, « Caedmon, inquit, canta mihi aliquid. » At ille respondens, « Nescio, inquit, cantare ; nam et ideo de conuiuio egressus huc secessi, quia cantare non poteram. » Rursum ille qui cum eo loquebatur : « At tamen, ait, mihi cantare habes. » « Quid, inquit, debeo cantare ? » Et ille : « Canta, inquit, principium creaturarum. » Quo accepto responso, statim ipse coepit cantare in laudem Dei conditoris uersus quos numquam audierat, quorum iste est sensus : « Nunc laudare debemus auctorem regni caelestis, potentiam creatoris et consilium illius, facta patris gloriae : quomodo ille, cum sit aeternus Deus, omnium miraculorum auctor extitit, qui primo filiis hominum caelum pro culmine tecti, dehinc terram custos humani generis omnipotens creauit. » Hic est sensus, non autem ordo ipse uerborum, quae dormiens ille canebat ; neque enim possunt carmina, quamuis optime composita, ex alia in aliam linguam ad uerbum sine detrimento sui decoris ac dignitatis transferri. Exsurgens autem a somno, cuncta quae dormiens cantauerat memoriter retinuit et eis mox plura in eundem modum uerba Deo digni carminis adiunxit.

1. Nom composé du celtique **catu* « bataille » et d'un second élément celtique ou anglais, « homme » ; en ce dernier cas on aurait une illustration du métissage des cultures. M.-M. LARÈS, *Bible et civilisation anglaise. Naissance d'une tradition, Littérature 6*, Paris 1974, p. 40-42, pose un composé entièrement brittonique que l'on aurait rapproché phonétiquement de l'hébreu (*b'gadmon* « homme du commencement ») et avec le vieil-irlandais (*cét-* « premier »).

2. Les mss de l'HE, soit dans l'original latin, soit dans sa version vieil-anglaise, donnent le texte v.-a. Notre manuscrit de Saint-Petersbourg ajoute, dans la marge inférieure 107r, le texte en dialecte northumbrien, qui donne, disposé à la moderne :

	<i>Nu scilun herga</i>	<i>hefenricæs uard</i>
	<i>metudes mehti</i>	<i>and his modgithanc</i>
3	<i>uerc uuldurfadur</i>	<i>sue he uuundra gihuæs</i>
	<i>eci dryctin</i>	<i>or astelidæ.</i>
	<i>He ærist scop</i>	<i>ældu barnum</i>

l'appelant par son nom, lui dit : « Caedmon¹, chante-moi quelque chose. » Mais il répondit : « Je ne sais pas chanter ; en effet, si j'ai quitté le festin, c'est que je ne pouvais pas chanter. » Alors celui qui parlait avec lui reprit : « Pourtant, tu peux chanter pour moi. — Et que dois-je chanter ? » Et l'autre dit : « Chante le commencement des créatures. » Ayant entendu cette réponse, il commença aussitôt à chanter, à la gloire du Dieu créateur, des vers qu'il n'avait jamais entendus, et dont voici le contenu : « Maintenant, nous devons louer celui qui a fait le royaume des cieux, la puissance du Créateur, ainsi que sa sagesse ; les œuvres du Père glorieux ; dire comment, puisqu'il est le Dieu éternel, il a été l'auteur de toutes les merveilles, lui qui d'abord a créé le ciel pour servir de toit aux fils des hommes, et ensuite, protecteur tout-puissant du genre humain, a créé la terre². » Tel est le sens général, mais non l'ordre exact des paroles qu'il chantait en dormant ; en effet, les poèmes, même s'ils sont très bien composés, ne peuvent pas être transposés d'une langue dans une autre, mot à mot, sans perdre de leur beauté formelle et de leur valeur. Et quand il s'éveilla, il retrouva, de mémoire, tout ce qu'il avait chanté en dormant et y ajouta bien vite, sur le même rythme, de nombreuses paroles d'un poème digne de Dieu.

6	<i>hefen to hrofæ</i>	<i>halig sceppend</i>
	<i>tha middingard</i>	<i>moncynnæs uard</i>
	<i>eci dryctin</i>	<i>æfter tiadæ</i>
9	<i>firum foldu</i>	<i>frea allmehtig</i>

« A présent nous devons louer du royaume céleste le Protecteur, / de la Providence la puissance et son vaillant Esprit, / (3) l'œuvre du Père qui est dans la gloire du ciel : comme de chacune des merveilles, / lui le Seigneur éternel a posé le socle solide. / En premier il créa pour les enfants des hommes / (6) le ciel comme toit, lui le saint Créateur ; / puis la terre médiane, du genre humain le Protecteur, / lui le Seigneur éternel, ensuite disposa / (9) pour les hommes le sol ferme, le Maître tout-puissant. » ~ On trouve le poème, ou ce début de poème « Caedmon's Hymn », en v.-a., dans E.V.K. Dobbie, éd., *Anglo-Saxon Minor Poems, ASPR 6*, p. 105-106.

3. Veniensque mane ad uilicum, qui sibi praeerat, quid doni percepisset indicavit, atque ad abbatissam perductus iussus est, multis doctioribus uiris praesentibus, indicare somnium et dicere carmen, ut uniuersorum iudicio quid uel unde esset quod referebat probaretur. Visumque est omnibus caelestem ei a Domino concessam esse gratiam, exponebantque illi quendam sacrae historiae siue doctrinae sermonem, praecipientes eum, si posset, hunc in modulationem carminis transferre. At ille suscepto negotio abiit, et mane rediens optimo carmine quod iubebatur compositum reddidit. Vnde mox abbatissa amplexata gratiam Dei in uiro, saecularem illum habitum relinquere et monachicum suscipere propositum docuit; susceptumque in monasterium cum omnibus suis fratrum cohorti associauit, iussitque illum seriem sacrae historiae doceri.

4. At ipse cuncta, quae audiendo discere poterat, rememorando secum et quasi mundum animal ruminando^b, in carmen dulcissimum conuertebat, suauiusque resonando doctores suos uicissim auditores sui faciebat. Canebat autem de creatione mundi et origine humani generis et tota Genesis historia, de egressu Israel ex Aegypto et ingressu in terram repromissionis, de aliis plurimis sacrae scripturae historiis, de incarnatione dominica, passione resurrectione et ascensione in caelum, de spiritus sancti aduentu et apostolorum doctrina :

XXII, 3, 11 amplexata + est M

XXII, 4, 8 passione + et B

b. cf. Lv 11, 3 ; Dt 14, 6

1. Les § 3 et 4 décrivent le processus de la traduction et de la mise en vers. 1) D'un texte écrit, et latin, la Bible, les savants tirent des unités sémantico-grammaticales qu'ils traduisent et commentent (d'où la luxuriance des gloses et des interprétations intégrées dans le produit fini) - oralement. 2) Le poète mémorise et rumine ces données. Sa technique de rumination rejoint celle des moines, nourrie des textes bibliques et liturgiques. 3) Après une nuit, où la rumination continue,

3. Arrivant le matin auprès de l'intendant qui l'employait, il lui révéla le don qu'il avait reçu, et, conduit auprès de l'abbesse, il reçut l'ordre, en présence d'un grand nombre de personnages fort savants, de raconter le songe et de réciter le poème, afin de mettre à l'épreuve du jugement de tous ce qu'était et d'où venait ce qu'il rapportait. Et il apparut à tous qu'il s'agissait d'une grâce que lui avait accordée le Seigneur ; et ceux-ci lui présentèrent quelque passage de l'histoire sainte ou de la doctrine, en lui demandant, s'il le pouvait, de les transposer dans un poème rythmé. Celui-ci, ayant accepté la tâche, s'en alla, revint au matin et rendit, sous la forme d'un excellent poème, la composition demandée. Alors bien vite l'abbesse, ayant reconnu que la grâce de Dieu était sur cet homme, le convainquit d'abandonner l'habit séculier et de prendre l'état monastique : l'ayant reçu dans son monastère avec tous ses frères, elle l'associa à leur cohorte et ordonna qu'il fût instruit de tout le déroulement de l'histoire sainte.

4. Et tout ce qu'il avait pu retenir en l'écoutant, il se le remémorait, il le ruminait comme un animal pur^b, et il le transformait en un poème très agréable ; puis, en le chantant avec beaucoup de charme, il faisait que ses maîtres devenaient à leur tour ses auditeurs¹. Il chantait ainsi la création du monde, la naissance de l'humanité, toute l'histoire de la Genèse, depuis qu'Israël sortit d'Égypte jusqu'à son entrée en Terre promise ; et aussi un très grand nombre d'histoires de l'Écriture sainte, l'incarnation du Seigneur, sa Passion, sa Résurrection, son Ascension dans le ciel, la venue de l'Esprit

inconsciente, le poète soumet le produit transformé en vers anglais. 4) A leur tour les maîtres deviennent des auditeurs, prêts à mémoriser les vers, et même à les confier à l'écriture : la version vieil-anglaise précise en effet *ond his song ond his leod wæron swa wynsumu to gehyrnne, þætte seolfan þa his lareowas æt his muðe wreoton ond leornodon*, « et son chant et sa poésie étaient si agréables à entendre que ses maîtres eux-mêmes sous sa dictée devenaient ses scribes et ses élèves » (p. 346, l. 3-5).

10 item de terrore futuri iudicii et horrore poenae gehennalis ac dulcedine regni caelestis multa carmina faciebat. Sed et alia perplura de beneficiis et iudiciis diuinis, in quibus cunctis homines ab amore scelerum abstrahere, ad dilectionem uero et sollertiam bonae actionis excitare curabat. Erat enim uir
 15 multum religiosus et regularibus disciplinis humiliter subditus; aduersum uero illos, qui aliter facere uolebant, zelo magni feruoris accensus, unde et pulchro uitam suam fine conclusit.

5. Nam propinquate hora sui decessus, XIII diebus praeueniente corporea infirmitate pressus est, adeo tamen moderate, ut et loqui toto eo tempore posset et ingredi. Erat autem in proximo casa, in qua infirmiores et qui prope
 5 morituri esse uidebantur induci solebant. Rogauit ergo ministrum suum uespere incumbente, nocte qua de saeculo erat exiturus, ut in ea sibi locum quiescendi praepararet; qui miratus cur hoc rogaret, qui nequaquam adhuc moriturus esse uidebatur, fecit tamen quod dixerat. Cumque ibidem
 10 positi uicissim aliqua gaudente animo una cum eis, qui ibidem antea inerant, loquerentur ac iocarentur, et iam mediae noctis tempus esset transcensum, interrogauit si eucharistiam intus haberent. Respondebant: « Quid opus est eucharistia? Neque enim mori adhuc habes, qui tam hilariter

XXII, 5, 3 eo toto ~ M || 11 antea: ante M

1. Le programme de Cædmon comprend donc l'Histoire sainte et un exposé des fins dernières de l'homme. Il correspond, entre autres, au *De catechizandis rudibus* d'AUGUSTIN. C'est le programme réalisé par la plus grande partie de notre corpus de la poésie vieil-anglaise. On a longtemps cru, à tort, que les poèmes édités par Franciscus Junius en 1655, paraphrasant la *Genèse*, l'*Exode* et *Daniel*, étaient de Cædmon: cf. C. STÉVANOVITCH, *La « Genèse » du ms. Junius XI de la Bodléienne. Édition, traduction et commentaire*, AMAES 1992, p. 140-142.

Saint et l'enseignement des apôtres. Il composait également beaucoup de poèmes sur la terreur du Jugement à venir, l'horreur des peines de la Géhenne et la douceur du royaume de Dieu; et d'autres encore, en plus grand nombre, sur les bienfaits et les jugements divins; dans tous ceux-là, il s'efforçait d'arracher les hommes à l'attraction du mal et de les pousser à l'amour et au goût d'une bonne conduite¹. Car c'était un homme fort pieux et humblement soumis aux règles de la discipline; mais il était enflammé d'un zèle fervent contre ceux qui voulaient agir autrement, et c'est pourquoi il termina sa vie d'admirable façon.

5. En effet, lorsqu'approcha l'heure de sa mort, il fut, quatorze jours avant, prévenu par une maladie qui accabla son corps², mais de façon discrète, si bien que, pendant tout ce temps, il pouvait parler et marcher. Il y avait, à proximité, un bâtiment dans lequel on avait coutume de conduire ceux qui semblaient être plus malades et proches de la mort. Il demanda donc à son assistant³, au soir de la nuit où il allait quitter le monde, de lui préparer là une place pour qu'il y reposât: celui-ci s'étonna qu'il fit cette demande, puisqu'il semblait nullement près de mourir, mais il fit ce qu'il avait demandé. Et comme, installés là, l'esprit joyeux, ils échangeaient paroles et plaisanteries avec ceux qui étaient venus avant eux, et que déjà le milieu de la nuit était passé, il leur demanda s'ils avaient l'eucharistie en ce lieu. Et ils répondaient: « Quel besoin as-tu d'eucharistie? Tu ne vas pas encore mourir, toi qui parles avec nous si joyeusement, comme

2. Sur la connaissance, chez les saints, de l'approche de leur mort, cf. Introduction, t. 1, p. 43.

3. *Minister suus*: v.-a. *his þegn* (p. 346, l. 28). C'était l'usage de faire accompagner un vieux moine d'un jeune novice: Cudda à Lindisfarne eut pour assistant le jeune Wilfrid (ÉTIENNE, *V. Wilfr.* 2).

15 nobiscum uelut sospes loqueris. » Rursus ille, « Et tamen, ait, adferte mihi eucharistiam. » Qua accepta in manu interrogauit, si omnes placidum erga se animum et sine querela controuersiae ac rancoris habent. Respondebant omnes placidissimam se mentem ad illum et ab omni ira remotam
20 habere, eumque uicissim rogabant placidam erga ipsos mentem habere. Qui confestim respondit : « Placidam ego mentem, filioli, erga omnes Dei famulos gero. »

6. Sicque se caelesti muniens uiatice, uitae alterius ingressui parauit. Et interrogauit, quam prope esset hora, qua fratres ad dicendas Domino laudes nocturnas excitari deberent. Respondebant : « Non longe est. » At ille : « Bene ; ergo
5 exspectemus horam illam. » Et signans se signo sanctae crucis reclinauit caput ad ceruical, modicumque obdormiens ita cum silentio uitam finiuit. Sicque factum est ut, quomodo simplici ac pura mente tranquillaque deuotione Domino seruiet, ita etiam tranquilla morte mundum relinquens ad
10 eius uisionem ueniret, illaque lingua, quae tot salutaria uerba in laudem conditoris composuerat, ultima quoque uerba in laudem ipsius, signando sese et spiritum suum in manus eius commendando, clauderet ; qui etiam praescius sui obitus extitisse ex his quae narrauimus uidetur.

XXII, 6, 1-2 ingressui : ingressu M

1. Toute littérature chrétienne doit être louange à Dieu. Dans cette récapitulation de la sainteté du poète on sent l'admiration et l'idéal de Bède. Invitant son lecteur à devenir le tabernacle, l'arche de Dieu (*De Tab. I, 13*), Bède lui enjoint d'imiter les anges et les bienheureux qui « ne font et ne pensent rien de mal, rien d'inutile, rien d'injuste, ils prennent part à la louange de Dieu sans se lasser, par la parole et la pensée », *nihil mali, nihil otiose, nihil iniuste loquuntur, agunt, cogitant, diuinis indefessi laudibus uerbo et mente assistunt* (trad. C. Vuillaume, *SC 475*, p. 108, l. 22-

un homme en bonne santé. » Alors il dit : « Apportez-moi tout de même l'eucharistie. » Et l'ayant reçue dans sa main, il demanda si tous avaient à son égard des sentiments de paix, sans aucune animosité due à une querelle ou à la rancune. Tous répondirent qu'ils avaient envers lui les plus grands sentiments de paix, exempts de toute animosité. Et ils lui demandèrent à leur tour s'il avait le même esprit de paix à leur égard. Il répondit aussitôt : « Mes chers fils, j'ai l'esprit en paix à l'égard de tous les serviteurs de Dieu. »

6. Et c'est ainsi qu'en se fortifiant du céleste viatique, il se prépara pour son entrée dans l'autre vie. Puis il demanda si l'heure à laquelle les frères devaient se lever pour dire au Seigneur leurs louanges nocturnes était proche. Ils répondirent : « Elle n'est pas éloignée. » Alors il dit : « Bien, nous attendrons donc cette heure. » Et, se signant du signe de la sainte croix, il renversa sa tête sur son oreiller, s'endormit légèrement et finit ainsi sa vie dans le silence. C'est ainsi que, tout comme il avait servi le Seigneur avec un cœur sain et pur et une tranquille dévotion, de même, dans une mort tranquille, il abandonna le monde et parvint à la contemplation du Seigneur ; et, avec la langue qui avait composé tant de textes salutaires à la louange du Créateur, il prononça ses dernières paroles à sa louange, en se signant et en remettant son esprit entre ses mains¹ ; par ce que nous avons raconté, il est clair qu'il avait eu d'avance connaissance de sa mort.

24). ~ Dans ce même ouvrage, Bède recommande la communion à l'heure de la mort : « A la fin de la vie terrestre également, nous partageons tous l'assurance commune d'une seule et même espérance : au moment de fermer les yeux dans la mort, après avoir reçu le viatique du sacrement céleste, nous pouvons être assurés de nous retrouver bien vite dans la vraie vie et d'y demeurer pour toujours. » (*De Tab. II, 24* ; *SC 475*, p. 217, l. 15-20).

XXIII

<Qualis uisio cuidam uiro Dei apparuerit, priusquam monasterium Coludanae urbis esset incendio consumtum>

1. His temporibus monasterium uirginum, quod Coludi Vrbem cognominant, cuius et supra meminimus, per culpam incuriae flammis absumtum est. Quod tamen a malitia inhabitantium in eo^a, et praecipue illorum qui maiores esse uidebantur, contigisse omnes qui nouere facillime potuerunt aduertere. Sed non defuit puniendis ammonitio diuinae pietatis, qua correcti per ieiunia fletus et preces iram a se instar Nineuitarum^b iusti iudicis auerterent.

2. Erat namque in eodem monasterio uir de genere Scottorum, Adamnanus uocabulo, ducens uitam in continentia et orationibus multum Deo deuotam, ita ut nil umquam cibi uel potus, excepta die dominica et quinta sabbati, perciperet, saepe autem noctes integras peruigil in oratione transigeret. Quae quidem illi districtio uitae artioris primo ex necessitate emendandae suae prauitatis obuenerat, sed procedente tempore necessitatem in consuetudinem uerterat.

3. Siquidem in adulescentia sua sceleris aliquid commiserat, quod commissum, ubi ad cor suum rediit, grauissime exhorruit, et se pro illo puniendum a districto iudice timebat. Accedens ergo ad sacerdotem, a quo sibi sperabat iter salutis posse demonstrari, confessus est reatum suum, petiitque ut consilium sibi daret quo posset fugere a uentura ira^c. Qui audito

XXIII, 1, 4 eo : ea M

a. Ps 106, 34 (LXX) b. cf. Jon 3, 5-10 c. Lc 3, 7 ; Mt 3, 7

1. Ch. 25 dans les éditions précédentes, 26 dans la version v.-a.

2. III, 17, 2. L'ASC (branche E) situe l'incendie en 679 mais comme l'abbesse Æbba vivait encore en 681 (ÉTIENNE, V. Wilfr. 39), l'incendie doit être situé après cette dernière date.

XXIII¹

<Quelle vision apparut à un homme de Dieu, avant même que le monastère de Coldingham ne fût détruit par un incendie>

1. En ces temps, le monastère de vierges que l'on appelle Coldingham, dont nous avons fait mention plus haut², fut, à cause d'une négligence, dévoré par les flammes. Cependant, tous ceux qui l'ont connu purent très facilement se rendre compte que cela était dû à la méchanceté des gens qui y habitaient^a, et en particulier de ceux que l'on savait y occuper les premières places. Pourtant, ceux qui allaient être punis ne furent pas privés d'un avertissement de la bonté divine grâce auquel, en se corrigeant par les jeûnes, les larmes et les prières, ils auraient pu détourner d'eux, à la manière des habitants de Ninive^b, la colère du juste Juge.

2. Il y avait, en effet, dans ce monastère, un homme d'origine scote, appelé Adamnan, qui menait une vie toute dévouée à Dieu dans la continence et les prières, si bien qu'il ne prenait jamais la moindre quantité de nourriture ou de boisson, si ce n'est le dimanche et le jeudi, et que souvent il passait des nuits entières à veiller, en priant³. Cette stricte façon de mener une vie plus dure lui était d'abord venue du besoin de corriger sa perversité, mais, avec le temps, il avait fait de la nécessité une habitude.

3. Il est vrai qu'au cours de sa jeunesse il avait commis une lourde faute, et, lorsqu'il avait examiné cet acte en son cœur, il en avait éprouvé une profonde horreur et il craignait de devoir en être puni par le Juge sévère. Allant donc trouver un prêtre par qui, espérait-il, le chemin du salut pourrait lui être montré, il confessa sa faute et lui demanda de lui donner un conseil qui lui permît d'échapper à la colère à venir^c. Celui-ci,

3. Le dimanche, jour de la Résurrection, et le jeudi (5^e jour après le samedi), jour de l'Ascension. ~ Cet ascétisme rigoureux est celui de Cuthbert (cf. V. Cuthberti anonyme 2, emprunté à ATHANASE, Vie d'Antoine 5-6), cf. GOUGAUD, *Chrétientés et Dévotions*.

eius commisso dixit : « Grande uulnus grandioris curam medellae desiderat, et ideo ieiuniis, psalmis et orationibus, quantum uales, insiste, quo *praeoccupando faciem Domini in confessione*^d propitium eum inuenire merearis. » At ille, quem nimius reae conscientiae tenebat dolor, et internis peccatorum uinculis quibus grauabatur ocius desiderabat absolui, « Adulescentior, inquit, sum aetate et uegetus corpore ; quicquid mihi imposueris agendum, dummodo *saluus fiam in die Domini*^e, totum facile feram, etiam si totam noctem stando in precibus peragere, si integram septimanam iubeas abstinendo transigere. » Qui dixit : « Multum est ut tota septimana absque alimento corporis perdures ; sed biduanum uel triduanum sat est obseruare ieiunium. Hoc *facito*, donec post modicum tempus rediens ad te, quid facere debeas et quamdiu paenitentiae insistere, tibi plenius ostendam. » Quibus dictis et descripta illi mensura paenitendi, abiit sacerdos, et ingruente causa subita secessit Hiberniam, unde originem duxerat, neque ultra ad eum iuxta *suum condictum* rediit. At ipse memor praecepti eius, simul et promissi sui, totum se lacrimis paenitentiae, uigiliis sanctis et continentiae mancipauit, ita ut quinta solum sabbati et dominica, sicut praedixi, reficeret, ceteris septimanae diebus ieiunus permaneret. Cumque sacerdotem suum Hiberniam *secessisse* ibique defunctum esse audisset, semper ex eo tempore, iuxta condictum eius, memoratum continentiae modum obseruabat, et quod causa diuini timoris semel ob reatum compunctus coeperat, iam causa diuini amoris delectatus praemiis indefessus agebat.

xxiii, 3, 26 promissi : promisi M

d. Ps 94, 2 (LXX) e. 1 Co 5, 5

ayant appris sa faute, lui dit : « Une sérieuse blessure appelle comme remède un médicament plus sérieux : alors, applique-toi aux jeûnes, aux psaumes et aux oraisons, autant que tu en as la force. En *te montrant ainsi à la face du Seigneur, en le confessant*^d, tu mériteras de le trouver propice. » Mais lui que tenait le remords sans borne de sa conscience coupable, et qui désirait être délivré plus rapidement des liens intérieurs de ses péchés dont il était accablé, dit alors : « Je suis encore bien jeune et mon corps est résistant : tout ce que tu m'imposeras de faire, je l'endurerai facilement, si je dois ainsi être *sauvé au jour du Seigneur*^e, même si tu m'ordonnes de passer toute la nuit debout en prières ou de passer la semaine entière à jeûner. » Et le prêtre dit : « C'est trop de passer la semaine entière sans donner d'aliments à ton corps ; il suffit que tu observes un jeûne de deux ou trois jours par semaine. Fais cela, en attendant que, bientôt revenu auprès de toi, je te montre plus précisément ce que tu dois faire et combien de temps tu dois t'adonner à la pénitence. » Cela dit, après avoir ainsi donné une limite à la pénitence, le prêtre s'en alla ; puis, pour une raison imprévue, il retourna en Irlande, d'où il était originaire, et ne revint jamais vers l'homme comme il l'avait promis. Mais ce dernier, se souvenant à la fois du commandement reçu et de sa promesse, se donna entièrement aux larmes de la pénitence, aux veilles saintes et à la continence, si bien qu'il se restaurait seulement, comme je l'ai dit, le jeudi ainsi que le dimanche, et demeurait à jeun les autres jours de la semaine. Et quand il eut appris que son prêtre était retourné en Irlande et était mort là-bas, il continua sans cesse, dès lors, selon ce qui lui avait été dit, à observer cette manière de jeûner, et, ce qu'il avait commencé par crainte de Dieu en se repentant de sa faute, il le faisait alors sans se lasser, par amour de Dieu, pour la joie des récompenses qu'il en tirait.

4. Quod dum multo tempore sedulus exsequeretur, contigit eum die quadam de monasterio illo longius egressum, comitante secum uno de fratribus, peracto itinere redire. Qui cum monasterio propinquarent et aedificia illius sublimeret erecta aspicerent, solutus est in lacrimas uir Dei, et tristitiam cordis uultu indice prodebat. Quod intuens comes, quare faceret inquisiuit. At ille, « Cuncta, inquit, haec quae cernis aedificia publica uel priuata, in proximo est, ut ignis absu-
 5 mens in cinerem conuertat. » Quod ille audiens, mox ut
 10 intrauerunt monasterium, matri congregationis, uocabulo Aebbae, curauit indicare. At illa merito turbata de tali praesagio uocauit ad se uirum, et diligentius ab eo rem, uel unde hoc ipse nosset, inquirebat. Qui ait : « Nuper occupatus noctu uigiliis et psalmis, uidi asstantem mihi subito quen-
 15 dam incogniti uultus. Cuius praesentia cum essem exterritus, dixit mihi ne timerem, et quasi familiari me uoce alloquens, 'Bene facis, inquit, qui tempore isto nocturnae quietis non somno indulgere sed uigiliis et orationibus insistere maluisti.' At ego, 'Noui, inquit, multum mihi esse necesse
 20 uigiliis salutaribus insistere et pro meis erratibus sedulo Dominum deprecari.' Qui adiciens, 'Verum, inquit, dicis, quia et tibi et multis opus est peccata sua bonis operibus redimere et, cum cessant a laboribus rerum temporalium, tunc pro appetitu aeternorum bonorum liberius laborare ; sed hoc
 25 tamen paucissimi faciunt. Siquidem modo totum hoc monasterium ex ordine perlustrans, singulorum casas ac lectos inspexi, et neminem ex omnibus praeter te erga sanitatem animae suae occupatum repperi ; sed omnes prorsus, et uiri et feminae, aut somno torpent inertii aut ad peccata uigilant.

1. Sur ce genre de vision, cf. Introduction, t. 1, p. 43-45.

4. Il pratiquait cela avec fidélité depuis longtemps, et voici qu'un jour où il s'était éloigné un peu à l'écart de ce monastère, accompagné d'un seul des frères, il prit le chemin du retour ; comme ils approchaient du monastère et apercevaient, dressées vers le ciel, les parties supérieures des bâtiments, voici que l'homme de Dieu fondit en larmes et montra sur son visage la tristesse de son cœur. Ce que voyant, son compagnon lui en demanda la raison. Alors il dit : « Tous ces bâtiments que tu vois, communs ou privés, le temps est proche où le feu va les dévorer et les réduire en cendres. » Son compagnon, ayant entendu cela, prit soin, aussitôt qu'ils furent revenus au monastère, de le rapporter à la mère de la communauté, nommée *Æbba*. Celle-ci, troublée, à juste titre, par un tel présage, fit venir auprès d'elle le saint homme et l'interrogea là-dessus avec beaucoup d'insistance, lui demandant comment il savait cela. Il répondit : « Il y a peu de temps, une nuit où je veillais et récitais les psaumes, je vis soudain, debout, à côté de moi, un homme dont le visage m'était inconnu : comme j'étais effrayé par sa présence¹, il me dit de ne pas avoir peur ; puis, s'adressant à moi avec une voix amicale, il me dit : 'Tu fais bien, toi qui, en ce moment du repos nocturne, as préféré ne pas t'abandonner au sommeil et te livrer à la veille et aux prières.' Et moi, je lui dis : 'Je sais qu'il est bien nécessaire pour moi de m'adonner à des veilles salutaires et de prier avec ferveur le Seigneur pour mes fautes.' Alors, il ajouta : 'Tu dis vrai, car beaucoup de gens, et toi aussi, doivent racheter leurs péchés par de bonnes œuvres, et, quand les occupations profanes leur laissent un moment de loisir, doivent s'occuper plus librement de leur désir des biens éternels ; mais pourtant bien peu le font. De fait, je viens de parcourir soigneusement tout ce monastère, en regardant toutes les cellules et tous les lits, et, en dehors de toi, je n'ai trouvé absolument personne préoccupé du salut de son âme : tous, hommes et femmes, ou bien sont engourdis dans la torpeur du sommeil ou bien veillent

30 Nam et domunculae, quae ad orandum uel legendum factae erant, nunc in comensationum potationum fabulationum et ceterarum sunt illecebrarum cubilia conuersae; uirgines quoque Deo dicatae, contempta reuerentia suae professionis, quotiescumque uacant, texendis subtilioribus indumentis
 35 operam dant, quibus aut se ipsas ad uicem sponsarum in periculum sui status adornent, aut externorum sibi uirorum amicitiam comparent. Vnde merito loco huic et habitatoribus eius grauis de caelo uindicta flammis saeuientibus praeparata est.^f » Dixit autem abbatissa : « Et quare non citius hoc
 40 compertum mihi reuelare uoluisti ? » Qui respondit : « Timui propter reuerentiam tuam, ne forte nimium conturbaberis. Et tamen hanc consolationem habeas, quod in diebus tuis haec plaga non superueniet^f. » Qua diuulgata uisione, aliquantulum loci accolae paucis diebus timere et se ipsos intermissis
 45 facinoribus castigare coeperunt. Verum post obitum ipsius abbatissae redierunt ad pristinas sordes, immo sceleratiora fecerunt ; et cum dicerent « Pax et securitas »^g, extemplo praefatae ultionis sunt poena multati.

5. Quae mihi cuncta sic esse facta reuerentissimus meus compresbyter Eadgils referebat, qui tunc in illo monasterio degebat. Postea autem, discedentibus inde ob desolationem plurimis incolarum, in nostro monasterio plurimo tempore
 5 conuersatus ibidemque defunctus est. Haec ideo nostrae his-

XXIII, 4, 30 factae : facta M

f. cf. 1 R 11, 12 g. 1 Th 5, 3

1. *Domunculae* : *da hus* (moderne *these houses*). Les monastères celtes, peut-être inspirés des laures du Proche-Orient, présentent, autour de l'église et des bâtiments communautaires, de plus petits bâtiments dispersés, cellules personnelles des moines ou moniales.

2. Cf. le décret XX du concile de Cloves-ho en 747 : *non sint sanctimonialium turpium confabulationum, commensationum, ebrietatum, luxuriantiumque cubilia ; ... magisque ... canendis psalmis, quam texendis et plectendis uario colore inanis gloriae uestibus studeant operam dare* (HADDAN – STUBBS,

pour pécher. En effet, les maisonnettes¹ qui avaient été construites pour la prière ou la lecture sont maintenant transformées en salles pour manger, boire, bavarder et se livrer à tous les autres plaisirs ; et les vierges consacrées à Dieu, foulant aux pieds le respect dû à leurs vœux, s'appliquent, chaque fois qu'elles ont quelque loisir, à tisser de fins vêtements pour se parer comme des épouses, mettant ainsi leur état en péril, ou pour s'attirer les faveurs d'hommes étrangers². C'est pourquoi, à juste titre, a été préparée, pour ce lieu et ses habitants, une terrible vengeance du ciel sous l'effet de flammes déchaînées.^f » Et l'abbesse lui dit : « Et pourquoi n'as-tu pas voulu me révéler plus tôt ce que tu avais appris ? » Il répondit : « J'ai eu peur, par respect pour toi, craignant que tu ne fusses trop troublée ; tu auras pourtant une consolation : c'est que cette catastrophe ne se produira pas pendant ta vie^f. » Quand cette vision eut été divulguée, les habitants du lieu prirent un peu peur, pendant quelques jours, et commencèrent à s'amender, après avoir mis un terme à leurs méfaits. Mais, après la mort de cette abbesse, ils revinrent à leurs souillures premières et commirent même des méfaits plus graves. Et, alors qu'ils disaient « Paix et sécurité »^g, voici que brusquement ils subirent le châtement de la vengeance annoncée.

5. Que tout cela se soit passé ainsi, c'est mon confrère qui me l'a rapporté, le très révérend prêtre Eadgils, qui vivait alors dans ce monastère. Par la suite, comme la plupart des habitants avaient quitté ce lieu à cause de sa destruction, il vécut longtemps dans notre monastère, et c'est là qu'il mourut. Nous avons cru devoir insérer cela dans notre *His-*

Councils, t. 3, p. 369 : « Que les habitations des moniales ne soient pas des cellules de honteuses conversations, bamboches, ivrogneries et débauches ... mais plutôt ... qu'elles s'attachent à s'adonner au chant des psaumes, plutôt qu'au tissage et assemblage de vêtements bigarrés, vaniteux »).

toriae inserenda credidimus, ut ammoneremus lectorem operum Domini, quam *terribilis in consiliis super filios hominum*^h; ne forte nos tempore aliquo carnis illecebris seruiantes, minusque Dei iudicium formidantes, repentina eius ira corripiat, et uel temporalibus damnis iuste saeuens adfligat, uel ad perpetuam perditionem districtius examinans tollat.

XXIII

<De morte Ecgfridi et Hlothéri regum>

1. Anno dominicae incarnationis DCLXXXIII Ecgfrid rex Nordanhymbrorum, misso Hiberniam cum exercitu duce Bercto, uastauit misere gentem innoxiam et nationi Anglorum semper amicissimam, ita ut ne ecclesiis quidem
5 aut monasteriis manus parceret hostilis. At insulani, et quantum ualuere, armis arma repellebant, et inuocantes diuinae auxilium pietatis caelitus se uindicari continuis diu imprecationibus postulabant. Et quamuis *maledici regnum Dei possidere*^a non possint, creditum est tamen quod hi qui
10 merito impietatis suae maledicebantur, ocius Domino uindice poenas sui reatus luerent. Siquidem anno post hunc proximo idem rex, cum temere exercitum ad uastandam Pictorum prouinciam duxisset, multum prohibentibus amicis et maxime beatae memoriae Cudbercto, qui nuper fuerat
15 ordinatus episcopus, introductus est simulantibus fugam hostibus in angustias inaccessorum montium, et cum maxima

xxiii, 1, 9 hi : hii L

h. Ps 65, 5 (LXX)
a. 1 Co 6, 10

1. Ch. 26 dans les éditions précédentes, 27 dans la version v.-a.
2. Peut-être le même que Berhtred, tué par les Pictes en 698 (V, 24, 1).

toire, pour prévenir le lecteur des actions du Seigneur, lui dire combien il est terrible dans les décisions qu'il prend envers les fils des hommes^h; pour éviter aussi que, en nous faisant pendant quelque temps les esclaves des plaisirs de la chair et en redoutant moins le jugement de Dieu, nous ne soyons détruits par sa colère soudaine, et que, par un juste châtiement, il ne nous accable de peines temporelles, ou que, nous jugeant avec plus de sévérité, il ne nous condamne à l'éternelle perdition.

XXIII¹

<Mort des rois Ecgfrith et Hloth-here>

1. La 684^e année de l'incarnation du Seigneur, Ecgfrith, roi des Northumbriens, ayant envoyé en Hibernie son duc Berht², avec son armée, pillait sans pitié ce peuple innocent et qui avait toujours été un excellent ami de la nation anglaise, et cela au point que sa main acharnée n'épargnait ni église ni monastère. Quant aux habitants de l'île, ils opposaient les armes aux armes, dans la mesure où ils le pouvaient, et, invoquant le secours de la bonté divine, ils demandaient, dans de perpétuelles prières, à être vengés par le ciel³. Et, s'il est vrai que *les maudits ne peuvent obtenir le royaume des cieux*^a, on crut pourtant que ceux qui étaient, à juste titre, maudits à cause de leur impiété subiraient encore plus vite le châtiement de leurs fautes sous l'effet de la vengeance du Seigneur. De fait, l'année suivante, ce même roi emmena son armée, de façon téméraire, ravager la province des Pictes alors que ses amis le retenaient fortement, et surtout Cuthbert, de bienheureuse mémoire, qui venait d'être ordonné évêque : il pénétra, alors que les ennemis feignaient de s'enfuir, dans un défilé de montagnes inaccessibles et il fut tué avec la plus grande partie

3. Peut-être influencés par les poètes celtes aux invectives meurtrières, les saints irlandais se laissaient aller aux malédictions.

parte copiarum, quas secum adduxerat, extinctus anno aetatis suae XL, regni autem XV, die tertio decimo kalendarum Iuniarum. Et quidem, ut dixi, prohibuerunt amici, ne hoc bellum iniret; sed quoniam anno praecedente noluerat audire reuerentissimum patrem Ecgberctum, ne Scottiam nil se laedentem impugnaret, datum est illi ex poena peccati illius, ne nunc eos, qui ipsum ab interitu reuocare cupiebant, audiret.

2. Ex quo tempore spes coepit et uirtus regni Anglorum fluere ac retro sublapsa referri. Nam et Picti terram possessionis suae quam tenuerunt Angli, et Scotti qui erant in Britannia, Brettonum quoque pars nonnulla libertatem receperunt; quam et hactenus habent per annos circiter XLVI. Vbi inter plurimos gentis Anglorum uel interemtus gladio uel seruitio addictos uel de terra Pictorum fuga lapsos, etiam reuerentissimus uir Domini Trumuini, qui in eos episcopatum acceperat, recessit cum suis, qui erant in monasterio Aebbercurnig, posito quidem in regione Anglorum sed in uicinia freti, quod Anglorum terras Pictorumque disterminat; eosque, ubicumque poterat, amicis per monasteria commendans, ipse in saepe dicto famulorum famularumque Dei monasterio, quod uocatur *Streanaeshalch*, locum mansionis elegit; ibique cum paucis suorum in monachica districtione uitam non sibi solummodo sed et multis utilem plurimo annorum tempore duxit; ubi etiam defunctus, in ecclesia beati Petri apostoli iuxta honorem et uita et gradu eius condignum conditus est. Praeerat quidem

1. 20 mai 685. Ecgrifht fut tué à la bataille de Nechtans-mere (« au Lac de Nechtan/Naiton », au nord du Firth of Tay) contre le roi picte Bruide son cousin. Un an auparavant, Cuthbert avait prédit cette mort à la sœur du roi, Ælflæd (V. *Cuthberti* anonyme III, 6; BÈDE, V. *Cuthberti* 27). Au moment de cette mort, Cuthbert se trouvait avec la reine Iurmenburg à Carlisle (V. *Cuthberti* anonyme IV, 8; BÈDE, V. *Cuthberti* 27). ~ Sur Cuthbert, cf., au chapitre suivant, p. 356, n. 2.

des troupes qu'il avait emmenées avec lui, en la quarantième année de son âge, la quinzième de son règne, le treizième jour des calendes de juin¹. Certes, comme je l'ai dit, ses amis le retinrent de s'engager dans cette guerre : mais puisque, l'année précédente, il n'avait pas voulu écouter le très révérend père Ecgberht lui conseillant de ne pas entrer en campagne contre la Scottie qui ne lui avait pas fait de tort, il lui échet, en châtement de cette faute, de ne pas écouter ceux qui désiraient l'arracher à la mort.

2. A partir de ce moment-là, l'espoir et la force du royaume des Anglais commencèrent à s'écouler et à retourner en l'arrière² : en effet, les Pictes reprirent possession du territoire que leur avaient pris les Anglais ; et les Scots qui étaient en Bretagne, ainsi qu'une bonne partie des Brittons, retrouvèrent une liberté qu'ils ont conservée jusqu'à maintenant, pendant à peu près quarante-six ans. Alors, parmi le grand nombre d'Anglais qui avaient été passés au fil de l'épée ou réduits en esclavage ou qui avaient fui de la terre des Pictes, le très révérend homme de Dieu Trumwine³, qui avait reçu la charge d'être leur évêque, se retira avec les siens, qui étaient avec lui dans le monastère d'Abercorn, situé dans le pays des Anglais, mais tout près du détroit qui sépare les terres des Anglais de celles des Pictes⁴ ; il les confia, partout où il le put, à ses amis, dans les monastères, tandis qu'il installait sa demeure dans le monastère souvent cité des serviteurs et des servantes de Dieu appelé *Streanæshalch* ; avec un petit nombre des siens, il mena là, pendant de nombreuses années, selon la règle monastique, une vie utile non seulement à lui, mais à beaucoup de gens ; et c'est là que, à sa mort, il fut enseveli, dans l'église du bienheureux apôtre Pierre, avec l'honneur dû à sa vie et à son rang. A la tête de ce

2. VIRGILE, *Aen.* II, v. 169.

3. Sur Trumwine, cf. III, 12, 3, p. 259, n. 3.

4. Le Firth (latin *fretus*) of Forth.

20 tunc eidem monasterio regia uirgo Aelfflæd, una cum matre
Eanflede, quarum supra fecimus mentionem. Sed ad-
ueniente illuc episcopo maximum regendi auxilium, simul et
suae uitae solacium, deuota Deo doctrix inuenit. Successit
autem Ecgfrido in regnum Aldfrid, uir in scripturis
25 doctissimus, qui frater eius et filius Osuiu regis esse
dicebatur, destructumque regni statum, quamuis intra fines
angustiores, nobiliter recuperauit.

3. Quo uidelicet anno, qui est ab incarnatione dominica
DCLXXXV, Hlothéri Cantuariorum rex, cum post Ecgberctum
fratrem suum, qui nouem annis regnauerat, ipse XII annis
regnasset, mortuus erat VIII idus Februarias. Vulneratus nam-
5 que est in pugna Australium Saxonum, quos contra eum
Eadric filius Ecgbercti aggregarat, et inter medendum
defunctus. Ac post eum idem Eadric anno uno ac dimidio
regnauit ; quo defuncto, regnum illud aliquod temporis spa-
tium reges dubii uel externi disperdiderunt, donec legitimus
10 rex Victred, id est filius Ecgbercti, confortatus in regno, reli-
gione simul et industria gentem suam ab extranea inuasionem
liberaret.

XXIII, 3, 8 aliquod : aliquot LMB

1. III, 24, 3.

2. Ald-frith (« vieille, vénérable »-« paix »), fils illégitime du roi Oswiu et d'une Scotte. Exilé sur l'île d'Iona *ob studium litterarum*, « pour étudier les lettres [sacrées et profanes] » (BÈDE, *V. Cuthberti* en prose 24, éd. Colgrave, p. 236), mais probablement aussi par crainte de son demi-frère le roi Ecgfrith, il acquit un grand savoir : Cuthbert prédit sous forme d'énigme à sa demi-sœur Ælflæd la mort d'Ecgfrith et l'avènement d'Aldfrith (*V. Cuthberti* anonyme III, 6 ; BÈDE, *V. Cuthberti* en prose 24). Aldfrith régna sur la Northumbrie de 685 jusqu'à sa mort en 705. Il aida Biscop et Ceolfrith à développer Wearmouth-Jarrow (BÈDE, *Hist. abb.* 9, 15). Ses rapports avec Wilfrid furent d'abord bons - Wilfrid retrouva son siège d'York -, puis mauvais - nouvel exil de Wilfrid (*HE V*, 19, 10). Le pape donna tort à Aldfrith, qui n'en tint aucun compte, et d'autres virent là la cause de sa défaite et de sa mort. Aldfrith jouit d'une réputation de savant : *uir undecumque doctissimus* (*HE V*, 12, 7), *rex*

monastère, se trouvait alors une vierge d'origine royale, Ælflæd, avec sa mère Eanflæd, dont nous avons fait mention plus haut¹. Et, grâce à l'arrivée de cet évêque, cette savante abbesse dévouée à Dieu trouva à la fois un très grand secours pour sa charge et un réconfort pour sa vie. Ecgfrith eut pour successeur à la royauté Aldfrith, homme très versé dans les Écritures, qui était, dit-on, son frère, et le fils du roi Oswiu : il restaura avec éclat ce royaume détruit, mais dans des frontières encore bien étroites².

3. Et, en l'année qui fut la 685^e année de l'incarnation du Seigneur, Hloth-here, roi des Kentois, qui avait régné douze ans après que son frère Ecgberht eut régné neuf ans, mourut le huitième jour des ides de février³. Il avait été blessé dans une bataille contre les Saxons du Sud, qu'Eadric, fils d'Ecgberht, avait ligués contre lui, et il mourut pendant qu'on le soignait. Après lui, ce même Eadric régna un an et demi ; après sa mort, ce royaume fut, pendant un certain temps, déchiré par des rois illégitimes ou étrangers, jusqu'à ce que le roi légitime, Wihtred⁴, c'est-à-dire le fils d'Ecgberht, confirmé sur le trône, libérât son peuple de l'invasion étrangère, grâce à sa dévotion et à son habileté.

simul atque magister (ALCUIN, *De sanct. Eubor.*, v. 845). ADOMNAN, abbé d'Iona, lui offrit son *De locis sanctis* (*HE V*, 15). ALDHELM fut *sponsor* à son baptême et lui dédia son *Epistola ad Acircium* [= a + circius « venant du nord », cf. le « cers », vent du nord-ouest], où, dans un latin sophistiqué, il l'accueille à son retour d'Irlande et l'assure que l'Angleterre, grâce à Théodore et Hadrien, offre une culture au moins égale à celle qu'on va chercher en Irlande. Aldfrith épousa Cuthburg, sœur d'Ine roi de Wessex : elle devait devenir abbesse de Wimborne.

3. Hloth-here (« troupe »-« armée ») : roi de Kent de 673 jusqu'au 6 février 685, quand il mourut de ses blessures en luttant contre Eadric (qui lui succéda, 685-686).

4. Wiht-red (« être »-« conseil ») régna d'abord (690-692) avec l'un des « rois illégitimes », Swæfheard d'Essex, puis seul jusqu'à sa mort en 725. Son recueil de lois montre le paganisme encore très vivant dans le Kent.

XXV

<Vt uir Domini Cudberct sit episcopus factus, utque in monachica adhuc uita positus uixerit uel docuerit>

1. Ipso etiam anno, quo finem uitae accepit rex Ecgfrid, episcopum, ut diximus, fecerat ordinari Lindisfarnensium ecclesiae uirum sanctum et uenerabilem Cudberctum, qui in insula permodica, quae appellatur *Farne* et ab eadem ecclesia
5 nouem ferme milibus passuum in oceano procul abest, uitam solitariam per annos plures in magna corporis et mentis continentia duxerat. Qui quidem a prima aetate pueritiae studio religiosae uitae semper ardebat, sed ab ineunte adulescentia monachicum et nomen assumpsit et habitum. Intrauit autem
10 primo monasterium Mailros, quod in ripa Tuidi fluminis positum tunc abbas Eata, uir omnium mansuetissimus ac simplicissimus, regebat, qui postea episcopus Hagustaldensis siue Lindisfarnensis ecclesiae factus est, ut supra memorauius ; cui tempore illo praepositus Boisil magnarum

XXV, I, 14 praepositus L^{pc}: propositus M

1. Ch. 27 dans les éditions précédentes, ch. 28 dans la version v.-a.

2. Ce chapitre IIII, 25 doit beaucoup à la *Vita Cuthberti* de BÈDE. Cuthbert va occuper les six derniers chapitres du livre IIII. Il incarne, encore aujourd'hui, l'idéal de sainteté du monachisme celte. ~ On possède 1) une *Vita Cuthberti* écrite par un moine ou une équipe, anonyme, de Lindisfarne, entre 699 (un an après la translation du corps du saint, *V. Cuthberti* anonyme IV, 7) et 705 (mort d'Aldfrith, cf. *V. Cuthberti* anonyme III, 6) ; 2) un *opus geminatum* de BÈDE, c'est-à-dire une *Vita Cuthberti* en vers fondée sur la *Vita Cuthberti* anonyme et une autre en prose, écrite au plus tard en 721 (année de la mort de son dédicataire, Eadfrith, évêque de Lindisfarne) et ajoutant des miracles posthumes. ~ Cuthbert (« renommé »-« brillant »), né en Northumbrie vers 635, se fit moine à Melrose en 651 ; il y devint prieur, après une parenthèse à Ripon. Il accepta les décisions du « synode de Whitby » (664). Il devint prieur à Lindisfarne puis se retira en ermite sur un îlot tout proche et enfin sur l'île plus lointaine de Farne. En 685 il devint à son corps défendant évêque de Lindisfarne. En 687, il se retira pour mourir sur l'île

XXV¹

<Comment Cuthbert, homme de Dieu, a été fait évêque ; et comment il vécut et enseigna pendant qu'il menait la vie monastique²>

1. L'année même où il trouva la mort, le roi Ecgfrith, comme nous l'avons dit³, avait fait ordonner évêque de l'Église de Lindisfarne le saint et vénérable Cuthbert, qui, pendant de nombreuses années, sur une toute petite île appelée *Farne*, qui se trouve éloignée dans l'Océan, à neuf mille pas à peu près de cette église, avait mené une vie solitaire, dans une grande continence de corps et d'esprit. Celui-ci, depuis sa toute première enfance, avait toujours brûlé d'ardeur pour la vie religieuse, et, dès le début de son adolescence, il avait adopté la condition et l'habit de moine. Il entra d'abord au monastère de Melrose⁴, qui se trouve sur le bord de la Tweed, et que dirigeait alors l'abbé Eata, le plus doux et le plus simple de tous les hommes : par la suite, ce dernier fut fait évêque d'Hexham ou de l'Église de Lindisfarne, comme nous l'avons rappelé plus haut⁵ ; et le prieur, à cette époque,

de Farne : il y mourut le 20 mars. ~ En 875, fuyant l'invasion scandinave, les moines quittèrent Lindisfarne, emportant le corps de s. Cuthbert. Après diverses stations (Chester-le-Street, Ripon), le corps reposa finalement (995) à Durham. ~ Les *Vitae Cuthberti* fournissent des éléments, notamment des miracles, absents de l'HE. Citons, parmi les *fioretti* de Cuthbert, la vignette de l'ascète réchauffé par des loutres après une immersion prolongée dans la mer (*V. Cuthberti* anonyme II, 3 ; BÈDE, *V. Cuthberti* en prose 10, éd. Colgrave, p. 190) ; du saint constructeur, bannissant un couple de corbeaux destructeurs puis leur pardonnant (*V. Cuthberti* anonyme III, 5 ; BÈDE, *V. Cuthberti* en prose 20) ; du saint voyageur et du jeune imprévoyant qui l'accompagnait ravitaillés par un aigle (*V. Cuthberti* anonyme II, 5 ; BÈDE, *V. Cuthberti* en prose 12).

3. IIII, 24, 1.

4. Melrose, sur la Tweed, à 50 km au sud-sud-est d'Édimbourg, en plein *Border*, zone frontière que se disputèrent Anglais et Écossais. Non loin, à l'ouest, Walter Scott (1771-1832) acheta et agrandit le manoir d'Abbotsford.

5. III, 26, 2 (cf. p. 162, n. 4).

15 uirtutum et prophetici spiritus sacerdos fuit. Huius discipulatu Cudberct humiliter subditus, et scientiam ab eo scripturarum et bonorum operum sumsit exempla.

2. Qui postquam migravit ad Dominum, Cudberct eidem monasterio factus praepositus plures et auctoritate magistri et exemplo suae actionis regularem instituebat ad uitam. Nec solum ipsi monasterio regularis uitae monita simul et
5 exempla praebat, sed et uulgus circumpositum longe lateque a uita stultae consuetudinis ad caelestium gaudiorum conuertere curabat amorem. Nam et multi fidem quam habebant iniquis profanabant operibus, et aliqui etiam
10 erant imbuti, ad erratica idolatriae medicamina concurrebant, quasi missam a Deo conditore plagam per incantationes uel fylacteria uel alia quaelibet daemónica artis arcana cohibere ualerent. Ad utrorumque ergo corrigendum errorem crebro ipse de monasterio egressus,
15 aliquoties equo sedens sed saepius pedes incedens, circumpositas ueniebat ad uillas, et uiam ueritatis praedicabat errantibus. Quod ipsum etiam Boisil suo tempore facere consueuerat. Erat quippe moris eo tempore populis Anglorum, ut ueniente in uillam clerico uel
20 presbytero cuncti ad eius imperium uerbum audituri confluerent, libenter ea quae dicerentur audirent, libentius quae audire et intellegere poterant operando sequerentur. Porro Cudbercto tanta erat dicendi peritia, tantus amor persuadendi quae coeperat, tale uultus angelici lumen, ut

xxv, 2, 2 praepositus : propositus M || 15 aliquoties : aliquotiens M

1. Boisil, moderne Boswell – d'où le nom du village de Saint-Boswells. ~ La mort de Boisil se situe entre le départ d'Eata de Ripon en 650 ou 651 et le « synode de Whitby » (664). BÈDE, *V. Cuthberti* en prose 8 (éd. Colgrave, p. 182-185), donne un émouvant récit de la mort de Boisil, se faisant lire, par Cuthbert, l'*Évangile de Jean*.

était Boisil¹, prêtre rempli de grandes vertus et d'esprit prophétique. Cuthbert se mit humblement à son école et reçut de lui la science des Écritures et l'exemple des bonnes œuvres.

2. Lorsque celui-ci fut parti auprès du Seigneur, Cuthbert, devenu prieur de ce même monastère, forma beaucoup de disciples à la vie régulière par l'autorité de son magistère et l'exemple de sa conduite. Et il ne se contentait pas de donner au seul monastère les enseignements et les exemples d'une vie selon la règle, mais encore il s'efforçait d'arracher le peuple, installé tout aux alentours, à ses stupides habitudes de vie, pour le conduire vers l'amour des joies célestes. En effet, beaucoup profanaient leur foi par des œuvres iniques : et certains même, au moment de leur mort, négligeant les sacrements de la foi dont ils avaient été imprégnés, se précipitaient vers les médecines trompeuses de l'idolâtrie, comme s'ils étaient capables d'arrêter une maladie envoyée par le Dieu créateur en recourant à des incantations, des amulettes ou d'autres pratiques démoniaques secrètes. Ainsi, pour corriger l'erreur des uns et des autres, il sortait souvent du monastère, parfois à cheval, mais bien plus souvent à pied, allait dans les domaines d'alentour et prêchait la voie de la vérité à ceux qui étaient dans l'erreur. C'est ce que Boisil avait aussi accoutumé de faire en son temps. En effet, il était d'usage, à cette époque, chez les peuples anglais, lorsqu'un clerc ou un prêtre arrivait dans un village, que tous se rassemblent, à son initiative, pour écouter la Parole, qu'ils écoutent volontiers ce qui était dit, que, plus volontiers encore, ils accomplissent dans leurs actes ce qu'ils avaient pu entendre et comprendre. Cuthbert avait une telle éloquence, un si grand désir de faire aboutir ce qu'il avait entrepris, une telle lumière sur un visage angélique, qu'aucun de ceux qui

25 nullus praesentium latebras ei sui cordis celare praesumeret, omnes palam quae gesserant confitendo proferrent, quia nimirum haec eadem illum latere nullo modo putabant, et confessa dignis, ut imperabat, *paenitentiae fructibus*^a abstergerent. Solebat autem ea maxime loca peragrare, illis
30 praedicare in uiculis, qui in arduis asperisque montibus procul positi aliis horrore erant ad uisendum, et paupertate pariter ac rusticitate sua doctorum arcebant accessum. Quos tamen ille pio libenter mancipatus labori tanta doctrinae solertis excolebat industria, ut de monasterio egressus saepe
35 ebdomade integra, aliquando duabus uel tribus, nonnumquam etiam mense pleno domum non rediret, sed demoratus in montanis plebem rusticam uerbo praedicationis simul et opere uirtutis ad caelestia uocaret.

3. Cum ergo uenerabilis Domini famulus multos in Mailrosensi monasterio degens annos magnis uirtutum signis effulgeret, transtulit eum reuerentissimus abbas ipsius Eata ad insulam Lindisfarnensium, ut ibi quoque fratribus custodiam disciplinae regularis et auctoritate praepositi intimaret et propria actione praemonstraret. Nam et ipsum locum tunc idem reuerentissimus pater abbatis iure regebat. Siquidem a
5 temporibus ibidem antiquis et episcopus cum clero et abbas solebat manere cum monachis, qui tamen et ipsi ad curam episcopi familiariter pertinerent. Quia nimirum Aidan, qui
10 primus eius loci episcopus fuit, cum monachis illuc et ipse monachus adueniens monachicam in eo conuersationem instituit, quomodo et prius beatus pater Augustinus in Cantia

xxv, 3, 5 praepositi : propositi M

a. Lc 3, 8 ; cf. Mt 3, 8

étaient là n'avait l'audace de lui cacher les secrets de son cœur ; tous proclamaient ouvertement, dans une confession, ce qu'ils avaient fait, car ils pensaient qu'en aucune façon cela ne pouvait lui rester caché, et ils se purifiaient de ce qu'ils avaient avoué, comme il le leur ordonnait, par de *dignes fruits de pénitence*^a. Il avait coutume de parcourir surtout les lieux, de prêcher dans les hameaux qui, situés au loin, dans les montagnes rudes et sauvages, étaient horribles à voir pour les autres, et, aussi bien à cause de leur dénuement que de leur aspect sauvage, décourageaient les savants prêcheurs de s'en approcher. Lui cependant, volontiers attaché à cette pieuse tâche, les instruisait avec le savoir-faire d'une science intelligente, si bien que, parti du monastère souvent une semaine entière, parfois même deux ou trois, il lui arrivait, de temps en temps, de ne pas rentrer pendant un mois entier ; mais, séjournant dans les régions montagneuses, il appelait le peuple des campagnes aux biens célestes, à la fois par les mots de sa prédication et la pratique de sa vertu.

3. Comme donc le vénérable serviteur du Seigneur vivait depuis de nombreuses années dans le monastère de Melrose, brillant de grandes marques de vertus, son très révérend abbé Eata le fit passer dans l'île de Lindisfarne, afin que, là aussi, il pût inculquer à ses frères le respect de la discipline régulière par son autorité de prieur et leur donner l'exemple par sa propre conduite. En effet, ce lieu, c'était le même révérend père qui le dirigeait, avec les droits d'un abbé. De fait, depuis les temps anciens, il y avait habituellement, en cet endroit, un évêque avec le clergé, et un abbé avec les moines ; ces derniers, pourtant, relevaient également, comme membres de sa maison, de la responsabilité de l'évêque. Cela parce que ce fut Aidan qui fut le premier évêque en ce lieu où il arriva avec des moines, et qui, moine lui-même, y mit en place la vie monastique, de la même façon que le bienheureux père Augustin l'avait fait auparavant dans le Kent, comme on

fecisse noscitur, scribe e ei reuerentissimo papa Gregorio,
 15 quod et supra posuimus : « Sed quia tua fraternitas, inquit,
 monasterii regulis erudita seorsum fieri non debet a clericis
 suis, in ecclesia Anglorum, quae nuper auctore Deo ad fidem
 perducta est, hanc debet conuersationem instituere, quae in-
 20 tio nascentis ecclesiae fuit patribus nostris ; in quibus *nullus*
eorum ex his quae possidebant aliquid suum esse dicebat, sed erant
eis omnia communia^b. »

XXVI

*<Vt idem in uita anachoretica et fontem de arente terra orando
 produxerit, et segetem de labore manuum ultra tempus serendi
 acceperit>*

1. Exin Cudberct crescentibus meritis religiosae intentio-
 nis ad anachoreticae quoque contemplationis, quae diximus,
 silentia secreta peruenit. Verum quia de uita illius et uirtuti-
 bus ante annos plures sufficienter et uersibus heroicis et
 5 simplici oratione conscripsimus, hoc tantum in praesenti
 commemorare satis sit, quod aditurus insulam protestatus
 est fratribus, dicens : « Si mihi diuina gratia in loco illo
 donauerit, ut de opere manuum mearum uiuere queam,
 libens ibi morabor ; sin alias, ad uos citissime Deo uolente
 10 reuertar. » Erat autem locus et aquae prorsus et frugis et
 arboris inops, sed et spirituum malignorum frequentia
 humanae habitationi minus accommodus. Sed ad uotum uiri

xxv, 3, 21 eis : illis M || omnia om. M

xxvi, 1, 10 autem + et M

b. Ac 4, 32

1. Réponse de Grégoire à la première question d'Augustin (I, 27, 3) ;
 cf. *V. Cuthberti* en prose 16, où BÈDE a déjà cité ce passage à ce même
 sujet. ~ Sur la communauté des biens pour les moines, cf. III, 21, 4,
 p. 321, n. 3.

le sait, lorsque le très révérend pape Grégoire lui écrivit ce
 que nous avons déjà cité plus haut : « Mais parce que Ta
 Fraternité, qui a été formée selon les règles monastiques, ne
 doit pas se séparer de son clergé, tu dois, dans l'Église des
 Anglais qui, avec l'aide de Dieu, vient seulement d'être
 amenée à la foi, introduire l'usage qui existait aux temps de
 l'Église naissante, parmi nos Pères : *nul d'entre eux ne disait*
que quelque chose lui appartenait en propre, mais ils possédaient
tout en commun^{b1}. »

XXVI²

*<Comment, dans sa vie d'anachorète, il fit, par sa prière,
 jaillir une source d'un sol aride, et comment, en dehors de la saison,
 il récolta une moisson grâce au travail de ses mains>*

1. Ensuite Cuthbert, à mesure qu'augmentaient ses mérites
 dans la pratique religieuse, parvint aux mystères secrets de la
 contemplation anachorétique dont nous avons parlé³. Mais
 puisque, il y a plusieurs années, nous avons écrit abondam-
 ment sur sa vie et sur ses miracles, aussi bien en vers
 héroïques qu'en prose⁴, qu'il suffise de rappeler ici ce qu'il a
 proclamé devant ses frères, juste avant d'aborder dans l'île :
 « Si la grâce divine m'accorde de pouvoir vivre là-bas du tra-
 vail de mes mains, je m'y installerai volontiers ; sinon, selon
 la volonté de Dieu, je reviendrai bien vite auprès de vous. »
 Or c'était un lieu dépourvu d'eau, de cultures et d'arbres, que
 l'abondance des esprits malins rendait peu propice à une
 occupation humaine. Mais, selon le vœu de l'homme de Dieu,

2. Ch. 28 dans les éditions précédentes, ch. 29 dans la version v.-a.

3. III, 25, 1. ~ Sur les anachorètes dans l'organisation ecclésiastique,
 cf. Introduction, t. 1, p. 18.

4. BÈDE, *Vitae sancti Cuthberti*.

Dei habitabilis per omnia factus est, siquidem ad aduentum eius spiritus recessere maligni. Cum autem ipse sibi ibidem
 15 expulsis hostibus mansionem angustam circumuallante aggere et domus in ea necessarias iuuante fratrum manu, id est oratorium et habitaculum commune, construxisset, iussit fratres in eiusdem habitaculi pauimento foueam facere ; erat autem tellus durissima et saxosa, cui nulla omnino spes
 20 uenae fontanae uideretur inesse.

2. Quod dum facerent, ad fidem et preces famuli Dei alio die aqua plena inuenta est, quae usque ad hanc diem sufficientem cunctis illo aduenientibus gratiae suae caelestis copiam ministrat. Sed et ferramenta sibi ruralia cum frumento adferri rogauit, quod dum praeparata terra tempore congruo seminaret, nil omnino non dico spicarum, sed ne
 5 herbae quidem ex eo germinari usque ad aestatis tempora contigit. Vnde uisitantibus se ex more fratribus hordeum iussit adferri, si forte uel natura soli illius uel uoluntas esset
 10 superni largitoris, ut illius frugis ibi potius seges oriretur. Quod dum sibi allatum ultra omne tempus serendi, ultra omnem spem fructificandi eodem in agro sereret, mox copiosa seges exorta desideratam proprii laboris uiro Dei refectionem praebebat.

3. Cum ergo multis ibidem annis Deo solitarius seruiret (tanta autem erat altitudo aggeris, quo mansio eius erat uallata, ut caelum tantum ex ea, cuius introitum sitiebat, aspicere posset), contigit ut congregata synodo non parua
 5 sub praesentia regis Ecgfridi iuxta fluuium Alne in loco, qui dicitur *ad Tuifurdi* (quod significat « ad Duplex Vadum »), cui

xxvi, 1, 17 construxisset : construxit L

xxvi, 3, 2 quo : qua M

1. Cf. BÈDE, *V. Cuthberti* en prose 17, citant Ep 6, 16-17, lorsqu'il évoque le combat du solitaire contre les démons : *miles Christi*, armé « du casque du salut, du bouclier de la foi et du glaive de l'Esprit qui est la parole de Dieu, éteignant les flèches incendiaires du Mauvais ».

il devint habitable à tout point de vue puisque, à son arrivée, les esprits malins s'en allèrent¹. De son côté, lorsque, après avoir chassé ces ennemis, il eut délimité en ce lieu, pour lui-même, un petit domaine en l'entourant d'une levée de terre et en y construisant, avec l'aide de ses frères, les locaux indispensables, c'est-à-dire une chapelle et un logement communautaire, il ordonna à ses frères de creuser un trou dans le sol de cette demeure ; mais la terre y était très dure et pleine de rochers, si bien qu'il n'y avait aucun espoir d'y découvrir une source.

2. Quand ils eurent fait cela, se fiant à la foi et aux prières du serviteur de Dieu, le lendemain, on trouva là une eau abondante qui, jusqu'à ce jour, fournit à tous ceux qui viennent en ce lieu la généreuse abondance de son bienfait céleste. Il demanda en outre qu'on lui apportât des outils agricoles et du blé : quand il l'eut semé, après avoir préparé le sol, à la saison convenable, absolument rien, je ne parle pas d'épis, mais même de l'herbe, ne réussit à germer, avant l'arrivée de l'été. C'est pourquoi, un jour où, selon l'habitude, des frères étaient venus lui rendre visite, il leur demanda d'apporter de l'orge, pour voir si la nature de ce sol, ou la volonté du Bienfaiteur d'en haut, ferait plutôt pousser en ce lieu une récolte de cette céréale. Quand on le lui eut apporté, il le sema dans le même champ, après le temps des semences, sans aucune chance de germination, et bientôt une abondante moisson se leva, offrant à l'homme de Dieu le réconfort qu'il attendait de son propre travail.

3. Comme, depuis de nombreuses années, il servait Dieu, en solitaire, en ce même lieu – l'enceinte dont il avait entouré sa demeure était si élevée qu'il pouvait seulement, depuis là, apercevoir le ciel où il avait soif d'entrer –, il arriva qu'un synode important se réunit en présence du roi Ecgfrith, près de la rivière Aln, au lieu dit *Twyford*, ce qui signifie « Double

beatae memoriae Theodorus archiepiscopus praesidebat, unanimo omnium consensu ad episcopatum ecclesiae Lindisfarnensis eligeretur. Qui cum multis legatariis ac litteris
 10 ad se praemissis nequaquam suo monasterio posset erui, tandem rex ipse praefatus una cum sanctissimo antistite Trumuini necnon et aliis religiosis ac potentibus uiris insulam nauigauit. Conueniunt et de ipsa insula Lindisfarnensi in hoc ipsum multi de fratribus, genuflectunt omnes, adiurant
 15 per Dominum, lacrimas fundunt, obsecrant; donec ipsum quoque lacrimis plenum dulcibus extrahunt latebris atque ad synodum pertrahunt.

4. Quo dum perueniret, quamuis multum renitens, unanima cunctorum uoluntate superatur atque ad suscipiendum episcopatus officium collum submittere compellitur; eo maxime uictus sermone, quod famulus Domini Boisil, cum ei
 5 mente prophetica cuncta quae eum essent superuentura patefaceret, antistitem quoque eum futurum esse praedixerat. Nec tamen statim ordinatio decretata, sed peracta hieme quae imminebat, in ipsa sollemnitate paschali completa est Eboraci sub praesentia praefati regis Ecgfridi, conuenientibus
 10 ad consecrationem eius septem episcopis, in quibus beatae memoriae Theodorus primatum tenebat. Electus est autem primo in episcopatum Hagustaldensis ecclesiae pro Tunbercto, qui ab episcopatu fuerat depositus; sed quoniam ipse plus Lindisfarnensi ecclesiae, in qua conuersatus fuerat,
 15 dilexit praefici, placuit ut Eata reuerso ad sedem ecclesiae Hagustaldensis, cui regendae primo fuerat ordinatus, Cudberct ecclesiae Lindisfarnensis gubernacula susciperet.

1. L'Aln, fleuve côtier, se jette dans la mer du Nord à mi-distance entre Newcastle et Berwick. Alnwick [ænik] est célèbre pour son château médiéval, mais Twyford reste non identifié.

2. Le passage qui va de *congregata synodo* (§ 3 début) à *hieme quae imminebat* est pris, à part l'ajout de quelques précisions, à *V. Cuthberti* en prose 24 (éd. Colgrave, p. 239).

Gué¹ », et présidé par l'archevêque Théodore, de bienheureuse mémoire : de l'avis et avec l'accord de tous, Cuthbert fut choisi comme évêque de l'Église de Lindisfarne. Bien qu'on lui eût envoyé beaucoup de messagers et de lettres, on ne pouvait l'arracher à son monastère ; mais finalement le roi susdit, accompagné du très saint évêque Trumwine, ainsi que d'autres religieux et de puissants personnages, s'embarqua en personne pour l'île. Et voici que se joignent à eux, venus là depuis l'île de Lindisfarne, un grand nombre de frères ayant la même intention : tous se mettent à genoux, l'adjurent au nom du Seigneur, répandent des larmes et le supplient, jusqu'à ce que, enfin, ils l'arrachent, plein de larmes, à sa chère retraite et le traînent au synode.

4. Une fois arrivé là, il est vaincu, malgré sa grande résistance, par la volonté unanime de tous, et il se trouve contraint de tendre son cou pour qu'on y place le joug de la charge épiscopale ; ce qui le convainc surtout c'est que Boisil, serviteur du Seigneur, en lui révélant, grâce à son esprit prophétique, ce qui allait lui arriver, lui avait aussi annoncé qu'il serait évêque. Son ordination n'eut cependant pas lieu aussitôt : mais une fois passé l'hiver qui s'approchait², le jour même de la solennité de Pâques, elle lui fut conférée à York, en présence dudit roi Ecgfrith ; sept évêques s'étaient réunis pour le consacrer, parmi lesquels Théodore, d'heureuse mémoire, occupait le premier rang. Il fut d'abord élu comme évêque de l'Église d'Hexham, à la place de Tunberht, qui avait été déposé de sa charge d'évêque ; mais parce qu'il préférait être mis à la tête de l'Église de Lindisfarne, où il avait vécu, on décida qu'Eata reviendrait à l'Église d'Hexham, pour la direction de laquelle il avait d'abord été ordonné, et que Cuthbert recevrait la direction de l'Église de Lindisfarne.

5. Qui susceptum episcopatus gradum ad imitationem beatorum apostolorum uirtutum ornabat operibus. Commisam namque sibi plebem et orationibus protegebat assiduis et ammonitionibus saluberrimis ad caelestia uocabat; et, quod maxime doctores iuuare solet, ea quae agenda docebat ipse prius agendo praemonstrabat. Erat quippe ante omnia diuinae caritatis igne feruidus, patientiae uirtute modestus, orationum deuotioni sollertissime intentus, adfabilis omnibus qui ad se consolationis gratia ueniebant; hoc ipsum quoque orationis loco ducens, si infirmis fratribus opem suae exhortationis tribueret, sciens quia, qui dixit « *Diliges Dominum Deum tuum*^a », dixit et « *Diliges proximum*^b. » Erat abstinentiae castigatione insignis, erat gratia compunctionis semper ad caelestia suspensus. Denique cum sacrificium Deo uictimae salutaris offerret, non eleuata in altum uoce sed profusis ex imo pectore lacrimis Domino sua uota commendabat.

XXVII

<Vt idem iam episcopus obitum suum proxime futurum Herebercto anachoritae praedixerit>

1. Duobus autem annis in episcopatu peractis, repetiit insulam ac monasterium suum, diuino ammonitus oraculo quia dies sibi mortis, uel uitae magis illius quae sola uita dicenda est, iam appropiaret introitus; sicut ipse quoque tempore eodem nonnullis, sed uerbis obscurioribus, quae tamen post-

xxvi, 5, 1 imitationem : imitatione M

a. Mt 22, 37 b. Mt 22, 39

1. Ce début du § 5 est repris de *V. Cuthberti* en prose 26 (éd. Colgrave, p. 243).

51. Ayant reçu la dignité d'évêque, il lui faisait honneur par les œuvres de ses vertus, à l'imitation des saints apôtres. En effet, il protégeait par ses prières assidues le peuple qui lui avait été confié et il l'appelait aux biens célestes par de très salutaires exhortations. En outre, et c'est cela qui, généralement, aide le plus ceux qui enseignent, il montrait lui-même auparavant, en les pratiquant, les vertus que sa prédication disait de pratiquer. Il était avant tout brûlant du feu de l'amour divin, modéré grâce à sa vertu de patience, extrêmement assidu à la pratique de l'oraison, aimable pour tous ceux qui venaient à lui pour être consolés : il considérait même qu'accorder à ses frères malades le secours de ses encouragements tenait lieu de prière, car il savait que celui qui a dit : « *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu*^a », a dit aussi : « *Tu aimeras ton prochain*^b. » Il était remarquable par la sévérité de son abstinence et toujours tendu vers les biens du ciel par la grâce de sa compunction. Enfin, lorsqu'il offrait à Dieu le sacrifice de la victime salutaire, il n'élevait pas haut la voix, mais répandait des larmes venues du fond de son cœur pour présenter à Dieu ses prières².

XXVII³

<Comment ce même évêque prédit, dans un entretien avec l'anachorète Herbert, que sa mort allait bientôt arriver>

1. Après deux ans d'épiscopat, il regagna son île et son monastère, averti par un oracle divin que le jour de sa mort, ou plutôt de son entrée dans la vie qui est la seule à mériter d'être appelée vie, était proche maintenant; lui-même d'ailleurs, à cette même époque, l'avait fait comprendre, avec

2. Dans les dernières phrases de ce chapitre, Bède condense un développement de sa *V. Cuthberti* en prose 16 (éd. Colgrave, p. 212).

3. Ch. 29 dans les éditions précédentes, ch. 30 dans la version vieillanglaise.

modum manifeste intellegentur, solita sibi simplicitate pandebat; quibusdam autem hoc idem etiam manifeste reuelabat.

2. Erat enim presbyter uitae uenerabilis nomine Hereberct, iam dudum uiro Dei spiritualis amicitiae foedere copulatus; qui in insula stagni illius pergrandis, de quo Deruentionis fluuii primordia erumpunt, uitam ducens
5 solitariam, annis singulis eum uisitare et monita ab eo perpetuae salutis audire solebat. Hic cum audiret eum ad ciuitatem Lugubaliam deuenisse, uenit ex more, cupiens salutaribus eius exhortationibus ad superna desideria magis magisque accendi. Qui dum sese alterutrum caelestis uitae
10 poculis debriarent, dixit inter alia antistes: « Memento, frater Hereberct, ut modo quicquid opus habes me interrogas mecumque loquaris; postquam enim ab inuicem digressi fuerimus, non ultra nos in hoc saeculo carnis obtutibus
15 inuicem aspiciemus. Certus sum namque, quia tempus meae resolutionis instat, et *uelox est depositio tabernaculi mei*^a. » Qui haec audiens prouolutus est eius uestigiis, et fuis cum gemitu lacrimis, « Obsecro, inquit, per Dominum, ne me deseras, sed tui memor sis fidissimi sodalis, rogesque supernam pietatem ut, cui simul in terris seruiuimus, ad eius

xxvii, 2, 14 quia : quam M

a. 2 P 1, 14

1. Sur la connaissance chez les saints personnages de la date de leur mort, cf. Introduction, t. 1, p. 43.

2. Le texte depuis *Erat enim presbyter* jusqu'à *meruisset recipi* (aux 2/3 du § 3) est repris, avec de très légères retouches, de BÈDE, *V. Cuthberti* en prose 28. ~ Le lac de Derwentwater passe pour être le plus beau de la « Région des Lacs », *the Lake District*, qui enchante les poètes romantiques (Wordsworth, Coleridge, Southey). L'une de ses îles continue à s'appeler St Herbert's Isle. ~ *Derwent* vient du brittonique **derua* « rivière

sa simplicité coutumière, à quelques personnes, mais en termes assez obscurs, qui cependant, après coup, pouvaient être aisément compris; à d'autres, en revanche, il l'annonçait clairement¹.

2. Il y avait, en effet, un prêtre qui menait une vie vénérable, nommé Herbert, et qui, depuis longtemps, était uni à l'homme de Dieu par les liens d'une amitié spirituelle; il menait une vie de solitaire dans une île du grand marais d'où sortent les eaux de la Derwent, et il avait l'habitude de lui rendre visite chaque année et d'entendre de sa bouche une leçon sur le salut éternel². Quand il apprit que Cuthbert était venu dans la ville de Carlisle³, il y vint, selon son habitude, désirant être encore davantage enflammé du désir des biens d'en haut grâce à ses exhortations salutaires. Et comme ils s'enivraient l'un l'autre des coupes de la vie céleste, l'évêque lui dit, entre autres choses: « Pense bien, frère Herbert, à me demander maintenant ce dont tu as besoin, et à m'en parler: en effet, une fois que nous serons séparés l'un de l'autre, nous ne nous reverrons plus en ce siècle avec nos yeux de chair. De fait, je suis certain que le temps de ma libération est venu, et que *tout proche est le moment de plier ma tente*^a. » Entendant cela, Herbert se roula à ses pieds, et, se mettant à pleurer et à gémir: « Je t'en prie, dit-il, au nom du Seigneur, ne m'abandonne pas, mais garde le souvenir de ton plus fidèle compagnon et implore la pitié d'en haut, afin que nous

bordée de chênes », l'arbre par excellence étant le chêne (cf. druide < **dru-wid* - « savant ès-arbres »). ~ *Herc-berht* (« armée »-« brillant ») > Herbert.

3. Cf. BÈDE, *V. Cuthberti* en prose 27: *Venit ad Lugubaliam ciuitatem quae a populis Anglorum corrupte Luel uocatur*, « Il vint à la ville de Lugubalia que les populations d'Anglais estropient en *Luel* » (éd. Colgrave, p. 242). Le nom vient peut-être de *Luguwall(i)um* « rempart du dieu Lug » (cf. *Lug-dunum* > Laon, Lyon, etc.). ~ On a préfixé le gallois *caer* = *ciuitas*, d'où *Caerleoil* (XII^e siècle) > moderne *Carlisle*.

20 uidentam gratiam simul transeamus ad caelos. Nosti enim, quia ad tui oris imperium semper uiuere studui, et quicquid ignorantia uel fragilitate deliqui, aequae ad tuae uoluntatis examen mox emendare curauī. » Incubuit precibus antistes, statimque edoctus in spiritu impetrasse se, quod petebat a
 25 Domino, « Surge, inquit, frater mi, et noli plorare, sed gaudio gaude, quia quod rogauimus superna nobis clementia donauit. »

3. Cuius promissi et prophetiae ueritatem sequens rerum astruxit euentus ; quia et digredientes ab inuicem non se ultra corporaliter uiderunt, et uno eodemque die, hoc est tertio decimo kalendarum Aprilium, egredientes e corpore
 5 spiritus eorum mox beata inuicem uisione coniuncti sunt, atque angelico ministerio pariter ad regnum caeleste translati. Sed Hereberct diutina prius infirmitate decoquitur, illa (ut credibile est) dispensatione dominicae pietatis, ut, si
 10 quid minus haberet meriti a beato Cudbercto, suppleret hoc castigans longae aegritudinis dolor ; quatinus aequatus gratia suo intercessori, sicut uno eodemque tempore cum eo de corpore egredi, ita etiam una atque indissimili sede perpetuae beatitudinis meruisset recipi. Obiit autem pater reuerentissimus in insula Farne, multum deprecatus fratres
 15 ut ibi quoque sepeliretur, ubi non paruo tempore pro Domino militaret ; at tamen tandem eorum precibus uictus assensum dedit, ut ad insulam Lindisfarnensium relatus in

xxvii, 2, 21 studui : studini M
 xxvii, 3, 5 spiritus — inuicem om. B

1. La version vieil-anglaise donne son sens physique à *incubuit* : *Da adenede se biscop hine in cruce ond hine gebæd*, « alors s'étendit l'évêque [sur le sol] en forme de croix et pria » (p. 372, l. 14-15). Sur ce geste de la prière, cf. GOUGAUD, *Dévotions*, p. 8-15.

2. 20 mars 687. Stapleton (p. 150) rapproche le chant de David sur la mort de Saül et Jonathan, 2 S 1, 23 : *Saul et Jonathas amabiles et decori in uita sua / in morte quoque non sunt diuisi*.

passions ensemble au ciel pour voir la grâce de celui que nous avons servi ensemble sur la terre. Tu sais que je me suis toujours appliqué à vivre selon l'autorité de ta bouche et que, quelque faute que j'aie commise par ignorance ou par faiblesse, je me suis appliqué aussitôt à la réparer exactement selon le jugement de ta volonté. » L'évêque se plongea dans ses prières¹ et, ayant immédiatement appris dans son esprit qu'il avait obtenu ce qu'il avait demandé au Seigneur : « Lève-toi, dit-il, mon frère, et ne pleure pas, mais réjouis-toi de joie, car, ce que nous avons demandé, la clémence d'en haut nous l'a accordé. »

3. La suite du déroulement des événements établit la vérité de cette promesse et de cette prophétie : en effet, quand ils se furent séparés l'un de l'autre, ils ne se virent plus jamais de leurs yeux du corps, et, en un seul et même jour, c'est-à-dire le treizième jour des calendes d'avril, leurs esprits sortis de leurs corps se réunirent aussitôt dans la contemplation bienheureuse l'un de l'autre, et, par le ministère des anges, ils furent également transportés au royaume céleste². Mais Herbert fut préalablement dévoré par une longue maladie : celle-ci, comme il est vraisemblable, lui fut accordée par la bonté du Seigneur afin que, dès lors qu'il avait un peu moins de mérites que le bienheureux Cuthbert, cela fût compensé par la douloureuse épreuve d'une longue maladie : devenu ainsi égal en mérite à son intercesseur, de même qu'il mérita de sortir de son corps en même temps que lui, le même jour, il mérita également d'être accueilli dans une seule et même place de la béatitude éternelle. Quant au très révérend père, il mourut dans l'île de Farne, après avoir beaucoup supplié ses frères d'être enseveli en ce lieu, où il avait lutté longtemps pour le Seigneur ; s'étant toutefois rendu à leurs prières, il consentit à être transporté dans l'île de Lindisfarne

ecclesia deponeretur. Quod dum factum esset, episcopatum ecclesiae illius anno uno seruabat uenerabilis antistes Wilfrid, donec eligeretur qui pro Cudbercto antistes ordinari deberet.

4. Ordinatus est autem post haec Eadberct, uir scientia scripturarum diuinarum simul et praeceptorum caelestium obseruantia ac maxime elemosynarum operatione insignis ; ita ut iuxta legem omnibus annis decimam non solum quadrupedum, uerum etiam frugum omnium atque pomorum necnon et uestimentorum partem pauperibus daret.

XXVIII

<Vt corpus illius post XI annos sepulturae sit corruptionis immune repperum, nec multo post successor episcopatus eius de mundo transierit>

1. Volens autem latius demonstrare diuina dispensatio, quanta in gloria uir Domini Cudberct post mortem uiueret, cuius ante mortem uita sublimis crebris etiam miraculorum patebat indiciis, transactis sepulturae eius annis XI, immisit in animo fratrum, ut tollerent ossa illius, quae more mortuorum consumto iam et in puluerem redacto corpore reliquo sicca inuenienda putabant, atque in nouo recondita loculo in

xxvii, 4, 2 diuinarum scripturarum ~ M

1. La V. *Cuthberti* anonyme IV, 14, détaille la mise au tombeau, un tombeau de pierre – donné à Cuthbert par l'abbé Cudda (cf. BÈDE, V. *Cuthberti* en prose 37, éd. Colgrave, p. 272) : *toto corpore lauato, capite sudario circumdato, oblata super sanctum pectus posita, uestimento sacerdotali indutus, in obuiam Christi calciamentis suis praeparatus, in sindone cerata curatus ... in sepulchro lapideo*. Quand les moines de Lindisfarne canonisèrent Cuthbert en « élevant » ses reliques, ils changèrent le tombeau de pierre pour un cercueil de chêne.

2. Ch. 30 dans les éditions précédentes, ch. 31 dans la version vieil-anglaise.

3. Presque tout le chapitre est pris de BÈDE, V. *Cuthberti* en prose 42, 1-2

et à être déposé dans l'église¹. Quand cela fut fait, c'est le vénérable évêque Wilfrid qui conserva pendant un an l'épiscopat de cette Église, jusqu'à ce que fût choisi celui qui devrait être ordonné évêque à la place de Cuthbert.

4. Après cela fut ordonné Eadberht, homme remarquable aussi bien par sa connaissance des divines Écritures que par son obéissance aux commandements célestes, et surtout par sa pratique de l'aumône : à tel point que, se conformant à la Loi, il donnait tous les ans aux pauvres la dixième partie non seulement de son bétail, mais aussi de toutes les céréales et de tous les fruits, ainsi que des vêtements.

XXVIII²

<Comment le corps de Cuthbert fut retrouvé, onze ans après son inhumation, intact de toute corruption, et comment, peu après, son successeur à l'épiscopat passa de ce monde³>

1. La providence divine, voulant montrer plus largement dans quelle gloire vivait, depuis sa mort, Cuthbert, l'homme du Seigneur – car, avant sa mort, la noblesse de sa vie était manifestée par les signes répétés de ses miracles – suggéra à l'esprit de ses frères, onze ans après son inhumation⁴, de relever ses ossements, qu'ils s'attendaient à trouver desséchés, une fois le reste de son corps décomposé et redevenu poussière, comme cela se passe pour les morts ; après les avoir placés dans un nouveau cercueil⁵, ils les remettraient au

et 43, 3. ~ Sur l'incorruptibilité du corps des saints, cf. Introduction, t. 1, p. 46.

4. Donc en 698 (6 mai).

5. Il reste des fragments importants de ce cercueil de bois de 698. Sont gravés 1) sur le couvercle le Christ bénissant de la main droite et tenant, de l'autre, le Livre de Vie, entouré des quatre symboles des évangélistes – les cinq personnages ayant leur nom latin inscrit en runes ; 2) sur l'un des longs côtés, celui de gauche en regardant vers la tête, cinq archanges avec leur nom latin en capitales romaines ; 3) sur

eodem quidem loco sed supra pauimentum dignae uenerationis gratia locarent. Quod dum sibi placuisse Eadbercto antistiti suo referrent, adnuit consilio eorum, iussitque ut die depositionis eius hoc facere meminissent. Fecerunt autem ita, et aperientes sepulchrum inuenerunt corpus totum, quasi adhuc uiueret, integrum et flexibilibus artuum compagibus multo dormienti quam mortuo similis; sed et uestimenta omnia, quibus indutum erat, non solum intemerata uerum etiam prisca nouitate et claritudine miranda parebant. Quod ubi uidere fratres, nimio mox timore perculsi, festinarunt referre antistiti quae inuenerant. Qui tum forte in remotiore ab ecclesia loco refluus undique pelagi fluctibus cincto solitarii manebat. In hoc etenim semper Quadragesimae tempus agere, in hoc quadraginta ante dominicum natale dies in magnae continentiae, orationis et lacrimarum deuotione transigere solebat, in quo etiam uenerabilis praedecessor eius Cudberct, priusquam insulam Farne peteret, aliquandiu secretus Domino militabat.

2. Adtulerunt autem ei et partem indumentorum, quae corpus sanctum ambierant. Quae cum ille et munera gratanter acciperet et miracula libenter audiret (nam et ipsa indumenta quasi patris adhuc corpori circumdata miro deosculabatur adfectu), « Noua, inquit, indumenta corpori pro his quae tulistis circumdate, et sic reponite in arca quam parastis. Scio autem certissime, quia non diu uacuu remanebit locus ille, qui tanta miraculi caelestis gratia sacratus est; et

xxviii, 1, 10 antistiti : antistite M || 13 flexibilibus : flexibilibus M || 22 magnae : magna L

l'autre côté, en double rangée orientée vers la tête du cercueil, les douze apôtres, identiques, sauf le « prince » de chaque rangée : Pierre et Paul, les uns et les autres ayant leur nom latin en capitales romaines ; 4) sur la paroi près des pieds, la Vierge et l'Enfant, et 5) sur la paroi opposée près de la tête, les archanges Michel et Gabriel. Cf. E. KITZINGER, « The coffin-reliquary », p. 206-304, et B. DICKINS « The inscriptions », dans BATTISCOMBE, *Relics*, p. 305-307.

même endroit, mais au-dessus du sol, pour qu'ils y soient l'objet d'une vénération convenable. Quand ils eurent rendu compte de cette décision à Eadberht, leur évêque, celui-ci donna son accord à leur projet et leur ordonna de ne pas oublier de faire cela le jour anniversaire de son ensevelissement. C'est ce qu'ils firent : ouvrant le tombeau, ils trouvèrent le corps tout entier, intact, comme s'il vivait encore, et avec des articulations demeurées souples, plus semblable à quelqu'un qui dort qu'à un mort ; par ailleurs, tous les vêtements dont il avait été habillé se révélaient non seulement intacts, mais encore admirables dans leur beauté du premier jour et leur éclat. Lorsque les frères virent cela, aussitôt frappés d'une immense crainte, ils se hâtèrent de rapporter à l'évêque ce qu'ils avaient trouvé. Celui-ci vivait alors seul, en un lieu éloigné de l'église et entouré par les flots de la mer qui refluait de toute part. C'est là, en effet, qu'il passait habituellement le temps de Carême, c'est là qu'il passait les quarante jours qui précèdent la nativité du Seigneur, s'adonnant tout entier à la pénitence, à la prière et aux larmes : c'est là aussi que son vénérable prédécesseur, Cuthbert, avant de gagner l'île de Farne, menait parfois en solitaire sa lutte pour le Seigneur.

2. Ils lui apportèrent donc une partie des vêtements qui enveloppaient ce corps sacré ; il reçut ces présents avec reconnaissance, écouta avec plaisir le récit des miracles – en effet, il embrassa les vêtements avec une admirable affection, comme s'ils entouraient encore le corps de son père –, et il dit : « Mettez autour de ce corps des vêtements neufs, à la place de ceux que vous avez enlevés, et placez-le ainsi dans la châsse que vous avez préparée. Je sais de façon certaine qu'il ne restera pas longtemps vide, ce lieu qui a été consacré par la si grande grâce d'un miracle céleste ; et combien est heureux

quam beatus est, cui in eo facultatem quiescendi Dominus
 10 totius beatitudinis auctor atque largitor praestare
 dignabitur ! » Haec et huiusmodi plura ubi multis cum lacri-
 mis et magna compunctione antistes lingua etiam tremente
 compleuit, fecerunt fratres ut iusserat, et inuolutum nouo
 15 amictu corpus nouaque in theca reconditum supra pauimen-
 tum sanctuarii posuerunt.

3. Nec mora, Deo dilectus antistes Eadberct morbo correp-
 tus est acerbo, ac per dies crescente multumque ingraues-
 cente ardore languoris, non multo post, id est pridie nonas
 Maias, etiam ipse migravit ad Dominum. Cuius corpus in
 5 sepulchro benedicti patris Cudbercti ponentes, apposuerunt
 desuper arcam, in qua incorrupta eiusdem patris membra
 locauerant. In quo etiam loco signa sanitatum aliquoties facta
 meritis amborum testimonium ferunt ; e quibus aliqua in
 libro uitae illius olim memoriae mandauimus. Sed et in hac
 10 historia quaedam, quae nos nuper audisse contigit, superadi-
 cere commodum duximus.

XXIX

<Vt quidam ad tumbam eius sit a paralyysi sanatus>

1. Erat in eodem monasterio frater quidam, nomine Badu-
 degn, tempore non paucis hospitum ministerio deseruiens,
 qui nunc usque superest, testimonium habens ab uniuersis

xxviii, 3, 10-11 superadicere : superadicere M || 11 commodum :
 commemorandum M

1. BÈDE, dans le Prologue de sa *V. Cuthberti* en prose (éd. Colgrave, p. 144) note que, lorsqu'il soumit son ouvrage aux autorités de Lindisfarne, on lui proposa des ajouts mais que leur insertion aurait été *minus congruum atque indecorum*, « peu facile ni esthétique ». Certains mss de la *V. Cuthberti* ont cependant complété leur texte en ajoutant ces ch. 29 et 30 d'HE III.

2. Ch. 31 dans les éditions précédentes, ch. 32 dans la version vieill-anglaise.

celui à qui le Seigneur, auteur et dispensateur de toute béatitude, accordera la grâce de reposer en ce lieu. » Lorsque l'évêque, d'une voix tremblante, eut achevé ces paroles et beaucoup d'autres du même genre, dans les larmes et avec un grand chagrin, les frères firent comme il l'avait ordonné et déposèrent le corps, enveloppé d'un nouvel habit et placé dans un nouveau cercueil, au-dessus du pavement du sanctuaire.

3. Et aussitôt l'évêque Eadberht, cher à Dieu, fut saisi par une cruelle maladie : et comme, de jour en jour, la fièvre et l'abattement augmentaient et s'aggravaient beaucoup, il s'en alla à son tour vers le Seigneur, peu de jours plus tard, c'est-à-dire la veille des nones de mai ; ayant placé son corps dans la tombe du bienheureux père Cuthbert, on déposa, par-dessus, la châsse dans laquelle on avait mis les restes intacts de ce père. Et, en ce lieu, un certain nombre de guérisons miraculeuses sont attestées, obtenues par les mérites de l'un et de l'autre : nous en avons autrefois transmis un certain nombre à la postérité dans le livre consacré à la vie de Cuthbert. Toutefois, nous avons pensé qu'il était convenable d'en ajouter, dans cette *Histoire*, un certain nombre que nous avons eu l'occasion d'apprendre récemment ¹.

XXIX²

<Comment, sur sa tombe, un homme fut guéri de la paralysie>

1. Il y avait, dans ce même monastère, un frère appelé Beaduthegn ³, qui se consacrait depuis longtemps au service de l'hôtellerie ⁴, et qui vit encore actuellement ; tous les frères

3. V.-a. *Beadu-thegn* : « bataille »-« officier, suivant ».

4. La *V. Cuthberti* anonyme II, 2 montre Cuthbert en frère hôtelier. Il reçoit, en plein hiver, un voyageur. Il lui lave mains et pieds, les lui frotte pour les réchauffer. Il lui prépare un repas - mais pour après l'office. Le devoir d'hospitalité était sacré : la *V. Cuthberti* cite Mt 10, 40-41 : *Qui recipit uos, me recipit*.

fratribus cunctisque superuenientibus hospitibus, quod uir
 5 esset multae pietatis ac religionis, iniunctoque sibi officio
 supernae tantum mercedis gratia subditus. Hic cum quadam
 die lenas siue saga, quibus in hospitale utebatur, in mari
 lauasset, rediens domum, repentina medio itinere molestia
 10 iacens uix tandem resurgeret. Resurgens autem sensit dimi-
 diam corporis sui partem a capite usque ad pedes paralysis
 languore depressam, et maximo cum labore baculo innitens
 domum peruenit. Crescebat morbus paulatim et nocte super-
 ueniente grauior effectus est, ita ut die redeunte uix ipse per
 15 se exurgere aut incedere ualeret.

2. Quo adfectus incommodo, concepit utillimum mente
 consilium, ut ad ecclesiam, quoquo modo posset, perue-
 niens, intraret ad tumbam reuerentissimi patris Cudbercti,
 5 ibique genibus flexis supplex supernam pietatem rogaret, ut
 uel ab huiuscemodi languore, si hoc sibi utile esset, liberaretur,
 uel, si se tali molestia diutius castigari diuina prouidente
 gratia oporteret, patienter dolorem ac placida mente sustine-
 ret illatum. Fecit igitur, ut animo disposuerat, et imbecilles
 10 artus baculo sustentans intrauit ecclesiam, ac prosternens se
 ad corpus uiri Dei, pia intentione per eius auxilium Domi-
 num sibi propitium fieri precabatur. Atque inter preces uelut
 in soporem solutus, sensit, ut ipse postea referre erat solitus,
 quasi magnam latamque manum caput sibi in parte qua dole-
 bat tetigisse, eodemque tactu totam illam, quae languore
 15 pressa fuerat, corporis sui partem, paulatim fugiente dolore
 ac sanitate subsequente, ad pedes usque pertransisse.

et tous les hôtes de passage rendent témoignage que c'était
 un homme d'une grande piété et d'une grande dévotion, rem-
 plissant avec obéissance la tâche qui lui avait été confiée, en
 vue simplement de la récompense d'en haut. Celui-ci, un jour
 où il avait lavé dans la mer les draps et les vêtements dont il
 se servait à l'hôtellerie, fut frappé d'un brusque malaise, sur
 le chemin du retour, en pleine route : ayant roulé sur le sol et
 étant resté là, prostré, un certain temps, il eut finalement
 bien de la peine à se relever. En se relevant, il se rendit
 compte que, depuis la tête jusqu'aux pieds, une moitié de son
 corps était immobilisée par la paralysie ; il parvint à rentrer à
 grand peine, en s'appuyant sur un bâton. La maladie gagnait
 peu à peu, et, à la tombée de la nuit, elle devint plus grave, si
 bien que, au retour du jour, il était à peine capable de se lever
 ou de marcher tout seul.

2. Gêné par ce handicap, il conçut en son esprit le très
 judicieux projet d'aller à l'église à tout prix, de s'approcher
 du tombeau du très révérend père Cuthbert, et là, à genoux,
 de demander en suppliant la bienveillance d'en haut, afin
 d'être délivré de cette espèce de maladie, si cela devait lui
 être utile ; et, au cas où il faudrait qu'il fût plus longtemps
 puni par l'arrêt de la grâce divine, de supporter la douleur qui
 lui était imposée avec patience et sérénité. Il fit comme il
 l'avait prévu en son esprit, et entra dans l'église en soutenant
 avec un bâton ses membres sans force ; se prosternant
 devant le corps de l'homme de Dieu, il se mit à prier pieuse-
 ment pour que, par son intercession, Dieu lui soit propice.
 Pendant ses prières, engourdi par une sorte de sommeil, il
 eut l'impression, comme il aimait plus tard à le rapporter,
 qu'une grande et large main lui avait touché la tête, à
 l'endroit où il avait mal, et que, par ce même toucher, elle
 avait parcouru toute la partie de son corps qui avait été affec-
 tée par la maladie, jusqu'à ses pieds, alors que peu à peu la
 douleur s'enfuyait et que la guérison faisait son chemin.

3. Quo facto, mox euigilans, sanissimus surrexit, ac pro sua sanitate Domino gratias denuo referens, quid erga se actum esset fratribus indicauit ; cunctisque congaudentibus ad ministerium, quod sollicitus exhibere solebat, quasi flagello probante castigatior rediit. Sed et indumenta, quibus
5 Deo dicatum corpus Cudbercti uel uiuum antea uel postea defunctum uestierant, etiam ipsa a gratia curandi non uacurrunt, sicut in uolumine uitae et uirtutum eius quisque legerit, inueniet.

XXX

<Vt alter ad reliquias eius nuper fuerit ab oculi languore curatus>

1. Nec silentio praetereundum, quod ante triennium per reliquias eius factum, nuper mihi per ipsum in quo factum est fratrem innotuit. Est autem factum in monasterio, quod iuxta amnem Dacore constructum ab eo cognomen accepit,
5 cui tunc uir religiosus Suidberct abbatis iure praefuit. Erat in eo quidam adulescens, cui tumor deformis palpebram oculi fedauerat, qui cum per dies crescens oculo interitum minaretur, curabant medici hunc appositis pigmentorum fomentis emollire, nec ualebant. Quidam abscidendum esse docebant,
10 alii hoc fieri metu maioris periculi uetabant. Cumque tempore non pauco frater praefatus tali incommodo laboraret, neque imminens oculo exitium humana manus curare ualeret, quin per dies augesceret, contigit eum subito diuinæ pietatis gratia per sanctissimi patris Cudbercti reliquias
15 sanari.

XXIX, 3, 4 exhibere : exhibebere M

1. Ch. 32 dans les éditions précédentes, ch. 33 dans la version vieillanglaise.

2. Donc en 728.

3. Cf. GRÉGOIRE LE GRAND, *Dial.* IV, 57.

3. Après cela, aussitôt réveillé, il se releva tout revigoré, et en rendant de nouveau grâce à Dieu pour sa guérison, il expliqua à ses frères ce qui lui était arrivé ; pendant que tous se réjouissaient avec lui, il s'en retourna au service qu'il avait accoutumé de remplir avec exactitude, comme s'il avait été purifié en recevant le fouet. Quant aux vêtements dont ils avaient recouvert le corps de Cuthbert consacré à Dieu, soit de son vivant soit après sa mort, ils ne restèrent pas non plus sans opérer de guérisons, comme s'en rendra compte celui qui lira le livre consacré à sa vie et à ses miracles.

XXX¹

<Comment un autre homme a récemment été guéri, auprès des reliques de Cuthbert, d'une maladie des yeux>

1. Il ne faut pas non plus passer sous silence un effet produit il y a trois ans² par ses reliques, et que j'ai personnellement appris tout récemment par le frère à qui cela est arrivé³. Cela s'est passé dans le monastère qui, construit au bord de la Dacre⁴, en a tiré son nom, et à la tête duquel se trouvait alors, avec les droits d'un abbé, un pieux personnage, Swithberht. Il y avait là un jeune homme dont la paupière était infectée par une vilaine tumeur, qui grossissait de jour en jour et menaçait de tuer l'œil : les médecins s'efforçaient de la réduire en y appliquant des cataplasmes d'onguents, mais ils n'y parvenaient pas. Certains disaient qu'il fallait inciser, les autres refusaient, par crainte d'un plus grand mal. Comme, assez rapidement, ledit frère s'était mis à souffrir de cette gêne et que la main de l'homme n'était pas capable d'apporter un remède à la mort qui menaçait cet œil et ne pouvait l'empêcher d'accroître chaque jour sa menace, il arriva que, subitement, il fut guéri grâce à la bonté divine, par l'intermédiaire des reliques du très saint père Cuthbert.

4. Dacre, petite rivière et village près de Penrith (30 km au sud-sud-est de Carlisle).

2. Nam quando fratres sui corpus ipsius post multos sepulturae annos incorruptum reppererunt, tulerunt partem de capillis, quam more reliquiarum rogantibus amicis dare uel ostendere in signum miraculi possent. Harum particulam
 5 reliquiarum eo tempore habebat penes se quidam de presbyteris eiusdem monasterii nomine Thrydred, qui nunc ipsius monasterii abbas est. Qui cum die quadam ingressus ecclesiam aperuisset thecam reliquiarum, ut portionem earum roganti amico praestaret, contigit et ipsum adulescentem, cui
 10 oculus languerat, in eadem tunc ecclesia adesse. Cumque presbyter portionem quantam uoluit amico dedisset, residuum dedit adulescenti, ut suo in loco reponeret. At ille salubri instinctu ammonitus, cum accepisset capillos sancti capitis, apposuit palpebrae languenti, et aliquandiu tumorem
 15 illum infestum horum appositione comprimere ac mollire curabat. Quo facto, reliquias, ut iussus erat, sua in theca recondidit, credens suum oculum capillis uiri Dei, quibus adtactus erat, ocius esse sanandum. Neque eum sua fides
 20 secunda diei), sed cum alia, quaeque dies illa exigebat, cogitaret et faceret, imminente hora ipsius diei sexta repente contingens oculum ita sanum cum palpebra inuenit, ac si nil umquam in eo deformitatis ac tumoris apparuisset.

LIBER QVARTVS EXPLICIT.

XXI, 2, 2 reppererunt : reperierunt M reppererent B || 19 fefellit : refellit L || est : erat M

2. En effet, quand ses frères découvrirent son corps demeuré intact de nombreuses années après sa mort, ils prirent une partie de ses cheveux afin de pouvoir en donner à leurs amis qui en demandaient comme reliques, ou afin de les montrer comme preuve du miracle. A cette époque, une partie de ces reliques était conservée par un des prêtres de ce monastère, nommé Thrythred, qui est maintenant abbé de ce monastère. Un jour où celui-ci était entré dans l'église et avait ouvert la châsse des reliques pour en donner un morceau à un ami qui le demandait, il se trouva que le jeune homme dont l'œil était malade était aussi dans l'église. Et quand le prêtre eut donné à son ami la quantité de reliques qu'il voulait, il donna le reste au jeune homme pour que celui-ci les remît à leur place. Mais celui-ci, poussé par un instinct salutaire, quand il eut reçu les cheveux de la sainte tête, les plaça sur sa paupière malade, et, pendant quelques instants s'efforça, en les appliquant, de comprimer la mauvaise tumeur et de l'adoucir. Cela fait, il remit les reliques dans leur châsse, comme il en avait reçu l'ordre, certain que son œil, touché par les cheveux de l'homme de Dieu, allait être rapidement guéri. Et sa foi ne le trompa pas. C'était alors, comme il avait coutume de le raconter, à peu près la deuxième heure du jour. Mais lorsqu'il eut pensé à d'autres choses et fait ce qu'il fallait faire ce jour-là, lorsqu'arriva la sixième heure du jour, portant inopinément la main à son œil, il le trouva, ainsi que la paupière, aussi sain que si jamais il n'y avait eu sur lui la moindre enflure et la moindre tumeur.

FIN DU LIVRE III.

I. INDEX SCRIPTURAIRE

Les allusions sont en *italique*.

ANCIEN TESTAMENT

Lévitique		83, 8b (LXX)	III, 19, 3
11, 3	III, 22, 4	94, 2 (LXX)	III, 23, 3
		95 (96), 13	III, 22, 1
Deutéronome		106, 34 (LXX)	III, 23, 1
14, 6	III, 22, 4	Ecclésiaste	
		3, 5	III, 3, 2
Juges		Isaïe	
11, 30-38	III, 24, 1	11, 10	III, 29, 2
1 Rois (= 3 Règnes Vg)		35, 7	III, 23, 1
11, 12	III, 23, 4	42, 6-7	III, 29, 2
Job		43, 2	III, 19, 4
42, 16	III, 7, 4	44, 9-16	III, 22, 1
Psaumes		49, 1	III, 29, 2
9, 9	III, 22, 1	49, 6	III, 29, 2
17, 14-15 (LXX)	III, 3, 5	49, 7	III, 29, 2
65, 5 (LXX)	III, 23, 5	49, 8-9	III, 29, 2
83, 3	III, 13, 3	Jonas	
83, 8a (LXX)	III, 19, 3	3, 5-10	III, 23, 1

NOUVEAU TESTAMENT (ordre canonique)

Matthieu		Jean	
3, 7	III, 23, 3	5, 24	III, 21, 7
3, 8	III, 25, 2	8, 56	III, 3, 5
6, 33	III, 29, 6	13, 1	III, 3, 2
7, 22-23	III, 25, 10	18, 18	III, 14, 5
13, 24-30	III, 29, 5	Actes	
16, 18-19	III, 25, 10	2, 44	III, 21, 4
22, 37	III, 26, 5	4, 22	III, 12, 1
22, 39	III, 26, 5	4, 32	III, 21, 4 ;
25, 13	III, 19, 2		25, 3
28, 20	III, 17, 1	10, 11	III, 7, 2
Luc		16, 3	III, 25, 6
3, 7	III, 23, 3	18, 18	III, 25, 6
3, 8	III, 25, 2	19, 11-12	III, 17, 1
21, 27	III, 3, 5	20, 19	III, 9, 1

21, 20	III, 25, 6
22, 3	III, 1, 3
Romains	
10, 2	III, 3, 1
1 Corinthiens	
3, 2	III, 5, 3
3, 13-15	III, 19, 4
5, 5	III, 23, 3
6, 10	III, 24, 1
2 Corinthiens	
5, 1	III, 3, 2
12, 9	III, 9, 1 ; 21, 7
Galates	
1, 1	III, 22, 1
2, 2	III, 25, 3
2, 4	III, 7, 4

Éphésiens	
2, 20-22	III, 3, 2
Philippiens	
3, 15	III, 4, 4
1 Thessaloniens	
5, 3	III, 23, 4
1 Timothée	
2, 5	III, 17, 4
2 Timothée	
4, 6	III, 9, 4
1 Pierre	
2, 5	III, 3, 2
2 Pierre	
1, 14	III, 27, 2
2, 21	III, 30, 2

II. INDEX ONOMASTIQUE

Les noms de personnes sont en PETITES CAPITALES romaines, les noms de lieux en *italique*, les noms de peuples en **gras**, et les noms de provinces, régions et pays en *italique gras*. L'astérisque * accolé à une référence signale la présence d'une note *ad loc.* sur le sujet.

- A -

<i>Abercorn</i> (<i>Æbbercurnig</i>), monastère d'~	III, 24, 2
ACCA, évêque d'Hexham	III, 13, 1* ; III, 14, 1
ACHA, épouse du roi Æthelfrith	III, 6, 3*
ADAMNAN, moine scot de Coldingham	III, 23, 2
ADDA, prêtre	III, 21, 2
ÆBBA, abbesse de Coldingham	III, 17, 2* ; 23, 4
ÆBBE (ou EABA), épouse du roi Æthelwaih	III, 13, 1*
ÆCCI, évêque de Dunwich	III, 5, 5*
ÆLFLÆD, co-abbesse de Streaenæshalch	II, 24, 3* ; III, 24, 2
ÆLFRIC, père du roi Osric	III, 1, 1
ÆLFWINE, roi de Déire	III, 19, 1* ; 20, 1
ÆSICA, enfant à Barking	III, 8, 1
ÆTHELBERHT I ^{er} , roi de Kent	III, 14, 2
ÆTHELBURG, abbesse de Barking	III, 6, 3 ; 9, 1 ; 9, 4 ; 10, 1
ÆTHELBURG, abbesse de Faremoutiers	III, 8, 1 ; 8, 4 cf. III, 7, 3*
ÆTHELFRITH, roi de Northumbrie	III, 1, 1
ÆTHELHERE, roi d'Est-Anglie	III, 24, 2
ÆTHELHILD, abbesse de Bardney	III, 11, 3
ÆTHELHUN, frère de l'évêque Æthelwine	III, 27, 3-4
ÆTHELRED, roi de Mercie	III, 11, 2* ; III, 12, 2-3 ; 15, 2 ; 19, 1 ; 20, 1 ; 21, 5
ÆTHELTHRYTH, épouse du roi Ecgrith	III, 3, 2* ; 17, 1 ; 18, 1 ; 20, 3 cf. III, 7, 3*
ÆTHELWALD, roi d'Est-Anglie	III, 22, 4
ÆTHELWALH, roi de Sussex	III, 13, 1* ; 13, 4 ; 14, 7
ÆTHELWINE, bailli du roi Oswiu	III, 14, 3
ÆTHELWINE, évêque de Lindsey	III, 11, 3 ; 27, 3 ; III, 12, 3

ÆTLA, évêque de Dorchester sur la Tamise	III, 21, 5*
<i>Afrique</i>	III, 25, 5
AGATHE, sainte	III, 18, 1
AGATHON, pape	III, 16, 1 ; 16, 3
AGATHON, prêtre	III, 25, 3-4
AGILBERT, évêque de Wessex, puis de Paris	III, 7, 4*-5 ; 25, 3-5 ; 26, 1* ; 28, 1 ; III, 1, 4 ; 12, 1
AGNÈS, sainte	III, 18, 1
AÏDAN, évêque de Lindisfarne	III, 3, 1* ; 3, 4 ; 5, 1 ; 5, 3 ; 14, 5-6 ; 15, 1 ; 16, 2 ; 25, 1-3 ; 26, 1-2 ; 28, 3 ; III, 21, 2-3 ; 25, 3
ALDRITH, roi de Northumbrie	III, 28, 1 ; III, 24, 2*
ALDWULF, roi d'Est-Anglie	III, 21, 2
ALHFLÆD, épouse du roi Peada	III, 21, 1
ALHFRITH, roi de Dēire	III, 14, 1* ; 21, 1 ; 24, 2 ; 25, 3
<i>Aln</i>	III, 26, 3
ANATOLIUS, évêque de Laodicée	III, 3, 1* ; 25, 9-10
<i>Andelys (in Andilegum)</i> , monastère des ~	III, 8, 1*
ANDHUN, chef saxon	III, 14, 7
ANDRÉ, moine	III, 1, 2
ANDRÉ, saint — chapelle de ~	III, 14, 2
Anglais (<i>Anglī</i>)	III, 1, 2 ; 2, 2 ; 3, 1 ; 3, 3 ; 4, 2 ; 4, 4 ; 5, 1 ; 5, 3 ; 6, 1 ; 8, 1 ; 9, 1 ; 19, 7 ; 21, 2-3 ; 24, 4 ; 26, 1 ; 28, 3 ; III, 2, 1 ; 4, 1-2 ; 16, 4 ; 17, 3 ; 22, 1 ; 24, 1-2 ; 25, 2
— Anglais de l'Est	III, 7, 3 ; 8, 1 ; 18, 1-2 ; 19, 1 ; 19, 6 ; 20, 1 ; 22, 4 ; 23, 4 ; 24, 2 ; 25, 2 ; III, 3, 2 ; 5, 2 ; 5, 5 ; 15, 2 ; 17, 1 ; 17, 6 ; 21, 2
— Anglais des Midlands (<i>Mediterranei Angli</i>)	III, 21, 1 (doublé par <i>Middil-engli</i>) ; 21, 3 ; 22, 2 ; 24, 4 ; III, 3, 8 ; 12, 3 ; 21, 5
— Église(s) des ~	III, 1, 1-2 ; 2, 1-2 ; 15, 1 ; 16, 3 ; 18, 3 ; 25, 3 ; 29, 1
— nation anglaise (<i>gens</i> ou <i>natio Anglorum</i>)	III, 4, 1 ; 6, 1 ; 26, 2 ; 27, 2 ; 29, 1 ; III, 1, 1 ; 2, 2 ; 4, 1 ; 21, 3 ; 22, 1 ; 24, 1
ANNA, roi d'Est-Anglie	III, 7, 3* ; 8, 1 ; 18, 3 ; 19, 2 ; 22, 4 ; 24, 2 ; 28, 3 ; III, 17, 1

AQUILA, compagnon de s. Paul	III, 25, 6
<i>Arles</i>	III, 1, 3
ARWALD, roi de Wight	III, 14, 9
<i>Asie</i>	III, 25, 5 ; 25, 7
ASTÉRIUS, archevêque de Milan	III, 7, 1*
- B -	
BADWINE, évêque d'Elmham	III, 5, 5*
« Baie du Fanal » cf. <i>Streanæshalch</i>	III, 25, 4
<i>Bardney (Beardaneu)</i> , monastère de ~	III, 11, 2*
<i>Barking (in Berecingum)</i> , monastère de ~	III, 6, 3*
<i>Barrow (ad Barvae)</i> , monastère de ~	III, 3, 1* ; 6, 1
BEADUTHEGN (ou BADUDEGN), frère hôtelier de Lindisfarne	III, 29, 1*
<i>Bebbanburg (Bamborough ou Bamburgh)</i> , résidence royale	cf. <i>infra</i> « BEBBA »
BEBBA, épouse du roi Æthelfrith	III, 6, 2* ; 16, 1
BEGU, moniale de Hackness	III, 21, 8
BENOÎT (BISCOP), fondateur de Wearmouth et Jarrow	III, 16, 1*-3
BERHT, chef militaire au service du roi Ecgfrith	III, 24, 1*
BERHTGILS, évêque d'Est-Anglie cf. BONIFACE	III, 20, 1
BERHTHUN, chef militaire	III, 14, 7
<i>Berniciens (Bernici)</i>	III, 1, 1* ; 2, 2 ; 4, 1 ; 6, 3 ; 14, 3 ; 24, 3 ; III, 12, 3
BERNWINE, neveu de Wilfrid	III, 14, 8*
BETTI, prêtre	III, 21, 2
BIRINUS, évêque de Wessex	II, 7, 1* ; III, 12, 1
BISCOP (BENOÎT) cf. BENOÎT	III, 16, 1*
BISI, évêque d'Est-Anglie	III, 5, 2 ; 5, 5
BOISIL, prieur de Melrose	III, 25, 1*-2 ; 26, 4
BONIFACE, surnom de BERHTGILS	III, 20, 1 ; III, 5, 5
BOSA, évêque d'York	III, 12, 3* ; 21, 5
BOSEL, évêque des Hwiccois	III, 21, 5
<i>Bosham (Bosanham)</i> , monastère de ~	III, 13, 2*
BOTHELM, moine d'Hexham	III, 2, 3

BREGSWITH, mère de l'abbesse Hild	III, 21, 6
<i>Bretagne (Brittania)</i>	III, 2, 2; 3, 3-4; 4, 1-2; 6, 1; 7, 1; 7, 4; 8, 1; 13, 1-2; 19, 7; 22, 1; 27, 1; 27, 3; 28, 1-3; 29, 1; III, 1, 2-4; 2, 1; 2, 3; 3, 6; 4, 1; 5, 1; 13, 1; 14, 2; 14, 9; 15, 2; 16, 1-4; 21, 5-6; 24, 2
<i>Brie (in Brige)</i> , monastère de ~	III, 8, 1
Brittons (Brettones)	III, 1, 2; 4, 1; 6, 1; 9, 1; 10, 1; 25, 5; 28, 2; III, 21, 6; 24, 2
BRUIDE, roi des Pictes	III, 4, 2*
BURGHMELM, prêtre	III, 13, 1
« Butte-au-Chevreuil » (<i>ad Caprae Caput</i>) cf. <i>Gateshead</i>	III, 21, 2*
- C -	
CÆDMON, poète et moine	III, 22, 2* cf. III, 22, 1*
CÆDWALLA, roi de Gwynedd	III, 1, 2
CÆDWALLA, roi de Wessex	III, 12, 1* ; 14, 7-8
<i>Caelestis Campus</i> , « Champ céleste » cf. <i>Hefenfeld</i>	III, 2, 2
CÆLIN, frère de Chad	III, 23, 1; 23, 4
<i>Calcaria</i> cf. <i>Kælcacæstir</i>	III, 21, 3
<i>Cambridge (Grantacæstir)</i>	III, 17, 3*
Campanie	III, 1, 2
<i>Candida Casa</i> , « Maison Blanche »	III, 4, 1*
<i>Canterbury</i> — Église de ~	II, 20, 2; 25, 2; III, 15, 2 III, 7, 5; III, 1, 1; 2, 3; 5, 2
<i>Carlisle (Lugubalia)</i>	III, 27, 2*
<i>Catterick (Cataracta)</i>	III, 14, 3*
CÉCILE, sainte	III, 18, 1
CÉDD, évêque d'Essex	III, 21, 2; 22, 2*; 22, 4; 23, 4; 25, 4; 26, 1; 28, 2-3; III, 3, 6
CENWEAHL, roi de Wessex	III, 7, 3*-4; III, 12, 1
CEOLFRITH, abbé de Jarrow et Wearmouth	III, 16, 1*
CEOLLACH, évêque scot de Mercie	III, 21, 3; 24, 4*
CERETIC (ou CERDIC), roi britton	III, 21, 6*
CHAD, évêque d'York puis de Lichfield	III, 23, 4*; 24, 5*; 28, 2-3; III, 2, 3; 3, 1; 3, 6-7

<i>Chalcédoine</i> , concile de ~	III, 15, 3*
« Champ céleste » cf. <i>Heavenfield</i>	III, 2, 2
<i>Chelles (in Cale)</i> , monastère de ~	III, 8, 1* ; III, 21, 2
<i>Chertsey (Cerotaes Ei)</i> , monastère de ~	III, 6, 3*
<i>Cilicie</i>	III, 1, 3
<i>Clofes-ho</i> , synodes de ~	III, 5, 3*
CLOVIS II, roi de Neustrie	III, 19, 8*
<i>Cnobheresburg</i> , « Ville de Cnobhere » (<i>Burgh Castle</i>), monastère de ~	III, 19, 2*
<i>Coldingham</i> , monastère de ~	III, 17, 2* ; 23, 1
« Colline de Wilfar » cf. <i>Wilfares-dun</i>	III, 14, 3*
COLMAN, évêque de Lindisfarne	III, 25, 3* - 26, 2 <i>passim</i> ; 27, 2 ; III, 1, 1; 4, 1
COLUMBA D'IONA, saint	III, 4, 1*-2 ; 25, 9-11
<i>Compiègne (in Compendio)</i> , résidence royale	III, 28, 1
CONSTANTIN IV, empereur <i>Constantinople</i> — conciles de ~ — Église de ~	III, 15, 4 III, 15, 1* ; 15, 3* III, 16, 3
<i>Corinthe</i>	III, 25, 6
CUTHBERT, saint	III, 24, 1 ; 25, 1*-2 ; 26, 1 ; 26, 4 ; 27, 2-3 ; 28, 1 ; 28, 3 ; 29, 2-3 ; 30, 1
CWICH-HELM, évêque de Rochester	III, 12, 2*
CYNEBERHT, abbé de Hreutford	III, 14, 9
CYNEBERHT, évêque de Lindsey	III, 12, 3
CYNEBILL, frère de Chad	III, 23, 2 ; 23, 4
CYNEBURG, fille du roi Penda	III, 21, 1
CYNEFRITH, médecin	III, 17, 4*
CYNEGISL, roi de Wessex	III, 7, 1*
CYNEMUND, prêtre	III, 15, 2
CYNEWISE, reine de Mercie	III, 24, 2
CYRILLE, patriarche d'Alexandrie	III, 15, 3
- D -	
<i>Dacre (Dacore)</i> , monastère de ~	III, 30, 1*
DALFINUS (= ANNEMUNDUS), évêque de Lyon	III, 25, 3*

DAMIAN, évêque de Rochester	III, 20, 2 ; III, 2, 3
DANIEL, évêque de Winchester	III, 14, 9
<i>Dearmach</i> , « Plaine des Chênes » (<i>Durrow</i>)	III, 4, 2*
Déïrois (<i>Deiri</i> ou <i>Deri</i>)	III, 1, 1* ; 6, 3 ; 14, 3 ; 23, 1 ; 24, 3 ; III, 12, 3
<i>Deniscs-burn</i> , « Rivière de Denis » (<i>Rowley Water</i>)	III, 1, 2*
<i>Derwent</i>	III, 27, 2*
DÉUSDÉDIT, archevêque de Canterbury	III, 20, 2 ; 28, 2 ; 29, 1 ; III, 1, 1 ; 2, 3
DICUL, frère de s. Fursy	III, 19, 7
DICUL, moine scot	III, 13, 2*
DIUMA, évêque scot	III, 21, 2-3 ; 24, 4
« Domaine de Rendil » cf. <i>Rendlesham</i>	III, 22, 4
<i>Dorchester</i> (<i>Dorcic</i>)	III, 7, 2* ; III, 21, 5
« Double Gué » cf. <i>Twyford</i>	III, 26, 3
- E -	
EADBALD, roi de Kent	III, 8, 1
EADBERHT, évêque de Lindisfarne	III, 25, 1* ; III, 27, 4 ; 28, 1 ; 28, 3
EADBERHT, chef mercien	III, 24, 5
EADGAR, évêque de Lindsey	III, 12, 3
EADGILS, moine de Coldingham	III, 23, 5
EADGYTH (ou ÉDITH), moniale de Barking	III, 8, 1*
EADHÆD, évêque de Lindsey puis de Ripon	III, 28, 2* ; III, 12, 3
EADRIC, roi de Kent	III, 24, 3
EADWULF, roi d'Est-Anglie	III, 15, 2
EAFÄ, chef mercien	III, 24, 5
EALDWINE, abbé de Partney	III, 11, 3
EAN, père du roi Anna	III, 18, 3
EANFLÆD, fille du roi Edwin	III, 15, 1* ; 24, 3-4 ; 25, 2 ; III, 24, 2
EANFRITH, noble hwiccois	III, 13, 1
EANFRITH, roi de Bernicie	III, 1, 1-2
EANHERE, frère du précédent	III, 13, 1
EAPPA, prêtre	III, 13, 1 ; 14, 2-3
EARCONBERHT, roi de Kent	III, 8, 1* ; III, 1, 1 ; 17, 3

EARCONGOTA, fille du précédent	III, 8, 1*
EARCONWALD (ou ARCHAMBAUD), évêque de Londres	III, 6, 2* ; 11, 1
EARPWALD, roi d'Est-Anglie	III, 18, 1
EATA, évêque de Lindisfarne	III, 26, 2* ; III, 12, 3 ; 25, 1 ; 25, 3 ; 26, 4
EBROÏN, maire du palais	III, 1, 3*-4
ECGBERHT, prêtre	III, 4, 4* ; 27, 3-4 ; III, 3, 6 ; 24, 1
ECGBERHT, roi de Kent	III, 29, 1* ; III, 1, 1 ; 1, 4 ; 5, 5 ; 24, 3
ECGFRITH, roi de Northumbrie	III, 24, 2* ; 28, 2 ; III, 5, 1* ; 12, 3-4 ; 15, 2 ; 16, 1 ; 17, 1-2 ; 19, 1 ; 24, 1*-2 (mort) ; 25, 1 ; 26, 3-4
ECGRIC, roi d'Est-Anglie	III, 18, 2
EDDI, surnom d'ÉTIENNE cf. ÉTIENNE	III, 2, 2* ; 13, 1
EDWIN, roi de Northumbrie	III, 1, 1 ; 6, 3 ; 9, 1 ; 14, 3 ; 15, 1 ; 24, 3 ; III, 21, 1
<i>Égypte</i> (<i>Aegyptus</i>)	III, 25, 5 ; III, 22, 4
<i>Ely</i> (<i>Elge</i>)	III, 17, 2*-3 ; 17, 6
EMME, évêque de Sens	III, 1, 4*
EORCENWOLD (ERCHINOALD), maire du palais	III, 19, 8-9
<i>Éphèse</i> , concile d'~	III, 15, 3*
<i>Est</i> , mer de l'~	III, 22, 1
ÉTIENNE EDDI, maître de chant	III, 2, 2*
ÉTIENNE, saint -- église Saint-Étienne (à Faremoutiers)	III, 8, 3-4
EUDOXIUS, hérétique	III, 15, 3*
EULALIE, sainte	III, 18, 1
EUPHÉMIA, sainte	III, 18, 1
EUTYCHÈS, hérétique	III, 15, 1 ; III, 15, 3*
ÈVE	III, 18, 1
- F -	
FARA, abbesse	III, 8, 1*
<i>Farne</i> , île de ~	III, 16, 2 ; III, 25, 1 ; 27, 3 ; 28, 1
FARON, évêque de Meaux	III, 1, 4*
FÉLIX, évêque d'Est-Anglie	III, 18, 1 ; 20, 1 ; 25, 2
<i>Feppings</i> , pays des ~ (<i>in Feppingum</i>)	III, 21, 3

FINAN, évêque de Lindisfarne	III, 17, 2; 21, 2-3; 22, 1-2; 25, 1-3; 26, 1; 27, 2
FOILLAN, frère de s. Fursy	III, 19, 7
Francs (<i>Fraeci</i>)	III, 8, 1; 19, 8; III, 1, 4
FRIGYTH, prieure de Hackness	III, 21, 9
Frison	III, 20, 3
FURSY, saint	III, 19, 1; 19, 4-6
- G -	
Gateshead (<i>ad Caprae Caput</i>), monastère de ~	III, 21, 2*
Gaule (<i>Gallia</i>)	III, 7, 4-5; 18, 1; 19, 8; 25, 2; 25, 5; III, 2, 3; 21, 2
- <i>Gaules</i>	III, 8, 1; 18, 1; 25, 2-3; 28, 1; III, 1, 3
Gaulois (<i>Gallus</i>)	III, 7, 4
GERMUND, évêque de Rochester	III, 12, 2*
Gênes	III, 7, 1
Germanie (<i>Germania</i>)	III, 13, 1
Géwissois (<i>Geuissi</i>)	III, 7, 1; 7, 5; III, 14, 7*-8; 14, 10
Gilling (<i>in Gellingum</i>), monastère de ~	III, 14, 3*; 24, 4
GOBAN (ou GOBAIN), saint	III, 19, 7
Grèce (<i>Grecia</i>)	III, 25, 5
Grecs (<i>Graeci</i>)	III, 1, 3; 13, 4
GRÉGOIRE (LE GRAND), pape	III, 2, 3
GRÉGOIRE, martyr	III, 29, 5
« Gué des Roseaux » cf. <i>Hreutford</i>	III, 14, 9*
Gyrwois (<i>Gyruu</i>)	III, 20, 1*; III, 6, 1
- Gyrwois du Sud	III, 17, 1*
- H -	
Hackness (<i>Hacanos</i>), monastère de ~	III, 21, 8*
HADRIEN, abbé de Saints-Pierre-et-Paul à Canterbury	III, 1, 2*-4; 2, 1
HÆDDI, évêque de Winchester	III, 7, 2*; III, 12, 1
Hamble	III, 14, 10
Haifield, synode de ~ (dans le Hertfordshire ?)	III, 15, 2*
Heavenfield (<i>Hallington</i> ?)	III, 2, 2*
HEIU, moniale	III, 21, 3

HÉLÈNE, enlevée par Pâris	III, 18, 1
HERBERT (ou HEREBERHT), anachorète	III, 27, 2*-3
HERERIC, père de l'abbesse Hild	III, 21, 1; 21, 6
HERESWITH, sœur de l'abbesse Hild	III, 21, 2
<i>Hertford</i> , synode de ~	III, 5, 2*
<i>Heruteu</i> (<i>Hartlepool</i>), monastère de ~ <i>Hexham</i>	III, 24, 3*; III, 21, 3*
- Église d'~	III, 2, 2-3*; III, 12, 3*; 21, 5; 25, 1; 26, 4
- monastère d'~	cf. III, 12, 3*
HIDDILA, prêtre	III, 14, 8
HILD, abbesse de Streanæshalch	III, 24, 3*; 25, 4; III, 21 <i>passim</i>
HILDELITH, abbesse de Barking	III, 10, 1*
HLOTH-HERE, roi de Kent	III, 5, 5; 24, 3*
HONORIUS I ^{er} , pape	III, 7, 1
HONORIUS, archevêque de Canterbury	III, 14, 2; 20, 1-2; 25, 2
<i>Hreutford</i> (<i>Redbridge</i>), monastère de ~	III, 14, 9*
HUNWALD, comte	III, 14, 3
Hwiccois (<i>Huiccii</i>)	III, 13, 1*; 21, 5
HYGBALD, abbé dans la province de Lindsey	III, 3, 6
- I -	
IBAS, hérétique	III, 15, 3*
« Île-au-Cerf » cf. <i>Heruteu</i>	III, 24, 3*
« Île de la Génisse Blanche » cf. <i>Inishbofin</i>	III, 4, 1
« Île-au-Phoque » cf. <i>Selsey</i>	III, 13, 4*
IMMA, officier du roi Ælfwine	III, 20, 1
IMMIN, chef mercien	III, 24, 5
INE, roi de Wessex	III, 14, 7*
<i>Inishbofin</i>	III, 4, 1*
<i>Iona</i> (<i>Hii</i>), île d'~	III, 3, 4*; 17, 2; 21, 3; III, 4, 1
<i>Irlande</i> (<i>Hibernia</i>)	III, 3, 1; 4, 1-2; 4, 4; 7, 4; 13, 1-2; 19, 1; 27, 1; 27, 3; III, 3, 6; 4, 1; 23, 3; 24, 1
cf. aussi <i>Scottie</i> (<i>Scottia</i>)	
ISAÏE	III, 23, 1; 29, 2
Israël	III, 29, 2; III, 22, 4

<i>Italie</i>	III, 25, 2 ; 25, 5
ITHAMAR, évêque de Rochester	III, 14, 2* ; 20, 2
- J -	
JACOB	III, 29, 2 (citation d' <i>Isaïe</i>)
JACQUES, apôtre	III, 25, 6
JACQUES, diacre à York	III, 25, 2 ; 25, 4 ; III, 2, 2
JARUMAN, évêque de Mercie	III, 24, 5* ; 30, 2 ; III, 3, 1*
JEAN (DE BEVERLEY), évêque d'Hexham	III, 21, 5*
JEAN, archevêque d'Arles	III, 1, 3*
JEAN, archichantre de Rome	III, 16, 1*-3
JEAN, évangéliste	III, 25, 5-8
JEAN, martyr	III, 29, 5
JESSÉ	III, 29, 2 (citation d' <i>Isaïe</i>)
JUSTIN II (LE JEUNE), empereur	III, 4, 1*
JUSTINIEN I ^{er} , empereur	III, 4, 1* ; III, 15, 3* (dit « le Jeune »)
Jutes (<i>Iuti</i>)	III, 14, 9-10
- K -	
<i>Kælcacæstir</i> cf. <i>Calcaria</i>	III, 21, 3*
<i>Kent</i> (<i>Cantia</i>)	III, 8, 3 ; 15, 1 ; 18, 1 ; 25, 2 ; 28, 1-2 ; III, 1, 4 ; 2, 2-3 ; 12, 2 ; 20, 3 ; 21, 5 ; 25, 3
<i>Kentois</i> (<i>Cantuariū</i>)	III, 8, 1 ; 14, 2 ; 18, 1 ; 20, 1 ; 25, 2 ; 29, 1 ; III, 1, 1 ; 5, 2 ; 5, 5 ; 13, 1 ; 15, 2 ; 17, 3 ; 24, 3
- L -	
<i>Lagny</i> , monastère de ~	III, 19, 8
<i>Lastingham</i> (<i>Laestingacu</i>), monastère de ~	III, 23, 2* ; 28, 2 ; III, 3, 1 ; 3, 3
LAURENT, martyr	III, 29, 5
<i>Leeds</i> (<i>Loidis</i>)	III, 24, 3
LEUTHÈRE, évêque de Winchester	III, 7, 5* ; III, 5, 2 ; 12, 1 ; 15, 2
<i>Lichfield</i> (<i>Licidfelth</i>)	III, 3, 2*
<i>Lindisfarne</i> (<i>Holy Island</i>)	III, 3, 2* ; 12, 3 ; 17, 1 ; 23, 2 ; 25, 1 ; III, 4, 1 ; 12, 3 ; 25, 3 ; 26, 3 ; 27, 3
— Église de ~	III, 22, 2 ; 26, 2 ; III, 25, 1 ; 26, 3-4
<i>Lindsey</i> (<i>prouincia Lindissī</i>)	III, 11, 2-3 ; 24, 4 ; 27, 3 ; III, 3, 1 ; 3, 6 ; 3, 8 ; 12, 3

<i>Londres</i> (<i>Lundonia</i>)	III, 7, 4 ; III, 6, 2 ; 11, 1-2 ; 12, 1 ; 20, 3
LOTHAIRE, roi de Kent, fils de Seaxburg	III, 20, 3
<i>Lyon</i>	III, 25, 3
- M -	
MACÉDONIUS, hérétique	III, 15, 3*
« Maison Blanche » cf. <i>Candida Casa</i>	III, 4, 1*
MARIE, la Vierge ~	III, 18, 1
— église Sainte-Marie (à Lichfield) cf. aussi MÈRE DE DIEU	III, 3, 7
<i>Marseille</i>	III, 1, 3
MARTIN, saint	III, 16, 4*
— église Saint-Martin (à <i>Candida Casa</i>)	III, 4, 1
— monastère de Saint-Martin (à Rome)	III, 16, 1*
MARTIN I ^{er} , pape	III, 15, 4 ; 16, 3
<i>Maserfeld</i>	III, 9, 1*
<i>Mayo</i> , monastère de ~	III, 4, 1* (<i>Mag Eo</i>) ; III, 4, 2 (<i>Muigeo</i>)
<i>Meaux</i>	III, 1, 4
<i>Medeshamstede</i> (<i>Peterborough</i>), monastère de ~	III, 6, 1*
MEILOCHON, roi picte	III, 4, 2
MELLITUS, archevêque de Canterbury	III, 22, 1
<i>Melrose</i> (<i>Maitros</i>), monastère de ~	III, 26, 2 ; III, 25, 1* ; 25, 3
<i>Meon</i>	III, 13, 1
<i>Merciens</i> (<i>Mercit</i>)	III, 7, 3-4 ; 9, 1 ; 11, 1 ; 14, 1 ; 16, 1 ; 17, 2 ; 18, 2-3 ; 21, 3 ; 24, 1-5 ; 30, 1 ; III, 3, 1 ; 3, 8 ; 5, 2 ; 6, 1 ; 12, 2-3 ; 13, 1 ; 15, 2 (<i>Mercinenses</i>) ; 19, 1
— <i>Merciens</i> du Nord	III, 24, 5
— <i>Merciens</i> du Sud	III, 24, 5
— nation mercienne (<i>gens Merciorum</i>)	III, 24, 5
MÈRE DE DIEU (MARIE), sainte	
— église dédiée à sainte ~	III, 23, 3 (à Lastingham) ; III, 10, 1 (à Barking)
cf. aussi MARIE	
<i>Middilengli</i>	III, 21, 1
cf. Anglais des ~	

<i>Midlands</i> cf. Anglais des ~	III, 21, 1 (doublé par <i>Middilenght</i>); 21, 3; 22, 2; 24, 4; III, 3, 8; 12, 3; 21, 5
MOÏSE	III, 25, 6; 25, 8
- N -	
<i>Naples</i>	III, 1, 2
NESTORIUS, hérétique	III, 15, 3*
<i>Nicée</i> , concile de ~	III, 25, 7; III, 15, 3*
NINIAN, saint	III, 4, 1*
<i>Ninive</i>	III, 23, 1
<i>Nisida</i> , monastère de ~	III, 1, 2
Northumbriens (<i>Nordanhymbrî</i>)	III, 1, 1*-2; 7, 2; 9, 1; 16, 1; 21, 1; 22, 1; 23, 1; 23, 4; 25, 3; 26, 2; 26, 4; 27, 1; 29, 1; III, 1, 1; 2, 2; 3, 1; 5, 1-2; 12, 3; 14, 3; 15, 2 (<i>Humbrenenses</i>); 21, 1; 21, 3; 24, 1
– nation northumbrienne (<i>gens</i> <i>Transhumbrana</i>)	III, 14, 3
- O -	
<i>Océan</i>	III, 13, 1; 25, 5; III, 16, 4; 25, 1
ÆTHELWALD, roi de Déïre	III, 14, 1*; 23, 1*; 24, 2
OFFFOR, évêque des Hwiccois	III, 21, 5*
Orientaux	III, 1, 3
OSRIC, roi de Déïre	III, 1, 1-2; 14, 3
OSRIC, roi des Hwiccois	III, 21, 5
OSTHRYTH, épouse d'Æthelred roi de Mercie	III, 11, 1*; III, 19, 1
OSWALD, roi de Northumbrie	III, 1, 2; 2, 1-2; 3, 1; 3, 3; 5, 3; 6, 1; 7, 2; 9, 1; 10, 2; 11, 3; 12, 1-2; 13, 2; 14, 1; 23, 1; 24, 2; III, 14, 3-5
OSWINE, roi de Déïre	III, 14, 3-4; 24, 4
OSWIU (ou OSWY), roi de Northumbrie	III, 11, 1; 12, 3; 14, 1*; 14, 3; 15, 1; 21, 1; 21, 3; 22, 1-2; 24, 1- 5; 25, 3; 25, 5; 26, 1-2; 28, 1; 29, 1*-2; III, 1, 1; 3, 1; 5, 1; 24, 2
OWINE, moine	III, 3, 2*
- P -	
PADDA, prêtre	III, 13, 1

<i>Pægnalæch</i> , monastère de ~	III, 27, 1*
PANCRACE, saint	III, 29, 5
<i>Paris</i>	
– Agilbert, évêque de ~	III, 7, 4; 28, 1; III, 1, 4
<i>Partney (Peartaneu)</i> , monastère de ~	III, 11, 3
PAUL, apôtre	III, 25, 5-6; 29, 3; 29, 5 (reliques); III, 1, 2-3; 14, 5 cf. <i>infra</i> « PIERRE et PAUL »
– église Saints-Pierre-et-Paul	III, 1, 1; 14, 2; III, 21, 1; 25, 2
PAULINUS, archevêque d'York	III, 21, 1*; 24, 5
PEADA, roi de Mercie	III, 7, 3; 16, 1-2; 17, 2; 18, 2; 21, 1; 21, 3; 24, 4-5
PENDA, roi de Mercie	III, 22, 2
<i>Penta</i>	III, 19, 9
<i>Péronne</i>	III, 1, 1; 3, 1; 3, 4; 4, 2; 6, 1; 24, 4; 25, 5; 27, 5; III, 3, 1; 12, 3; 24, 1-2
Pictes (Picti)	III, 4, 1
– Pictes du Nord	III, 4, 1
– Pictes du Sud	III, 25, 5; 25, 7-8; 25, 10-11; 29, 3; 29, 5 (reliques); III, 14, 5
PIERRE, apôtre	III, 6, 2 (à Bebbanburg); 24, 3 (à Streanæshalch); 25, 1 (à Lindis- farne); III, 3, 7 (à Lichfield); III, 16, 1-2 (à Rome); III, 24, 2 (à Streanæshalch)
– église Saint-Pierre	III, 1, 4
– monastère de Saint-Pierre (à Canterbury)	cf. <i>infra</i> « PIERRE et PAUL »
– église Saints-Pierre-et-Paul	III, 25, 5; 29, 3; 29, 5 (reliques)
PIERRE et PAUL	III, 7, 2
– église Saints-Pierre-et-Paul (à Winchester)	III, 4, 2
« Plaine des Chênes » cf. <i>Dearmach</i>	III, 21, 2*; 22, 1
« Près-du-Mur » (<i>ad Murum</i>), résidence royale	III, 25, 6
PRISCILLE, compagnon de s. Paul	III, 2, 3*; 5, 2; 12, 2
PUTTA, évêque de Rochester	
- Q -	
<i>Quantavic</i>	III, 1, 4*

- R -

RÆDFRITH	III, 1, 4
RÆDWALD, roi d'Est-Anglie	III, 18, 1
Rathmelsigi, monastère de ~	III, 27, 3*
Rendlesham, « Domaine de Rendil »	III, 22, 4*
Ripon (<i>in Hrypum</i>)	
- Église de ~	III, 28, 2 ; III, 12, 3
- monastère de ~	III, 25, 3*
« Rivière de Denis » cf. <i>Denises-burn</i>	III, 1, 2
Roche, « La ~ » (<i>ad Lapidem</i>)	III, 14, 9*
Rochester (<i>Hrofæscæstræ</i> ou <i>Hrofensis ciuitas</i>)	III, 14, 2 ; III, 2, 3 ; 5, 2 ; 12, 2
- Église de ~	III, 20, 2
Romains (<i>Romani</i>)	III, 2, 2 ; 22, 1
ROMANUS, prêtre	III, 25, 2 ; 25, 4
Rome	III, 4, 1 ; 13, 1 ; 25, 3 ; 25, 5 ; 25, 7 ; 29, 1 ; III, 1, 1 ; 1, 3 ; 5, 1 ; 12, 1 ; 13, 1 ; 15, 4 ; 16, 1-4 ; 21, 5
RONAN, Irlandais	III, 25, 2
- S -	
SÆTHRYTH, princesse et moniale	III, 8, 1 cf. III, 7, 3*
SATAN	III, 19, 4
Saxons (<i>Saxones</i>)	III, 7, 4 ; 22, 2 ; 29, 2
- Saxons de l'Est	III, 22, 1-2 ; 23, 1 ; 30, 1 ; III, 6, 2-3 ; 11, 1
- Saxons de l'Ouest	III, 7, 1 ; 7, 4 ; 20, 2 ; 25, 3 ; 28, 2 ; III, 5, 2 ; 12, 1 ; 13, 1 ; 14, 7 ; 14, 9
- Saxons du Sud	III, 20, 2 ; III, 13, 1 ; 14, 10 ; 24, 3
Scots (<i>Scotti</i>)	III, 1, 1 ; 3, 1-3 ; 5, 3 ; 6, 1 ; 17, 2 ; 21, 3 ; 24, 4 ; 25, 1-4 ; 26, 1 ; 27, 2-3 ; 27, 5 ; 28, 3 ; 29, 1 ; III, 4, 1-2 ; 13, 2 ; 24, 2
- Scots du Nord	III, 3, 4
- Scots du Sud	III, 26, 2
Scottie (<i>Scottia</i>)	III, 19, 7 ; 24, 4 ; 25, 3-4 ; 26, 1-2 ; III, 4, 1 ; 24, 1
cf. aussi <i>Irlande (Hibernia)</i>	
SEAXBALD, père du roi Swith-helm	III, 22, 4
SEAXBURG, épouse du roi Earconberht, puis abbesse d'Ely	III, 8, 1 ; III, 17, 3 cf. III, 7, 3*

SEAXWULF, évêque des Merciens	III, 6, 1 ; 12, 2-3
SEBBI, roi d'Essex	III, 30, 1 ; III, 6, 2 ; 11, 1
SEGHINE, abbé d'Iona	III, 5, 1*
Selsey (<i>Selaeseu</i>), monastère de ~ <i>Sens</i>	III, 13, 4*
- Emme, évêque de ~	III, 1, 4
SIGEBERHT I « LE PETIT », roi d'Essex	III, 22, 1
SIGEBERHT II « LE SAINT », roi d'Essex	III, 22, 1-2 ; 22, 4
SIGEBERHT, roi d'Est-Anglie	III, 18, 1*-2 ; 19, 1-2
SIGEHEARD, roi d'Essex	III, 11, 3
SIGHERE, roi d'Essex	III, 30, 1 ; III, 6, 2
Sion, mont ~	III, 19, 3
Solent	III, 14, 10
« Sous-le-Bois » cf. <i>Barrow</i>	III, 3, 1*
Streatæshalch (<i>Whitby</i>), monastère de ~	III, 24, 3* ; 25, 4* ; III, 21, 1 ; 21, 4 ; 24, 2
Surrey (<i>regio Sudergeona</i>)	III, 6, 3*
SWÆFRED, roi d'Écosse	III, 11, 3
SWITHBERHT, abbé	III, 30, 1
SWITH-HELM, roi d'Essex	III, 22, 4 ; 30, 1
- T -	
Tamise	III, 22, 2 ; III, 6, 3
Tarse	III, 1, 3
TATFRITH, évêque mort avant d'être sacré	III, 21, 5
« Terre-de-Cérot » cf. <i>Chertsey</i>	III, 6, 3*
THÉCLE, sainte	III, 18, 1
THÉODORE (DE TARSE), archevêque de Canterbury	III, 7, 5 ; 25, 1 ; III, 1, 3*-4 ; 2, 1* ; 2, 3 ; 3, 1 ; 3, 8 ; 5, 1-2 ; 5, 5 ; 6, 1 ; 12, 1-3 ; 15, 1-2 ; 15, 4 ; 19, 2 ; 21, 5 ; 26, 3-4
THÉODORE, évêque de Mopsueste	III, 15, 3*
THÉODORET, évêque de Syrie	III, 15, 3*
THOMAS, évêque d'Est-Anglie	III, 20, 1
THRYTHRED, abbé	III, 30, 2
Tilbury (<i>Tila burgh</i>)	III, 22, 2*
TIMOTHÉE	
- et s. Paul	III, 25, 6
TITILLUS, secrétaire	III, 5, 4
TONDBERHT, prince des Gyrwois du Sud	III, 17, 1

TONDHER, compagnon du roi Oswiu	III, 14, 3
TORHTGYTH, moniale de Barking	III, 9, 1* ; 9, 4
Tours	III, 16, 4
Trent	III, 19, 1
Troie	III, 18, 1
TRUMBERHT, moine	III, 3, 5
TRUMHERE, évêque de Mercie	III, 21, 3 ; 24, 4-5* ; 30, 2
TRUMWINE, évêque des Pictes	III, 12, 3* ; 24, 2 ; 26, 3
TUDA, évêque de Northumbrie	III, 26, 2* ; 27, 1
TUNBERHT, évêque d'Hexham	III, 12, 3* ; 26, 4
TUNNA, abbé	III, 20, 2
Tunnacæstir	III, 20, 2*
Tweed	III, 25, 1
Twyford, synode de ~	III, 26, 3*
- U -	
ULTAN, frère de s. Fursy	III, 19, 7
UTTA, abbé de Gateshead	III, 15, 1*-2 ; 21, 2
- V -	
Venta (Winchester)	III, 7, 2* ; 7, 4 ; III, 14, 7
« Ville de Cnobhere » cf. Cnobheresburg	III, 19, 2*
VIRGILE, poète latin	III, 18, 1
VITALIEN, pape	III, 29, 2* ; III, 1, 1 ; 1, 3
- V -	
WALDHERE, évêque de Londres	III, 11, 1*
Wear	III, 16, 1* (monastère de Wearmouth, « à l'embouchure de la ~ ») ; 21, 2
Wearmouth	cf. supra « Wear »
WIGHEARD, prêtre	III, 29, 1* ; 29, 7 ; III, 1, 1
Wight (Vectis ou Vecta insula), île de ~	III, 13, 1* ; 14, 8-9
WIHTRED, roi de Kent	III, 24, 3*
Wilfares-dun, « Colline de Wilfar » (près de Catterick)	III, 14, 3*
WILFRID, saint	III, 13, 1* ; 25, 3-6 ; 25, 10-11 ; 28, 1 ; 28, 3 ; III, 2, 2*-3* ; 3, 1 ; 5, 1-2 ; 12, 3 ; 13, 1 ; 13, 3-4 ; 14, 7-8 ; 17, 1-2 ; 17, 4
WILFRID II, évêque d'York	III, 21, 5* ; 27, 3

WILLIBRORD, archevêque d'Utrecht	III, 13, 1*
Winchester cf. Venta	III, 7, 4
WINE, évêque de Londres	III, 7, 4 ; 28, 2 ; III, 12, 1
WINFRITH, évêque de Mercie	III, 24, 5* ; III, 3, 8 ; 5, 2 ; 6, 1*
Winwæd (Went ?)	III, 24, 2*
WULFHERE, roi de Mercie	III, 7, 4* ; 21, 3* ; 24, 5 ; 30, 1-2 ; III, 3, 1 ; 3, 8 ; 12, 3 ; 13, 1
- Y -	
York	III, 14, 2 ; 28, 1
- Église d'~	III, 3, 1
Ythancæstir (Bradwell-on-Sea)	III, 22, 2*

III. INDEX ANALYTIQUE

Cet index, qui porte sur l'ensemble des trois tomes, signale notions et *realia* qui font l'objet d'un développement particulier dans l'introduction (**Intr.**) ou dans une note (n. ou note *ad loc.* pour le tome 3). Les termes latins sont en italique.

- A -

- album congregationis* V, 1, 1, t. 3, note *ad loc.*
anachorètes **Intr.**, t. 1, p. 24 ; II, 2, 3 et t. 1, p. 293, n. 2
anges **Intr.**, t. 1, p. 43-45
anglaise, langue ~ I, 1, 3, t. 1, p. 114, n. 2
Anglo-Saxons, origines et date d'installation en Grande-Bretagne I, 15, 1-2, t. 1, p. 163, n. 5
Antonin, Mur d'~ I, 12, 2, t. 1, p. 152, n. 1
arianisme I, 8, 1-2 et t. 1, p. 143, n. 4
autels portatifs V, 10, 3, t. 3, note *ad loc.*

- B -

- baptême V, 6, 3, t. 3, note *ad loc.* ; 7, 1, t. 3, note *ad loc.*
blancs, vêtements ~ V, 7, 1, t. 3, note *ad loc.*
bretwaldan II, 5, 1, t. 1, p. 310, n. 2
brucosus V, 17, 1, t. 3, note *ad loc.*
butin, rôle économique du ~ III, 22, 3, t. 2, p. 125, n. 3

- C -

- chant d'église **Intr.**, t. 1, p. 23 ; II, 20, 5, t. 1, p. 403, n. 2
châsse III, 3, 7, t. 2, p. 219, n. 3
cheval
- connotations II, 13, 4, t. 1, p. 368-369, n. 2 ; III, 5, 1, t. 2, p. 36, n. 3
- course de chevaux V, 6, 1, t. 3, note *ad loc.*
clymiterium V, 2, 2, t. 3, note *ad loc.*
comètes III, 12, 3, t. 2, p. 258, n. 1 et V, 23, 2
communauté des biens chez les premiers chrétiens III, 21, 4, t. 2, p. 321, n. 3

- communion sous les deux espèces **III, 21, 7, t. 2, p. 326, n. 2**
 compensation (wergild) **III, 19, 2, t. 2, p. 310, n. 1**
 conciles œcuméniques **III, 15, 3, t. 2, p. 282, n. 1**
 confirmation, sacrement de ~ **II, 2, 4, t. 1, p. 294-295, n. 2**
 constructions en bois, en pierre **II, 14, 1, t. 1, p. 370-371, n. 1 ; III, 25, 1**
 conversions **I, 26, 2, t. 1, p. 206, n. 1**
 Croix, « Invention de la ~ » **I, 8, 2, t. 1, p. 142, n. 2 ; V, 16, 2, t. 3, note ad loc.**
 croix en pierre **III, 2, 1, t. 2, p. 19, n. 3**
- D -**
- décapitation **II, 20, 2, t. 1, p. 398, n. 3**
 discernement (*discretio*) **III, 5, 3, t. 2, p. 40, n. 1 ; III, 22, 3, t. 2, p. 126, n. 2**
- E -**
- éclipses **III, 27, 1, t. 2, p. 167, n. 4 ; III, 1, 1, t. 2, p. 190, n. 1 ; V, 24, 1, note ad loc.**
 église sur domaine privé **V, 4, 1, t. 3, note ad loc. et V, 5, 1**
 égyptiens, jours dits ~ **V, 3, 2, t. 3, note ad loc.**
eleuatio cf. « sépulture »
 enfants dans les monastères **III, 8, 1, t. 2, p. 240, n. 1 ; cf. Intr., t. 1, p. 10**
 Enfer, brûlant et glacial **V, 12, 2, t. 3, note ad loc.**
 enseignes, étendards **III, 11, 2, t. 2, p. 68, n. 1**
 épée, deux types d'~ **II, 9, 5, t. 1, p. 335, n. 3**
 Épiphanie **III, 17, 2, t. 2, p. 295, n. 3**
 esclaves, rachat d'~ par l'Église **III, 5, 2, t. 2, p. 39, n. 3**
- F -**
- familia* « manse » (v.-a. *hid, heowcipe*), mesure cadastrale **I, 25, 1, t. 1, p. 199, n. 3 ; cf. II, 9, 1 ; III, 4, 2 ; 24, 3 ; III, 3, 1 ; 13, 1 ; 14, 8 ; 17, 6 ; V, 19, 6**
filioque **III, 15, 4, t. 2, p. 284, n. 1**
 flagellation surnaturelle **II, 6, 1, t. 1, p. 320-321, n. 1**
- G -**
- gæ cf. « yea »
Garmani **V, 9, 1, t. 3, note ad loc.**
geminata, opera ~ **Intr., t. 1, p. 33, n. 2**
- grec, connaissance du ~ **III, 1, 2 (Hadrien) ; 1, 3 (Théodore) ; 2, 1, t. 2, p. 202, n. 1 (disciples de leur « école ») ; V, 8, 3 (Tobias) ; 20, 1 (Albinus) et 23, 1 (Tobias)**
- H -**
- Hadrien, Mur d'~ **I, 5, 2, t. 1, p. 128-129, n. 3**
 humilité chez les rois hypocoristiques v.-a. **III, 6, 2, t. 2, p. 43, n. 2**
II, 5, 4, t. 1, p. 316, n. 3
- I -**
- iconographie religieuse **I, 25, 2, t. 1, p. 202, n. 1**
 immersions ascétiques **Intr., t. 1, p. 18 ; V, 12, 8, t. 3, note ad loc.**
 incendies **Intr., t. 1, p. 17 ; II, 7, 2, t. 1, p. 324, n. 1**
 indiction, calcul de l'~ **I, 23, 3, t. 1, p. 196, n. 1**
- J -**
- jeûne **III, 5, 2, t. 2, p. 38, n. 2 ; 8, 1, t. 2, p. 53, n. 4 ; 23, 2, t. 2, p. 130, n. 1 ; III, 23, 3**
- L -**
- liberté de conscience **I, 26, 2, t. 1, p. 206, n. 1**
 lois vieil-anglaises **II, 5, 2, t. 1, p. 313, n. 5**
 latin
 - langue des Écritures **I, 1, 3, t. 1, p. 114-115, n. 2**
 - connaissance du ~ **III, 1, 2 (Hadrien) ; 1, 3 (Théodore) ; 2, 1, t. 2, p. 202, n. 1 (disciples de leur « école ») ; V, 8, 3 (Tobias) ; 20, 1 (Albinus) et 23, 1 (Tobias)**
 - ~ de Bède **Intr., t. 1, p. 28-32**
- M -**
- mansionarius* **V, 1, 1, t. 3, note ad loc.**
 marées **III, 3, 2, t. 2, p. 27, n. 5**
 mariages prohibés **I, 27, 11-13 et III, 22, 3, t. 2, p. 126, n. 1**
martyrium **II, 7, 2, t. 1, p. 325, n. 3**

- médecine anglo-saxonne III, 17, 4, t. 2, p. 298, n. 1 ; 30, 1 ; V, 3, 2, t. 3, notes *ad loc.* ; 6, 3, t. 3, note *ad loc.*
- métropolitains, sièges ~ en Angleterre *Intr.*, t. 1, p. 19 ; I, 29, 1, t. 1, p. 243, n. 4
- miracles *Intr.*, t. 1, p. 45-47
- monastères
- ~ doubles *Intr.*, t. 1, p. 25
 - ~ jumelés *Intr.*, t. 1, p. 26
 - ~ exemptés de charges III, 24, 3, t. 2, p. 138, n. 1 ; V, 23, 6, t. 3, note *ad loc.*
 - règle des ~ *Intr.*, t. 1, p. 24
 - population des ~ II, 2, 6, t. 1, p. 296, n. 3
- monothéisme III, 1, 3, t. 2, p. 194, n. 1 ; 15, 1, t. 2, p. 280, n. 1
- mythologie païenne et auteurs chrétiens V, 14, 1, t. 3, note *ad loc.*
- N -
- noblesse de sang, ~ d'âme II, 1, 2, t. 1, p. 271, n. 5
- O -
- obsequium*, rite de l'~ III, 17, 2, t. 2, p. 295, n. 3
- ordinari* (en parlant d'un roi) III, 11, 1, t. 2, p. 250, n. 3
- ordres majeurs et mineurs I, 27, 4, t. 1, p. 211, n. 2
- P -
- paganisme anglo-saxon II, 13, 4, t. 1, p. 368-369, n. 2
- temples et fêtes christianisés I, 30, t. 1, p. 246-247, n. 2
- pallium I, 27, 17, t. 1, p. 220, n. 1
- Pâques, date de ~ *Intr.*, t. 1, p. 19-21 ; II, 2, 1 ; 4, 1 ; 19, 1-4 et t. 1, p. 393, n. 4
- « parlementarisme » avant la lettre II, 13, 1, t. 1, p. 362-363, n. 1
- peignes II, 11, 7, t. 1, p. 352-353, n. 1
- pélagianisme I, 10, 1, t. 1, p. 146, n. 3 ; II, 19, 4-5
- peregrinatio pro Deo* III, 19, 1, t. 2, p. 102, n. 2 et 27, 2, t. 2, p. 168, n. 3
- porticus*, « chapelle à l'intérieur d'une église » II, 3, 2, t. 1, p. 302, n. 1
- praepositus*, « prieur » I, 23, 2, t. 1, p. 195, n. 5
- provincia* II, 5, 4, t. 1, p. 316-317, n. 2 et 4
- Purgatoire III, 20, 4, t. 2, p. 316, n. 1

- R -

- reines, leur rôle dans la christianisation II, 9, 2, t. 1, p. 333, n. 5
- reliques *Intr.*, t. 1, p. 45-47 ; cf. I, 18, 1-2 ; 29, 1 ; 30, 2 ; II, 1, 9 ; III, 11, 1-3 (~ d'Oswald) ; 29, 5 ; V, 11, 1, t. 3, note *ad loc.*
- guérisons miraculeuses par des ~ I, 18, 1 ; III, 13, 1-2 (~ d'Oswald) ; III, 10, 2 ; 30, 1-2 (~ de Cuthbert)
- remploi d'ouvrages romains
- constructions III, 2, 3, t. 2, p. 22, n. 2 (église Saint-André à Hexham) ; 19, 2, t. 2, p. 104, n. 1 (monastère de Cnobheres-burg) ; III, 12, 3 (église Saint-André à Hexham)
 - sarcophages III, 11, 3, t. 2, p. 252, n. 2
- repas, partage de ~ II, 4, 2, t. 1, p. 306-307, n. 3 ; III, 22, 3
- reuma* V, 3, 2, t. 3, note *ad loc.*
- runes III, 20, 2, t. 2, p. 312, n. 3

- S -

- sacrarium* III, 11, 2, t. 2, p. 69, n. 2
- saignées V, 3, 2, t. 3, note *ad loc.*
- saints
- ~ prêtres III, 26, 4, t. 2, p. 166, n. 2
 - ~ rois anglais II, 5, 2, t. 1, p. 313, n. 4
- secretarium* II, 1, 10, t. 1, p. 284, n. 1
- sépulture (*translatio* et *eleuatio*) III, 3, 7, t. 2, p. 218, n. 2
- succession
- ~ des évêques *Intr.*, t. 1, p. 36 et II, 4, 1, t. 1, p. 304, n. 1
 - ~ des abbés dans les monastères III, 23, 4, t. 2, p. 132, n. 1
- celtes
- succession royale
- ~ et mariage II, 5, 3, t. 1, p. 315, n. 4
 - ~ entre fils II, 5, 4, t. 1, p. 316, n. 2
- syncretisme religieux II, 15, 1, t. 1, p. 374, n. 1

- T -

- tentes III, 17, 4, t. 2, p. 298, n. 2
- theca* V, 20, 2, t. 3, note *ad loc.*

titres et fonctions en v.-a.	III, 14, 3, t. 2, p. 82, n. 2
tolérance religieuse des rois	
— dans le Kent	I, 26, 2
— en Mercie	III, 21, 3
— Bède et la liberté de conscience	I, 26, 2, t. 1, p. 206, n. 1
tonsure	Intr., t. 1, p. 21-22, cf. III, 25, 3, t. 2, p. 147, n. 3 et III, 1, 3, t. 2, p. 196, n. 1 ; V, 21, 12-14
Toussaint	II, 4, 3, t. 1, p. 309, n. 4
<i>translatio</i>	cf. « sépulture »
<i>tufa</i>	II, 16, 3, t. 1, p. 380, n. 2
- V -	
« vice-royautés »	III, 18, 2, t. 2, p. 100, n. 2
visions	Intr., t. 1, p. 43-44
vitres, absence de ~	III, 7, 2, t. 2, p. 238, n. 1
- W -	
wergild, « versement [pour un] homme »	III, 19, 2, t. 2, p. 310, n. 1
- Y -	
yea, « oui »	V, 2, 3, t. 3, note <i>ad loc.</i>
yeux, maladies des ~	I, 18, 1, t. 1, p. 179, n. 2 ; III, 10, 2

TABLEAU DE CONCORDANCE (Livre III)

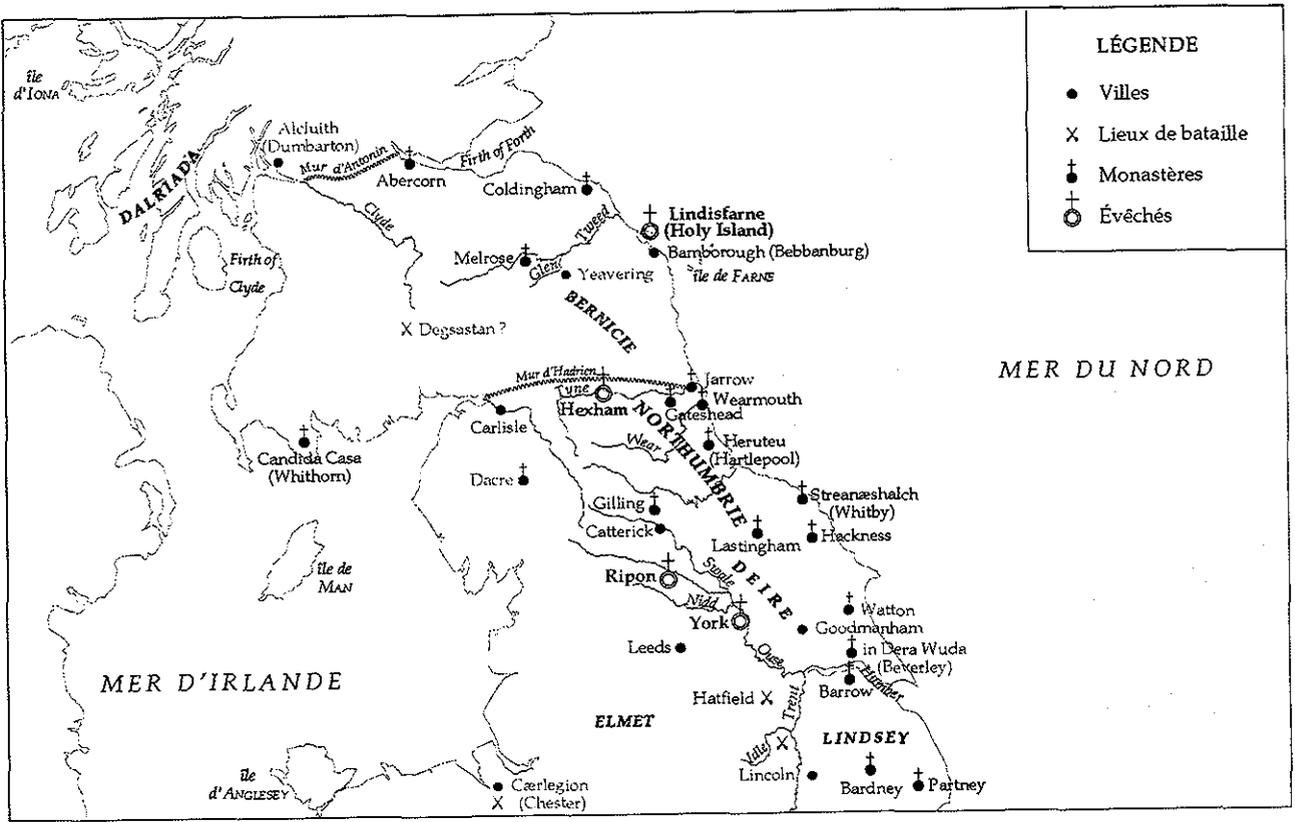
La numérotation des chapitres de la seconde moitié du livre III diffère selon éditeurs et traducteurs (cf. Introduction, t. 1, p. 69-70) : il a donc semblé utile de proposer au lecteur un tableau de concordance entre l'édition présente, qui respecte la numérotation donnée par les manuscrits *LMB*, et les principales éditions antérieures.

Voici ce tableau de concordance, à partir du ch. 13 :

Notre édition	Stapleton = 1 ^{res} éd. impr.	Plummer	Colgrave - Mynors	Szerwiniack <i>et al.</i>
13, § 1-4	13	xiii	xiii	xiii
13, § 5-10	14	[xiv]	xiv	[xiv]
13, § 11	15	[xv]	xv	[xv]
14	16	xiv [xvi]	xvi [xiv]	[16] xiv
15	17	xv [xvii]	xvii [xv]	[17] xv
16	18	xvi [xviii]	xviii [xvi]	[18] xvi
17	19	xvii [xix]	xix [xvii]	[19] xvii
18	20	xviii [xx]	xx [xviii]	[20] xviii
19	21	xix [xxi]	xxi [xix]	[21] xix
20	22	xx [xxii]	xxii [xx]	[22] xx
21	23	xxi [xxiii]	xxiii [xxi]	[23] xxi
22	24	xxii [xxiv]	xxiv [xxii]	[24] xxii
23	25	xxiii [xxv]	xxv [xxiii]	[25] xxiii
24	26	xxiv [xxvi]	xxvi [xxiv]	[26] xxiv

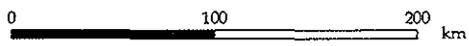
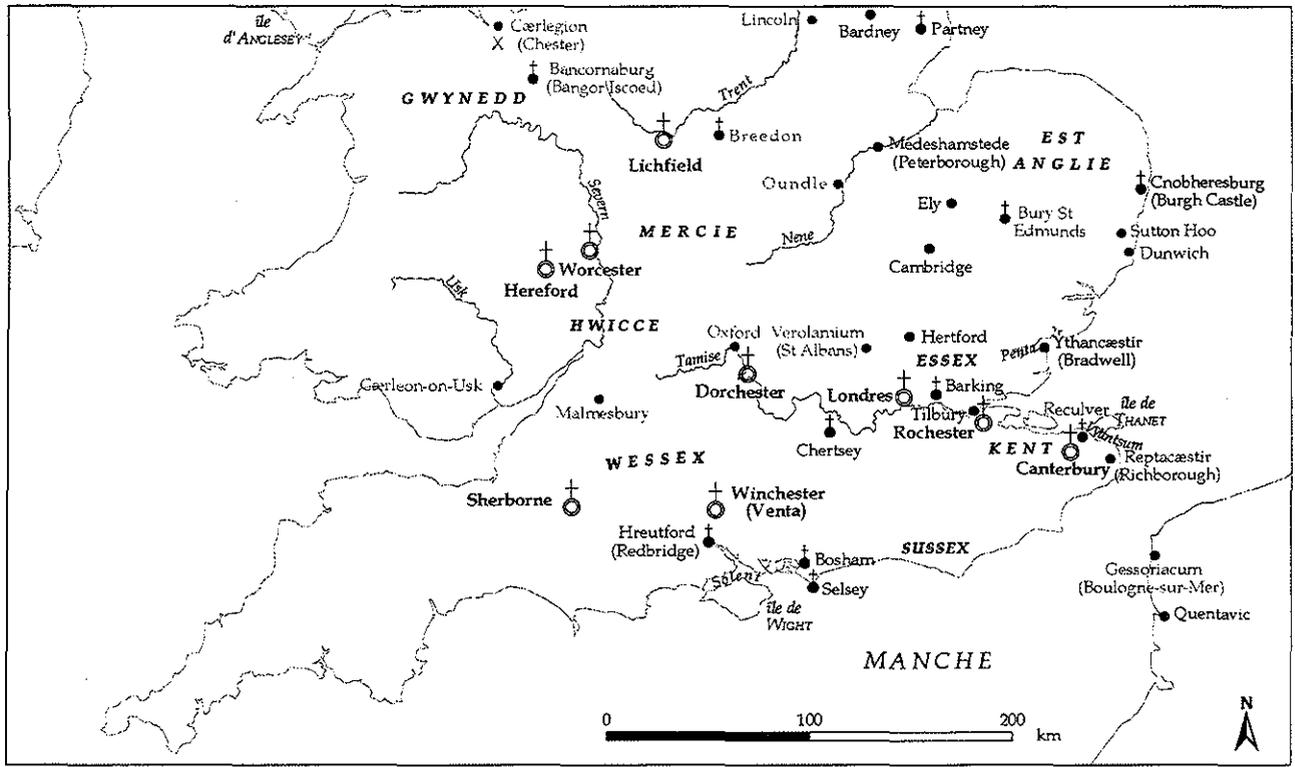
25	27	xxv [xxvii]	xxvii [xxv]	[27] xxv
26	28	xxvi [xxviii]	xxviii [xxvi]	[28] xxvi
27	29	xxvii [xxix]	xxix [xxvii]	[29] xxvii
28	30	xxviii [xxx]	xxx [xxviii]	[30] xxviii
29	31	xxix [xxx]	xxxi [xxix]	[31] xxix
30	32	xxx [xxxii]	xxxii [xxx]	[32] xxx

CARTES



LÉGENDE

- Villes
- X Lieux de bataille
- † Monastères
- ⊕ Évêchés



L'Angleterre dans l'Histoire ecclésiastique de Bède

TABLE DES MATIÈRES

CONSPECTVS SIGLORVM	7
TEXTE ET TRADUCTION	9
LIVRE III	10
I. <i>Comment les premiers successeurs du roi Edwin ont trahi la foi de leur nation et comment par la suite, Oswald, roi très chrétien, a restauré l'une et l'autre</i>	15
II. <i>Comment, grâce au bois d'une croix érigée par le roi avant son combat contre les barbares, fut guérie, entre autres innombrables guérisons miraculeuses, une personne qui souffrait d'une douleur permanente au bras</i>	19
III. <i>Comment ce même roi, demandant un évêque issu de la nation des Scots, reçut Aidan et lui donna un siège épiscopal dans l'île de Lindisfarne</i>	25
III. <i>A quelle époque la nation des Pictes embrassa la foi au Christ</i> ...	31
V. <i>Vie de l'évêque Aidan</i>	37
VI. <i>La religion et la piété admirables du roi Oswald</i>	43
VII. <i>Comment la province des Saxons de l'Ouest reçut la parole de Dieu, par la prédication de Birinus; ses successeurs Agilbert et Leuthère</i>	45
VIII. <i>Comment le roi des Kentois, Earconberht, ordonna de détruire les idoles; vie de sa fille Earcongota, et de sa parente, Æthelburg, vierges consacrées à Dieu</i>	53
IX. <i>Comment, là où est mort le roi Oswald, se sont produites de fréquentes guérisons miraculeuses; et comment, en ce lieu, fut guérie d'abord la monture d'un voyageur, et ensuite une jeune paralytique</i>	59

x. Comment un peu de terre prélevée en cet endroit fut efficace contre un incendie	63
XI. Comment une lumière céleste demeura toute une nuit fixée au-dessus des reliques d'Oswald, et comment, par elles, furent guéris des possédés du démon	65
XII. Comment, sur sa tombe, un jeune garçon fut guéri de la fièvre	73
XIII. Comment, en Irlande, un homme à l'article de la mort fut, grâce aux reliques d'Oswald, rappelé à la vie	75
XIII. Comment, après la mort de Paulinus, Ithamar reçut à sa place la prélature de l'Église de Rochester; humilité du roi Oswine, qui fut assassiné de cruelle manière par Oswiu	81
XV. Comment l'évêque Aidan prédit l'arrivée d'une tempête à des matelots, et leur donna de l'huile sainte pour l'apaiser	89
XVI. Comment, par ses prières, le même évêque détourna un incendie allumé par des ennemis pour détruire la ville royale	91
XVII. Comment un madrier de l'église, contre lequel il s'appuya en mourant, ne put être la proie des flammes, alors même que tout le bâtiment brûlait; sa vie intérieure	93
XVIII. Vie et mort du pieux roi Sigeberht	99
XIX. Comment Fursy installa un monastère chez les Anglais de l'Est; ses visions, sa sainteté, dont témoigna l'incorruptibilité de son corps après la mort	103
XX. Comment, après la mort d'Honorius, Déusdédit eut en charge le pontificat, et quels furent, à l'époque, les évêques des Anglais de l'Est et de l'Église de Rochester	115
XXI. Comment la province des Midlands est devenue chrétienne sous le roi Peada	117
XXII. Comment les Saxons de l'Est retrouvèrent, sous le roi Sigeberht, grâce à la prédication de Cedd, la foi qu'ils avaient rejetée auparavant	121
XXIII. Comment ce même évêque Cedd reçut du roi Æthelwald une terre où construire un monastère qu'il consacra au Seigneur par ses prières et ses jeûnes; sa mort	129
XXIII. Comment, après le meurtre du roi Penda, la province des Merciens adopta la foi chrétienne et comment, en remerciement pour sa victoire, Oswiu offrit à Dieu des biens et des terres pour la fondation de monastères	135
XXV. Comment fut soulevée la controverse sur la date de Pâques, contre ceux qui étaient venus de Scottie	143
XXVI. Comment Colman, après sa défaite, revint chez lui; comment Tuda le remplaça dans la fonction épiscopale, et quelle était la situation de l'Église au temps de ces docteurs	161
XXVII. Comment Ecgberht, saint homme de la nation anglaise, mena la vie monastique en Irlande	167

xxviii. Comment, après la mort de Tuda, furent ordonnés évêques, pour la seule province des Northumbriens, Wilfrid en Gaule, et Chad chez les Saxons de l'Ouest	173
xxix. Comment le prêtre Wigheard fut envoyé de Bretagne à Rome pour y être ordonné archevêque; comment une lettre du pape apostolique relata sa mort en cette ville	177
xxx. Comment les Saxons de l'Est, qui, au temps de l'épidémie mortelle, étaient revenus à l'idolâtrie, furent bientôt corrigés de leur erreur sous l'impulsion de leur évêque Jarulman	183
LIVRE III	188
I. Comment, après la mort de Déusdédit, Wigheard fut envoyé à Rome pour y recevoir l'épiscopat; et comment, après qu'il eut trouvé la mort là-bas, Théodore fut ordonné archevêque et envoyé en Bretagne avec l'abbé Hadrien	193
II. Comment, pendant que Théodore parcourait tout le pays, les Églises des Anglais commencèrent à s'imprégner, en même temps que de la vérité catholique, de la connaissance des saintes Écritures; et comment Putta fut fait évêque de l'Église de Rochester, à la place de Damian	203
III. Comment Chad, dont il a été question plus haut, fut donné comme évêque à la province des Merciens: sa vie, sa mort et sa sépulture	209
III. Comment l'évêque Colman, ayant quitté la Bretagne, bâtit deux monastères en Scottie, l'un pour les Scots, l'autre pour les Anglais qu'il avait amenés avec lui	223
V. Mort des rois Oswiu et Ecgberht; le synode réuni à Hertfort, que présidait l'archevêque Théodore	225
VI. Comment, après la déposition de Winfrith, Seaxwulf reçut sa charge d'évêque, et comment Earconwald fut donné comme évêque aux Saxons de l'Est	235
VII. Comment, dans le monastère de Barking, l'emplacement où devaient être enterrés les corps des religieuses fut désigné par une lumière céleste	239
VIII. Comment, dans le même monastère, un petit enfant, mourant, appela par son nom une vierge qui devait le suivre; et comment une autre, qui s'appretait à quitter son corps, aperçut déjà une parcelle de la lumière future	241
IX. Quels signes venus du ciel se manifestèrent lorsque la mère de cette communauté, à son tour, quitta ce monde	245
X. Comment une femme aveugle, qui priait dans le cimetière de ce même monastère, recouvra la vue	249
XI. Comment Sebbi, roi de cette même province, acheva sa vie dans l'état monastique	253

XII. Comment Hæddi succéda à Leuthère dans la charge d'évêque des Saxons de l'Ouest, Cwich-helm à Putta, pour l'Eglise de Rochester, puis Gefmund à ce même Cwich-helm; et qui furent alors les évêques des Northumbriens.....	257
XIII. Comment l'évêque Wilfrid convertit au Christ la province des Saxons du Sud	263
XIII. Comment l'île de Wight reçut des habitants chrétiens; et comment les deux fils du roi de cette île furent tués aussitôt après avoir reçu le baptême	269
XV. Synode tenu dans la plaine d'Hatfield sous la présidence de l'archevêque Théodore	281
XVI. Jean, chantre du siège apostolique, qui vint en Bretagne pour y enseigner	287
XVII. Comment la reine Æthelthryth demeura vierge à jamais, et comment son corps, dans la tombe, ne put être touché par la corruption	295
XVIII. Hymne en son honneur	305
XIX. Comment l'évêque Théodore fit la paix entre les rois Ecgfrith et Ælhelred	311
XX. Comment les liens d'un prisonnier se défaisaient pendant qu'on chantait des messes à son intention	313
XXI. Vie et mort de l'abbesse Hild	319
XXII. Dans son monastère, il y avait un frère à qui le don du chant avait été donné de façon divine	333
XXIII. Quelle vision apparut à un homme de Dieu, avant même que le monastère de Coldingham ne fût détruit par un incendie	345
XXIII. Mort des rois Ecgfrith et Hloth-here	353
XXV. Comment Cuthbert, homme de Dieu, a été fait évêque; et comment il vécut et enseigna pendant qu'il menait la vie monastique	359
XXVI. Comment, dans sa vie d'anachorète, il fit, par sa prière, jaillir une source d'un sol aride, et comment, en dehors de la saison, il récolta une moisson grâce au travail de ses mains	365
XXVII. Comment ce même évêque prédit, dans un entretien avec l'anachorète Herbert, que sa mort allait bientôt arriver	371
XXVIII. Comment le corps de Cuthbert fut retrouvé, onze ans après son inhumation, intact de toute corruption, et comment, peu après, son successeur à l'épiscopat passa de ce monde	377
XXIX. Comment, sur sa tombe, un homme fut guéri de la paralysie ..	381
XXX. Comment un autre homme a récemment été guéri, auprès des reliques de Cuthbert, d'une maladie des yeux	385

I. INDEX SCRIPTURAIRE	389
II. INDEX ONOMASTIQUE	391
III. INDEX ANALYTIQUE	409
TABLEAU DE CONCORDANCE (Livre III)	415
CARTES	417
TABLE DES MATIÈRES	429

SOURCES CHRÉTIENNES

Fondateurs : † H. de Lubac, s.j. ;
† J. Daniélou, s.j. ; † C. Mondésert, s.j.
Directeur : J.-N. Guinot
Directeur-adjoint : B. Meunier

Dans la liste qui suit, dite « liste alphabétique », tous les ouvrages sont rangés par noms d'auteurs anciens et titres d'ouvrages anonymes, les numéros précisant pour chacun l'ordre de parution depuis le début de la collection.

Pour une information plus complète, on peut se procurer au secrétariat de l'Institut des « Sources chrétiennes » 29, Rue du Plat, 69002 F-Lyon (Tél. : 04 72 77 73 50 et Courriel : sources.chretiennes@mom.fr) une « liste numérique », qui présente les volumes et leurs auteurs actuels d'après les dates de publication ; elle indique également les réimpressions et les ouvrages momentanément épuisés ou dont la réédition est préparée.

LISTE ALPHABÉTIQUE (1-492)

- | | |
|--|---|
| ACTES DE LA CONFÉRENCE DE
CARTHAGE : 194, 195, 224 et 373 | APOCALYPSE DE BARUCH : 144 et 145 |
| ADAM DE PERSEIGNE
Lettres, I : 66 | APOPTHEGMES DES PÈRES, I : 387
— , II : 474 |
| AELRED DE RIEVAUX
Quand Jésus eut douze ans : 60
La Vie de recluse : 76 | APONIUS
Commentaire sur le Cantique des
Cantiques, I-III : 420
— IV-VIII : 421
— IX-XII : 430 |
| AMBROISE DE MILAN
Apologie de David : 239
Des mystères : 25 bis
Des sacrements : 25 bis
Explication du Symbole : 25 bis
La Pénitence : 179
Sur S. Luc : 45 et 52 | ARISTÉE
Lettre à Philocrate : 89 |
| AMÉDÉE DE LAUSANNE
Huit homélies mariales : 72 | ARISTIDE
Apologie : 470 |
| ANSELME DE CANTORBÉRY
Pourquoi Dieu s'est fait homme :
91 | ATHANASE D'ALEXANDRIE
Deux apologies : 56 bis
Discours contre les païens : 18 bis
Voir « Histoire acéphale » : 317
Lettres à Sérapion : 15
Sur l'incarnation du Verbe : 199
Vie d'Antoine : 400 |
| ANSELME DE HAVELBERG
Dialogues, I : 118 | ATHÉNAGORE
Supplique au sujet des chrétiens :
379
Sur la résurrection des morts : 379 |
| APHRAATE LE SAGE PERSAN
Exposés : 349 et 359 | |

AUGUSTIN

Commentaire de la Première Épi-
tre de S. Jean : 75
Sermons pour la Pâque : 116

AVIT DE VIENNE

Histoire spirituelle, I : 444
— II : 492

BARNABÉ (ÉPÎTRE DE) : 172**BARSANUPHIE et JEAN DE GAZA**

Correspondance, vol. I : 426 et 427
— , vol. II : 450 et 451
— , vol. III : 468

BASILE DE CÉSARÉE

Contre Eunome : 299 et 305
Homélies sur
l'Hexaéméron : 26 bis
Sur le Baptême : 357
Sur l'origine de l'homme : 160
Traité du Saint-Esprit : 17 bis

BASILE DE SÉLEUCIE

Homélie pascale : 187

BAUDOIN DE FORD

Le Sacrement de l'autel : 93 et 94

BÈDE LE VÉNÉRABLE

Histoire ecclésiastique du peuple
anglais I-II, I : 489
— III-IV, II : 490
[— V, III : 491]
Le Tabernacle : 475

BENOÎT DE NURSIE

La Règle : 181—186

BERNARD DE CLAIRVAUX

Introduction aux Œuvres
complètes : 380
A la louange de la Vierge Mère :
390

L'Amour de Dieu : 393

La Conversion : 457

Éloge de la nouvelle chevalerie :
367

La Grâce et le Libre Arbitre : 393

Lettres, 1-41 : 425

— 42-91 : 458

Le Précepte et la Dispense : 457

Sermons pour l'année,

— t. I, 1 : 480

— t. I, 2 : 481

Sermons sur le Cantique,

— 1-15 : 414

— 16-32 : 431

— 33-50 : 452

— 51-68 : 472

Vie de S. Malachie : 367

CALLINICOS

Vie d'Hypatios : 177

CASSIEN, voir JEAN CASSIEN**CÉSAIRE D'ARLES**

Œuvres monastiques,
— I Œuvres pour les moniales :
345
— II Œuvres pour les moines :
398
Sermons au peuple : 175, 243 et 330
Sermons sur l'Écriture, 81-105 :
447

CHAÎNE PALESTINIENNE SUR LE

PSAUME 118 : 189 et 190

CHARTREUX

Lettres des premiers chartreux : 88
et 274

CHROMACE D'AQUILÉE

Sermons : 154 et 164

CLAIRE D'ASSISE

Écrits : 325

CLÉMENT D'ALEXANDRIE

Extraits de Théodote : 23
Le Pédagogue : 70, 108 et 158
Protreptique : 2 bis
Stromate I : 30
— II : 38
— IV : 463
— V : 278 et 279
— VI : 446
— VII : 428

CLÉMENT DE ROME

Épître aux Corinthiens : 167

CONCILES GAULOIS DU IV^e SIÈCLE : 241

CONCILES MÉROVINGIENS (CANONS
DES) : 353 et 354

CONSTANCE DE LYON

Vie de S. Germain d'Auxerre : 112

CONSTITUTIONS APOSTOLIQUES : 320,
329 et 336

COSMAS INDICOPLEUSTÈS

Topographie chrétienne : 141, 159
et 197

CYPRIEN DE CARTHAGE

A Démétrien : 467
A Donat : 291
La Bienfaisance et les Aumônes :
440
La Vertu de patience : 291

CYRILLE D'ALEXANDRIE

Contre Julien, I-II : 322
Deux dialogues christologiques :
97
Dialogues sur la Trinité : 231, 237
et 246
Lettres festales, I-VI : 372
— VII-XI : 392
— XII-XVI : 434

CYRILLE DE JÉRUSALEM

Catéchèses mystagogiques : 126

DEFENSOR DE LIGUGÉ

Livre d'étincelles : 77 et 86

DENYS L'ARÉOPAGITE

La Hiérarchie céleste : 58 bis

DEUX HOMÉLIES ANOMÉENNES POUR
L'OCTAVE DE PÂQUES : 146

DHUODA

Manuel pour mon fils : 225 bis

DIADOQUE DE PHOTICÉ

Œuvres spirituelles : 5 bis

DIDYME L'AVEUGLE

Sur la Genèse : 233 et 244
Sur Zacharie : 83, 84 et 85
Traité du Saint-Esprit : 386

A DIOGNÈTE : 33 bis

DOCTRINE DES DOUZE APÔTRES
(DIDACHÉ) : 248 bis

DOROTHÉE DE GAZA

Œuvres spirituelles : 92

ÉGÉRIE

Journal de voyage : 296

ÉPHREM DE NISIBE

Commentaire de l'Évangile con-
cordant ou Diatessaron : 121
Hymnes sur la Nativité : 459
Hymnes sur le Paradis : 137

EUDOCIE, PATRICIUS, OPTIMUS, CÔME

DE JÉRUSALEM
Centons homériques : 437

EUGIPPE

Vie de S. Séverin : 374

EUNOME

Apologie : 305

EUSÈBE DE CÉSARÉE

Voir PAMPHILE, Apologie pour

Origène : 464 et 465

Contre Hiéroclès : 333

Histoire ecclésiastique,
Introduction et index : 73

— I-IV : 31

— V-VII : 41

— VIII-X : 55

Préparation évangélique, I : 206

— II-III : 228

— IV-V, 17 : 262

— V, 18-VI : 266

— VII : 215

— VIII-X : 369

— XI : 292

— XII-XIII : 307

— XIV-XV : 338

ÉVAGRE LE PONTIQUE

Le Gnostique : 356
Scholies à l'Écclésiaste : 397
Scholies aux Proverbes : 340
Sur les pensées : 438
Traité pratique : 170 et 171

ÉVANGILE DE PIERRE : 201

EXPOSITIO TOTIUS MUNDI : 124

FACUNDUS D'HERMIANE

Défense des Trois Chapitres, I-II : 471

— , III-IV : 478

— , V-VII : 479

— , VIII-X : 484

FIRMUS DE CÉSARÉE

Lettres : 350

FULGENCE DE RUSPE

Lettres ascétiques et morales : 487

FRANÇOIS D'ASSISE

Écrits : 285

GALAND DE REIGNY

Parabolaire : 378
Petit livre de proverbes : 436

GÉLASE 1^{er}

Lettre contre les Lupercales et dix-
huit messes : 65

GEOFFROY D'AUXERRE

Entretien de Simon-Pierre avec
Jésus : 364

GERTRUDE D'HELFTA

Les Exercices : 127
Le Héraut : 139, 143, 255 et 331

GRÉGOIRE DE NAREK

Le Livre de prières : 78

GRÉGOIRE DE NAZIANZE

Discours, 1-3 : 247

— 4-5 : 309

— 6-12 : 405

— 20-23 : 270

— 24-26 : 284

— 27-31 : 250

— 32-37 : 318

— 38-41 : 358

— 42-43 : 384

Lettres théologiques : 208

La Passion du Christ : 149

GRÉGOIRE DE NYSSE

La Création de l'homme : 6

Discours catéchétique : 453

Homélies sur l'Écclésiaste : 416

Lettres : 363

Sur les titres des psaumes : 466

Traité de la Virginité : 119

Vie de Moïse : 1 bis

Vie de sainte Macrine : 178

GRÉGOIRE LE GRAND

Commentaire sur le Cantique : 314

Dialogues : 251, 260 et 265

Homélies sur Ezéchiel : 327 et 360

Morales sur Job, I-II : 32 bis

— XI-XIV : 212

— XV-XVI : 221

— XXVIII-XXIX : 476

Registre des Lettres : 370, 371

Règle pastorale : 381 et 382

GRÉGOIRE LE GRAND (PIERRE DE CAVA)

Commentaire sur le Premier Livre
des Rois : 351, 391, 432, 449, 469
et 482

GRÉGOIRE LE THAUMATURGE

Remerciement à Origène : 148

GUERRIC D'IGNY

Sermons : 166 et 202

GUILGUES 1^{er} LE CHARTREUX

Les Coutumes de Chartreuse : 313

Méditations : 308

GUIGUES II LE CHARTREUX
 Lettre sur la vie contemplative : 163
 Douze méditations : 163
GUILLAUME DE BOURGES
 Livre des guerres du Seigneur : 288
GUILLAUME DE SAINT-THIERRY
 Exposé sur le Cantique : 82
 Lettre aux Frères du Mont-Dieu : 223
 Le Miroir de la foi : 301
 Oraisons méditatives : 324
 Traité de la contemplation de Dieu : 61 bis
HERMAS
 Le Pasteur : 53 bis
HERMIAS
 Satire des philosophes païens : 388
HÉSYCHIUS DE JÉRUSALEM
 Homélie pascale : 187
HILAIRE D'ARLES
 Vie de S. Honorat : 235
HILAIRE DE POITIERS
 Commentaire sur le Psaume 118 : 344 et 347
 Contre Constance : 334
 Sur Matthieu : 254 et 258
 Traité des Mystères : 19 bis
 La Trinité : 443, 448 et 462
HIPPOLYTE DE ROME
 Commentaire sur Daniel : 14
 La Tradition apostolique : 11 bis
HISTOIRE « ACÉPHALE » et INDEX SYRIAQUE DES LETTRES FESTALES D'ATHANASE D'ALEXANDRIE : 317
HOMÉLIES PASCALES : 27, 36 et 48
HONORAT DE MARSEILLE
 Vie d'Hilaire d'Arles : 404
HUGUES DE BALMA
 Théologie mystique : 408 et 409
HUGUES DE SAINT-VICTOR
 Six opuscules spirituels : 155
HYDACE
 Chronique : 218 et 219
IGNACE D'ANTIOCHE
 Lettres : 10 bis
IRÉNÉE DE LYON
 Contre les hérésies, I : 263 et 264
 — II : 293 et 294
 — III : 210 et 211
 — IV : 100 (2 vol.)
 — V : 152 et 153
 Démonstration de la prédication apostolique : 406
ISAAC DE L'ÉTOILE
 Sermons, 1-17 : 130
 — 18-39 : 207
 — 40-55 : 339

ISIDORE DE PÉLUSE
 Lettres, I : 422
 — II : 454
JEAN D'APAMÉE
 Dialogues et traités : 311
JEAN DE BÉRYTE
 Homélie pascale : 187
JEAN CASSIEN
 Conférences : 42, 54 et 64
 Institutions : 109
JEAN CHRYSOSTOME
 A Théodore : 117
 A une jeune veuve : 138
 Commentaire sur Isaïe : 304
 Commentaire sur Job : 346 et 348
 Homélie sur Ozias : 277
 Huit catéchèses baptismales : 50
 Lettre d'exil : 103
 Lettres à Olympias : 13 bis
 Panégyriques de S. Paul : 300
 Sermons sur la Genèse : 433
 Sur Babylos : 362
 Sur l'égalité du Père et du Fils : 396
 Sur l'incompréhensibilité de Dieu : 28 bis
 Sur la providence de Dieu : 79
 Sur la vaine gloire et l'éducation des enfants : 188
 Sur le mariage unique : 138
 Sur le sacerdoce : 272
 Trois catéchèses baptismales : 366
 La Virginité : 125
PSEUDO-CHRYSOSTOME
 Homélie pascale : 187
JEAN DAMASCÈNE
 Écrits sur l'islam : 383
 Homélie sur la Nativité et la Dormition : 80
JEAN MOSCHUS
 Le Pré spirituel : 12
JEAN SCOT
 Commentaire sur l'Évangile de Jean : 180
 Homélie sur le Prologue de Jean : 151
JÉRÔME
 Apologie contre Rufin : 303
 Commentaire sur Jonas : 323
 Commentaire sur S. Matthieu : 242 et 259
 Débat entre un Luciférien et un Orthodoxe : 473
JONAS D'ORLÉANS
 Le Métier de roi : 407
JULIEN DE VÉZELAY
 Sermons : 192 et 193

LACTANCE
 De la mort des persécuteurs : 39 (2 vol.)
 Épitomé des Institutions divines : 335
 Institutions divines, I : 326
 — II : 337
 — IV : 377
 — V : 204 et 205
 La Colère de Dieu : 289
 L'Ouvrage du Dieu créateur : 213 et 214
LÉON LE GRAND
 Sermons, 1-19 : 22 bis
 — 20-37 : 49 bis
 — 38-64 : 74 bis
 — 65-98 : 200
LÉONCE DE CONSTANTINOPLE
 Homélie pascale : 187
LIVRE DES DEUX PRINCIPES : 198
LIVRE D'HEURES DU SINAI : 486
PSEUDO-MACAIRE
 Œuvres spirituelles, I : 275
MANUEL II PALÉOLOGUE
 Entretien avec un musulman : 115
MARC LE MOINE
 Traités : 445 et 455
MARIUS VICTORINUS
 Traités théologiques sur la Trinité : 68 et 69
MAXIME LE CONFESSEUR
 Centuries sur la Charité : 9
MÉLANIE, voir VIE
MÉLTON DE SARDES
 Sur la Pâque : 123
MÉTHODE D'OLYMPÉ
 Le Banquet : 95
NERSÈS ŠNORHALI
 Jésus, Fils unique du Père : 203
NICÉTAS STÉTHATOS
 Opuscules et Lettres : 81
NICOLAS CABASILAS
 Explication de la divine liturgie : 4 bis
 La Vie en Christ : 355 et 361
NIL D'ANCYRE
 Commentaire sur le Cantique des Cantiques, I : 403
OPTAT DE MILÈVE
 Traité contre les donatistes,
 — I-II : 412
 — III-VII : 413
ORIGÈNE
 Commentaire sur le Cantique : 375 et 376
 Commentaire sur S. Jean,
 — I-V : 120 bis
 — VI-X : 157
 — XIII : 222
 — XIX-XX : 290
 — XXVIII et XXXII : 385

Commentaire sur S. Matthieu, X-XI : 162
 Contre Celse : 132, 136, 147, 150 et 227
 Entretien avec Héraclide : 67
 Homélie sur la Genèse : 7 bis
 Homélie sur l'Exode : 321
 Homélie sur le Lévitique : 286 et 287
 Homélie sur les Nombres,
 — I-X : 415
 — XI-XIX : 442
 — XX-XXVIII : 461
 Homélie sur Josué : 71
 Homélie sur les Juges : 389
 Homélie sur Samuel : 328
 Homélie sur les Psaumes 36 à 38 : 411
 Homélie sur le Cantique : 37 bis
 Homélie sur Jérémie : 232 et 238
 Homélie sur Ézéchiel : 352
 Homélie sur S. Luc : 87
 Lettre à Africain : 302
 Lettre à Grégoire : 148
 Philocalie : 226 et 302
 Traité des principes : 252, 253, 268, 269 et 312
PACIEN DE BARCELONE
 Écrits : 410
PALLADIOS
 Dialogue sur la vie de Jean Chrysostome : 341 et 342
PAMPHILE, EUSÈBE DE CÉSARÉE
 Apologie pour Origène : 464 et 465
 Passion de Perpétue et de Félicité suivi des Actes : 417
PATRICK
 Confession : 249
 Lettre à Coroticus : 249
PAULIN DE PELLA
 Poème d'action de grâces : 209
 Prière : 209
PHILON D'ALEXANDRIE
 La Migration d'Abraham : 47
PSEUDO-PHILON
 Les Antiquités bibliques : 229 et 230
 Prédications synagogales : 435
PHILOXÈNE DE MABBOUG
 Homélie : 44
PIERRE DAMIEN
 Lettre sur la toute-puissance divine : 191
PIERRE DE CAVA (voir GRÉGOIRE LE GRAND)
PIERRE DE CELLE
 L'École du cloître : 240
POLYCARPE DE SMYRNE
 Lettres et Martyre : 10 bis
PTOLÉMÉE
 Lettre à Flora : 24 bis
QUATORZE HOMÉLIES DU IX^e SIÈCLE : 161

QUESTIONS D'UN PAÏEN À UN
CHRÉTIEN : 401 et 402

QUODVULTEUS
Livre des promesses : 101 et 102

LA RÈGLE DU MAÎTRE : 105-107

LES RÈGLES DES SAINTS PÈRES : 297 et
298

RICHARD DE SAINT-VICTOR
Les Douze Patriarches : 419
La Trinité : 63

RICHARD ROLLE
Le Chant d'amour : 168 et 169

RITUELS
Rituel cathare : 236
Trois antiques rituels du Baptême :
59

ROMANOS LE MÉLODE
Hymnes : 99, 110, 114, 128, 283

RUFIN D'AQUILÉE
Les Bénédiction des patriarches :
140

RUPERT DE DEUTZ
Les Œuvres du Saint-Esprit,
— I-II : 131
— III-IV : 165

SALVIEN DE MARSEILLE
Œuvres : 176 et 220

SCOLIES ARIENNES SUR LE CONCILE
D'AQUILÉE : 267

SOCRATE DE CONSTANTINOPLE
Histoire ecclésiastique, I : 477

SOZOMÈNE
Histoire ecclésiastique,
— I-II : 306
— III-IV : 418

SULPICE SÉVÈRE
Chroniques : 441
Vie de S. Martin : 133-135

SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIEN
Catéchèses : 96, 104 et 113
Chapitres théologiques, gnostiques
et pratiques : 51 bis
Hymnes : 156, 174 et 196
Traité théologiques et éthiques :
122 et 129

SYMÉON LE STUDITE
Discours ascétique : 460
Targum du Pentateuque : 245, 256,
261, 271 et 282

TERTULLIEN
A son épouse : 273
La Chair du Christ : 216 et 217
Contre Hermogène : 439
Contre les valentiniens : 280 et 281
Contre Marcion,
— Livre I : 365
— II : 368
— III : 399
— IV : 456
— V : 483

De la patience : 310
De la prescription contre les hérési-
ques : 46
Exhortation à la chasteté : 319
Le Mariage unique : 343
La Pénitence : 316
La Pudicité : 394 et 395
Les Spectacles : 332
La Toilette des femmes : 173
Traité du Baptême : 35
Le Voile des vierges : 424

THÉODORET DE CYR
Commentaire sur Isaïe : 276, 295 et
315
Correspondance : 40, 98, 111 et 429
Histoire des moines de Syrie : 234
et 257
Thérapeutique des maladies
helléniques : 57 (2 vol)

THÉODOTE
Extraits (Clément d'Alex.) : 423

THÉOPHILE D'ANTIOCHE
Trois livres à Autolycus : 20

TYCONIUS
Livre des Règles : 488

VICTORIN DE POETOVIO
Sur l'Apocalypse et autres écrits :
423

VIE D'OLYMPIAS : 13 bis
VIE DE SAINTE MÉLANIE : 90
VIE DES PÈRES DU JURA : 142

SOUS PRESSE

Les Apophtegmes des Pères. Tome III. J.-C. Guy (†).

BERNARD DE CLAIRVAUX, Sermons divers 1-22. Tome I. F. Callerot, P.-Y. Emery.

BERNARD DE CLAIRVAUX, Sermons sur le Cantique. Tome V. R. Fassetta, P. Verdeyen.

Code Théodosien (Livre XVII). Volume I. R. Delmaire, K.L. Noethlichs, F. Richard,
J. Rougé (†).

GRÉGOIRE LE GRAND, Homélie sur les Évangiles. Tome I. R. Étaix (†), B. Judic,
C. Morel (†).

JÉRÔME, Homélie sur Marc. J.-L. Gourdain.

SOCRATE DE CONSTANTINOPLE, Histoire ecclésiastique. Tome II. P. Maraval,
P. Périchon (†).

SOZOMÈNE, Histoire ecclésiastique, Livres V-VI. Tome III. A.-J. Festugière (†),
B. Grillet, G. Sabbah.

SULPICE SÉVÈRE, Dialogues. J. Fontaine.

THÉODORET DE CYR, Histoire ecclésiastique. Tome I. P. Canivet, L. Pietri, A. Martin,
F. Thélamon.

PROCHAINES PUBLICATIONS

AMBROISE DE MILAN, Caïn et Abel. M. Ferrari, L. Pizzolato, M. Poirier.

AMBROISE DE MILAN, Seconde Apologie de David. M. Roques.

CLÉMENT D'ALEXANDRIE, Le Salut du riche. P. Descourtieux, C. Nardi.

CLÉMENT D'ALEXANDRIE, Stromate III. A. Le Boulluc.

CYPRIEN DE CARTHAGE, L'Unité de l'Église. P. Siniscalco, M. Poirier.

FAUSTUS et MARCELLINUS, Libellus precum. A. Canellis.

JEAN CHRYSOSTOME, Lettres d'exil. R. Delmaire, A.-M. Malingrey (†).

JÉRÔME, Trois vies de moines. P. Leclerc, E. Morales, A. de Vogüé.

NIL D'ANCYRE, Commentaire sur le Cantique. Tome II. M.-G. Guérard.

ORIGÈNE, Exhortation au martyr. C. Morel (†), C. Noce.

THÉODORET DE CYR, Sur la Trinité et Sur l'Incarnation. J.-N. Guinot.

RÉIMPRESSIONS PRÉVUES EN 2005

19 bis. HILAIRE DE POITIERS, Traité des mystères. P. Brisson.

33 bis. A Diognète. H.-I. Marrou.

37 bis. ORIGÈNE, Homélie sur le Cantique. O. Rousseau.

42. JEAN CASSIEN, Conférences. Tome I. E. Pichery.

50. JEAN CHRYSOSTOME, Huits catéchèses baptismales inédites. A. Wenger.

54. JEAN CASSIEN, Conférences. Tome II. E. Pichery.

60. AELRED DE RIEVAULX, Quand Jésus eut douze ans. A. Hoste, J. Dubois.

61. GUILLAUME DE SAINT-THIERRY, Traité de la contemplation de Dieu.
J. Hourlier.

91. ANSELME DE CANTORBÉRY, Pourquoi Dieu s'est fait homme. R. Roques.

96. SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIEN, Catéchèses. Tome I. B. Krivochéine,
J. Paramelle.

200. LÉON LE GRAND, Sermons 65-98. Tome IV. R. Dolle.

201. Évangile de Pierre. M. G. Mara

222. ORIGÈNE, Commentaire sur S. Jean. Tome III. C. Blanc.

Également aux Éditions du Cerf :

LES ŒUVRES DE PHILON D'ALEXANDRIE
publiées sous la direction de
R. ARNALDEZ, C. MONDÉSERT, J. POUILLOUX
Texte original et traduction française

1. Introduction générale, De opificio mundi. R. Arnaldez.
2. Legum allegoriae. C. Mondésert.
3. De cherubim. J. Gorez.
4. De sacrificiis Abelis et Caini. A. Méasson.
5. Quod deterius potiori insidiari solet. I. Feuer.
6. De posteritate Caini. R. Arnaldez.
- 7-8. De gigantibus. Quod Deus sit immutabilis. A. Mosès.
9. De agricultura. J. Pouilloux.
10. De plantatione. J. Pouilloux.
- 11-12. De ebrietate. De sobrietate. J. Gorez.
13. De confusione linguarum. J.-G. Kahn.
14. De migratione Abrahami. J. Cazeaux.
15. Quis rerum divinarum heres sit. M. Harl.
16. De congressu eruditionis gratia. M. Alexandre.
17. De fuga et inventione. E. Starobinski-Safran.
18. De mutatione nominum. R. Arnaldez.
19. De somniis. P. Savinel.
20. De Abrahamo. J. Gorez.
21. De Iosepho. J. Laporte.
22. De vita Mosis. R. Arnaldez, C. Mondésert, J. Pouilloux, P. Savinel.
23. De Decalogo. V. Nikiprowetzky.
24. De specialibus legibus. Livres I-II. S. Daniel.
25. De specialibus legibus. Livres III-IV. A. Mosès.
26. De virtutibus. R. Arnaldez, A.-M. Vérilhac, M.-R. Servel, P. Delobre.
27. De praemiis et poenis. De exsecrationibus. A. Beckaert.
28. Quod omnis probus liber sit. M. Petit.
29. De vita contemplativa. F. Daumas, P. Miquel.
30. De aeternitate mundi. R. Arnaldez, J. Pouilloux.
31. In Flaccum. A. Pelletier.
32. Legatio ad Caium. A. Pelletier.
33. Quaestiones in Genesim et in Exodum. Fragmenta graeca. F. Petit.
- 34 A. Quaestiones in Genesim, I-II (e vers. armen.). Ch. Mercier.
- 34 B. Quaestiones in Genesim, III-IV (e vers. armen.) Ch. Mercier, F. Petit.
- 34 C. Quaestiones in Exodum, I-II (e vers. armen.) A. Terian.
35. De Providentia, I-II. M. Hadas-Lebel.
36. Alexander vel De animalibus (e vers. armen.) A. Terian.

Dans « SOURCES CHRÉTIENNES » :

Autres œuvres de BÈDE

- Histoire ecclésiastique du peuple anglais, Livres I-II : 489
- Le Tabernacle : 475

Autres histoires ecclésiastiques

- EUSÈBE DE CÉSARÉE, Histoire ecclésiastique : 31, 41, 55 et 73
- SOCRATE DE CONTANTINOPLE, Histoire ecclésiastique, Livre I : 477
- SOZOMÈNE, Histoire ecclésiastique, Livres I-IV : 306, 418

DERNIERS OUVRAGES PARUS

- 486. Le livre d'Heures du Sinai. M. Ajjoub, J. Paramelle.
- 487. FULGENCE DE RUSPE, Lettres ascétiques et morales. D. Bachelet.
- 488. TYCONIUS, Livre des Règles. J.-M. Vercausse.
- 489. BÈDE LE VÉNÉRABLE, Histoire ecclésiastique du peuple anglais, Livres I-II. A. Crépin, M. Lapidge, P. Monat, P. Robin.
- 492. AVIT DE VIENNE, Histoire spirituelle, Chants IV-V. N. Hecquet-Noti.